ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

I

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1898.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: [1]

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

[1] Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

BULLETIN

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5ᵐᵉ SÉRIE DES ANNALES.

I

ANVERS

IMPRIMERIE Vᵉ DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1898.

SÉANCE DES MEMBRES EFFECTIFS DU DIMANCHE 13 JUIN 1897.

La séance est ouverte à une heure au local de la bibliothèque de l'Académie, sous la présidence de M. le baron de Vinck de Winnezeele, président.

Sont présents: MM. Hymans, vice-président; Donnet, secrétaire; Theunissens, trésorier; chanoine van den Gheyn, Geudens, Van Bastelaer, Arth Blomme, Cogels, De Vriendt, Bequet, membres.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril dernier est lu et approuvé sans observations.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre correspondant en remplacement de M. de Munck, démissionnaire.

M. Paul Bergmans ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre correspondant.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Bn DE VINCK DE WINNEZEELE.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

I

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1898.

SÉANCE DES MEMBRES EFFECTIFS DU DIMANCHE 13 JUIN 1897.

La séance est ouverte à une heure au local de la bibliothèque de l'Académie, sous la présidence de M. le baron de Vinck de Winnezeele, président.

Sont présents: MM. Hymans, vice-président; Donnet, secrétaire; Theunissens, trésorier; chanoine van den Gheyn, Geudens, Van Bastelaer, Arth Blomme, Cogels, De Vriendt, Bequet, membres.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril dernier est lu et approuvé sans observations.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre correspondant en remplacement de M. de Munck, démissionnaire.

M. Paul Bergmans ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre correspondant.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Bn DE VINCK DE WINNEZEELE.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. J'avais indiqué dans un article précédent (1) la communication faite au congrès des Sociétés savantes, à Paris, en 1896, par M. Guesnon, d'un cartulaire de Saint-Vaast d'Arras, du XII^e^ siècle et signalé l'intérêt qu'il pouvait offrir à cause des possessions de cette abbaye dans les Pays-Bas. Le travail de M. Guesnon vient d'être publié (2). Parmi les pièces qu'il publie in extenso je noterai le III. 1148. « La comtesse Sibille déclare que Gautier de Cockelare a rendu à l'abbé de Saint-Vaast l'autel de Zeckeghem, la bergerie de Testereth et l'avouerie des serfs qu'il tenait à cens de l'abbaye. »

Additions au Codex diplomaticus Flandriæ. La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. LVII p. 373-417 et 529-572, 1896) vient de consacrer deux articles à l'important recueil publié par M. le comte de Limbourg-Stirum. L'auteur, M. F. Funck-Brentano s'est attaché à compléter, à l'aide surtout des documents conservés à Paris, aux Archives nationales, les indications relevées par M. de Limbourg. Il précise et souvent modifie les dates assignées aux pièces qui figurent dans ce recueil et les personnes qui auront à le consulter à l'avenir, devront tenir compte des rectifications apportées à ce travail. M. Funck-Brentano a donné de plus, en appendice, quelques documents inédits qui avaient échappé aux consciencieux éditeur, au mérite duquel, en terminant, il rend un juste hommage dans les lignes suivantes : « Loin de nous la pensée de déprécier par ces observations le précieux et important *Codex* de M. le comte de Limbourg-Stirum ; cette œuvre a déjà rendu et ne cessera de rendre les plus grands services ; mais peut-être les pages qui précèdent, résultat d'une étude longue et attentive, éviteront-elles à quelques-uns de nos confrères des hésitations et des doutes et rendront-elles d'un usage plus facile le vaste recueil que nous avons compulsé. »

(1) P. 907. 1896.

(2) *Bulletin historique* et *philologique du Comité des Travaux historiques* Année 1896, p. 240-305. Paris, imp. nat.

Gérard de Relanges, évêque de Metz, son origine. On a beaucoup discuté pour savoir quelle était la famille d'un évêque de Metz, Gérard, appelé de Relanges, de Relang, ou de Renenghes et on a placé le lieu de la naissance tantôt dans le bailliage de Mirecourt, tantôt dans la Lorraine allemande, parfois enfin dans le Brabant. M. le comte de Pange, dans une note très courte, mais appuyée sur des documents précis, montre que Gérard, qui avant d'occupé le siège de Metz de 1297 à 1302, était archidiacre de Brabant est le fils de Jean d'Ypres, seigneur de Renenghes, Relenghes, Relenges ou Relenghe, dans la Flandre occidentale (1). Une monnaie de cet évêque lui donne en effet les armes que portent Jacques et Boissard (ou Bouchard) de Renenghes, sur leurs sceaux (2).

Les séjours de Charles VI en Belgique. On sait les services que rendent aux érudits les itinéraires qui ont été tracés de différents souverains (3). M. Ernest Petit a déjà publié, il y a quelques années, un volume relatif aux itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean-Sans-Peur (4). Il nous a donné récemment les *Séjours du roi Charles VI* (5). Ce petit recueil n'offre pas pour la Belgique le même intérêt que les précédents, peut-être cependant méritera-t-il d'attirer l'attention des érudits qui dépouillent les archives municipales en leur permettant de rechercher, à des dates précises, les manifestations dont la venue du souverain français aurait pu être l'objet. Aussi croyons-nous utile de mentionner ici les dates de ces séjours :

1382 (N. S.) 20 novembre. Commines.
21-25 » Ypres.

(1) Reninghe, cant. d'Ypres.

(2) *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historique.* 1896 p. 27-28, Paris, imp. nationale.

(3) Notamment ceux de Charles-Quint publiés par Gachard.

(4) *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean-Sans-Peur, ducs de Bourgogne* (1363-1419). Paris, imprimerie nationale, 1888, in 4 (Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France).

(5) *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Paris, Leroux, in-8, 1893.

1382 (N. S.)	26	novembre	..... (1).
	27	»	Montagne de Rosebek (Fl. or. cant. de Hoorebèke-Sainte-Marie).
	28	»	Tournai.
	29	»	.....
	30	»	Rolliers (Roulers).
	1	décembre	Courtrai.
	10	»	.....
	11-12	»	En l'ost à Courtrai.
	13-18	»	Courtrai.
	19-28	»	Tournai.
	29-30	»	.....
	31	»	Péronne.
1385	26	juillet	Séclin, Lille.
	27	»	Menin.
	28	»	Roulers.
	29	»	Ertvelde. (Fl. or., cant. d'Assenede).
	30	»	Aux champs devant Epermaville (?)
	31	»	Aux champs devant le Dam (Fl. occ. canton de Bruges).
	1	août	Idem.
	2-14	»	Devant le Dam.
	15	»	En l'ost devant le Dam.
	16-31	»	Devant le Dam.
	1	septembre	Ertvelde.
	2- 7	»	Idem.
	8-11	»	.....
	12	»	Astène (Fl. or. cant. de Deynze).
	13	»	Grammenen (Grammene, Fl. or. cant. de Deynze).
	14	»	.....
	15	»	Lille.
1386	16	octobre	Lille.
	17-18	»	.....

(1) Nous signalons par des points les jours pour les quels il n'existe pas de documents. Nous ajoutons pour quelques localités secondaires la province et le canton. M.

1486 (N. S.)	19	octobre	Ypres.
	20-27	»	. ...
	28	»	Bruges..
	29	»	Lécluse.
	30-31	»	.. ...
	1	novembre	Lécluse.
	2	»	.....
	3- 4	»	Lécluse.
	5-15	»	.....
	16	»	Lécluse en Flandre.
	17-26	»	.....
	27	»	Arras.

Il y a, comme on le voit, encore des lacunes à combler, et des noms à corriger dans ces listes dressées à l'aide des titres originaux des archives nationales, des comptes et fragments de comptes de l'hôtel du roi et d'autres documents dont l'auteur donne l'indication dans l'introduction de son travail.

Un orfèvre anversois au XVI^e^ siècle. Le tome XXIX du *Bulletin de la Société académique de Laon* (1895) renferme un travail de M. J. Souchon comprenant la publication d'un inventaire de la vaisselle d'or et d'argent de Marie de Luxembourg, duchesse de Vendôme et comtesse de la Fère en 1539. Ce document est accompagné de notes prises dans un compte de l'argenterie de cette princesse. (Archives nationales de France. Paris, k. 277,) et on y trouve diverses mentions relatives à un marchand anversois qui avait fait plusieurs fournitures à Marie de Luxembourg.

« A Jacques Stuer, marchant demeurant à Anvers, le dixiesme de juillet, LXVI l, XVI s. VI d. t. pour argent, doreure et tasson de deux potoquins (1) d'argent pesant trois marcs une demye. »

M. Souchon croit avec raison reconnaître les objets fournis par Jacques Stuer dans l'article suivant de l'inventaire : « Deux potz d'argent doré à façon de Flandres couvers servans à boire cervoise,

III marcs IIII onces. »

Plus loin nous trouvons parmi les pièces de vaisselle figurant dans

(1) Potequin et potkin, petit pot.

l'échansonnerie de la Duchesse six tasses à pied pesant XVII marcs II onces, qui avaient été également fournies par Stuer, ainsi que le constate le passage suivant du compte déjà cité :

« A Jacques Stuer.... XVII livres VIII s. t. pour la fasson de six tasses à pied pesant dix sept marcs quatre onces deux gros que Magdame a eu en contre-échange de autres six tasses gaudronnées ayant le pied et le bort doré qu'elle luy a fait bailler de sa vaisselle d'eschançonnerie. »

Une collection d'éditions plantiniennes. Du 17 au 19 décembre 1896 a eu lieu à Paris (salles Sylvestre), par les soins des libraires Em. Paul et fils, la vente d'une bibliothèque importante, dont une partie (nos 305 à 516) était composée d'ouvrages imprimés par Plantin et ses successeurs. Bien que le catalogue ne porte que les initiales E. M., nous croyons pouvoir affirmer, d'après la nature des autres ouvrages de cette collection, que ces livres formaient la bibliothèque de M. E. Mancel, ancien commissaire général de la marine à Dunkerque. M. Mancel avait passé de longues années à former cette série qui renfermait non seulement des pièces fort rares, mais des exemplaires exceptionnels.

Comte de Marsy.

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 3 OCTOBRE 1897.

Présidence de M. le baron DE VINCK DE WINNEZEELE

La séance s'ouvre à 11 heures du matin à l'hôtel de ville, dans la salle Leys. Le bureau est présidé par M. le baron de Vinck de Winnezeele, *président*.

Sont présents: MM. H. Hymans, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; lieutenant général Wauwermans, A. Goemaere, chanoine van den Gheyn, vicomte de Jonghe, van Bastelaer, Max Rooses, Eug. Geefs, Paul Saintenoy, Edm. Geudens, Henri Siret, de Behault de Dornon, comte de Ghellinck d'Elseghem, membres titulaires.

MM. Bergmans, H. van Duyse, comte Le Grelle, Comhaire, Naveau, Bilmeyer, Jos. Nève, Dr Bamps et van der Ouderaa, membres correspondants régnicoles.

Se sont fait excuser:

MM. Theunissens, *trésorier*, Albrecht De Vriendt, Destrée, Alphonse de Witte, Alph. Wauters, Arthur Blomme, de Vlaminck, membres titulaires.

M. de Raadt, membre correspondant régnicole.

M. le comte F. vander Straeten Ponthoz, membre honoraire régnicole.

MM. le marquis de Nadaillac et le comte de Marsy, membres honoraires étrangers.

La splendide salle de l'hôtel communal est remplie d'un public nombreux et choisi, au premier rang duquel on peut constater la présence de plusieurs dames.

En ouvrant la séance, M. le président souhaite la bienvenue aux membres et aux auditeurs, qui malgré un temps si peu propice ont répondu en si grand nombre à l'invitation de l'Académie.

Son allocution, conçue en termes fort heureux, soulève les applaudissements de l'assemblée (Voir page 2).

La parole est ensuite donnée à M. le chanoine van den Gheyn, membre titulaire, qui, pour développer le sujet qu'il avait adopté: *La classification en architecture*, décrit les voyages qu'il a faits en Italie, en Autriche et ailleurs, et en déduit des arguments pour sa thèse.

M. Paul Saintenoy, membre titulaire, s'occupe des *fonts baptismaux margelliformes des premiers siècles chrétiens*, et appuie son argumentation au moyen d'un grand nombre de photographies qu'il fait circuler dans l'assistance.

Enfin le secrétaire, M. Fernand Donnet, lit un chapitre de son ouvrage en préparation, ayant pour titre : *les cloches chez nos pères*. Il s'occupe surtout de la fonte en 1507 de *Carolus*, la grosse cloche de l'église Notre-Dame d'Anvers, et raconte en détails d'après des documents inédits, toutes les péripéties de l'histoire de cet antique bourdon.

Ces diverses lectures sont soulignées par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Au moment de lever la séance, le président adresse encore quelques paroles de remerciments à tous les assistants :

Mesdames et Messieurs,

Avant de lever la séance, je dois vous exprimer toute notre reconnaissance, pour l'empressement si flatteur que vous avez mis à vous rendre à l'invitation de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

Votre attention, votre patience nous ont prouvé que vous vous associez à nos études, et que vous appréciez nos efforts.

La science n'est pas toujours attrayante, mais vos applaudissements nous sont un précieux dédommagement pour nos peines, et un puissant encouragement pour nos travaux.

Mesdames et Messieurs, je vous convie à notre prochaine séance publique : je ne vous dis pas adieu, mais, au revoir.

Discours de M. le baron de Vinck de Winnezeele, président.

Mesdames, Messieurs,

Quand, en 1842, notre Académie fit ses premiers pas dans le monde archéologique, bien charmés eussent été ses fondateurs, si on leur eut montré, après un demi-siècle de travail et d'assiduité, leur œuvre

toujours jeune et prospère. L'enfant d'alors a grandi en vertu et en sagesse. Elle est devenue grande Dame, et c'est parée de joyaux, que nous la voyons arrivée au plus haut degré de la science qu'aimaient ses pères, et parvenue au faîte des honneurs qu'ils osaient à peine entrevoir.

L'Académie porte avec orgueil le gage de la reconnaissance du pays, et de l'estime du souverain. — S. M. Léopold II, appréciant les services que notre compagnie rend à la science, à l'histoire et à l'archéologie, lui a décerné, le 13 novembre dernier, le titre si rare et si envié d'*Académie Royale*.

Vous vous joindrez à moi, Mesdames et Messieurs, pour témoigner par un redoublement de zèle et d'assiduité à nos séances, toute la fierté que ce grand honneur nous cause, et affirmer, par une acclamation chaleureuse et accentuée, toute la reconnaissance que nous inspire notre Roi bien aimé, haut Protecteur de notre compagnie.

L'honneur qui m'échoit aujourd'hui, de vous faire part de cette faveur insigne, dérive de celui que m'ont fait mes collègues, en me plaçant, pour une année, à leur tête.

Je ne puis cacher, tout en reconnaissant mon incompétence à diriger leurs savants travaux, combien je suis fier de me trouver au fauteuil de la Présidence.

J'userai aujourd'hui de la plus belle prérogative que me confère ce titre, en vous donnant, mes chers Collègues, le témoignage de ma gratitude, pour votre assiduité aux réunions, et pour l'importance que vous avez donnée à votre collaboration.

J'en userai encore, et ce devoir m'est particulièrement agréable, en souhaitant, au nom de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgigue, la bienvenue au savant et gracieux auditoire qui s'intéresse à nos travaux, et qui, par sa présence, en atteste l'intérêt et la grande utilité.

*
* *

L'exercice écoulé a été fécond en résultats. Outre les communications périodiques, sous forme de comptes-rendus analytiques de tous les ouvrages qui parviennent à l'Académie, comptes-rendus que nous donne régulièrement et d'une manière si intéressante, notre savant et dévoué secrétaire, M. Fernand Donnet, ce travailleur infatigable a encore enrichi nos annales de :

l'*Histoire d'un livre, (Pompa Introitus Ferdinandi).*

d'un *Aperçu sur les poteries acoustiques découvertes au couvent des Récollets, à Anvers.*

d'un *travail sur le livre jubilaire de la prise d'Anvers en 1585.*

d'une histoire de *Quentin Clarensone, Échevin d'Anvers.*

Tout à l'heure, encore, vous l'entendrez carillonner sur les cloches de nos pères. Pour chacun de nos membres, je voudrais faire une étude semblable, et vous montrer la somme de travail produite pendant l'année ; mais longue est la liste de ceux qui ont collaboré à nos publications.

Les citer tous avec le titre de leurs œuvres, prendrait une longue séance Comme Président je dois donner l'exemple de l'observation du règlement et le temps qui m'est accordé pour garder la parole, est vraiment par trop court.

Je me bornerai donc, bien à contre-cœur, à nommer nos zélés confrères :

MM. Arm. de Béhault de Dornon,
le Président Blomme,
le Dr Bamps,
Paul Errera,
l'Avocat général de Pauw,
Edmond Geudens.
Arthur Goemaere.
Alphonse Goovaerts.
H. Hymans.
le R. P. Kiekens.
Joseph Nève
Ed. Peny.
Paul Saintenoy.
le Chanoine van den Gheyn.
le Président Smekens.
et Alphonse de Witte.

Tous nous ont envoyé ou communiqué des travaux du plus haut intérêt et de la plus grande importance.

Le cinquantième volume des Annales de l'Académie Royale de Belgique ne sera pas inférieur à ses devanciers.

De nouveaux membres appartenant aux sociétés les plus savantes

et les plus considérées de l'Europe et de l'Amérique, se sont fait un honneur d'entrer dans nos rangs, et nous promettent pour l'avenir de notre Académie, une ample moisson de lauriers scientifiques.

Par contre, notre compagnie pleure la perte de sept de ses membres : MM. Baeckelmans, De Backer, sir A. W. Francks, lieutenant général Henrard, von Arneth, von Falck et Wagener.

Que leur mémoire reste gravée dans notre souvenir, et reçoive ici l'hommage renouvelé de nos inaltérables regrets.

—

Mesdames et Messieurs, je pourrais terminer ici ma tâche, et laisser la parole à mes collègues plus autorisés et plus savants.

Cependant je désire faire appel à votre patience, et vous dire quelques mots d'un événement historique propre à notre pays et à notre province, dont nous célébrerons bientôt le centenaire, et que l'Académie ne peut laisser inaperçu.

Il y a bientôt cent ans, notre pays, traité en terre conquise, en butte aux vexations les plus cruelles, courbé sous des lois attentatoires à sa conscience et à sa liberté, épuisé par des sacrifices sans nombre, se leva dans un suprême effort et tenta de secouer le joug de l'oppresseur. *J'ai nommé la Guerre des Paysans.* Ce fut une période agitée, où du sein des campagnes surgirent, dans un superbe élan de foi et de patriotisme, ces soldats inconnus, que les Flamands appelaient « onze jongens » les Wallons « les patriotes » et les Français « les brigands ».

L'amour de la liberté faisait battre leurs cœurs. Il règne en Belgique, dit Auguste Orts, « depuis César, en passant par Artevelde, » d'Egmont et Agneessens, un amour plus chaud et plus populaire » que l'amour des meilleurs princes. A cet amour saint et fervent, » jamais n'ont manqué le sacrifice, le martyre. C'est l'amour de la » liberté, la passion de l'indépendance. »

Loin de moi la pensée d'incriminer ou de dénigrer une nation aujourd'hui amie. La France sut nous rendre des services, et nous avons pour elle, un sentiment de reconnaissance et de respectueuse sympathie. « Ce que nous blâmons, dit l'abbé van Caeneghem, c'est la tyrannie que firent peser momentanément sur nos provinces, certains hommes que tout vrai Français renie, et dont la vraie France eut à souffrir avant nous, et autant que nous. »

L'histoire d'un peuple est toujours de l'histoire, et personne ne me reprochera, je pense, d'applaudir aux efforts d'une nation vaillante, cherchant à recouvrer sa liberté, et d'esquisser en quelques traits, quelques-unes des péripéties du drame héroïque qui s'est déroulé dans notre pays.

—

Plusieurs auteurs, insuffisamment éclairés ou mal renseignés, ont soutenu que la Belgique avait demandé l'annexion à la France.

L'erreur provient de ce qu'ils ont conclu du fait particulier, au général.

Certes, il y a eu des faits de pression officielle, dans ce sens, et ici même, à l'hôtel de ville d'Anvers, une commission municipale s'était, en séance du 22 février 1795, félicitée d'être, enfin, délivrée de la tyrannie.

La vérité c'est que la réunion des deux pays, la France et la Belgique, s'était faite de force, contre le gré de nos compatriotes, à preuve les paroles de Roberjeot, déclarant à de Keverberg, qui avait combattu à ses côtés : « Demandez la réunion ou ne la demandez « pas, vous serez réunis, et l'on dira que vous l'avez demandé ».

Depuis Hugues Capet, il y a plus de mille ans, et plus tard sous les rois de France, Philippe I et ses successeurs, notre puissante voisine avait convoité et attaqué notre pays.

La République ne pouvait faillir à cette tradition.

A peine la réunion de la Belgique à la France, *une, indivisible et toujours triomphante*, fut-elle décrétée, le 9 vendémiaire an IV, que la résistance de nos compatriotes, d'abord sourde et latente, éclata ouverte et au grand jour.

L'*Aristocratie* était écrasée, ruinée par des rançons aussi exorbitantes qu'injustes.

La *Bourgeoisie*, frappée dans ses droits politiques, n'espérait rien de ses maîtres, et refusait les faveurs fallacieusement promises.

Le *Clergé*, ayant à sa tête, Mgr. de Franckenberg, archevêque de Malines, refusant de courber la tête devant les prétentions républicaines, opposa un « non possumus » calme et digne, au commissaire Auger, exigeant de ses membres, un serment de haine à la Royauté.

L'archevêque fut arraché à son siége, conduit à Louvain, et jeté à Kevelaer sur le territoire prussien.

A son exemple, le clergé ne recula pas devant le supplice.

Auguste Orts nous montre le Directoire, à l'instigation de l'avocat De Moor, député des Deux-Nèthes aux Cinq Cents, condamnant tous les prêtres insermentés des neufs Départements Belges, à la déportation.

Dix mille décrets furent ainsi lancés, six cent cinquante atteignirent leurs victimes.

Les *hommes de science* et d'étude furent brutalement frappés par l'arrêté du 4 Brumaire an VI, supprimant l'Université de Louvain.

Quinze ex-présidents et professeurs gémissaient encore un an plus tard dans les prisons de Bruxelles.

Comme si la violence ne suffisait pas, les gouvernants ajoutaient l'ironie à l'outrage. Une page du Moniteur du 15 juillet 1794 nous dit : Un certain Laurent, représentant du peuple à Bruxelles, écrit à la convention :

» Les églises des communes évacuées par les uhlans regorgeaient de » Saints ; ils n'ont pas plutôt recouvré la liberté, qu'ils ont voulu aller » voir la convention nationale à Paris. Je leur ai donné des ciboires, des » calices, des remontrances, des galons, pour faire leur route, et je » te les envoie de suite par la diligence de Maubeuge. Ils méritent de » ta part un accueil d'autant plus gracieux qu'ils sont les précurseurs » de deux millions en numéraire que nous avons imposés sur les ri- » chards de Mons, et qui, demain, feront leurs adieux aux rives » de la Trouille. »

Nulle tradition, nul sentiment intime ne furent respectés : les coutumes, les croyances, les préjugés, les souvenirs, les affections, tout fut foulé aux pieds.

On voulait faire de nous des esclaves ; le Belge ne se courba point sous le joug. L'occasion de la révolte ne tarda pas à naître.

La loi organique sur la conscription, présentée aux Cinq Cents en juillet 1798, votée le 5 septembre et publiée en Belgique le 7 Vendémiaire, an VII, mit le feu aux poudres.

Tous les jeunes gens âgés de 20 à 25 ans devaient faire partie du contingent. Un décret de septembre ordonna une levée de 200 000 hommes.

A l'annonce de cette mesure, les paysans courent aux clochers, pour sonner le tocsin. Ils se réunissent et décident de s'abstenir en masse.

La révolte allait éclater. Elle fut spontanée et terrible. Elle se fit jour dans quelques communes du Département de l'Escaut, d'abord, grandissant dans les cantons de la Dyle, jusqu'à ce que la contagion s'étendit comme une traînée de poudre, et gagna tout le pays.

Le 18 octobre dans l'après-midi, à Rupelmonde, éclata une rixe entre cinq gendarmes et quelques paysans. Ceux-ci eurent le dessus, et, triomphants, ameutèrent leurs concitoyens au son des cloches. Une troupe d'exaltés se rue sur l'arbre de la liberté, l'arrache et le taille en pièces.

Le signal du soulèvement général part du Pays de Waes. Le nombre des enthousiastes augmente, le soir leur troupe est imposante. Ce même jour une rencontre sanglante a lieu à Haesdonck entre chasseurs et ruraux et ouvre les hostilités.

Sous la direction de Kruytenier de Basel et de Tassyns de Haesdonck, « *onze jongens* » marchent en corps d'armée. Une bannière blanche à croix rouge leur sert de drapeau. La devise « Voor God en Vaderland » est leur cri de guerre.

Hulst, Axel, le sas de Gand, Ertvelde, Assenede, Ingelmunster, Lokeren, St.-Nicolas, et cent autres localités de la Flandre, tombent entre leurs mains. En moins de 24 heures, tout le pays entre Termonde et Gand court aux armes, Bruges est menacé, Malines est pris.

Mais, Mesdames et Messieurs, je ne puis m'étendre davantage sur ce sujet si passionnant, si héroïque. Les bornes d'un discours sont autres que celles d'un livre, et je ne puis abuser de votre temps. Je dirai seulement encore que la tactique de nos paysans était mûrement combinée : isoler Bruxelles, Gand et Anvers, et couper leurs communications avec la frontière Française. Ce plan de campagne devait leur assurer plein succès, si héroïsme et courage, eussent été synonymes de victoire. Mais, hélas, mal disciplinés et insuffisamment armés, ayant à lutter contre des forces imposantes et admirablement conduites, nos compatriotes furent décimés. Après une défense héroïque qui dura près de *deux ans*, tout ce qui restait des courageux et intrépides *brigands*, fut battu, détruit, anéanti.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'événement que la Belgique flamande s'apprête à rappeler.

Ceux qui ont succombé sont tombés sous l'étendard de la Patrie,

écrasés mais non vaincus, martyrs de ce noble sentiment qui fait battre les cœurs : la liberté.

« Il est bon, disait, il y a un an, le *Journal de Bruxelles*, à l'apparition d'un livre sur cette matière, en ces temps où des esprits pervers s'acharnent à répandre au sein de nos campagnes des doctrines troublantes et subversives, il est bon de rappeler aux travailleurs les exemples que nous léguèrent en mourant, ceux qui furent nos pères, et dont le sang coule encore dans nos veines. »

Rendons hommage, en passant, à ceux qui ont élevé un monument aux valeureux défenseurs de la Patrie menacée.

Henri Conscience, l'immortel romancier, a, le premier et le mieux, vengé la mémoire de nos pères. « De Boerenkrijg », paru pour la première fois en 1853, fut une protestation et une révélation.

Auguste Orts, après lui, se complait à recueillir, (j'emploie ses propres termes), « à recueillir de petits faits, à citer des noms obscurs, à mettre en grande lumière des actes aux minimes conséquences, afin de rappeler, dans chacun des villages, qu'un coin de la terre natale, baigné du sang de nos pères, est chose deux fois sacrée, et qu'il faut doublement défendre. »

M. Augustin Thys, en 1889, dans « les Conscrits Belges », M. Auguste Snieders, dans « Onze boeren ». M. le chanoine Muyldermans, il y a quelques mois, dans « Sans-culottes et Brigands » ont fait tressaillir la fibre du patriotisme et du souvenir et ranimé les cendres d'un feu qui menaçait de s'éteindre.

M. l'abbé François van Caenegem, tout récemment aussi, en des pages curieuses, admirablement écrites, nous donne une superbe histoire de la guerre des Paysans.

L'antiquité a célébré l'héroïsme des 300 Spartiates ; nos compatriotes — n'en déplaise aux fanatiques des choses et des hommes de la Grèce ancienne — l'abbé van Caenegem nous les montre, de taille égale, sinon supérieure aux soldats de Léonidas.

Notre collègue, M. le Dr C. Bamps, en collaboration avec M. Emile Geeraets, publie aussi dans « l'Ancien Pays de Looz, » une suite d'articles consacrés à la guerre des Paysans dans le Limbourg. Bourrée de documents authentiques, cette relation ne pourra qu'apporter sa belle lumière sur cet événement.

L'Académie Royale d'Archéologie de Belgique ne peut rester indifférente à l'anniversaire de cette épopée nationale.

En son nom, j'invite mes collègues à la célébrer dignement, faisant appel aux chercheurs, aux curieux, pour animer leur zèle, et apporter leur pierre au monument.

Ce faisant, l'Académie ne faillira pas à sa mission, car avant tout, elle est Belge, et rien de ce qui touche la Belgique ne peut lui être indifférent.

SÉANCE ORDINAIRE OU DIMANCHE 25 JUILLET 1897.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure au local de la bibliothèque.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, secrétaire, le chanoine Van Caster, Alph. de Witte, Geudens, De Vriendt, vicomte de Jonghe, de Behault de Dornon, membres titulaires

MM. Bilmeyer et Blomme, membres correspondants régnicoles.

En l'absence du président M. le baron de Vinck de Winnezeele, qui s'est fait excuser, la séance est présidée par M. Alphonse de Witte.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le président annonce le décès de M. le chevalier von Falck, membre honoraire étranger, décédé le 10 juin dernier à Lovrana.

M. le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à l'Académie depuis la dernière séance et présente une analyse succincte des plus importants d'entre eux.

M. Donnet fait en quelques mots la narration succincte des fêtes qui viennent d'être célébrées à Abbeville à l'occasion du centenaire de la Société d'émulation de cette ville et auxquelles il a assisté comme délégué de l'Académie. Ce rapport sera imprimé au bulletin.

M. de Behault de Dornon, lit un intéressant travail dans lequel il récapitule et décrit toutes les découvertes de sépultures franques qui ont été faites dans la province d'Anvers. Cette communication sera insérée dans les Annales.

L'assemblée décide qu'une séance publique sera organisée pour le

dimanche 3 octobre et qu'elle sera suivie d'un lunch. Le bureau est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires d'organisation.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le secrétaire, FERNAND DONNET. — *Le président*, ALPHONSE DE WITTE.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 OCTOBRE 1897.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures dans un des locaux de l'hôtel de ville sous la présidence de M. le baron de Vinck de Winnezeele, *président*.

Sont présents : MM. H. Hymans, *vice-président* ; Fernand Donnet, *secrétaire*, MM. le lieutenant-général Wauwermans, A. Goemaere, chanoine vanden Gheyn, vicomte de Jonghe, van Bastelaer, Max Rooses, Eug. Geefs, Paul Saintenoy, Geudens, H. Siret, de Behault de Dornon, comte de Ghellinck d'Elseghem, membres titulaires.

Se sont excusés : MM. Theunissens, *trésorier*, Alb. De Vriendt, Destrée, Alph. de Witte, Alph Wauters, Arth. Blomme, de Vlaminck.

Le procès verbal de la séance du 13 juin 1897 est lu et approuvé.

Sur la proposition du secrétaire, sont nommés membres correspondants étrangers :

M. Félix Le Sergeant de Monnecave, à Paris.

M. Hans Hildebrand, à Stockholm.

M. le prince Pontjatine, à St -Pétersbourg.

M. le major Rocchi, à Rome, présenté par le lieutenant général Wauwermans, est également élu.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire, FERNAND DONNET. — *Le président*, B^on^ DE VINCK DE WINNEZEELE.

RAPPORTS ANNUELS.

Rapport du Trésorier.

Le dernier compte de l'Académie clôturait par un découvert de

fr. 373.55. Les dépenses de cette année se sont élevées pour frais d'impressions à fr. 3535,80; pour le service de la bibliothèque à fr. 45,50, pour coût de gravures fr. 271,10; pour honoraires du greffier à fr. 400, pour frais de recouvrement des quittances des abonnés à fr. 15.75, pour fournitures et débours d'expédition des publications à fr. 62,25. pour frais généraux à fr. 108,70, soit un total de dépenses de fr. 4812,15.

Par contre les recettes ont donné fr. 1322,59 comme produit des abonnements aux annales de l'Académie et de la vente de diverses brochures et numéros des publications; comme subsides, du Gouvernement fr. 1200, de la Province fr. 600 et de la Ville fr. 600, comme don pour frais de gravures fr. 125 et comme intérêts des fonds placés fr. 527,10 faisant ensemble un total de recettes de fr. 4374,69.

Mais comme les dépenses se sont montées à fr. 4812,15 le décompte final laisse un déficit de fr. 437,46 que forcément nous avons été obligés de combler par la vente d'une pièce de notre fond de réserve. Cette vente a produit fr. 2120,33 de manière que l'exercice de cette année quoique clôturant en déficit, laisse encaisse une somme de fr. 1682,87.

Rapport du secrétaire et du bibliothécaire.

Messieurs,

Il est d'usage qu'à la fin de chaque année votre secrétaire vous fasse un rapport sur les faits les plus saillants qui se sont déroulés pendant l'exercice qui s'achève, qu'il vous récapitule les travaux auxquels vous avez pris part, qu'il vous énumère impartialement les succès ou les mécomptes qui se sont produits et qui nécessairement doivent influencer la marche future de notre compagnie. Il me semble que cette fois nous devrons être unanimes à constater les résultats brillants que nous avons obtenus et que rarement il nous a été donné de clôturer notre compte moral sous des auspices plus heureux.

Et d'abord, Messieurs, arrêtons nous un instant pour payer un juste tribut de regrets à trois de nos membres que la mort cruelle est venue nous ravir pendant le cours de l'année.

M. le chevalier von Falck, membre honoraire étranger, ancien direc-

teur du Musée impérial et royal autrichien pour l'art à Trieste, est décédé le 20 juin à Lourana. Parmi nos membres correspondants étrangers nous avons à déplorer la perte de sir A. W. Franks, conservateur du British Museum, mort à Londres en mai 1897, et du chevalier von Arneth, archiviste général et historien de grand mérite, décédé au mois de juillet à Vienne.

A la fin de l'exercice écoulé deux places de membres titulaires étaient vacantes par suite de décès. Il y a été pourvu dans les délais réglementaires, et vous avez accordé vos suffrages à MM. de Behault de Dornon et Albrecht de Vriendt. Vous avez élu par contre comme membres correspondants régnicoles MM. Joseph Nève et Paul Bergmans, ce dernier en remplacement de M. de Munck, démissionnaire.

M. Van Rijswijck, bourgmestre de la ville d'Anvers, a été proclamé membre honoraire régnicole. Vous avez également accueilli parmi vous plusieurs savants étrangers qui ont été heureux d'apporter à l'Académie le précieux concours de leurs connaissances et de leurs travaux. Ces nouveaux membres correspondants étrangers sont : MM. Carteron, Belisario Montero, Le Sergeant de Monnecove, prince Pontjatine, Hans Hildebrand et major Rocchi.

Le bureau de l'Académie a également subi diverses modifications que le règlement imposait. M. Alphonse de Witte, qui pendant l'année 1896 avait dirigé avec tant de compétence les travaux de notre compagnie, a cédé le fauteuil de la présidence annuelle à M. le baron de Vinck de Winnezeele. Il serait complètement superflu de vous rappeler ici la manière brillante dont le nouveau président a rempli ses délicates fonctions et de vous énumérer les résultats heureux que l'Académie a obtenus, grâce à son active et persévérante intervention. M. Henri Hymans a été nommé vice-président, et ce choix heureux nous permet de présager pour l'exercice prochain une nouvelle période de prospérité. M. Fernand Donnet a été renommé secrétaire.

Les réunions de l'Académie ont régulièrement été tenues aux dates réglementaires dans les locaux de notre bibliothèque, à l'académie royale des beaux-arts. Leur ordre du jour varié et toujours intéressant témoigne éloquemment du zèle que les membres ont mis à nous réserver la primeur de leurs travaux et de leurs recherches.

Nos publications ont également paru régulièrement et vous aurez trouvé dans le Bulletin et dans les Annales la suite des nombreuses

études dont il a été donné connaissance dans nos diverses réunions. Vous me permettrez de vous les rappeler brièvement.

M. Paul Errera nous a entretenu d'un épisode des plus intéressants de l'histoire des luttes religieuses du commencement du XVII^e^ siècle. Sous le titre d'*un contrat social en 1620*, il nous a narré d'une manière fort intéressante toutes les péripéties de l'émigration et de l'établissement sur la côte du Massachusets des puritains anglais. M. Blomme nous a fait part de ses patientes recherches sur *le sculpteur Jacques vanden Baerze, tailleur d'images* du XIV^e^ siècle, dont les œuvres commandent l'admiration. A l'occasion d'une découverte de *poteries acoustiques dans l'église de l'ancien couvent des Récollets* à Anvers, M. Fernand Donnet fournit quelques renseignements au sujet de l'emploi de ces instruments de sonorité dans les monuments de l'antiquité et les églises du moyen âge. M. le chanoine van den Gheyn, nous a fait part de la découverte de *tombeaux polychromes* dans une dépendance de la chapelle du St.-Sang à Bruges; il a avec succès rétabli la vérité archéologique au sujet de ces curieux monuments funéraires.

Dans son discours inaugural, M. le baron de Vinck de Winnezeele nous a parlé de *l'ivoire* et a passé en revue avec un rare succès les phases diverses de l'histoire de la sculpture éburnienne depuis l'antiquité jusqu'au XV^e^ siècle. Il est hautement regrettable que les ressources de l'Académie ne permettent pas la publication de ce travail avec les illustrations qu'il commande. La réputation des chefs-d'œuvres qui constituent *la galerie d'Arenberg*, n'est plus à faire. M. Jos. Nève qui en a spécialement étudié les portraits nous les a décrits avec une rare compétence. M. Napoléon de Pauw utilisant avec succès d'importants papiers de famille a réussi à découvrir et nous a fait part d'une foule de renseignements historiques, biographiques et archéologiques relatifs aux *trois peintres Teniers*.

Dans une courte causerie, M. Arthur Goemaere, nous a entretenu d'un *déboutonnage de statue sous les Pharaons* tandis que M. Edm. Geudens nous donnait lecture d'une étude très documentée sur *le théâtre à Anvers*, en appuyant surtout sur son existence comme œuvre de bienfaisance.

M. Paul Saintenoy a traité avec une indiscutable compétence la question *des clochers à flèches bulbeuses ou à renflements*. Il établit

au moyen d'exemples que c'est pendant le premier quart du XVI^e^ siècle que ce mode de construction fut en honneur dans nos provinces et dans les contrées limitrophes.

Dans une conférence fort instructive et fort intéressante M. Cloquet fait l'histoire et donne la description de la célèbre *abbaye d'Aulne*, dont les ruines si importantes et si intéressantes ont été sauvées de la destruction grâce à l'intervention du gouvernement et grâce à ses soins éclairés.

M. le D^r^ Bamps qui a eu la bonne fortune d'acquérir des *bijoux :* bagues, broches et fébules, récemment découverts à Hasselt, les nous a soumis, pendant que M. Bequet prouvait, en procédant par comparaison, qu'ils appartiennent incontestablement à l'époque carlovingienne. Notre dévoué vice-président, M. Hymans, s'occupa ensuite d'un remarquable *tableau du musée de Francfort*, représentant la descendance apostolique de Sainte Anne et attribué à un peintre du XVI^e^ siècle qui se serait appelé Conrad Fiol. Il croit l'existence de cet artiste purement imaginaire, et ne serait pas éloigné d'attribuer ce tableau au petit fils de Quentin Massys.

M. de Behault de Dornon nous a donné la liste de toutes les découvertes de *sépultures franques faites dans la province d'Anvers* et nous a fourni d'intéressants détails sur l'établissement de ces peuplades dans nos environs.

Il me reste à vous dire encore un mot de la séance publique que nous avons tenue au mois d'octobre dernier à l'hôtel de ville. Vous avez tous pu en constater le succès, et vous aurez sans doute remarqué combien le public s'intéresse de plus en plus à nos travaux, et avec quelle unanimité la presse a bien voulu applaudir à nos efforts. Notre président après avoir récapitulé les travaux de l'année, a su trouver des accents patriotiques pour rappeler à grands traits les phases principales de la lutte sanglante qui naquit, il y a un siècle, et que l'histoire a baptisé du nom de *la guerre des paysans.* M. le chanoine van den Gheyn utilisant les nombreuses observations qu'il avait pu faire pendant ses divers voyages en Italie et ailleurs a exposé ses idées au sujet de *la classification en architecture.*

M. Paul Saintenoy qui depuis longtemps déjà s'est spécialement occupé de l'étude des fonts baptismaux, a ajouté une nouvelle page à ses

travaux antérieurs en décrivant et analysant les *fonts baptismaux margelliformes italiens des premiers siècles chrétiens*.

Enfin votre secrétaire vous donnant lecture d'un chapitre de son étude sur *les cloches chez nos pères*, d'après des documents inédits, fait l'histoire de *Carolus*, l'antique bourdon de la cathédrale d'Anvers.

M. de Witte a eu l'extrême complaisance de suspendre la publication de son importante *Histoire monétaire des ducs de Brabant* pour permettre à M. Alphonse Goovaerts de commencer la publication d'un travail considérable, qui nous donnera l'*histoire complète de l'Amirauté* dans notre pays. Le premier volume de cette œuvre est sur le point d'être achevé.

Je dois également vous signaler quelques notices de moins d'importance qui ont trouvé place dans les bulletins. Ce sont notamment : le *rapport sur le congrès de Gand*, par votre secrétaire, une étude sur *Quentin Clarensone, échevin d'Anvers* par le même, et un travail que M. le lieutenant général Wauwermans a bien voulu nous transmettre et qu'il avait trouvé dans les papiers délaissés par le général Henrard. Notre regretté confrère avait pris pour titre de son discours présidentiel : *Poudre et Salpêtre*, et fournissait ainsi une nouvelle contribution à la série des études si importantes qu'ils avait précédemment publiées sur l'histoire de l'artillerie en Belgique.

Vous me permettrez, Messieurs, de terminer ce rapport succinct, en vous disant deux mots de la bibliothèque dont vous avez bien voulu me confier en même temps la direction.

De ce côté également nous pouvons constater une situation des plus satisfaisantes. Les échanges se continuent réguliers et suivis, et sont immédiatement mis à la disposition des membres qui voudraient les consulter. Nous avons accepté les propositions d'échange qui nous ont été faites par la rédaction du *neuen Heidelberger jahrbucher*, à Heidelberg, par le *museu ethnographico Portugues* à Lisbonne, et par l'université de Lund Les publications de ces nouveaux correspondants ont pris place sur les rayons de notre riche bibliothèque. Mais c'est surtout sur les hommages d'auteur que je dois attirer votre attention. Les listes de réception qui nous sont fournies à chaque séance, nous permettent de juger de leur nombre et de leur importance. De tous les pays, des savants, se font un honneur de nous envoyer un exemplaire de leurs publications nouvelles et de leurs travaux les plus importants.

Du reste les principaux de ces envois vous sont encore connus par le compte rendu analytique que j'ai eu l'honneur de vous communiquer à chaque séance et qui vous permet d'être sommairement renseignés sur les publications nouvelles qui pourraient vous intéresser plus directement.

De tous les travaux qui ont été publiés dans nos annales cinq tirés à part ont été déposés à notre bibliothèque. Cette mesure permettra aux membres de les consulter plus facilement et plus commodément et offrira également l'avantage de mettre en une fois à votre disposition une œuvre complète dont souvent les diverses parties étaient disséminées dans plusieurs livraisons.

Je m'arrête ici, Messieurs. Je vous ai fourni dans ses grandes lignes l'analyse de nos travaux pendant l'année écoulée et les quelques renseignements qui j'ai eu l'honneur de vous soumettre, vous convaincront, je l'espère, de la prospérité toujours croissante de notre académie et des différents services qui en dépendent.

Anvers, le 5 décembre 1897.

Le Secrétaire,
Fernand Donnet.

Depuis la dernière séance les ouvrages suivants sont parvenus à la bibliothèque de l'Académie.

1° HOMMAGES.

Van Houcke en Sleypen. Ambacht van den metselaar.

Ramón Font. Episcopologia Ampuritano.
A la mémoire de Monsieur François Baeckelmans.

A. Blanc. Allocution prononcée à l'occasion du mariage de M. Roger Vallentin du Cheylard.

Emile Hublard. Lettre à MM. les président et membres du cercle archéologique de Mons.

Alph. de Vlaminck. L'ancienne halle à la viande de Termonde.

Ernest Matthieu. L'instruction obligatoire en Belgique sous l'ancien régime.

Comte d'Auxy de Launois. Rapport sur les fouilles de Montigny-lez-Lens.

Fernand Donnet. Compte rendu analytique. Avril et juin.
Ramon O'Callaghan. Los codices de la catedral de Tortosa.
A. de Behault de Dornon. Quelques mots à propos des canons historiques de Nivelles.
A. Goemaere. Un déboulonnage de colonne au temps des Pharaons.
Th. Smekens. Biographie de François Clément Baeckelmans.
A. Blomme. Edouard Bouwens.
Edm. Geudens. De geldwaarde in de geschiedenis.
Elof Tegnér. Lunds Universiteit.
Alphonse Wauters. Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique. Tome IX.
Id. Quelques mots sur André Vésale.
Id. La grand'place de Bruxelles.
Id. Bernard van Orley et Michel Coxie.
Id. David Teniers et son fils.
Id. Sur une tenture de tapisseries de Bruxelles.
Id. Les fondeurs en cuivre à Bruxelles.
Id. A propos de la ville de Léau.
Id. Une ancienne description de la ville de Léau.
Id. De l'emploi des termes style gothique et style ogival.
Id. De l'usage de la pierre et de la brique en Brabant au moyen âge.
Id. Notes bibliographiques.
Felix Hachez. Les œuvres de Jean Le Maire de Belges.
Id. Griefs du chapitre de Ste-Waudru.
Id. Hugues Capet et ses enfants Hainuyers et Brabançons.
Id. La littérature du sacrilège de Cambron.
J. Th. de Raadt. De waarheid over den goedendag.
Id. Une paix du sang relative au meurtre de Philippe van der Elst.
Id. De goedendag.
Maurice Bekaert. Une confrérie flamande à Florence.
Comte de Marsy. Jean Crignon facteur d'orgues à Mons.
Id. Les dalles tumulaires de la Belgique.
H. Hymans. Un maître énigmatique.

Fernand Donnet. Compte rendu analytique ; juillet 1897.

Dr A. Kums. Les choses naturelles dans Homère.

Alph. de Vlaminck. La monnaie et les sceaux communaux de Termonde.

Christian Eckert. Der froubote im mittelalter.

Adam Henkel. Friedrichs der Grossen annaherung an England.

Wilh Kalbfleisch. Die realien in dem altfranzosischen Epos.

Josephus Koehm. Questiones Plautinæ Terentianœque.

Wilhelm Reuss. Die dichterische Personlichkeit.

Christian Waas. Die quellen der Beispiele boners.

Gustav Heyer. Die standesherrn des grossherzogtums Hessen.

Bernhardt Stade. Die Enstehung des volkes Israel.

Otto Behaghel. Schriftsproche und numdart.

Fernand Donnet. Une commande de l'abbaye de Zwyveke à l'orfèvre Melyn.

Joseph Destrée. Musées royaux du parc du cinquantenaire. Guide du visiteur.

Vicomte B. de Jonghe. Les monnaies frappées à Bois le Duc par Albert et Isabelle.

Id. Un cinquième d'écu de Philippe II frappé à Arras en 1582.

Félix Hachez. Voyage de François Vinchant en France et en Italie.

Vilelmus Lundström. Eranos. Acta philologica Suecana.

J. Kaisin. Rapport sur les fouilles faites à Rognée.

Dr C. Bamps. Note sur les sceaux des corporations de Hasselt.

L. Gilliodts van Severen. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Furnes.

Dr Kernkamp. De Regeeringe van Amsterdam.

Alphonse de Witte. Notes sur les monnaies des Etats Belgiques Unis.

Oscar Almgren. Studien über Nordeuropaïsche fibelformen.

Th. M. Fries. Bedrag till en lefnadsteckning ofver Carl von Linné.

Carl Hallendorff. Bidrag till det Stora nordiska krigets förhistoria.

Iven Löuborg Adam of Bremen.

Erik Staaf. De origine gentium patriciarum.

Holger Rosman. Rasmus Ludvigsson som genealog.

Per Odelberg. Sacra Carnithia, Sicyonia, Phliasia.

Louis Stroobant. Notes sur le système pénal des villes flamandes.
Id. Het hertogdom Turnhout in 1753.
Edm. Geudens. Le spectacle, institution de bienfaisance à Anvers.
de Behault de Dornon. Les sépultures franques de la province d'Anvers.
Abbé Roland. Orchimont et ses fiefs. Supplément.

2e ECHANGES.

Gand. Koninklijke vlaamsche academie voor taal en letterkunde.
Jaarboek; 11e j.
Verslagen en mededeelingen, Maart, April, Mei, Juni, Juli.
Id. Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie. 5e année, nos 4 et 5.
Bruxelles. Précis historiques 1897, nos 8, 9, 10 et 11.
Id. Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique, tome XI, nos 6, 7 et 8.
Anvers. Ons volksleven, 9e jaarg., 4e, 5e, 6e en 7e afleveringen.
Bruxelles. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
Règlements et documents 1896.
Id. Bulletin; 67e année, nos 6, 7 et 8.
Id. Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'académie royale de médecine de Belgique, tome XV, 1r fasc.
Id. Annales de la société d'archéologie de Bruxelles, tome XI, livr. III et IV.
Malines. Cercle archéologique. Bulletin. Tome VII, 1r fascicule.
Bruxelles. Société royale belge de géographie.
Bulletin, 21e année, nos 4 et 5.
Id. Revue belge de numismatique, 53e année, 4e livraison.
Hasselt. L'ancien pays de Looz, 1e année, nos 11 et 12.
Mons. Cercle archéologique. Quarantième anniversaire de sa fondation.
Id. Annales, tomes XXVI et XXVII.
St-Nicolas. Annales du cercle archéologique du Pays de Waas, tome XVI, 2, 3 et 4 livraisons.
Huy. Cercle Hutois des sciences et beaux-arts. Annales. Tome XI, 2e livraison.

Termonde. Cercle archéologique Annales. Tome VI. 4e livraison.

Bruxelles. La gazette numismatique.
2e année. N° 2.

Arlon. Institut archéologique de Luxembourg. Annales, Tome XXXII.

Bruges. Annales de la société d'émulation. Tome IX. Livr. 2 et 3.
Tome X. Livr. 1-3.

Charleroi. Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique. Tome XXI.

Amsterdam. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
Jaarboek. 1896.
Verslagen en mededeelingen. 12e deel. Register op de verslagen en mededeelingen. Deel I-XII.
Prijsvers.

Rome. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei.

Naples. Società reale di Napoli. Rendiconto.
Ann XI. Aprile e Maggio.

Paris. La correspondance historique et archéologique. Nos 43, 44, 45, 46 et 47.

Poitiers. Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
Tome IX. 1r trimestre.

Paris. Polybiblion, partie technique. Tome LXXXI. 8e, 9e 10e et 11e livraisons.
Partie littéraire. Tome LXXV. 2e, 3e, 4e et 5e livraisons.

Périgueux. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord. Tome XXIV, 4e et 5e livraisons.

Metz. Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie Lorraine. 8e année, 2e partie.

Leipzig. Abhandlungen der philologisch historischen classe der königl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften. Band XVII.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel, tome XXXI, fascicule 3, 4, 5 et 6.

Landshut. Verhandlungen des historischen vereines für Niederbayern. XXXIII band.

Munich. Monatschrift des historischen vereins von Oberbayern. VI jahrg. Nos 7/9, 10.

Metz. Mémoire de l'Académie de Metz. XXVe année.

Bonn. Jahrbucher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande. Heft 101.

Nurenberg. Abhandlungen der naturhistorischen gesellschaft. X band, V heft.

Lisbonne. O archeologo portogues ; vol. III. Nos 3, 4, 5 et 6.

Copenhague. Mémoires de la société royale des antiquaires du Nord ; 1896. Nouvelle série.

Id. Aarboger for Nordisk Oldkyndighed og historie. II R, 11 B, 3 et 4 H ; et 12 B, 2 et 3 H.

Id. Nordiske fortidsminder.

U. Kninu. Starohrvatska prosvjeta glasilo hrvatskoga Starinarskog druztva. God III, br. 2.

Stockholm. Sveriges offentliga bibliothek.
Accessions katalog 11.

Vienne. Kaïserliche Akademie der Wissenschaften. Archiv., 83 bands. 2 hälfte.
Fontes, II abt, 49 bands. 1 h.
Sitzungsberichte. Band 134-135.

Id. Geschichte der gundag und der weksamkeit der Kaïserliche Akademie der Wissenschaften.

St.-Pétersbourg. Commission Impériale archéologique. Comptes-rendus de la commission. Années 1891, 1892, 1893 et 1894.

Id. Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie. Nos 13 à 20.

Palma. Boletin de la Sociedad archeologica Luliana. Julio et Agosto, septembre, octobre et noviembre 1897.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde. Deel XXXIX. Afl. 6.
Verhandelingen. Deel L. 3e stuk.
Notulen van de algemeene en bestuurs vergaderingen. Deel XXXV. Afl. 1 en 2.

3e CATALOGUES.

Stuttgart. Antiquitäten Zeitung.
No 31, 33, 37 et 42.

Leipzig. Sammler Börse.
N° 24.
Id. Karl W. Hiersemann. Garten architektur. — Ecclesiastical architecture. Ethnographie und prähistorick.
Id. Buchhandlung Gustav Fock. Kunstarchäologie.
La Haye. Martinus Nyhoff. N° 278 et 281.

Compte rendu analytique des ouvrages parvenus à l'Académie depuis la dernière séance.

Messieurs,

Parmi les nombreux ouvrages parvenus à la bibliothèque de l'Académie depuis le dernier compte rendu que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, il en est un certain nombre sur lesquels vous me permettrez d'attirer un instant votre attention.

Voici d'abord dans la 6e livraison du *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, un travail de M. Ch. Piot, sur les marchands aventuriers à Anvers. Il s'agit d'une compagnie de négociants étrangers, complètement indépendante du gouvernement des Pays-Bas, et dirigée par un gouverneur de nationalité anglaise. Cette société s'occupait surtout de spéculations financières, d'exportations de marchandises, et également de propagande en faveur de la religion réformée Plus d'une fois les marchands anglais intervinrent activement dans les affaires politiques du pays. Cette association autrefois très prospère, périclita à la fin du XVIe siècle, et, vers 1585, elle disparut complètement de la place d'Anvers.

Parmi les manuscrits étudiés dans les bibliothèques anglaises par MM. de Flou et Gaillard, et analysés par eux dans les *Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, il y a lieu d'en signaler un certain nombre qui offrent un intérêt direct pour l'histoire du pays, notamment : un recueil d'inscriptions funéraires de l'église St.-Rombaut à Malines ; le livre de raison de la famille de Boisschot ; l'histoire du monastère de St -Jacques sur Caudenberg ; plusieurs chartes et

documents se rapportant, à l'église St.-Bavon, à Gand, et à des périodes diverses de l'histoire de Bruges, etc.

M. le Dr D. Ramon O'Collaghan. nous envoie sous le titre de *La Codices de la Catedral de Tortosa*, une notice historique et le catalogue descriptif de la bibliothèque de la cathédrale de Tortosa ; celle-ci est presque entièrement composée de précieux manuscrits des XIIIe et XIVe siècles.

Notre confrère M. de Behault de Dornon qui s'est appliqué à étudier les premières phases de l'histoire de l'artillerie dans nos provinces et qui a décrit les plus anciennes bouches à feu existant encore, entr'autres à Edimbourg, Gand, Diest et Thuin, nous envoie maintenant *Quelques mots à propos des canons historiques de Nivelles*. Ces canons qui aujourd'hui n'existent plus, ont joué un grand rôle dans cette antique petite cité. Ils ont eu il est vrai des successeurs, mais ceux-ci ne rappellent que vaguement la puissance de leurs redoutables ancêtres qui avaient nom : *Rif-tout-dju*, *l'inradji* et *l'Espontaul*.

L'ancienne Halle à la viande de Termonde a trouvé un historien autorisé en M. Alph. de Vlaminck. Celui-ci après nous avoir donné d'intéressants détails sur la corporation des bouchers, nous apprend que c'est aux Pâques, en l'an de grâce 1293, que ceux-ci s'établirent dans leur local pour y demeurer pendant près de six siècles consécutifs. D'après les comptes communaux, il nous décrit l'ancien bâtiment, et nous fait assister à ses reconstructions et restaurations successives.

M. Ernest Matthieu vient de publier de fort intéressants détails sur *l'instruction obligatoire en Belgique sous l'ancien régime*. Le développement de l'instruction primaire fut le fait du clergé, des communes et des particuliers ; aucune loi ou ordonnance émanant de nos souverains ne réglementa spécialement cet objet Les conciles provinciaux et les synodes rendirent obligatoire la fréquentation des écoles et des catéchismes ; diverses administrations communales imitèrent cet exemple, et prirent des mesures pour forcer les parents à envoyer leurs enfants aux écoles dominicales.

Don Ramon Font veut bien nous faire parvenir un ouvrage intitulé *Episcopologio Ampuritano*. C'est l'histoire descriptive et archéologique de l'antique cité d'Ampurios, de sa population et de sa destruction.

M. Victor Van der Haeghen, dans le bulletin de *la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, prouve à son tour l'entière fausseté du livre

de la corporation des peintres gantois, qui est de fabrication toute moderne, et qui malheureusement avait déjà été aveuglement acceptée et utilisée par Félix De Vigne et De Busscher. En faisant cette constatation M. Van der Haeghen se trouve tout à fait d'accord avec M. Alph. Wauters qui, il y a quelques années déjà, avait découvert et fait connaître la fausseté de ce recueil artistique.

Dans une ancienne relation sur Madagascar, faite en 1650 par un missionnaire français, le P. Nocquart, et publiée par *La correspondance historique et archéologique*, nous lisons, que parcourant les rivages de l'île, le religieux rencontra une vieille femme. Celle-ci raconta qu'elle avait entendu il y a longtemps un capitaine de vaisseau flamand, nommé Abbartan, qui avait enseigné aux indigènes les principes de la religion catholique. Ce marin avait avec quatorze soldats abordé à la côte à la suite d'un naufrage. Ils attendirent pendant six ans une occasion de pouvoir se rembarquer.

L'Académie royale flamande, continue l'impression de ses vocabulaires illustrés des termes de métier. Cette fois ce sont MM. van Houcke et Sleypen qui publient les termes techniques et donnent des explications sur tout ce qui se rapporte au métier des maçons, *den ambacht van den metselaar*.

Un document que publie *Le boletin de la sociedad arqueologica Luliana*, prouve que dès longtemps déjà, un peu partout en Europe, les peintres se réunissaient en des gildes spéciales. C'est ainsi que fut fondée en 1486 à Palma, l'association des peintres dont les statuts existent encore.

Dans *Le bulletin du cercle archéologique de Malines*, M. Stroobant publie des notes sur le système pénal des villes flamandes du XV^e^ au XVII^e^ siècle. L'auteur a parcouru les archives de nombre de localités de notre pays ; il a consulté beaucoup d'ouvrages spéciaux, et il est ainsi parvenu à recueillir pour chaque ville un peu importante du pays flamand de nombreuses et intéressantes indications relatives aux supplices, aux prisons, aux usages judiciaires de chacune de ces localités ; il s'occupe également dans cette revue du régime du Steen d'Anvers et nous parle des prisonniers qui y furent enfermés.

Les *Verslagen en mededeelingen der koninklijke akademie van wetenschappen* à Amsterdam ont accueilli un travail de notre compatriote M. Paul Fredericq, intitulé *de geheimzinnige Ketterin Bloe-*

maerdinne. C'est l'histoire aussi complète que le permet la rareté des documents d'une hérésiarque du XIII^e^ siècle, Heilwige Bloemaert, connue sous le surnom de Bloemardine et décédée à Bruxelles, sa ville natale, vers 1336. Ses doctrines qui avaient obtenu la faveur de nombreux adhérents, furent combattues par le célèbre Jean de Ruusbroec.

Parmi les envois qui viennent de nous être faits par la *Société royale des antiquaires du Nord*, à Copenhague, nous devons avant tout signaler une publication de grand format, illustrée de spendides planches, et ayant pour but de vulgariser les découvertes d'objets appartenant aux quatre périodes de l'âge de bronze, telles qu'elles ont été déterminées par le D^r^ Muller.

A signaler également un ouvrage luxueusement édité par l'*Université de Lund* à l'occasion de l'anniversaire jubilaire du roi Oscar II, donnant de minitieux détails sur l'organisation et les installations de cet établissement scientifique.

Notre confrère, M. Alph. Wauters, le savant archiviste de la ville de Bruxelles, nous envoie tout un lot de publications. Il en est plusieurs dont nous avons déjà rendu compte lors de leur apparition dans diverses revues.

Signalons toutefois encore le tome IX de la *table chronologique des chartes et diplômes imprimés de Belgique*, travail considérable, qui témoigne de nombreuses et patientes recherches. Puis divers travaux relatifs *à la ville de Léau*, et à ses origines; *aux fondeurs en cuivre à Bruxelles*, *aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, au célèbre chirurgien bruxellois André van Wesele ou Vesale, sa famille et sa demeure, etc.

M. Maurice Bekaert, dans une plaquette intitulée: *Une confrérie flamande à Florence*, donne d'intéressants détails sur cette institution que les flamands unis aux Allemands fondèrent au XV^e^ siècle dans une des chapelles de l'église de la « Santissima Annuziata », sous le vocable de Ste-Barbe et St.-Quirin.

Parmi les brochures envoyées par notre confrère M. de Raadt, il en est une qui offre un intérêt spécial pour notre histoire locale, c'est la relation de *la paix du sang relative au meurtre de Philippe van der Elst*. La victime, fils du chevalier Gerard, seigneur de Cleydael et Aertselaer, fut tuée au commencement du XV^e^ siècle par plusieurs assassins ayant à leur tête Guillaume de Ranst. La duchesse Jeanne choisie comme arbitre, prononça sa sentence le 16 janvier 1403, et

condamna les coupables à aller en pélérinage à Rome, à payer une amende, etc.

En 1322, un juif converti mutila des peintures pieuses dans l'*église de l'abbaye de Cambrai*. Ce sacrilège donna lieu à nombre de publications de diverse nature. C'est la littérature relative à ce fait célèbre que M. Félix Hachez catalogue et explique avec plein succès.

Dans une autre brochure il analyse un manuscrit du commencement du XV^e^ siècle donnant la chanson de geste de Hugues Capet. Ce héros, petit fils d'un boucher de Paris, avant de devenir duc d'Orleans, puis roi de France, avait séjourné dans notre pays. Il en fut expulsé à la suite de ses succès amoureux, et s'il faut en croire la chanson, il aurait laissé en Hainaut et Brabant au moins une dizaine de bâtards.

Mais le plus important envoi qui nous a été fait, émane de *la Commission impériale archéologique de St.-Petersbourg*. Dans une série de volumes in-folio richement illustrés, cette société donne le compte rendu de toutes les fouilles faites sur toute l'étendue de l'immense empire des Czars, ainsi que la description raisonnée et détaillée des nombreuses antiquités de tous genres qui ont été exhumées. D'autres volumes sous le titre de *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, nous initient à une foule de travaux archéologiques offrant un intérêt capital pour l'histoire, les mœurs et les antiquités de la Russie.

Notre confrère, M. le comte de Marsy, dans une plaquette intitulée *Les dalles tumulaires de la Belgique*, analyse les plus récentes publications ayant trait à ce sujet ; il les résume et les condense d'une façon fort heureuse.

Un de nos concitoyens, M. le D^r^ Kums, vient de publier un fort curieux ouvrage intitulé : *Les choses naturelles dans Homère*. L'auteur étudie le grand poëte grec à un point de vue tout special. Il a recherché dans son œuvre tous les détails épars se rapportant aux choses naturelles : phénomènes météréologiques, histoire naturelle, analyse des sentiments, choses médicales, etc. Puis, rassemblant ces détails, et les commentant avec beaucoup de justesse, il en vient à conclure qu'il faut admirer grandement chez Homère la justesse et la profondeur de son système d'observation, sa sensibilité si vraie et si délicate, et l'universalité de ses connaissances. L'Illiade et l'Odyssée n'avaient jamais été étudiés à ce point de vue si original, et il y a lieu de féliciter M. le D^r^ Kums du résultat concluant auquel il est arrivé.

M. de Vlaminck continue ses études si documentées sur l'histoire de Termonde. Cette fois, il s'occupe *de la monnaie et des sceaux communaux* de cette ville. D'après lui, il est prouvé, qu'au commencement du XIV^e^ siècle, il existait à Termonde une forge monétaire en pleine activité. Quant au sceau, il regrette de voir que l'ancien qui portait une tour a été abandonné, et remplacé par un autre appartenant à une famille étraugère, les Bethune.

Pour la vulgarisation des textes primitifs on est souvent arrêté par a difficulté d'attribuer une valeur exacte aux anciennes monnaies. Notre confrère M. Geudens s'efforce d'obvier à cet inconvénient dans sa brochure *de Geldwaarde in de Geschiedenis*. Il procède par comparaison, et tâche d'établir la valeur d'usage de la monnaie ancienne, en indiquant ce qu'aujourd'hui on pourrait se procurer pour une somme d'argent dépensée il y a quelques siècles; après avoir établi ce point, il en déduit mathémathiquement la valeur de la monnaie elle-même.

Nous ne pouvons que vivement féliciter notre confrère M. le D^r^ Bamps, du succès si mérité qu'obtient sa publication mensuelle : *l'ancien pays de Looz*. Il est parvenu à réunir autour de lui toute une groupe d'historiens de valeur, et il réussit ainsi à faire paraître dans sa revue des séries d'articles aussi variés que substantiels, précieuse contribution pour l'histoire ancienne du Limbourg.

Plusieurs notices sont à signaler dans les deux derniers volumes des *Annales du cercle archéologique de Mons ;* citons rapidement au courant de la plume les notices sur Wiers, Noirchain, Virleles etc., les les annales de l'abbaye de St.-Ghislain par M. Poncelet, etc.

M. Félix Hachez vient de publier dans le *Bulletin de la société royale de geographie*, un important manuscrit de l'analyste Vinchant. Celui-ci en de nombreux détails, décrit minutieusement le voyage qu'il fit en 1609 et 1610 en France et Italie. Cette relation abonde en renseignements piquants, en descriptions archéologiques, et en souvenirs historiques précieux.

Pour nous qui sommes malheureusement privés d'une des ressources les plus attrayantes de l'archéologie, celle des fouilles, nous ne pourrons lire qu'avec envie, et applaudir aux heureux résultats de celles qui récemment ont été pratiquées au lieu dit Péruwez à Rognée, et que M. J. Kaisin nous expose en détail dans son rapport.

M. Emile Tandel avec autant de patience que d'érudition ne se lasse pas de fournir des contributions incessantes à l'histoire du Luxembourg. C'est ainsi que de nouveau, dans le XXXII^e^ volume des *annales de l'institut archéologique* du Luxembourg, il présente d'intéressants détails sur les usages, coutumes et légendes de sa province natale, sur l'orthographe luxembourgeoise, sur les archives d'Aubel et de Garcy, etc. etc.

M. le D^r^ Bamps s'adonne avec non moins d'autorité à l'histoire de sa cité natale, et les nombreuses publications qu'il a déjà éditées ont apporté un contingent précieux aux études relatives à la ville de Hasselt. Il nous envoie dans ce même ordre d'idées, une nouvelle note illustrée sur les *sceaux des corporations de métiers de la ville de Hasselt au XVI^e^ siècle.*

Une étude qui offre un puissant intérêt pour l'histoire de l'origine de l'imprimerie, est celle que M. Gilliodts van Severen a entreprise dans les *Annales de la société d'émulation* de Bruges, et qui a trait à l'œuvre du prototypographe brugeois, Jean Brito. Après avoir passé en revue les travaux antérieurement consacrés à la même question, il fait connaître une foule de documents inédits. Sa conclusion que l'on peut déjà présumer tendra sans aucun doute à faire de Brito un des premiers propagateurs de l'imprimerie dans nos provinces.

La question si controversée du *goedendag* et de l'authenticité des fresques de la *Leugemeete* n'est pas encore près d'être clôturée. La *Société d'histoire et d'archéologie de Gand* vient de nouveau de consacrer à cette controverse une séance animée, dont le compte-rendu se trouve dans son dernier bulletin. Comme on nous annonce sur le même sujet un travail de M. van Duyse et un second de M. le baron Béthune, et comme, sans aucun doute, M. van Malderghem, de son côté, devra répondre à ses adversaires, nous pouvons nous attendre sur ce point à de nouvelles études et à de nombreuses discussions.

Dans une courte, mais substantielle brochure, notre érudit confrère, M. de Witte, nous présente toute une série de *Notes sur les monnaies des Etats Belgique Unis.* Ces intéressants détails qu'il fournit sur le monnayage de cette époque, extraits des archives du royaume, sont fort complets et éclairent complètement ce point de l'histoire monétaire de notre pays.

Nous terminerons ici ce rapide aperçu qui pourra vous donner une idée de quelques-unes des principales publications, que nous avons cru devoir vous signaler parmi les nombreux envois qui ont été faits à notre bibliothèque.

Anvers, 5 décembre 1897.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

II

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1898.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: [1]

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

[1] Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 DÉCEMBRE 1897.

La séance s'ouvre à 1 heure dans le local de la bibliothèque de l'Académie, sous la présidence de M. le baron de Vinck de Winnezeele, *président*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire*, Theunissens, *trésorier*, le lieut[t] général Wauwermans, Goemaere, le chanoine van Caster, Geudens, vicomte de Jonghe, Albrecht De Vriendt et Destrée.

Le procès verbal de la séance du 3 octobre est lu et approuvé sans observations.

M. Hymans, *vice-président*, en vertu des prescriptions réglementaires, devant occuper la présidence pendant l'année 1898, il y a lieu de procéder à l'élection d'un vice-président.

M. Donnet est élu à l'unanimité moins une voix, vice-président pour l'année 1898.

M. L. Theunissens est renommé trésorier par acclamation.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Le secrétaire, FERNAND DONNET.

Le président, HENRI HYMANS.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 1897.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure dans le local de la bibliothèque de l'Académie, sous la présidence de M. le baron de Vinck de Winnezeele, *président*.

Sont présents : MM. Fernand Donnet *secrétaire*, Theunissens, *trésorier*, le lieut[t] général Wauwermans, Goemaere, le chanoine van Caster, Geudens, vicomte de Jonghe, Albrecht De Vriendt et Destrée, membres titulaires.

MM. Van Wint, Comhaire, Bilmeyer et Blomme, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés : MM. Hymans, *vice-président* ; comte van der Straeten Ponthoz, Errera, comte de Ghellinck d'Elseghem, Alph. de Witte, J. Nève.

Le procès verbal de la séance du 25 juillet est lu et approuvé sans observations.

MM. le Sergeant de Monnecove, prince Pontjatine et major Rocchi remercient l'Académie de les avoir nommés membres correspondants étrangers.

M. Fernand Donnet présente les rapports annuels qu'il a dressés en sa double qualité de secrétaire et de bibliothécaire. Ils sont approuvés et seront insérés au bulletin.

M. L. Theunissens, trésorier, rend compte de sa gestion financière pendant l'année écoulée.

Les dépenses se sont montées à	fr.	1812,15
et les recettes à	»	1374.69
Soit un déficit de		437,16

dans lequel doit être compris le déficit de l'exercice précédent qui se montait à fr. 373,55.

Des remerciments sont votés au trésorier.

M. Edm. Geudens donne lecture de la seconde partie de son travail sur le théâtre à Anvers, considéré comme œuvre de bienfaisance. Cette intéressante communication paraitra aux annales.

M. Donnet donne quelques détails au sujet du bâtiment du théâtre lorsqu'il servait encore de *pand* ou galerie de vente pour les tapissiers.

M. Destrée décrit un ancien oliphant en ivoire avec embouchure latérale appartenant au musée de Dresde. Il montre dans les sculptures usitées pour l'ornement de ce genre d'objets, l'influence des règles artistiques importées d'Orient à Byzance, puis implantées en Allemagne. D'après lui tout l'ivoire employé au moyen âge en Europe ne provenait pas de l'Inde, mais de l'Afrique.

A l'appui de cette assertion. M, Donnet fournit quelques renseignements sur l'importation de l'ivoire à Anvers au XVI^e^ siècle ; il était toujours de provenance africaine.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

Fernand Donnet. — Henri Hymans.

Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance.

I° HOMMAGES D'AUTEURS.

Eugène Soil. Tournai en 1701.
Id. Emile Desmazières.
Id. Justin Bruyenne.
Id. Le chanoine Huguet.
Id. Bague en or trouvée à Tournai.
Id. En Bretagne.
Chanoine van Caster. Malines. Guide illustré.
Id. Vente du refuge de l'abbaye de St.-Hubert.
Id. Document relatif à l'ancien monastère de Bethanie.
Paul Bergmans. Rapport sur le congrès de Malines.
Id. Le deuxième congrès bibliographique de Bruxelles.
Alfred Bequet. Cimetière franc de Pry.
Vallentin du Cheylard. Du florin du poids de Piemont.
Id. L'atelier Delphinal de Piégon.
Vicomte B. de Jonghe. Petit gros à l'écu aux quatre lions.
Napoléon de Pauw. La cour d'appel de Gand depuis cinq siècles.
A. Bazin. L'alimentation à Compiègne.
Bⁿ de Bonnault. Le camp de Compiègne.
Abbé Th. Lefèvre. Notice historique sur le canton de Bernaville.
A. Hollestelle. Geschiedkundige beschrijving van Tholen en omstreken.
Cuvelier & Huysmans. Toponymische studie over de oude en nieuwe plaatsnamen der gemeente Bilsen.
Dr P. Tack. Proeve van oud nederfrankische grammatica.
Fr. de Potter. Vlaamsche bibliographie.
Clément Lyon. Le poète François Coppée.
Edm. Geudens. Le spectacle, institution de bienfaisance.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 36e année. Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Id. La Gazette numismatique. 2e année. Nos 3, 4 et 5.

Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXVI. 4e livr.

Bruxelles. Précis historiques. Tome XLVI. N° 12, et tome XLVII. Nos 1 et 2.

Id. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 67e année. Nos 9, 10, 11 et 12.

Id. Annuaire 1898.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 5e année. Nos 6 et 7.

Id. Inventaire archéologique. Fasc. III et IV.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XI. Nos 9, 10 et 11.

Id. Id. Tables alphabétiques. Vol. I à XX de la 3e série.

Bruges. Annales de la Société d'émulation. Tome XLVIII, 4e livraison.

Bruxelles. La biographie nationale. Tome XIV, 2e fascicule.

Id. Revue belge de numismatique. 54e année, 1e livraison.

Tournai. Annales de la Société historique et archéologique. Tome 2.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 2e année. Nos 3 et 4.

Nivelles. Annales de la Société archéologique de l'arrondissement. Tome VI. 2e livraison.

Malines. Cercle archéologique. Bulletin. Tome VII.

Bruxelles. Recueil des ordonnances des Pays-Bas Autrichiens. Tome IX.

Tongres. Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg. Tome XVII. 1r fascicule.

Bruxelles. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 21e année. N° 6.
Namur. Annales de la Société archéologique.
Tome XXI. 3e livraison.
Id. Id. Rapport 1896.
Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Id. Archives liégeoises. 1e année. N° 1.
Id. Bulletin. Tome X. 2e partie.
Id. Chronique. Nos 1 à 6.
Gand. Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie. Juni/December.
Bruxelles. Annales de la Société d'archéologie.
Tome XII. 1e livraison.
Poitiers. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. Tome IX.
2e trimestre.
Paris. Polybiblion. Partie littéraire. Tome LXXX. 6e livraison et tome LXXXII. 1e livraison.
Id. Id. Partie technique. Tome LXXXI. 12e livraison, et tome LXXXIV. 1e livraison.
Id. La correspondance historique et archéologique.
4e année. N° 48.
Périgueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XXIV. 6e livraison.
Limoges. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome XLV. 1e et 2e livraisons.
Chambery. Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Tome XXXV.
Caen. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres. 1896.
Paris. Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. Année 1896. Nos 1, 2, 3 et 4.
Id. Section des sciences économiques et sociales. Année 1896.
Id. Bulletin archéologique. Année 1896. 1e et 2e livraisons.
Bordeaux. Société archéologique.
Tome XX. 3e et 4e fascicules, et XXI 1e et 2e fascicules.

Le Havre. Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1895. 3e et 4e trimestres 1896. 1r et 2e trimestres.

Toulouse. Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres. Tome VIII.

Cambrai. Mémoires de la Société d'émulation. Tome L.

Evreux. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure. Ve série. Tome IV.

Dunkerque. Bulletin de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1896. 2e fascicule et 1897, 1r fascicule.

Paris. Société nationale des antiquaires de France. Bulletin 1895.

Id. Mémoires. Tome V. 6e série.

Lyon. Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts. 3e série. Tome IV.

Dijon. Mémoire de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Tome XII.

Paris. Annales du Musée Guimet.

Revue de l'histoire des religions. Tome XXXIII. No 3. Tome XXXIV. Nos 1, 2 et 3. Tome XXXV. Nos 1, 2 et 3.

Nancy. Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine. Tome XLVI.

Id. Mémoires de l'Académie de Stanislas. Tome XIV.

Compiègne. Société historique. Procès-verbaux. V. 1896.

Toulouse. Société archéologique du midi de la France.

Bulletin. Nos 17, 18 et 19.

Mémoires. Tome XV. 2e livraison.

Orléans. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin tome XI, Nos 158 et 159.

Montpellier. Académie des Sciences et lettres. Mémoires de la section des lettres. Tome I, Nos 5, 6, 7.

Beaune. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires 1895.

Rouen. Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, belles lettres et Arts. Année 1895-1896.

Roubaix. Mémoires de la Société d'émulation. 3e série. Tomes III et IV.

Dijon. Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles lettres. 4e série. Tome V.

Nimes. Mémoires de l'Académie. Tomes XVIII et XIX.
Besançon. Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 10e volume.
Amiens. Société des antiquaires de Picardie. Bulletin. Année 1896. Nos 2, 3 et 4. Album archéologique. 12e fascicule.
St-Omer. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome IX. Fascicules 3 et 4. Tome X. Fascicules 1 et 2.
Maestricht. Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg. Tome XXXIII.
Leiden. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde. Levensberichten. 1896-1897.
Handelingen en mededeelingen 1896-1897.
Middelburg. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen. Zelandia illustrata. 2e vervolg.
Upsala. Skrifter utgifna af Kongl humanistka vetenskaps samfundet i Upsala. Band V.
Palma. Boletin de la Sociedad argueologica Luliana. Diciembre 1897 & Enero 1898.
Regensburg. Verhandlungen des historischen Vereines der Oberpfalz und Regensburg. 49 band.
Görlitz. Neues Lausikisches Magazin. 73 B. 1 et 2 H.
Id. Codex diplomaticus Lusatiæ superioris. Heft 2.
Leipzig. Berichte uber die verhandlungen der Königlick Sächsischen gesellschatt der Wissenschaften. 1897. I.
Hannover. Zeitschrift des historischen Vereins fur Nidersachsen. Jahrg 1897,
Strasbourg. Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXI. Nos 7, 8 et 9.
Heidelberg. Neue Heidelberger jahrbücher. Jahrg VII. Heft 2.
Munich. Historischen Vereine von Oberbayern.
Id. Oberbayerisches Archiv Band L.
Id. Jahres Bericht 1895/96.
Monatschrift Jahrg VI. Nos 11 et 12.
Wiesbaden. Mitteilungen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und geschichtsforschung. 1898. Nos 1, 2, 3 et 4. Annalen des Vereins XXIX. Band 1e H.
U Zagrebu. Vjesnik hrvatskoga arheoloskoga drustva. Cod II. 1896/7.
Naples. Societa reale di Napoli. Atti. Volume XVIII.

PADOUE. Atti e memore della R. Accademia di scienze lettere et arti. Nova serie. Vol. XII.

ROME. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R. Academia dei Lincei. Novembre 1897.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des Naturalistes. Année 1896. Nos 2 et 3.

GENÈVE. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie. 2e série. Tome IV.

WASHINGTON. Smithsonian institution.
Annual report of the board of regents, 1894 et 1895.
ID. Id. Report of the U. S. National Museum. 1893 et 1894.
ID. Annual report of the bureau of ethnology. Vol. 14, part 1 et 2. Vol. 15 Vol. 16.

CAMBRIDGE. Memoirs of the Peabody museum of American archæology. Vol. I. Nos 2 et 3.

BOSTON. Proceedings of the american Academy of arts and sciences. Vol. XXXII. Nos 2 à 17. Vol. XXXIII. Nos 1 à 4.

CHICAGO. Chicago Academy of sciences.
39th annual report.
ID. Id. Bulletin N° 1.

DAVENPORT. Proceedings of the Davenport Academy. Vol. VI.

TOKIO. The imperial university calendar. 1896-1897.

BÔNE. Bulletin de l'Académie d'Hippône. N° 18.
Id. Comptes rendus des réunions 1896

3° JOURNAUX ET CATALOGUES.

BERLIN. Bucher verzeichniss von Mayer & Muller. 165.

Compte-rendu analytique des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance.

MESSIEURS !

Dans les envois successifs qui ont été adressés à la bibliothèque de l'Académie depuis le dernier compte-rendu que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, il s'en est trouvé plusieurs qui me semblent particulièrement devoir être signalés à votre attention.

Notre confrère, M. Eugène Soil, nous a fait parvenir une série de brochures parmi lesquelles il y a spécialement lieu de vous signaler : *En Bretagne*, compte-rendu illustré du congrès archéologique de Morlaix-Brest, dans lequel l'auteur décrit fort minutieusement et d'une manière fort attrayante les curiosités archéologiques ou autres que renferment les principales villes bretonnes, depuis Vitré, jusqu'à Nantes. Dans *Tournai en 1701*, l'auteur a réussi, grâce à un plan mesurant plus de 51 mètres, et se trouvant à Paris à l'Hôtel des Invalides, à rétablir exactement, et à faire la description fidèle de la ville de Tournai et de tous ses monuments, tels qu'ils existaient il y a près de deux siècles.

Parmi les travaux imprimés, dont M. le chanoine van Caster a fait hommage à la bibliothèque, il y a lieu de remarquer surtout son joli *Guide illustré de Malines*. Tous ceux qui ont pris part au congrès d'archéologie dans la cité archiépiscopale ont pu apprécier la partie pratique et instructive de cet intéressant *vade mecum*.

A signaler dans le bulletin de l'*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, deux études de M. Ch. Piot. Dans la première, à propos d'une publication parue en France, il établit que lors de la conquête de César l'Escaut se jettait en réalité dans la Meuse, et il précise l'emplacement d'Aduatuca, non loin de Tongres. Dans la seconde, il décrit la Ménapie à la même époque de notre histoire, et il conclut que les Ménapiens, installés d'abord entre les deux branches du Rhin, en furent chassés par les Germains, qu'ils passèrent en Zélande, puis, délogés par une nouvelle invasion, qu'ils s'établirent au midi du Hont occupant en Flandre et la France le *pagus ménapiensis*, pour disparaître pendant la période féodale et la formation du comté de Flandre.

M. Gilliodts, dans *les Annales de la société d'émulation de Bruges* achève la publication de son importante étude sur l'imprimeur Brito. Dans sa conclusion, il affirme l'ancienneté de l'école de Bruges, en prouvant qu'elle a produit dès l'origine un mouvement typographique d'une authenticité incontestable, spécimen de caractères mobiles de fonte, non taillés par lames ou gravés par planches, et portant le nom du typographe et l'attestation de sa triple qualité de bourgeois, d'imprimeur et d'inventeur. Bruges pourrait donc au même titre que Harlem ou Mayence revendiquer l'honneur de l'invention de l'imprimerie.

Dans le deuxième fascicule du tome XIV de la *Biographie nationale*, ont été insérés un grand nombre d'articles offrant un intérêt direct pour l'histoire artistique et religieuse d'Anvers. Nous citerons notamment les biographies de plusieurs peintres et graveurs appartenant à la famille van Merlen par M. Goovaerts, de Quentin Massys, de ses fils et de ses frères par MM. Van Even et Hymans, de l'évêque Miræus par M. Wauters, etc. etc.

Dans les *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, notre confrère M. Amaury de la Grange publie un choix de testaments tournaisiens antérieurs au XVI^e^ siècle. Plus de douze cents extraits, dont les plus anciens datent du XIII^e^ siècle, permettent de s'initier d'une manière complète aux différents usages funéraires autrefois en vigueur dans le Tournaisis ; ils fournissent également des détails du plus haut intérêt au sujet de monuments ou d'œuvres d'art du moyen âge.

Après s'être livré à un travail de comparaison et de dépouillement dans les œuvres d'auteurs médievaux, M. Louis Blancard, expose dans la *Revue Belge de numismatique*, quelques vues théoriques sur les origines et les évolutions des anciens poids de la Belgique.

M. Cumont dans une notice intitulée : *un officier monétaire au XIV^e^ siècle*, s'occupe de Nicolas Chavre, qui commença par s'adonner au commerce à Bruges, pendant le dernier quart du XIV^e^ siècle. Il prit ensuite à ferme le tonlieu des laines qui transitaient par le Brabant vers la Lombardie, et finit par être placé à la tête de l'atelier monétaire de Louvain, et même par être nommé chatelain de cette dernière ville.

M. Alfred Bequet a dirigé avec un rare bonheur les fouilles heureuses pratiquées dans *le cimetière franc de Pry* (Namur). Il décrit avec autorité dans sa brochure tout le riche mobilier funéraire qu'il a extrait de ces antiques sépultures.

Plusieurs travaux historiques et généalogiques ont trouvé l'hospitalité dans *les publications de la société historique et archéologique du duché de Limbourg*. Nous citerons notamment : la monographie de la seigneurie de Spraeland-Oostrum et de ses seigneurs par M. Janssen, celles des terres d'Outre Meuse au XVII^e^ siècle par M. Habets, et de la seigneurie de Barloo par M. de l'Escaille.

Les splendides et nombreuses publications que nous envoie le *Smithsonian institution* de Washington, brillent comme toujours par

la richesse de leur exécution et par la quantité de leurs gravures. Elles renferment de nombreux travaux d'un intérêt non contestable. Ne pouvant toutes les analyser, nous nous bornerons à citer : Une étude du Dr Ruge, sur les cartes renseignant toutes les découvertes dans le nouveau monde depuis Colomb, jusqu'en 1570 ; un travail de M. Goodyear, sur les courbes de la maison carrée à Nismes ; une communication de M. Gowland, sur les bronzes artistiques du Japon ; puis les remarquables rapports si documentés du bureau d'ethnologie, etc., etc.

Plusieurs communications intéressantes ont trouvé place dans les *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*. Il suffira de signaler parmi celles qui émanent du Dr Lebon: une description historique et illustrée de toutes les vieilles enseignes existant encore à Nivelles. Il serait à souhaiter que par le temps de démolitions et de reconstructions qui court, que toutes nos villes puissent posséder pareil inventaire. Il est plus que temps qu'on s'efforce de conserver, tout au moins un souvenir graphique, de la manière dont nos pères appliquaient l'art à la rue.

La société d'histoire et d'archéologie de Gand continue avec succès la publication de son inventaire archéologique. Les deux derniers fascicules renferment de courtes et substantielles notices illustrées, dues à la plume de MM. van Duyse, Maeterlinck, Bergmans etc.

Deux notices insérées dans le bulletin du *Cercle archéologique* de Malines, offrent de l'intérêt pour notre ville ; ce sont la relation du voyage fait en Orient au XVIIe siècle par Gonsales et van Ballaer, et une biographie du célèbre architecte Rombaut Keldermans. Ces deux études présentées respectivement par MM. Wittmann et Coene résument heureusement les travaux parus antérieurement sur la même matière.

Depuis qu'en 1653 fut découverte à Tournai le tombeau de Childéric I, de nombreux travaux ont été consacrés à la description du riche mobilier funéraire qu'il contenait. Au XVIIe siècle déjà, Chifflet avait publié une description illustrée de cettetrouvaille. Aujourd'hui M. Pilloy, dans une des dernières séances du *comité des travaux historiques et scientifiques de Paris*, rectifie, preuves à l'appui, plusieurs points de la description faite par Chifflet.

M. Max Werly, dans le *bulletin archéologique* du même comité, reproduit l'inventaire dressé en 1395, après la mort de Yolande de

Flandre, comtesse de Bar, des biens que cette princesse avait délaissés. Ces objets, qu'un premier testament de 1388, avait attribués à l'église de Therouane, furent rachetés plus tard par le comte Robert. Parmi eux il y a lieu de remarquer un grand nombre de pièces d'orfèvrerie de prix qui, suivant toutes probabilités, faisaient partie des objets offerts à la princesse, et apportés par elle de Flandre, où ils auront sans doute été fabriqués.

Pendant bien longtemps notre ville a fait partie de l'archevêché de Cambrai, et il était autrefois d'usage, dans tous les testaments passés devant un notaire anversois, de laisser tout d'abord une certaine somme à Notre-Dame de Cambrai. On lira donc avec intérêt l'importante notice que dans les *Mémoires de la société de d'Emulation de Cambrai*, M. Charles Petit consacre à cette antique cathédrale. La flèche datait du XII^e^ siècle, le chœur et les nefs du XIII^e^, d'autres parties ne furent entièrement achevées qu'à la fin du XV^e^ siècle. Des reconstitutions heureuses et des gravures anciennes, permettent de se rendre parfaitement compte de l'ordonnance et des caractères principaux de ce beau temple, dont il ne reste plus trace aujourd'hui.

Dans une de mes dernières revues, je vous signalais l'intéressante notice de M. Antoine, qui nous communiquait de curieux détails relatifs *à ce que mangeaient les Romains*. Le même auteur publie dans *les Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse* la seconde partie de son intéressant travail. Il fait cette fois défiler devant le lecteur les oiseaux volailles et gibiers qui défrayaient pour une bonne part le luxe et la gourmandise des Romains dégénérés.

Nul n'ignore qu'un grand nombre de nos concitoyens se rendirent autrefois en pélérinage au sanctuaire réputé de St.-Jacques de Compostelle. Il est vrai que beaucoup de ces pieux voyages n'étaient pas tout à fait volontaires, et que les pélerins ne l'exécutaient qu'à titre de réparation, forcés et contraints par un jugement de l'autorité scabinale. On lira donc avec intérêt le travail que M. Alexandre Nicolaï publie dans les *Annales de la Société archéologique de Bordeaux*. Il y fournit de fort nombreuses indications au sujet des itinéraires que suivaient les pélerins, de l'imagerie populaire consacrée au Saint, et des chansons en usage parmi les pieux voyageurs, etc.

Jean Molinet le poète qui au XV^e^ siècle jouit d'une réputation incontestable, et qui grâce à la faveur de nos souverains devint bibliothécaire

de Marguerite d'Autriche et chroniqueur de Bourgogne, fut anobli en 1503 par Maximilien d'Autriche. M. E. Roy, dans *les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, nous apprend que les lettres patentes qui lui furent accordées à cette occasion, furent délivrées à Anvers, et que les armoiries du nouveau gentilhomme étaient: « un chevron d'or » sur champ d'azur accompagné de trois *moulinets* d'or, qui sont trois » nois percées et surmontées d'un moulin, et que les enfants appellent » en Bourgogne un *virot* ». Ce qui fit dire au poète lui même dans une lettre adressée à Guillaume Cretin :

Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non,
Il a son son et comme tu vois voix
son doux plaid plaist mieulx que ne fait ton ton,
ton vif art ard plus cler que charbon bon,
tes trenchentz chants perchent ses paroids roidz,
d'entre-gent gent ont nobles François choix,
se ne doibz doigts doubter en son laict laids,
car souvent vent vient au moulinet nect.

Depuis quelque temps une innovation heureuse s'est produite, ou plutôt, un complément rationnel est venu s'ajouter aux diverses publications archéologiques éditées dans le pays. Il a été créé des bulletins succints paraissant à intervalles réguliers et rapprochés, et donnant au jour le jour, pour une région déterminée, les nouvelles historiques ou archéologiques les plus récentes, les découvertes les plus dignes d'étude, les communications d'intérêt local inédites ou peu connues. Des périodiques de cette nature ont été créés avec un réel succès à Soignies et surtout à Hasselt. Voici maintenant la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège qui entreprend semblable tâche. Les noms de MM. Kurth, Delescluse et Halkin sont un sûr garant de l'heureux résultat auquel peuvent prétendre *les Archives liégeoises* et de l'intérêt qui s'attachera à toutes les matières qui y seront traitées.

Dans les *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'or*, M. Chabeuf donne la description illustrée des splendides tapisseries que possède l'église Notre-Dame de Beaune. Ces tentures composées de dix sept tableaux, représentant l'histoire de la Vierge furent offertes en 1500 par le chanoine Hugues le Coq. Elles proviennent suivant toutes les probabilités d'un atelier flamand.

Parmi les *Notes inédites sur les artistes bourguignons aux XIV et*

XV siècles, que M. Garnier insèrent dans la même publication, nous relevons quelques renseignements utiles pour ceux qui s'occupent de notre histoire artistique. Ce sont des contrats d'apprentissage, conclus entre des jeunes gens désireux de se consacrer à la carrière des arts, et des peintres ou sculpteurs. Plusieurs de ces documents se rapportent à l'illustre Claus Sluter, l'auteur des statues du Puits de Moïse et des sculptures du portail de la Chartreuse de Dijon. Une de ces pièces est encore munie du sceau de l' « ouvrier d'ymaiges de Mons, le duc de Bourgogne ». Ce sont des armes parlantes, on y voit: un écu parti à deux clefs posées en pal, les pannetons affrontés, et comme tenants deux oiseaux aux ailes éployées. Légende : Claus Sluter. Malgré tout, les Français continuent à l'appeler Claux Sluter, tout comme ils ont décoré son neveu Nicolas van den Werve du nom injustifiable de Claux de Vouzonne.

Il est peu de cités qui aient fourni une récolte aussi abondante de découvertes archéologiques que Tongres. Des fouilles intelligentes ont permis de mettre au jour de véritables richesses appartenant à tous les peuples qui se sont succédé sur cette partie du territoire de la Gaule ancienne. Les antiquités romaines, germaines, gauloises ou franques, recueillies jusqu'ici, ont permis d'étudier en pleine connaissance de cause l'histoire primitive de la Tongrie. Ce sont ces découvertes que MM. Huybrigts et Laminne ont condensé et expliqué dans *le Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, et dont ils croyent pouvoir conclure à l'indentité complète de l'Atuatuca Tungrorum, et de l'Atuatuca dont César parle longuement dans ses Commentaires.

Il n'y a pas bien longtemps les journaux quotidiens annonçaient à grand fracas la découverte de gisements d'or au milieu des collines des Ardennes, dans les environs de St-Hubert et de la frontière prussienne. Les ingénieurs qui firent des recherches à ce sujet crurent retrouver des traces de travaux anciens qu'ils attribuèrent aux Romains. Voici maintenant que M. Laloire, dans *le Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, démontre que vers la moitié du siècle passé des recherches semblables avaient été entreprises. C'est surtout Gilles de Moors qui s'en occupa le plus activement pour compte du gouvernement, et qui après de difficiles investigations fournit la liste détaillée des mines d'or, argent, cuivre, plomb, etc., qui pouvaient être explorées dans les Ardennes. Toutefois, ces démarches n'eurent pas de suite.

Je m'arrête ici, Messieurs, ces quelques notes pourront vous servir de guide dans l'étude des dernières publications que la bibliothèque de l'Académie a récemment reçues.

Anvers, le 6 février 1898.

Le Secrétaire,
Fernand Donnet.

UNE PHASE

DE

L'HISTOIRE DE L'ART

EN CHINE

Bien que de date récente, nos données sur l'art japonais mettent assez précisément en lumière une école illustrée par des maîtres de sérieuse valeur, dont la filiation est établie et dont l'influence, déjà, n'est pas sans se traduire dans l'art contemporain de l'Europe.

Il s'en faut que nos connaissances, sur ce qui touche la Chine, soient arrivées à un égal degré d'avancement. On pourrait dire même que l'admiration légitime accordée à ses créations, accuse mieux notre ignorance sous ce rapport.

Si puissant qu'ait été, dès le moyen âge, le prestige exercé sur l'Occident par les choses de ce vaste et mystérieux empire, notre curiosité demeure jusqu'à ce jour inassouvie en ce qui relève de son art : ces multiples et charmants objets qui peuplent les collections et que se disputent à prix d'or les amateurs.

Faute de mieux, non sans raison peut-être, on se résigne à ne voir dans les bronzes, les porcelaines, les jades, les laques, les incrustations et les tissus, si merveilleusement travaillés de la Chine, que des produits d'ordre industriel, répétés d'âge en âge, avec une uniformité presque lassante.

Cependant il y a, pour l'œil exercé, une sélection à faire et à travers l'exécution, même avilie, persiste un principe qui est bien l'art au sens élevé du mot, dont malheureusement le domaine reste dérobé à notre investigation.

Etre artiste en Chine est chose si opposée aux vues que nous nous formons en Europe de chose similaire, que tout rapprochement paraît impossible. Ce qui n'empêche, qu'en plus d'une façon, les Chinois nous donnent des exemples de goût.

Comment s'est faite là bas, dans l'extrême Orient, aux grandes époques, l'éducation de l'artiste ; comment se poursuit-elle de nos jours ? Mystère.

Mais, en savons nous davantage en ce qui concerne l'art de notre propre pays au XV^e^, voire au XVI^e^ siècle, époque de si vive splendeur pour notre école ?

En Chine l'art nous apparaît comme entravé dans son essor normal, comme paralysé dans son évolution par des conventions, moins rigoureuses, à la vérité, que celles que nous révèlent les historiens aux époques de la grande puissance de l'Egypte, mais avec des résultats analogues.

La Chine est, par excellence, le pays de l'immobilisme et s'il paraît acceptable qu'elle ait pratiqué avant nous l'imprimerie, usé de la poudre à canon et connu même la boussole, cela ne revient point à dire que la science ne soit restée chez elle à l'état rudimentaire et cela, précisément, parceque enchaînée à tout un ensemble de traditions elle a repoussé jalousement tout contact avec l'Occident, d'où seul pouvait venir pour elle le progrès.

Dans le domaine de l'art il n'en est dès lors que plus surprenant de voir le Céleste Empire, à un moment de son histoire, compter des peintres européens, chose dont la connaissance ne constitue point, assurément, une révélation, mais n'est pas cependant à ce point répandue qu'on ne puisse lui consacrer encore avec intérêt quelques pages, d'autant plus qu'elles vont permettre d'établir la nature des obstacles auxquels se heurte, depuis des siècles, le progrès indéfini de l'art chez les Chinois et lui imprime sa physionomie caractéristique.

L'antiquité, tout comme les temps modernes, nous montre des souverains qu'une protection éclairée des arts, l'occasion fournie à certains de ses représentants fameux de se signaler dans la plénitude de leurs

moyens, rend souvent plus célèbres que l'éclat de leur règne, dont tout au moins le règne emprunte une splendeur spéciale à cette protection.

N'est-ce pas chose intéressante, et à coup sûr peu prévue, d'en voir la liste s'enrichir des noms de quelques monarques asiatiques, de rencontrer parmi eux des princes ayant dans leurs rapports avec les artistes abdiqué la solennité du pouvoir, condescendu à n'être vis-à-vis d'eux que de simples mortels?

Comme l'observe M. d'Escayrac de Lauture, (1) un des écrivains à qui nous sommes redevables de précieuses informations sur la Chine : « les souverains absolus, durs aux peuples qu'ils régissent, exclusifs à l'égard des nations étrangères qui pourraient devenir un exemple, accueillent habituellement bien des étrangers isolés, voyageurs ou suppliants ; les despotes aiment à s'en entourer. Ils trouvent un gage de sécurité de plus dans l'impopularité qui peut atteindre ces hôtes et les contraint à se serrer de plus en plus autour du trône qui les protège. »

C'est bien là le secret du rôle joué en Chine pour ceux d'entre les missionnaires chrétiens que leurs connaissances en astronomie, en mécanique, en physique réussirent à faire admettre auprès des empereurs. Il en fut particulièrement ainsi des peintres appelés, au cours du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, à travailler aux côtés des fameux Kang-Hi et Kien-Long, passionnés pour les arts et célèbres dans l'histoire du Céleste Empire.

A la vérité, qu'il fût question d'astronomie ou de peinture, les Européens que les empereurs attachaient à leur personne, coopéraient simplement à leurs menus-plaisirs. Préposés à la réparation et au réglage des montres et des pendules, ils pouvaient se voir, du jour au lendemain, appelés à confectionner des automates, à accomplir d'autres tours de force similaires.

L'empereur voit sur une estampe, d'origine européenne, la représentation d'un jet d'eau ; c'est pour lui chose nouvelle et frappante ; aussitôt un missionnaire est mis en réquisition pour lui exécuter un travail du genre. Un autre lui confectionnera des objets en verre et des curiosités du même ordre. En un mot, aux yeux de ces potentats, l'Européen doit tout savoir, être apte à tout entreprendre. Une lettre de P. Cibot,

(1) *La Chine et les Chinois*. Paris 1878, p. 66.

écrite en 1777, (1) nous dit que Kien-Long proclame très haut, qu'en matière d'astronomie et de peinture les Chinois sont des enfants à côté des Occidentaux.

Appliqué à la peinture, le mot acquiert une signification spéciale. Ce que nous savons de l'art chinois, ne tolère avec celui des écoles européennes qu'un rapport lointain. A peine songe-t-on même à le comparer à l'art japonais si hautement prisé en Europe depuis quelque trente années qu'on se livre à son étude.

Le rôle assigné à ses peintres par l'empereur, dénote que tout en proclamant leur supériorité, il attend d'eux, à l'exemple des princes du moyen âge dans leurs rapports avec les artistes, des travaux de nature infime: éventails, écrans et parasols, quitte à leur imposer ensuite des sujets d'ordre plus relevé, mais toujours en exigeant des sacrifices assez notables pour que, en dernière analyse, le peintre européen subisse une transformation radicale, fasse totalement abandon de sa personnalité comme de ses préférences.

« Dès le jour où j'arrivai, écrit le P. Dutartre, il fallut devenir chinois dans les formes. J'en pris l'habit et le nom, car les Chinois ne sauraient seulement prononcer ceux que nous apportons d'Europe. Le mien est Tan-Chan-Hien. Pour ce qui est de l'usage et des manières de cet empire, il faut se refondre depuis les pieds jusqu'à la tête pour faire d'un Européen un parfait Chinois. »

Ainsi des peintres.

Il y a quelques années, le hasard me mit entre les mains un rouleau de très grandes estampes, excellemment gravées en France, sous la direction de Cochin et représentant des scènes tour à tour triomphales et guerrières de la Chine. Les pièces étaient dépourvues de titres, souvent de noms d'auteurs.

La surprenante exactitude des éléments constitutifs de l'ensemble: personnages, animaux, fabriques et paysages, ne permettait point de douter qu'on se trouvât en présence de scènes où la réalité revendiquait une part plus large que la fantaisie et dont, indubitablement, les auteurs, si les planches étaient gravées et imprimées en Europe, avaient été à même de se renseigner à bonne source sur la Chine et les Chinois.

Chose plus digne de remarque, le style de ces compositions offrait

(1) *Lettres Edifiantes et Curieuses écrites des Missions étrangères.*

un curieux mélange du goût européen et chinois. A la minutie du détail faite pour plaire à l'un, s'alliait une conception d'ensemble absolument exigée par l'autre. Tandis que la perspective linéaire était sans défaut, la perspective aérienne, j'entends la dégradation des teintes par l'éloignement, paraissait avoir été exclue de parti pris. Il y avait là, en somme, un sacrifice évident aux vues chinoises.

Du reste, des épisodes divers devant être réunis dans un même cadre, le point de vue était pris de très haut, sans que pour cela il y eût déformation ou confusion des lignes.

Investigations faites, je sus bientôt que les planches, entreprises à Paris sous la direction de Cochin par des graveurs expérimentés : Le Bas, Aliamet (1), Delaunay, Prévost, Née, Choffard, Masquelier, Saint Aubin, prennent rang les curiosités iconographiques.

Les noms des peintres inscrits au bas des compositions étaient sans retentissement, mais la voie était ouverte aux recherches et je ne tardai point à me trouver en possession d'un faisceau de faits permettant de reconstituer une phase imprévue, vraiment intéressante de l'histoire de la peinture dans ces lointaines contrées. Je la résume brièvement.

Des dates et des noms inscrits au bas de nos estampes, il résulte que les créations reproduites ont vu le jour en 1765 et 1766 et qu'elles ont pour auteurs respectifs Ignace Sichelbarth, jésuite, originaire de la Bohême, Jean Damascène, frère Augustin, natif de Rome, Joseph Castiglioni, frère de la mission portugaise, Italien de naissance, à ce qu'il semble, enfin Jean Denis Attiret, de la mission française, natif de Dôle, dans le Jura, dont l'affiliation aux jésuites eut lieu à une époque assez avancée de sa carrière, alors que, déjà, il s'était fait par son pinceau une certaine renommée. Sichelbarth, Castiglioni et Attiret furent simultanément très en faveur; le second prit rang parmi les mandarins, honneur décliné avec énergie par le dernier, au risque d'encourir la disgrâce de l'empereur.

Quelques Pères de la mission française parlent de l'empereur Kien-Long en des termes chaleureux. Dans une lettre du P. Cibot nous lisons qu'à peine monté sur le trône il s'attacha au frère Castiglioni, dont il aimait à se dire l'élève, et que peu de jours de son deuil — les empe-

(1) Voir sur cet habile graveur l'importante étude de M. Emile Delignières, président de la société d'Emulation d'Abbeville. Paris, Rapilly, 1896.

reurs portent trois ans le deuil de leurs prédécesseurs, — s'écoulaient sans qu'il passât en sa société plusieurs heures (1).

Pour la religion, cette bienveillance fut d'un médiocre profit. Au service de l'empereur ses représentants étaient les jouets de la volonté du souverain et la considération qui les environnait n'empêchait point les persécutions de fondre sur les missionnaires et leurs néophytes.

« Depuis que les missionnaires sont établis ici, écrit en 1754 le P. Amiot, il n'y a eu aucun empereur qui ait plus profité de leurs services que l'empereur règnant, et il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités et qui ait porté de plus foudroyants arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire néanmoins que feu le P. Chalier inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passerait pour une merveille ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art ; que le P. Benoit exécuta, il y a quelques années, la célèbre machine du Val de Saint Pierre, pour fournir aux plus variés et aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison européenne bâtie sur le dessin et sous la direction du frère Castiglione ; que le frère Brassard a fait, en genre de verrerie, des ouvrages du meilleur goût et de la plus difficile exécution, ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec ce qui est venu de plus beau de France et d'Angleterre ; c'est pour lui complaire encore et pour obéir à ses ordres que le Fr. Thibault vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires et qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher frère ait pu, de lui-même, inventer et combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue et pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu sa perfection. C'est également pour capter sa bienveillance que le R. P. Sigismond, missionnaire de la Propagande a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine et qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes.

« Si ce Révérend Père réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son génie et de son talent pour ces sortes de choses, il est très probable que

(1) *Lettres Edifiantes*, etc. Tome XXIV, p. 238.

l'Empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales : tu l'as fait marcher, lui dira-t-il, tu peux bien le faire parler. Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse et rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de Fils du Ciel, il se persuade qu'il en est quelque chose et donnant à ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service, parce que lorsqu'on s'y attend le moins on est appelé ou pour une chose ou pour une autre. Les goûts de ce prince varient pour ainsi dire comme les saisons. Il a été pour la musique et pour les jets d'eau, il est aujourd'hui pour les machines et pour les bâtiments. Il n'est guère que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir et nous devons toujours nous tenir sur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu. » (1)

Dans une autre lettre le même père écrit : « Il faut être en Chine et y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécutert out ce qu'on y fait. Ceux parmi nos habiles artistes d'Europe qui ont des fantaisies et qui ne veulent travailler qu'à leur manière et dans le temps qu'il leur plait, devraient venir passer ici quelque temps. Ils seraient à coup sûr guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la Cour de Pékin. »

Ce qu'il en coûta aux peintres d'efforts pour satisfaire aux exigences impériales quand il s'agit de créer les vastes compositions qui nous sont révélées par nos estampes, on le devine en présence de ce que nous savons de la manière dont l'Empereur entendait être obéi.

En 1754 Kien-Long, accompagné d'une puissante escorte, se met en route pour la Tartarie où il va recevoir la soumission des tribus nouvellement soumises à son autorité. Le frère Attiret respire ; il commencera une retraite pieuse. C'est compter sans la volonté du maitre. Dès 4 heures du matin, voilà qu'accourt à franc étrier le grand échanson avec ordre de l'enlever ; avant trois jours l'empereur ordonne qu'il soit près de lui. L'émissaire offre au religieux son propre cheval et jusqu'à ses propres vêtements, tout, mais il faut partir. A peine le

(1) *Lettres Edifiantes.* T. XXIII.

frère a-t-il le temps de rassembler son attirail de peinture et le voilà courant bride abattue vers la Tartarie.

Passons sur les détails du voyage. Sitôt l'artiste arrivé, on le met à l'œuvre: il faudra retracer les scènes qui se dérouleront sous ses yeux ; le jour même l'empereur entend voir les esquisses !

Hen-hao ! très bien, répète-t-il, à chaque nouvel échantillon du talent de son peintre exténué, à peine en état de tenir le pinceau et qui finit par succomber à la tâche. Aussitôt les médecins de l'empereur d'accourir ; chaque jour des mandarins apportent au frère les mets de la table impériale ; Kien-Long vient en personne s'assurer de l'état du malade et donne l'ordre qu'on l'installe dans la salle du trône, à la mortification des courtisans cérémonieux. A peine rétabli, il fera le portrait de l'empereur. La toile manque ; n'importe, on en fera chercher. Enfin, le voici à l'œuvre.

Attiret n'a point jusqu'alors été admis à peindre le Fils du Ciel. Tandis qu'il trace sa première esquisse, un eunuque de la suite, placé derrière le prince, fait de grands gestes. Il porte les deux mains à la tête, puis les en éloigne et du doigt montre le souverain. Cela signifie que Kien-Long, plus grand que les humains, entend que sa face soit plus forte que la leur. Le frère Attiret suit l'indication et son modèle est ravi. (1) Du même coup nous voici éclairés sur la raison pour laquelle, dans nos compositions d'ensemble, de quelque endroit qu'on l'aperçoive, l'empereur se signalera par une disproportion choquante au milieu de son entourage.

Du reste, plein de prévenance pour son peintre, *il l'invite à travailler assis*, faveur insigne, nul n'étant admis en présence du Fils du Ciel sans se tenir debout ou agenouillé.

Mais Kien-Long n'est pas seulement amateur d'art, il se pique, comme feu Nassr Eddin, d'être lui-même artiste. Il se met en tête de peindre un tartare à cheval, chassant le tigre. Attiret est requis de lui donner le trait de la scène et, quand le maître l'abandonnera, de la pousser jusqu'à son entier achèvement.

« Bien qu'il ne jouit pas alors d'une fort bonne santé, dit le P. Amiot, à qui sont empruntés ces détails, le F. Attiret était obligé néanmoins de peindre du matin au soir sans se procurer d'autre repos que celui des

(1) *Loc. cit.* p. 340.

repas — ils duraient un quart d'heure à peine! — et de la nuit; encore était-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différents arrangements de ses peintures. »

En rentrant à la mission il n'était plus que l'ombre de lui-même: pâle, amaigri, brisé, se traînant. Qui s'en étonnera?

« Tant que dura la guerre entre les Eleuths et les autres Tartares, leurs alliés — il s'agit ici des scènes retracées par nos estampes — dès que les troupes de l'empereur remportaient quelque victoire, prenaient quelque ville, soumettaient quelque horde, aussitôt ordre aux peintres d'en faire la représentation. » (1)

Ceux d'entre les officiers qui avaient le plus de part à ce qui venait de se passer étaient choisis pour figurer en peinture, comme ils l'avaient fait dans la réalité. Mais comment peindre des modèles qui n'étaient pas présents, qu'on n'a jamais vus, et dont par conséquent on ne peut se former une idée suffisante pour les représenter du moins à peu près? « Ce qu'on regarderait partout ailleurs comme moralement impossible, ne souffre ici aucune difficulté, dit le P. Amiot. Ceux qui devaient servir de modèles étaient absents; ils étaient quelquefois dans des endroits éloignés de la capitale de plus de huit cents lieues de chemin; n'importe, on les mandait à la cour et ils s'y rendaient avec cette célérité dont seuls les Tartares sont capables ». Le jour même de leur arrivée, ils étaient admis en présence; l'Empereur les interrogeait sur ce qu'il voulait savoir, faisait faire leurs portraits et les renvoyait aussitôt à l'armée.

Il en était procédé de même à l'égard des prisonniers de marque. Tous ces portraits étaient autant d'études que l'on faisait servir ensuite pour les compositions où devaient entrer les personnages. Chaque peintre, en l'espace de quelques heures, avait à faire trois et quatre portraits.

Le goût prononcé de l'empereur pour la peinture s'étendit aux courtisans d'abord, ensuite à la ville. Le P. Amiot affirme qu'il se forma deux écoles, l'une ayant pour chef le Fr. Castiglioni, l'autre le Fr. Attiret. L'œuvre de ce dernier, aussi bien en tableaux qu'en portraits semble avoir atteint un chiffre fabuleux.

Il avait peint entre autres, pour l'empereur, une série de plafonds

(1) *Journal des Savants*, Paris, 1781 p. 416.

représentant le *Temple de la Gloire*, non celle des conquérants, mais celle qui résulte des services qu'on rend à l'humanité; également les *Saisons*, représentées surtout par des femmes, bien qu'il soit permis de se demander si durant tout son séjour en Chine le peintre eut l'occasion d'en apercevoir une seule, car elles ne sortent point.

Ces divers tableaux étaient déposés au palais où, semble-t-il, en dehors de ceux qu'une faveur spéciale appelait auprès de l'empereur, nul n'était admis à les considérer.

Le Fr. Attiret ne revit point l'Europe; il mourut à Pékin en 1768. On lui fit, aux frais de l'empereur, de splendides funérailles.

Depuis trois ans, par un décret du 13 juillet 1765, Kien-Long avait ordonné qu'il serait envoyé en France seize dessins représentant ses victoires dans les pays mahométans, pour être gravés par les plus habiles artistes.

Le décret était accompagné d'une lettre du Fr. Joseph Castiglioni, datée de Pékin et adressée au Directeur des Arts avec les quatre premiers dessins. Le tout fut remis au Marquis de Marigny, directeur de l'Académie royale le 31 décembre 1766. (1) Les autres dessins suivirent. L'ouvrage fut entièrement achevé en 1774.

L'empereur tenait grandement à ce qu'aucune épreuve ne fût tirée en Europe, et le P. Benoît qu'il prétendait charger de l'impression était fort empêché, quand arriva par bonheur un mémoire de Cochin disant que de vouloir tirer les planches ailleurs qu'en France était aller à un échec certain. On eut quelque peine à persuader l'empereur, mais, enfin, il se rendit aux raisons, exposées dans le mémoire de Cochin qu'avait traduit le P. Benoît. Ordre fut alors donné de tirer de chaque planche deux cents exemplaires qui seraient envoyés en Chine avec les cuivres. En France, quelques épreuves, tirées sur un papier fabriqué exprès, nommé grand Louvois, furent remises à la famille royale et déposées à la bibliothèque du roi. On s'explique dès lors la grande rareté de ces planches, dont plus tard il fut donné par Helman des copies réduites. (2)

(1) Voir l'avertissement placé en tête de l'ouvrage de Helman, reproduisant en petit les campagnes de l'Empereur de la Chine.

(2) La rareté de ces estampes est telle que la promesse du Marquis de Marigny d'en donner un exemplaire au peintre Attiret, le frère du Jésuite, ne put être tenue par son successeur M. d'Angiviller. « Lorsque M. de Marigny, Mr.

Pour longue que soit déjà cette communication, elle réclame le complément de quelque information contemporaine sur le rôle du frère Attiret, et sur les conséquences de sa disparition.

Dans une lettre écrite au P. Brassard par le P. Vantavon, en 1769, je relève ce passage des plus intéressants pour notre sujet :

« Nous avons perdu en décembre 1768 le cher frère Attiret de notre province, après une longue maladie, accompagnée de circonstances bien capables d'exercer sa patience et qu'il a soufferte avec une grande résignation. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt cinq ans au palais. Cette dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'Empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut.

» J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un peintre européen est, au commencement, bien embarrassé : il faut qu'il renonce à son goût et à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, et il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il puisse être, qu'il devienne apprenti à certains égards. Ici dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou si peu que rien ; c'est à l'eau que se font presque toutes les peintures ; très peu se font à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta à l'empereur, furent faites, dit-on, sur des toiles et avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin il faut que les couleurs soient unies et les traits délicats comme dans une migniature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nou-

vous fit espérer le don des estampes gravées d'après les dessins du P. Attiret, votre frère, il avait lieu de croire que s'il restait en Europe quelques-unes de ces estampes elles lui seraient remises pour en faire la distribution. Mais les choses ayant changé sous le ministère de M. l'abbé Terray, il m'est impossible de vous procurer la satisfaction à laquelle vous aspirez depuis tant d'années. Il faudrait vous adresser ou à M. le contrôleur général ou à la Compagnie des Indes. Mais comme il intéresse fort pour cette Compagnie qu'aucune de ces estampes ne reste en Europe (car l'Empereur de la Chine l'a recommandé fortement), et il y irait peut être pour elle de se voir fermer les portes de cet empire, elle vous répondra sûrement qu'il n'en est point resté, et cela est fort probable. Je n'en ai point moi-même, moi qui ai donné les premiers ordres pour l'entreprise, ce qui probablement diminuera votre sensibilité sur cette privation. » *Lettre de M. d'Angiviller reproduite par* MM. Roger Portalis et Henri Beraldi, dans les *Graveurs du XVIII*e *siècle*, tome II p. 392.

veau venu ; mais le zèle doit faire passer audessus de tout. *L'arrivée d'un nouveau peintre serait d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus que deux, dont l'un, celui que l'empereur goûte le plus, le Père Sichelbart, jésuite allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie.* »

Cinq années s'écoulèrent sans qu'un nouveau peintre vint combler le vide laissé dans les rangs de la mission française par la disparition du Fr. Attiret. Ce fut à un Italien, le Fr. Pansi, qu'échut sa succession. A peine débarqué, au commencement de l'année 1773, il se vit appelé au palais.

Le nouveau venu ignorait la langue chinoise ; le P. Benoît dut lui servir d'interprète en même temps que d'introducteur.

Le récit des entrevues successives et des entretiens de ce dernier avec Kien-Long, offre un intérêt fort grand. Il importe d'en résumer quelques passages. (1)

« Le 20 janvier, dit le P. Benoit, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous mena dans une chambre à côté de l'appartement où était alors l'empereur. Peu après on vit venir un page de vingt-sept à vingt-huit ans, dont S. M. voulait avoir le portait. A peine le Fr. Pansi eut-il crayonné la première esquisse que l'empereur se l'étant fait apporter, fit dire en la renvoyant qu'il reconnaissait déjà les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à mesure que le Fr. Pansi y appliquait des couleurs, S. M. l'envoyait chercher et en la renvoyant, témoignait toujours un nouveau contentement et, faisait savoir ses intentions, surtout par rapport aux ombres, qu'on veut avoir en Chine plus claires qu'on ne les fait en Europe, parcequ'on ne les admet qu'autant qu'il faut par relever les objets.

» Cependant l'ouvrage avançait et de temps en temps il fallait par ordre de l'Empereur le lui apporter ; car ici au moindre signal d'une volonté du Prince, on observe rigoureusement la règle qui prescrit en Europe à la plupart des religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le Fr. Pansi qui n'était pas accoutumé à travailler d'une manière si interrompue était très inquiet ; il craignait que l'empereur, en voyant de temps en temps des traits qui

(1) *Lettres Edifiantes.* Tome XXIV.

n'étaient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paraitrait point tel à S. M., accoutumée qu'Elle est à voir les progrès des tableaux qu'Elle fait faire ; qu'Elle en agissait ainsi à l'égard des F. F. Castiglione, Attiret et autres, dont plusieurs ouvrages ne seraient point désavoués par les plus habiles peintres de l'Europe.

« Nous revinmes au palais, selon nos ordres, le 26 janvier 1773 ; nous y trouvâmes les peintres chinois et les Mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au *Kisiang-kong*. (1) Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du palais, qui que ce soit, fut-il prince du sang, ministre d'Etat etc., personne, en un mot, ne peut y pénétrer, qu'il ne soit accompagné par des eunuques ; et lorsqu'on est un certain nombre comme nous étions alors, Mandarins, peintres, domestiques, Européens, on les compte tous sans distinction, et un à un, en entrant et en sortant.

» Nous nous rendimes ensuite au même lieu où le frère Pansi avait commencé à peindre le jeune page. Il en continuait le portrait, lorsque l'Empereur, qui était de plus en plus content de son habileté, nous envoya dire qu'il fallait surseoir le portrait commencé, pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussitôt, le Fr. Pansi et moi, dans l'appartement de Sa Majesté, à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie, qu'Elle ne nous permit pas d'achever ; mais nous faisant aussitôt relever, Elle s'informa de l'âge et du pays du Fr. Pansi, de l'église où il demeurait etc. Elle expliqua ensuite comment Elle voulait être peinte. En effet le goût de la Chine veut les portraits en face et non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paraissent également dans le portrait et qu'il n'y ait entre elles d'autre différence que celle que forment les ombres selon l'endroit d'où vient le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur, d'où il arrive qu'il est ici plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

« Cependant l'Empereur ayant fait la réflexion que par la multitude de ses occupations il lui serait difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui serait nécessaire pour l'exécution de son dessein, il dit que le Fr. Pansi n'aurait qu'à le peindre en particulier sur un de ses

(1) Le lieu où travaillaient les peintres.

anciens portraits et qu'ensuite il ferait en sa présence les changements que le temps écoulé aurait apporté aux traits de son visage. J'en parlai au Fr. Pansi et de concert avec lui je dis au premier eunuque de la présence, que l'Empereur en faisant l'honneur au Fr. Pansi de lui faire faire son portrait, il s'attendait qu'on le peignit tel qu'il est actuellement; que quelque ressemblants qu'on supposât les autres portraits, ils représentaient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étaient alors, mais que l'âge et les circonstances occasionnent toujours quelque changement dans les traits du visage; et que si, en consultant un portrait déjà fait, on faisait aujourd'hui le portrait de l'Empereur, il ressemblerait à Sa Majesté telle qu'elle était dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fit dans la suite en présence de l'Empereur et en consultant les traits actuels de son visage, malgré ces corrections, le portrait n'aurait pas cette certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu soin de prévoir les différents traits d'où dépend cette perfection. »

L'empereur se rend à ces réflexions. Il fait entrer le peintre et son interprète et s'adressant au P. Benoit: Je suis actuellement tout différent de ce que j'étais lorsque tu es arrivé ici, dit-il. Combien y a-t-il de temps? — Sire, il y a 28 ans que je suis à Pékin, et vingt-six que j'eus l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté? — Eh bien, tu dois te rappeler combien j'étais alors maigre et fluet, et n'est-il pas vrai que si depuis ce temps-là tu ne m'avais point vu, tu ne pourrais me reconnaitre, vu l'embompoint où je suis? »

Le P. Benoit, en parfait courtisan, ne manque pas de faire compliment à l'empereur sur l'état florissant de sa santé. « Ordinairement, à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces et sa santé décroitre. Au contraire les forces et la santé de Votre Majesté semblent grandir avec l'âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut La conserver à ses peuples. »

L'empereur se met en pose et demande s'il pourra s'occuper de lecture, d'écriture, choses auxquelles le peintre consent, pourvu cependant que le visage reste toujours dans une telle position qu'on en puisse voir les traits. « Ne manque pas de m'avertir, dit l'empereur, quand il faudra que je change de situation. »

Le monarque était placé sur une estrade, assis à la tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas jaune, un autre coussin de

même étoffe contre la muraille pour lui servir de dossier. Il était environné de petites tables sur lesquelles étaient déposés des pinceaux, de l'encre rouge et de la noire, des papiers, des volumes.

Sa robe, doublée de fourrure d'un prix inestimable, était de damas jaune semé de dragons à cinq ongles, lesquels, dit le père Benoît, sont pour les empereurs de la Chine ce que sont les fleurs de lis pour les rois de France. Nul autre que l'empereur n'a le droit de se servir du dragon à cinq griffes. L'habit de dessus de couleur violette descendait jusque sur l'estrade. Le bonnet de fourrure noire était surmonté d'une perle mesurant 14 lignes, soit environ 8 centimètres.

Pas une fois, au cours des longues séances qui furent consacrées à son portrait, Kien-Long ne s'appuya contre le coussin destiné à lui servir de dossier, ni ne s'accouda! Souvent lorsqu'il s'animait en parlant ou prenait à côté de lui quelque objet dont il avait besoin, il faisait des mouvements de la tête et des bras, mais jamais ne changea de situation.

Les pièces où se tient l'empereur sont complètement dépourvues de sièges. Si quelqu'un est autorisé à s'asseoir, c'est sur le parquet recouvert d'un tapis, à moins qu'il ne s'agisse d'un prince du sang ou d'un personnage de marque admis à prendre place sur l'estrade même de l'empereur.

Observons en passant que malgré le froid intense, la pièce était agréablement chauffée *par un calorifère* d'après la description qui nous en est fournie par le P. Benoît, avec ce détail complémentaire, qu'on a envoyé en France une description complète de ce système de chauffage, généralement usité en Chine.

L'empereur fait approcher le peintre et l'invite à le considérer tout à son loisir. Tandis qu'il crayonne, la conversation s'engage ; elle est des plus intéressantes et révèle en Kien-Long un esprit judicieux et réfléchi, avide d'informations sur les choses d'Europe. Son affabilité et la hauteur de ses jugements contrastent avec les persécutions qu'il ordonne ou tolère contre les chrétiens.

Nous apprenons que le Fr. Pansi était peintre séculier à Venise avant de venir en Chine où les Jésuites eux-mêmes ont sollicité sa venue.

« Faut-il donc être religieux pour entreprendre le voyage, dit l'empereur. Si c'est un honnête homme, pourquoi feriez vous difficulté pour vous intéresser à lui ?

A quoi le P. Benoît répond que la mission ne saurait avoir d'autorité

sur un laïc. Un peintre séculier, M. Gherardini et un verrier, également étranger à l'Ordre, ont travaillé à la Cour, sous l'empereur Kang-Hi. Ils ont voulu, l'un comme l'autre, retourner en Europe.

L'empereur tient grandement à ce que le peintre soit avec lui complètement à l'aise et n'entend point qu'il s'abstienne de le rappeler à son rôle de modèle. « En causant comme nous faisons, dit-il au P. Benoît, je crains que Pan-ting-Chang (nom chinois du Fr. Pansi), ne se sente troublé ; ne vaudrait-il pas mieux que je me tusse ? Et le P. Benoît de répondre que le visage de l'empereur, pendant la conversation a un air de bonté et de sérénité qui convient merveilleusement à son portrait. « Soit, dit l'empereur, causons donc. »

Tout cela, est empreint d'une cordialité charmante, comme l'on voit.

Le sourcil gauche de l'empereur était interrompu par un espace vide. Comme le poil même du sourcil cachait la difformité, on n'y eut point pris garde et, en Europe, sans doute, se fut-on attaché à la dissimuler.

L'empereur ne l'entend point ainsi, encore que le P. Benoît ait hâte de lui dire que sans avertissement, ni lui-même ni le peintre n'eussent constaté le défaut. « Eh bien, dit spirituellement l'empereur, qu'on peigne alors le défaut de telle manière qu'on ne le constate que si l'on est prévenu !

« C'est mon portrait que l'on peint, reprend-il ; je ne désire point qu'il soit flatté ; si j'ai des défauts qu'on les rende ; autrement ce ne serait plus mon portrait. »

Avouons que pareille manière de juger n'est déjà pas si courante en Europe, où il est presque sous-entendu qu'un portrait n'est ressemblant qu'à la condition d'être flatté.

Très certainement, l'empereur était de ceux dont on peut dire avec le poète :

> Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
> Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.

Ayant constaté que le peintre atténue ses rides, il en fait aussitôt la remarque.

« Elles paraissent si peu, objecte le P. Benoît ; le peintre à peine à s'en apercevoir.

— Elles marquent peut-être moins que les tiennes, bien que je sois ton aîné » ; puis, s'étant fait donner un miroir, « qu'est cela, dit-il, si

ce ne sont des rides? Je ne veux pas qu'on me rajeunisse; à soixante ans passés, comment n'aurai-je pas de rides? »

Certes, le goût chinois a sa part dans cet amour de la précision; n'empêche que les vues de l'empereur fussent marquées au coin du bon sens et d'une véritable élévation de caractère.

Qu'au surplus le rôle des peintres européens n'était point commode en Chine le P. Benoit nous le prouve à toute évidence par cet exemple.

Le Fr. Attiret venant de peindre une fleur, le Fr. Castiglioni y ayant jeté les yeux, l'avertit aussitôt qu'il y avait une feuille de trop. « Va-t-on s'aviser par hasard de compter les feuilles? dit le Fr. Attiret. — En Europe votre travail serait parfait, ici le moindre apprenti vous dira au premier coup d'œil le nombre de feuilles que doit avoir votre fleur. Il ira jusqu'à vous préciser le nombre d'écailles qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. »

Revenons au portrait de l'empereur. Les peintres chinois se montrèrent satisfaits de l'œuvre du Fr. Pansi, tout en avouant que le détail de la robe était insuffisamment précisé. Sur l'ordre de l'empereur il fut alors convenu que l'on aurait recours, pour le vêtement, aux peintres indigènes, qu'ensuite leur confrère européen reviendrait sur le tout s'il y avait lieu.

Il pouvait donc y avoir fusion des deux courants, comme nous l'avons constaté au début de cette étude.

Le Fr. Attiret était d'ailleurs d'avis que les Chinois l'emportent sur les occidentaux pour toutes les parties exigeant la précision. La précision étant chose essentielle en Chine, on s'explique assez que les peintres européens pussent recourir utilement au pinceau de leurs camarades regnicoles.

Au cours de ses entretiens avec le P. Benoît, l'empereur se plaignit de la lenteur qu'on mettait à lui livrer les planches de la suite des batailles. Il semble résulter de la réponse que lui fit son interlocuteur qu'après de premiers essais, M. de Marigny eut peur que les planches ne satisfissent point à son goût. Le travail dut être recommencé.

« Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des pays si éloignés. » Le P. Benoît proteste du contraire :

« On s'intéresse en Europe à toutes les belles actions et avant même

que les dessins y parvinssent on admirait déjà les glorieux exploits de Votre Majesté? »

Suit alors une longue série de questions sur les particularités de la politique et de l'organisation militaire des divers Etats de l'Europe, et spécialement de la Moscovie. Tout cela est d'un intérêt puissant, mais étranger à notre sujet.

Nous manquons des éléments d'information voulus pour rechercher dans quelle mesure se sont traduites en Chine les influences européennes.

Supposer que les peintres occidentaux se soient bornés à sacrifier au goût local sans rien donner en échange, alors surtout qu'on les voit en contact permanent avec des confrères chinois, serait excessif. En revanche, si l'on songe aux conditions où se produisaient leurs œuvres, à la suspicion dont ils se voyaient environnés comme chrétiens et comme religieux, force est d'aboutir à cette conclusion que la conception générale du pittoresque s'est peu ressentie de cette manière nouvelle de voir et de traduire la nature.

Nous avons du Fr. Attiret lui même une description enthousiaste du Palais d'Eté. Elle l'est à peine davantage que celle donnée par des membres du corps expéditionnaire anglo-français en 1860, notamment du Révérend Mac Ghee, aux yeux duquel le palais et son jardin étaient plus semblables à un rêve qu'à la réalité.

La part prise par les artistes européens à la décoration de ce lieu de délices est passée complètement sous silence et si la dévastation du Palais d'Eté enrichit de quelques unes de ses dépouilles des collections européennes, il est douteux que les flammes aient rien épargné des œuvres du pinceau des peintres associés à son embellissement.

Sans l'heureuse circonstance qu'il s'est trouvé un monarque ami des arts pour confier au burin des graveurs d'Europe la reproduction de la suite des fastes de son règne, la postérité eut été à jamais privée du moyen et se former un jugement sur le caractère général et la valeur d'un ensemble, remarquable encore à travers les concessions de tout genre imposés par le goût chinois à ceux qui en furent les auteurs et dont il a permis au nom de survivre à l'oubli.

Henri Hymans.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 1898.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure dans le local de la bibliothèque de l'Académie sous la présidence de M. Henri Hymans, *président*.

Sont présents MM. Fernand Donnet, *vice-président*, Theunissens, *trésorier*, lieutenant général Wauwermans, Paul Cogels, chanoine van den Gheyn, Max Rooses, Geudens, chanoine van Castre, Soil, Goemaere, Albrecht De Vriendt, Paul Saintenoy, membres titulaires.

MM. Bergmans, van der Ouderaa, comte Le Grelle, L. Blomme, van Wint et Jos. Nève, membres correspondants.

Se sont excusés MM. Alph. de Witte, de Béhault de Dornon, Destrée, Errera, membres titulaires.

MM. Matthieu et Bamps, membres correspondants.

M. le baron van Havre, membre honoraire régnicole.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le baron de Vinck de Winnezeele demandant à ses collègues de lui accorder un congé d'un an pour lui permettre de se remettre des pertes terribles qui l'ont frappé. Le président se fait l'interprète des sentiments de vive sympathie que tous les membres ont ressentie en présence des deuils cruels qui ont accablé son honorable prédécesseur. M. le baron de Vinck ayant été nommé secrétaire, M. le vice-président Donnet voudra bien le remplacer jusqu'au jour où il pourra prendre possession de ses fonctions.

Le secrétaire donne lecture de la lettre suivante qui lui a encore été adressée par M. le baron de Vinck:

Deurne, le 3 Février 1898.

Monsieur le Président,

Au moment de vous céder le fauteuil de la présidence de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, j'ai un double devoir à remplir :

Devoir de reconnaissance envers mes chers collègues, qui m'ont si grandement honoré, en me plaçant, pour une année à leur tête, que je n'hésite pas à déclarer que cette marque d'estime et de sympathie restera toujours gravée dans ma mémoire ; devoir de reconnaissance

aussi envers vous, M. le Président, dont j'ai pu apprécier toute l'exquise délicatesse, la science si profonde et cependant si modeste, l'aménité et l'obligeance qui ne m'ont jamais fait défaut

J'aurais voulu être aujourd'hui à la séance de l'Académie, pour vous dire, M. le Président, combien j'applaudis au choix de mes collègues, et combien je suis heureux, pour notre compagnie, de vous voir à sa tête.

Vous êtes le travailleur, l'érudit, le savant qui lui convient, et qui est à même d'ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne.

Aidé par le collaborateur que vous avez désigné vous-même à nos suffrages, vous ferez de grandes choses, et nul doute que l'Académie ne brille d'un éclat extraordinaire pendant les années de ces deux présidences.

Je regrette que la modestie proverbiale de M. le Vice-Président pour 1898, ne me permette pas de lui tresser la couronne dont il est digne. Nous le jugerons à l'œuvre

M. le Président, je vous cède le fauteuil, en vous félicitant de la dignité que vous confère l'Académie, et en la félicitant, du même coup, de l'heureux choix qu'elle a fait.

L'année 1898, sera entre vos mains, une année glorieuse et prospère pour notre chère compagnie.

Veuillez croire, M. le Président, à mes sentiments les plus sincères d'estime et de haute considération.

Le Président sortant,
Baron de Vinck de Winnezeele.

M. Hymans en quelques paroles chaleureuses remercie l'assemblée des applaudissements dont elle a salué la lecture de cette lettre ; il tâchera de se rendre digne de la confiance que la compagnie lui a montrée.

Il rend également hommage à la façon brillante dont le baron de Vinck a rempli le mandat que ses collègues lui avaient confié.

M. le président annonce que récemment trois des membres de l'Académie ont été honorés de promotions ou de nominations dans l'Ordre de Léopold: M. Tahon a été nommé officier, et MM. le Dr Jacques et Saintenoy chevaliers. Il les félicite chaleureusement de l'honneur qui leur est échu.

M. Saintenoy remercie vivement les membres des félicitations qui viennent de lui être adressées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages qui sont parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance (voir p. 76); il donne en même temps lecture de l'analyse succincte des travaux qui lui paraissent devoir plus particulièrement intéresser les membres (voir p. 78).

M. Cogels offre pour la bibliothèque un exemplaire du dernier livre de M. Poffé : *Antwerpen in de XVIII^e eeuw.*

Des remercîments sont votés au donateur.

M. Hymans donne lecture d'un fort intéressant travail développant une phase de l'histoire des arts en Chine. Il montre d'après les écrits des missionnaires le rôle au point de vue artistique que plusieurs d'entre eux ont joué au siècle passé à la cour de Pékin. Cette intéressante communication est vivement applaudie ; elle sera imprimée au bulletin.

M. de Béhault ayant écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance à cause d'une indisposition, la lecture de son travail sur l'établissement des Francs dans nos provinces, sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Paul Bergmans décrit un précieux manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'Université de Gand, et datant de la seconde moitié du XV^e siècle. Il appuye sa démonstration très documentée de l'exhibition de photographies des principales miniatures. Ce travail sera inséré aux annales.

M. Soil présente au nom de M. Amaury de la Grange une étude très étudiée sur le peintre Rogier de le Pasture ou van der Weyden; il prouve l'origine tournaisienne de cet artiste. Cette communication paraitra aux annales.

Enfin M. Geudens donne lecture de la troisième partie de son travail relatif au théâtre d'Anvers. Cette suite sera également insérée dans les annales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

P^r le Secrétaire, — *Le Président,*

Fernand Donnet. — Henri Hymans.

Depuis la dernière séance la bibliothèque de l'Académie a reçu les publications suivantes:

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Edward Poffé. Antwerpen in de XVIII^e eeuw (don de M. Paul Cogels).
Dr Ludwig Pastor. Zur Beurtheilung Savanarolas.
Alph. De Vlaminck. L'église collégiale Notre-Dame à Termonde.
Muller & Diegerick. Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas. IV.
Bruhald. Louis De Pauw.
L. Gilliodts van Severen. Coutumes de la ville et châtellenie de Furnes, tome IV.
J. A. vander Chys. Nederlandsch Indisch plakaatboek. Deel XVI.
A. H. Walbeehm Het dialekt van Djapara.
Maurice Bekaert. Nos artistes à l'étranger. Josse De Corte.

2° ÉCHANGES.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 6^e année. N^os 1, 2 et 3.
Inventaire archéologique, fascicule V.
Termonde. Cercle archéologique. Publications extraordinaires. N° VIII.
Buitengewone uitgaven. N° IX.
Liége. Archives liégeoises. 1^e année. N^os 2 et 3.
Hasselt. L'ancien pays de Looz. 2^e année. N^os 5 et 6.
Anvers. Bulletin de la Société royale de Géographie. Tome XXI. 3^e fascicule.
Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique. Tome XII. N^os 1 et 2.
Id. Précis Historiques. Tome XLVII. N° 3.
Id. La Gazette numismatique. 2^e année. N^os 6 et 7.
Id. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 68^e année, n^os 1 et 2.
Id. Société d'Archéologie de Bruxelles. Annuaire, tome IX.
Id. Revue Belge de numismatique. 54^e année. 2^e livraison.

Bruxelles. Société royale belge de géographie. Bulletin. 22e année. nº 1.

Mons. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. IIe série, tome IX.

St.-Nicolas. Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. Tome XVII. 1e et 2e livraisons.

Verviers. Bulletin de la Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire, 1898.

Paris. La correspondance historique et archéologique, 5e année, nos 49 et 50.

Id. Polybiblion. Partie technique Tome LXXXIV. 2e et 3e livraisons. Partie littéraire. Tome LXXXII 2e et 3e livraisons.

Perigueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XXV 1e livraison.

Dunkerque. Annales du comité flamand de France. Tome XXIII.

Genève. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. Tome II, livraison I.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Tome XXI, nº 10, et Tome XXII, nº 1.

Munich. Monatsschrift des historischen vereins von Oberbayern. VII jahrg, nrs 1 en 2.

Hermannstadt. Verhandlungen und mittheilungen des Siebenbürgischen vereins fur Naturwissenschaften. XLVI band.

Madrid. Anuario dela Real Academia de ciencias exactas, fisicas y naturales 1898.

Orense. Boletin de la comision provincial de monumentos historicos y artisticos. Tomo I, num I.

Palma. Boletin de la Sociedad argueologica Luliana, febrero 1898.

M Kninu. Starohrvatska prosvjeta glasilo Hroatskoga starinarskog Druztva God III, br 3 i 4.

Naples. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di Archeologia, lettre e belle arti. Anno XI. Giugno a Dicembre.

Lund. Acta Universitatis Lundensis. Tome XXXIII, nos 1 et 2.

Id Université royale. Accessions katalog 1886-1895.

Lisbonne. O archeologo portugues. Volume III, nos 7 et 8.

Montréal. Numismatic and antiquarian Society. The canadian antiquarian and numismatic journal. 3th S. Volume 1 nº 2.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen. Tijdschrift voor Indische taal- land- en volkenkunde. Deel XL, aflevering 1 et 2.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

Leipzig. Karl. W. Hierseman. Katalog 200, theil III, Schöne Künste.
Paris. Georges Rapilly. Catalogue de livres d'art, n° 26.
Utrecht. F. L. Beyers. Collection of Rariora.

Analyse des principales publications qui sont parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

J'ai l'habitude, Messieurs, de vous signaler et d'analyser les principales publications que notre bibliothèque reçoit. Permettez moi cette fois-ci, en commençant cette rapide revue analytique, de vous parler d'un périodique que nous n'avons pas reçu. Lors de l'expédition du dernier fascicule de nos annales et bulletins, un des exemplaires adressé à Gand, au *Messager des sciences historiques*, nous est revenu portant la mention : la revue des sciences historiques n'existe plus ! Je suis persuadé, Messieurs, que comme moi vous éprouverez tous un sentiment réel de bien sincère regret en apprenant cette nouvelle, qui pour les sciences archéologiques et historiques constitue un évènement réellement déplorable. Pendant une longue suite d'années le Messager des sciences, a été dirigé et rédigé avec un réel succès, par un comité, à la tête duquel se trouvaient des hommes d'un incontestable talent et d'une science indéniable. La collection des volumes du Messager restera une source précieuse et sûre pour tous ceux qui voudront y puiser des renseignements intéressants sur le passé de notre pays, ses usages, ses coutumes, et ses vieux monuments.

Qui se douterait que d'anciens clochers et que d'antiques horloges puissent fournir des documents graphiques instructifs pour l'histoire du passé ? Tel est cependant le cas, du moins en Suisse, et *le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nous apprend que des

dépôts de papiers manuscrits, d'un intérêt incontestable, ont été découverts dans l'un des poids de l'horloge du Molard, dans les pommeaux des paniçons des clochers de St.-Pierre de Genève, et dans le clocheton de l'ancien hôpital de la même ville. Ces indications ne pourraient-elles servir d'indice pour diriger des recherches ailleurs et chez nous peut-être, en des endroits identiques ?

Le quatrième volume de la collection de *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas* vient d'être édité par *het Historisch genootschap* d'Utrecht. Nous y trouvons notamment plusieurs lettres ou rapports qui ont trait à la tentative malheureuse que ce prince entreprit le 17 janvier 1583 contre notre ville. Le jour même de la Furie Française, de son camp de Berchem, il adressa ses doléances au magistrat d'Anvers, constatant que « l'extraordinaire indignité quy luy a esté ce jourd'huy faicte avec si peu de respect et mespris de sa personne et qualité, l'a tellement aigry, qu'il s'en est ensuivy ce qu'on a veu, dont il porte beaucoup de regret et extrême déplaisir ». Nous trouvons encore dans le même recueil une relation des événements d'Anvers, attribuée à des Pruneaux, mais dont les auteurs du recueil contestent l'authenticité. Plus loin peut également se lire l'exposé du même épisode, narrée par le magistrat d'Anvers dans une lettre qu'il adressa le 24 février à la reine d'Angleterre.

Le cinquième fascicule illustré de l'inventaire archéologique que publie *la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, ne le cède pas en intérêt à ceux qui précédemment déjà ont vu le jour. Nous y remarquons notamment la description faite par M. Heins des ferronneries encore existantes à l'extrémité de la façade latérale de la grande boucherie et qui appartiennent à l'ancien pilori communal ; plus loin une notice descriptive du curieux étendard militaire montrant la représentation d'un fort typique lion héraldique et de la pucelle de Gand, étendard que, suivant certains documents, M. Van Duyse croit pouvoir attribuer au XV^e^ siècle ; enfin deux fiches consacrées par M. Laquet au bourdon et aux cloches d'heure et d'alarme du beffroi de Gand, toutes trois fondues en 1660 par Pierre Hemony, que les comptes de la ville désignent comme : « M. Pieter Hemony clockgieter van style gheboren van Lenecourt prez Loraing. »

M. Ch. Piot, dans *les Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, vient de publier un fort in-

téressant travail sur l'établissement des Frisons en Flandre. Il conclut que ces peuplades appartenaient à une fraction des populations du littoral de la Baltique et de la mer du Nord, qu'ils s'installèrent dans la partie septentrionale de la Flandre, dans le Franc de Bruges et aux environs, et qu'ils étendirent leurs possessions près du littoral de la mer du Nord jusqu'à Furnes, et de là à l'intérieur du pays, en laissant aux Saxons une partie des côtes maritimes nommées « littus saxonicum. »

L'important travail que récemment l'érudit architecte de Bruges, M. Gilliodts van Severen faisait imprimer, tente d'établir avec succès que Jean Brito, fut l'inventeur de l'imprimerie, et qu'il l'utilisa à Bruges, sa ville natale, bien avant qu'elle n'ait été utilisée à Mayence ou à Harlem. Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'Archéologie de Gand*, notre confrère M. Bergmans réunit une série d'objections qu'il croit pouvoir produire en opposition aux conclusions de M. Gilliodts.

Brito, n'était pas brugeois de naissance mais était originaire de Pypryac en Bretagne; s'il peut prendre la qualification de brugeois, ce n'est qu'en vertu du droit de bourgeoisie qu'il avait acquis M. Bergmans n'est pas du tout convaincu que Brito ait imprimé au moyen de caractères mobiles de fonte. Dans tous les cas, même s'il était prouvé que la priorité devrait lui être accordée sur Gutemberg et Coster, il devrait s'incliner devant les droits incontestables du fameux orfèvre bohémien, Procope Waldfoghel, au sujet duquel un acte authentique de 1444 parle de l' « Ars scribendi artificialiter » et dans l'inventaire duquel figurent des alphabets d'acier, des formes en fer et en étain et d'autres accessoires mobiles.

Sous le pseudonyme transparent de Bruhald, M. Hublard de Mons, nous envoie la biographie de *Louis De Pauw*, conservateur général des collections de l'Université de Bruxelles, dont en maintes occasions, l'éminent professeur van Beneden fit un éloge des plus caractéristiques. C'est à lui qu'est dû le classement de l'immense quantité d'ossements mis au jour dans le terrain tertiaire supérieur de notre sous sol anversois, et l'aménagement au musée de la salle dite d'Anvers. D'après une méthode nouvelle appelée montage mobile il reconstitua le squelette du Mammouth découvert à Lierre en 1860, et s'occupa surtout avec un éclatant succès de l'extraction et de la reconstitution de l'iguanodon de Bernissart.

Qui ne connait les données fabuleuses sur lesquelles reposent les premières pages de l'histoire de Flandre : les forestiers et leur généologie légendaire? M. Chamonin s'en occupe dans *les Annales du comité flamand de Flandre.*

Il atteste que les forestiers étaient des officiers, dont les droits et les devoirs s'arrêtaient aux limites de chacun des domaines dont la surveillance leur était confiée, mais qui n'avaient aucun pouvoir pour s'immiscer dans la direction générale de la circonscription administrative au sein de laquelle les propriétés royales étaient éparpillées, et qui constituaient l'apanage d'autres fonctionnaires royaux, nommés comtes.

Après avoir étudié d'après les plus anciens documents l'histoire des prédécesseurs supposés de Baudouin Bras de fer, l'auteur, contestant la véracité des anciennes généalogies, conclut que Odoacre, comte en 788, vraisemblablement de Zélande et non de Flandre, et mort vers 837, laissa un fils, Baudouin bras de fer, qui fut crée comte à la mort de Lyderic d'Harlebecque.

Quant à ce dernier, qui fut comte de Flandre de 772 à 836, il eut un fils Inghelramme, qui à la cour de Charles le Chauve obtint les plus hautes dignités, mais ne fut jamais comte de Flandre. Entre ces deux séries de comtes ou gouverneurs, il n'existe aucun lien de famille.

M. Gilliodts van Severen vient de livrer à l'impression le quatrième et dernier volume des *Coutumes de la ville et chatellenie de Furnes.* Les fervents des études généalogiques pourront y faire ample moisson de renseignements précieux. Le savant auteur y donne en effet la liste complète des fiefs relevant de la cour féodale du bourg de Furnes, et pour chacun d'eux il fournit la nomenclature de ses possesseurs successifs, accompagnée de notes détaillées sur leur famille et leur descendance.

Peu d'articles offrent un intérêt d'actualité plus grand que ceux que MM. Bamps et Geraets publient dans l'excellente revue de *l'Ancien pays de Looz.* Il s'agit de la guerre des paysans dont le centenaire est sur le point d'être célébré. Nous y trouvons nombre de détails inédits et attachants au sujet des péripéties diverses de cette lutte sanglante dans le pays de Limbourg, et notamment au sujet de la désastreuse affaire de Hasselt, dans laquelle on vit des bandes de paysans dénués de tout, sans armes, sans munitions, la plupart sans souliers, (ce sont les termes mêmes du bulletin de victoire du général Jardon), entourées

par des colonnes françaises, composées de la 66e demie brigade d'infanterie de ligne et du 20e régiment de chasseurs à cheval. Le résultat de cette lutte inégale ne pouvait être douteux : les paysans héroïques, malgré une sortie vigoureuse, furent décimés par les troupes républicaines, poursuivis avec rage, et massacrés avec la plus féroce des cruautés.

M. Maurice Bekaert nous envoie une élégante plaquette dans laquelle il s'occupe d'un de ces nombreux artistes, qui aux XVIe et XVIIe siècles émigrèrent, et allèrent dans diverses contrées européennes propager et répandre les traditions de l'art flamand. *Josse de Corte* naquit à Ypres en 1627 ; il s'adonna avec succès à la sculpture. C'est en Italie qu'il faut rechercher ses plus importantes productions. C'est dans les églises de Padoue et à Venise surtout qu'on peut admirer les principales œuvres de notre compatriote. Il mourut dans cette dernière ville en 1679.

Tous nous connaissons les œuvres d'Olivier de Wree ou Vredius, et nous rendons hommage, à l'historien, au poète, au collectionneur qui consacra tous ses travaux à la gloire de sa patrie. Nous lirons donc avec intérêt la substantielle étude que M. le baron Bethune consacre à l'écrivain brugeois dans *la Revue belge de numismatique*. Nous pourrons y puiser des indications précieuses sur la famille, la vie et les œuvres de celui qui fut écrivain aussi consciencieux que numismate éclairé.

En commençant cette rapide revue, je vous signalais avec regret la disparition d'une des publications historiques les plus intéressantes qui aient été éditées dans notre pays. Permettez moi en terminant de vous annoncer en revanche l'apparition d'une revue nouvelle, organe d'une société qui vient à peine de se constituer. *La société verviétoise d'archéologie et d'histoire* a en effet été fondée tout récemment dans le but de former un cercle d'émulation, d'enseignement mutuel et d'études. Le bulletin qu'elle édite sera son organe, et permettra à ses membres de publier le résultat de leurs recherches et de leurs études Puisse le nouveau cercle voir ses efforts couronnés de succès et créer dans le pays de Verviers un courant sérieux et durable en faveur des études archéologiques et historiques !

3 avril 1898. Fernand Donnet.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

I.

En 1894 nous avons attiré l'attention de l'Académie sur des gravures signées *Paullus vander Doort* qui se trouvent dans le bizarre ouvrage de Henri Khunrath intitulé Amphitheatrum sapientiæ.

Un doute subsistait toutefois sur l'orthographe exacte du nom de famille du graveur anversois. Depuis lors nous avons eu la satisfaction de trouver des renseignements intéressants dans un travail (1) dû à l'un des membres de l'Académie, M. Augustin Thys.

M. Thys les donne à propos de l'historique d'une maison de maitre située rue du Jardin des Arbalétriers et portant le n° 44. Ils nous apprennent qu'en 1618 cet immeuble appartenait en commun à Seger van der Dort, notaire à Anvers, *Paul demeurant à Hambourg* et Evrard à Paris. A cette date un 4e frère, du nom de François, était décédé à Hambourg, laissant plusieurs enfants mineurs. Le bien provenait de M. Seger Cobelgier qui en avait par testament, daté de 1575, laissé l'usufruit à sa fille Anne Cobelgier, femme de Henri van der Dort et mère des prénommés.

Il ne peut, nous semble-t-il, y avoir de doute sérieux quant à l'identité des deux personnages. La question relative à la forme exacte du nom du graveur se trouve en même temps résolue.

Particularité curieuse, on relève dans la série des propriétaires signalés par M. Thys plusieurs noms connus dans l'histoire des arts à Anvers tels que ceux de Jonghelinck, de Veselaers et de Hoefnagel. Jacques Hoefnagel était, comme on le sait, le père de Georges Hoefnagel si connu par l'ouvrage du chanoine Bruin *Civitates orbis terrarum*.

II.

Le hasard a fait tomber dernièrement sous nos yeux un volume in 8° intitulé:

HET LEVEN ENDE GODDELYCKE LEERINGHEN VAN SR FRANCOYSE

(1) Supplément au Recueil des Bulletins de la Propriété. (1895) pp. 73-74.

CLARA VAN S. LIEVEN *Religieuse van de derde Orden van* S. FRANCOYS In het Clooster vande Pœnitenten op S. Pieters, neffens Ghendt..... DOOR P. FRANCISCVS CAVWE Minder-broeder Recollect TOT DUYNKERCKEN, By Jan Wyns woonende by de Paters Jesuiten in Sinte Ignatius 1677.

Françoise-Claire de S. Liévin se nommait dans le monde Livine Sanders. Fille de Jean Sanders, fils de Georges, seigneur de Wulput et de Marie van Schingen, fille d'Erasme van Schingen, chevalier, seigneur d'Ast et d'Asquelli, capitaine d'une compagnie de Hauts-Allemands, sous le prince de Chimay, elle naquit à Tamise le 9 septembre 1629 et mourut à St. Pierre, près de Gand, le 31 janvier 1652.

Nous avons trouvé dans ce volume des gravures dues au burin de Frédéric Bouttats, exécutées d'après les dessins de van Loijbos. Ce dernier personnage est fort peu connu. Les Liggeren de la gilde anversoise de Saint Luc mentionnent:

1656-1657. Jean van Loockbos (van Looybos) (1) marchand.

1702-1703. Jean Antoine Loeybos, peintre.

On y trouve encore, à la date du 7 avril 1654, Jean Looybos, peintre, chez Abraham Willemsens. Ce même Jean van Loybos, cité plusieurs fois avec son double prénom de Jean Sebastien et aussi avec le dernier seul, fut reçu franc-maitre en 1663-1664. Sa dette mortuaire fut payée par sa veuve dans le cours de l'année 1702-1703. Ce Jean Sebastien doit être l'auteur du dessin des gravures de notre volume, toutes signées de son nom de famille et dont aucune il faut le remarquer ne porte une mention de prénom, ce qui prouve qu'on ne pouvait le confondre avec aucun membre de sa famille ni aucun de ses homonymes. Pour autant qu'on peut en juger après la traduction du dessin en gravure van Loybos était loin d'être dépourvu de talent. Ses compositions sont même assez élégantes.

Voici le nom de ses élèves et la date à laquelle ils figurent dans les Liggeren :

1672-1673. Adrien Lossart qui apprit chez lui à dessiner pour devenir orfèvre.

1679-1680. Jacques Douglas, dit de Schott, peintre.

(1) On relève dans les Liggeren de nombreuses variantes d'orthographe pour ce nom.

1680-1681. François van Breuseghem, peintre.
1686-1687. Pierre Philippe Coesiou.
» » Philippe Noteleer.
1687-1688. Joseph de Wolf.
1693-1694. François Martin.
1695-1696. Jean-Josse Peeters.
» » Pierre Buskop, qui fut reçu franc-maître 1704-1705.
» » Pierre Erckens.
1696-1697. Les mêmes, avec variante de nom pour Pierre Bisschop.
1697-1698. Alexandre Pluyskens.
1698-1699. Pierre Klauman.
» » Jacques Ignace Roere (de Roore).

Avec son obligeance habituelle à laquelle on n'a jamais vainement recours, M. Hymans nous a signalé quelques pièces gravées d'après les dessins de Van Loybos et que possède le cabinet des estampes de la Bibliothèque Royale.

En présence du manque complet de renseignements publiés nous ne croyons pas superflu de donner la liste des gravures illustrant la vie de la sœur Françoise-Claire de Saint Liévin sur lesquelles figure le nom de van Loybos. Deux seulement d'entre elles sont pourvues d'un titre.

Frontispice du volume, dont il reproduit le titre abrégé tel que nous l'avons donné ci-dessus, mais sans l'adresse ni la date. Il est signé *van Loijbos del. Fred. Bouttats f^e.*

p. 46. Portrait : S^r FRANCOYSE CLARA VAN S. LIEVEN *Religieuse van de derde Orden van* S. FRANCOYS. In het Clooster vande Poenitenten op S. Pieters, neffens Ghendt.

Elle est représentée debout, tenant un voile avec l'empreinte de la tête du Christ.

v. à v. p. 68. Le ravissement de la Sœur. Agenouillée dans un nuage, elle tient l'enfant Jésus sur son bras tandis qu'un ange lui perce le cœur avec une flèche de la pointe de laquelle sort une flamme.

p. 84. Une vision de la sœur Françoise-Claire.

p. 106. La Sœur recevant les stigmates.

p. 145. La Sœur sur son lit de mort « *S. Francisca Clara a S. Livino alias Sanders obijt A° 1652. 31 Jan. Ætatis suæ 22. Anno Professionis Mense. 18. requiescat in Pace.* »

v. à v. p. 160. La Sœur écrivant sous l'inspiration du Saint-Esprit.

Cette énumération constitue en même temps une ajoute à la liste des œuvres déjà signalées de Frédéric Bouttats, l'un des graveurs les plus féconds du 17e siècle.

III.

On trouve dans le Bulletin du Bibliophile belge d'intéressants détails sur la bibliothèque de Charles de Croy, duc d'Aerschot. Dans une note du travail qu'il a consacré à ce prince dans ce recueil (1), M. Edw. van Even cite un exemplaire de l'ouvrage de Juste-Lipse *De Magnitudine Romana*, Anvers 1599, qui porte au bas du titre les lignes suivantes « *Celibvre est à moy Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. Lequel j'ai lu du tout entièrement et depuis le commencement jusques à la fin, par moy durant le mois de janvier 1603.*

Signé: Charles syre et duc de Croy et d'Arschot. »

Nous avons trouvé un volume qui porte une inscription analogue. C'est l'ouvrage si connu de Scribani : *Antverpia*, Anvers 1610, in 4°. On lit au bas du titre : *Ce Liure Est a moy Charles Syre et Duc de Croy et D'arschot lequel a Esté Entierement leuct depuis le cōmencement jusques a la fin par moy a Heure durāt le mois de Decēbre 1610.*

Signé: *Charles sire et duc de Croy Et Darschot.*

Le titre des *Origines Antwerpiensium*, qui y fait suite, est pourvu de la même inscription, datée du 20 décembre 1610.

L'exemplaire est en grand papier, simplement relié en vélin, et n'offre pas de particularités relatives à son premier possesseur, autres que celles dont il vient d'être question. La formule employée par le duc en 1603 n'est donc pas spéciale à l'un des volumes de sa bibliothèque. Sa répétition quasi identique en 1610 permet de supposer que d'autres volumes encore doivent en être revêtus. Homme politique, collectionneur « de tableaux, d'estampes, de médailles, de statuettes, de pierres gravées et d'antiquités de toute espèce » (2) Charles de Croy était en outre, d'après M. Van Even, un bibliophile dans toute l'acception du mot. A cet égard ne faut-il pas regretter pourtant l'expression : « entièrement leuct depuis le commencement jusques à la fin. » Il y a dans

(1) Bulletin du bibliophile belge. Tome IX, Bruxelles, 1852, p. 446, note 2.
(2) Van Even, loc. cit. p. 383.

cette phrase une sorte d'évocation de travail d'Hercule, en même temps qu'un accent si sincère, si naïf, de satisfaction éprouvée pour la fin d'une corvée que l'on se demande la raison d'être d'une lecture accomplie dans de telles conditions. L'autographe n'en reste pas moins curieux. Il ne faut pas oublier que l'ex-libris — et ici nous en avons un véritable du duc Charles de Croy — n'est pas un simple assemblage de mots ou une petite image plus ou moins jolie, mais un document dans lequel généralement c'est l'homme bien plus que le bibliophile qui se révèle ou se trahit.

IV.

Nous avons eu la satisfaction de rappeler dans les présentes notes le nom de deux artistes oubliés : un graveur Paul van der Dort, et un peintre ou dessinateur, van Loijbos. Nous y joindrons celui d'un architecte, né à Anvers, Joseph Camberlain sur lequel nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements que ceux donnés par le colonel Rottiers dans son itinéraire de Tiflis à Constantinople (1).

Nous y voyons que Joseph Camberlain « sculpteur et architecte distingué, membre de l'académie des sciences de Pétersbourg, après avoir construit dans cette capitale le palais de la bourse et plusieurs monuments sépulcraux qui font honneur à son talent, avait été envoyé à Tiflis en qualité d'architecte du gouvernement. »

Il y mourut le 31 Janvier 1821, à l'âge de 54 ans.

Les lignes consacrées par le colonel Rottiers à Joseph Camberlain font soupçonner un homme d'un réel mérite tombé dans l'oubli. Peut-être suffira-t-il de mentionner son nom pour raviver le souvenir de ce fonctionnaire russe, que les détails familiers donnés par le colonel Rottiers montrent resté anversois de cœur et pour provoquer des recherches propres à lui faire accorder une place honorable dans la galerie des artistes nationaux

V.

La *Bibliotheca belgica* (f. S 347) donne la description d'un rare ouvrage dont nous reproduisons ici le titre :

(1) Bruxelles, 1829, pp. 106-107.

LA CONGIVRATIONE DE GHELDRE = || SI CONTRA LA CITTA || DANVERSA COMPOSTA DA GIOVAN || NI SERVILO E VOL = || GARIZZATA PER FRANCESCO || STROZZI. || *Con le guerre fatte ne la Fiandra ne l'Anno* MDXLII || *Per fino al di d'hoggi.*

Marque typ., séparant le mot VERI — TAS : le Temps retirant la Vérité d'un précipice dans lequel une sorte de sirène reposant sur un nuage veut la repousser. Sur une banderole : VERITAS. FILIA. TEMPORIS.
CON PRIVILEGIO || MDXLIII.

C'est un petit in 8° de 40 feuillets à la fin duquel se trouve la souscription : *In Vinegia per Giouanni Britto Intagliatore.* || *Anno* MDXLIII. || *Nel mese d'Ottrobre* (sic).

Pour la description du volume nous nous permettrons de renvoyer à la publication précitée. Quant à l'ouvrage même c'est une traduction de la *Geldrogallica conivratio* de Servilius, imprimée à Anvers en 1542, à laquelle est joint un court supplément relatif à la prise de possession par Charles-Quint des duchés de Juliers, de Clèves et de Gueldre.

Il n'y aurait pas eu lieu de revenir sur ces détails si nous n'avions découvert un exemplaire de cet ouvrage présentant une remarquable particularité. Disons tout d'abord que sa comparaison avec un exemplaire conforme à la description donnée par la *Bibliotheca belgica* ne nous a pas permis de constater dans le corps du volume la moindre dissemblance. Celle-ci se trouve sur le titre. Les cinq premières lignes en sont toutefois identiques ; les deux suivantes sont imprimées en caractères plus petits, et la marque typographique ainsi que les mots CON PRIVILEGIO et la date sont supprimés.

En place, on trouve une curieuse vignette satyrique faisant allusion aux démêlés de Charles-Quint avec François 1^r^ et représentant un aigle vu de face, les ailes éployées, tenant solidement sous lui un coq dans ses serres. En langage héraldique on dirait : une aigle empiétant un coq. Le dessin est sommaire mais fort expressif. Il fallait à l'auteur, quitte à désespérer les ornithologistes, donner aux acteurs du drame une attitude et une expression en rapport avec les sentiments qu'il leur prêtait. Le coq est traité en conséquence aussi bien dans le dessin que dans les vers latins qui l'accompagnent.

C'était d'ailleurs avant la bataille de Cérizoles où les Impériaux laissèrent, dit-on, quinze mille hommes sur le terrain. Cet évènement hâta la conclusion de la paix qui fut définitivement signée à Crespy en

1544. A cette époque Pierre Lando était doge de Venise. La biographie de Michaud rapporte que durant son règne (1539-1545) les Vénitiens observèrent une neutralité rigoureuse et refusèrent également à Charles-Quint et à François Ier de se laisser engager dans de nouvelles hostilités. Comme manifestation de l'esprit public notre vignette nous semble donc fort intéressante. Les vers latins qui l'entourent ne le sont pas moins. Au-dessus on lit :

AQVILA *uolucrũ regina Gallum affatur depressum.*
Esse soles cunctis infestus uoce superba,
Erige nunc cristas Galle sceleste tuas.

Tournant le volume, on lit successivement : à droite,

Sepius admonui coeptis desistere uelles,
Nam mihi sunt uires uox nisi inepta tibi.

En dessous :

Gallus miserrime oppressus precatur dicens.
Vox periit, criste pallent uires mihi desunt,
Parce precor misero, nobilitate tua.

A gauche :

Hortabor cunctos Aquilam ne uoce lacessant :
Serò equidem sapui, poena luenda mihi.

Quelle est maintenant la première des deux éditions ?

Les éléments font absolument défaut pour trancher cette question. On est évidemment tenté de croire que le titre satyrique doit être le premier en date et qu'il aura été remplacé par ordre supérieur. Cependant l'impression de l'exemplaire où il se trouve est peut-être un peu moins nette que celle de l'exemplaire avec la marque typographique de la Vérité. En tous cas les six exemplaires renseignés par la *Bibliotheca belgica*, comme se trouvant à Bruxelles, à Berne, à Munich, à Breslau, à Paris et à Cracovie, portant cette dernière marque, le titre que nous venons de décrire nous a semblé mériter une mention spéciale.

PAUL COGELS.

Le prix des livres dans les dernières ventes publiques

La 2e semaine de mars a été une semaine d'émotions pour les bibliophiles. On vendait à Paris deux collections remarquables. Peu nombreuses mais d'un choix exquis comme raretés bibliographiques, comme reliures d'art, comme provenances des bibliothèques les plus célèbres. Le 1r catalogue ne comprenait que 119 nos, le 2d catalogue 140 nos et cependant le total a atteint près de 500.000 fr.

Le mercredi 9 mars on exposait aux enchères à l'hôtel Drouot la collection du comte de Sauvage, bibliophile bien connu en Belgique, qui après avoir formé une 1e collection où il s'était surtout attaqué aux livres d'heures, aux éditions princeps, aux impressions sur vélin, aux manuscrits et aux livres à gravures, avait tout à coup changé d'idée. Il s'était débarrassé de sa 1e collection (dont la vente fut faite à Bruxelles en avril 1880 par le libraire Olivier); pour suivre le goût naissant alors et qui maintenant bat son plein, des reliures en maroquin, aux armes, de provenances historiques. C'est cette 2e collection qui vient de se vendre à Paris à des prix des plus élevés.

Le 2e jour passait sous le feu des enchères la collection du baron Franchetti qui était aussi fort remarquable. Les provenances les plus célèbres s'y coudoyaient. Livres ayant appartenu aux rois Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, aux reines Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Marie-Antoinette. Exemplaires de la marquise de Pompadour, du chancelier Séguier, de Bossuet. Et à citer hors pair les reliures de Maïoli, de Grolier, et de notre célèbre amateur brugeois Marc Laurin, dont les devises se voyaient sur les plats des volumes.

IO. GROLIERI ET AMICORUM
THO. MAIOLI ET AMICORUM
M. LAURINI ET AMICORUM.

Rien n'arrête l'amateur, lorsqu'il voit ces mots magiques sur une reliure.

Mais il lui faut des livres d'une condition irréprochable. Les moindres souillures, les coins écornés, une restauration quelconque, le mettent en défiance, s'il soupçonne un remboitage, un maquignonnage quelconque le livre perd toute valeur pour lui.

Les livres présentés sur le tapis vert de l'hôtel Drouot présentaient toutes les conditions désirables, comme fraîcheur, comme conservation, aussi les prix s'en sont-ils ressentis.

Un *Lucretius Carus*, impression des Alde — de 1515 — in 8°, superbe exemplaire de Grolier en maroquin rouge, chargé d'arabesques et à dessins variés du plus pur style, a été adjugé au prix de 11,500 fr. (n° 47 de la vente Sauvage).

Un autre Grolier, impression Aldine de 1502: Philostati de Vita Apollonii Tyanei, in f° maroquin brun couvert d'arabesques et de feuillages dorés s'est vendu 13,000 fr. (n° 137 de la vente Franchetti).

La palme revient aux Maïoli. On se les dispute, mais aussi quelle pureté de dessins, quel fini dans les détails, quelle harmonie d'ensemble. Sans ses belles reliures qui se souviendrait de lui ? Thomas Maïoli était Italien. Où vivait-il? où habitait-il? où enfouissait-il les trésors accumulés par lui? Personne n'en sait rien. Il ne nous est connu que par ces chefs-d'œuvre de grâce, d'élégance et de goût, que les amateurs se disputent à coups de billets de banque.

Le Maïoli de la vente Sauvage (n° 98) était assez ordinaire, et cependant vu la provenance il est adjugé à 5,505 fr. Celui de la vente Franchetti en revanche est de toute beauté (n° 104). C'est un Esope latin imprimé à Bâle en 1501, in f°. La reliure en veau brun disparaît entièrement sous des dorures des plus variées. Dessins géométriques, fers azurés, arabesques, et au bas dans un cartouche gracieusement enroulé la fameuse devise. Aussi atteint-il le prix énorme de 17,000 fr.

Les Canevarius ont atteint les prix de 3,000 et de 3,550 fr., les exemplaires de la marquise de Chamillart se sont adjugés à 3,920 fr., à 1,220 fr , à 4,150 fr., (un Boileau).

L'oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, par Bossuet, reliée en maroquin noir aux armes de Bossuet a trouvé amateur à 3,220 (n° 40 de la vente Sauvage).

Une imitation de Jésus-Christ, traduct. Le Maistre de Sacy.— Paris 1690 — recouverte d'une très curieuse reliure en maroquin citron, mosaïqué de vert et de rouge et toute chargée de dorures, œuvre du relieur Monnier, qui a représenté sur les plats deux scènes tirées de l'ancien Testament a attiré surtout l'attention des amateurs. Composition des plus originales où les personnages sont costumés à la chinoise

et placés au milieu d'un paysage représentant des pagodes, des fleurs, des animaux.

Cette œuvre d'art atteint le prix de 18,550 fr.

Le n° 134 de la vente Franchetti magnifique manuscrit du XV^e^ siècle sur vélin, orné de 15 miniatures d'une grande finesse, représentant la descente en Normandie de Rollon, le mariage de Rollon avec Gisèle de France, le départ de Guillaume Longue Epée, le débarquement de Guillaume le Conquérant, etc.

Chronique de Normandie, par un auteur inconnu, mais dont plusieurs extraits ont été imprimés dans les tomes XI et XIII du *Recueil des historiens des Gaules* de *dom Bouquet*.

Ce manuscrit est adjugé au prix de 23,500 fr.

Une Tragédie de Corneille : Rodogune, princesse des Parthes, in 4° 1760, édition imprimée sous les yeux de la marquise de Pompadour. dans l'atelier qu'elle avait fait établir à Versailles, et reliée à ses armes, devait faire partie de la 1^re^ vente. Mais les amateurs déçus n'ont point vu passer sur le tapis vert, ce précieux volume. Il avait été cédé à l'amiable avant la vente pour la somme parait-il de 30,000fr.

A côté de ces ventes, d'autres non moins remarquables ont eu lieu à Paris également, celles du Baron Pichon, président des bibliophiles Français, et de M^r^ Alfred Piat. La 1^re^ vente comprenait 6,317 n^os^ dont le produit total a été de 620,640 fr. et la 2^de^ dont les vacations dureront jusqu'au 3 mai celui encore plus considérable de 7,094 n^os^.

Et ces ventes ne sont rien en comparaison de celles qui se passent à Londres, car c'est en Angleterre que se trouvent les plus riches bibliothèques. La vente de la bibliothèque du comte Ashburnam eut lieu l'an dernier en juin et juillet. On y vit une bible de Schœffer atteindre 37,000 fr. Une bible de Guttemberg, dite Bible Mazarine fut payée 100,000 fr. On n'en connait que 7 exemplaires et lord Ashburnam avait payé le sien à la vente Perkins en 1873 — 85,000 francs — Une autre fois si cela peut intéresser l'Académie, nous reparlerons des grandes ventes londonniennes.

C. A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

III

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1898.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: [1]

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

[1] Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 FÉVRIER 1898.

La séance s'ouvre à 1 heure dans le local de la bibliothèque de l'Académie sous la présidence de M Henri Hymans, *président.*

Sont présents : MM. Donnet, *vice-président*, Theunissens, *trésorier*, général Wauwermans, Cogels, chanoine van den Gheyn, Rooses, Geudens, chanoine van Castre, Soil, Goemaere, De Vriendt.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et approuvé sans observations.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un secrétaire en remplacement de M. Donnet, nommé vice-président. M. le baron de Vinck de Winnezeele est élu à l'unanimité.

Par suite des tristes circonstances dans lesquelles se trouve le nouveau secrétaire, M. Donnet continuera à remplir ses fonctions jusqu'au jour où il pourra en prendre possession.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Léopold Devillers, qui estime que son âge et la difficulté d'assister aux séances ne lui permettent pas de conserver le titre de membre titulaire ; il demande de redevenir correspondant. L'assemblée décide qu'en présence des grands services rendus autrefois à la compagnie par M. Devillers il n'y a pas lieu de modifier sa position et que la qualité de membre effectif doit lui être conservée.

Des savants étrangers écrivent pour solliciter leur nomination de membre correspondant. Des renseignements seront pris sur ces candidats.

Un comité s'est formé à Namur pour offrir un objet d'art à M. Bequet en reconnaissance des services signalés qu'il a rendus à l'archéologie pendant sa longue carrière. Quoique l'Académie ait pour principe de ne pas participer à des souscriptions pécuniaires, elle décide, eu égard aux incontestables mérites de M. Bequet, qui depuis longtemps figure au nombre de ses membres, et sous réserve du principe même, de s'inscrire sur la liste des adhérents à la manifestation projetée.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Pr le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
HENRI HYMANS.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 1898.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure dans le local de la bibliothèque de l'Académie sous la présidence de M. Henri Hymans, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *vice-président*, Theunissens, *trésorier*, de Behault de Dornon, chanoine van Caster, vicomte de Jonghe, chanoine van den Gheyn, Paul Cogels, baron de Borrekens, lieutenant-général Wauwermans, comte de Ghellinck d'Elseghem, et A. Blomme, membres titulaires.

MM. Bilmeyer et baron de Loë, membres correspondants.

Se sont excusés: MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*, Goovaerts, Geudens, de Witte, membres titulaires et Nève membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et approuvé sans observations.

Il est donné lecture de lettres de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, et de la « Numismatic and antiquarian society » à Montreal (Canada), qui demandent l'échange de leurs publications contre celles de l'Académie. Ces propositions sont adoptées.

M. Donnet fournit quelques explications au sujet des publications. Le fascicule des annales est prêt à être expédié ; si son envoi n'a pas encore été fait, c'est à cause du retard mis dans l'impression des planches représentant les bijoux de la trouvaille de Hasselt. M. Donnet fait connaître la généreuse préférence que M. le Dr Bamps a accordée aux publications de l'Académie en leur réservant son travail malgré des sollicitations étrangères, et en intervenant dans le coût des planches. De chaleureux remerciments lui sont votés.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance et fournit en même temps une analyse succincte des publications qu'il juge pouvoir plus spécialement intéresser les membres (voir p. 96).

M. de Behault de Dornon donne lecture d'un travail fort intéressant dans lequel il résume tous les travaux antérieurs permettant d'établir quels furent en Belgique et dans les provinces limitrophes des contrées

voisines les lieux habités par les Francs saliens et ripuaires. Cette étude sera imprimée dans les annales de l'Académie.

M. le lieutenant-général Wauwermans établit que dans la construction des monuments anciens l'art de l'ingénieur était autant mis à contribution que celui de l'architecte ; ils se complétaient mutuellement. Il appuye sa thèse d'un exemple pris dans notre histoire locale, et qui démontre que la construction de la maison hanséatique en 1564 a été faite par l'architecte Corneille Floris en même temps que par l'ingénieur Peter Frans.

M. Donnet dit qu'il ne faut pas prendre à cette époque la qualification d'ingénieur dans le sens que ce mot possède aujourd'hui. Les ingénieurs étaient souvent de simples entrepreneurs. Ainsi il a récemment dressé la généalogie de la famille Melyn, dans laquelle un certain Abraham Melyn, joue un rôle prépondérant. Celui-ci commence sa carrière en exerçant la profession de *houtbrekere*, marchand de bois en détail, pour entreprendre ensuite des travaux militaires, tels que des guérites sur les remparts, des transformations aux forts de l'Escaut, etc. A partir de ce moment il prend le titre d'ingénieur du roi, et il est qualifié de cette manière dans son épitaphe existant encore à l'église St.-Paul.

Le travail de M. le lieutenant-général Wauwermans sera inséré dans les annales de l'Académie.

M. Paul Cogels donne lecture de cinq courtes et substantielles notices bibliographiques, dont l'impression est ordonnée dans le bulletin.

M. Hymans soumet un plan d'Anvers fort rare, gravé par Melchisedech van Horen, artiste anversois fort peu connu. Il donne ensuite quelques détails sur différentes œuvres de ce maître.

M. Cogels montre également une fort artistique vue d'Anvers due au burin du même graveur, et veut bien en autoriser la reproduction dans les annales où elle paraîtra en même temps que la note de M. Hymans, illustrée des planches dont il permet gracieusement l'impression.

M. le comte de Ghellinck d'Elseghem donne quelques détails fort intéressants au sujet de deux ventes de livres qui récemment ont eu lieu à Paris ; celles du comte de Sauvage et du baron Franquetti de Rotschild. Ces enchères composées de raretés bibliographiques et de

reliures précieuses formant environ 250 numéros ont été adjugées ensemble à plus d'un demi-million.

La note de M. le comte de Ghellinck paraitra au bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

Pr Le Secrétaire, FERNAND DONNET.

Le Président, HENRI HYMANS.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

MESSIEURS,

Je vous ai antérieurement déjà parlé du travail si érudit et si intéressant dans lequel M. Gilliodts van Severen revendiquait pour un enfant de Bruges, Jean Brito, l'honneur d'avoir inventé l'imprimerie. Je vous ai en même temps dans mon dernier compte-rendu analytique brièvement exposé les objections que divers savants opposaient à la thèse de l'honorable archiviste de Bruges. Depuis lors notre excellent confrère M. Alphonse de Witte a tenu à rectifier un des points du travail de M. Gilliodts. Celui-ci avait fourni de nombreux détails sur la personne de *Marc le bongeteur*, qui après avoir exercé la profession d'agent de change et d'orfèvre, dirigea l'exploitation de la monnaie de Bruges, de 1471 à 1480, et qui aurait reçu son nom de bongeteur par suite de sa grande habileté à jeter au moule. Il aurait profité de ce talent pour fondre des caractères d'imprimerie ; de là l'ethymologie des mots *ghieter* ou *gieter* désignant clairement un fondeur de métaux.

M. de Witte au contraire, rappelle qu'au XV^e^ siècle les comptes se faisaient encore au moyen de jetons, terme dérivant du verbe jetter, getter, qui signifiait compter. Le bongeteur était donc celui qui comptait bien, qualité peu étonnante chez un essayeur général des monnaies

En sens contraire, M. le chanoine H. Rommel, dans une conférence donnée aux membres de la Société d'Emulation de Bruges, sous le titre de : *Jean Brito, prototypographe brugeois,* défend chaudement la thèse

de M. Gilliodts, et combat plusieurs des objections qui se sont produites. Il prouve notamment, que ceux qui veulent enlever la qualité de brugeois de naissance au *bouescrivere*, Jean Brito, en l'assimilant au Jean Brito originaire de Pypiryac en Bretagne, reçu bourgeois pendant l'exercice 1455-56, ont évidemment tort, puisque sur le registre des *libraiviers* figure déjà en 1454-55 un maitre Jean Brito.

Enfin, pour résumer la même question si importante et si captivante, une discussion contradictoire a eu lieu tout récemment au sein de la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand*. Le bulletin de cette compagnie nous apprend, que M. l'abbé De Pratere a développé les arguments de M. Gilliodts, et s'en est déclaré partisan convaincu, tandis que M. Bergmans a renouvelé ses objections, assurant notamment que le *Doctrinal* de 1446 n'était pas celui de Gerson, mais probablement celui de Villedieu, dont l'impression était xylographique, et que par conséquent il ne peut être prouvé qu'à Bruges on ait imprimé avec des caractères mobiles avant 1457, date de la publication du psautier de Gutenberg.

Les fervents de l'histoire ancienne de la province de Liége et de ses environs, trouveront à faire ample moisson de travaux historiques spéciaux dans le *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*. Ils pourront prendre connaissance notamment d'une histoire de la ville de Herve par M. De Ryckel, d'une notice archéologique et historique sur la chapelle et le château du Bouxthay, de l'inventaire des objets délaissés par le prince évêque Georges Louis, etc.

Peu de périodes historiques sont plus obscures et moins connues que celle que traversa l'empire d'Orient vers le IX^e^ siècle. Notre savant confrère, M. le vicomte de Jonghe, nous fournit d'intéressantes indications relatives au règne de plusieurs des empereurs de Constantinople, et notamment de Michel III, surnommé le buveur, qui après un règne des plus tourmentés, périt assassiné en 807. C'est à ce prince que l'auteur attribue un *millarès* excessivement rare, dont il donne la description détaillée d'après un exemplaire qu'il possède dans sa riche collection numismatique.

La *Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, dans son inventaire illustré, publie une nouvelle série de fiches dont plusieurs sont dignes de remarque. Nous citerons notamment la description du sceau d'Arnulf I, comte de Flandre, sceau qui constitue la plus ancienne pièce

féodale authentique de ce genre que l'on connaisse; des études sur les peintures murales de l'abbaye de la Biloque et sur quelques tableaux de De Crayer, Boyermans, etc.

Dans une des dernières séances de la *Société archéologique du Midi de la France*, M. le général Bézard a fait une communication au sujet de diverses tapisseries provenant du château d'Anet et représentant les *Métamorphoses d'Ovide*. Elles sont datées de 1610, et portent la signature de Spirinck; elles semblent avoir été faites d'après les cartons du Primatice. Ce Spirinck appartient à une famille de tapissiers essentiellement anversoise, dont les membres tantôt prirent ici une part active au courant artistique qui règna si puissant aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, et tantôt s'expatrièrent pour aller en Hollande et dans le Nord y implanter le secret de la fabrication des tapisseries.

A signaler dans les *Mémoires de la société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune*, une monographie de l'église de Pommard par l'abbé Voillery. Le maître-autel de ce temple était surmonté en guise de retable d'un polyptyque sur bois peint représentant la vie et le martyre de St.-Pierre. Sur la partie extérieure des volets se trouvaient représentés les portraits des donateurs appartenant à une famille dont plusieurs branches ont séjourné dans notre pays, les Micault, qui portent d'azur au chevron d'or accompagné de trois chats d'argent, assis et posés de front. Le musée de Bruxelles possède également deux volets d'un triptyque sur lesquels sont représentés des personnages appartenant à la même famille.

M. de Fourquevaulx, chevalier des ordres du roi, conseiller et ambassadeur de Charles IX en Espagne, occupa ces hautes fonctions de 1565 à 1572, pendant une période de temps qui présente un intérêt considérable pour l'histoire de nos provinces. On comprendra donc aisément quelle importance peut nous offrir la publication faite dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, de toutes les lettres et instructions envoyées par le roi à son ambassadeur à Madrid. Impossible de signaler en détail les divers points offrant de l'intérêt pour notre pays; bornons-nous à relever dans une lettre datée du 30 juin 1566 l'annonce que « le conte de Montgomery faisait une » levée de six cens hommes en Normandye pour les faire passer » par mer à Anvers, et, avec ceste force là, ayder à ceulx qui le font » venir, de troubler la ville. » Puis plus loin, « qu'ung nommé

» Chavigny, soy disant bastard du feu roy de Navarre, lequel est, » depuis quelques jours, à ce qu'il dict, arrivé aud. Anvers, où il » faict tout ce qu'il peult pour y troubler le repoz et allumer le feu de » plus en plus. » Quant à la valeur de cet émissaire, on pourra en juger, quand on saura que le roi le traite de « ung très maulvais garson et » accusé et prévenu de plusieurs vollerves et aultres malefices ».

Un peu plus tard, le 27 novembre, Charles IX fait part à son envoyé que « depuis deux jours j'ay sceu que ceulx d'Anvers estans entrez en » nouveau soubzpeçon des garnisons que l'on avoyt mises en plusieurs » villes circonvoisines, se sont ressaisiz des clefz de lad. ville et eulx » mesmes en font la garde, sans se voulloir plus fyer de quelques » soldatz qui y sont ; et n'y a que une porte ouverte. »

Les *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique* nous apportent le si intéressant travail de M. Godefroid Kurth sur la frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France, travail qui a obtenu le prix de Stassart. Plusieurs chapitres nous initient d'une manière fort intéressante au moment précis et aux circonstances dans lesquelles la langue flamande a été parlée puis abandonnée dans les localités situées dans la zône frontière, formant la limite extrême, excessivement variable, de l'emploi de notre idiome national. De fort savantes dissertations nous initient à nombre de particularités importantes de la toponymie des noms de lieux usités dans nos provinces.

Notre confrère M. de Behault de Dornon, reprend et amplifie son travail dans lequel il s'occupe du *fondateur de New-York*. Jesse de Forest, originaire du Hainaut, accompagné de nombreux émigrants, s'embarqua à Anvers au printemps de l'année 1623, et gagnant le Nouveau Monde, s'établit dans l'île de Manhattan à l'entrée du fleuve Hudson, et y fonda un établissement qui prit le nom de Nouvelle Belgique. Plus tard des familles hollandaises se joignirent aux premiers colons et contribuèrent au développement de la ville qui dès lors s'appela Nieuwe Amsterdam, pour finir par devenir la cité la plus riche des Etats-Unis, la puissante New-York.

Le cartulaire d'Affligem que publie M. le chanoine Reusens dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, contient plusieurs chartes offrant un intérêt direct pour nos parages. Telle est par exemple en 1187 la dotation faite par Roger, évêque de Cambrai

au prieuré de Bigard, des églises de Vosselaer, Beersse et Wechelterzande, etc.

Dans une notice sur le *Couvent d'Agneten Dal à Peer*, que publie dans l'excellente revue de l'ancien pays de Looz notre confrère M. l'abbé Daniels, nous trouvons une mention intéressante pour notre histoire ecclésiastique locale. Une des annotations du registre manuscrit de ce couvent de Franciscaines, à la date de l'année 1496, nous apprend que :

item dese vyff susteren hebben begonnen dat convent van Sint Annen by Antwerpen in die Luythage. Anno XIIII^c XCVI met die mater van desen convent ende was S^r Marye van Sevenberghe deerste, de 2^e Maria van Arenborch, S^r Hendrick Scutters, S^r Kathrina van Turnout, S^r Isabeel Rutten, niet sonder groet achterdeel van desen convent.

On sait que le couvent de *St.-Annenberg* ou *St.-Annendael* avait été établi au hameau de Luythaegen sous Mortsel, grâce à la libéralité du chevalier Jean van Ranst, seigneur de Cantecroy et de sa femme Agnès van Hyesvelt. Les religieuses forcées de se retirer en ville pendant les guerres du XVI^e siècle, s'y établirent définitivement vers le milieu du XVII^e siècle dans la rue des Prédicateurs, où elles restèrent jusqu'à leur suppression en 1783. Dans la chapelle du Luythagen se trouvait la pierre tombale ornée d'armoiries de Marie van Sevenberge ; elle était conçue comme suit :

hier leet begraeve
suster Maria van Zevenbergẽ voertyts
XIIII jarẽ Mater
tot Peer eñ naer hier die ierste mater
LI jarẽ sterf A° XV^c
XLVIII dẽ VIII october out zynde XCIIII jare

Dans un premier travail, dont récemment nous avons rendu compte, notre concitoyen M. le D^r Kums s'était appliqué à rechercher dans les poèmes d'Homère la manière dont il était parlé des choses naturelles. Dans un appendice qu'il vient de nous envoyer il analyse un récent travail de Théophile Cailleux, qui prétend que l'Iliade et l'Odyssée n'ont rien de commun avec la Méditerranée, que les pays décrits dans ces poèmes sont situés dans l'Atlantique, qu'Homère est un Herien et sa patrie l'Andalousie. Puis, continuant ses déductions, il tâche d'établir

que Cythère est en Mauritaine l'île des Cyclopes à Madère, l'île de Calypso dans les Açores, l'île des Lestrygons à La Havane, et que l'île d'Eole n'est autre que l'île de Schouwen ! C'est à Brouwershaven qu'Ulysse fit naufrage ! Ces déductions que M. le Dr Kums expose d'une façon fort claire rappellent la théorie presque identique qu'autrefois Degraeve popularisa dans sa *République des Champs Elysées.*

A signaler dans la revue *I archeologo portugues* de Lisbonne un article de notre confrère M. de Witte, dans lequel il décrit les monnaies d'or portugaises ayant eu cours aux XVIe et XVIIe siècles dans les anciennes provinces belgiques ainsi que les poids monétaires à leurs types. Parmi ces derniers, il nous fait connaître plusieurs denereaux, presque tous de fabrication anversoise, ayant pour objet la vérification du poids de diverses monnaies portugaises. La plupart portent la marque d'Anvers, les initiales de l'ajusteur, et souvent aussi les armes de la corporation des forgerons dont ressortaient les « balansmakers », et qui étaient: de gueules au marteau de sable surmonté d'une couronne d'or.

En terminant je crois encore devoir citer le nom d'un Anversois dont M. le Dr Bamps a esquissé la biographie de fort intéressante façon dans la dernière livraison de *la Revue Belge de Numismatique.* Jean Zengelbeek, né à Anvers et appartenant à une famille essentiellement anversoise, étudia probablement la théologie à l'Université de Douai, et finit par s'établir à Hasselt, où il joua un rôle assez important pour qu'on songeât à frapper en son honneur en 1562 un jeton très curieux et devenu fort rare.

Anvers, 3 juillet 1898.

Fernand Donnet.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

A. DE LA GRANGE. Roger de le Pasture, peintre tournaisien.
EDM. GEUDENS. Le spectacle, institution de bienfaisance à Anvers. 3e fascicule.
CLÉMENT LYON. Humbles débuts des plus glorieuses monarchies.
LENNART KJELLBERG. Asklepios. Mythologisch archäologische studien
A. DE BEHAULT DE DORNON. Données archéologiques établissant les lieux habités par les Francs saliens et ripuaires.
J. VAN SPILBEECK Les armoiries de l'abbaye de Beaurepart.
Lt Gl WAUWERMANS. Ingénieurs et architectes.
Vicomte B. DE JONGHE. Un gros à l'effigie en pied de Jean d'Arckel.
N. NICOLAYSEN. Kunst og Haandverk fra Norges fortid.
CLÉMENT LYON. Funérailles de M. Léandre Lahaye.
J. & V. VAN KEIRSBILCK. Ambacht van den timmerman.
A. BLOMME Peintres termondois. Notes et extraits.
LÉON GERMAIN. Le tombeau de Saint Eucaire.
ID. Une prière talismanique.
ID. La chasse à la licorne.
ID. Les cinq joies de Notre-Dame.
ID. Les sept joies de Notre-Dame.
ID. Les quinze joies de Notre-Dame.
ID. Le chapelet, emblème du roi René.
ID. La souche et l'orange, emblèmes du roi René.
ID. Les sentences portières. 1e et 2e parties.
ID. Une taque de foyer aux armoiries de la famille Savary.
ID. Une taque de foyer aux écussons de Jacques III. Busselot.
FRIEDRICH HULTSCH. Die gewichte des alterthums.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XII. Nos 4 5 et 6.

VERVIERS. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. N° 3.

BRUXELLES. Les précis historiques Tome XLVII. N^os^ 7 et 8.

ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'Anvers. Session de 1898.

BRUXELLES. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 36^e^ année N^os^ 7 à 12.

ID. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome 35. N^os^ 5 et 6.

ID. Id. Id. Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers. Tome LV.

NAMUR. Annales de la Société archéologique. Tome XXII. 4^e^ livraison.

ID. Rapport de la situation 1897.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse. 1^e^ année. N^os^ 7 et 8. Archives liégeoises.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation. Vol. L, livraison. 1-3 et 4.

BRUXELLES. La Gazette numismatique. 2^e^ année. N° 10.

ID. Société royale belge de géographie. Bulletin. N° 3. 22^e^ année.

ENGHIEN. Annales du cercle archéologique. Tome V. 3^e^ et 4^e^ livraisons.

GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 6^e^ année. N° 6.

ID. Inventaire archéologique. Fascicule VIII.

ID. Koninklijke vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. Jan.-April, 1898.

ID. Jaarboek 1898.

BRUXELLES. Annales de la Société d'archéologie. Tome XII, livraisons 3 et 4.

PARIS. La correspondance historique et archéologique. 5^e^ année, n° 54.

ID. Polybiblion.

Partie littéraire, tome LXXXII, 6^e^ livraison et tome LXXXIII. 1^e^ livraison.

Partie technique, tome LXXXIV, 6^e^ et 7^e^ livraisons.

POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Tome IX, 3^e^ livraison.

Tome XX, 1^r^ trimestre.

Leipzig. Berichte über die verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 1898 heft II und III.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel LXXXII, nº 4.

Id. Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Tome XIX, livraison 7.

Metz. Jahrbuch der gesellschaft für lothringische geschichte und altertumskunde, 9e jahrg.

Stockholm. Sveriges offentliga bibliothek. Accessions katalog. 12.

Upsala. Kongl. Universchets biblioteket. Eranos acta philologica Suecana. Vol. II fasc. 2, 3 et 4. Vol. III, fasc. 1.

Christiania. Det. Kgl. Norske Frederiks universitet. Program 1er semester 1897.

Id. Foreningen til Norske fortidsmindes merkers bevoring 1896.

Palma. Boletin de la Sociedad argneologica Luliana. Junio & julio 1898.

Rome. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei Maggio & aprili 1898.

Philadelphie. Free museum of science and art. Bulletin nº 2.

Milwaukee. Public museum. 15th annual report.

3º CATALOGUES ET JOURNAUX.

Paris. Georges Rapilly. Catalogue de livres d'art nº 28.

Nancy. Le bouquiniste Lorrain Sidot frères. Nº 25.

Paris. La Paix. 12 juillet 1898.

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE.

Messieurs,

Il est un confrère à l'activité et à la science duquel, plus d'une fois déjà, nous avons rendu hommage. J'ai nommé M. Léon Germain, de Nancy. Derechef il nous fait parvenir une nombreuse série de brochures, parmi lesquelles il en est plusieurs qui doivent un instant attirer votre attention.

Je me permettrai de vous signaler d'abord deux études consacrées

aux *taques de foyer*. Ces motifs d'ornementation devenus assez rares, sont parfois fort intéressants. Nos musées, voire même quelques-unes de nos demeures, en possèdent encore. Jamais elles n'ont encore été chez nous systématiquement étudiées ni même soigneusement décrites. Chez nos voisins, par contre, elles ont déjà fourni matière à toute une série de publications dont l'intérêt est indéniable.

Cette fois il s'agit de plaques de fourneaux historiées, datant du XVII^e^ siècle. La première porte les blasons accolés de Jacob Busselot et de Judith Gauvain ; l'autre est ornée des armoiries d'un membre de la famille Savary, de Metz.

Bien souvent autrefois les portes d'un grand nombre d'édifices tant publics que privés, étaient surmontées d'inscriptions diverses. M. Germain, qui antérieurement déjà s'est occupé des portes de villes, des édifices religieux et des édifices publics laïcs, consacre maintenant deux brochures à l'étude des portes de maisons particulières, et classe fort judicieusement les sentences souvent très curieuses qui maintes fois les ornaient.

Les nombres ont joué un rôle important dans les combinaisons mystiques pendant le moyen-âge ; c'est ainsi que notre confrère de Nancy, tour à tour, en trois brochures, nous décrit « les cinq joies que Marie eut de son chier fils » ; puis « les sept joies, » dévotion qui remonte au moins au XIII^e^ siècle, enfin les « quinze joies de Notre-Dame » qui eurent une vogue incontestable au XV^e^ siècle. Tous les livres d'heures du moyen-âge donnent en détail l'énumération descriptive de ces pratiques de piété.

Continuant la publication si éminemment pratique de ses glossaires illustrés des termes des métiers, l'*Académie Royale Flamande* nous présente le volume relatif aux menuisiers, composé par M. Van Keersbilck.

La comparaison des différents poids autrefois en usage est parfois fort difficile surtout quand il s'agit de quelques-uns d'entre eux fort peu employés ou depuis longtemps tombés en désuétude. C'est l'étude détaillée de tous les poids avec leur réduction au système actuel qu'a entreprise d'une manière fort claire M. Friedrich Hultsch, dans son travail intitulé *die gewichte des alterthums*.

Notre confrère, M. A. Blomme, a réuni avec soin dans une intéressante plaquette d'utiles détails relatifs à plusieurs *artistes termondois :*

C'est Isidore Meyers et la revue de sa dernière exposition de tableaux ; Jean Verhaes et la suite des articles nécrologiques publiés lors de son récent décès ; Louis Jacobs et une appréciation des œuvres de ce paysagiste ; enfin un souvenir élogieux pour Franz Courtens.

L'étude des anciens monuments scandinaves avec ses sculptures si typiques et ses règles architectoniques si religieusement conservées à travers les siècles, est grandement facilitée par les ouvrages dans le genre de celui que M. Nicolaysen vient de publier, et qui sous le titre de *Kunst og haandverk* nous donne la reproduction illustrée de nombreuses œuvres d'art des monarchies septentrionales.

A signaler dans le dernier fascicule de l'inventaire publié par la *Société d'histoire et d'archéologie de Gand* l'intéressante reproduction d'une cheminée du XIV^e^ siècle dont la forme fort rare pourrait utilement servir de modèle à maints de nos modernes restaurateurs ; puis une vue du couronnement ogival du puits de St. Macaire, récemment reconstruit dans le jardin de l'abbaye de St. Bavon.

M. Paul Verhaegen décrit dans les annales de la *Société d'archéologie de Bruxelles* un groupe en marbre du sculpteur Jean Claude De Cock. On sait que cet artiste décédé en 1735, sculpteur, peintre et poëte était anversois, et que l'église St.-Jacques contient encore plusieurs sculptures intéressantes dues à son ciseau.

Dans les *Verslagen en mededeelingen der koninklijke Vlaamsche Academie*, M. Broeckaert a fait imprimer une communication relative aux anciens chansonniers flamands, ces curieux trouvères populaires qui allaient de village en village chanter leurs compositions dans lesquelles on peut retrouver de piquants détails sur les mœurs de nos pères et les événements de leur vie journalière. Parmi ces chansonniers nous relevons le nom de plusieurs poëtes populaires dont, soit l'origine, soit les œuvres se rattachent directement à notre ville ; nous citerons Joseph Sadones et ses fils, van Werclykhuysen, Jan Baptiste Coesemans, etc.

Octobre 1898.

Fernand Donnet.

NOTE SUR UNE

ANCIENNE MESURE DE THIELT.

En 1880, occupé d'un mémoire important sur l'*Archéologie des poids et mesures des communes de l'arrondissement de Charleroi*, mémoire qui vit le jour à cette époque (1), il me tomba sous la main diverses mesures anciennes qui me furent communiquées ou données. Cette partie de l'archéologie présente un puissant intérêt et souvent une sérieuse utilité et est vraiment un peu négligée. Ceux qui s'en occupent

semblent avoir une prédilection bien déterminée pour les poids et mesures de l'époque romaine. Mais j'estime que l'étude de nos mesures et

(1) Voy. *Doc. et rapp. de la Soc. Arch. de Charleroi.* T. X, p. 573

de nos poids locaux du moyen-âge mérite moins d'indifférence que nous ne semblons y apporter.

J'avais mis la main sur un antique étalon officiel de mesure locale de la ville de Thielt, lequel, par je ne sais quelles circonstances, était venu échouer en pleine wallonie. Je le regardai comme un objet précieux et je le déposai au *Musée archéologique de Charleroi*, où l'on peut le voir.

J'en donne ci-devant le dessin.

Ce type date de deux siècles et demi. Il porte en effet le millésime de 1650, gravé sur le devant, côté opposé à l'anse.

En voici la description sommaire.

Cette mesure est de forme conique, à ouverture assez étroite, d'un diamètre moitié environ du diamètre de la base.

Les dimensions prises à l'extérieur, c'est-à-dire y compris la parois, qui est fort épaisse : hauteur 0ᵐ06, largeur à la base 0ᵐ06, largeur à la partie supérieure 0,045, ouverture 0ᵐ033, profondeur 0ᵐ056. Le poids est de 633 grammes.

Nous parlerons plus loin de la contenance.

Cet objet est en cuivre jaune fondu, brut à l'intérieur, poli imparfaitement à l'extérieur. Sous la base, je ne sais pour quelle cause, on a laissé un trou ouvert, lequel a été bouché ensuite au moyen d'une broche de cuivre enfoncée par la force, puis brasée. Ce trou, d'un centimètre de diamètre, avait été réservé lors de la fusion.

La partie supérieure de la mesure est sciée à rebord plat horizontal, épais de 0ᵐ004. L'ouverture est de 0ᵐ035.

La base est arrondie, peu stable, de 0ᵐ06. La hauteur est aussi de 0ᵐ06, mais du côté du manche, lequel dépasse un peu le dessus du vase, cette hauteur est portée à 0ᵐ07.

La mesure a été calibrée au moyen d'une entaille sciée et limée dans la bordure. C'est jusqu'à ce point naturellement que nous avons jaugé la contenance à 7 centilitres et quelques gouttes peut-être. Je dis : *peut-être*, car semblable mesurage n'est pas d'une exactitude mathématique.

Je prends donc 72 millilitres. Je dirai ci-après pourquoi je m'arrête à ce chiffre exact de 0ˡᵗ073.

Qu'était cette mesure de 7 centilitres plus quelques gouttes? Ce devait être une division des mesures anciennes de Thielt.

Naturellement je ne pouvais penser à publier seulement ce qui précède et qui, à part l'intérêt d'une petite découverte archéologique, ne pouvait rien offrir au lecteur. On aurait pu me faire un reproche de cette note incomplète et tout à fait insignifiante. Qu'est-ce, en effet, que la description d'un vase de cette nature, sans y joindre le moindre renseignement, sans la moindre recherche historique ou archéologique, sans la moindre note d'archives?

Je le sais, mais désireux de publier une page réellement utile je m'étais adressé au bourgmestre de la commune à cette époque reculée, pour lui demander si les archives communales ne renferment pas de règlement, ordonnance ou autre pièce relative aux mesures locales.

J'estimais que la ville de Thielt pouvait avoir un intérêt archéologique réel à cette publication et je me souvenais du plaisir que m'avait causé la description d'un objet analogue trouvé aux archives de Maeseyck et que s'empressa de faire connaître *M. Jos. Gielen* de cette ville. Il s'agissait d'un étui en bronze contenant la série des poids communaux de cette localité au XVII[e] siècle. L'auteur y avait consacré un article fort attrayant, appuyé par quelque considérations et de quelques faits historiques locaux du plus grand intérêt (1).

Le bourgmestre de Thielt à cette époque n'en jugea pas de même pour ce qui regarde sa localité. Il me répondit, ou plutôt son secrétaire me répondit pour lui, en m'indiquant « un employé de l'administration communale qui, dans ses heures de loisir travaillait assez fréquemment dans le dépôt des anciens documents de la ville et qui, étant au courant de l'histoire locale, fournissait assez souvent, moyennant rétribution, des notes historiques pour les amateurs qui désiraient s'épargner les frais de route et de séjour à Thielt. » L'adresse de l'employé était jointe, renseignement précieux.

Naturellement dans pareilles circonstances, je m'épargnai les frais de route de Charleroi, que j'habitais alors jusqu'à Thielt et les frais de séjour en cette dernière ville, fort dénuée de toute communication à cette époque.

Je répondis quatre mots au bourgmestre « reconnaissant que la ville

(1) Voy. *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologique de Belgique.* XI[e] année 1872 p. 367.

de Thielt est libre de ne pas tenir à tirer de l'ombre ses souvenirs archéologiques et historiques; l'archéologie locale n'étant à ce point de vue nullement obligatoire pour les administrations peu capables de l'apprécier. »

Naturellement aussi j'abandonnai l'idée de rien publier pour une commune dont le chef à cette époque, y tenait si peu et qui se montrait si peu soucieux du progrès scientifique.

Comme je l'ai dit, cela se passait il y a de longues années. L'affaire en resta là. Cependant aujourd'hui je crois utile de publier le dessin et la description de cette vieille mesure, pour tirer la découverte de l'oubli. Puisse l'un ou l'autre archéologue reprendre la question s'il le trouve bon au point de vue de l'étude archéologique des poids et mesures.

J'ajouterai quelques mots. Je ne connais pas la capacité des anciennes mesures de Thielt. Je l'ai en vain cherchée dans les auteurs. Mais j'ai au moins tiré quelque chose d'un vieil ouvrage spécial (1). J'y ai trouvé que le pot de *Lokeren*, ville voisine de Thielt, mesurait $2^{lit}3333$. Or le pot pour la bière et le vin se subdivisait en pintes, chopines et potées.

Si j'admets la subdivision usitée en Wallonie, puisque je manque de documents spéciaux aux Flandres, le *pot* se subdivisait en deux *pintes*, la *pinte* en deux *chopines*, la *chopine* en deux *mesurettes* et la *mesurette* en deux *verres*.

Le *verre* ou *pôtée* est ainsi la seizième partie du pot et la *demi-pôtée* la trente-deuxième partie.

Notre mesure est donc exactement une demi-potée de Lokeren. En effet cette mesure de 0 lit. 073 multipliée par 32 donne 2 lit 306.

On se servait donc à Thielt des mesures de Lokeren.

Je dois ajouter en finissant, que j'ai fait de nouveau tout ce que j'ai pu pour trouver un document archéologique sur les mesures de cette commune et un archéologue de la localité m'a dernièrement indiqué comme tradition de la capacité de la pinte de Thielt 0 lit. 589. Il a ajouté que le pot de cette ville contenait deux pintes selon les uns et quatre pintes selon les autres. Ces opinions personnelles ou ces appré-

(1) *Dictionnaire des poids et mesures anciennes*, par Horace Dourster.

ciations ne cadrent pas avec la mesure officielle que je viens de décrire et ne sont pas exactes. En effet la différence entre elles est assez notable : quatre pintes de 0 lit. 589 donneraient un pot de 2 lit. 356 au lieu de 2 lit. 306, c'est-à-dire plus fort de 56 grammes ou 5 centilitres 6 millilitres.

Encore faut-il donner alors au litre de Thielt quatre pintes au lieu de deux pintes qu'on semble lui donner d'habitude.

Je dois en terminant cette note en déplorer les lacunes.

D. A. Van Bastelaer.

CONGRÈS DE BOURGES.

JUILLET 1898.

Messieurs,

Vous avez bien voulu me confier la mission de représenter l'Académie royale d'archéologie de Belgique au congrès de Bourges, j'ai tâché de m'acquitter de mon mieux des fonctions que vous m'aviez conférées et je viens vous rendre compte de ce congrès qui a été des plus intéressants sous tous les rapports.

Près de 300 adhérents ont répondu à l'appel des organisateurs et il nous a été donné de voir et d'admirer des monuments splendides et dont plusieurs sont trop peu connus. Le congrès a très bien réussi et d'ailleurs pouvait-il ne pas réussir sous l'intelligente et active direction du C^te^ de Marsy, notre cher et si aimable collègue. Grâce à lui et à l'infatigable collaboration de M. de Goy, secrétaire du congrès, l'organisation a été parfaite. Les séances avaient lieu sans fatigue pour les membres et alternant avec les jours d'excursions lointaines.

La séance inaugurale a eu lieu dans la salle des fêtes du Lycée le 6 juillet à 2 heures, sous la présidence du C^te^ de Marsy. A cette séance assistaient Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, le D^r^ Mirpied, maire de la ville, M. de Villefosse, membre de l'Institut, délégué du ministère de l'instruction publique et une foule d'autres notabilités.

Le C^te^ de Marsy, président, ouvre la séance en exposant les motifs

qui ont fait choisir Bourges cette année pour la réunion du congrès. Il dit que Bourges est une de ces villes qui méritent toute l'attention de l'archéologue. Outre la cathédrale dont les cinq nefs sont peut-être le plus merveilleux ensemble intérieur que l'on puisse admirer, on y rencontre à chaque pas les reliques du passé, les maisons de la Reine-Blanche et de Dellevoisin, les hôtels Cujas et Lallemand et, primant tout, le palais de Jacques Cœur.

Après quelques paroles de bienvenue adressées par le maire aux congressistes, le V^te^ de Laugardière prononce un discours comme président du comité d'organisation et président de la Société des antiquaires du Centre. Il remercie le C^te^ de Marsy d'avoir choisi Bourges pour être le siège du 65^e^ congrès et fait remarquer que pour la 2^de^ fois depuis sa fondation, à un demi-siècle d'intervalle, la Société française d'archéologie a choisi la vieille cité berrichonne comme siège de son Congrès. Il fait un éloge ému de M. Alphonse de Kersers qui aurait dû être à la place de M. de Laugardière pour recevoir les membres du congrès, si la mort ne l'avait pas ravi en décembre dernier. C'est à M. de Kersers que l'on doit la remarquable *Histoire et Statistique monumentale du département du Cher*.

Le C^te^ de Marsy prend une seconde fois la parole et dans un remarquable et long discours remercie tous les collaborateurs du congrès, ainsi que le maire de la ville, a un mot aimable pour les archéologues tant de France que de l'étranger qui ont répondu à son appel. Il énumère ensuite rapidement les travaux des congrès précédents tenus à Orléans, Arles, etc., signale les œuvres de plusieurs des membres de la Société française d'archéologie et notamment la magnifique publication sur les vitraux de la cathédrale de Bourges du XIV au XVI^e^ siècle que vient de terminer M. le marquis des Méloises, et qui est précédée, sous forme d'introduction, d'une véritable histoire de l'art du verrier en Berry, due à la plume de M. Eugène de Robillard de Beaurepaire. Il fait ensuite l'éloge des collègues défunts et accentue encore l'hommage rendu par le V^te^ de Laugardière à feu M. de Kersers. Après avoir énuméré les récompenses obtenues depuis le dernier congrès par ses collègues, il termine en invitant les membres de la Société entrés au parlement depuis les dernières élections à s'occuper tout spécialement de la préservation des anciens monuments. Une phrase à l'adresse de la vaillante et malheureuse Espagne est tout

spécialement applaudie et provoque une manifestation unanime de sympathie.

L'annonce du discours d'un membre de l'Institut provoque un mouvement d'attention dans toute l'assemblée et nous n'avons pas été déçus. Dans un langage châtié, fleuri, imagé, avec une diction remarquable, M. Héron de Villefosse nous montre l'importance des travaux de la Société française d'archéologie. Il fait revivre les premières périodes de formation et d'organisation de la société et montre le souvenir de son fondateur M. Arcisse de Caumont planant toujours vivace au milieu des archéologues. Son discours se termine par un bel éloge, très mérité du reste, du président actuel.

Après la séance, les congressistes visitent l'ancien hôtel de ville et les vestiges de l'ancienne église Ste. Marie, dont les substructions ont été mises à nu par une gracieuseté du maire autorisant le dépavage d'une partie de la rue du Paradis, pour que les congressistes puissent voir ce qui reste de ces substructions.

La journée se termine par la visite de l'hôtel Lallemand et du musée lapidaire qui s'y trouve.

A noter une charmante tourelle à la partie supérieure ajourée, construite au XVI^e^ siècle par Jean Lallemand, riche marchand de Bourges et un oratoire dont le plafond en pierre blanche sculptée est un petit chef d'œuvre. Dans 30 caissons, l'artiste a représenté divers sujets d'une naïveté étonnante, et dont plusieurs peuvent rivaliser avec le 1^r^ bourgeois de Bruxelles. A droite se trouve une ancienne fontaine en airain d'une très belle conservation.

A noter aussi dans le musée lapidaire établi au rez-de-chaussée de l'hôtel, deux inscriptions gauloises, dont une trilingue, en gaulois, en grec et en latin, une inscription votive à Caligula, une borne milliaire romaine, une belle collection de stèles funéraires gaulois et romains et quelques pierres tombales mérovingiennes et carlovingiennes. On y voit aussi une ciste ou seau gaulois très ancien, des têtes de statue romaines et de nombreux vases funéraires, tous de provenance locale.

La séance du soir qui s'est ouverte vers 9 heures a été principalement consacrée à l'appel des diverses questions proposées et au règlement de l'ordre du jour pour les séances suivantes.

Deux choses sont à retenir parmi les communications faites :

1° Description d'une importante villa gallo-romaine, récemment

découverte à Champvert et où les fouilles se continueront si les propriétaires des terrains y consentent. L'orateur M. G. Gauthier, instituteur à Champvert (Nièvre), décrit les découvertes, au moyen d'un vaste plan très clair, et qui nous l'espérons sera publié.

La ville se composait d'un groupe de constructions comprenant deux salles, où l'on a découvert de fort belles mosaïques, dont l'une représente des poissons avec coquillages en bordure; une autre mosaïque décorait une salle de cent mètres carrés. Un 2d groupe de constructions renfermait les thermes. On y a retrouvé entre autres le périmètre d'une vaste salle de 15 mètres de côté au centre de laquelle se trouvait une piscine, on y a dégagé les tuyaux d'adduction de l'eau amenée dans une salle de chauffe, ainsi que des tuyaux de plomb encastrés dans la pierre, servant évidemment à amener les eaux.

M. de Saint-Venant croit voir un baptistère dans cette piscine, à cause de ses petites dimensions.

2° Une communication de M. Caron, ancien président de la Société de numismatique française qui fait connaître un demi-gros inédit frappé pour les gendarmes de Charles VII et dont un seul exemplaire est connu jusqu'ici. Cette pièce porte l'inscription de : *Castellum Don*, ce qui fait présumer qu'elle aurait été frappée à Dun-sur-Auron. Les premières monnaies en langue vulgaire ont été frappées à Bourges en 1198. Mais M. Mater se refuse à admettre cette interprétation, et croit qu'il faut chercher plutôt du côté du Mans.

Il donne comme preuves : 1° que la pièce porte : *Castellum Don*, alors qu'à cette époque Dun s'appelait : *Castrum Duni*. 2° qu'on n'en a trouvé aucun spécimen dans le pays même. 3° Dans les chartes de l'époque, sous Louis XI, dans le Berry, on ne trouve jamais mention de payement en monnaie de Dun, mais en monnaie de Bourges. 4° Que dans la seigneurie de Dun même, on ne parle jamais dans les chartes de payer les acquisitions en monnaie de Dun, mais bien en monnaie de Bourges. Ce qui prouve en toute évidence qu'il n'a jamais été frappé de monnaie spéciale pour Dun-sur-Auron, sinon on la trouverait mentionnée dans les payements.

Le lendemain 7 juillet le congrès a visité Dun, Meillant et la Celle-Bruère. L'excursion a eu lieu en chemin de fer.

Dun-sur-Auron ou Dun-le-Roi est une petite ville de plus de 4,000 habitants, dont la description a été faite par le général comte de Barral

dans son ouvrage paru récemment : *Notice sur les châteaux, abbayes et monuments du département du Cher*, et aussi par l'*histoire de Dun-le-Roi*, dont l'auteur est M. Paul Moreau, (impr. à St-Amand, 1898, in-8°). L'église de Dun classée comme monument historique est intéressante, elle date des dernières années du XI[e] siècle, deux des chapelles absidales de cette époque sont bien conservées quant à la partie extérieure, la 3[e] celle de l'axe a été rebâtie au XV[e] siècle.

La voûte en quart de sphère de l'hémicycle est de la construction primitive. Les autres voûtes de l'église sont du XIII[e] et du XIV[e] siècles. Six chapelles ont été construites au XV[e] et au XVI[e] siècle entre les contreforts. L'église contient quelques beaux rétables dont tous les personnages ont été mutilés et ont eu les têtes brisées, croit-on, par les inconoclastes, elle renferme aussi une crédence du temps de Louis XII. Dun a quelques anciennes maisons du XIII[e] au XVI[e] siècle, l'une d'entre elles connue sous le nom de maison du gouverneur de Dun a été habitée par Ste. Jeanne de Chantal. Plus loin s'élève le beffroi de Dun ou tour de l'horloge, grande tour traversée sous une voûte par la principale rue de Dun. Elle est d'un aspect lourd et massif et ornée de deux clochetons du côté de la place.

L'après midi, les membres du congrès sont partis en voitures pour aller visiter le splendide château de Meillant, appartenant à la famille de Rochechouart-Mortemart. Cette seigneurie qui faisait partie de la baronnie de Charenton, passa en 1250 sous la mouvance des seigneurs de Bruère, Orval et Epineuil, de la maison de Sully. Depuis elle passa aux Sancerre, aux Brichanteau et aux Chaumont (Amboise), elle fut vendue aux d'Entraigues le 12 septembre 1710 et entra ensuite dans la maison de Bethune-Charost, par l'alliance de Julie Christine d'Entraigues avec Paul François de Bethune-Charost, marquis d'Ancenis. Le duc de Charost, son petit-fils, légua sa fortune à sa femme, Henriette de Tourzel, et cette dernière légua à son tour Meillant en 1827 à sa nièce Virginie de Sainte-Aldegonde, épouse de François Victurnien de Rochechouart-Mortemart, dont les descendants possèdent encore aujourd'hui cette belle terre.

Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, gouverneur de Milan, entreprit de 1500 à 1510 la construction du château tel qu'il existe encore aujourd'hui, de concert avec le cardinal d'Amboise, 1[r] ministre

de Louis XII, son oncle. Les armes des Chaumont se voient encore sur une des parties du château.

Les successeurs des Chaumont y ont ajouté deux corps de logis L'enceinte flanquée de grosses tours est entourée de fossés vastes et profonds, alimentés par un ruisseau. mais étant devenus complètement envasés. ils étaient au commencement de ce siècle un véritable foyer de pestilence rendant le château inhabitable et étant le sujet des réclamations des habitants du village.

Le duc de Mortemart a restauré complètement le château. On y remarque surtout la tour renfermant l'escalier de pierre et qui est un véritable bijou d'architecture. L'extérieur est entièrement revêtu d'ornements gothiques ajourés, séparés par des colonnettes, et la tour se termine par un vaste balcon circulaire, également en pierre ajourée d'où l'on jouit d'une vue splendide. La chapelle séparée du château est aussi d'un style fort remarquable et contient les tombes des seigneurs de Meillant. Les poternes et fenêtres basses donnant sur les fossés sont clôturées de grillages massifs d'un aspect singulier.

A l'intérieur la salle dite des Cerfs et le grand salon, avec sa cheminée à balcon, sont fort grandioses.

Dans la grande salle du rez-de-chaussée se trouve la tombe de François de Rochechouart, seigneur de Saint-Cyr. Elle représente le personnage à demi couché sur un socle de pierre ; un cartouche porte l'inscription : *Sub tumba tubam expecto.* Et au bas du monument se lit :

« Cy gist un chevalier courtois, de son
» sowerain sujet fidèle et qvy tovjowrs
» seut à la fois servir sa patrie et sa belle. »

Le monument ne porte pas la date du décès. L'intérieur du château renferme aussi beaucoup d'œuvres d'art, une galerie de tableaux dont un représente l'ancien Meillant du XVI^e^ siècle et est intéressant comme document, un tryptique en émail de Limoges, un fusil avec incrustations, don de Louis XVIII à un Rochechouart

Après avoir quitté Meillant les congressistes ont visité l'église de la Celle datant du XI^e^ siècle, construite sur un plan crucial avec trois absides orientées. L'aspect en a été complètement changé par les contreforts qui ont dû y être ajoutés, vers 1735, néanmoins la construction primitive en est remarquable. La façade n'a qu'une porte en plein ceintre surmontée d'une corniche saillante, sur laquelle repose une

grande ouverture également en plein cintre éclairant la nef. A droite et à gauche de la porte, deux têtes de chevaux en haut relief mais d'une exécution médiocre, ainsi qu'un taureau posant le pied sur une boule, et deux lutteurs vêtus d'une courte tunique, en bas-relief. Si l'on en croit une tradition du pays ce bas-relief conservait le souvenir d'une querelle sanglante entre deux vendangeurs, ce qui expliquerait la présence d'une hotte à vendanger, attachée sur le dos d'un des lutteurs.

L'abside principale est ronde et précédée d'une partie rectangulaire qui forme le chœur, lequel s'ouvre sur les bas côtés par trois arcades portées par des piliers cylindriques surmontés de superbes chapiteaux, tous variés et où se voit toute la richesse du style byzantin fleuri.

On y voit aussi le tombeau de St. Sylvain, une petite stèle romaine avec le nom d'*Antonilia* et un fragment de stèle mérovingienne avec croix à six branches dans une couronne, ainsi que plusieurs fragments de sculpture fort grossière encastrés dans les murs extérieurs et datant probablement de l'époque carlovingienne. Ils pourraient peut-être provenir des débris d'une église antérieure.

Le clocher n'a rien de remarquable: aux quatre faces, quatre ouvertures comprises entre deux arceaux de plein cintre.

Le lendemain, vendredi, a été consacré à la visite de Bourges. D'abord le remarquable hôtel de Jacques Cœur (actuellement palais de Justice) si connu, si décrit qu'il est inutile d'en refaire ici une nouvelle description. Ce splendide édifice construit de 1443 à 1451 a l'aspect d'une forteresse vu de la place Berry et de l'autre côté au contraire se distingue par une extrême richesse et élégance. On remarque surtout dans la cour intérieure, une de ces ravissantes tours octogonales, contenant l'escalier, et complètement recouvertes de sculptures ajourées. Ce genre de tours propre à la contrée, se rencontre encore à Meillant, à Ainay et à Nevers au palais des ducs de Nevers.

Peu de palais offrent un caractère aussi personnel que celui de Jacques Cœur. Partout le propriétaire s'est affirmé, partout se rencontrent sa devise: *à vaillans cœurs, riens impossible*, elle sort de tous les murs, est sculptée partout, on lit aussi: *Dire, faire, taire*, ou bien: *en bouche close n'entre mousche*. Partout aussi se voient ses coquilles et ses cœurs, ou encore la galère, symbole de sa fortune. Ces motifs sont semés à l'extérieur comme à l'intérieur. A l'intérieur c'est un dédale inextricable de pièces distribuées sans ordre, avec une irrégula-

rité désespérante. La chapelle est très luxueuse, elle est précédée d'une galerie voûtée en bois en forme de carène renversée (probablement encore comme emblème du célèbre argentier). La galerie contient deux curieuses cheminées, sur l'une sont représentés des bourgeois armés défendant un rempart crénelé, sur l'autre se voit une parodie de tournois représentant des manants montés sur des ânes et se livrant à un assaut burlesque. Les beaux vantaux de la porte d'entrée sont une reproduction des boiseries primitives qui sont actuellement au musée de la ville. Le heurtoir est aussi une reproduction de l'ancien chef d'œuvre de serrurerie qui a disparu.

Les congressistes se sont ensuite rendus à Saint-Pierre-le-Guillard, église située tout près, rue des Cordeliers. Elle date du commencement du XIII^e^ siècle. Les seules choses à y remarquer c'est que les baies qui se trouvent dans la 1^re^ travée à l'ouest sont en plein ceintre quoique tous les détails de l'architecture soient du XIII^e^ siècle et que la dernière chapelle du chevet au midi est remarquable par le pilier isolé sur lequel viennent converger toutes les nervures de sa voûte et celles de la voûte du bas-côté.

On voit dans l'église une représentation du fait qui aurait donné lieu à la construction de l'église. La mule d'un juif nommé Zacharie Guillard se serait agenouillée devant le St. Sacrement porté par St. Antoine de Padoue.

Dans l'après-midi on s'est dirigé vers la cathédrale, une des plus belles de France, dont l'aspect grandiose, imposant, frappe et retient le visiteur.

L'église actuelle est la quatrième sinon la cinquième édifiée sur le même emplacement.

La première construction sur laquelle on a des données certaines est de 1200, car St. Guillaume, décédé en 1209 fut enterré dans la Confession. En 1214 eut lieu la translation du corps de St. Guillaume derrière le sanctuaire. En 1252 eut lieu une 1^re^ reconstruction qui se continua durant tout le XIII^e^ siècle, et se termina en 1314 grâce aux subsides de Charles-le-Bel. La dédicace de la nouvelle église eut lieu en 1324. La cathédrale de Bourges n'a pas de transept, c'est là avec l'excessive élévation du 1^er^ bas-côté le trait caractéristique de l'édifice. La longueur totale est de 113 m., la largeur de 40 m., la grande nef a 37 m. de hauteur et 13 m. de largeur. L'ensemble est de proportions

admirables. Il existait anciennement à Bourges, un mur de clôture autour du chœur, comme actuellement encore à la cathédrale de St. Bavon à Gand. Ce mur a été démoli lors de la restauration du monument. Il serait intéressant de faire la comparaison entre les deux monuments, vu ces questions si controversées de restaurations radicales enlevant à un édifice tout ce que les siècles et la piété des fidèles y ont successivement apporté.

Les vitraux de la cathédrale, si savamment décrits dans le remarquable ouvrage de M. le marquis des Méloizes, offrent une histoire complète de l'art de la verrerie.

Le 1er et le plus ancien des vitraux se trouve dans la crypte, côté gauche

Il a appartenu à une église primitive du XIe siècle, et est probablement le plus ancien de France. Il représente l'adoration des Mages, et offre une particularité sur laquelle j'ai appelé l'attention des archéologues présents, et que j'espère voir résoudre, car elle intéresse l'archéologue et l'héraldiste. Les Mages ont des couronnes fleurdelysées, d'une forme tout à fait typique. Au point de vue des fleurs de lys cette question a de l'importance. Ces couronnes datent-elles du vitrail primitif où proviennent-elles d'une restauration postérieure?

Le Mis des Méloizes nous a donné toutes les explications désirables sur les vitraux qui font la gloire de la cathédrale et offrent, comme nous l'avons dit, un spécimen de toutes les époques de l'art de la verrerie.

Le 1r à gauche est celui du maréchal de Montigny, le 2e est de Pierre Pradet et date de 1466, le 3e de Pierre Aubourguet, chanoine de la cathédrale, date de 1463. Il en existe un analogue à Lyon. Le 4e daté de 1517, est dû à l'archevêque Pierre de Bar. Viennent ensuite une série de vitraux d'origine étrangère et rappelant des tableaux flamands. Le 5e en rang nous montre l'histoire de St. Denis d'une part et l'Adoration des Mages d'autre part. Il fut donné par le chanoine Jean du Breuil. Le 6e placé dans la chapelle connue sous le nom de chapelle de Reims, date de 1420; il fut donné par Pierre Rousseau, chanoine de Reims. Vient ensuite la chapelle de l'Aubépine, dont le vitrail représente l'Annonciation et la figure de l'ange Gabriel doit évidemment être un portrait. (Chapelle de Jacques Cœur datant de 1448.) Les autres vitraux d'une date encore antérieure et d'une exécution tout à fait

remarquable nous représentent Ste. Marie Egyptienne, St. Nicolas, Lazare, l'invention des reliques de St. Etienne, la parabole du bon Samaritain, St. Denis, l'enfant Prodigue — dans un coin du vitrail du bon Samaritain se trouve la marque des donateurs: corporation des volailliers. — Les verrières de la rose du grand pignon ont été données par le duc Jean de Berry vers 1390. La sacristie du chapitre, construite par Jacques Cœur, a une magnifique porte d'entrée et l'on retrouve dans quelques-unes des chapelles de belles statues de marbre blanc, restes de monuments funéraires détruits durant la révolution. A noter les statues de Guillaume de l'Aubespine et de Marie de la Châtre, sa femme, ainsi que de leur fils le Mis de Chateauneuf(1), dues au ciseau de Philippe de Buyster, ainsi que les statues de Jean de Berry et de Jeanne de Boulogne, dessinées par Holbein; les têtes en ont malheureusent été mutilées, mais ont été refaites d'après les dessins d'Holbein, conservés au musée de Bâle.

Derrière la cathédrale dans le jardin de l'archevêché se trouve réuni un musée lapidaire où l'on a recueilli divers débris d'époques reculées. On y voit entre autres le tympan de l'église St. Pierre-le-Puellier et un sarcophage en marbre blanc du VIIe siècle sur lequel est gravé Daniel dans la fosse aux lions. Cette pièce est d'une haute valeur.

La bibliothèque de la ville, qui se trouve à la mairie, contient plusieurs manuscrits d'un grand intérêt. Nous y avons vu entre autres un évangéliaire du duc Jean, exécuté pour Jean 1er, duc de Berry (nº 48 du catalogue), un évangéliaire du XIIe siècle (nº 12), un lectionarium du XIe siècle (nº 44); au fº 146 de cet évangéliaire se voit un beau titre en capitales, à deux colonnes. Le nº 3 est une Bible, avec les prologues de St. Jérôme, elle est du XIIe siècle et provient de

(1) Marie de la Châtre, dame d'honneur de la reine Catherine de Medicis, fille de Claude de la Châtre, baron de la Maisonfort, seigneur de Soudré et de Sillac, maitre des eaux et forêts du comté de Blois, et d'Anne de Robertet, avait épousé le dernier décembre 1572, Guillaume de l'Aubespine, baron de Châteauneuf-sur-Cher, seigneur de Beauvoir, de Roullon et de Montgaugier, conseiller d'Etat, chancelier et surintendant de la maison de la reine, fils de Claude, baron de Châteauneuf et de Marie de Morvilliers.

(*Précis historique et généalogique de la maison de la Châtre.* Paris, 1789, in-fº, p. 190.)

St. Sulpice. Les lettrines en sont très remarquables et on y voit un calendrier à arcades romanes très caractéristiques comme style. Les nos 33, 34, 35 et 36 sont des lectionnaires aux armes du duc de Berry et datent du XIVe siècle : Lectionarium ad usum Stæ Capellæ Bituricensis.

Le lendemain samedi 9 juillet les congressistes sont partis en voiture le matin pour Plaimpied, où il nous a été donné de voir une église curieuse, reste de l'abbaye St. Martin de Plaimpied fondée vers 1080 par Richard II, archevêque de Bourges. Ce prélat y fut inhumé en 1092, dans le chœur, ce qui donne une date certaine à cette partie de la construction.

L'église elle-même est construite sur le plan de presque toutes les églises de cette époque en Berry. Forme cruciale avec tour centrale, on y remarque la première manifestation de l'ogive en Berry. Sous le sanctuaire se trouve une crypte, composée d'une salle principale à chevet rond, soutenue par quatre colonnes monolithes supportant des arcs de plein ceintre, mais entre lesquels sont des voûtes à vive arête; trois fenêtres éclairent le chevet. Des deux côtés sont deux salles correspondant aux galeries supérieures. Quelques chapiteaux de l'église sont fort remarquables comme exécution.

A l'extérieur se trouvent encastrées dans le mur une série d'inscriptions funéraires fort anciennes que M. de Kersers a pu reconstituer en les rapprochant des capitales de certains mss. du XIIe siècle. Des chartes de 1137 et 1120-1136, donnent dans la liste des témoins plusieurs des noms retrouvés sur ces pierres. Ce sont donc les tombes des chanoines de cette époque inhumés sur les côtés du cloître, le cloître étant primitivement adossé au mur de l'église.

L'après-midi a eu lieu la visite du musée (ancien hôtel Cujas), des églises de Notre-Dame et de St. Bonnet ainsi que de quelques anciennes maisons de Bourges (maison de Baraton, maison de Guillaume de Varye, etc.)

L'église Notre-Dame, bâtie en 1157, mais brûlée en 1487, fut reconstruite en 1520. Elle a trois nefs sans déambulatoire. On y voit un beau bénitier en marbre blanc, semé de fleurs de lys et supporté par un pied en balustre, une devise sur le bord de la vasque porte la date de 1507, on y voit les armoiries de la famille Castello. L'église St. Bonnet, détruite aussi lors du terrible incendie de 1487, n'offre plus rien d'in-

téressant quelques anciens vitraux dont trois sont de Jean l'Escuyer, peintre verrier de Bourges, et un retable fortement restauré.

Le dimanche 10, on est allé visiter les ruines de Mehun-sur-Yèvre, remarquable château dont il ne reste plus que deux tours.

En passant on voit l'église assez intéressante, malgré les mutilations subies. La construction primitive remonte à la 1e moitié du XIe siècle, la façade est précédée d'une tour du XIIe siècle, formant narthex, et bâtie sur la muraille extérieure des fortifications de la ville, aussi le narthex est comme une espèce de tribune d'où on a accès dans l'église par les deux côtés, où l'on arrive par des degrés. Le narthex domine l'Yèvre et l'on y jouit d'une vue pittoresque.

L'église possède un déambulatoire, la voûte de l'abside est soutenue par des piliers carrés surmontés d'un entablement fort mince ; ce genre de piliers est assez rare dans les églises de cette époque. La nef est couverte d'un berceau en bois, orné de moulures et d'écussons. Plusieurs absidioles s'ouvrent sur l'abside et sur l'une de ces absidioles, se greffe une abside orientée, de dimensions encore plus restreintes.

Il ne reste plus rien de la crypte qui existait sous l'église, ainsi que du passage souterrain, reliant le château à l'église.

M. Gauchery, architecte à Vierzon, avait été chargé de donner aux congressistes une explication détaillée de ce que fut l'ancien château dont les débris majestueux dominent l'Yèvre, l'Arnin et tout le pays environnant. Il fut édifié sur l'emplacement du premier château construit par Robert d'Artois au XIIe siècle. L'enceinte en était relativement petite, mais l'élévation du château, les chapelles qui le surmontaient, suppléaient à l'insuffisance des étages inférieurs. On peut se faire une excellente idée de cette splendide demeure par une des miniatures du livre d'heures du duc de Berry, conservé à la bibliothèque de Chantilly, et dont voici une photographie. On y distingue parfaitement la préoccupation d'air et de lumière jointe à la nécessité de la défense.

C'est le problème résolu par le duc de Berry, grâce à la construction d'immenses fenêtres à l'étage supérieur et qui devait servir d'habitation. Les architectes Guy et Drouet de Dammartin servirent admirablement les désirs du Duc. Après la sombre période des châteaux-forts, réduisant à des meurtrières pour mieux se défendre, la dimension des ouvertures d'éclairage, le désir d'avoir de la lumière et de voir clair devint un besoin impérieux. Sur les tours du château sont des salles

circulaires à étages ajourés. Les parois en sont composées d'arcatures, formant un réseau de pierres garnies de verrières sur toutes les faces. Cela donnait au château un aspect léger, quasi aérien. A la pointe du pignon de la grande salle se trouvait une statue colossale portant l'écusson du duc de Berry. Les débris de cette statue ont été retrouvés dans les fouilles faites par M. Narcy.

La tour de l'ouest a quatre étages et existe encore, mais elle est éventrée dans toute sa hauteur. La tour du nord ou « des Fiefs » et qui constituait le donjon est encore debout et a été restaurée et consolidée. Elle contient un puits et un four. Le château entier avait la forme d'un quadrilatère irrégulier avec tour à chaque angle et bâtiments d'habitation appuyés à l'intérieur des courtines.

Le château, qui avait été délaissé après la mort du roi Charles VII (dit le roi de Bourges), qui l'habita longtemps et y mourut, fut complètement incendié par la foudre en 1550. Déjà à l'état de ruines il fut vendu lors de la révolution pour la somme incroyable de 486 fr., puis entièrement démoli sauf ces deux tours. Acquis par la Municipalité en 1817, il fut depuis restauré pour les parties encore subsistantes par M. Darcy.

Le soir de cette intéressante excursion, un banquet réunit à Bourges tous les congressistes, beaucoup de dames s'étaient jointes à eux. Accueil charmant, réunion pleine d'entrain et de cordialité, qui s'est terminée fort tard après la série habituelle des toasts.

Le lendemain avait lieu l'excursion la plus intéressante du programme.

Partis en chemin de fer les congressistes visitèrent d'abord Ainay-le-Vieil. Ce château restauré avec goût et sobriété appartient actuellement à la comtesse de Villefranche-Bigny dernière descendante des marquis de Bigny. Ce château est un de ceux du département du Cher qui a le mieux conservé son aspect féodal. L'enceinte polygonale est flanquée de neuf tours aux angles, avec hautes courtines crénelées et chemins de ronde, elle date du XIV^e^ siècle. C'est le type vrai et simple des forteresses du moyen-âge. La cour intérieure du XV^e^ siècle offre une riche ornementation. Le corps du logis se trouve à droite. On y pénètre par une tour d'escalier octogone du même genre que celles de Meillant et de l'hôtel de Jacques Cœur. Au centre se voient les armes des Bigny avec la devise : *Nobilitat virtus exultatque viros.*

La cheminée du salon est tout à fait remarquable par le travail de son manteau et par ses dimensions monumentales. Au centre les armes de France, supportées par deux cerfs ailés, supports absolument de fantaisie, très rares, mais qui se rencontrent parfois, surtout sur des jetons. A droite de l'A d'Anne de Bretagne, à gauche l'L, dans une couronne, chiffre de Louis XII, probablement à cause de la charge remplie à la Cour par Charles de Bigny, qui était écuyer du roi en 1497. Il fit une fortune colossale et restaura alors d'une façon princière le vieux château féodal. La cheminée est aussi ornée de croix de Jérusalem, d'hermines et de semis de fleurs de lys, le tout en pierre sculptée et polychromée. La chapelle qui donne dans la grande salle est un vrai bijou d'une conservation parfaite, avec son élégante porte d'entrée, avec son plafond à caissons, et ses peintures murales. On attribue la conservation remarquable de cette chapelle à ce qu'on l'avait transformée en bûcher et qu'ainsi elle n'a subi ni mutilations ni restaurations malheureuses. Derrière l'autel une demi rosace de vitraux anciens d'un bel effet et à divers endroits des niches dentelées d'une forme peu commune.

En quittant le château d'Ainay, on est allé voir Drevant où existent des ruines importantes d'un théâtre, découvertes vers 1830. Les ruines romaines font face au Cher et l'on distingue parfaitement bien la forme semi-circulaire du théâtre. Deux inscriptions romaines sont encore à voir, encastrées dans les murs d'une maison.

Après Drevant les congressistes sont partis pour aller visiter les magnifiques ruines de l'abbaye de Noirlac, comparables par leur splendeur et l'admirable fouillis de leurs arceaux, de leurs sculptures, de leurs colonnades et de leur cloître, à nos belles ruines d'Orval et de Villers.

Ce qui reste de cette imposante abbaye nous offre un spécimen magnifique de l'architecture cistercienne. Fondée en 1150 par Ebbes V, seigneur de Charenton, la nouvelle abbaye prit bientôt un essor considérable, elle s'appela longtemps la Maison-Dieu et ne prit que plus tard le nom de Noirlac, dû à la profondeur du ruisseau des Eaux-Mortes, formé de l'ancien lit du Cher. St. Bernard y envoya des moines de Clairvaux et le 1r abbé en fut Robert, neveu de St. Bernard.

M. de Kersers dans son histoire statistique et monumentale du Cher en donne une excellente description. L'église est orientée en forme de

croix latine, au chevet carré, deux chapelles carrées de chaque côté du bras du transept. Le sanctuaire est voûté d'un berceau légèrement brisé au sommet. La nef est à trois galeries, la nef centrale de 8 mètres de largeur, a 8 travées de 6 mètres de longueur, voûtées sur nervures. Les chapiteaux des piliers du côté de l'occident sont du XIII^e^ siècle, et par conséquent postérieurs à ceux qui se trouvent du côté de l'orient.

A l'extrémité du transept de droite, un large escalier de pierre, du haut duquel on a une belle vue d'ensemble sur l'église, conduit aux dortoirs, sous lesquels se trouve la salle capitulaire, belle pièce faisant suite au transept et voûtée sur arcs-ogive, soutenue par deux piliers portant les retombées des ogives. Sous cette salle sont ensevelis les fondateurs de l'abbaye et la plupart des abbés. Elle a vue sur le cloître par deux arcades élégantes reposant sur des colonnettes isolées.

L'aspect du cloître est merveilleux. Le côté le plus riche, le plus ouvragé donne devant la salle capitulaire. Les travées comprennent quatre arcades géminées, les cintres sont trilobés, les petits tympans sont percés de trèfles, les grands tympans sont ornés de grands triangles et de roses, les piles sont composées de faisceaux de colonnettes à nervures, les chapitaux sont formés de feuillages variés. Le tout de la plus fine et de la plus élégante architecture. Il est à regretter seulement qu'il n'y ait pas un peu plus d'élévation.

On y remarque le même système de voûtes ogivales primitives appliqué aussi à la cathédrale de Bourges. La partie la plus ancienne du cloître est adossée à l'église. Elle est du tout commencement du XIII^e^ siècle. La partie si ouvragée devant la salle capitulaire est de la fin du XIII^e^ et le côté sud, qui a perdu ses voûtes et est adossé au réfectoire, date de la fin du XIV^e^ siècle.

Toute la partie sud, réfectoire, cuisine, celliers et magasins, a été complètement remaniée au XVIII^e^ siècle et n'offre plus rien d'intéressant sauf une cheminée à lanternon, portée sur une rangée d'arquettes et percée de six petites baies.

Les restes de l'abbaye de Noirlac avaient été achetés par les Sœurs de Loigny pour y fonder un orphelinat. On avait primitivement établi dans les ruines une fabrique de porcelaines ! Mais certaines difficultés s'étant élevées avec la cour de Rome, l'abbaye est de nouveau à vendre, pour la somme, dit-on, de 60,000 frs. Ces belles ruines vont-

elles tomber dans les mains d'un vandale, qui petit à petit les fera disparaître? espérons qu'elles passeront en mains intelligentes qui respecteront ces vestiges uniques dans leur ensemble, et qu'une restauration habile les conservera à la postérité.

En quittant Noirlac, les congressistes ont été visiter comme dernière étape, la petite ville de Saint-Amand-Montrond, formée par la réunion de trois centres distincts :

1° Le vieux château, autour duquel vint se fixer une population nombreuse, à laquelle Ebbes VII, seigneur de Charenton et de St. Amand, donna une charte d'affranchissement à la fin du XII^e^ siècle.

2° La ville neuve de St. Amand construite vers le XIV^e^ siècle et qui eut sa destinée féodale particulière.

3° La forteresse de Montrond, datant du commencement du XIII^e^ siècle, et qui après avoir été une place-forte importante sous la Fronde, devint un somptueux château sous Louise de Bourbon-Condé (Mlle de Charolais). Ce château tomba en ruines dès 1736 et actuellement il n'en reste plus qu'un débris de tour.

St. Amand n'offre plus rien à voir que l'église et quelques maisons particulières anciennes.

L'église construite du XI^e^ au XIII^e^ siècle est de plan crucial avec absidioles sur le transept. Dans le trésor de l'église se trouve une belle croix, donnée, dit-on, par St. Louis au seigneur d'Orval. Mais après examen par les congressistes la croix est attribuée du moins en certaines de ses parties à une époque postérieure. Elle est ornée de fort belles nielles et est dans son ensemble un véritable bijou.

Le lendemain mardi était le dernier jour. Visite des ruines du palais du duc Jean, à la préfecture, ruines informes sauf deux cheminées de dimensions colossales et séance de clôture terminant le congrès.

Les séances avaient eu lieu régulièrement le soir vers 8 heures et ont offert plusieurs discussions intéressantes : Communications de M. Gauchery sur le palais du duc Jean de Berry, le plus grand bâtisseur de la maison de Valois, et sur les châteaux de Méhun et de Concressault.

Communication de M. le vicomte de Laugardière sur les stèles de Genouilly et les inscriptions gauloises qui s'y trouvent.

Communication de M. Quarré-Reybourbon sur le voyage de deux Flamands en Berry en 1609 et 1610.

Rapport remarquable du vicomte de Laugardière sur les études archéologiques dans le département du Cher.

Rapport de M. de St.-Venant sur les restes de l'âge de la pierre, période de la pierre taillée et de la pierre polie en Berry.

Rapport de M. de Goy, sur l'âge du bronze et les âges du fer en Perry 1res et 2des époques.

Rapport de M. Pierre sur l'attribution à donner à l'ancien Avaricum. D'après ses conclusions il faudrait considérer Bourges et non Vierzon comme l'Avaricum de César.

Tel est le très sommaire résumé des travaux présentés aux séances du soir. Mais nous ne serions pas complets si nous ne mentionnions le véritable coup de théâtre produit par un de nos amis et collègues à l'avant dernière séance.

Le comte Lair, chercheur infatigable et toujours heureux dans ses trouvailles, avait demandé la parole pour une communication aux allures anodines. Il s'agissait de montrer aux congressistes un vieux manuscrit : le martyrologe de St. Laurent, découvert par lui.

La communication soulève des transports enthousiastes, car il se fait que ce document est pour Bourges du plus grand prix, et a une importance énorme pour l'histoire ecclésiastique du pays. Depuis plusieurs siècles tous les auteurs ayant traité de cette matière avaient considéré ce martyrologe comme irrémédiablement perdu. Le vicomte de Laugardière remercie avec effusion tant au nom des Sœurs bénédictines de Saint Laurent, qu'au nom de la Société des antiquaires du Centre.

Ici se termine ma mission de chroniqueur; vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir été un peu long, mais tant de belles choses vues ne pouvaient se passer sous silence, et involontairement la plume s'égare et s'oublie lorsqu'on se trouve en présence de ces vénérables restes des XIe et XIIe siècles telles que les églises romanes de Dun, de Plaimpied, de la Celle, de ces splendides châteaux tels qu'Ainay, Meillant et Mehun, et surtout de cette admirable cathédrale, la gloire de Bourges.

C. A. de Ghellinck d'Elseghem.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

IV

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1899.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: [1]

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

[1] Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie, avec couverture non imprimée.

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 1898, A 11 HEURES
à l'Hotel de Ville d'Anvers.

La séance s'ouvre à 11 heures dans la salle Leys sous la présidence de M. Henri Hymans, *président*. La réunion est honorée par la présence de M. le baron Osy de Zegwaart, gouverneur de la province et de M. Louis Van Cutsem, président du tribunal de 1re instance, qui prennent place au bureau en même temps que M. Fernand Donnet, *vice-président*, et Theunissens, *trésorier*.

Sont également présents : MM. Albrecht De Vriendt, A. Blomme, Saintenoy, vicomte de Jonghe, Soil, chanoine van den Gheyn, de Witte, Siret, de Behault de Dornon, membres titulaires.

MM. van Overloop, Nève, van Neuss, Naveau, comte Le Grelle, van Duyse, Bergmans, van Wint, Bilmeyer, membres correspondants régnicoles.

M. le comte Lair, membre correspondant étranger.

Se sont excusés : MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*, chanoine van Caster, de Vlaminck, lt général Wauwermans, Errera, comte de Ghellinck d'Elseghem, Goemaere, Proost, membres titulaires.

MM. de Raadt et Mast, membres correspondants régnicoles.

M. le marquis de Nadaillac, membre honoraire étranger.

Un public nombreux et choisi a répondu à l'invitation de l'Académie.

M. le *président* Hymans après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, donne lecture d'un mémoire dans lequel il examine *quand fut terminée la tour de Notre-Dame*, à Anvers. Se basant sur un examen comparatif d'anciennes gravures, et notamment sur un tableau de Breughel, M. Hymans croit pouvoir conclure que ce n'est qu'en 1548 que fut achevé le joyau architectonique.

M. Blomme a donné connaissance du *résultat au point de vue archéologique des dragages faits dans l'Escaut à Termonde*. Il décrit en produisant de nombreux dessins, les objets les plus intéressants et principalement les armes anciennes qui ont été mis au jour par les récents travaux exécutés sur différents points du fleuve.

Un précieux rétable du XV^e^ siècle, fait partie des collections picturales du musée de Barcelone. C'est l'œuvre exécutée en 1443 par le peintre Pierre Dalmau, et qui est connue sous le nom de *la Vierge aux conseillers*. M. Nève décrit ce chef d'œuvre, et s'occupant de la personnalité de l'auteur, croit reconnaître en lui un artiste originaire de nos provinces, élève des van Eyck.

Enfin M. van Overloop donne connaissance d'une étude très complète sur *la pierre de St. Bavon*, qui repose dans l'église de Mendonck. Analysant la vie du saint et rapportant les légendes dont on l'entoure, l'orateur croit qu'on se trouve simplement ici en présence d'un monument druidique approprié plus tard aux usages chrétiens. Toutefois une récente analyse chimique d'un fragment de cette pierre ferait croire qu'il s'agit plutôt d'un bloc de béton qui serait d'origine romaine.

Ces différents travaux, dont la lecture a été fort applaudie, seront insérés dans un fascicule spécial du Bulletin de l'Académie.

La communication de M. Naveau, relative aux *hérauts d'armes liégeois*, est remise par suite de l'absence de son auteur.

La séance est levée à 12.45 heures.

LA

PIERRE DE ST. BAVON.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je n'oserais dire que l'objet, dont je vais avoir l'honneur de vous parler possède vraiment une valeur archéologique. Celle qu'on lui accorde d'habitude ne me semble pas justifiée, et lui en attribuer une nouvelle pourrait être téméraire. En tous cas, et quelle que doive être la solution du problème, la façon dont celui-ci se pose m'a paru suffisamment curieuse par elle-même, pour que je me permette de vous en entretenir durant quelques instants.

Les épisodes que nous allons interroger, remontent au 7e siècle, à l'époque où St. Amand renversait les idoles, qui se dressaient au confluent de la Lys et de l'Escaut, et fondait, sur leur emplacement, les monastères autour desquels devait se développer la ville de Gand.

Les prédications du célèbre apôtre avaient touché le cœur d'un noble de la Hesbaie, Alloin, plus connu sous le nom de Bavon, dont la vie, déjà longue, avait été rien moins qu'exemplaire jusqu'alors. Non content d'avoir demandé le baptême, le vieux néophyte suivit St. Amand jusqu'à Gand et obtint une cellule dans le monastère.

Mais son ardeur ne tarda pas à s'y trouver à l'étroit. St. Amand lui permit alors de visiter les autres monastères de la région et Bavon eut ainsi l'occasion de s'initier à une foule de pratiques de pénitence.

Finalement, revenu à Gand, il y appliqua les austérités qu'il avait apprises, édifiant les gens par la grandeur de sa sainteté et les frappant d'admiration par ses miracles.

Non seulement il couchait sur la terre nue, la tête appuyée sur une pierre ; mais son ingénieuse piété lui suggéra divers raffinements d'oraison dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous.

C'est ainsi qu'un jour, dans un élan de dévotion, il demanda tout à coup qu'on lui apportât une pierre. Son assistant revint avec une grosse brique. — Cherchez m'en une plus grande encore, dit le saint. — On finit par trouver une pierre de dimensions telles qu'il fallut être deux pour la transporter. L'homme de Dieu en conçut une grande joie, nous dit son biographe. Il prit la pierre, en chargea ses épaules et se mit à suivre l'office dans cette fatigante posture.

Ces exercices et les macérations auxquelles il se livrait abrégèrent ses jours : il mourut trois ou quatre ans, dit-on, après sa conversion.

Ceci, remarquons-le, n'est pas de la légende, mais de l'histoire, de l'authentique histoire, documentée comme il arrive rarement pour des menus faits d'une telle ancienneté.

La vie de St. Bavon, dont j'extrais les détails qui précèdent, eut, en effet, pour auteur un moine de Gand, à peu près contemporain du Saint, d'aucuns disent même témoin oculaire des faits qu'il rapportait (1).

Ce premier document reçut plusieurs confirmations.

Vers 980, un anonyme mit en vers la vie de St. Bavon. Le poëme n'est qu'une paraphrase de l'écrit antérieur. Les épisodes relatés tout à l'heure s'y trouvent confirmés, notamment ce fait que le saint assistait aux offices en supportant une pierre, dont le poids représentait la charge de deux hommes (2).

Une troisième biographie parut au onzième siècle. Elle était rédigée par Théodoric, abbé de St.-Trond, qui avait fait un séjour à Gand, à l'abbaye de St.-Pierre (3).

Les moines n'étaient plus satisfaits de la première vie de St. Bavon

(1) Acta S. Bavonis, alias Alloini, confessoris, Gandavensium patroni, Collegit, digessit, illustravit Joannes Perierus P.M. Soc.Jesu Presbyter Théologus, Antverpiæ Jo. V. d. Plassche 1765. Vita Auctore anonymo. Ex Ms. S. Audomari vetustissimo cum Ms. S. Bavonis item vetustissimo et editione Mabillonii collato, pp. 105 à 126.

(2) Vita Metrica auctore anonymo. Ex. Ms. vetustissimo S. Bavonis. Acta S. Bavonis, pp. 126 à 151.

(3) Vita Tertia per Theodoricum abbatem. Ex Surio et duobus codicibus Mss. Acta S. Bavonis pp. 151 à 186.

et comme Théodoric était renommé pour l'élégance de son style, ils le prièrent de l'écrire à nouveau.

Théodoric broda sur l'ancien canevas force détails, visiblement tirés de son imagination, de manière à mettre son récit à la hauteur des vues pompeuses de ses commettants.

Il ne pouvait manquer naturellement de mentionner l'exercice de la pierre, qu'il qualifie de tout nouveau et d'admirable et d'en renforcer encore les côtés athlétiques.

Bavon, dit-il, se fit apporter une pierre. L'ayant soupesée et ne la trouvant pas assez lourde à son gré, il ordonna de lui en chercher une qui formât la charge de deux hommes : ce qui fut fait. Se livrant alors à toute une suite de génuflexions, durant lesquelles il ne cessait de prier, il conserva tout le temps la grosse pierre entre ses bras, et non seulement il ne se fatiguait point d'un tel effort, mais c'est à peine s'il en éprouvait quelque incommodité (1).

A côté de ces pieux enjolivements, la vie de Théodoric renferme cependant quelques détails, d'une certaine importance, tout à fait inédits, que le premier biographe n'avait pas, sans doute, jugé nécessaire de spécifier et qu'une fidèle tradition avait parfaitement pu conserver.

Tel est le récit des pérégrinations de St. Bavon aux environs de Gand.

Le but de ce dernier, nous l'avons vu, était principalement de visiter les religieux et les ermites et de s'initier à leurs pratiques de pénitence.

Son étude terminée, ce fut à la vie d'ermite qu'il donna d'abord ses préférences.

S'étant rendu dans le bois de Beila pour y chercher une bonne retraite, il y découvrit un vieil arbre creux, qui lui parut, dit Théodoric, une demeure préparée par les anges. Il s'y accommoda comme il put et demeura là, caché, pendant plusieurs jours. Mais on finit par l'y découvrir, si bien que le saint homme, obsédé du concours qui se faisait autour de lui, délogea pendant la nuit (2).

Après force détours, il arriva dans un site sauvage qui lui sembla, de nouveau, bien servir son dessein. L'endroit s'appelait Medmedung, aujourd'hui Mendonck, à 3 lieues au nord de Gand.

C'était un large marécage, d'où émergeaient ça et là quelques lambeaux de terre plus sèche. L'inextricable végétation du marais rendait

(1) *Vita Tertia.* Loc. cit. p. 172.
(2) *Vita Tertia.* Loc. cit. p. 165.

presque inaccessibles ces sortes d'îlots, sur lesquels se développaient, à leur tour, des broussailles épineuses et du bois touffu. Une rivière serpentait dans tout cela et achevait, par l'enchevêtrement de ses bras, de dérober définitivement, semblait-il, le pieux ermite aux recherches de ses trop pressants admirateurs.

Aussi Théodoric nous montre-t-il Bavon s'installant à demeure. Il dégage le sol sur un certain espace et s'y construit une petite cellule. Les arbres qui l'entourent le nourrissent de leurs fruits ; la rivière lui fournit à boire. Quant aux vêtements, ajoute le prévenant auteur, il avait eu soin de prendre avec lui une saie et un cilice.

C'était presque le confort de la sainteté. Mais l'ermite avait compté sans l'acharnement des fidèles. Ceux-ci retrouvèrent sa piste et sa chère solitude se trouva de nouveau profanée. Sur quoi, Bavon, désespérant qu'on le laissât jamais tranquille, reprit philosophiquement le chemin de Gand pour y finir ses jours dans les austérités (1).

Ces derniers épisodes ne figuraient point dans la première biographie. Ils ne sortaient cependant pas de l'imagination de Théodoric. Le séjour de St. Bavon à Mendonck avait, en effet, laissé des traces dans le pays. Peu après sa mort, une église fut construite en cet endroit, pour y rappeler son passage, et nous voyons que, par une charte de 694, actuellement aux archives de la Flandre Orientale, une religieuse, nommée Childela, fit don de cette église à l'abbaye de St.-Pierre.

Ces données préalables étant établies, j'en arrive finalement à ce qu'on appelle aujourd'hui « la Pierre de St.-Bavon ».

On conserve dans l'église de Mendonck une grosse pierre, ayant 0^m80 de longueur, 0^m57 de largeur et 0^m30 d'épaisseur, sur laquelle se trouvent gravés les mots : « St. Bavones penitentie steen, » et que les fidèles vénèrent comme étant la pierre de pénitence du Saint.

L'inscription ne paraît pas fort ancienne ; mais elle consacre une très vieille tradition. Quant à l'interprétation que l'on donne à Mendonck aux mots : *penitentie steen*, elle est double : les uns pensent que la pierre servait au saint ermite pour reposer sa tête durant son sommeil ; d'autres prétendent que St. Bavon la tenait élevée tandis qu'il priait.

(1) *Vita Tertia.* Loc. cit. p. 165 et suivantes.

On reconnaît immédiatement, dans ces deux versions, les textes des biographes que nous avons cités. Mais tandis que ces biographes placent à Gand leurs épisodes, la tradition locale de Mendonck les rattache au séjour que fit le Saint dans cet endroit.

Cette dernière hypothèse n'est guère admissible. L'invention de se faire apporter une lourde pierre pour en charger ses épaules est rapportée par les auteurs comme s'étant vérifiée à Gand, après la rentrée définitive de St. Bavon et ils en parlent comme d'une inspiration encore inédite à ce moment. D'ailleurs, en supposant même que St. Bavon eût déjà tâté de cet exercice dans la profonde solitude de Mendonck, le fait s'y serait passé sans témoins pour en transmettre le souvenir.

Enfin les dimensions de la pierre ne sont pas du tout conciliables avec celles des locaux que s'accordait St. Bavon pour s'y tenir à demeure.

Il semble, en effet, que le confinement dans un espace tout à fait exigu ait constitué l'une de ses pénitences favorites.

Dans le vieux hêtre de Beila, qui lui fournit son premier abri, il devait se tenir debout : *quæ hominum erectum posset in alvum sustinere.* Il y entra néanmoins, dit Théodoric, avec autant de joie que s'il avait enfermé avec lui toutes les délices du monde dans ces étroites parois. (1)

Il en fut de même à Mendonck ; *cellulam permodicam erigit et in ea se quasi sepelit :* il construit une cellule toute petite et s'y ensevelit en quelque sorte. (2)

Un tel principe de réclusion est incompatible, je le répète, avec l'intervention de pierres du calibre que nous savons.

La prétention de Mendonck apparaît ainsi comme un trait de chauvinisme et si la pierre qu'on y voit aujourd'hui est bien réellement la pierre de pénitence de St. Bavon, ce peut être celle-là seulement qui lui servit à Gand.

C'est ce qu'affirmait d'ailleurs positivement au siècle dernier le bol-

(1) Hoc quasi habitaculum ab angelis Dei sibi reputans præparatum, ingreditur tanta cum jocunditate, velut si totius orbis delicias angusto secum clausisset in pariete. Vita tertia. Loc. cit. p. 165.

(2) Ibid.

landiste Perrier. Cette pierre, dit-il, en parlant de celle dont St. Bavon fit usage au monastère de Gand, cette pierre est religieusement conservée dans la paroisse de Mendonck (1).

Seulement, à la différence de cet auteur, je pense que la pierre de Mendonck est encore une autre pierre que celle de Gand.

Perrier n'avait pas vu cette pierre et surtout il ne l'avait pas pesée. Or, son poids actuel est encore de 162 kilogr. Je dis : « encore » : il serait, en effet, bien étonnant que le temps, la piété des fidèles, les lapicides, les multiples transports, au cours de douze siècles, ne lui eussent point fait perdre quelque chose de son poids primitif. Mais, laissant même cela, se représente-t-on St. Bavon, déjà passablement âgé, épuisé par les macérations dont l'abus devait l'emporter peu après, soulevant néanmoins une pierre de 162 kilogrammes, la plaçant lui-même sur ses épaules et l'y conservant durant tout un office ! Ceci sans parler des génuflexions ajoutées par Théodoric.

Les textes disent bien, à propos de la pierre, que « deux hommes avaient à peine pu l'apporter dans leurs mains »; mais, (en dehors des grossissements chers aux panégyristes), de là à devoir peser 162 kilog. il y a de la marge. Prenons en la moitié : les textes seront largement satisfaits.

Je crois pouvoir conclure de ce qui précède que ce qu'on appelle la pierre de St.-Bavon n'a jamais rien eu à démêler avec ce dernier.

Néanmoins, je reconnais que la démonstration réclame un complément, et que je dois, en quelques mots, répondre encore à ces deux questions : comment cette pierre, de dimensions anormales pour le pays, s'est-elle trouvée à Mendonck, depuis une époque assurément fort ancienne ; et, d'autre part, comment cette pierre, s'étant trouvée là, a-t-on eu l'idée d'en faire la pierre de St. Bavon ?

La réponse à cette dernière question se présente d'elle-même.

Le récit des biographes était dans toutes les bouches, principalement à Mendonck, dans cet endroit d'élection, témoin d'un épisode marquant dans la vie du Saint et qui, presque aussitôt après sa mort, était devenu un centre de son culte.

(1) Acta S. Bavonis, p. 119.

Parmi les détails de ce récit, la manœuvre de la grosse pierre avait dû particulièrement frapper les esprits. D'autre part, à cet endroit même, foulé par les pieds du Saint, une grosse pierre se trouvait, frappant elle aussi l'attention, par ses dimensions peu communes.

Le rapprochement était trop tentant pour ne pas être tenté, et l'on ne s'arrêta guère à l'énormité de la charge qui, tenant du surhumain, ne pouvait que séduire davantage la piété des visiteurs.

C'était une supercherie, si l'on veut, mais bien innocente. Il est fort possible d'ailleurs que cette supercherie ait été, en même temps, le fruit d'une réelle habileté. Voici comment.

C'est un fait établi que le paganisme conserva, jusque bien tard, dans nos contrées, des racines que l'on eut grand peine à extirper. Parmi les plus rebelles, il faut citer les anciennes fêtes païennes, puis le culte des pierres et des arbres sacrés.

En ce qui concerne les fêtes, il n'y a rien d'étonnant, si l'on songe combien étaient faciles et encourageants les dieux qu'on célébrait.

Quant aux pierres, il semblerait vraiment que l'homme les adore d'instinct. C'est la forme native de son culte, chaque fois que n'intervient pas la révélation. Aussi le christianisme eut-il fort à faire pour en détourner les nouveaux convertis. Les conciles s'en occupent sans cesse, le concile de Leptines notamment, tenu en Belgique au VIII[e] siècle et dont les canons entrent, à cet égard, dans des détails précis.

Le moyen le meilleur était encore de transformer en auxiliaires ces forces qu'on ne pouvait dompter. C'est ce qu'on fit pour quantité de fêtes, dont plusieurs gardent, de nos jours encore, des traits païens, sous l'égide des saints dont elles ont pris le nom. C'est ce qu'on fit également pour nombre de pierres vénérées.

Adrien de Mortillet a publié, l'an dernier, dans la Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris, un article important sur les « monuments mégalithiques christianisés ».

« Ne pouvant, dit-il, réussir à détruire le culte dont on entourait ces monuments, et n'osant pas les renverser, de peur des colères populaires, le christianisme songea à les sanctifier » (1).

(1) Les monuments mégalithiques christianisés, par Adrien de Mortillet. Revue mensuelle de l'école d'anthropologie de Paris, 7[e] année XI, p, 323.

On grava des croix sur les menhirs, ou bien l'on en planta simplement une au sommet du monolithe. Quant aux dolmens, ils furent souvent « transformés en autels, ou convertis en chapelles » (1).

« Le monument qu'on regardait à Port-Mort (Eure) comme le tombeau de St. Ethbin et sous lequel on passait, à certains jours, pour obtenir la guérison des maux de reins, n'était autre chose qu'un dolmen (2). »

« A Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) on voit, à l'entrée du cimetière, une dalle rectangulaire, posée sur quatre gros piliers carrés ; elle provient d'un dolmen et est affectée à certaines cérémonies religieuses (3) ».

Sous la petite église des Sept Saints, dans les Cotes du Nord, il existe une crypte qui n'est autre chose qu'un véritable dolmen, converti en oratoire populaire (4).

De nombreux faits du même genre avaient été relevés depuis longtemps déjà par Henri Martin dans ses « Etudes d'archéologie celtique. »

En Irlande, dit-il, à l'endroit où l'on pénètre dans le Val des Sept Eglises « un menhir sur lequel est sculptée une croix grecque, s'élève sur le bord du chemin, annonçant déjà cette association des symboles des deux croyances, qui va se montrer dans toute la vallée » (5).

Partout, dans le pays, des croix se trouvent inscrites dans le cercle celtique tracé sur les anciennes pierres. « Ces croix, dit l'auteur, paraissent marquer une prise de possession d'un monument druidique par les chrétiens. »

La situation était la même en Belgique au VIII^e siècle : le concile de Leptines nous l'atteste. Là, comme ailleurs, chaque fois qu'on pouvait christianiser les pierres païennes, on n'avait garde d'y manquer.

Si le monument ne se prêtait pas à la transformation directe, on édifiait une chapelle à côté, comme une sorte de dérivatif ou d'antidote. Nous en connaissons plusieurs exemples, celui de Jambes notamment, où une chapelle se trouvait érigée de la sorte tout contre le dolmen, aujourd'hui détruit.

(1) *Loc. cit.*. p. 330.
(2) *Loc. cit.*, p. 330.
(3) *Loc. cit.*, p. 330.
(4) *Loc. cit.*, p. 334.
(5) Henri Martin. Etudes d'archéologie celtique : Paris, 1872, p. 145.

Qui sait si l'église de Childela, fondée précisément à l'époque où le culte des pierres sévissait si fort en Belgique, n'était pas aussi en corrélation avec quelque dolmen ; si elle n'était peut-être pas, comme aux Sept Saints, le dolmen même, que le passage de St. Bavon en cet endroit avait donné l'occasion de christianiser.

Sans aller jusque là, il est certain que s'il existait un monument mégalithique à Mendonck, le séjour qu'y fit St. Bavon donnait toute facilité pour le faire passer dans la sphère de son culte, d'autant plus que, dans ses biographies, on parle constamment de grosses pierres de pénitence.

Mais encore, devrions-nous établir pour cela qu'il existait un dolmen à Mendonck, ou, du moins, que la présence d'un tel monument en cet endroit ait été chose possible.

On pouvait en douter jadis. Les géologues prétendaient, en effet, que, vu sa très faible altitude et sa disposition géographique, toute cette région devait être inhabitable pour l'homme des temps préhistoriques.

Seulement, les explorations auxquelles je me suis livré durant un séjour de plusieurs années, m'ont permis d'établir à l'évidence que Mendonck fut, au contraire, un endroit populeux aux âges de la pierre. Les instruments que j'y ai récoltés, se comptent par milliers ; ils appartiennent manifestement à plusieurs couches de population qui s'y sont succédé et comprennent des objets dont l'exécution dénote une technique des plus habiles (1). Sans doute le sol se sera affaissé depuis et par là ces découvertes peuvent se concilier avec les considérations théoriques sur lesquelles les géologues fondaient leurs présomptions (2). Quoi qu'il en soit, le fait n'est plus contesté par personne : Mendonck formait, à l'âge de la pierre polie, un centre humain important.

Les objets de l'âge du bronze y sont plus rares : l'exploitation des tourbières et les travaux exécutés dans les prairies, qui forment la majeure partie du territoire doivent, du reste, en avoir fait disparaître le plus grand nombre. Néanmoins, cet âge est représenté là, comme il

(1) *Les silex de la station préhistorique de Mendonck* par E. Van Overloop. Bruxelles 1886, Hayez

(2) *Les origines du bassin de l'Escaut*, par Eugène Van Overloop. Bruxelles 1890. Hayez, p. 91.

l'est sur de nombreux points aux environs de Gand, et je possède une pointe de lance, en bronze, absolument caractéristique, trouvée à Mendonck même dans des travaux de nivellement.

Si l'on songe maintenant que le peuple des dolmens se place vraisemblablement entre l'âge de la pierre et l'âge du bronze, tous deux représentés à Mendonck, n'est-on pas tout naturellement conduit à cette conclusion que la présence de ce peuple et de ses monuments au même endroit est non seulement possible, mais tout à fait vraisemblable?

Cette présomption peut être rendue plus précise encore, comme nous allons le voir.

Le territoire de Mendonck est essentiellement formé d'une longue bande de prairies, qui, se développant sur plus de deux lieues d'étendue, va rejoindre, au delà de Moerbeke, les prairies de la Durme. C'est l'ancien lit majeur d'une importante rivière, dont le cours a pu être restitué en amont, jusqu'à la rencontre de la Lys, à Deynze (1).

De ces prairies, nous l'avons dit, émergent des îlots sablonneux, les seuls endroits, où l'on pût jadis demeurer au sec.

C'est naturellement sur ces points-là que les instruments préhistoriques ont été spécialement rencontrés.

Un d'entre eux surtout, situé au centre de la commune actuelle, semble, par l'abondance et la qualité des silex qu'il a livrés, avoir constitué déjà le centre de la population d'alors.

C'est un vaste champ, un peu plus élevé que les autres, légèrement bombé, dont l'occupation s'imposait avant toute autre, et qui, de nos jours encore, s'appelle le *champ* par excellence, de Kouter, ou, plus exactement, de Mendonck Kouter.

Dans les autres communes de cette partie de la Flandre, il existe aussi, en général, un beau champ, qu'on distingue entre tous par cette simple appellation : de Kouter, le champ. Mais ici, le champ est appelé, non pas « de Kouter », mais « de Mendonck Kouter » et cela, non seulement par les étrangers, mais par les gens de Mendonck même.

Quand les Anversois parlent entre eux de leur Grand'Place, ils disent simplement la Grand'Place, et non pas la grand place d'Anvers.

Si les Mendonckois disent de Mendonck Kouter, cela doit tenir à une

(1) *Sur une méthode à suivre dans les études préhistoriques* par Eugène van Overloop. Bruxelles. Merzback et Falk, 1884, pp. 51 et suivantes.

cause spéciale, et cette cause ne peut être que celle-ci, c'est que le nom de Mendonck, en dehors de son acception « communale » actuelle, implique une ancienne signification locale, propre à ce point précis de la commune, « le Mendonck » ; que ce point est devenu, par la suite, le berceau du village et que c'est par extension que le nom primitif du champ s'applique aujourd'hui à tout un territoire.

Le Mendonck Kouter, siège principal des populations préhistoriques, fut également le point où St. Bavon fit arrêt pour y élever sa cellule.

Une charte, conservée aux archives de l'Etat, a pour objet la fondation, par un abbé de Gand, en 1469, d'une chapelle érigée à Mendonck, « in loco dicto ager, » c'est-à-dire toujours le même champ par excellence, où la chapelle en question, restaurée il y a quelques années, se voit d'ailleurs encore. Or, la charte dit expressément que la chapelle est bâtie là parce que c'est l'endroit même où St. Bavon se mortifia par les veilles, les jeûnes et les prières et mena sa vie de profonde pénitence. (1)

Une telle constance, une telle propension naturelle à s'établir en cet endroit ne nous autorise-t-elle pas à croire que si le peuple des dolmens, comme il est vraisemblable, fut présent à Mendonck, ce dut être également au Mendonck Kouter qu'il planta ses monuments.

Le nom même du Mendonck Kouter vient nous envoyer, à cet égard, une dernière lueur.

Donck est un suffixe qui se retrouve plusieurs fois sur le territoire même de Mendonck et qui désigne une terre surélevée, au milieu des terres basses. Men, le radical, vise la particularité qui spécifia le donck. Or, men veut dire « la pierre » en celtique, c'est-à-dire dans la langue propre aux pays qui sont restés le plus intimement associés aux souvenirs mégalithiques. (2) C'est avec cette signification de « la pierre » que les mots man, maen et men interviennent dans les noms des localités de la Bretagne, du pays de Galles et de Cornouailles, comme le fait remarquer John Lubbock, et celui-ci donne comme exemple

(1) Archives de l'Etat, à Gand. Case 3 n° 3. n° 139 : fundatio capellaniæ St. Bavonis in loco dicto Ager, infra parrochiam de Mendonck, facta per Jacobum Abbatem S. Bavonis, sub onere duarum missarum per hebdomadam, anno 1469.

(2) J. C. Zeuss. *Grammatica celtica.* Berlin, 1871, p. 282.

Penmaenmawr, dans le pays de Galles (1). Maen-mawr ou Men-mawr signifie colline de la pierre. Si l'on veut bien remarquer, maintenant que la terminaison unc de l'ancien dunc se retrouve également dans le celtique, on conviendra que Men-mawr met singulièrement sur la voie de Men-dunc.

Je ne m'arrête pas à l'objection de l'ancienne orthographe : Medmedung ou Medmedunc. On sait ce que valaient dans le Haut Moyen-âge les traductions écrites des appellations courantes, alors surtout, comme ici, que la signification vraie en était perdue pour l'écrivain.

On a de nombreux exemples de très anciens noms, fidèlement maintenus par les traditions,en dépit de toutes les orthographes et j'ai, pour croire qu'il en fut de même à Mendonck, de sérieuses raisons, que je ne puis malheureusement, développer aujourd'hui.

Le Mendonck serait par conséquent le donck du mégalithe.

Quand on y songe bien la pierre qui nous occupe n'a pu d'ailleurs, être amenée là que par la main des hommes.

Sa fragilité relative, jointe à ses dimensions et à sa position géographique, doivent faire rejeter l'hypothèse d'un transport par les eaux.

On pourrait songer peut-être au transport par les glaces. Le dépôt erratique du Nord s'est, en effet, étendu jusqu'à Mendonck. J'en ai moi-même relevé des traces qu'a publiées le très distingué géologue, M. Delvaux, dans ses importants travaux sur la matière. Mais ces vestiges glaciaires, de menues proportions d'ailleurs, sont toujours composés de roches granitiques, avec lesquelles la pierre de Mendonck n'a pas la moindre analogie.

Enfin, pour épuiser les hypothèses, on pourrait invoquer encore que des églises ont été édifiées à Mendonck et que la pierre de St. Bavon pourrait en être un débris.

Je répondrai que les églises en question ne furent jamais guère que des chapelles : ce qui s'explique notamment par ce fait que la rareté des terres arables au milieu des prairies a toujours arrêté l'accroisse-

(1) John Lubbock. L'homme préhistorique. Paris 1876, p 117. L'auteur mentionne aussi que chez les Khasias du Bengale (peuple élevant encore de notre temps des dolmens et des menhirs) le mot « mau » qui signifie pierre, entre très fréquemment aussi dans les noms de leurs villages.

ment de la population : actuellement encore, malgré sa très grande étendue, Mendonck ne compte que 400 habitants.

Or, les chapelles ne comportent guère un appareil de dimensions semblables à celles de notre pierre, surtout si l'on songe aux chapelles primitives où le bois dut jouer certainement le rôle principal.

Nous sommes d'ailleurs dans un pays qui ne fournit pas de pierre, où la pierre est donc fort rare et où certes il a fallu des causes toutes spéciales de protection pour sauver du marteau un bloc qui dut éveiller plus d'une convoitise.

En somme donc, après avoir vu que la pierre de St. Bavon pouvait parfaitement être un reste de dolmen, nous devons presque reconnaître qu'elle pourrait difficilement être autre chose.

. . . . . .

Et cependant, Mesdames et Messieurs, je dois vous l'avouer en finissant, c'est autre chose encore que cette pierre vénérée finira par être, très probablement.

J'en avais jadis obtenu une parcelle et je priai l'un de nos plus éminents pétrographes d'en faire l'analyse. Les matières sableuses et argileuses dont il la trouva formée lui firent croire que la roche appartenait à l'yprésien.

C'était parfait : ce que je disais tout à l'heure d'une rivière reliant directement Mendonck au bassin de la Lys, rendant très acceptable le transport d'une roche ypresienne en cet endroit.

Mais, voulant en avoir le cœur net, je réussis à me procurer ces jours derniers un fragment plus important, présentant une cassure fraîche et susceptible par conséquent d'être mieux déterminé.

Je l'envoyai à l'examen d'un de nos géologues les plus compétents, M. Stainier professeur à l'Institut agricole de Gembloux.

« Il est plus que probable, me répond celui-ci, que c'est une roche artificielle. La seule roche naturelle à laquelle ressemble l'échantillon, c'est le tuf ou travertin qui a la même couleur et cette même texture caverneuse. Mais ce n'est certainement par un tuf calcaire. Je crois que c'est tout simplement une sorte de béton rudimentaire, mélange d'argile et de calcaire dans lequel on a incorporé de petits graviers de quartz blanc, de psammite et de phtanite. »

Cette réponse m'est arrivée hier soir seulement.

Elle est assez menaçante, j'en conviens, pour l'hypothèse que je viens

d'édifier. Néanmoins, elle laisse debout ce que j'ai dit de l'absence de rapports entre St. Bavon et la pierre qui porte son nom.

Je n'ai rien à retrancher non plus de ce qui concerne la présence à Mendonck, et spécialement au Mendonck Kouter, du peuple des dolmens. Le nom même de Mendonck peut par conséquent garder son étymologie.

Reste à savoir si la pierre de St. Bavon s'y relie ou si son origine est autre, romaine peut-être.

Il faudrait apprécier pour cela dans quelle mesure, à défaut de pierre naturelle, les gens des dolmens peuvent avoir essayé d'y substituer de la pierre artificielle. Il faudra surtout comparer le fragment que je possède avec des spécimens connus d'anciens bétons et mortiers.

Je m'occuperai de cette recherche et j'aurai soin de faire savoir à l'Académie si ma dernière hypothèse se confirme ou si elle n'a fait qu'ajouter un chapitre à l'histoire fabuleuse de la pierre de St. Bavon.

Van Overloop.

LA VIERGE AUX CONSEILLERS

RÉTABLE PEINT PAR L. DALMAU.

Fragment du rétable de Van Eyck. (Musée de Berlin).

LOUIS DALMAU.

peintre espagnol, élève de J. Van Eyck.

La municipalité de Barcelone conserve, dans le local réservé à ses archives, un rétable du XV^{e} siècle qui, bien que d'origine espagnole, offre un intérêt spécial pour les annales de la peinture flamande.

Ce rétable, connu sous le nom de la *Vierge aux conseillers*, après avoir orné pendant quelque temps la chapelle dépendant de la salle du Conseil municipal, pour laquelle il avait été peint, fut transféré, à une époque inconnue, à l'église de St.-Michel, où il demeura jusqu'à la démolition de cette église, ordonnée il y a peu d'années. Il représente la Vierge et l'Enfant Jésus adorés par les cinq conseillers de la ville ; ceux-ci sont accompagnés de Ste-Eulalie et de St -André, les patrons de la cité.

Les personnages sont groupés dans une sorte de chapelle de style ogival flamboyant très surchargé. La Vierge, portant l'Enfant Jésus sur les genoux, est assise sur un trône orné de baldaquins et de statues. Les conseillers sont à genoux, les mains jointes, nu-tête. Derrière ces derniers, se tiennent les patrons, debout, portant leurs attributs consacrés. Des deux côtés du trône, on aperçoit derrière les fenêtres de la chapelle, des groupes d'anges chantant des cantiques. Au fond, se déroulent des panoramas montagneux avec des vues de villes.

Cette peinture recouvre un panneau de chêne, cintré en ogive, de 2m80 de côté ; elle n'est pas vernie, sauf dans les ciels. Sur la partie inférieure du trône, on lit l'inscription suivante :

SVB ANO MCCCCXLV PER LVDOVICVM DALMAV FVI DEPICTVM. (1)

L'artiste dont le nom est ainsi revélé n'est connu que par cette seule œuvre. Les archives barcelonaises ont conservé les documents originaux relatifs à la commande de cette dernière. Le contrat conclu en 1443 entre la municipalité et le peintre, constate que Louis Dalmau est bourgeois de Barcelone ; une esquisse de l'œuvre est jointe au contrat. L'artiste s'oblige à exécuter sa peinture sur un panneau de chêne de Flandre, de bonne qualité, mastiqué et doublé ; la Vierge sera couverte de vêtements de couleurs variées et éclatantes ; son manteau sera de l'azur le plus fin, bordé d'un galon d'or de Florence orné de perles et pierres précieuses. Les conseillers seront peints au naturel, ressemblants, et vêtus de couleurs vives. Tous le champ du rétable, à l'exception des figures, sera doré à l'or fin de Florence.

Le panneau principal devait être accompagné d'une predelle, divisée en trois compartiments représentant une Pieta, St.-Jean et la Madeleine. Cette partie accessoire est perdue. Dalmau devait recevoir pour son travail 5000 sous de Barcelone, payables à raison

(1) D'après Passavant, *(Die christliche Kunst in Spanien.* Leipzig, 1853) : SVB ANNV MºCCCCºXLV PER LVDOVICVM DALMAV FVT DEPICTVM.

1500 sous au comptant, 1500 sous au cours de l'exécution et 2000 après achèvement de l'œuvre (1).

Ce qui saute aux yeux de toutes les personnes mises en présence de ce rétable, c'est le caractère flamand de la peinture. Sur ce point, Passavant, Crowe et Cavalcaselle, Justi, tous les critiques sont d'accord (2). M. Albrecht Devriendt, qui a eu

Fragment du rétable de Dalmau.

l'occasion de voir le rétable récemment, est du même sentiment; la photographie qu'il en a rapportée et qu'il a bien voulu me

(1) Nous devons à l'obligeance de M. D. J. Griera, Maire de Barcelone et à celle de M. Pellicer Feñé, Directeur du Musée municipal, d'avoir pu faire exécuter des reproductions photographiques du rétable. Nous leur adressons ici tous nos remerciements.

(2) Passavant. op : cit. — Crowe et Cavalcaselle. *Les anciens peintres flamands*, II 107. — Justi. *Zeitschrift für bildende Kunst*. t. XXII.

communiquer, donne à cet égard des indications, sinon complètes, du moins très probantes.

Dalmau a échappé d'une façon presque absolue aux influences et aux traditions locales.

Il subsiste en Catalogne un assez grand nombre de peintures de la seconde moitié du XV^e^ siècle, qui permettent de se faire idée de ce qu'était à cette époque l'école catalane. D'après M. Justi, le style de cette école s'apparente à ceux des écoles de Cologne et de Sienne et a quelques attaches avec celui de l'école française. Les visages ont une expression extatique et impersonnelle ; s'il s'agit d'exprimer une action violente, les mouvements sont exagérés ; dans le cas contraire, les attitudes sont placides à force d'immobilité. Les artistes prodiguent les fonds d'or et tout ce qui peut contribuer à donner à leur œuvre un air somptueux.

Tout autre est le rétable de Dalmau. Nonobstant les stipulalations du contrat, le peintre a renoncé aux fonds d'or et aux métaux précieux ; la tribune sculptée où la Vierge est assise, est en bois naturel, de teinte sombre. Les paysages entrevus par les fenêtres constituent une nouveauté qui trahit l'influence flamande. Mais ce qui constitue la particularité la plus remarquable de l'œuvre, ce qui la différencie le plus des œuvres contemporaines des artistes du Midi, c'est le caractère nettement réaliste des figures. Les effigies des cinq conseillers sont autant de portraits où l'on sent l'imitation scrupuleuse du modèle, le désir de rendre les types individuels, de copier la nature aussi fidèlement que possible. Ces préoccupations réalistes se retrouvent dans le rendu des boiseries et dans d'autres détails.

D'après le témoignage de ceux qui ont vu le rétable de Barcelone et pour autant que l'on puisse en juger par une photographie, la peinture de Dalmau s'élève au-dessus des tâtonnements d'un art à ses premiers essais. L'artiste est en pleine possession de ses facultés, son dessin est aisé, sa touche sûre. La formule qu'il a adoptée est à sa complète maturité.

Voilà donc, dès 1443, trois ans après la mort de Jean Van Eyck, un peintre espagnol, appliquant avec une maîtrise remarquable, les principes tout nouvellement énoncés par le fondateur de l'école flamande! Il est impossible de ne voir là qu'une sim-

ple coïncidence; on est amené à se demander si ce n'est pas dans l'atelier de Van Eyck lui-même que Dalmau a appris son métier ou tout au moins choisi sa direction artistique. Cette conclusion à laquelle se rallient les critiques cités ci-dessus, trouve de puissantes confirmations dans l'examen de son œuvre qui rappelle par maints détails le style du maître brugeois.

M. Justi signale la parenté des têtes des saints patrons de la ville de Barcelone avec celles de la Vierge et du saint Jean du rétable de Gand; la ressemblance de la pose de l'Enfant Jésus, avec celle de l'Enfant Jésus du tableau de Van Eyck conservé au musée de Bruges.

Un rapprochement plus significatif encore, me semble-t-il, est à faire entre les têtes d'anges du tableau de Barcelone et celles des volets du rétable de Van Eyck, aujourd'hui à Berlin. On trouve des deux côtés même mode de groupement, mêmes visages arrondis, à l'expression plutôt énergique qu'idéale, mêmes regards, mêmes sourcils froncés, mêmes bouches. Il n'est pas jusqu'aux bandeaux soutenant un médaillon entouré de pierreries, ceignant les chevelures des anges de Dalmau, qui ne paraissent directement inspirés des volets de Berlin. Ces têtes offrent également de singulières

Fragment du rétable de Dalmau.

analogies avec celles de certains anges du triptyque d'Anvers, attribué à tort, pensons-nous, à Memling et qui paraît plutôt appartenir à l'école de Van Eyck.

Certes, nul ne songera à dire que Dalmau se soit élevé jusqu'aux sommets atteints par Van Eyck; mais il semble que Van Eyck seul ait pu le faire dévier à ce point de la ligne suivie par tous ses contemporains et lui imprimer ce caractère si spécial et si reconnaissable qui n'appartient qu'à lui.

Au surplus, que Dalmau ait passé par l'atelier de Van Eyck, cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable. M. Justi observe que les relations entre les Flandres et la Catalogne existaient dès le treizième siècle; qu'à la fin du quatorzième, on voit figurer parmi les habitants de Barcelone, un peintre du nom de Nicolas de Bruxelles; enfin, que l'un des conseillers portraituré sur le rétable de Dalmau était un négociant notable et un armateur faisant des affaires dans les Pays-Bas.

On peut trouver une confirmation de plus de ces conjectures dans la clause du contrat intervenu entre la municipalité de Barcelone et Dalmau, clause en vertu de laquelle le peintre devait exécuter son travail sur un panneau de chêne des Flandres (1). Une telle stipulation suppose non seulement des relations avec les Flandres, mais la connaissance des procédés de la peinture flamande.

D'après M. Justi, le rétable de Dalmau serait la première peinture à l'huile exécutée en Espagne; si ce fait était exact, il constituerait un argument capital, puisque c'est aux frères Van Eyck que l'on attribue généralement, sinon l'invention, du moins le perfectionnement et l'application usuelle de ce procédé. Mais il résulte des constatations faites par M. Devriendt que cette peinture a été faite à la détrempe. Ceci ne diminue en rien la probabilité de l'initiation flamande de l'artiste. La peinture à la détrempe a, en effet, continué à être pratiquée en Belgique, après Van Eyck, notamment par Roger Van der Weyden.

M. Justi, à qui nous ferons ce dernier emprunt, fait remarquer que si Dalmau n'a pas eu de précurseurs dans son pays, il n'a

(1) De bona fusta de roure de Flandes ben endrapat e enguixat.

pas davantage laissé d'élèves. Son œuvre s'écartait trop des traditions locales et du goût règnant dans le milieu où il vivait, pour être comprise et goûtée. C'est à cette circonstance qu'elle doit sans doute d'apparaître comme un phénomène isolé. Au point de vue de l'art espagnol, elle n'a été qu'un incident sans conséquence. Au point de vue de l'art flamand, elle ne nous apprend rien que d'autres œuvres plus parfaites n'aient dit plus éloquemment. Mais elle témoigne de la rapide expansion de cet art au delà de nos frontières et fait pressentir le rôle et l'influence que nos maîtres primitifs exerceront jusque dans le midi de l'Europe; à ce titre, elle est une page historique des plus intéressantes.

Je remercie M. De Vriendt de m'avoir donné l'occasion de la faire connaître aux membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique autrement que par les descriptions contenues dans les ouvrages dont j'ai rappelé plus haut les titres.

JOSEPH NÈVE.

FRAGMENT DU RÉTABLE DU MUSÉE D'ANVERS.

A quelle époque fut terminée la Tour de Notre-Dame?

Dans le vaste ensemble d'édifices religieux que nous a légués le moyen-âge, le nombre est proportionnellement minime de ceux qu'on puisse envisager comme réalisant d'une manière intégrale la pensée de leur auteur.

De même qu'en Italie il est fréquent de rencontrer des églises sans façade, dans l'Europe centrale, où la tour est comme le complément naturel du vaisseau, son inachèvement nous choque à l'égal d'une mutilation.

La liste qu'on dresserait des cathédrales inachevées serait longue; elle comprendrait sans doute les principales. Imposantes encore, malgré leur cime découronnée, l'imagination se complaît à les parfaire, comme si pour la plupart un rêve de l'espèce n'était à ranger dans le domaine de la chimère

Les plans d'ensemble des églises existantes sont des plus rares, et prétendre suppléer à leur absence exposerait à de très graves mécomptes. On accepte bien telle quelle l'œuvre d'un lointain passé; autre chose est de vouloir, après des siècles, se substituer à son créateur; quelque conscience qu'on y mette, pareille tentative ne sera jamais qu'un anachronisme.

Pour ce motif même, à de rares exceptions près, l'on a, nonobstant la facilité moderne des moyens de construction, mieux aimé ne point donner de complément à ces tours massives qui, comme celles de Notre-Dame de Paris, de Sainte Gudule et de la plupart des cathédrales anglaises se terminent en plate-forme.

On frémit à la pensée d'une tentative de réalisation de l'hypothèse d'un archéologue belge d'il y a cinquante ans, au gré duquel les tours de Sainte Gudule avaient été conçues pour être raccordées par un pont destiné à supporter une tour intermédiaire! Les tours latérales n'auraient été ainsi que les piles de ce pont fantastique.

Outre l'inachèvement de tant de vastes églises du moyen-âge, inachèvement tenant à des causes multiples, dont la principale était sans doute que les constructeurs logeaient le diable au fond de leur escarcelle, d'où parfois la légende nous le montre s'échappant pour faire aux marguilliers d'insidieuses propositions, on constate aussi, dans nombre d'édifices sacrés, des changements de direction dans les styles, extrêment caractéristiques des phases successives de leur construction.

Pour ne citer que l'exemple de Sainte Gudule, à Bruxelles, Schayes, dans son *Histoire de l'architecture en Belgique*, observe que cette église présente, dans ses différentes parties, un spécimen complet des styles d'architecture qui se succédèrent durant trois siècles que dura sa construction et que, sous ce rapport, elle offre un sujet des plus intéressants pour l'étude de l'architecture ogivale, depuis son origine jusqu'à sa décadence.

Cet exemple, des moins rares, est un frappant indice de l'influence de l'évolution du goût au cours de ces travaux de longue haleine. Sans altérer le principe général d'une construction, elle a certainement influé sur la conception du détail et nous voyons par là que nos pères se montraient moins rigoristes que nous-mêmes, que leurs vues étaient en contradiction avec celles de quantité d'archéologues contemporains, pour qui les écarts de style que je viens de mentionner constituent des fautes contre le bon goût.

A cet égard, Notre-Dame d'Anvers a été l'objet d'assez sévères

jugements. De quelque façon qu'on les apprécie, un point est à l'abri de la controverse, c'est que les intentions primitives de l'architecte n'ont pas été intégralement suivies.

Sans parler de la nef, il n'est guère douteux que la tour, cette tour dont la silhouette géante se dresse devant nous comme un type accompli de hardiesse ; dont, malgré l'habitude, la masse nous frappe de surprise chaque fois que nous y portons le regard, n'est encore qu'un abrégé du plan de son architecte.

La Bibliothèque royale, il y a quelques années, est entrée en possession de l'élévation d'une tour réputée être celle d'Anvers. Le couronnement y manque et se trouve remplacé par une esquisse, relativement récente, de la flèche de Notre-Dame.

Examen fait, j'ai pu constater que le surplus du tracé n'a rien de commun avec la tour prédite, et cela nonobstant l'annotation ancienne qui l'accompagne. S'agirait-il d'un projet pour Saint Jacques? C'est ce dont il y aura lieu de s'assurer. Fort intéressant, à coup sûr, le dessin n'en serait pas moins médiocrement démonstratif, puisque, comme on l'a vu, le sommet de la tour fait défaut.

Revenant d'une manière plus spéciale à l'objet de cette étude, et puisque nous en sommes réduits à des conjectures quant aux plans primitifs, une chose est établie, c'est que la tour de Notre-Dame n'a pas été construite d'un seul jet. Un coup d'œil, même superficiel, suffit pour y voir se succéder les styles caractéristiques des étapes de son lent avancement.

La partie à jour, tout particulièrement, appartient à la renaissance ; celle-ci a accompli son œuvre et, je n'hésite pas à le dire, au risque de mécontenter ses adversaires, avec un réel bonheur.

Toutes les critiques dont la flèche de Notre-Dame a été et pourra être l'objet quant à son manque d'unité, n'empêcheront qu'elle constitue un ensemble mouvementé qui lui assigne une place à part entre les constructions de l'espèce. Je ne vois pas que la flèche de Strasbourg ait sur elle aucune supériorité sous le rapport de l'élancement.

Un architecte anversois estimé, M. L. Serrure, dans une notice

dont-il accompagna le consciencieux relevé de la tour, entre dans quelques considérations intéressantes sur les questions que soulève la date précise de l'achèvement du grandiose ensemble.

« La tour, dit M. Serrure, fut achevée en 1518, quatre-vingt-seize ans après que l'on eut commencé à creuser les fondements. Mais il ne s'ensuit pas que cet espace de temps ait été employé à parfaire le monument. Les travaux furent souvent interrompus, suspendus.

» Si, ajoute l'auteur, la vue de la ville que les éditeurs de l'ancienne topographie d'Anvers ont reproduite dans leur ouvrage est effectivement de 1500, la tour n'aurait été élevée à cette époque que jusqu'à la première galerie, ce qui n'est guère probable ; on peut toutefois en tirer la conséquence qu'à cette hauteur il y eut une suspension de travaux qu'il faut reculer d'au moins trente ans. »

Ces suspensions de travaux étaient ce qu'il y avait de plus ordinaire, plutôt la règle que l'exception. L'église Saint Jacques, dont notre honorable confrère M. A. Goovaerts s'est naguère occupé dans un intéressant article inséré dans les *Annales*, nous renseigne sur les causes de tout genre qui venaient si souvent contrarier la marche des travaux de l'espèce en même temps que sur l'importance des efforts et des peines qu'il en dut coûter pour les mener à bonne fin.

Quel était en 1500 le degré d'avancement de la tour de Notre-Dame, c'est ce qu'il serait difficile de préciser. Ce qui est absolument certain, toutefois, c'est que quatorze ans plus tard elle s'arrêtait à la seconde galerie.

Dans la richissime collection Albertine, à Vienne, existe un curieux dessin, que j'ai fait reproduire pour la *Belgique illustrée*; la tour y est arrêtée au point susdit.

Si, comme on l'a soutenu longtemps, ce dessin était d'Albert Dürer, la question qui nous occupe serait dès longtemps élucidée. Mais Dürer n'est venu à Anvers qu'en 1520, et le dessin est de 1514.

Pour ce qui concerne le panorama de 1515, inséré dans notre *Bulletin* (1879, page 80), à l'appui d'une notice très instructive de M. Van Mol, je tiens à faire observer que ce que l'on voit de l'extrémité de la flèche est, ou bien de pure fantaisie, ou exécuté d'après un plan que l'on jugea ne point devoir suivre. Il ne faudrait pas trop se hâter de rejeter cette seconde hypothèse, attendu que le dessinateur a pu avoir connaissance de ce plan. Quoi qu'il en soit, en 1515, le sommet de la tour est essentiellement dissemblable de celui que nous connaissons.

En dehors des entraves nées de l'absence de moyens matériels suffisants, des raisons diverses tendent à prouver qu'arrivé à une certaine hauteur on eut des craintes pour la solidité de l'édifice, comme ce fut le cas pour Saint Pierre, à Louvain, craintes que, dans cette dernière ville, l'événement ne devait que trop légitimer.

On supprima donc un étage au-dessous de la flèche à jour, chose avancée par Papebrochius dès le XVII^e^ siècle et que confirment les recherches de M. Serrure. Voici comment s'exprime cet auteur:

« S'il faut en croire Diercxsens, on pensait du temps de Papebroch, qu'un étage avait été supprimé au-dessous de la flèche à jour qui termine l'œuvre, dans la crainte que la partie inférieure cédât sous le poids. Cependant les architectes du temps de Diercxsens la regardèrent comme achevée dans toutes ses parties; mais il paraît qu'ils n'en jugèrent que sur l'aspect d'ensemble. L'étude particulière que nous avons faite des monuments, la scrupuleuse exactitude que nous avons mise dans nos mesures et nos dessins, nous ont fait regarder l'assertion du P. Papebroch comme fondée. Dans la supposition même que l'irrégularité de faire porter à faux les quatre pyramides principales qui retiennent les arcs-boutants de l'escalier à jour, dans les reins des voûtes de la partie inférieure, que cette irrégularité, disons-nous, soit regardée par quelques architectes comme un tour de force de l'ancien maître et non comme la preuve d'une modification faite au plan primitif, comment expliquerait-on ces moulures qui vont aboutir à l'autre partie sans aucun motif? Ces transitions d'un système abandonné

à un nouveau système qui n'est pas amené, transition subite que l'on qualifie de repentirs en termes d'art? Nous y voyons les traces évidentes d'une modification du plan originaire, un retranchement. Quant au style des ornements de la partie supérieure, au travail trop délicat des détails, relativement à la hauteur et à l'exécution large des ornements de la partie inférieure, ces transitions accusent simplement le caractère d'une époque plus récente. »

Qu'on me permette de mentionner ici un petit détail encore inédit, je crois.

En 1690 le coq fut descendu de la tour pour être redoré. L'architecte alors chargé de la direction des travaux, proposa de profiter de la circonstance pour le surmonter d'une grande main de cuivre doré, emblème d'Anvers, comme dans d'autres villes certains meubles des armoiries communales surmontent les tours des beffrois ou de la principale église.

Le projet fut trouvé charmant, l'auteur même nous l'assure dans une note jointe à son croquis; seulement, ajoute-t-il, avec amertume, il fut rejeté par crainte de voir sa réalisation compromettre la solidité de l'édifice.

En examinant à la loupe le dessin de 1514 dont il est fait mention plus haut, et dans lequel l'église, dans presque toutes ses parties apparaît comme bien éloignée de son achèvement, on y croit constater la présence du coq au sommet de la plus élevée des perches de l'échafaudage, sur la plate-forme où s'arrête alors la tour. Ce serait une preuve de plus d'une suspension de travaux de quelque durée.

Comme de juste, l'église était ouverte au culte. Dès l'année 1459, vous l'avez appris ici même par l'intéressante communication de M. Fernand Donnet, elle était pourvue de cloches; le *Carolus* date de 1509.

Faut-il admettre qu'en l'espace de quatre années, c'est-à-dire de 1514 à 1518, tout ce qu'il restait de travail à accomplir pour achever la tour et le vaisseau de l'église ait pu être réalisé? Non seulement j'en doute, mais je suis en mesure d'établir qu'un

temps beaucoup plus long fut sinon nécessaire, tout au moins affecté à ces travaux, sans aller pourtant avec M. Gens jusqu'à renvoyer l'achèvement de la tour jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle.

Parlant de la date de 1518: « A n'en juger que par le style, dit le savant auteur de l'*Histoire d'Anvers*, on serait tenté de croire le couronnement de la tour d'une époque postérieure. Quand on considère les monuments d'architecture gothique élevés à Anvers dans les premières années du XVI^e^ siècle, la tour de Saint Jacques, par exemple, il est permis de dire qu'à cette époque on faisait mieux que cela.

« Des réparations, continue M. Gens, eurent lieu au sommet de la tour en 1592; cette date nous semble parfaitement se rapporter au mauvais style qui caractérise cette partie du monument. »

M. Gens était un archéologue de valeur, un homme de goût; je dois pourtant avouer que les mots « mauvais style » m'offusquent un peu. Asssurément nous avons, du XVI^e^ siècle, en Belgique, des spécimens exquis bien que différents du style antérieur. Il me paraît que pour la tour le mot *disparate* eut été mieux en situation.

Nul ne songe assurément à soutenir que le couronnement de la flèche a été conçu pour s'harmoniser entièrement avec le surplus de la construction; il serait difficile pourtant de lui assigner une date postérieure à 1550. Les vues de Melchisédech Van Hooren que j'ai communiquées récemment à l'Académie et dont la plus ancienne doit dater de cette époque environ, nous montrent la flèche absolument achevée et tout indique, cette fois, que le dessin a été fait d'après nature.

On assure que Charles-Quint, à la vue de la tour, aurait dit qu'il fallait la protéger par une gaine. L'empereur vint à Anvers en 1520, mais il y fut aussi en 1549; n'est-ce pas à l'occasion de cette dernière visite qu'il prononça les paroles qu'on lui prête?

Calvete Estrella nous a laissé le récit du dernier voyage de l'empereur dans les Pays-Bas; il parle de la sonnerie du *Carolus*, annonçant l'arrivée à Anvers du futur souverain accompagné de son père. « La tour où est logée cette cloche est un merveilleux

édifice entièrement bâti en pierre. Le sommet où l'on monte par quatre cent seize marches est surmonté d'une flèche de plus de cinquante pieds. »

J'observe, sans y trop insister, qu'il faut gravir plus de *six cents* marches pour arriver à la seconde galerie.

En 1520-1521, Albert Dürer, venu précisément dans nos provinces pour s'y rencontrer avec le jeune Charles d'Autriche, le petit-fils de son Mécène Maximilien, fit à Anvers un séjour de longue durée. Entre les annotations du précieux journal où il consigne les principaux faits de son voyage, on retrouve, au mois de février 1521, la mention qu'il paya 1 sou pour monter à la tour de Notre-Dame; suivent quelques réflexions sur le splendide panorama dont on jouit de là-haut et l'artiste ajoute que le clocher *sera* plus élevé que celui de Strasbourg « *der soll höher sein dann der zu Strasburg* ».

La phrase est ambiguë; Dürer emploie peut-être la forme dubitative; peut-être cependant parle-t-il au futur. Verachter, l'archiviste d'Anvers, dans sa traduction flamande du *Journal de voyage dans les Pays-Bas*, est pour cette dernière interprétation. Il fait même observer, en note, que la tour n'était point achevée au moment où écrivait l'illustre voyageur.

Le doute serait d'ailleurs possible s'il n'y avait, je l'ai dit, pour nous renseigner, un document de sérieuse valeur que le hasard m'a fait rencontrer.

Il y a quelques semaines, parcourant à Paris un portefeuille de dessins appartenant au musée du Louvre, j'y rencontrai une vue d'Anvers, prise des remparts, signée P. Bruegel, vue qui m'a paru authentique.

A l'avant-plan de cette petite étude, tracée à la plume, comme la plupart des productions analogues de son auteur, des moulins; à droite une indication sommaire de toits de ville; à gauche, dans l'éloignement, une tour que je crois être celle de Notre-Dame, fort avancée sans doute, *mais toujours incomplète.*

Chose regrettable, le dessin n'a point de date; il n'y a pas là toutefois un obstacle insurmontable à une détermination, tout au

moins approximative de la date de sa production. Breughel le vieux, né aux environs de Bréda, entre 1520 et 1525, est inscrit à la gilde de St Luc à Anvers, comme franc-maître, en 1551. Il quitte la ville, au bout de douze ans, soit à l'époque de son mariage avec la fille de son ancien maître Pierre Coeck, dont la veuve habitait Bruxelles et mettait pour condition à l'union projetée que les jeunes époux se fixeraient près d'elle.

J'ai retrouvé aux archives de Bruxelles l'inscription du mariage de P. Breughel, célébré dans l'église de la Chapelle en 1563, à Pâques, six ans à peine avant la mort de l'artiste dont la dépouille repose dans l'église de la Chapelle, sous un monument que Rubens décora d'une peinture, aujourd'hui remplacée par une copie.

Si nous envisageons le croquis comme une œuvre de jeunesse, il se classera vers 1550. Ce qu'il y avait à ajouter à la tour n'était pas de grande importance; le travail put être rapidement mené à sa fin...

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

A la suite de la lecture de ce travail, nous avons reçu de M. L. Theunissens, l'excellent trésorier de l'Académie, un ensemble de notes extraites des comptes de la cathédrale et tendant à prouver, assure notre estimé confrère, que la tour aurait été complète *dès l'année 1500-1501*.

« Vous remarquerez, dit notre correspondant, qu'en 1500-1501 on place déjà une croix et un coq à la grande tour; qu'en 1515-1516 on restaure et on redresse ce coq, et qu'en 1517-1518 on doit avoir renouvelé la croix et le coq et qu'un évêque est venu bénir la croix.

» Il semble que les travaux effectués à la tour entre 1500 et

1519 sont plutôt des travaux de détail et que la tour était achevée déjà en 1500. Quoi qu'il en soit je livre la chose à votre bonne appréciation, espérant que ces extraits pourront vous intéresser. »

Nous voici donc en présence d'une théorie nouvelle: la tour aurait été complète dès 1500. Que signifie, dans ce cas, le dessin de 1514?

Le dessin du Louvre peut n'avoir qu'une valeur probante secondaire; celui de Vienne, en revanche, daté, a tous les caractères d'authenticité voulus.

Nous ne nous obstinons point dans notre théorie. Qu'on nous permette cependant d'observer que la date nouvelle proposée semble médiocrement d'accord avec le style de l'édifice; or, c'est là un point essentiel quand il s'agit de déterminer l'âge d'un monument. Espérons que de plus compétents que nous entreprendront d'examiner à ce point de vue les questions soulevées par la présente notice.

HENRI HYMANS.

Produits Archéologiques

DES

Dragages de l'Escaut à Termonde

Mesdames et Messieurs,

Il y a peu de jours, je ne m'attendais guère à l'honneur qui m'échoit de parler devant vous, lorsque notre confrère, M. Donnet, m'adressa une lettre toute gracieuse, me demandant la communication à l'Académie, d'un mémoire sur un sujet de mon choix. Je ne pouvais décliner cette flatteuse invitation, me soustraire à l'accomplissement d'un devoir, que je suis toujours heureux de remplir, mais j'objectai que la solennité d'une séance publique, ne cadrait peut-être pas avec la matière que j'avais l'intention de traiter. Mes scrupules parurent inadmissibles, ma fin de non recevoir fut rejetée, et c'est ainsi que je fus amené à vous entretenir des produits archéologiques des dragages de l'Escaut à Termonde.

Après cet aveu, vous voudrez bien pardonner éventuellement à un coupable involontaire, et lui accorder le bénéfice de votre indulgence.

Les dragages récemment opérés dans l'Escaut, à l'occasion de la construction d'un nouveau pont devant Termonde et de l'élargissement de la rivière, ont mis au jour de nombreux débris paléontologiques et de curieuses épaves des civilisations successives, dont le nord de la Belgique a vu la lente évolution.

Au début de l'inventaire succinct et d'ailleurs provisoire, que nous avons entrepris de dresser, il importe de faire une observation, capitale en ce qui concerne la valeur démonstrative, la force probante que l'on pourrait attribuer à certaines trouvailles.

Pratiquées dans un but purement utilitaire, les fouilles n'ont eu aucun caractère scientifique; la drague a accumulé sur les rives d'immenses dépôts, mais aucune précaution n'a été prise pour

déterminer les provenances des terres formant ces amoncellements chaotiques. De quelles couches géologiques a-t-on extrait les matériaux recueillis? Cet indice essentiel nous échappe, avec les arguments chronologiques à déduire, si les gisements ne soulevaient aucun doute. A défaut de constatations stratigraphiques précises, il faut aussi renoncer aux précieuses inductions, que permettrait la certitude de l'association des objets, et se borner à l'examen de leurs qualités intrinsèques.

La faune préhistorique est représentée par d'importants spécimens : des dents, une omoplate, des vertèbres, un tibia de mammouth ; un fémur de rhinocéros tichorhinus ; les cornes d'un bos primigénius. Le mégaloceros, le renne, le sanglier, le cheval, etc. constituent à leur tour, un sérieux contingent paléontologique, que complète un crâne humain brachycéphale. Tous ces fossiles exigent l'examen des spécialistes, réclament une étude approfondie, une rigoureuse classification.

Une grande variété de coquilles marines, de rares cailloux roulés, des mottes tourbeuses caractérisent les sables extraits de la rivière, et témoignent de l'âge des terrains attaqués par la drague.

Longtemps mise en doute, l'habitabilité du nord de la Flandre orientale à l'époque préhistorique, a été établie par les consciencieuses études de M. van Overloop. Les découvertes faites à Termonde, viennent confirmer la démonstration de notre honoré confrère.

Les dragues ont ramené à la surface des pierres multiformes, grossièrement appropriées, percées d'un trou, ayant servi de poids pour les filets de pêche.

Soit que l'attention des chercheurs ait été insuffisante, soit pour tout autre cause, je ne puis signaler qu'une moitié de hache-marteau en pierre polie et une seule hache en bronze. L'origine scaldisienne de cette dernière, affirmée d'une façon positive, peut cependant être sujette à caution. Fabriquée en laiton très clair, dont il faudrait analyser la composition chimique, elle est restée à l'abri de toute action oxydante et ne porte aucune trace de patine; son tranchant de 8 centimètres, semicirculaire et mince, se termine par une poignée, légèrement relevée sur les bords, uniformément large d'un centimètre sur une longueur de 37 centimètres, ce qui lui donne un aspect étrange. Je ne sais si un instru-

ment congénère a été trouvé en Belgique, mais des spécimens presque identiques existent en France: l'un provient de Mouy (Oise), l'autre est conservé au Musée d'Abbeville.

Si les produits industriels préhistoriques en pierre ou en métal, semblent faire défaut dans les terres exhumées par la drague à Termonde, les outils en corne sont nombreux.

Les ramures des diverses espèces du genre cerf, ont été en grande abondance la matière première utilisée pour la fabrication de ces objets. Il faut signaler tout d'abord, une trentaine de haches-marteaux reproduisant en dimensions diverses, les formes générales du bel instrument en pierre polie — une roche dioritique très dure — trouvé aux environs de Termonde vers 1825, et publié par MM. de Pauw et van Overloop (1). Presque toujours, la naissance des andouillers est l'endroit d'élection pour le percement des trous, qui doivent recevoir le manche; le diamètre de ces douilles quelquefois ovoïdes, n'est pas constant, ni en relation absolue avec la masse. La plupart de ces outils portent la trace d'un long usage, plusieurs d'entre eux ont le tranchant complètement émoussé ou même détruit; à l'extrémité opposée, la tête plate du marteau est très ébréchée. Dans deux exemplaires, un trou d'emmanchement a été repercé pour remplacer le premier rompu par accident.

Une corne de cerf, tranchée à environ dix centimètres de sa naissance, forme un marteau, très bien en main, utilisable dans les deux sens, dont le premier andouiller constitue le manche naturel. On peut admettre que la tête, qui présente aujourd'hui un creux irrégulier, a servi de monture à une hache en pierre ou en bronze, emploi dont les exemples ne sont pas rares.

Cette supposition expliquerait l'existence d'une entaille intentionnelle, très apparente, destinée à assurer les liens qui fixaient l'instrument. Certaines usures symétriques, occasionnées par les ligatures, viendraient corroborer cette opinion, mais il est possible aussi que la cavité signalée soit un accident, le résultat d'une perte de substance médullaire. Un second exemplaire, très détérioré en tête, possède les mêmes caractéristiques, qui feraient de ce marteau l'emmanchement d'une hache.

(1) Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles. III (1884-1885) pp. 303-305, pl. V.

Un coin en os ou plutôt un ciseau ayant une longueur de 12 centimètres, est la copie exacte de l'instrument trouvé dans la tranchée du chemin de fer de M. L. Bernard, à proximité du Champ à cailloux de Spiennes, et publié par M. de Pauw (1), qui fait remarquer que des lissoirs analogues existent en pierre.

Le coin est un outil vulgaire, dont les usages sont mombreux, mais il est admissible que celui de Termonde, comme celui de Spiennes, a servi de lissoir; que d'après l'hypothèse, très plausible du savant conservateur général des collections de l'Université libre de Bruxelles, nous sommes en présence d'une pièce, qui fit partie de l'outillage d'un peaussier préhistorique. En effet, les mêmes particularités — un biseau légèrement curviligne, présentant une usure douce et polie, par suite du mouvement de va-et-vient que nécessite le lissage — caractérisent les deux objets et ne laissent pas de doute sur l'usage préconisé par M. de Pauw.

Je viens de vous décrire un certain nombre d'instruments nettement déterminés, mais notre tâche serait loin d'être achevée, s'il fallait ici poursuivre en détail, l'examen des innombrables cornes recueillies à Termonde; presque toutes portent des traces de l'industrie humaine. La matière, très abondante, est débitée sans ménagement et la profusion des déchets témoigne de l'intensité de la fabrication.

A première vue, l'emploi de certains objets peut paraître douteux, mais il n'est pas difficile de reconnaître des poinçons, des piques, des harpons, des bidents. En considérant les nécessités de l'existence, l'évidence du but poursuivi apparaît bientôt avec une grande clarté, surtout lorsqu'on tient compte de l'ingénieuse faculté d'appropriation et de la variété des procédés d'emmanchement, constatées chez les populations primitives à l'aurore de l'histoire.

Pour terminer notre rapide examen des objets qui empruntent aux ossements leur matière première, je dois vous soumettre quatre pièces qui soulèvent un problème dont la solution m'échappe complètement. Fabriquées à l'aide d'humérus d'animaux, appartenant à des individus distincts, trois d'entre elles, ayant respectivement 18, 16 1/2 et 16 centimètres de longueur, présentent les mêmes particularités de forme. La quatrième a une longueur de 18 1/2 centi-

(1) Bulletin de la Société anthropologique de Bruxelles, XIII (1894-95) p. 73.

mètres et diffère essentiellement des premières, cependant, en faisant subir à celles-ci une opération complémentaire, on pourrait leur donner l'aspect de la quatrième, et dans cet ordre d'idées, les trois premières seraient inachevées. Quoi qu'il en soit, vous vous demanderez peut-être, s'il faut reculer à une haute antiquité l'âge de l'appropriation industrielle de ces ossements; dans tous les cas, le but poursuivi par l'artisan est difficile à saisir, et vous hésiterez avant d'assigner à son œuvre un emploi rationnel.

Les découvertes relatives à la céramique ne sont pas sans importance.

Si les objets plus ou moins intacts sont rares, la quantité de tessons mis au jour est innombrable. Toutes les civilisations fournissent leur contingent : les grossières poteries préhistoriques, les vases gallo-romains, les produits de l'industrie de l'époque franque et du haut moyen-âge; les grès cérames sont représentés par des échantillons, qui offrent parfois un sérieux intérêt. Parmi ces reliques, remarquons un fragment en terre rouge portant un sigle de potier; une partie d'un vase en grès mosan brun, figurant une scène bachique accompagnée d'une inscription. Un autre débris confirme le fait signalé par notre éminent confrère M. le premier président Schuermans, l'existence en Belgique, dès le XVII^e^ siècle, d'une fabrique de grès à reliefs et à inscriptions. Le tesson porte en effet la légende: J. Godart M(aitre) potier a chastelet.

Dans cette longue énumération, nous constatons à regret que le verre fait défaut.

Les dragues de Termonde, si fructueuses dans leur inconscience, ont eu la bonne fortune de fournir des éléments de discussion à l'archéologie franque, que de vives controverses maintiennent à l'ordre du jour des sociétés savantes. Après plus de dix siècles, le fer qui équipait les Francs, est revenu à la lumière et enrichit de brillants paragraphes le procès-verbal des découvertes.

Voici l'énumération des objets qui méritent une mention spéciale:

Une hache d'arme, ayant exactement la forme et la dimension de l'une des francisques trouvées à Lede, en 1847 et 1848, et déposées aujourd'hui au Musée d'antiquités et d'armures; des coquilles nacrées, incrustées dans une rouille intense, témoignent du long séjour de cet objet dans les fonds submergés.

Trois ou quatre fers de lances ou framées. Si leurs formes varient

peu, leurs longueurs diffèrent sensiblement. Un exemplaire de 23 centimètres, reproduit le type du fer de lance trouvé à Moxhe (1); comme chez ce dernier la douille conserve des traces de bois.

Un grand coutelas, ou scramasaxe, de 42 centimètres de longueur est ébréché et très corrodé par la rouille.

Enfin, une épée d'environ 88 centimètres de longueur. Le pommeau de la poignée est en bon état; la fusée qui n'a que 9 centimètres, est en grande partie intacte et se termine par un quillon de 11 centimètres. Le corps de la lame, large de 6 centimètres vers le talon, se retrécit insensiblement, pour n'en conserver que 5 vers la pointe. Une partie du fourreau est adhérente au fer de l'épée ébréchée en plusieurs endroits et presque détruite dans son dernier tiers. Ce rare spécimen remonte probablement au VIII^e^ siècle.

Une forme très caractéristique distingue trois fer de lance, mesurant respectivement 46, 38 et 37 centimètres. Le premier, cassé par le milieu, est d'une conservation parfaite; les deux autres sont tordus et mangés par une rouille profonde; leur âge nous semble problématique.

La même réserve s'impose au sujet d'un épieu, dont le fer court à quatre pans, ne mesure que 12 centimètres.

Une épée de 58 centimètres, pourrait appartenir au XIII^e^ ou au XIV^e^ siècle. La soie mesurant 11 centimètres de longueur, a conservé des fragments importants d'une poignée en bois; le pommeau est perdu.

Deux dagues dites à rognons, ont merveilleusement échappé aux ravages du temps et fournissent de beaux spécimens de l'armurerie du XIV^e^ siècle.

Un bel estoc de guerre du XVI^e^ siècle termine la série des armes blanches.

Quelques canons de fusils, de nombreux boulets en pierre, de calibres divers, des boulets en fer et deux bombes, dont l'une pèse 65 k^os^ et l'autre 48 k^os^ ont trop peu d'intérêt pour arrêter votre attention; mais il est indispensable de vous signaler la découverte d'une pièce d'artillerie.

Forgée sur mandrin, cette pièce affecte la forme d'un hexaèdre

(1) Sur les antiquités franques découvertes à Moxhe, par le C^te^ Georges de Looz-Corswarem, pl. II, n° 4. — (Bull. de l'Institut arch. liégois XVII.)

irrégulier de 36 centimètres de longueur. Dépourvue de tourillons, elle est munie en dessous d'un fort crochet, dont nous parlerons tantôt, et se termine par une tige carrée de 70 centimètres ; l'épaisseur de cette tige ne dépasse pas un centimètre et demi et va en diminuant, pour finir par un bouton. La bouche, légèrement évasée en tromblon, a 4 centimètres de diamètre ; elle est excentrique et par conséquent, les parois n'ont pas une épaisseur constante ; le tonnerre n'est pas renforcé. Deux marques identiques, un quatre-feuilles boutonné, se trouvent sur la partie supérieure de la queue, près de la culasse.

Quelle était la destination du crochet ? Introduit dans une mortaise, devait-il servir à fixer la pièce dans un madrier proportionné, manœuvré à l'aide de son appendice, ou n'avait-il d'autre but, que d'arrêter le canon posé sur le bordage du pont d'un navire et d'empêcher le recul ?

Par sa forme, le canon de l'Escaut rappelle autant que possible, celui qui fut trouvé près de Calais, en 1827, et vendu depuis lors à un Anglais, le V^te^ de Mortagne. Malheureusement, je ne connais cette dernière pièce que par un dessin d'une exactitude douteuse, qui ne donne pas les mesures.

En admettant la comparaison, le canon de Termonde appartiendrait au XV^e^ siècle ; dans tous les cas, il est d'une fabrication grossière, peu caractéristique et semble l'œuvre d'un ouvrier malhabile. D'après l'opinion d'un colonel d'artillerie, il n'a pu servir utilement à l'envoi d'un projectile. Réduit au simple rôle d'un canon de signal, il n'aurait jamais fait que du bruit,... comme il en fait encore par sa découverte.

Avant de céder ma place, je tiens à rendre à M. le Ministre de l'Agriculture et des Beaux-arts, un témoignage public de la reconnaissance de la ville de Termonde. Grâce à la haute et bienveillante intervention de M. De Bruyn, nous conservons une part — importante sans doute, mais trop mince pour nos convoitises — des objets exhumés de l'Escaut. En visitant le nouveau musée, les Termondois constateront les modestes débuts de leurs ancêtres et se glorifieront des progrès accomplis, sans songer probablement, que l'art et l'industrie contemporains préparent les problèmes que scruteront les archéologues des générations futures.

A. BLOMME.

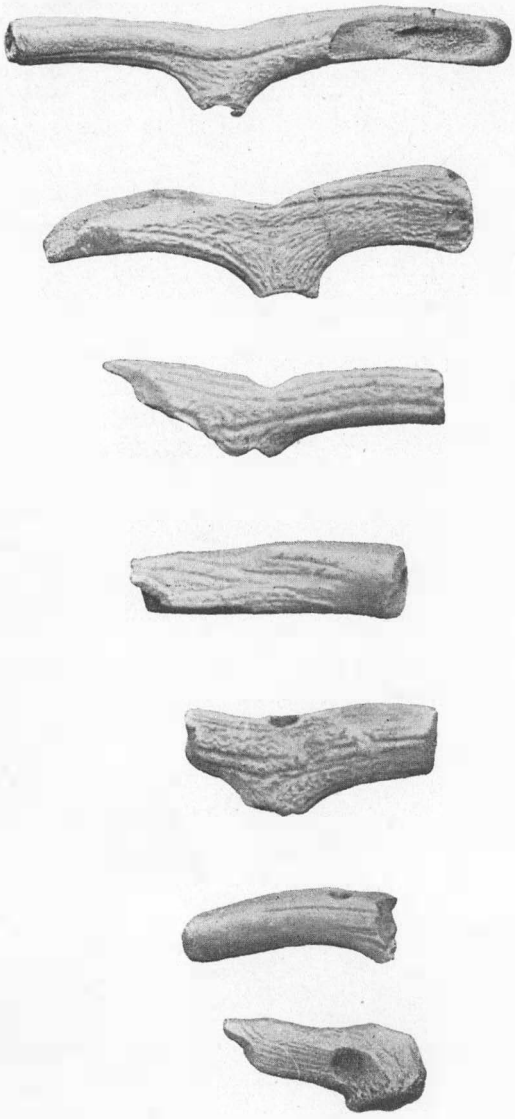

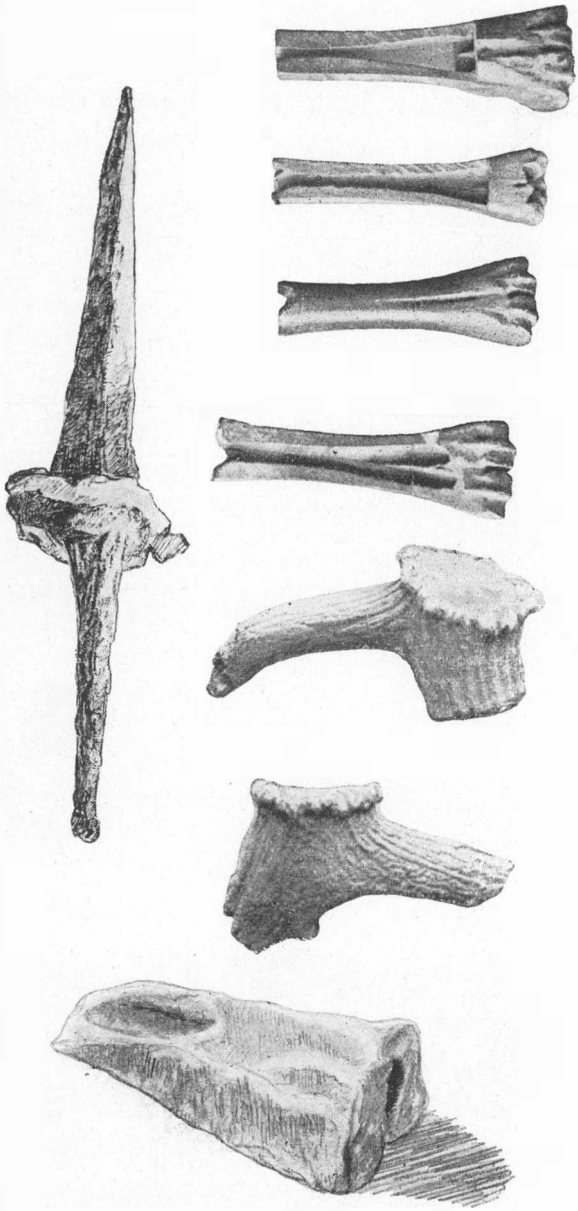

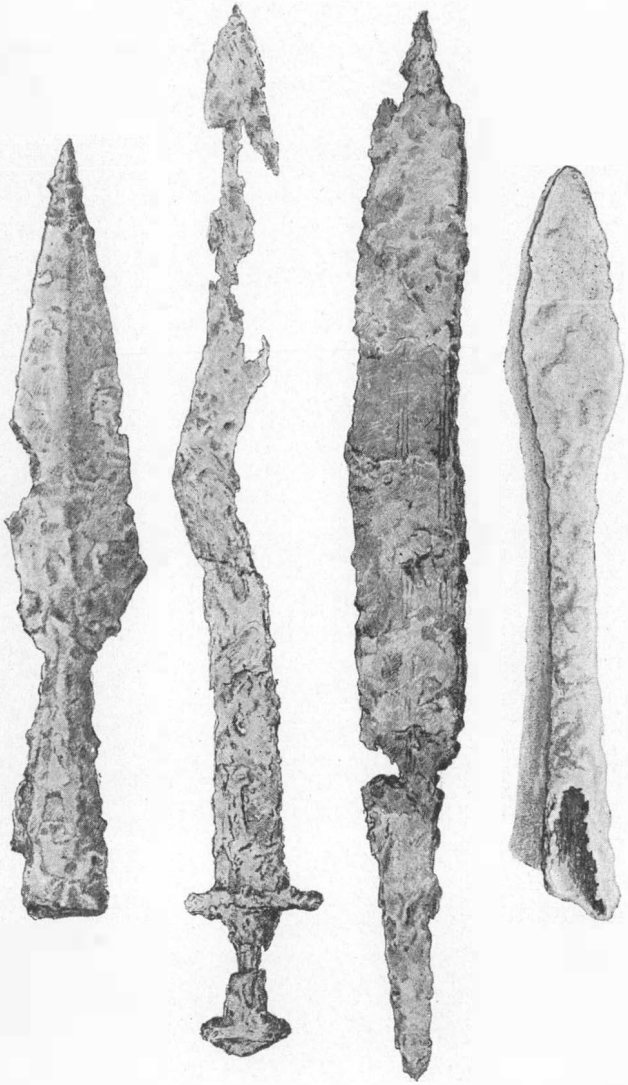

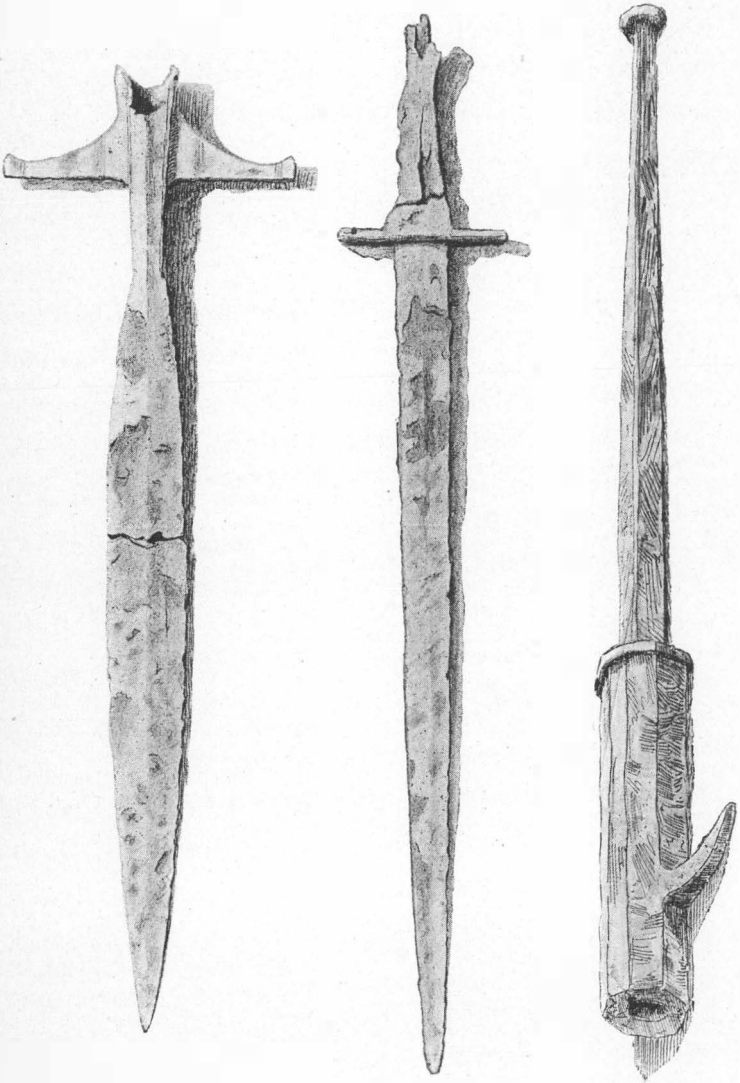

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

V

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1899.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte : La feuille de 16 pages : [1]

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre :

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage : de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

[1] Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Fernand Donnet. Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc.

Id. Compte rendu analytique février 1898.

Id. id. id. id. avril 1898.

Henri Hymans. Une phase de l'histoire de l'art en Chine.

Baron Alfred de Loë. Fouille d'un cimetière du premier âge du fer à Biez.

Paul Bergmans. L'imprimeur Jean Brito et les origines de l'imprimerie en Belgique.

Alph de Vlaminck. L'église collégiale Notre-Dame à Termonde.

Ed. Piette & J. de la Porterie. Etude d'ethnographie préhistorique.

Vicomte B. de Jonghe. Un millarès au seul nom de Michel III.

A. de Witte. Marc le bongeteur.

A. de Behault de Dornon. Le petit-fils d'une Montoise, fondateur de New-York.

J. Th. de Raadt. Les fresques de la Leugemeete.

Paul Cogels. Notes bibliographiques.

Dr C. Bamps et Alfred Bequet. Découverte de bijoux carlovingiens à Hasselt.

Dr C. Bamps. Cortenbosch.

Dr A. Kums. Appendice aux choses naturelles dans Homère.

F. le Sergeant de Monnecove. Peut-on formuler certaines règles en vue de l'explication étymologique des noms de lieu ?

2° ECHANGES

Bruxelles. Académie royale de médecine de Belgique. Mémoires couronnés et autres mémoires Tome XV 2e et 3e fascicules.

Id. Id. Bulletin. Tome XII n° 3.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 2e année, Nos 7, 8, 9 et 10.

BRUXELLES. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique. Tome XXXV. N^os^ 3 et 4.

ID. Mémoires in 4° Tome LIII

ID. Mémoires couronnés et autres mémoires. Tome XLVIII, vol. II et Tome LV.

ID. Tables générales des mémoires.

LIÉGE. Archives liégeoises. 1^e^ année. N^os^ 4, 5 et 6.

ANVERS. Ons volksleven. 8^e^ jaargang. 10^e^, 11^e^ en 12^e^ afl.

BRUXELLES. Les précis historiques. Tome XLVII. N^os^ 4, 5 et 6.

GAND. Annales de la société d'histoire et d'archéologie. Tome III — Bulletin 6^e^ année. N^os^ 4 et 5.

ID. Inventaire archéologique. Fascicules VI et VII.

BRUGES. Annales de la société d'émulation. Tome XLIX. Livraison supplémentaire.

LIÉGE. Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liége. Tome XI.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXVII 1^re^ livraison.

ID. II^e^ section, 3^e^ fascicule.

BRUXELLES. Annales de la société d'archéologie de Bruxelles. Tome XII. Livraison II.

MALINES. XII^e^ congrès archéologique et historique. 1^r^ volume.

BRUXELLES. La gazette numismatique. 2^e^ année. N^os^ 8 et 9.

ANVERS. Bulletin de la société royale de géographie. T. XXII. 1^r^ fasc.

BRUXELLES. Société royale belge de Géographie. Bulletin. 22^e^ année N° 2.

ANVERS. Antwerpsch archievenblad. Tome XX. 3^e^ livraison.

VERVIERS. Bulletin périodique de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire N° 2.

LIÉGE. Bulletin de l'institut archéologique liégeois. Tome XXVI.

HUY. Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts. Annales. Tome XI. 3^e^ livraison.

BRUXELLES. Revue belge de numismatique. 54^e^ année. 3^e^ livraison.

ARRAS. Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas de Calais. Tome II. 1^re^ livraison.

PARIS. Musée Guimet. Annales Tome XXVI. 2^e^ et 3^e^ parties.

Revue de l'histoire des religions. Tome XXXVI. n^os^ 1 et 2.

PARIS. Polybiblion.
Partie technique. Tome LXXXXIV. 4e et 5e livraisons.
Partie littéraire. Tome LXXXII. 4e et 5e livraisons.

BEZIERS. Bulletin de la société archéologique scientifique et littéraire 3e série. Tome II. 1re livraison.

PARIS. Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économique et sociale. 1897.

PARIS. Société nationale des antiquaires de France. Bulletin 1896. Bulletin et mémoires. 6e série. Tome VI.

St OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome X. 183e livraison.
Mémoires. Tome XXIV.

PONTOISE. Mémoires de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XIX.

CAEN. Mémoires de l'Académie nationale des sciences et des belles lettres. 1897.

DUNKERQUE. Mémoires de la société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 29e volume.

PARIS. La correspondance historique et archéologique. 5e année. Nos 51, 52 et 53.

TOULOUSE. Bulletin de la société archéologique du Midi de la France. No 20.

BEAUNE. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature. Mémoires. Année 1896.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres. Mémoires de la section des lettres. 2e série. Tome II. No 1.

PÉRIGUEUX. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord. Tome XXV. 2e et 3e livraisons.

POITIERS. Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest. Tome IX. Octobre, décembre.

MUNICH. Monatschrift des historischen vereins von Oberbayern. VII jahrg. Nos 3 et 4.

LEIPZIG. Jahresbericht der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft 1898.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXII fasc. 2 et 3

BONN. Jahrbucher des vereins von altertums freunder in Rheinlande. Heft 102.

LEIPZIG. Berichte über die verandlungen der Königlch Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 1898. I.

HEIDELBERG. Neue Heidelberger jahrbücher. Jahrg VIII. Heft I.

AUGSBURG. Zeitschrift des historischen vereins fur Schwaben und Neuburg. XIV. jahrg.

GRAZ. Beiträge zurkunde Steiermärkischer geschichtsquellen.28 jahrg.

ID. Mittheilungen des historischen vereins fur Steiemark. XLV heft.

ID. Historische landes commission fur Steiermark. V bericht.

ROME. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei. December 1897. Gennaio, Febraio, Marzo 1898.

Indice topagrafico 1897.

NAPLES. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell'Accademia di archeologia, littere e belle arti. Anno XII, Gennaio e Febraio.

PALMA. Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana. Marzo, Abril e Mayo 1898.

LISBONNE. O archeologo Portugues. Vol. III. N° 12.

MOSCOU. Société impériale des naturalistes. Bulletin 1896 N° 4. 1897 N° 1.

COPENHAGUE Mémoires de la société royale des antiquaires du nord 1897.

ID. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie 1897, II Raekke 12 B. 4 H.

ID. ID. 13 B. 1 H.

STOCKHOLM. Antiquarisk tidskritt för Sverige XVI. 4.

ID. Kongl. Vitterhets historie och antiquitets akademien mänadsblad 28 arg.

CAMBRIDGE. Peabody museum of American archaeology and ethnology. 31ⁿ report.

ID. Proceedings of the american academy of arts and sciences. Vol. XXXIII. Nos 5, 6, 7 et 8.

PHILADELPHIE. Free museum of science and art. Bulletin n° 3.

BÔNE. Académie d'Hippone. Bulletin n° 3.

3° CATALOGUES.

PARIS. Georges Rapilly. Catalogue de livres d'art n° 27.

BRUXELLES. F. Dricot et cie. Photogravure.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie depuis sa dernière séance.

Messieurs,

Depuis quatre mois, les envois faits à notre bibliothèque se sont succédé nombreux et fort souvent intéressants. Vous me permettrez encore une fois de vous signaler ceux qui me semblent le plus particulièrement devoir attirer votre attention.

Notre excellent confrère M. Alphonse de Witte, ce maître ès sciences numismatiques, nous envoie plusieurs brochures, parmi lesquelles il en est une surtout qui offre de précieux renseignements pour ceux qui s'intéressent particulièrement à l'histoire de l'ancienne monnaie brabançonne. Dans son travail sur le jeton dans les *comptes des maitres des monnaies du duché de Brabant aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, M. de Witte fournit une contribution considérable à l'histoire du jeton aux Pays-Bas. En citant et commentant les comptes de tous les maitres des monnaies des ateliers de Bruxelles et d'Anvers, il nous initie à maints détails de la création, de l'exécution et de la diffusion des jetons d'inauguration des Archiducs, ainsi que de ceux qui furent émis par le bureau des finances.

Dans une brochure intitulée *de Civitates van Gallie*, M. S. Muller s'occupe tout spécialement des villes de l'ancienne Gaule, et tâche de déterminer exactement leur emplacement et les limites de leur juridiction, en se basant sur une étude comparative des textes de César, Strabon, Pline, Ptolémée et de la *Notitia galliarum*.

Notre nouveau confrère, M. le major Rocchi, qui s'applique avec un réel succès à l'étude des anciens monuments militaires, vient de nous envoyer ses deux derniers travaux. C'est d'abord la description illustrée du *Castel del monte*, curieux château-fort construit sous Frédéric II dans la province de Bari ; puis le *Baccio Pontelli e la rocca d'Ostia* avec son donjon imposant et massif, formant un des morceaux les plus intéressants de l'architecture militaire du XV^e^ siècle.

Dans le *bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts de Belgique*, M. Paul Fredericq analyse une relation

d'un voyage fait, en 1823, dans nos provinces, par un habitant de Dordrecht, Isaac Verwey. Parmi les choses curieuses qui, à Anvers, frappèrent le plus l'attention de notre Hollandais, se trouvait un grand local, le *Wafelhuis*, où le beau monde d'Anvers s'écrasait le dimanche pour manger des gauffres, boire de la bière, fumer, se promener lentement et s'étouffer; il croit y avoir vu réuni, dans la grande salle et dans les salles adjacentes, environ un millier de personnes. Il s'agit ici évidemment du local, autrefois si réputé, qui avait été construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière de St-Georges, à l'endroit précis où fut érigée, dans la suite, la nouvelle église du même nom qui fut ouverte au culte en 1863.

Dans une étude intitulée: *Les Ecossais dits Scoten ou Schotte en Flandre*, M. Ch. Piot établit que des Scotes, peuplades habitant l'Irlande, émigrèrent en Flandre, peut-être pour y remplacer les Ménapiens expulsés par les populations germaniques. Au XIV^e^ siècle, un feudataire spécial était chargé pendant la reconstruction du pont de Furnes de particulièrement surveiller *de Wilde Scoten*. Peut-être eurent-ils plus tard une influence prépondérante dans la création des relations si cordiales qui existèrent entre la Flandre et l'Ecosse, habitées par des peuples de même origine.

Dans un second travail, M. Ch. Piot, examine où se trouvait placé *le camp de Labienus pendant la guerre des Trévires*. Il combat successivement les opinions diverses émises par les historiens qui, avant lui, avaient traité la même question, et affirme en terminant, que le camp de Labienus était assis à la droite de la Meuse et à l'emplacement actuel de Mouzon, localité désignée, sur la grand'route par Peutinger, sous le nom de *Mose* ou *Mosa*.

Fort intéressantes et fort curieuses sont, les nombreuses reproductions de cartes de visite du siècle passé, que donne M. Trautmann dans son article intitulé « Altbayerische visiten kartens des achtzehnten jahrhundert » que nous trouvons dans les derniers fascicules des *Historischen vereins von Oberbayern*.

Le château de Puycharnaud, à St. Estèphe, a trouvé de consciencieux historiens en M. le baron de Verneilh et en notre nouveau confrère M. le comte Charles de Beaumont. Dans cette étude illustrée, outre une description détaillée de cette demeure seigneuriale et de ses richesses artistiques,on peut trouver de nombreuses données généalogiques relatives à la famille de la Ramière et à ses alliances.

Dans la dernière livraison de l'excellente revue de *l'ancien pays de Looz*, nous relevons une biopraphie écrite par M. l'abbé Daniels, relative à Jean Frederickx de Lummen, qui fut autrefois curé du béguinage d'Anvers. Né à Lummen en 1533, il fut nommé curé du béguinage en 1562. Il y mourut en 1602. Joannes Fredericus Lummius, où comme ses ouailles l'appelaient « den ouden vader » fut un curé modèle, un administrateur zélé et un écrivain de mérite. Il composa un grand nombre d'œuvres de théologie et de philosophie qui eurent une grande vogue et dont quelques-unes sont devenus rarissimes.

Notre infatigable confrère M. le vicomte de Jonghe ajoute chaque jour de nouvelles pages au contingent si riche déjà qu'il a fourni à la science numismatique. Ce sont aujourd'hui deux nouvelles brochures décrivant *un tiers de sou d'or inédit de Maestricht* et les *nobles de Gand à la bannière portant une foi.*

Toute une série de brochures nous est encore parvenue de la part du comte Charles de Beaumont. C'est la description d'une fort belle *tapisserie bruxelloise du XVI^e^ siècle* représentant des scènes de pêche, puis un travail relatif à une tête de femme en marbre blanc d'origine romaine, offrant une analogie frappante avec celle que possède le musée du Steen et qui provient des fouilles de la plaine Ste Walburge à Anvers ; enfin une biographie fort documentée de *Pierre Vigné de Vigny*, architecte du roi de France, né à Saumur en 1690, mort probablement en 1772; cet artiste présida à plusieurs travaux importants, notamment à la restauration de la cathédrale de Reims.

On sait quel rôle curieux jouait autrefois dans nos coutumes locales le chapeau de roses, *de roozenhoet.* Il était donné comme récompense dans les concours, il figurait dans les cérémonies symboliques, il était attribué comme prix dans plusieurs jeux populaires. Nous trouvons son emploi également fort en honneur dans les provinces françaises septentrionales. Dans la dernière livraison du *Bulletin historique de la société des antiquaires de la Morinie*, M. l'abbé Collet nous apprend en effet, qu'au village d'Elnes, le jour de la ducasse, un chapeau de roses était présenté à la plus belle fille se trouvant à la danse. Voilà une constatation bien faite pour rabattre tant soit peu les prétentions des modernes esthètes qui croient avoir inventé les concours de beauté !

Dans les mêmes parages, à Erquerdes, autre coutume non moins curieuse. Chaque année les archers de cette localité tirent le geai, et l'adroit vainqueur qui réussit à abattre l'oiseau tant convoité avait

l'honneur de porter le collier de la corporation et recevait en outre un miroir orné de flots de rubans bleus.

« Aussitôt que le héros de la flèche avait été reconnu « nouveau roi » par les sociétaires et acclamé par l'affluence des curieux, le cortège se reformait pour prendre le chemin de l'église, et là, au moment où le lieutenant de la confrérie plaçait le drapeau, remarquable par son image de « Monsieur Saint Sébastien » entre la statue du patron et le flambeau allumé du Saint, M. le curé entonnait de sa bonne voix le *Te Deum* au son de la cloche paroissiale. Puis, sa majesté, toujours précédée du joueur de violon et suivie de son escorte, apparaissait au milieu des jeunes filles du village, réunies pêle-mêle sur le terrain de la danse, et tenant dans ses deux mains le miroir, objet de toutes les convoitises, elle en montrait à l'une la face, à l'autre le revers; recommençait ainsi trois ou quatre fois, à l'hilarité délirante de tout le monde ce jeu de déceptions les plus drôlatiques, et après avoir égayé la joyeuse assemblée par ses lazzis de bon aloi, finissait habituellement par attacher le célèbre miroir au cou de la fille d'un des membres de la confrérie. »

Dans les *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, Mgr. Dehaismes s'occupe des fêtes et marches historiques en Belgique et dans le nord de la France. Il étudie et passe en revue ces fêtes publiques qui de tout temps dans nos provinces se signalèrent par leur nombre, leur variété et leur magnificence. Il décrit les cérémonies religieuses, les entrées des souverains, les festins princiers, les tournois, les concours poétiques, les centenaires qui se célébraient avec un déploiement de luxe et une perfection d'organisation presque sans exemple dans d'autres pays. Puis, spécifiant davantage, il fournit de nombreux détails sur les têtes les plus brillantes dont les écrits contemporains ont conservé le souvenir, depuis les processions du XII^e^ siècle, jusqu'au récent « Landjuweel » que notre compagnie a organisé et conduit avec un si incontestable succès.

Les armées des ducs de Bourgogne de très bonne heure adoptèrent au XV^e^ siècle l'emploi de l'artillerie. M. Finot dans son étude sur *l'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhery*, nous apprend que Charles le Téméraire lorsqu'il se mit en campagne en 1465 contre Louis XI et qu'il marcha sur Paris, possédait 433 bouches à feu dont plusieurs de fort calibre, lançant de gros boulets de pierre. Les détails descriptifs extraits des comptes de l'époque permettent d'établir exactement qu'elle était l'importance de cette artillerie et fournissent de

précieuses indications pour l'étude des origines de son emploi dans nos provinces.

Nous avons précédemment déjà signalé les intéressants travaux de M. Max Werly, relatifs aux plaques historiées. Dans une nouvelles étude, le même auteur s'occupe de *l'ornementation du foyer depuis l'époque de la renaissance.* Il signale et décrit toutes les plaques qu'il a pu rencontrer dans ses nombreuses visites dans les anciennes granges aux dimes, les fermes, les anciens fiefs, les antiques demeures seigneuriales, les vieilles habitations. Quoique ces recherches n'aient pas dépassé les limites du Barrois, je crois cependant devoir les signaler dans l'espoir qu'enfin de semblables études soient entreprises dans notre pays.

Dans sa note descriptive sur *le trésor de l'église Notre-Dame de Bayeux*, M. l'abbé Deslandes raconte au milieu de quelles circonstances précaires fut sauvée la précieuse tapisserie de la reine Mathilde. Presque oubliée au XVIII^e^ siècle, elle fut en 1792 extraite de la sacristie du chapitre et employée par les volontaires en guise de couverture pour l'un de leurs chariots. Sauvée alors par un commissaire du district, elle courut risque un peu plus tard d'être coupée en bandes pour servir à l'ornement d'un char civique. Ce n'est que sous l'Empire que cette œuvre d'art unique fut définitivement mise à l'abri des dangers que l'ignorance ou la cupidité auraient pu lui faire subir.

C'est un véritable roman que l'histoire si mouvementée de *Béatrix de Cusance duchesse de Lorraine*, dont le portrait peint par van Dyck figure au Louvre dans la salle Lacaze.

L'archiviste du Doubs, M. Gauthier, dans une communication faite au *comité des travaux historiques et scientifiques à Paris*, nous décrit pièces à l'appui, l'existence aventureuse de cette princesse. Fille du colonel Claude François de Cusance et d'Ernestine de Withem de Berghes, elle naquit au château de Belvoir, en Bourgogne le 27 décembre 1614. Elle passa une partie de sa jeunesse à Bruxelles, à la cour des archiducs. Veuve en premières noces du prince de Cantecroix, elle se remaria en 1637 avec le duc Charles de Lorraine. Ce mariage fut annulé plus tard par la Cour de Rome. Après une vie mouvementée, dans laquelle l'expiation, dit l'auteur, semble avoir presque effacé les fautes, elle mourut en 1663. Elle avait successivement séjourné en Brabant et en Hollande dans ses terres de Braine l'Aleud et de Gheel, en Lorraine et en Franche Comté. Malgré ses malheurs elle avait conservé l'appui

de quelques rares amis fidèles, parmi lesquels il faut surtout citer le célèbre polygraphe hollandais, Constantin Huyghens et le plénipotentiaire de Munster, Antoine Brun. Ce sont les lettres qu'elle leur adressa que M. Gauthier reproduit aujourd'hui; beaucoup sont datées d'Anvers, où la princesse s'était établie comme elle le dit elle même « pour ne me séparer plus de la domination et de l'appuy de sa majesté catholique que je n'y sois obligée par la décision du procès de son Altesse à Rome que pour essayer dans la suite des affaires à m'y rendre utile au service de sa Majesté soit par moy ou par considération de mes enfants et toutes autres par où je verrai me pouvoir acquitter de ce devoir ».

Arrivée en carrosse dans nos murs en 1652, elle ne tarde pas à aller faire visite à des amis « en une maison des champs où l'on me dit, écrit-elle, que l'appréhension de l'air d'Anvers luy avait faict prendre logis ». Toutefois, elle n'est pas sans trouver certaines distractions en ville, où elle va entendre « Mademoiselle La Barre qui chante divinement ». Par contre, ayant à répondre au désir de la princesse d'Orange, qui lui avait demandé son portrait, elle lui écrit, « je vous prie de l'asseurer que j'ay choisy Hauthors dans la créance qu'il y réussirait mieux à son contentement que ne feraient ceulx d'Anvers, où je n'en vois point qui soient en fort grande réputation pour le naturel ».

Dans une récente brochure, M. Félix Hachez, décrit une plaquette imprimée en 1572 à Valladolid. C'est une relation contemporaine redigée en espagnol de *la bataille de Jemappes*, qui fut témoin de la défaite infligée aux troupes du prince d'Orange par le duc d'Albe. La surprise dans laquelle une autre partie de l'armée luthérienne fut fort malmenée à Harmignies par les Espagnols commandés par don Frédéric et par Philippe de Sainte-Aldegonde, est narrée dans le même ouvrage.

Notre confrère M. de Behault de Dornon qui, dans un précédent travail, nous a prouvé que la ville de New-York fut fondée par des colons hollandais et flamands, nous donne, dans une nouvelle brochure, des indications précieuses sur deux de ces principales familles d'émigrants, les de Forest et les Roosevelt dont les descendants existent encore aujourd'hui.

Le dernier fascicule de la biographie nationale nous apporte toute une série de biographies parmi lesquelles bon nombre se rapportent à des Anversois. Nous y trouvons des détails notamment sur les peintres Moerenhout, Mol, Molenaer, Molyn, de Mont, Moons, Morel, Myn, le sculpteur Moens, les poëtes Moerbeke, Mol, Moons, les écrivains

Moerman et Mortelmans, l'historien Musica, l'imprimeur Moretus, l'archéologue Moons et le guerrier Philippe de Mornay.

Ces quelques notes permettront de se faire une idée de l'importance des publications que nous avons reçues depuis le dernier compte-rendu que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

Décembre 1898.

Depuis la dernière séance, la Bibliothèque a reçu les ouvrages suivants :

1°. HOMMAGES D'AUTEURS.

Alphonse de Witte. Ducats de l'ordre teutonique frappés à Bruxelles en 1772.

Id. Des monnaies d'or portugaises ayant cours aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles dans les anciennes provinces belgiques.

Id. Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant.

Comte d'Auxy de Launois. Une pierre tumulaire à Warelles.

Otto Dobenecker. Regista diplomatica necnon epistolaria historiæ Thuringiœ.

Jacob Hartman. Laus mitiæ.

S. Muller. De civitates van Gallie.

Dr C. P. Burger. Der kampf zwischen Rom und Samnium.

E. Rocchi. Cassel del monte.

Id. Baccio Pontelli e la rocca d'Ostia.

Jacob Hellwig. Die stellung des attributiven adjectivs im Deutschen.

Georg Rausch. Zur geschichte des deutschen genetivs.

Vincent Janssen. Die prosa in Shakespeares dramen.

Wilhelm Horn. Beiträge zur Deutschen Lantlehre.

Paul Bergmans. Notice sur un manuscrit flamand du XV^e^ siècle.

Henri Hymans. Un artiste anversois ignoré, Melchisedech van Hooren.

Baron de Verneilh et comte de Beaumont. Le château de Puycharnaud et ses seigneurs du nom de La Ramière.

Comte Ch. de Beaumont. Le congrès archéologique de Bourges.

J. Th. de Raadt. C.-A. Serrure.

J. A. Vanderchys. Dagh register gehouden int casteel Batavia. Anno 1670-71.

J Knebel. Babad pasir volgens het banjoemadsch handschrift.

Edouard Laloire. Le métier des drapiers à Nivelles.

Comte A. de Ghellinck d'Elseghem. Compte-rendu du congrès d'archéologie de Bourges.

Fernand Donnet. Compte-rendu analytique. Juillet-octobre.

D. A Van Bastelaer. Note sur une ancienne mesure de Thielt.

Vicomte B. de Jonghe. Un tiers de sou d'or inédit de Maestricht.

Id. Le noble de Gand à la bannière portant une foi.

Comte Charles de Beaumont. Une tapisserie bruxelloise du XV^e^ siècle.

Id. L'archéologie au musée d'Arcachon.

Id. Extraits des procès-verbaux des antiquaires de France.

Id. Un prototype inédit de la tapisserie d'Artémise.

Id. Un document nouveau sur le 18 Brumaire.

Id. Pierre Vigné de Vigny, architecte du Roi.

Id. Communications dans la correspondance historique et archéologique.

Enriqué Fajarnès Tur. Desarrollo de la poblacion de Calvia.

Alphonse de Witte. La médaille au palmier de l'Académie de Bruges.

Jules Vannérus. La généalogie de la famille de la Fontaine d'Harnoncourt.

Id. La galerie d'un amateur bruxellois du XVII^e^ siècle.

Baron de Bonnault d'Houet. Les francs archers de Compiègne.

A. de Behault de Dornon. Les origines de New-York. Claes Roosevelt.

Id. Une querelle au jeu de paume à Mons.

Id. Les canons flamands à la bataille de Crécy.

Charles Piot. Le camp de Labienus pendant la guerre des Trévires.

Félix Hachez. Relation en langue espagnole d'un combat à Jemappes.

Id. Démolition de l'église des Jésuites de Mons.

Id. Les poupées en costumes de chanoinesses de Ste Waudru.

Id. Couplet sur la retraite des Français en 1793.

Raymond Serrure. Quelques mots sur les moutons et les doubles moutons d'or de Jeanne et Wenceslas.

2o ECHANGES.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XII. Nos 7 et 8.

Termonde. Cercle archéologique. Annales. Tome VII. 1e et 2e livrais.

Verviers. Bulletin périodique de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire 1898. No 4.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale des sciences et des beaux arts de Belgique. Tome XXXVI. Nos 7 et 8.

Id. Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers. Tome LVI.

Id. Précis historiques. Tome XLVII. Nos 9, 10, 11 et 12.

Anvers. Bulletin de la société royale de géographie. Tome XXII 2e fascicule.

St. Nicolas. Annales du cercle archéologique du pays de Waes. Tome XVII. 3e livraison.

Malines. Congrès archéologique et historique de Malines. 2e volume.

Bruxelles. Revue belge de numismatique. 54e année. 4e livraison.

Id. Société royale belge de géographie. Bulletin. 22e année. Nos 4 et 5.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 2e année. Nos 11 et 12. 3e année No2.

Bruxelles. La Gazette numismatique. 3e année. Nos 1 et 2.

Charleroi. Documents et rapports de la société paléontologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Tome XXII.

Bruxelles. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.
34e année. Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.
35e année. Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.
37e année. Nos 1 et 2.

Namur. Annales de la société archéologique.
Tome V livraison 1, 2, 3 et 4.
Tome XIX livraison 1, 2 et 3.
Tome XX livraison 3 et 4.
Tome XXI livraison 1, 2 et 3.
Tome XXII livraison 1, 2 et 3.

Anvers. Ons volksleven. 10 jaargang 4, 5 et 6 afleveringen.

Nivelles. Annales de la société archéologique. Tome VI. 1e et 3e liv.

Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Archives liégeoises. 1e année. No 11.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie. Inventaire archéologique de Gand. IX^e^ fascicule.

BRUXELLES. Biographie nationale. Tome XV. 1^r^ fascicule.

PERIGUEUX. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord. Tome XXV. 4^e^ et 5^e^ livraisons.

PARIS. Polybiblion.
Partie technique. Tome LXXXIV. 8^e^, 9^e^ et 10^e^ livraisons.
Partie littéraire. Tome LXXXIII. 2^e^, 3^e^ et 4^e^ livraisons.

ID. La correspondance historique et archéologique. 5^e^ année. N^os^ 55, 56, 57, 58 et 59.

CHAMBERY. Mémoires et documents publiés par la société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome XXXVI.

ORLÉANS. Société historique et archéologique de l'Orléanais. Bulletin Tome XI. N^os^ 160 et 161.

DOUAI. Société d'agriculture, sciences et arts centrals du département du Nord. Tome V. 3^e^ série.

ID. Bulletin du comice agricole. Années 1895 et 1896, 1^e^ et 2^e^ parties. Année 1897, 1^e^ partie.

ABBEVILLE. Société d'Emulation.
Bulletin 1896. N^os^ 1 à 4 et 1897, n^os^ 1 à 4.
Mémoires. 4^e^ série. Tomes II et III. 2^e^ partie.

TOULOUSE. Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres. Tome IX.

ID. Bulletin de la société archéologique du Midi de la France N^o^ 21.

BORDEAUX. Société archéologique. Tome XXI. 3^e^ et 4^e^ fascicules.

LIMOGES. Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin. Tome XLVI.

AMIENS. Bulletin de la société des antiquaires de Picardie. Année 1897, N^os^ 1, 2 et 3.

ID. Mémoires. Tome XIV 1^r^ fascicule.

ST. OMER. Bulletin historique de la société des antiquaires de la Morinie. 184 et 185 livraisons

DUNKERQUE. Bulletin de la société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1897. 2^e^ fascicule.

NANCY. Mémoires de la société d'archéologie lorraine. Tome XLVII.

PARIS. Musée Guimet. Annales. Tomes VI et VII.
ID. Revue de l'histoire des religions, Tome XXXVI N° 3 et Tome XXXVII N° 1.
CAMBRAI. Mémoires de la société d'émulation. Tome LI.
BESANÇON. Mémoires de la société d'emulation du Doubs. VII^e série. Volume I.
COMPIÈGNE. Société historique. Procès-verbaux, rapports et communications diverses VI.
PARIS. Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique 1897. N^os 1 et 2. Section des sciences économiques et sociales 1897. Bulletin archéologique 1896 N° 3. 1897 N^os 1 et 2.
LILLE. Société des sciences, de l'agriculture et des arts. Mémoires V^e Série, fascicules I à VI.
PARIS. Société nationale des antiquaires de France. Bulletin 1897. Mémoires 6^e série. Tome VI.
POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. Tome XX. 2^e trimestre 1898.
AMSTERDAM. Koninklijke akademie van Wetenschappen. Jaarboek 1897. Verslagen en mededeelingen. 4^e Reeks 1 en 2 deel.
STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXII N^os 5 et 6.
MUNICH. Monatschrift des historischen vereins von Oberbayern. VII jaarg. N^os 5 à 8.
NURENBERG. Abhandlungen der Naturhistorischen gesellschaft. XI band.
LEIPZIG. Abhandlungen der philologisch historischen classe der Königl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften. Band XVIII. N° III.
ID Sachrigister.
DUSSELDORF. Beitrage zur geschichte des niederrheins. Jahrbuch des Dusseldorfer geschichtsvereins. XIII band.
ROME. Notizie degli scavi di antichita, communicate alla R. Accademia dei Lincei. Guigno, e Luglio 1898.
PADOUE. Atti e memore della R. Accademia di scienze littere et arti. Volume XIII.
MOSCOU. Bulletin de la société impériale des naturalistes. Année 1897. N° 2.

Iena. Zeitschrift des vereins fur Thuringische geschichte und alterthumskunde. B. 10. H. 3 et 4 et B. 11. H. 1.

Hermannstadt. Verhandlungen und mittheilungen des Siebenburgischen vereins fur naturwissenschaften. XLVII band.

U Kninu. Sharohrvatska prosvjeta glasilo Hrvatskoga Starinarskog Druztva. Gad. IV. Br. 1.

Vienne. Kaiserliche akademie der wissenschaften. Sitzungsberichte 136 et 137. Archiv. Band 84 H. 1 et 2.

Id. Register zu bd 51/80.

Copenhagen. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie. 13 B. 2 H.

Lisbonne. Buletine da real associacão dos architectos civis e archeologos Portuguezes. Terceirà serie N^os 1 et 2.

Id. O archeologo Portugues. Volume IV. N^os 1 à 6.

Palma. Buletin de la sociedad arqueologica Luliana. Agosto, Septiembre, Octobre et Noviembre.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen. Tijdschrift voor Indische taal, land en volkenkunde. Deel XL opl. 3.

Notulen van de algemeene en bestuursvergaderingen. Deel XXXV afl. 3 et 4. Deel XXXVI afl. 1.

Bone. Académie d'Hippone. Compte-rendu des réunions. 1897 N° 4. et 1898 N° 1.

Philadelphie. Free museum of science and art. Bulletin N° 4.

Cambridge. Archaeological and ethnological papers of the Peabody museum. Volume I. N° 6.

Id. Memoirs of the Peabody museum of American archaeological and ethnological. Volume I. N^os 4 et 5.

Boston. Proceedings of the American academy of arts and sciences. Volume XXXIII. N^os 9 à 27. Volume XXXIV N° 1.

Washington. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. 1895.

Montreal. The Canadian antiquarian and numismatic journal. 3^th série. Volume I.

3°. JOURNAUX ET CATALOGUES.

Mons Le journal de Mons N° 240.

PARIS. Librairie V. Lethielleux. Catalogue.
UTRECHT. Collection Royaards Van den Hane.
AMSTERDAM Librairie Van Langenhuysen. N° 61.
BERLIN. Bücher verzeichniss von Mayer et Müller. N° 168.
REIMS. La Champagne souterraine. Prospectus.
BRUXELLES. Applications phothographiques etc. Jean Malvaux.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 3 JUILLET 1898.

La séance est ouverte à 1 1/2 heure.

Sont présents: MM. Hymans, *président*; Fernand Donnet, *vice-président;* L. Theunissens, *trésorier;* baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*; chanoine van Caster; chanoine van den Gheyn; Edm. Geudens; vicomte B. de Jonghe; lieutenant-général Wauwermans.

Se sont excusés: MM. P. Cogels; Alph. Goovaerts; Naveau; Bilmeyer; Albrecht De Vriendt; Paul Bergmans; baron de Loë; docteur Bamps; Van der Ouderaa; comte A. de Ghellinck.

Au commencement de la séance, M. le président explique la raison pour laquelle la réunion a été remise à ce jour : la date réglementaire devait être le dimanche 5 juin. Or cette date était celle fixée pour les élections provinciales. Il était prudent de réserver le dimanche suivant pour l'éventualité d'un ballottage, ce qui est arrivé, en effet. Le dimanche suivant, 19, était réservé pour la manifestation organisée par les sociétés archéologiques en l'honneur de notre confrère M. Alfred Bequet, de Namur. Trop tard pour que nous puissions en tirer parti, nous est parvenu l'avis que cette fête était remise au 26 juin. Donc il ne restait qu'à convoquer les membres de l'Académie pour aujourd'hui. M. le président espère que l'assemblée approuvera sa conduite. *(Approbation.)*

M. le président fait part à l'assemblée de la perte qu'a faite l'Académie en la personne de M. Alphonse Wauters, archiviste de

la ville de Bruxelles et un des membres titulaires des plus savants et des plus dévoués de l'Académie. Il prie MM les membres de s'associer à ce deuil.

M. le secrétaire dépose sur le bureau un travail de M. Laloire, envoyé par M. A. Goovaerts et ayant pour titre : *L'union des étudiants Anversois à Louvain, de 1687 à 1794.*

MM. le chanoine van den Gheyn et Fernand Donnet sont nommés commissaires pour examiner cette étude et en donner connaissance à l'Académie.

M. Fernand Donnet donne connaissance d'une lettre de M. le chanoine van Spilbeeck, de l'ordre des Prémontrés, offrant, pour les publications de l'Académie, la continuation de son travail sur *Les abbayes Norbertines.*

Sur l'avis favorable de M. le vice-président, cette offre est acceptée avec reconnaissance.

Vient ensuite une intéressante conférence de M. le chanoine van Caster, dont le compte-rendu est dans le rapport que j'aurai l'honneur de vous soumettre tantôt.

Vous voudrez bien vous y rapporter encore pour le reste de la séance.

Le Secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 9 OCTOBRE 1898.

La séance s'ouvre à 11 heures dans une des salles de l'Hôtel de ville.

Sont présents : MM. Hymans, *président ;* Fernand Donnet, *vice-président ;* L. Theunissens, *trésorier ;* A. Blomme, de Witte, vicomte de Jonghe, H. Siret, Saintenoy, Albrecht De Vriendt, chanoine van den Gheyn, Soil et de Béhault de Dornon, membres titulaires.

Se sont excusés : MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire,* chanoine van Caster, Geudens, lieutenant-général Wauwer-

mans, Errera, de Vlaminck, comte de Ghellinck d'Elseghem, Goemaere et Proost.

Le procès-verbal de la réunion du 3 juillet est lu et approuvé.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Tulpinck, de Bruges, qui se propose de publier un ouvrage descriptif de toutes les peintures murales existant ou ayant existé en Belgique, et qui demande à l'Académie de bien vouloir encourager son œuvre. Il lui sera, en réponse demandé un prospectus de son livre et si possible la table des peintures qu'il a réunies, afin que les membres puissent fournir des renseignements complémentaires.

MM. Donnet et le chanoine van den Gheyn font rapport sur un travail présenté par M. Ed. Laloire sous le titre de « *Les étudiants Anversois à l'université de Louvain*. Ce rapport étant favorable, l'impression dans les Annales est votée.

MM. Hymans et Donnet font rapport sur un mémoire de M. le capitaine Van Ortroy relatif à une sphère ancienne du musée du Steen. Les rapporteurs sont d'avis qu'il y aurait lieu d'accueillir cette communication dans les Annales. L'assemblée ratifie cette opinion.

Il est procédé au vote pour la place de membre titulaire vacante par suite du décès de M. Wauters.

Dix membres prennent part au vote.

M. le Dr Bamps obtient dix voix et est donc proclamé membre titulaire.

Un second vote a lieu pour pourvoir au remplacement de M. Bamps, comme membre correspondant regnicole.

M. Gailliard ayant obtenu la majorité est nommé.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES, DU DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1898.

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *vice-président ;* Theunissens, *trésorier ;* baron de Vinck, *secrétaire ;* A. Blomme ; Edm. Geudens ;

Eug. Soil ; chanoine van Caster ; chanoine van den Gheyn, membres titulaires.

Se sont excusés : MM. H. Hymans, *président* ; de Béhault de Dornon ; A. Goovaert ; vicomte B. de Jonghe ; A. de Witte ; baron de Borrekens ; Destrée ; docteur Bamps, membres titulaires.

Le vice-président, M. Donnet, ff. de président, ouvre la séance, et donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance. (9 octobre 1898).

Celui-ci est approuvé.

M. le président fait part à l'assemblée du projet du bureau, d'accorder le titre de membre honoraire régnicole à trois de nos plus anciens collègues, en reconnaissance des services rendus à l'Académie:

MM. A. Béquet, de Namur ; P. Génard, d'Anvers et Schuermans, de Liége, que leur âge ou leurs infirmités tiennent éloignés de l'Académie.

La proposition est votée à l'unanimité.

Le bureau fait ensuite la proposition de nommer membres d'honneur, M. le Ministre de l'agriculture et des beaux-arts, M. Léon De Bruyn, et le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, M. Fr. Schollaert.

Cette proposition réunit l'unanimité des suffrages.

La nomination de MM. Béquet, Génard et Schuermans, au grade de membres honoraires, laisse vacantes leurs places de conseillers. Il est procédé au vote pour leur remplacement.

Sont élus: M. le comte A. de Ghellinck d'Elseghem, qui fera partie de la série sortant en 1899, et MM. Eug. Soil et chanoine van den Gheyn, qui feront partie de la série sortant en 1905.

Le baron de Vinck de Winnezeele, secrétaire sortant, est réélu dans cette fonction par acclamation. Il remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui font, et fera tous ses efforts pour remplir ses fonctions avec tout le zèle possible.

L'assemblée procède ensuite au choix d'un vice-président pour 1899. L'élu deviendra président pour 1900.

Après deux tours de scrutin, M. le chanoine van Caster est élu à la pluralité des voix.

M. le chanoine van Caster est proclamé vice-président pour 1899, et reçoit les félicitations de ses collègues.

Comme il y a trois places de membres titulaires ouvertes, par la nomination de MM. Béquet, Génard et Schuermans, au grade de membres honoraires, le bureau propose diverses candidatures. La discussion de ces candidatures aura lieu à la séance de février.

Si trois de ces candidats deviennent membres titulaires, il y aura trois places ouvertes de membres correspondants pour lesquelles le bureau présente également divers noms comme candidats.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 1 3/4 heures.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1898.

M. le Président Hymans ayant excusé son absence, M. le vice-président Donnet prend possession du fauteuil.

La séance s'ouvre à 1 3/4 heures.

Sont présents, outre les membres titulaires renseignés à la séance extraordinaire :

MM. P. Bergmans; comte Osc. Le Grelle; H. Van Duyse; J. B. Van Wint, membres correspondants.

Se sont excusés: MM. Nève et Mathieu membres correspondants.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance, (3 juillet 1898.)

Il est approuvé sans observations.

La correspondance comprend des lettres de remerciments de MM. L. Cust, Dr Bamps, Gailliard et comte Ch. de Beaumont, à l'occasion de leur nomination ou promotion.

Le secrétaire lit son rapport sur les travaux de l'année. Il déplore la perte de trois membres de l'Académie, et constate le zèle et l'activité de ses collègues. Après lui, M. le trésorier expose succinctement l'état des finances de la Compagnie. Il termine, en annonçant que malgré des dépenses extraordinaires, occasionnées par une édition nouvelle des diplômes, le solde en caisse est supérieur à celui de l'exercice précédent.

Le bibliothécaire dépose son rapport dans lequel il constate que la renommée de l'Académie s'étend de plus en plus, à en juger d'après le nombre considérable d'échanges qui se font, et qui s'accroissent d'année en année.

Ces trois rapports soulèvent les applaudissements de l'assemblée.

M. le vice-président donne ensuite la parole à M. Eug. Soil, pour la lecture de son travail sur les Faïences de Tournai. L'auteur est un maître en la matière, et sa ville natale lui doit l'éclat d'un des fleurons de sa couronne.

Dans un précédent ouvrage intitulé : *Potiers et Faïenciers Tournaisiens* l'auteur a déjà prouvé sa compétence sur ce sujet spécial.

Passant en revue l'origine et les développements de cette industrie si artistique, il montre Scorian, le premier faïencier tournaisien, ouvrant un atelier dès 1670 et y faisant travailler des ouvriers hollandais. Puis viennent les fabriques fort connues des Simon, des Caluez et des Beghin, prédécesseurs de l'établissement si important de Peterinck qui florissait à la fin du siècle passé. Les produits de ces divers ateliers furent très abondants et adoptent les genres de décoration les plus divers. Les fabriques de Tournai et leurs succursales de Saint-Amand fournissent des produits d'un intérêt artistique indéniable et d'une variété fort grande. On est tout étonné de devoir restituer aux ateliers de Tournai des faïences qui, à première vue, sembleraient appartenir à la fabrication de Bruges, de Bruxelles, de Strasbourg ou de Rouen.

Ces affirmations donnent lieu à un intéressant échange de vue entre MM. Soil et Van Duyse, de Gand, ce dernier désirant un peu plus de sévérité dans les attributions, qui, dans certains cas, pourraient paraître un peu douteuses.

Le n° 5 de l'ordre du jour appelait les *Communications archéologiques* du Dr Bamps.

Notre honorable collègue s'est trouvé indisposé et a prié M. le vice-président de vouloir donner lecture de son travail.

M. Donnet s'exécute et commence par déballer une fort curieuse clochette ou sonnette en bronze. Une inscription prouve qu'elle fut coulée, en 1574, pour Thomas Grammey. Elle porte les armoiries de ce personnage et est ornée de divers motifs, représentant des épisodes d'une chasse au chien courant etc.

M. Bamps croit pouvoir affirmer que cet objet est de fabrication allemande; il fournit aussi de nombreux détails au sujet de la famille et de la personne de Grammey qui, natif d'Anvers, mais descendant d'une illustre famille italienne, aurait rempli d'importantes fonctions à la cour de nos souverains.

M. Fernand Donnet émet une opinion différente. Il affirme, en procédant par comparaison, que cette relique campanaire n'est pas allemande, mais bien malinoise, et qu'elle proviendrait de l'atelier du célèbre fondeur Pierre van den Gheyn. Il démontre également que les renseignements fournis sur Thomas Grammey sont inexacts et inventés par les généalogistes complaisants du XVII^e^ siècle. Au début de sa carrière, en 1500, l'auteur de cette famille était ouvrier à la monnaie d'Anvers et en même temps cabaretier à l'enseigne *de Lindwoorm*, rue Haute.

Donnant quelques détails complémentaires au sujet des sonnettes historiées du XVI^e^ siècle dont les collectionneurs de France surtout se disputent les exemplaires, M. Donnet prouve que le fondeur dont les produits sont les plus recherchés, Joannes a Fine ou Van Eynde n'était, comme on l'a imprimé, ni Brugeois, ni Malinois, mais bien Anversois, et qu'il était le fournisseur attitré du magistrat de notre ville.

M. Blomme, de Termonde, exhibe ensuite un fort intéressant poignard trouvé dans l'Escaut à Termonde. Le manche en cuivre d'un travail fort curieux, porte une inscription en caractères gothiques dont le sens est incompréhensible et qui semble être talismanique. Suivant l'orateur, ce serait un produit de l'industrie scandinave du XVII^e^ siècle; d'autres membres, au contraire, croient pouvoir attribuer à cette arme une origine plus ancienne et la dater du XV^e^ siècle.

M. Fernand Donnet, vu la longueur de l'ordre du jour, ne lira pas son compte-rendu analytique des publications parvenues à la bibliothèque. Il se contentera de le déposer sur le bureau et de le faire paraître au Bulletin.

Au chapitre des communications diverses, M. le secrétaire dit quelques mots au sujet de la confection d'un sceau pour l'Académie. Il regrette qu'aucun membre n'ait remis de croquis, et il espère que ce n'est que partie remise, d'autant plus que le graveur auquel il avait soumis son projet, n'a rien envoyé de présentable. Et cependant l'usage d'un sceau est absolument indiqué.

Le secrétaire remet ensuite, à chaque membre, une épreuve imprimée d'un chapitre de la table des matières des 50 volumes des annales de l'Académie.

Il soumet ce travail à ses collègues, afin qu'ils veuillent en examiner le mécanisme, et lui faire toutes les observations qu'il leur suggérera.

Le travail des fiches est terminé, et la rapidité du classement définitif dépendra des réponses des membres consultés.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire,
BARON DE VINCK DE WINNEZEELE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

La manière très intermittente dont j'ai rempli mes fonctions de secrétaire ne me met pas à même de vous présenter un rapport bien étudié, ni bien détaillé des travaux de notre Académie, pendant l'exercice écoulé.

Des circonstances pénibles m'ont tenu éloigné de vous : un membre dévoué, ami sincère, a bien voulu, de votre consentement à tous, remplir mes fonctions de secrétaire, et assumer la responsabilité de la tâche à laquelle je me dérobais. Souffrez que je remercie publiquement ici, mon ami Donnet, de l'immense service qu'il m'a rendu. Conseiller, bibliothécaire, secrétaire, vice-président, il a occupé toutes les charges de notre Compagnie ; je suis certain de n'être démenti en déclarant que nous serons fiers de le voir à notre tête durant l'exercice prochain.

Mais je crains que ce modeste ne me rappelle à la question, c'est-à-dire à mon rapport ; m'y voici :

L'année 1898 n'a pas été inférieure à ses devancières, et si, nous n'avions eu, cet été, des élections, des congrès, des fêtes,

et, il faut bien le dire, des chaleurs torrides, peu ordinaires dans notre climat soi-disant tempéré, l'Académie eut tenu son nombre ordinaire et régulier de séances. Une circonstance atmosphérique anormale est venue contrarier la réunion habituelle du mois d'août. Par suite de causes indépendantes de leur volonté, les membres du bureau, sauf le zélé président Hymans que l'on trouve toujours à son poste, n'ont pu remplir leurs obligations, et par leur absence, ont empêché le président d'ouvrir la séance. Nous regrettons vivement le fait, et je prie M. le président et ceux de nos honorables collègues qui s'étaient donné la peine de venir, d'agréer ici les humbles excuses des absents. Cinq autres séances ont été tenues et remplies de bons travaux. Le 6 février, M. le président Hymans donne lecture d'un fort intéressant mémoire, développant une phase de l'histoire des arts en Chine. Après lui, M. Paul Bergmans décrit un manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'Université de Gand, et datant de la 2e moitié du XVe siècle.

M. Amaury de la Grange, ensuite, par l'intermédiaire obligeant de M. Soil, présente un travail des plus intéressants sur le peintre Roger de la Pasture, plus communément appelé *Van der Weyden*, et concluant à lui donner Tournai comme lieu de naissance.

M. Edmond Geudens, enfin, continue la lecture de la 3e partie de son savant et minutieux travail relatif au théâtre d'Anvers.

A la séance du 3 avril, M. Armand de Béhault de Dornon nous fait connaître son étude sur l'établissement des Francs, dans nos provinces.

M. le Lt Général Wauwermans établit, dans un mémoire très documenté, que la construction de la maison Hanséatique, en 1564, a été faite par l'architecte Corneille Floris, aidé de l'ingénieur Peter Frans. Détails intéressants pour l'histoire d'Anvers.

M. Paul Cogels donne lecture de cinq substantielles notes bibliographiques.

M. Hymans nous parle d'un plan d'Anvers, gravé par Melchisedech Van Horen, et qui ne paraît pas être bien connu.

M. Cogels complète cette communication par la présentation d'une vue d'Anvers due au burin du même graveur.

M. le comte Amaury de Ghellinck d'Elseghem nous parle des ventes de livres du comte de Sauvage et du baron Franquetti de

Rothschild, qui viennent d'avoir lieu à Paris. 250 numéros ont produit plus d'un demi-million.

La séance du mois de juin dut être remise à cause des élections provinciales et du ballottage. Elle eut lieu le 3 juillet.

M. Alph. Govaerts y fit déposer, sur le bureau, un travail de M. Laloire, ayant pour titre : *L'union des étudiants Anversois à Louvain, de 1687 à 1794.* MM. le chanoine van den Gheyn et Donnet, nommés rapporteurs, déposèrent à la séance du 8 octobre, des conclusions favorables à l'insertion dans nos publications, de cette étude.

M. le chanoine van Caster fait une fort intéressante conférence sur diverses gravures représentant la tour de l'église St.-Rombaut de Malines, telle qu'elle avait dû être achevée. Il existe, à Mons, un plan gravé par Chalon, qui a été longtemps considéré comme étant un projet d'achèvement de la flèche de Ste-Waudru; or, il est prouvé aujourd'hui, que ce plan, envoyé en 1550 à Mons, par les magistrats de Malines, devait être la copie de celui qui avait été dressé en vue de l'achèvement de la tour de St.-Rombaut. D'autre part, la gravure exécutée en 1649 par *Hollar*, et qui était considérée comme le plan fidèle de la construction de la flèche de cette dernière église, ne peut pas être admise comme telle.

M. van Caster croit que ce plan doit être attribué à André Keldermans, plutôt qu'à son petit-fils, le célèbre architecte Rombaut Keldermans.

Hollar, arrière-petit-fils de Keldermans reproduisit, au XVI^e^ siècle, le projet de ses ancêtres, en l'accommodant au goût de l'époque, et en y introduisant une foule de détails en style Renaissance.

C'est donc le plan Chalon, représentant St. Rombaut et non pas Ste Waudru, qui doit être accepté comme reproduisant le plus fidèlement le projet primitif et qui devra être suivi, si le projet, dont on parle de l'achèvement de l'église archiépiscopale de Malines, venait à être définitivement adopté.

Ensuite M. Fernand Donnet a soumis les photographies d'une série de magnifiques tapisseries historiées, du XVII^e^ siècle, existant dans les environs de Toulouse. Elles représentent l'histoire de Diane et ont été tissées en l'honneur de Diane de Poitiers, favorite d'Henri II. Les cartons, que d'aucuns attribuent au Primatice,

datent du XVI^e^ siècle et ont servi à faire, en 1610, les dix panneaux qui furent placés probablement au château d'Anet, d'où ils furent enlevés à la révolution et vendus à l'encan. Ces magnifiques œuvres d'art portent la signature de François Spierinck, qu'on croyait tapissier bruxellois. M. Donnet démontre que cet artiste était anversois, qu'il a été longtemps établi ici et qu'à la suite des troubles du XVI^e^ siècle, il passa en Hollande, où il fonda, à Delft, un atelier qui devint très florissant.

Glissons, Messieurs, si vous le voulez bien, sur la malencontreuse séance du mois d'août qui, de remise en remise, ne put avoir lieu, et arrivons aux assises solennelles et publiques du mois d'octobre.

N'ayant pu, à cause de mon deuil, prendre part à cette intéressante réunion, j'aurais été très embarrassé de vous en donner le compte rendu, si... une relation complète, exacte, fort bien rédigée, ne m'était tombée toute cuite, si je puis m'exprimer ainsi, dans la main.

Comme ce procès-verbal est tout à la louange de nos zélés confrères, je n'hésite pas à vous le communiquer.

A L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

« Nous ne pouvions manquer de nous rendre à la séance solennelle et publique à laquelle nous avait convié le bureau de l'Académie royale d'archéologie. D'abord, parce que ces réunions, dont nous rendons compte depuis quelques années, sont hautement intéressantes. Ensuite parce qu'elles ont la qualité d'être rares : une seule séance publique par an.

» Les amateurs des anciens usages, des antiques monuments, des vieilles choses, plus nombreux que ne le pensent les savants de l'Académie, désireraient beaucoup assister à des séances plus fréquentes. Nous nous fîmes leur écho. Cela ne servit à rien. Et l'Académie continue à nous traiter trop parcimonieusement.

» Le public compact réunit à la salle Leys (hôtel de ville), vers onze heures, des dames, des savants, des artistes, et des curieux, sans oublier parmi eux les reporters.

» M. Henri Hymans préside, ayant à ses côtés MM. Fernand Donnet et Theunissens, respectivement vice-président et trésorier

de l'Académie. Prennent également place au bureau MM. le baron Osy de Zegwaart, gouverneur de la province et Van Cutsem, président du tribunal de première instance.

» Nous remarquons dans l'assistance MM. A. De Vriendt, directeur de l'Académie des beaux-arts; Van Overloop, conservateur du musée du Cinquantenaire; Nève, directeur des beaux-arts; Blomme, président du tribunal de Termonde; Saintenoy, Van Neuss, archiviste provincial à Hasselt; le vicomte de Jonghe, président de la Société royale numismatique; Soil, juge à Tournai; le comte Lair de Blou (France); le comte Legrelle, Van Duyse; Bergmans; le chanoine van den Gheyn; Van Wint; Bilmeyer; Siret; Van den Broeck, représentant; Abry, artiste peintre; l'avocat Dumercy, etc., etc.

» M. Henri Hymans, après avoir salué l'assistance, entame aussitôt la lecture d'un mémoire ainsi intitulé : *Quand fut terminée la tour de Notre-Dame?*

» Il s'agit de la tour de Notre-Dame d'Anvers qui, selon certains auteurs, fut achevée en 1518, après 85 ans de travaux. Cette tour remarquable, dont Charles-Quint, dans son admiration, disait qu'on devait la mettre dans un écrin, ne fut pas terminée d'un seul jet : les styles différents qu'on y rencontre le témoignent; il y eut même des arrêts de trente ans de suspension dans son édification.

» M. Hymans a compulsé les différents documents connus sur la tour d'Anvers, a comparé les diverses gravures anciennes qui en subsistent. Il a même trouvé au Louvre un dessin de Breughel le vieux, donnant une vue d'Anvers. S'aidant de l'histoire, des dates, des comparaisons, des incidents et de la logique, l'auteur du mémoire en arrive à conclure que la tour de Notre-Dame a été terminée en l'an 1550.

» Inutile d'ajouter que cette intéressante lecture a été très favorablement accueillie et approuvée par l'assemblée.

» M. A. Blomme a fait ensuite à l'Académie une communication très documentée de plans et gravures, sur *les produits archéologiques trouvés à Termonde lors des dragages entrepris dans l'Escaut* pour la construction d'un nouveau pont. Ces trouvailles consistent en débris paléontologiques, fossiles, céramiques, lances, épées, pièces d'artillerie, etc. Elles ont un véritable intérêt pour l'histoire de

l'habitabilité dans cette partie de la Flandre et sont devenues propriété de l'Etat et de la ville de Termonde. Celle-ci les a déposées dans son musée.

» M. Joseph Nève a ensuite lu une note sur Louis Dalmau, peintre espagnol, élève de Van Eyck. C'est un rétable du XV^e^ siècle, se trouvant au musée de Barcelone, qui donne lieu à cette étude.

C'est M. A. De Vriendt qui, à son retour d'Espagne, en a communiqué les photographies à M. Nève. Le tableau fut commandé à Pierre Dalmau, bourgeois de Barcelonne, par la municipalité, en 1443. Il a reçu le nom de *la Vierge aux conseillers*, et représente celle-ci entourée de Sainte Eulalie et Saint André, patrons de la ville, adorée par les cinq conseillers de la cité. L'œuvre de Dalmau est réaliste, comporte de vrais portraits, ne consiste plus en tâtonnements, et est comptée comme la première peinture à l'huile en Espagne. De ces constatations et d'autres d'ordre historique d'une vraie érudition, M. Nève conclut que Louis Dalmau fut élève de Van Eyck.

» *La pierre de Saint Bavon* a donné l'occasion à M. E. van Overloop de fournir à l'Académie une étude très complète sur un incident de la vie de Saint Bavon et un vestige de ses pénitences.

» Au VII^e^ siècle, Saint Amand renversait les idoles païennes des Flandres et fondait les monastères autour desquels s'agglomèra la ville de Gand. Un seigneur hesbignon Bavon se convertit et entra dans un de ses monastères; il voyagea et apprit les pénitences et les austérités chrétiennes, si bien que sa grande piété fut bientôt connue. Il couchait sur la dure dans des cellules étroites et trop petites pour sa taille. Un jour, il demanda une grande pierre, et comme celle qu'on lui apportait ne lui paraissait pas assez pesante il en fit chercher une autre, que deux hommes lui apportèrent avec peine, pendant toute la durée d'un office, il soutint ce lourd fardeau sur ses bras.

» Ce trait de la vie d'un saint n'est pas du domaine de la légende mais bien de celui de l'histoire. C'est ce que M. van Overloop prouve dans la première partie de son étude, apportant à l'appui de sa thèse les témoignages de témoins oculaires et d'historiens.

» Seulement, la pierre de Saint Bavon se trouverait-elle dans l'église de Mendonck ? C'est ce que l'auteur ne peut admettre.

» Il existe, en effet, dans cette église, une pierre dite de Saint Bavon, mais son poids, sa nature, sa forme font douter qu'il s'agisse de la pierre que vise le fait ci-dessus raconté.

» M. van Overloop croit qu'à Mendonck on se trouve en présence d'un dolmen qui, à l'usage des païens, aurait été affecté aux offices chrétiens, à la suite de leur conversion et par une pieuse supercherie.

» Cependant, une analyse chimique d'un fragment de la pierre a été tout récemment tentée par M. Stainier, de Gembloux. On resterait, s'il faut en croire les résultats, devant une espèce de beton qui aurait des origines romaines.

» M. van Overloop continuera ses recherches, et l'Académie sera tenue au courant de ses trouvailles. Comme les autres lectures qui l'avaient précédées, celle de M. van Overloop a été soulignée par des applaudissements très nourris.

» La séance est terminée. Il est midi et demie. Personne ne s'en serait douté tant l'intérêt de la réunion captivait l'assistance.

» Nous nous sommes donc séparés de l'Académie d'archéologie pour, une longue année ».

A cette même séance, MM. Hymans et Donnet émirent un avis favorable à l'insertion dans les Annales, d'un travail de M. le capitaine Van Ortroy, concernant une sphère géographique ancienne, en cuivre, faisant partie des collections du Musée du Steen, à Anvers.

Messieurs, un bon rapport de secrétaire doit réfléter la physionomie exacte et complète d'une séance.

Dans chacune d'elles, il y a des éléments nouveaux, mais aussi des communications de tradition, des communications invariables dans leur variété. Vous vous êtes peut-être étonnés, Messieurs, de ne pas avoir entendu mentionner certains travaux que vous avez pris la douce habitude d'écouter; n'ayez aucune crainte. Seulement, comme il aurait été monotone d'entendre, dans le compte-rendu de chaque séance, le concert d'éloges que ces travaux méritent et obtiennent, et que, finalement, il ne me serait guère aisé de varier les expressions toujours louangeuses que je dois employer, pour les caractériser, je me contente, Messieurs, de vous dire, à la fin de ce rapport, qu'à chacune des séances, notre vice-président M. Donnet

nous a fait avec un soin minutieux, et une compétence incontestable, le compte-rendu et l'analyse des ouvrages parvenus à la bibliothèque. Vous vous joindrez à moi pour lui exprimer toute la reconnaissance de la Compagnie, pour cette collaboration aussi régulière qu'intéressante, et de formuler le vœu de lui voir donner la forme d'un volume à ces articles épars, qu'il nous serait si utile de voir rassemblés.

Durant le cours de cet exercice, l'Académie a eu à déplorer la perte de trois de ses membres, M. Alphonse Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, et membre de l'Académie depuis 1869. M. Fr. Wellens, membre honoraire régnicole depuis 1886, et Ed. del Marmol, aussi membre honoraire régnicole depuis 1889.

C'est en notre nom à tous, Messieurs, que je dépose sur ces tombes le témoignage le plus sincère des regrets de notre Compagnie.

La liste de nos membres a toujours été tenue au courant. Jamais une élection n'a dû être remise, faute de candidats, et l'empressement que les savants, Belges et étrangers mettent à briguer l'honneur d'entrer à l'Académie, est fait pour nous donner un légitime orgueil, et pour nous encourager à remplir encore, avec plus de soin, nos devoirs, afin de maintenir l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique à la hauteur de la situation qu'elle occupe et doit occuper parmi les sociétés savantes du monde entier.

Les nouveaux membres pour l'année 1898 ont été :

Comme membres correspondants étrangers: MM. Lionel Cust, directeur de la Galerie nationale des portraits, à Londres, et le comte Ch. de Beaumont, archéologue à Paris.

Comme membre titulaire : M. le Dr Bamps, à Hasselt, en remplacement de feu M. Alph. Wauters. Comme membre correspondant régnicole, M. Gailliard, Archiviste de l'Etat, à Anvers, en remplacement de M. le Dr Bamps, élu titulaire.

Messieurs, me voilà arrivé à la fin de ma tâche, mais avant de renoncer à la parole, je dois vous faire une communication qui peut être de la plus haute importance pour l'Académie.

Vous savez tous, Messieurs, que la ville organisera, l'été prochain de somptueuses fêtes, pour la célébration du 3e centenaire de la naissance d'Antoine Van Dyck. Au programme: un cortège, écho du Landjuweel, représentera l'histoire de la peinture, sujet vaste, et digne d'être étudié.

La ville compte former un comité spécial pour ce cortège. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon que l'Académie nommât une délégation pour la représenter dans le sein de ce comité ?

Les lauriers qu'elle a cueillis au Landjuweel ne sont pas encore desséchés !

En second lieu, la ville projette une apothéose du peintre anversois, apothéose dont elle laissera l'organisation au Corps Académique. Celui-ci tiendrait une séance solennelle et publique, en l'honneur de Van Dyck, à laquelle seraient conviées les Académies et les sociétés savantes les plus considérables et les plus considérées du monde entier : Institut de France, Académies Impériales et Royales de Berlin, Vienne, St. Pétersbourg, Rome, Madrid, etc. etc

Là, encore une fois n'est-il pas de notre devoir et de notre honneur de figurer ? Je crois que c'est notre droit, et je voudrais que l'Académie y vint en corps !

Voilà 56 ans que, pour l'histoire et l'archéologie, l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique est sur la brèche, et cela sans faiblesse ni lassitude. Il est juste qu'en 1899, elle soit à l'honneur !

Il y a encore la question d'une exposition d'œuvres d'art, ou de reproductions de l'œuvre de Van Dyck. Accepterions-nous de nous charger de ce travail dont il ne faut pas se dissimuler la difficulté ?

La Commission communale des Beaux-Arts s'occupe de l'organisation des festivités, et je puis vous dire, officiellement, Messieurs, qu'elle accepterait votre concours avec bonheur.

Le Secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

RAPPORT DU TRÉSORIER.

L'exercice de 1897 laissait un déficit que nous avons dû combler par le produit de la vente de fonds de notre réserve; ce déficit déduit, il nous restait un encaisse de fr. 1612,87 avec lequel nous avons commencé l'année 1898.

Les recettes ont produit : fr. 1050,58 des abonnements; fr.

35,50 de la vente de quelques livraisons des Annales ; fr. 2400, — des subsides reçus du Gouvernement, de la Province et de la Ville et fr. 527,70 intérêts des fonds placés, formant ensemble un total de fr. 5696,65.

D'autre part, il a été dépensé pour frais généraux comprenant l'affranchissement des envois, les débours pour recouvrement des abonnements, expédition des Annales et primes d'assurance des livres fr. 147,15 ; pour honoraires du greffier fr. 400,— ; pour le service de la bibliothèque fr. 75,32 ; pour les comptes de diverses gravures fr. 1210,16 ; pour ceux des imprimeurs Buschmann et Ve De Backer fr. 2573,84, soit un total de fr. 4406,47, nous permettant de clôturer par un encaisse de fr. 1290,18.

Dans ce relevé vous remarquerez qu'une somme de fr. 1210,16 a été consacrée aux gravures, ce qui constitue une dépense notablement plus élevée que les années précédentes. Disons, pour notre justification, que nous n'avons pu résister à l'occasion qui se présentait de pouvoir reproduire différentes gravures inédites, notamment les vues si remarquables de la ville d'Anvers ; disons encore que dans la susdite somme est comprise le tirage des gravures du dernier volume de l'histoire monétaire de notre confrère M. Alph. De Witte, dont nous pouvons espérer sous peu la publication.

La haute distinction accordée par Sa Majesté le Roi à notre Académie, nous a occasionné une dépense extraordinaire pour de nouveaux diplômes ; pour leur impression la ville nous a gracieusement donné l'autorisation d'employer les modèles et les caractères anciens de l'imprimerie Plantinienne ; l'envoi en sera fait prochainement à tous les membres et nous espérons qu'il sera reçu favorablement.

Le Trésorier,
L. Theunissens.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Messieurs,

Suivant les prescriptions règlementaires je devrais vous soumettre un rapport vous permettant d'apprécier la gestion du bibliothécaire

pendant l'exercice écoulé. Ce rapport, me semble-t-il, ne nécessite pas de fort longs développements. Que vous dirais-je, sinon ce que vous avez pu apprendre par les bulletins de l'Académie ? Chaque livraison vous a apporté le compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie, compte-rendu dont j'avais, du reste, eu l'honneur de vous donner lecture lors des différentes séances ; vous y avez également trouvé la liste de tous les envois parvenus à la bibliothèque. Vous avez pu voir que le nombre et l'importance de ces envois se sont encore accentués d'une façon sensible depuis un an, que les hommages d'auteurs surtout ont été fort considérables. Voilà la preuve la plus manifeste du prix que les savants de tous les pays attachent au suffrage de notre Compagnie. L'ensemble de ces renseignements me permettra, et j'espère que sur ce point vous serez d'accord avec moi, de conclure en constatant la prospérité croissante de nos collections bibliographiques ainsi que la régularité et l'accroissement progressif du service d'échange que nous entretenons avec toutes les principales sociétés savantes du pays et de l'étranger.

FERNAND DONNET.

Depuis la dernière séance, la bibliothèque a reçu les ouvrages suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS

ALPHONSE DE WITTE. La médaille au palmier de l'Académie de Bruges. (suite).

EDWARD S. MORSE. Was middle America peopled from Asia ?

V^te^ BAUDOUIN DE JONGHE. Deux monnaies d'or de Jean II, seigneur de Wesemael.

JOSEPH MANDELSTAM. Bernardin de Saint Pierre och haus memoire om Finland.

EMIL. OLMER. Konflikten mellan Danmark och Holstein Gottorp.

CARL. OHLANDER. Bidrag till Kännedom om nigermanlands historia och förvaltning.

Th. M Fries. Bidrag till en lefnadstecking ofver Carl von Linné VII.
Karl Hildebrand. Johan III och Europas Katolska makter.
Richard Steffen. Enstrofig nordisk folklyris.
Adolf Björkander. Till visby stad 'aldsta historia.
Olaf Söderquist. Johan III och Hertig Karl.
Ernst Rönnblad. Formerna for grundlafragors behandlung.
Karl Victor Lunquist. Bidrag till kämidomen om de svenska domkapitlen.
August Hahr. Per Krafft. D. A. och Haus Verksamhd i Sverige.
H. Meert. Onkruid onder de tarwe.
N. de Pauw. Jehan Froissarts Cronyke van Vlaanderen.
H. Temmerman. De moedertaal in opvoeding en onderwijs.
O. Bled. Les chartes de St.-Bertin. Tome IV.
Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 6e année, Nos 7 et 8. — 7e année, No 1.
Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 68e année, Nos 9, 10, 11, et 12.
Id. Id. Annuaire 1899. Table générale du recueil des bulletins.
Bruxelles. La gazette numismatique. Tomes I à XXX. 3e année, Nos 3, 4, et 5.
Arlon. Institut archéologique du Luxembourg. Annales, tome XXXIII.
Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XII, Nos 9, 10 et 11.
» Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. 37e année, Nos 3 et 4.
Verviers. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. No 5.
St. Nicolas. Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome XVIII, 1e livraison.
Liége. Archives liègeoises. 1e année, No 12.
Hasselt. L'ancien pays de Looz 3e année, Nos 1, 3 et 4.
Bruxelles. Revue belge de numismatique. 55e année, 1e livraison.
» Les missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. Année 1899, Nos 1 et 2.
Namur. Annales de la Société archéologique. Tome XXI, 4e livr.

Liége. Bulletin de l'institut archéologique liégeois. Tome XXVII.

Gand. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. 1898, Mei-December.

Id. Catalogen van de bibliotheek.

Bruxelles. Société royale belge de géographie. Bulletin, N° 6.

Anvers. Bulletin de la Société royale de géographie. Tome XXII, 3e fascicule.

Maestricht. Publications de la société historique et archéologique dans le duché de Limbourg. Tome XXXIV.

Utrecht. Historisch genootschap. Bijdragen en mededeelingen, XIXe deel, 3e série. N° 12.

Bois-le-Duc. Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant. 1893-1897.

Leiden. Maatschappij der nederlandsche letterkunde, levensberichten der afgestorven medeleden, 1897-98. Handelingen en mededeelingen. 1897-98.

Paris. Polybiblion.

Partie littéraire. Tome LXXXIII, 5e et 6e livraisons. Tome LXXXIV, 1re livraison.

Partie technique. Tome LXXXIV, 11e et 12e livraisons. Tome LXXXV, 1e livraison.

Id. La correspondance historique et archéologique. 5e année, nos 60 et 61.

Perigueux. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord. Tome XXV, 6e livraison.

Poitiers. Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest. Tome XX, 3e trimestre.

Paris. Musée Guimet.

Revue de l'histoire des religions. Tome XXXVII, nos 2 et 3 et Tome XXXVIII, 1.

Id. Annales (in 4°). Tomes XXVIII et XXIX.

St. Omer. Société des antiquaires de la Morinie.

Les chartes de Saint Bertin. Tome IV.

Bulletin historique. Tome X, 2e fascicule.

Mémoires. Tome XXVI.

Paris. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. 1897, 3e livraison.

DUNKERQUE Bulletin de la société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts. 1898, 1er fascicule.

TOULOUSE. Bulletin de la société archéologique du Midi de la France. N° 22.

ORLÉANS. Mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XXVII.
Bulletin. N° 162.

LIMOGES Société archéologique du Limousin. Registres consulaires de la ville de Limoges. IV.

LE HAVRE. Recueil des publications de la société havraise d'études diverses. 63e année, III et IV. 64e année I à IV.

LILLE. Bulletin de la Commission historique du département du Nord. Tome XIX, XX et XXI.

PONTOISE. Mémoires de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XX.

ROUEN. Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles lettres et arts. 1896-97.

NANCY. Mémoires de l'Académie de Stanislas. Tome XV.

AMIENS. Bulletin de la société des antiquaires de Picardie. Année 1897. N° 4.

EVREUX Recueil des travaux de la société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure. Tome V.

BEAUNE. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires, 1897.

LE PUY. Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce. Tome XXXV.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel, Tome XXXII. Nos 7, 8 et 9. Tome XXXIII N° 1.

HANOVRE. Zeitschrift der historischen vereins für nedersachsen. Jahrg. 1898.

BONN. Jahrbücher des vereins von altertumsfreunden in Rheinlande. Heft 103.

LEIPZIG. Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften 1898. IV.

GÖRLITZ. Neues Lansikisches magazin. 74e B. Heft 1 et 2.
Codex diplomaticus Lusatiæ superioris. Heft. 3.

Lisbonne. Boletin da real association dos architectos civis e archeologos portuguezes. 3 serie, Nos 3 et 4.

Lisbonne. O archeologo portugues.
Vol. IV. Nos 7 à 9.

Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana. Déciembre, 1898.
Enero, 1899.

Barcelone. Revista de la associacion artistico arqueologica Barcelonesa. Vol. 2. No II, Año III.

Zagreb. Vjestnik Kr. Hrvastko slavonsko dalmatniskag Zemaljskag arkiva gud I. Sv. I.

Moscou. Bulletin de la société impériale des naturalistes. Année 1897. Nos 3 et 4.

Copenhague. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie.
II. R. 13 B. 3 H.

Rome. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei. Agusto, Settembre, Ottobre 1898.

Milan. Reale instituto Lombardo di Scienze e Lettere Rendiconti.
Serie II. Vol. XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX et XXX.
Memorie. Vol, XIX, fasc. II et vol. XX, fasc. I à VI.

Naples. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti rendiconto.
Anno XII. Marzo à Maggio 1898. Atti vol. XIX.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen. Deel XXXVI, afl. 2.
Tydschrift. Deel XL. afl. 4, 5 et 6.

Bône. Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions 1897.

Tokio. The Tokyo imperial university Calendar 2557-58.

Charleroi. L'éducation populaire. 2e année. No 13.
(Nos vieilles églises ogivales, p. Clément Lyon).

Compiègne. L'Echo de l'Oise. 67e année, no 9.
(Compte-rendu des travaux de la société historique, p. comte de Marsy).

Utrecht. Catalogue de la collection Rogaards van den Ham.

Compte-rendu analytique des publications parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

Messieurs,

Une des publications les plus luxueuses qui nous soient parvenues dans ces derniers temps est sans contredit le beau catalogue illustré que notre confrère, M. le comte de Valencia de don Juan, vient de faire paraître sous le titre de : *Catalogo historico descriptivo dela real armeria de Madrid.* Ce beau volume, orné de nombreuses gravures donne la description des armes et armures précieuses qui forment les riches collections du musée royal de Madrid. Toutes les époques y sont représentées, par de specimens remarquables parmi lesquels on retrouve aussi bien les équipements guerriers du XV^e^ siècle que les objets ayant appartenu au roi Alphonse XII. De nombreuses armures proviennent de l'empereur Charles-Quint ; d'autres ont été prises à la bataille de Pavie, et ont servi au roi François I. Les armes blanches y coudoient les primitives bouches à feu ; les produits les plus précieux de l'industrie italienne ou allemande y voisinent avec les engins de guerre enlevés aux vaincus de Lépante.

Dans *l'ancien pays de Looz*, M. C. de Borman, analyse une lettre curieuse que vient de publier M. Desmarez. Le magistrat de Malines écrit en 1340 aux bourgmestre et échevins d'Ypres pour se plaindre des procédés odieux et arbitraires dont Jacques van Artevelde avait usé envers un ménestrel brabançon, Herman de Bonghere. Celui-ci, pendant le siège de Tournai, servant dans la compagnie du sire de Duvenvoorde, fut par surprise, fait prisonnier par les Anglais et livré aux Flamands. Van Artevelde le fit mettre à la torture pour le forcer à confesser une prétendue trahison de son maître. Le malheureux, après un aveu arraché par la douleur, parvint à s'enfuir. En apprenant ces faits, le duc de Brabant convoqua à Bruxelles une réunion générale des membres de la noblesse et des délégués des villes, et c'est à la suite de ce congrès de protestation, que le magistrat de Malines adressa une plainte aux villes des Flandres, réclamant justice et réparation.

La majeure partie du dernier volume des *Mémoires de la société*

d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune est consacré à un travail relatif aux ducs de Bourgogne. M. J. Louis Bazin, au moyen principalement de documents reposant à la bibliothèque nationale de Paris, a fait l'histoire de nos anciens souverains depuis la mort de Philippe le Hardi en 1404 jusqu'au traité d'Arras en 1435. C'est le récit au jour le jour de tous les épisodes de la sanglante querelle des Bourguignons et des Armagnacs.

Was middle America peopled from Asia? Telle est la question que se pose M. Edward S. Morse. Sans pouvoir répondre par des preuves positives à cette interrogation, l'auteur montre cependant, en procédant par comparaison, que des relations indéniables ont dû exister au temps jadis entre les peuplades d'origine asiatique et les habitants de l'Amérique centrale.

La suite de l'étude de M. Alphonse de Witte sur *les dénéraux et leurs ajusteurs aux Pays Bas méridionaux* a paru dans la dernière livraison de la *Revue belge de numismatique*. Nous y trouvons cette fois des détails biographiques sur les principaux ajusteurs anversois, les van der Gheene, les Dunwalt, les Wolschot, et d'autres encore.

L'Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte a été écrite avec autorité dans les *Annales du musée Guimet* par M. Amelineau. Dans une première partie, il décrit les tombeaux en usage aux diverses époques : les pyramides de l'ancien et les nécropoles du nouvel empire. Puis il détaille l'ornementation des tombeaux et en explique la décoration. De fort nombreuses gravures et vignettes illustrent le texte et servent puissamment à faire comprendre et apprécier les documents de tous genres que l'auteur étudie dans son travail.

Les collectionneurs se disputent partout où ils les rencontrent les poteries étrusques historiées aux formes si pures, au dessin si harmonieux. L'étude de ces antiquités offre donc un incontestable intérêt, et c'est dans cet ordre d'idées qu'on consultera avec fruit le travail que M. le professeur Patroni vient de publier à Naples sous le titre *La ceramica antica dell Italia méridionale*. Cette communication, qu'illustrent de nombreuses reproductions, est divisée en trois parties. Dans la première, l'auteur s'occupe de la période pri-

mitive dans laquelle prédomine l'importation et l'imitation des produits de l'art grec. La seconde partie est consacrée à la fabrication indigène dont les caractères varient suivant les différentes localités italiennes. Enfin, dans les dernières pages de son travail, l'auteur décrit et interprète les sujets si nombreux dont sont ornés les multiples produits de la céramique fabriqués dans les différentes provinces de l'Italie méridionale.

La chatellenie de Lille a trouvé un historien dans la personne de M. Th. Leuridan. Après avoir montré quel était au X^e^ siècle l'état de cette chatellenie, l'auteur étudie en détail le régime de la propriété, la division des différentes classes sociales, les rapports entre les personnes et les terres. Il décrit ensuite les différents offices, leurs attributions et leurs prérogatives. Puis, il nous fait connaître les justices et les droits féodaux ; il nous parle ensuite des privilèges respectifs de la féodalité et de l'église, et commente les rapports respectifs existant entre la féodalité et les communes. Un détail à noter, c'est que malgré le principe incontesté qui voulait qu'aucun bourgeois ne fut dans une action judiciaire distrait au tribunal des échevins, ses juges naturels, une exception avait néanmoins été créée à Anvers, et visait le délit d'aldutère. Annuellement vingt-sept couples pouvaient être choisis parmi les coupables de ce crime et réservés à l'official. Cette dérogation aux privilèges de la bourgeoisie d'Anvers constituait le droit de « Senne », c'est à dire la connaissance de la correction de certains délits de mœurs et de certaines infractions aux lois de l'église réservés à l'autorité ecclésiastique. On sait que le mot « senne » est l'expression romaine de synode, et « désignait l'assemblée des curés du diocèse réunis pour faire les règlements et statuts propres à maintenir la pureté des mœurs et la discipline ecclésiastique ou bien constitués en cour pour juger et corriger les délits se rapportant à ces matières. ».

M. Halkin publie dans *le Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, la correspondance de dom Edmond Martène, religieux de l'abbaye de Saint Germain des Prés avec l'archéologue liégeois, M. le baron G. de Crassier. Impossible d'analyser toutes les lettres si pleines d'érudition, décrivant tant de faits curieux ou intéressants. Notons seulement qu'à la date du 30 décembre 1729, Martène écrivait à son correspondant et lui rapportait que les malades étaient

fort nombreux à Paris. Le mal qui régnait alors si fort consistait en rhumes, maux de téte et fièvres, peu dangereuses au commencement. Il est ici incontestablement question de l'influenza avec laquelle tous de nos jours nous avons si souvent refait connaissance.

M. Block reproduit dans les *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch genootschap van Utrecht* copie d'un fort intéressant manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris. C'est « l'avertissement qu'on donne à sa Majesté et Altesse touchant la navigation, trafficq, pescheries, commerce et autres choses appartenant à la mer du Nord, mer Océane et des Indes, ou trafiquant et habitant les rebelles d'Hollande, Zélande et Frise etc. » Après avoir décrit les différentes pêcheries exploitées par les Néerlandais, après avoir énuméré tous les pays d'outre-mer où leurs vaisseaux commerçaient et donné le détail des nombreuses marchandises d'importation ou d'exportation qui étaient trafiquées avec ces pays lointains, l'auteur du mémoire critique les libres entrées données aux marchands protestants. « Des ditz isles rebelles, écrit-il, tous les ans viennent, par les rivières à Anvers, pour le moins 1500 petits vaisseaux de 10, 15 et 20 lastes, lesquelz apportent toute sorte de marchandises, fromage, beurre, lard, poisson, huile, vins de France et d'Espagne, laines, du bois, masts, tere, bre et autres plusieurs marchandises d'Oostlande et manufactures de Norimburg, Moscovie et autres lieux, etc. »

Les évêques de Saint Omer depuis la chute de Thérouanne ont trouvé un historien de haute compétence dans M. l'abbé Bled, dont *les mémoires de la société des antiquaires de la Morinie* nous apportent le substantiel travail. Des portraits, des cartes, des blasons enrichissent chaque biographie épiscopale.

L'ancien évêché de Thérouanne fut démembré lors de l'érection en 1559 des nouveaux diocèses. Son territoire fut partagé entre les évêchés de Boulogne, Ypres et Saint Omer. Gérard d'Hamericourt, Jean Six, Jacques de Pamele, Jean de Vernois, et Jacques Blasoens occupèrent successivement ce dernier siége jusqu'à la vacance survenue en 1618. M. l'abbé Bled retrace longuement tous les détails de la vie et de la carrière épiscopale de ces divers prélats, et passe en revue les évènements les plus importants auxquels ils présidèrent.

Quoi de plus suggestif et souvent de plus instructif que les documents fidèles qui peuvent faire connaitre l'état d'esprit du peuple d'autrefois et nous initier à ses goûts, à ses idées, à ses plaisirs? A ce point de vue l'étude de l'imagerie populaire offre plus d'une page contenant de précieux renseignements. Comme contribution intéressante à ce genre de recherches nous signalerons dans *les mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais* une étude fort réussie de M. Desnoyers sur *l'Imagerie populaire à Orléans.* Toute une série de reproductions gravées permettent d'apprécier les manifestations les plus curieuses de cet art d'un genre tout spécial. Tour à tour l'auteur décrit les imageries religieuses, les reproductions sentimentales, les planches satiriques, les dessins politiques édités par les différentes imageries orléanaises.

Le croirait-on, Anvers même figure sur une de ces gravures. Il s'agit du siège de 1832; une cantinière, Antoinette Mouron, malgré la mitraille, porte secours à un des soldats du génie occupant le fort St. Laurent. Le roi Louis Philippe remit à l'héroïne une médaille d'or pour récompenser son courage, et un poëte d'occasion n'a pas dédaigné de décrire en vers de circonstance les péripéties de ce valeureux fait d'arme:

Sur un rat d'eau (sic) n'écoutant que son cœur
vers le mineur sans crainte elle s'élance
et sans malheur la vierge de nos camps
délivre Fabre et gaiment le ramène...

FERNAND DONNET.

5 Février 1899.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque de l'Académie.

MESSIEURS,

Un indéniable courant de revendications sociales emporte aujourd'hui toutes les idées vers l'étude des grands problèmes dont la solution peut exercer une influence si importante sur le sort de

l'humanité. C'est dans cet ordre d'idées que je me permettrai en commençant de vous signaler un important travail que l'Académie royale de Belgique a couronné en 1897, et qui vient d'être édité dans les mémoires de cette compagnie savante sous le titre de «*la propriété individuelle et le collectivisme*». L'auteur, le R. P. Capart, de la société de Jésus, a pris d'abord pour but d'analyser la propriété individuelle, d'en dégager les éléments, d'en déterminer l'essence pour la définir rigoureusement. Il recherche successivement quelle notion de la propriété se dégage des œuvres d'Aristote, du droit romain et du code civil français; il l'envisage dans l'histoire des différents peuples, et établit quels en sont les véritables fondements. Puis, après avoir exposé les théories socialistes et collectivistes, et critiqué les arguments sur lesquels elles sont fondées, l'auteur conclut en les repoussant énergiquement au nom de la raison et de la justice, en démontrant que ses partisans promettent la liberté, la richesse, la paix, le bonheur, et qu'ils ne peuvent procurer que l'esclavage, la pauvreté, la guerre fratricide, et le malheur sous toutes les formes.

Le couvent des dominicains à Namur a trouvé un historien consciencieux en M. le chanoine Barbier qui nous en offre l'histoire détaillée reproduite en une chronique fidèle, nous permettant d'assister à la fondation du monastère en 1648, et nous en montrant les développements jusqu'à la révolution française. De nombreuses notices biographiques relatives aux prieurs et aux religieux complètent ce travail.

Tous, dans notre jeunesse, nous avons en étudiant notre histoire nationale, été initiés aux longs démêlés et aux luttes sanglantes connues sous le nom de *la guerre de la vache*, surnom qui lui fut donné parce que une vache volée aurait été cause de la punition infligée au voleur par le mayeur de Ciney, au mépris des droits du seigneur de Beaufort. L'impitoyable critique vient aujourd'hui démolir cette croyance qui doit être reléguée au nombre des légendes. Cette lutte fratricide trouva en réalité son origine dans des discussions survenues entre l'évêque de Liège, Jean d'Enghien et le comte de Namur, au sujet de l'hommage qu'avait rendu Jean de Beaufort, seigneur de Goesnes au comte de Namur de la terre et du chateau de Goesnes, seigneurie formant un franc alleu de l'église de Liège.

Parmi les nombreuses études archéologiques qui nous ont été soumises, je crois devoir attirer votre attention sur celle qui a été consacrée par M. Font y Sagué dans la *revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa* aux gargouilles de Barcelone. De nombreuses gravures nous donnent la reproduction d'une grande diversité de gargouilles dont beaucoup sont fort intéressantes au point de vue tant de la sculpture que de l'iconographie.

M. Joseph Nève, se basant sur plusieurs analogies de composition et d'exécution qui distinguent deux tableaux des musées du Louvre et de Bruxelles, représentant *le martyre de St-Sébastien*, conclut que tous deux ont été exécutés par le même artiste, et que celui-ci ne serait autre que le grand Memling.

La liste déjà si longue des publications consacrées à Lassus, l'illustre musicien montois, vient de s'enrichir d'un nouvel et important ouvrage de M. Jules Declève : *Roland de Lassus, sa vie et ses œuvres*, dans lequel se trouve retracée en détails la vie du célèbre compositeur ; le portrait de l'artiste et diverses autres illustrations ornent fort agréablement le texte de cette publication.

Un intéressant vestige, formant un des derniers restes des anciennes fortifications extérieures de la ville de Malines, est décrit dans une brochure de M. Ad. Reydams. C'est une partie du *blokhuis* qui fut construit en 1492 pour commander la vieille route d'Anvers. La tour qui seule subsiste encore s'élève massive au-dessus du *Vrouwe vliet*, et témoigne du soin que les Malinois d'antan mettaient à édifier les moyens de défense de leur ville.

Il y a quelques temps déjà notre vice-président, M. le chanoine van Caster, nous avait, dans une communication des plus intéressantes, longuement entretenu de la tour de l'église St.-Rombaut de Malines, en étudiant toutes les particularités architectoniques et établissant en vue surtout d'un projet possible d'achèvement quel était le plan véridique de cet antique monument. C'est le même thème considérablement développé que notre confrère vient d'exposer en un superbe volume portant pour titre : *Le vrai plan de la tour de St.-Rombaut à Malines*. Un grand nombre de reproductions et de dessins illustrent le texte et contribuent puissamment à appuyer les théories de l'auteur. Le plan véritable de l'œuvre de Rombaut Keldernans est sans conteste le dessin retrouvé

à Mons. Le plan Hollar dans lequel la fantaisie joue un rôle prépondérant n'est qu'une reproduction défigurée par des influences de style renaissance de l'œuvre ogivale primitive. C'est le plan de Mons que M. le chanoine van Caster propose donc comme guide sûr et fidèle à adopter pour servir à l'œuvre à laquelle il s'est consacré, et qui ne tend à rien moins qu'à obtenir l'achèvement de la majestueuse tour de l'église archiépiscopale.

La *numismatique malinoise* avait déjà été partiellement traitée dans de nombreuses publications anciennes et modernes. Mettant à profit toutes ces études, M. Léopold van den Bergh vient de publier dans le bulletin du Cercle archéologique de Malines le catalogue des monnaies, méraux, jetons et médailles frappés à Malines ou ayant trait à son histoire. Une description minutieuse de toutes les pièces, accompagnée le plus souvent de reproductions graphiques, facilite grandement la tâche du chercheur ou du collectionneur.

Une des légendes les plus anciennes et les plus universellement répandues, est sans contredit celle qui se rapporte à une prétendue lettre écrite en lettres d'or ou de sang par Jesus Christ lui même et qui serait tombée du ciel pour engager tous les fidèles à observer surtout le repos du dimanche, et pour menacer de la justice céleste ceux qui transgresseraient cette loi du décalogue. Un bollandiste, le R. P. Dele Haye, dans les *bulletins de l'Académie royale de Belgique*, étudie cette curieuse question. Il montre cette légende propagée dès le haut moyen âge, et répandue dans quantité de contrées tant de l'Orient que de l'Occident. Il décrit de nombreuses copies anciennes de ce document; dix sont rédigées en latin, sept en grec, quatre en syriaque, six en ethiopien et dix en arabe, sans compter les multiples traductions allemandes, espagnoles, anglaises, françaises et slaves. En terminant l'auteur croit pouvoir affirmer que l'origine de cette légende devrait remonter au VI^e^ siècle, et que c'est en Occident, en Espagne ou en Afrique, qu'il faudrait probablement en rechercher le lieu de son invention.

Dans le même recueil académique, nous trouvons encore un important travail de M. Henri Pirenne, sur *la hanse flamande à Londres*. Le nom de hanse ne désigne pas seulement au moyen âge une confédération ou une corporation, mais encore un droit ou une prestation exigible par les marchands d'une ville, des marchands

étrangers qui fréquentaient le marché de cette ville. Les marchands qui la prélèvaient formaient une corporation qui prenait également le nom de hanse. A partir du XII^e^ siècle ce terme désigna encore plusieurs gildes locales réunies en un seul corps. Les gildes des grandes villes flamandes devinrent le centre d'une association de gildes voisines, et d'accord avec cette règle, la hanse de Londres n'était qu'une extension de la gilde de Bruges.

C'est ainsi qu'on la trouve désignée sous le nom de *hansa brugensis* ou *flandrensis*, et qu'elle ne peut être «gagnée» qu'à Bruges ou en Angleterre. Elle avait surtout pour but l'organisation des relations commerciales de ses membres avec l'Angleterre. Au lieu de s'ouvrir à tous les *mercatores*, elle se limitait étroitement aux grands marchands, et constituait en quelque sorte, comme le dit M. Pirenne, un syndicat de capitalistes. La hanse était dirigée par le *hansgraf* qui devait être brugeois, et le *scildrake* ou porte drapeau qui appartenait de droit à la commune d'Ypres. C'est vers le XIII^e^ siècle que cette puissante association commerciale périclita rapidement pour bientôt disparaître tout à fait. La sécurité avait remplacé les dangers qui autrefois menaçaient de toutes parts les marchands, les foires perdaient tous les jours leur importance, et les laines que les flamands devaient auparavant aller acheter par delà le détroit pouvaient s'acquérir facilement alors à Damme. Ce furent là les principaux motifs qui contribuèrent le plus à la ruine de l'antique hanse de Londres.

Si les publications sur lesquelles j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention ne sont pas extraordinairement nombreuses, un certain nombre au moins offre incontestablement un intérêt assez important pour que la pâle analyse que je viens de vous soumettre vous engage à les parcourir et à les étudier.

FERNAND DONNET.

Avril 1899.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 FÉVRIER 1899.

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents: MM. H. Hymans, *président;* Donnet, *vice-président;* Theunissens, *trésorier;* Geudens, chanoine van Caster, A. Blomme, de Béhault de Dornon, P. Saintenoy, De Vriendt, chanoine van den Gheyn, vicomte B. de Jonghe, comte A. de Ghellinck d'Elseghem, chanoine Delvigne.

Se sont excusés: MM. le baron de Vinck, *secrétaire*, chanoine Reusens, P. Errera.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1898 est lu et approuvé sans observations.

Il est procédé à la discussion des candidatures régulièrement présentées, pour les places vacantes de membres titulaires. Six candidatures sont définitivement adoptées.

Après discussion sur les mérites des différents noms proposés, l'assemblée décide de présenter au vote six candidats pour les trois places de membres correspondants.

Sur la proposition de M. Donnet, M. L. Quarré-Reybourbon, à Lille, France, est nommé à l'unanimité, membre correspondant étranger.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h. 1/2.

Le Secrétaire,
Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 5 FÉVRIER 1899.

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. H. Hymans, président.

Sont présents: MM. H. Hymans, *président;* Fernand Donnet, *vice-président;* Theunissens, *trésorier;* Geudens, chanoine van Caster, A. Blomme, A. de Béhault de Dornon, P. Saintenoy, Albrecht De Vriendt, chanoine van den Gheyn, vicomte B. de Jonghe, comte A. de Ghellinck d'Elseghem, chanoine Delvigne, membres titulaires.

MM. le comte Oscar Le Grelle, H. van Duyse, Gaillard, P. Bergmans, P. van der Ouderaa, J. B. van Wint. L. Blomme, Bilmeyer, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés: MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*, lieutenant-général Wauwermans, docteur Bamps, Alph. de Witte, Eug. Soil, Destrée, chanoine Reusens, P. Errera, membres titulaires.

MM. Nève et Naveau, membres correspondants régnicoles.

MM. le comte van der Straten-Ponthoz et Schuermans, membres honoraires régnicoles.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 1898 est lu et approuvé sans observations.

MM Edm. Geudens, Alphonse de Witte, P. Errera, Victor Tahon, Van Overloop, chanoine Barbier, de Radiguès de Chennevières, de Pauw, Léon de Somzée, le gouverneur baron Osy de Zegwaart, Alphonse de Vlaminck, le président Smekens, le marquis de Nadaillac, Armand de Béhault de Dornon, le comte Th. de Limburg-Stirum, le comte de Marsy et Henri Cons, ont adressé de chaleureuses lettres de remerciments et de félicitations à l'occasion de l'envoi des nouveaux diplômes.

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

Plusieurs membres désirant discuter à fond le projet de table des matières des Annales, soumis par le secrétaire, il est décidé de tenir une réunion spéciale qui aura lieu le premier dimanche de mars.

M. Fernand Donnet dépose, sur le bureau, la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque, ainsi que le compte-rendu analytique des principales publications. L'ordre du jour étant fort chargé, il n'est pas donné lecture de ce travail qui sera inséré dans le bulletin.

Il est donné communication d'une proposition faite au congrès d'Enghien et ayant pour but la création d'un comité permanent, chargé de diriger la fédération historique et archéologique de Belgique. Ce comité devrait choisir la ville où se tiendrait le congrès annuel et organiserait celui-ci autant que possible, avec le concours de la société locale ; ce comité serait composé des présidents des derniers congrès, et les frais seraient payés par des subsides de l'Etat, de la province et de la commune, ainsi que par des subventions des sociétés fédérées.

M. Donnet donne lecture d'une lettre de M. le général Wauwermans, qui s'oppose énergiquement à l'innovation projetée. L'œuvre des Congrès est en pleine prospérité, et rien ne nécessite un changement d'organisation. Il serait toujours temps d'examiner les mesures à prendre, si l'œuvre de la fédération était sérieusement compromise.

M. le chanoine van den Gheyn est d'avis qu'il n'est aucunement nécessaire de modifier les bases actuelles de la fédération, surtout au moment où les sociétés de province montrent un zèle et une activité pleins de promesses. Il s'oppose également à toute centralisation inutile. M. le chanoine van Caster est du même avis; le résultat financier a été favorable, et il n'y a aucun motif actuel, de modifier l'organisation existante.

La proposition de la création d'un comité permanent est mise aux voix, et rejetée à l'unanimité.

L'administration communale d'Anvers a l'intention de restaurer le puits de Quentin Massys en renouvelant la cuve moderne, et en changeant la place du monument. Elle demande l'opinion de l'Académie au sujet des deux projets, dont elle soumet les dessins.

M. Saintenoy est d'avis qu'il faut restituer au puits sa forme authentique la plus ancienne connue, si, bien entendu, le monument peut subir l'opération, et ne pas y mettre d'inscription. Il émet également le vœu de voir enlever du parc du Cinquantenaire à Bruxelles, le moulage de la cuve moderne.

M. H. van Duyse estime également, que s'il existait des vestiges anciens, il faudrait les conserver, mais qu'ici ce n'est pas le cas, que ce serait une anomalie de restaurer en reconstruisant la cuve rococo qui est la plus ancienne sur laquelle on possède des documents certains. Il croit qu'il serait dangereux de toucher au puits et préconise le statu quo.

M. A. De Vriendt trouve la margelle actuelle peu heureuse, mais il préférerait néanmoins la conserver plutôt que de voir reconstruire le modèle rococo.

M. H. Hymans s'oppose aux inscriptions proposées par l'Administration communale; elles consacreraient des légendes peu fondées. Il remarque que de tous les anciens puits de ce genre qui, se trouvaient sur les places publiques d'Anvers c'est le seul qui subsiste. Il est

difficile d'admettre, en compulsant l'histoire, que Massys ait lui-même fabriqué cette œuvre d'art ; il est plus probable qu'il en a seulement fourni le dessin. Il attire également l'attention sur le danger qu'il y aurait à désagréger des ferronneries anciennes.

M. le chanoine van den Gheyn propose de suspendre provisoirement toute décision, de nommer une commission pour examiner scrupuleusement l'état du puits et les projets de restauration, et de prendre une décision à la séance du mois de mars.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Au préalable, la compagnie rejette le vœu de M. Saintenoy, quant à la restitution de la plus ancienne forme anthentique connue, et adopte la proposition de demander à la direction du parc du Cinquantenaire, de faire enlever des collections de l'Etat le moulage de la margelle moderne.

MM. L. Blomme, van Wint et Bilmeyer sont nommés membres de la commission, et feront rapport dans la séance prochaine.

M. H. Hymans cède le fauteuil de la présidence au nouveau président, M. Fernand Donnet. Il remercie de la bienveillance dont les membres ont fait preuve à son égard, et souhaite la bienvenue au nouveau président qui dirigera l'Académie avec zèle et autorité, car tous l'ont vu à l'œuvre dans différentes fonctions, et le passé est un sûr garant de l'avenir.

M. Donnet prend ensuite la parole en ces termes :

MESSIEURS,

« Ma première parole, en prenant possession de ce siège, doit être » une parole de reconnaissance. Vous avez tenu, malgré le peu de » titres que je possédais, à me placer à votre tête, pour présider à » vos travaux pendant l'année 1899. Je ne puis que vous renouveler » l'expression de ma plus vive reconnaissance, en exprimant la » crainte de ne pouvoir répondre, comme vous pourriez le désirer, » à la confiance que vous avez bien voulu placer en moi.

» Ma tâche, en effet, doit me paraître bien difficile, quand je » considère les incontestables mérites de mes prédécesseurs et la » manière brillante dont ils ont occupé la présidence de notre Com- » pagnie. Et ici, Messieurs, je suis certain d'être votre interprète, » en remerciant tout particulièrement M. Henri Hymans des services » signalés qu'il a rendus à l'Académie pendant son année de prési-

» dence. Si, pendant l'exercice qui vient de clôturer, nous pouvons » nous flatter d'avoir remporté, sur le terrain scientifique, d'impor- » tants succès et d'avoir vu notre société prospérer d'une façon » extraordinaire, n'est-ce pas en grande partie à sa direction éclairée » que nous en sommes redevables ? Je ne puis donc, en lui succé- » dant, vous faire de meilleure promesse, que de vous assurer que je » m'efforcerai, en tout, à marcher dans la voie qu'il nous a tracée. » Mais, Messieurs, pour atteindre ce but, il me faut absolument pou- » voir compter sur votre bonne volonté, à tous. Si vous voulez » bien continuer à communiquer à notre Compagnie, les résultats » de vos travaux et de vos études, si vous voulez bien venir tou- » jours nombreux à nos séances, vous pouvez, d'autre part, compter » complètement sur mon entière bonne volonté. Et, j'espère ainsi, » grâce au concours de tous, ne pas rester trop en dessous de la » tâche si flatteuse que vous avez bien voulu me confier.

» Messieurs, il est d'usage que votre président, lors de son ins- » tallation, vous fasse un discours inaugural ; vous me permet- » trez, pour ma part, d'en chercher le sujet dans nos anciennes » archives locales et de vous présenter l'étude, un peu ardue peut- » être, d'un épisode presqu'ignoré de l'histoire d'Anvers. »

M. Donnet donne ensuite lecture de son discours inaugural. Il a pris pour sujet, *les exilés anversois à Cologne en 1582-1585*.

Ce discours est très applaudi.

M. le premier président Schuermans, de Liége, a envoyé un manuscrit qui a pour titre : *Anvers, Bruxelles, Malines, en 1747*. C'est l'extrait d'une relation de voyage fait par dom Guyton, abbé de Clairvaux, voyageant pour aller inspecter les monastères de l'ordre de St. Bernard, en France et dans les Pays-Bas.

Ce travail sera inséré au Bulletin.

M. le vicomte B. de Jonghe donne lecture d'une notice sur le *sceau-matrice du chapitre de Gembloux*. A l'appui de ce travail M. le vicomte de Jonghe met sous les yeux de la compagnie, un moulage du sceau ogival, dont l'original appartient aujourd'hui au cabinet de numismatique de l'Etat.

L'auteur passe en revue la numismatique de Gembloux.

M. le président remercie M. le vicomte de Jonghe de sa communication, et propose que son travail soit inséré aux Annales.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le président fait connaître qu'il a trouvé un contrat passé entre l'abbaye de Gembloux et le sculpteur Robert Moreau d'Anvers, pour la construction du retable de l'autel de l'abbaye.

Il fournira quelques détails à ce sujet dans une note qui sera insérée aux Annales à la suite du travail de M. le vicomte de Jonghe.

M. H. Hymans fait observer que le susdit Moreau est cité dans le livre de M. l'archiviste van den Branden, comme chargé d'exécuter un tombeau de marbre pour l'évêque de Dunkell, en Ecosse, tombeau qui devait être décoré d'un tableau par Jean Mandyn.

M. Armand de Béhault de Dornon lit « Un parallèle entre les grandes bombardes du XV^e^ siècle et les canons de gros calibre du XIX^e^ siècle ».

L'auteur fait passer, sous les yeux des membres, une série de dessins des pièces de canon de Gand, d'Edimbourg, etc.

Il conclut que les bouches à feu de notre époque, ne valent pas davantage, au point de vue de la solidité, que celles du passé.

Ce travail est applaudi et réservé pour la publication dans les Annales.

M. Edmond Geudens présente la quatrième suite sur *le spectacle, institution de bienfaisance à Anvers.*

Cette communication, complément de l'intéressant travail de M. Geudens, est une œuvre importante pour les Annales de l'Académie.

M. le président donne lecture de la circulaire de la fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie, annonçant que le congrès de 1899 se tiendra à Arlon, à la fin du mois de juillet prochain. Il invite les membres à envoyer au comité les questions qu'ils voudraient voir discuter.

L'Académie sera représentée dans ces assises scientifiques par son président.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,

Baron de Vinck de Winnezeele.

NOTICE

SUR

EUGÈNE LÉOPOLD GIFE.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique m'a fait l'honneur de m'inviter à rédiger la notice biographique de son trésorier, feu Eugène Gife.

Nous consacrons volontiers les lignes suivantes à la mémoire d'un homme de talent, dont nous avons été le collègue, à la fois dans le comité des membres correspondants, de la commission royale des monuments, dans le comité des membres fondateurs du musée d'antiquités d'Anvers, et enfin, dans l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Le défunt s'est fait un nom comme architecte ; comme constructeur il produisit des œuvres de mérite; comme tel aussi, il a coopéré à la restauration de quelques uns des principaux monuments de la province d'Anvers. — C'est cette dernière qualité qui attire spécialement notre attention.

Eugène Léopold Gife, naquit à Anvers, le 14 novembre 1819. Il était fils de Jean-Joseph Gife et de Marie-Jeanne Colas.

Il fit des études complètes: d'abord à l'Athénée, puis à l'Académie royale des beaux-arts de sa ville natale. Il y eut, pour professeur d'architecture, Ferdinand Berckmans, qui a largement contribué à relever, dans notre pays, les traditions artistiques de nos pères.

Le maître faisait le plus grand cas de son élève. L'ayant attaché à son bureau, et appréciant son exactitude, il lui confia les calculs les plus ardus, tout en l'initiant aux règles de la construction, dans les différents styles, mais surtout dans le style ogival.

En 1840, Berckmans fut chargé de construire l'église de Notre-Dame aux Neiges, à Borgerhout. Il en profita pour ressusciter le style gothique, en Belgique.

Nous nous rappelons encore, le dédain d'abord, l'enthousiasme ensuite, avec lesquels fut commencé cet édifice, et l'espèce de révolution qu'il produisit dans les idées artistiques de la population.

N'exagérons pas le mérite de cette renaissance: il est évident qu'aujourd'hui nos architectes feraient mieux, mais Berckmans eut le mérite de l'initiative.

Gife y prit une part notable comme conducteur des travaux, et son maître, ayant entrepris, vers ce temps, un voyage dans le midi de l'Europe, notre jeune ami fut chargé de le remplacer et dirigea la construction jusqu'à son achèvement en 1845.

La confiance accordée à Gife par Berckmans, architecte provincial de l'arrondissement d'Anvers, fit jeter les yeux sur l'élève, pour remplir les mêmes fonctions dans l'arrondissement de Turnhout.

Il y construisit un grand nombre d'écoles, et plusieurs petites églises, notamment celle de Zammel.

C'est pendant son séjour en Campine que Gife contracta mariage avec M^elle^ Henriette-Isabelle Nuijens, appartenant à une des plus honorables familles de la localité.

En 1851, Eug. Gife parvint aux fonctions d'architecte provincial, dans l'arrondissement d'Anvers.

Il ne se faisait pas seulement remarquer par l'élégance et l'heureuse disposition de ses projets, mais encore et surtout par l'exactitude de ses devis. Aussi était-il reconnu, qu'avec Gife on pouvait

hardiment entreprendre les plus importantes bâtisses, sans encourir de mécomptes!

Le maître se faisait aimer des ouvriers, et, dans plusieurs localités il créa, pour leur bien-être, des caisses de secours qui existent encore actuellement.

Dans l'arrondissement d'Anvers, notre architecte construisit un grand nombre d'écoles, de maisons communales, de presbytères.

Il éleva, agrandit et restaura de nombreuses églises: celles de Vremde, d'Oostmalle, de Schilde, de Rumpst, de St. Joseph, à Anvers, d'Oorderen, de Gooreind, d'Hoboken, de Beirendrecht, d'Achterbroeck-Calmpthout, d'Hoogboom, de Lisp-Lierre, de Stabroeck et de s' Gravenwezel.

Il dressa le plan complet pour la restauration de l'église St. Léonard, à Brecht, et plus tard il donna les projets pour la construction des nouvelles églises de Terhaegen et de Wildert.

Les hospices de Merxem et de Brecht sont ses œuvres, ainsi que la salle du Conseil provincial, et celles du Cercle artistique, littéraire et scientifique d'Anvers.

En 1865, il fut appelé à remplacer, pour la restauration de la cathédrale, l'éminent architecte François Durlet décédé.

Gife se mit à l'œuvre avec une ardeur toute juvénile, et l'on peut dire que ce fut là, son travail de prédilection.

Il le continua jusqu'à sa mort

Presqu'entièrement terminée aujourd'hui, la restauration de la petite tour peut être considérée comme son œuvre.

Quoiqu'affectionnant particulièrement le style ogival, Gife savait se plier aux exigences d'un style différent. Le plan de l'église romane de St. Joseph qu'il dressa, reçut immédiatement l'approbation de la commission royale des monuments. L'esprit juste et pratique de Gife se montra à cette occasion: les travaux furent évalués à 400.000 francs, et, fait digne de remarque, ils furent exécutés juste pour cette somme.

Des connaissances aussi étendues avaient, depuis longtemps appelé sur Gife, l'attention du gouvernement; en 1861, lors de la réorganisation de la commission royale des monuments, il fut nommé membre correspondant pour Anvers.

Dès les premières réunions, notre nouveau collègue se fit re-

marquer par ses connaissances, et les communications qu'il fit à la commission, furent des plus intéressantes.

Il avait rallié ses collègues à un vœu qu'il soumettait à l'étude du gouvernement. Il s'agissait, de voir établir, dans les chefs-lieux de nos provinces, des musées d'architecture, d'archéologie ou d'antiquités. et ce furent lui et ses collègues qui se chargèrent de créer ce musée à Anvers. L'administration communale, entrant dans cette voie, affecta le « Steen » à cette destination.

Gife se dévoua à cette tâche; dans la restauration des constructions qu'on lui avait confiée, il avait trouvé diverses pièces anciennes qui méritaient d'être conservées ; il les déposa au Musée et contribua ainsi largement, à former le noyau de cette collection.

Ses collègues apprécièrent hautement ses travaux, et lorsque le peintre Louis Hendrickx donna sa démission de trésorier du musée du Steen, ce fut Gife, qui, à l'unanimité des suffrages recueillit sa succession.

L'étude des antiquités porta notre architecte à poser sa candidature à l'académie d'archéologie de Belgique. Ses connaissances, son intégrité, sa valeur personnelle lui ouvrirent sans peine, les portes de cette savante compagnie.

Entouré d'amis, amateur des arts, Gife se fit un devoir d'assister régulièrement aux séances, trouvant dans les réunions de cette assemblée, un nouvel aliment à la science qu'il cultivait avec autant d'ardeur que de bonheur. Le 28 mars 1868, l'académie lui ouvrit les rangs de ses membres titulaires. Il remplaça bientôt le colonel Henrard dans les fonctions de trésorier qu'il remplit jusqu'au jour de sa mort.

Dans la liste des travaux qu'il donna à l'Académie, nous citerons un certain nombre de rapports, et une intéressante notice sur Postel, son abbaye et son église.

Gife fut aussi élu membre de la société des architectes, de la société royale d'encouragement des beaux-arts, vice-président de l'institut des sourds-muets, et de la commission administrative de la prison.

C'était un homme de foi, et de grande piété. Un jour, le rencontrant de bon matin, à la porte d'une église, et l'entretenant

de la perte que nous venions de faire d'un ami commun, enlevé inopinément à l'affection des siens, « c'est une chose qui peut » nous arriver aussi, me dit Gife; c'est pourquoi il faut vivre de » manière à pouvoir paraître, à chaque instant, devant le Souve- » rain Juge. — Quant à moi, je m'efforce d'être toujours prêt.»

Prévoyait-il l'avenir, notre regretté collègue? Quelques jours après cet entretien, il fut enlevé par un mal subit et imprévu, au milieu des occupations habituelles de sa vie!

Ses obsèques eurent lieu en l'église de St. Augustin, sa paroisse, le 23 mai 1890, et l'affluence de monde qui se pressait autour de sa dépouille, prouva combien il était estimé et regretté.

Monsieur Paul Cogels, au nom de l'Académie d'archéologie et de la Direction du Musée d'antiquités prononça son éloge funèbre, et exprima les sincères regrets de ses collègues.

Un vitrail, placé dans l'église Notre-Dame par une pieuse attention de ses enfants, rappelle au souvenir et aux prières de ses concitoyens et amis, la mémoire d'un savant et d'un homme de bien.

PIERRE GÉNARD.

DISCOURS

prononcé le 7 mars 1899, aux funérailles de M. Pierre Génard par M. Fernand Donnet président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

Messieurs,

Permettez-moi au nom du corps académique de l'Académie royale des Beaux-Arts, de la Commission royale des monuments, de la Commission directrice du musée du Steen, de l'Académie royale d'archéologie de Belgique et de la Société des bibliophiles anversois de dire un dernier mot d'adieu au symphatique et savant confrère que nous venons de perdre.

Co-fondateur du musée du Steen, il a réussi à une époque où l'étude des antiquités était encore peu en honneur, à intéresser les autorités à la fondation à Anvers d'un musée provincial. Ses incessants efforts ont été couronnés d'un plein succès, et grâce à ses soins, les premières collections ont été réunies, placées et cataloguées. Pendant longtemps comme secrétaire, il a prodigué à la commission sa collaboration éclairée jusqu'au jour où la maladie cruelle vint lui faire subir ses premières atteintes au sein même de ce musée dont il avait été le promoteur et l'organisateur.

A la commission royale des monuments il remplit les mêmes fonctions de secrétaire, prenant à toutes les discussions une part toujours prépondérante, résumant les travaux avec clarté et justesse, et ajoutant aux procès-verbaux officiels ces notices savantes, ces monographies étudiées, qui furent toujours accueillies avec une faveur si signalée.

Plusieurs des travaux publiés par la société des bibliophiles anversois le furent grâce à ses soins et à sa surveillance infatigable.

Enfin, il prit une part prépondérante aux travaux de l'Académie royale d'archéologie de Belgique. Tour à tour la confiance de ses collègues le nomma membre correspondant, puis titulaire, conseiller, et enfin président. Dans ces diverses fonctions il fit toujours preuve d'une science historique et archéologique sûre et profonde, faisant en même temps imprimer dans les publications de l'académie de

nombreux travaux ayant trait surtout à notre histoire locale dont il fut toujours l'enthousiaste propagateur.

Sans cesse il était préoccupé de mettre en lumière les points les plus intéressants du passé d'Anvers, et c'est ici le moment de rappeler, à la veille de ces fêtes que la ville se prépare de célébrer en l'honneur d'un de ses enfants les plus illustres, de l'immortel van Dyck, que c'est au regretté défunt qu'est due l'idée première et l'initiative de cette manifestation artistique. C'est en effet en séance du 15 août 1896 que le corps académique de l'académie royale des Beaux-Arts décida sur sa proposition de célébrer le 300e anniversaire de la naissance de van Dyck.

Aujourd'hui toute cette activité s'est éteinte. La mort cruelle est venue mettre un terme à cette existence si bien remplie et si méritoire. Mais si nous n'aurons plus le bonheur de siéger aux côtés du regretté défunt dans ces nombreuses sociétés scientifiques, du moins ses œuvres resteront et continueront à nous rappeler les inestimables services qu'il a rendus à la science pendant sa longue et laborieuse carrière.

Cher confrère, soyez persuadé que votre souvenir ne s'éteindra pas parmi nous, qu'il continuera à nous soutenir et à nous guider.

Pour vous l'éternité s'est ouverte ; vous y trouverez sans doute le repos si mérité et si consolant.

Cher confrère dormez en paix dans le sein de Dieu.

Au revoir !

Anvers, Bruxelles, Malines, etc.

EN 1749.

Un religieux cistercien, Dom Guyton fut, il y a un siècle et demi, chargé par son supérieur, l'Abbé de Clairvaux, d'aller inspecter les monastères de l'ordre de Saint-Bernard en France et dans les Pays-Bas.

Le pieux voyageur consigna ses impressions dans un manuscrit, aujourd'hui conservé à la bibliothèque nationale, à Paris (Fr. 23.574; Bouh. 52).

M. de B. a publié dans le *Messager des sciences historiques* (1886, p. 140), des extraits, ou plutôt un abrégé, de la partie de ce manuscrit concernant la Belgique; malheureusement, cela abonde en inexactitudes, d'où parfois des contresens choquants et d'où aussi la nécessité de faire paraître une nouvelle édition du voyage de Dom Guyton, complète et aussi correcte que possible. (1)

(1) Le temps où l'on a eu à sa disposition le manuscrit parisien tait élimité et, restitution faite de ce dernier, il a été impossible de confronter les variantes de la copie avec la transcription de M. DE B. : en cas de divergence, il s'agira donc de recourir à l'original, si cela présente quelque intérêt.

Mais ainsi présentée, même avec ses détails de cérémonies liturgiques (qu'on ne doit pas absolument négliger, comme l'avait fait M. de B.), pareille œuvre ne présente pas au lecteur assez d'agrément pour qu'il la subisse autrement qu'à petites doses (qu'on permette cette expression vulgaire), et le travail a été divisé en plusieurs parties présentées aux recueils suivants :

Académie royale d'archéologie de Belgique (pour son Bulletin) : partie flamande du pays, MS. Guyton, fol. 248 à 254.

Annales de la Société archéologique de Nivelles : Abbaye de Villers (id. fol. 242 à 248).

Annales de la Société archéologique de Namur : Monastères de Saint-Remy, Moulins, Leffe, Bouvines, Florenne, le Jardinet. Salzinne, fol. 235, v° à 238 et 254 à 255.

Id. de Mons : Alne et Lobbes, fol. 239 à 242.

Id. d'Arlon : Orval et Saint-Hubert, fol. 229 à 235.

La rédaction est bien celle des notes d'un voyageur écrites sur le premier appui rencontré : phrases hachées, souvent inachevées. Quant à l'orthographe, sauf pour les accents et la ponctuation, elle est scrupuleusement celle du manuscrit français.

H. Schuermans.

I.

Arrivé à l'Abbaye de la Cambre, filiation de Clairvaux, on voit sur la porte une Sainte Vierge au milieu de St Benoist et de St Bernard; sous la figure de la Sainte Vierge: « splendeat Camera lumine tuo ». Sous celle de St Bernard: « nardus mea dedit odorem suum ». L'abbesse qui paraît une humble fille et bonne mère Abbesse, est dame Benedicta Antonia, en 1734.

Elle a pour confesseur Dom Louis van Zingleber; en second, Dom Nivard Cleene et Dom Vincent le Coq, religieux de Cambron. L'église y est belle; le Saint sacrement y repose dans une belle et haute pyramide de marbre, à figures très délicates (1), du côté de l'Évangile. Vis-à-vis, au-dessous d'une belle Vierge, est le tombeau magnifique: « Sepulchrum B. Bonifacii episcopi Lausaniensis (2) », natif de Bruxelles qui se retira à la Cambre, y reçut le saint habit de l'ordre, y mourut: « sepulchrum ejus erit gloriosum, Isaye ». Néantmoins ses os sont sur l'autel en une belle châsse d'argent, faisant face au chœur qui est fort beau.

La place de l'Abbesse, distinguée de celle de la Prieure; au pied des basses formes, le long du chœur, sont des bancs permanents servant aux novices pour se prosterner ès jours de férie. Il y a dans l'église six lampes d'argent clairantes.

A côté du chœur, en dehors, allant au cloître, il y a une chapelle de St Joseph, des staulx de côté et autre. Le cloître est fort beau. Le côté de la collation boisé, orné de tableaux et de chandeliers. Entre le sanctuaire et le chœur, il y a une chaire.

Sur le dit B. Boniface, faut consulter Henriques, « in suo fasciculo SS. ordinis Cisterc. » (3)

(1) M. DE B.: « Le Saint sacrement repose sous une belle et haute pyramide » de marbre, à figures très délicates. Du côté de l'Evangile, tombeau magnifique » etc. » Ce déplacement de la ponctuation déplace aussi le tombeau du B. Boniface.

(2) M. DE B.: « Louvanensis ».

En vérité, si jamais il y avait eu des évêques à Louvain, il aurait fallu au moins écrire: « Lovaniensis ».

(3) Voy. aussi la monographie du P. KIECKENS, *Saint Boniface de Bruxelles*, publiée en 1892.

Il y a dans la Camere trente religieuses de chœur, deux novices, vingt-huit converses qui travaillent dans les champs, aux foins, etc , et trente pensionnaires. Elles ont un ecclésiastique prêtre qui fait les receptes et affaires de la maison. Je l'ay vu célébrer la messe sans sottane ou habit long. Don Nivard est adroit, peint en mignature, fait des Vierges de la pierre, matière d'une Vierge qui a parlé à St Bernard, dans l'abbaye d'Afflighem (1) où le Saint a demeuré, presché sans fruit, dit-on, et assisté ès offices divins de nuit et de jour.

Les jardins et terrasses sont fort beaux (2):

Livres. « Theologia sacramentalis Fr. Francisci Hanno, minoritæ Recollecto, tom. secundo. Ypris 1732 ». On y voit que « Generalis » Abbas ordinis Cisterc, ordinavit Gandavi, anno 1663, religiosos » sui ordinis in diaconos et subdiaconos, quemadmodum prius fecerat » Romæ, anno 1662, sciente et consentiente Pontifice maximo » Alexandro septimo. — Idem legitur in Theologia morali Fr. Stephani » De Neef, provinciæ Flandriæ Sancti Josephi fr. Minorum Recollectorum et provinciæ divi Andreæ Duaci. 1712. Bulla concessionis hujus privilegii est quinto Innocentii octavi, in Bullario » Rodriguez, factæ quinque Primariis Abbatibus ordinis Cisterciensis. »

Sceau de St. Bernard. On prétend que, dans l'abbaye de Tronchine, ordre Prémontré, à demi lieue de la ville de Gand, on garde « sigillum Beati Patris nostri Bernardi », pendant à un petit parchemin écrit, conservé dans une boite d'argent. (3)

J'ay salué, passant à Bruxelles, M. l'Abbé de Saint-Bernard, dans son hôtel où il faisait séjour comme député des États de Brabant; il y siège en cuculle noire, camail noir, et la croix pectorale par dessus, pendante à un ruban ou cordon. Il m'invita

Rosendal. à prendre gist dans sa maison de filles, à Roosendael, trois quarts

(1) Il y a à contrôler, par ce passage très précis, au sujet des statuettes de la Vierge, façonnées de la matière de la statue miraculeuse d'Afflighem, ce qui est dit par Dom PITRA (*Revue catholique de Louvain*, et *Patrol. lat. de* MIGNE. CLXXXV, vol. 1800), et par WAUTERS, *Hist. des envir. de Bruxelles*, I, 484.

(2) M. DE B.: « belles ».

(3) On trouvera encore plus loin des détails sur le même point, dont le pieux voyageur s'est particulièrement préoccupé.

de lieue de Bruxelles. Ce sont des religieux de Saint-Bernard-sur l'Escaut qui les desservent. Le Saint Sacrement y est derrière le maître d'autel; cet autel est privilégié. Le religieux chapelain va à l'autel et en sort avec le bonnet carré, récite la Collecte « pietate tuâ quæsumus Domine », à côté de l'Epître, revêtu de la chasuble.

L'autel est de marbre, à colonnes d'une pièce; pilastres travaillés, sculptés. Orgues. La grand'messe après Tierces qu'elles chantent à sept heures, allument un cierge à l'Elévation et deux devant des reliques des Onze mille vierges. Une haute figure « Luctus » : c'est en marbre une femme vêtue d'une robe blanche sous un grand et long manteau noir qui luy tombe un peu sur les yeux, et tient un écriteau qui porte « Hic jacet in hoc fundo » quæ ex fundo hoc templum restauravit. »

Leur chœur est beau. L'appartement du confesseur et chapelain est beau et commode. Une liste, en marbre, des dames Abbesses dans l'église, comme à Villers. (1)

II.

J'arrivay la veille de la Toussaint, avant vêpres, dans l'Abbaye de Saint-Bernard-sur-l'Escaut; j'en avois prévenu le Père Abbé chez lui à Bruxelles. Il vint y passer la fête et dans l'après-midy retourna à Bruxelles sur une lettre que luy apporta un exprès.

Il n'y a point de chantres revêtus de pluviaux au milieu du chœur. Les orgues sont sur le passage étroit du chœur, derrière les places d'Abbé et de Prieur de vêpres. Elles ronflent tout le long des vêpres; néamtmoins le chœur chante les psaulmes et les antiennes. Les novices montent aux places de l'Abbé et du Prieur de la messe, passans à la tête du chœur des novices, se placent sur la marche au bas des dites places.

Les religieux y sont fort tondus. Grand capuchon et ample qu'ils tiennent ordinairement bas partout; à l'église tout le long

Saint Bernard sur l'Escaut. L'Escaut prend sa source (2) derrière l'enclos de l'abbaye du Mont-St-Martin, Prémontré, Diocèse de Cambray (qui mérite d'être vue).

(1) D. Guyton, en effet, signale à l'abbaye de Villers, une liste sur marbre, des abbés, placée dans le chœur de l'église.

(2) Voy. Hugo, *Ordinis Praemonstratensis Annales*, II, p. 322.

des offices, ayant seulement une petite calote ronde. Ils entrent au chœur, le bonnet carré à la main, le déposent vis-à-vis leur place, sur le chœur d'en bas.

Le jour de la fête de Toussaincts, M. l'Abbé officia pontificalement, ayant un religieux en surplis et chape, qu'ils appellent *index;* à sa droite, l'archidiacre, les diacre et sousdiacre à sa gauche; le maître des cérémonies en surplis, tenant un bâton d'argent, porte-crosse, porte-mitre en surplis seulement, acolythes, thuriféraire.

La ponctuation de tous les mots de l'Evangile indistinctement, comme nous ponctuons les mots hébreux. A l'Elévation, mettent de l'encens sur du feu dans deux cassolettes qui exhalent une fumée odoriférante, posées sur deux pilastres à l'entrée du sanctuaire. Six cierges sur l'autel. Chantent l'Epître sur le côté, l'Evangile au-dessus du plan du sanctuaire et bas des degrés de l'autel. Deux séculiers donnent à laver à M. l'Abbé, vêtus d'un manteau violet ou blanc, ôtent les gands, l'anneau, lavent. Ensuite debout et, en dernier, lavent à genoux. Le diacre, conduit par le maître des cérémonies, au chœur, le parcourant par le bas, encense chacun, commençant par le Prieur, descend le long de son chœur et remonte à celui de l'Abbé. Les religieux s'asseyent à l'Epître, Graduel.

Il y a huit marches pour monter au sanctuaire et quatre pour monter à l'autel qui est tout en marbre jusqu'au haut. Le retable est une Cène magnifique; au-dessus une Assomption. Du côté de l'Evangile, grande figure de St Bernard; près d'icelle et au-dessus, grosse ruche à miel. Grande figure de St Robert; au-dessus, une église. Du côté de l'Epître, une longue table de marbre blanc appliquée à la muraille qui porte: « Serenissimi Principes, Henricus I et II[us] Lotharingiæ et Brabantiæ Duces, monasterium » et Locum Sancti-Bernardi fundaverunt anno 1235. Quod huc ad » Scaldim translatum est, anno 1246, annoque 1560 (2), Episcopatui Antverpiensi incorporatum. Anno 1589 (3), ab iconoclastis

Tanquam apis argumentosa deservit.

Un anneau au doigt: annulo suo subarravit me (1)

(1) Les textes bibliques de cette mention marginale n'ont pas été retrouvés : subharravit ?

(2) M. de B.: 1561.

(3) M. de B.: 1584.

» demolitur. Per Innocentium decimum et Philippum quartum, » Hispaniarum regem, ad instantiam Serenissimi principis Leopoldi » Guilelmi, Belgii gubernatoris, ab Episcopatu eodem dismembratum, » in abbatialem dignitatem (per nonaginta annos suppressam) resti- » tuitur, anno 1649. Hujus autem ecclesiæ primum lapidem posuit » Joannes III^us Lotharingiæ, Brabantiæ ac Limburgi Dux, anno » 1330. Primaque missa celebrata anno 1444^a, 13 septembris ».

Les sièges du célébrant et des ministres sont de cuir rouge, le premier à bras. Ce sont les mêmes pour l'Abbé officiant, ayant un tapis dessus, à la différence que le siège à bras, qui des trois est ordinairement le plus près de l'autel, on le place au milieu des deux autres. Lorsque M. l'Abbé officie, il a un religieux porte-chape et cierge. C'est le jubilaire archidiacre à sa droite, les diacre et sousdiacre assis à sa gauche; derrière est le porte-mitre en surplis et étole non croisée, qui met et ôte la mitre; par derrière le maître des cérémonies en surplis avec le bâton d'argent, tous ayant le bonnet carré sans houpe; le seul abbé a houpe sur son bonnet carré; le porte-livre en surplis et le thuriféraire; les deux acolythes aussi en surplus: si leur ministère ne les retient pas à l'autel, ils se rendent au chœur ès premiers sièges du Prieur et des anciens.

Pendant que le diacre chante l'Evangile, le thuriféraire encense à plusieurs reprises le texte sacré.

Communion.

Le sousdiacre donne la paix au premier du chœnr du Prieur, qui la donne au suivant jusqu'au dernier du même chœur, qui au premier du chœur de l'Abbé et suivans. Ils s'agenouillent tous au premier *Agnus Dei*, se découvrent tout à fait, ôtant leur calotte à tout *Gloria Patri*, *et Sanctus*, *Sanctus*, etc.

Saint sacrement.

Le Saint sacrement est derrière l'autel, dans l'autel: vis-à-vis, dans la muraille, sont plusieurs reliques ; il y faut monter sept marches. Les deux portes d'armoires du Vénérable (1) et des reliques sont toutes dorées, entourées de beau marbre. Sur l'une des portes : « Omnis terra adoret te, Deus absconditus et Salvator. » Sur l'autre : « Sancti Dei omnes, quorum reliquiæ hic servantur, intercedite pro nobis. » Au haut du tabernacle, une très belle Vierge,

(1) M. DE B. « des vénérables ».

élevée par les anges du tombeau au ciel, couverte d'un dais rond, doré. Entre les quatre degrés de l'autel et les huit degrés du sanctuaire, est un caveau sur lequel est gravé « Ostium monumenti Abbatum ».

Siège pour M. l'Abbé. Au bas des degrés de l'autel et du sanctuaire, sur la droite, est un prie-Dieu et fauteuil sur un tapis, permanens, pour l'Abbé local qui assisteroit à l'office divin, si il étoit indisposé de la goutte ou autrement, ou quand il cède sa place du chœur à un abbé étranger.

Le pavé du chœur tout en marbre blanc, en (1) huit grandes tombes d'abbés avec épitaphes sur les unes ; les autres en attendent (2); ornées, façonnées par compartimens. Sièges d'Abbé et de Prieur, et tout le chœur, belle boiserie, grandes figures en bois, bien travaillées en sculpture.

Ils ont quatre novices ; point de convers depuis cent ans.

Une seule cloche. Une sacristie des plus belles pour sa largeur, hauteur, bien percée, boisée du haut en bas. Fontaine. Confessionnal et son vestibule.

Au chapitre, trois chaises au fond, des bancs sur les côtés ; sur l'entrée en dehors, une sainte face de Notre Seigneur, avec le passage de St. Bernard : « Pudeat sub spinato capite membrum fieri » delicatum. Serm. 5 de omnibus sanctis. Pudeat sectari gloriam » membra, quibus caput suum tam inglorium exhibetur, non habens » speciem aut decorem, vel aliquid ejusmodi ». Dans le chapitre, ils ont ajouté : « Professio facienda post professionem solemnem in sinu » Abbatis » par l'ordre, disent-ils, du Souverain Pontife, ainsy qu'ils se ressouviennent leurs avoir assuré leur Abbé, défunt en 1736, Dom Gérard Rubens : « Promitto sanctæ et individuæ Trinitati castitatem » perpetuam, paupertatem voluntariam, et tibi, Patri meo spiri- » tuali, obedientiam usque ad mortem » ; quoy prononçans, ils ont leur mains posées sur la Règle de St. Benoist.

Profession réitérée.

Lampe devant le Saint sacrement à remarquer. Au chœur, entre la place de l'Abbé qui a au-dessus les armoiries de St. Bernard, et celle du Prieur de la messe, est au milieu une colomne de marbre sur pied d'estal d'environ deux pieds et demi de hauteur ; un pupitre de cuivre à la colomne, pour y chanter l'Epitre.

(1) M. DE B. : « et » (au lieu de « en »).

(2) M. DE B. : « les autres en attendant ».

Sur icelle, deux anges en marbre très bien faits, dont l'un tient une croix et un livre, l'autre un ancre marin; au-dessus, entre deux (1), un cœur doré, dont les flammes renferment une lampe de cuivre doré qui renferme celle de cuivre réel qui contient l'huile et la mesche clairante devant le grand autel : le susdit livre ouvert porte «Ardet amans spe nixa fides, anno 17...»

En tous temps, les religieux entrent au chœur par le haut chœur et en sortent de même. L'entrée par le chœur inférieur de vêpres est étroite et on y met d'un côté les devants d'autel, de l'autre l'escalier qui conduit à l'orgue au-dessus de la place de l'Abbé. Derrière le passage étroit, sont deux chapelles; on conserve le Saint sacrement dans l'une pour l'usage de la paroisse qui est considérable. La plus part des religieux sont approuvés par le Seigneur évêque d'Anvers; mais tous n'ont pas les cas réservés; il y à huit confessionnaux. Les religieux prescheut de la nef ces peuples, les fêtes, non les dimanches, sauf ceux de l'Advent à Noël et de la Septuagésime à Pasques. Le prieur prescha en langue vulgaire du pays, le jour de la Toussaint; les religieux y assistèrent, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. M. l'Abbé y assista assis dans un fauteuil; la nef étoit pleine de monde. Toute la nef est belle, bien travaillée en menuiserie et sculpture. Le dimanche, le novice, serviteur d'église, présente à M. l'Abbé la navette après le Credo : l'ancien du chœur voisin de M. l'Abbé lui présente la petite cullière.

Cure nombreuse.

Cérémonie.

Le célébrant, avant d'encenser la croix, se met à deux genoux adorant Dieu, puis l'encense. Le religieux serviteur allume deux cierges pour l'Elévation; il y en a six sur l'autel allumés; le lecteur n'y a pas demandé la bénédiction. Ils disent toujours Sexte et Nones de suite après la grand'messe. Le chantre entonne l'antienne; le religieux voisin au-dessous entonne le Magnificat; le chantre le prononce à la suite distinctement, pausément; l'orgue ensuite touche le verset, récité par le chantre, ainsi des autres; et de même à la messe.

Le Saint sacrement est exposé sur l'autel, au chœur, chaque semaine, le jeudy, si ce n'est férie. Aux Vêpres des fidels Trépassés, ils ont allumé six cierges sur l'autel, non ceux des

(1) M. de B. : « entre eux »

Point de chantres au milieu du chœur.

gradins, et quatre cierges à chacun des quatre petits autels. Ils n'ont point de chantres en chapes, ni aubes, ni surplis.

Le jour des Trépassés, font la procession par le cloître ; le célébrant dont les diacre et le sous-diacre, entre avec eux seuls au chapitre, asperse d'eau bénite, marchent les derniers, font le tour à demy de l'église, entrent tous par le chœur inférieur, se prosternent au chœur des novices, récitent les sept psaulmes. Le célébrant qui, en absence de l'Abbé, est toujours le semainier, dépose, et les ministres, leur chape et dalmatiques ; viennent en aubes au degré du sanctuaire, dire les versets et collectes Les cierges de tous autels clairent jusqu'à la fin des pseaulmes.

Les cloîtres sont beaux, ayant de grandes tombes de marbre, placées avec symmétrie, où le jour, l'année, le nom du religieux est gravé.

La lecture avant Complies se fait au chapitre. Ils ont dans l'église, aux quatre piliers qui soutiennent le clocher, quatre caisses d'orangers.

Le (1) réfectoir du silence, point voûté, à quatre colonnes de bois de chaque côté. On y lit les sermons du B. Guerric, Abbé d'Igny. Les jeunes religieux y preschent quelquefois ; le jubilaire y a place près et à la gauche de M. l'Abbé. Autre réfectoir voisin pour le colloque et jeu de dames.

Excellent religieux.

Le dortoir neuf est (2) propre et religieux. Dom Godefroy Bouvart, excellent religieux, homme industrieux et sçavant, attaché à sa cellule, comme il paroît par ce qui est écrit sur sa porte en dedans :

« Captus amore loci vix possum linquere cellam. In cellà moriar, » captus amore Dei ».

« Qui cœlum linquens dignatus sumere carnem et mortem subiit » captus amore mei (3) ».

Classe.

La classe est une pièce faite exprès, bien voûtée, boisée, avec chaire au fond pour les religieux de la maison, lecteur (4), au

(1) M. DE B.: « Ce ».
(2) M. DE B.: « est neuf ».
(3) Inutile de faire remarquer que ces lignes forment deux distiques.
(4) M. DE B.: « lecture ».

devant de laquelle est St Bernard en buste; le siège du répondant; de côté et d'autre, les bancs et pupitres. Le pavé est de marbre. Le sacerdoce n'y est pas la fin de l'étude, puisque les prêtres ne cessent d'aller en classe qu'au bout de quinze ans de religion.

Le jour des Trépassés, à midy, le Proviseur et le maître d'hôtel font une aumône générale à la porte du monastère, en pains et cent aulnes d'étoffe brune. Le Prieur me fit présent d'une ceinture de laine blanche qu'ils portent avec la noire, me disant que c'est pour imiter St Etienne, Abbé de Cisteaux, lequel, dit-il, en portait une noire et une blanche. **Etudes.**

A Saint-Bernard-sur l'Escaut, il y a deux bibliotèques, la grande qui est fort belle bien boisée, longue de cent cinq pieds, haute de 35, large de 35; les livres, au nombre de quatre mille, sont bien choisis. Figure grande de St Bernard à chaque bout: « Positus » in medio, quo me vertam nescio; inde lactor, inde pastor », ce qui a rapport à une Croix et à une Sainte Vierge. Il y a une seconde bibliotèque, moins belle, mais qui contient six mil volumes. Dom Grégoire Bouvart, d'Anvers, de l'âge de 65 ans, en est le bibliotécaire depuis vingt-sept ans, m'a communiqué: « Copia legum » pro bibliothecâ, de mandato Domini Edmundi de Vylder, Locrensis, » latine limator (1), Abbatis ab anno 1740, ad amussim ab omnibus » observandarum (2) ». **Belle bibliotèque.**

(3) « Abbas hic signat, hæc ab omnibus observanda sub correctione debitâ ».

Le dit religieux a dans sa cellule nombre de livres curieux: Une vie de St Bernard, en papier et caractère imprimé, chinois; Oratio dominica in diversis omnium fere linguæ characteribus expressa, una cum dissertationibus nonnullis de linguarum origine, variisque ipsarum permutationibus. Editore Anglo Joanne Chamberlaynio, regiæ societatis Londinensis et Berolinensis socio. In 4° Amstelœdami, typis Guilelmi et Davidis Goerii. 1715. **Livres.**

(1) Sic, au nominatif.

(2) Ce règlement a été publié par les *Ann. soc. archéol.* de Nivelles, 1898, p. 235.

(3) A la fin du réglement, les mots suivants.

Le révérend Dom Jean Craesbeeck qui a fait un commentaire sur la Règle de notre Père St. Benoist, était religieux, profès et Prieur de l'abbaye de Saint-Bernard-sur l'Escaut.

Je remarque dans la cellule du dit Dom Grégoire Bouvart, un exemplaire du Dictionnaire de Richelet, en 3 volumes in folio, à Paris, chez Jacques Etienne, à la Vertu, 1728. Dans le premier tome, page 47, colonne 2me, post medium : « Guillaume Gibieuf, natif de Bourges, après avoir pris en 1612, le bonnet de docteur (durant ses licences, il avoit été Prieur de Sorbonne). Entré peu après dans la congrégation de l'Oratoire alors naissante, lié avec Messieurs de Port-Royal, il prit garde de près à la manière dont ils se comportoient ; il en fut scandalisé et prit des précautions afin que leurs livres ne pénétrassent point dans les cloitres de Carmélites. Il leur écrivit en 1629, une lettre circulaire par laquelle il leur défend de lire aucun des livres que ces Messieurs avoient écrit sur la grâce, la pénitence, la fréquente communion, leur Apologie, leur Vie de St. Bernard. Cette lettre est registrée dans toutes les communautés de Carmélites.

Lecture de la Vie de St Bernard, composée par Mrs de Port-Royal deffenduë aux religieuses carmélites.

Défense de prester aucuns livres au dehors, sous peine d'excommunication «ipso facto».

Pour inspirer de plus en plus le soin que les communautés de religieux doivent avoir des livres de leur bibliotèque, il est bon de rapporter icy la pièce suivante qui marque ce soin chez les Pères » minimes : « Nous frère, Jean-Baptiste Le Lièvre, Provincial des » minimes de Champagne, à tous ceux qui les présentes verront, » Salut etc. Ayant remarqué, dans nos visites, que depuis quelques » années, plusieurs livres de cette bibliotèque ont été égarez et » perdus par la négligence des religieux qui en prestoient sans dis- » tinction de personnes et sans précaution, nous défendons, sous » peine de désobéyssance et d'excommunication encouruë *ipso facto*, » à tous les religieux conventuels de cette maison, présents et à » venir, d'en prêter à aucun externe de quelque qualité et condition » qu'il soit, sans le consentement du Rd P. Supérieur et du biblio- » técaire de la maison, et sans un certificat signé de l'emprunteur, » sur un livre ou cahier destiné à cet effect et qui sera entre les » mains du Rd P. Supérieur et du bibliotécaire. Telle est notre vo- » lonté. En foy de quoy, nous avons apposé le sceau de la Pro- » vince et avons soussigné. A Witry le 9e juin 1745, signé : Jean-

» Baptiste Le Lièvre, Provincial, Fr. André Remy Fery, assistant. » Ladite ordonnance est affichée à la porte de leur bibliotèque.

Obligation d'avoir une bibliotèque.

Ces règlements et ordonnances au regard des bibliotèques sont fondées sur ce que, comme le rapporte le R^d^ P. Martenne, bénédictin de Saint-Maur, dans le 1^er^ tom. de ses Anecdottes, colonne 511 : « claustrum sine armario seu bibliotheca, est quasi castrum » sine armamentario. Ipsum armarium nostrum est armamentarium; » inde ad expugnandos hostes profecimus divinæ legis sententias, » quasi sagittas acutas : inde assumimus loricam justitiæ, salutis » galeam, scutum fidei, gladium spiritûs, quod est verbum Dei. Agite » ergo ne in vestræ munitionis armamentario desit ipsius munitionis » summa munitio. Munitio ista est sacræ bibliothecæ eruditio, in » qua est vitæ et morum laudabilis institutio... Ibi spiritualis infantia » invenit unde nutriatur, juventus unde roboretur, senectus unde » sustentetur. Igitur operam date ut ipsa sine quâ nullum decet » esse cœnobium, bibliotheca comparetur ».

Sur la tablette qui est au cloître, où pend un marteau, en lettres antiques gothiques: « Diræ sum sortis, quia sum prænuntia » mortis, et me clangente, turbantur corda repente. Quando quis » moritur, ad me currendo venitur, et certis horis prætendo signa » laboris (1). Jam cur hic teneor, vos modo scire reor.

Avis pour l'humilité.

Sur la porte basse ou guichet du cloître : « Lorsque vous passés » par une porte trop basse, si fort que vous vous baissiés, cela » ne vous nuit point, au lieu que si peu que vous vous éleviés » plus haut que la porte, quand ce ne serait que d'un doigt, vous » en recevrés un grand mal, et vous mettés en danger de vous » blesser rudement la tête: ainsi pour ce qui regarde l'âme, il » ne faut jamais craindre de trop s'humilier; mais il faut appré- » hender avec frayeur de s'élever tant soit peu plus qu'il ne » faut ». (2)

(1) Malgré des fautes de quantité prosodique, on reconnaîtra facilement les vers hexamètres qui constituent ce texte.

DD. Martène et Durand, dans leur *Voyage littéraire*, II. p. 185. citent les quatre premiers de ces vers, avec pareil emploi, à l'abbaye de Clairmarais.

(2) Voici en latin ce passage intéressant, tel que l'écrivit S. Bernard: « Quem- » admodum enim si per ostium transeas cujus superliminare (ut ad intelligen- » tiam loquar) nimium bassum sit, non nocet quantumcumque te inclinaveris ;

(St Bernard sur les Cantiques, sermon 37.)

« Cistercienses, nisi in gravi infirmitate, carnes non manducant; » piscibus, ovis, lacte et caseo non vescuntur communiter; quan- » doque licet raro, pietatis et revelationis intuitu, pro pitanciis » et summis deliciis his utuntur ».

(B. Jacobus de Vitriaco, Episcopus cardinalis Tusculanensis, in sua Historia occident. Cap. 14.)

Avis aux prêtres.

« Sacerdos accedat ad altaris tribunal ut Christus; assistat ut » angelus; ministret ut sanctus; populorum offerat vota ut pon- » tifex; interpellet pro pace ut mediator; pro se autem exoret ut » homo » (1).

(S. Laurent Justin., Serm. de Eucharistia.)

Sous un crucifix :

D'un Dieu qui meurt pour toi d'une mort si cruelle.
Pécheur! oses-tu bien mépriser la bonté?
Ah! si ton cœur touché luy devenoit fidelle,
Son sang te répondroit de ta félicité.

Au-dessus d'un portrait de St Charles Borromée, archevêque de l'église de Milan et cardinal: » Exhibuit ipse sibi gloriosam eccle- » siam, non habentem maculam aut rugam aut aliquid hujusmodi, » sed ut sit sancta et immaculata. Ephes. 5. 27 ». (2)

Au chœur de l'Abbaye de Saint-Bernard-sur l'Escaut, ils ont des livres de chant, magnifiques pour leur grandeur extraordinaire, le beau papier, peint et nottés au mieux ; ils les font eux-mèmes et en ont grand soin.

Le premier Abbé était Dom Hugues (3) de Bierbekefit (4), en

» nocet autem si vel transversi digiti spatio plus quam ostii patitur mensura, » erexeris, ita ut impingas et capite quassato, collidaris; sic in anima non est » plane timenda quantalibet humiliatio, horrenda autem nimiumque pavenda » vel minima temere præsumpta erectio » (Migne, Patrol. lat., CLXXXIII, col. 974).

(1) Passage rectifié d'après la p. 310, 1er col., des *Opera omnia Divi Laurentii Justiniani, protopatriarchæ Veneti*, (Venise, 1606)

(2) Ici le manuscrit contient une recette pour « ravigoter » les encres pâlies.

(3) M. de B.: « Den Huynen » (au lieu de « Dom Hugues »).

(4) Le nom du premier Abbé de Saint-Bernard a été sans doute copié par D. Guyton, dans un manuscrit latin de l'Abbaye, où il aura lu « Hugo de Bierbeke fit Abbas, anno 1237 » et il aura joint les mots 3e et 4e, pour en faire le nom invraisemblable « Van Bierbekefit ».

1237, qui mourut le 17 août 1243. L'abbé moderne, le 35e, est dom Edme de Vylder, bon abbé, humain, régulier, digne de commander.

III.

La ville d'Anvers.

Le Père Dom Maximilien Juchters, Souprieur de Saint-Bernard, prit la peine et me fit l'honnêteté de m'accompagner à la ville d'Anvers où le Père Abbé m'avoit invité dans son Refuge.

Il y a deux lieues de distance. Nous y trouvons le dit Père Abbé, avec les deux Proviseurs, Dom Placide Van Dyck et Dom Bernard van den Bossche, qui y résident ordinairement pour les affaires de leur Abbaye. aussy d'autres de leurs confrères qui sont curés dans la Hollande et y sont en habits séculiers, Dom Benoist van Mol, pastor et candecanus? Dom Lucas van Gael, Dom Candidus Wegge. J'y passay un jour entier et y reçus beaucoup d'honnêteté, tant de M. l'Abbé que de ses religieux qui m'accompagnèrent par la ville qui est grande, belle, bien percée en longues et larges ruës, places vastes, pavées régulièrement. Autre place avec portiques; au milieu, sont de belles croix, des Saintes Vierges, des fontaines.

La grande église de Notre-Dame, cathédrale, longue, haute, large. Six basses voûtes; les chanoines en fourure. Tombeaux magnifiques en marbre: des évêques à demy couchés sur le côté, merveilleusement travaillés, autour du sanctuaire. La chaire pontificale est vis-à-vis l'Evangile; au fond d'une des trois basses voûtes, sur la droite, est la chaire du prédicateur, attachée au mur; on dit qu'elle est d'un seul arbre, haute (1), ayant environ dix pieds de diamètre, percée à jour dans la base. Devant d'autel d'argent, beaux ornements.

Chaire faite d'un seul arbre.

Saint-Sauveur.

Le jour de St Charles, je célébray la sainte messe en notre Abbaye de Saint-Sauveur, filiation de Morimond; le Souprieur Dom Ignace Roberty, natif de Bruxelles, m'y fit accueil. Elle est petite, mais riche en deux très belles remontrances, quantité de reliques

(1) M. de B.: « haut ».

enchâssées qui viennent d'un Roy de Portugal qui les avait reçues d'un Pape (1). Bibliotèque au bout (2) du jardin. Réfectoir. Leur église, chœur, sanctuaire (3) sont de très petite étendue.

Les ornements de sacristie, d'église, sont dans de grandes armoires. Au cloitre de la collation, un frère convers en noir; il y a étudié. Je ne pus voir l'Abbé que le Souprieur me dit ne voir et n'être vu de personne depuis plusieurs mois. Ils ne reçoivent plus de convers. Dom Ignace Roberty me pria, dans le désir de voir nos premières Abbayes en France, de luy en obtenir congé de M. l'Abbé de Cisteaux, ce que j'ay fais et lui ay envoyé la permission.

Les Pères dominicains.

L'église de Sainte-Walburge, il y faut monter trente marches tant au chœur qu'à l'autel. Les Pères dominicains, après leur église, ont au dehors un très beau et très dévotieux et ample Calvaire.

Le Père Provincial et le Père Prieur me présentèrent une ancienne Bible latine à l'occasion d'un passage de l'Epitre première de St Pierre, chapitre 3°, verset 20ª, qui porte ordinairement: » Expectabant Dei patientiam » et ailleurs « Expectat Deus populum » in patientiâ Hœbreum »; deux anciens missels manuscrits sur parchemin, où la messe commence par le psaulme *Confitemini*, comme ils la commencent même aujourd'huy. Il en a offert d'autres où les chanoines réguliers commençoient de même la messe.

Usage pour la messe.

Outre la grande bibliotèque, il y en a une autre des *duplicata*, où le Père Provincial m'a observé que le Concile des Trente a été confirmé contre l'opposition de trois Prélats.

(1) Il s'agit notamment des restes de la B. Julienne de Cornillon qui reçut la sépulture à l'église de l'abbaye de Villers, d'où furent au XVI[e] siècle, détachées des reliques en faveur de Marguerite de Parme, des mains de laquelle une partie passa en Portugal; aucun pape n'intervint (bien un cardinal petit-fils de Marguerite de Parme): à la suite de nombreuses péripéties, ces reliques sont revenues dans notre pays, où, après avoir été en l'église de l'abbaye cistercienne de Saint-Sauveur, à Anvers, elles ont passé en l'église de Saint-André, de la même ville, où elles sont conservées dans une magnifique châsse en argent ciselé, dite « des XXXVI Saints ».

(2) M. DE B.: « au bas ».

(3) M. DE B.: « sans chaire » (au lieu de « sanctuaire »).

Il y a dans le couvent (1) sept régents. Un de leurs Pères, nommé Saint-Antoine, fut tué en l'an 15.., *in foro* par les hérétiques *pro sigillo confessionis*. Ils en ont le corps dans leur cloître; beaucoup de saintes reliques dans leur sacristie.

Le dit Père Provincial m'a fait voir, dans sa chambre, un volume des œuvres de notre Père St. Bernard, d'où j'ay copié ce qui suit : « Anno nativitatis Christi M. CCCC° LXXX (2), die 14 mensis aprilis, in nobili urbe Moguntia, non atramenti calamo cannâve, sed artificiosa quadam adinventione imprimendi ac caracterizandi, sermones hos beati Bernardi Abbatis Claræ vallis, cunctipotenti annuente Deo, Petrus Scheyffer de Gersheim, suis consignando sumtis, feliciter consummavit. In folio, pages 232.

Première impression des œuvres de St Bernard.

Il me fis voir aussy : « Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1500, operâ Michaelis Maittaire A M. (Hagæ Comitum), apud Isaacum Vaillant, 1719, 12 vol. in 4° ».

J'ay rendu visite à la grande maison des Pères Jésuites qui est la maison professe et ay remercié les Pères Bollandistes du présent des *Actes* et de la *Vie de St. Bernard*, que leur Père Pinius défunct fit à notre feu Abbé de Clairvaux, en un volume séparé, relié proprement, sous une Epître dédicatoire, imprimés à Anvers en l'an 1739.

Jésuites Bollandistes.

Leur bibliotèque distribuée par quatre chambres, pleines de livres, ayant chacune leur bureau; les portes de communication sont toujours ouvertes, en sorte que les Pères qui travaillent, sans se voir et sans se distraire, peuvent s'approcher dans le moment et se consulter. Leur belle église, entourée de corps saints; la grande salle de leur congrégation.

L'Abbaye de Saint-Michel qui donne sur l'Escaut. Ce sont des Prémontrés, où notre Roy Louis XV a couché. Le religieux, maître d'hôtel, me fit remarquer dans la chambre du Roy l'endroit du plancher qui conserve une marque noire de bruslure, pour des lettres que Sa Majesté y a brûlées.

(1) M. DE B.: « dans l'Abbaye ».

(2) BRUNET, *Manuel du libraire*, cite une édition encore plus ancienne imprimée par Petr. Schoyffer, des *Sermones* de St Bernard, Mayence, 1675, signalée comme in-fol de 234 ff.

Au chapitre, il y a dans le fond trois staulx joignans l'un à l'autre pour l'Abbé et ses deux assistans. Sur le côté droit, dans l'angle, forme ou stalle distinguée pour le Prieur, les autres places au-des sous, en forme de nos chœurs, semblables entre elles. De l'autre côté, la première est pour le Souprieur. On entre dans le chapitre par une grande ouverture partagée en deux portes. Leur (1) chapelle de S[t] Norbert, patron de la ville d'Anvers, est belle, à plusieurs piliers. Autre chapelle dans le logis des hôtes. Leur réfectoir tout en tableaux. Une grande et très belle classe.

Les Pères Carmes chaussés mais réformés, et qui ne prennent point de degrés (2) en l'université de Paris, ont leur bibliotèque sur leur réfectoir qui est beau; à un des pignons, est un tableau de la Cène hébraïque, peinte de nuit, au mieux et bien représentée. Ils sont environ cinquante religieux. Leur église est belle; ils y ont une face de notre Sauveur que un de leurs Pères a tirée d'un vaisseau turc; le portrait en est parfaitement beau; on tient qu'il n'est point fait de main d'hommes (3) et que des peintres, convenus par émulation d'en faire copie, n'ont jamais pu appliquer la première couleur. Leur église est pleine d'excellents tableaux.

Ecriture de la main de S[t] Bernard.

Les Prémontrés de Tongherloo ont de l'écriture de S[t] Bernard.

IV.

De la ville d'Anvers, j'ay pris mon retour par la ville de Malines où j'ay logé dans notre prieuré perpétuel (4) de religieuses de Muysen, de la dépendance de l'Abbaye de Saint-Bernard, à l'invitation de M. l'Abbé. C'est son religieux Dom Joannes Martinez qui en est confesseur. J'ay eu l'honneur de saluer monseigneur le Cardinal de Bossut, archevêque de Malines qui lui même m'a invité à diner et une seconde fois par son secrétaire. Son Eminence m'a fait voir sa bibliotèque qui a de bons livres; entre ce qu'il y a de livres appliqués aux quatre murailles, il y a dans le milieu

(1) M. DE B.: « une chapelle ».
(2) M. DE B.: « degré ».
(3) M. DE B.: « de mains d'homme ».
(4) M. DE B.: « conventuel ».

un dressoir à deux faces, plein de livres La Congrégation de messieurs les Cardinaux doit en faire présent d'une quantité marquée à leurs Eminences.

Le Cardinal archevêque est un prélat vigilant, sage et régulier; il est Abbé de l'Abbaye d'Affligbem. Les religieux Bénédictins ne vivoient pas selon la réforme qu'y avoit heureusement introduite Cornelius, episcopus Yprensis; mais leur Abbé perpétuel, Mgr. le Card. archevêque les a obligé d'embrasser la réforme, de faire maigre, ce qui (1) cause encore actuellement une difformité dans le cloître, les uns acquiesçants à la réforme, les autres y étans contraires: autrefois notre Père S[t] Bernard y avoit demeuré quelques jours et taschoit de leurs inspirer la réforme, mais en vain.

Le pieux et grand archevêque de Malines Son Eminence Cardinal Le Bossu (sic) Prince.

C'est le Prince de Bossut, Cardinal d'Alsace (2), Archevêque de Malines qui fit, en l'an 1746 (3), le compliment suivant au Roy, en recevant Sa Majesté en son église métropolitaine: « Sire, le Dieu des armées est aussy le Dieu des misérícordes. Tandis que Votre Majesté lui rend des actions de grâces pour ses victoires nous lui adressons des vœux pour les faire cesser heureusement par une paix prõmte et durable. Le sang de Jésus-Christ est le seul qui coule sur nos autels. Un Prince de l'Eglise doit avoir le courage d'avouer cette peur devant un Roy très chrétien » (4). Et le Roy répondit: Monsieur l'Archevêque, vos vœux sont conformes à mes désirs qui ne tendent qu'à porter mes ennemis à la paix: c'est l'unique but de mes démarches et le succès que j'attends de mes efforts ».

(1) M. DE B.: « ce qui leur cause ».

(2) Le Cardinal Thomas-Philippe d'Alsace né en 1679, fut archevêque de Malines de 1716 à 1759. Voir le portrait dans *le Grand théâtre sacré de Brabant*, I, p. 33; voy. aussi GUARNACCI, Vitae et res gestæ pontif. roman. etc., II, p. 330.

(3) M DE B.: « 1726 ». C'est bien en 1746 que Bruxelles fut assiégé par Louis XV.

(4) M. DE B.: omet les paroles de l'archevêque, ce qui enlève, aux paroles du roi, tout leur à propos: « si vis pacem,... utere bello »! Le discours du prélat est complé'é dans le *Biographie universelle*, V° *Alsace*: « C'est dans ces sentiments que nous allons entonner le Te Deum que V. M. nous ordonne de « chanter ». Harangue admirable (ajoute MICHAUD) qui réunissait en peu de mots tout ce qu'on peut exprimer de sentiments plus parfaits en pareille occasion. La réponse du roi n'est pas, qu'on sache, publiée ailleurs.

L'église cathédrale de S[t] Rumold, archevêque, est belle, ayant une haute tour au (1) portail; basses voûtes, en outre des chapelles d'un côté. Rond-point ou cul-de-lampe. Vingt-cinq chanoines, dévôts, à mil livres de revenu. Mgr. l'Archevêque leur destine sa bibliotèque. Le Saint Sacrement est derrière le grand autel, du côté de l'Evangile. Le throsne de l'Archevêque orné au dossier; daix et fauteuil, de velours rouge.

L'église de Notre-Dame collégiale et paroissiale a un rond-point. Le Saint Sacrement est derrière l'autel; le sous-curé fait la prière à l'autel de la Vierge, chantant avec les enfans de chœur et l'orgue, le *Salve regina*, puis ses litanies.

Le beau portail de la belle église des Jésuites; ils sont dix pères, dix frères, trente-neuf novices. Leur bibliotèque, leur réfectoir. St François-Xavier y fait tous les jours des miracles, par les reliques qu'ils en conservent. Ils ont dans leur parloir un grand tableau de la Sainte Vierge, peinte sur toile, laquelle a un beau port, est d'une grande beauté un voile blanc qui la couvre, jusqu'au-dessous des coudes excepté le visage et l'estomac. Au bas, on lit : « Statura et effigies quam veram asserit sanctus Anselmus (2), et quam Beatus Lucas depinxit. » Saint Ignace est représenté, dans leur église, recevant d'un ange et (3) Constitution. Un ange communie St Bonaventure qui s'estimoit indigne de la sainte communion.

Portrait de la Sainte Vierge.

Les chanoines de Saint-Augustin ont une vierge miraculeuse, portée par dix-huit personnes en procession (4). Le Très saint sacrement, du côté de l'Evangile. Les chaires (5) des prédicateurs y sont de bois travaillé en sculpture admirable. Petite bibliotèque; leur réfectoir. Ils ont sous leur église un passage haut et long qui conduit à leur jardin et autres lieux.

Les religieux Récollets ont le Saint sacrement derrière l'autel; leur bibliotèque. Ils lisent les ouvrages de St Bernard au réfectoir; ils ont quelques livres attachés par des petites chaînes de fer.

(1) M. de B.: « avec portail ».
(2) M. de B. : B. L. Anselmus.
(3) Sans doute « ses constitutions » comme le porte la copie de M. de B.
(4) M. de B. : « aux processions ».
(5) M. de B. : « la chaire ».

Un chauffoir sans poile ni cheminée; il est sur le four d'où sort une chaleur par des trous en pierre dans la longueur du chauffoir, en deux lignes : elle est suffisante pour les échauffer (1). Ces trous se bouchent par des petites planches; les religieux les lèvent et mettent quelquefois leurs pieds nuds dessus. (2) Cette chaleur ne leur monte point à la tête. **Chauffoir singulier.**

Les rues de la ville de Malines sont belles, longues, nettes, larges, les maisons propres au dehors, les églises fort décorées.

Les religieux portent le bonnet carré, sans pluche ou houppe, distinction réservée à l'Abbé.

De la ville de Malines à celle de Bruxelles, comme d'Anvers à Malines, il y a quatre lieües, toujours bon pavé, passant par la petite ville de Willebroecq.

J'ai été invité par M. l'Abbé de Saint-Bernard, à loger dans son refuge de Bruxelles, rue Bixvinquet- (3) straet; il m'y a reçu et traité honorablement. Il y est souvent parce qu'il est député des Etats du Brabant; il s'est montré dans l'habit qu'il y a séance, sçavoir revêtu de sa cuculle noire monachale, du camail noir, la croix pectorale pendant du col par un ruban ou cordon, le bonnet carré portant houpe, noir, sur la tête. **Député des Etats; il y a siègeen coulle et camail noir et croix pectorale.**

Il y a canal sur l'Escaut, depuis Anvers à Bruxelles; les bateaux, coches, autres voitures en font le commerce.

Bruxelles est plus grand qu'Anvers. La place et l'Hôtel de ville est tout à fait magnifique. Les rues en sont fort fatiguantes pour la plupart étant fort montueuses. La principale et grande église de Sainte-Gudule a un rond-point. (4) Pour y arriver, il faut monter 34 marches. A la chapelle du Très saint sacrement, il y a un nombre prodigieux de cierges. **La ville de Bruxelles.**

(1) Lire « chauffer ».

(2) M. DE B. : « Les religieux le lèvent quelquefois en mettant leurs pieds nus » (« dessus », omis).

(3) On ne comprend guère la première syllabe de ce mot. HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, III, p. 153, placent le Refuge de l'Abbaye de Saint-Bernard, rue du Chêne et non rue Vincket.

(4) Dom Guyton, en d'autres endroits (par exemple à Malines), appelle ainsi la rosace ou rose à vitraux qu'on voit dans la façade antérieure de quelques églises.

M. l'Abbé de Saint Bernard me parut sensible à ce que Monsieur l'Abbé de Clairveaux luy avoit retiré la direction de sa maison de filles religieuses de Spermaille, dite *Nova Jerusalem* (1), dans la ville de Bruges, qui est une pauvre maison, que le dit Abbé de Saint-Bernard dit avoir soulagée par des sommes qui montent à plus de six mille livres. Pendant la dernière guerre, les officiers français logés audit hospice, ou refuge de Saint-Bernard, y ont été nourris pendant deux mois, chacun sur le pied de quatre francs par jour.

Signature de notre Père St. Bernard.

Le dit Abbé m'a assuré qu'il a vu et tenu dans la ville de Gand, ou au voisinage d'icelle, in Abbatia de Trunco-Berengarii (2), ordre de Prémontré, la signature de notre Père S^t^ Bernard, au bas d'une charte qui porte l'accord qu'il a fait d'entre cette abbaye et Baudouin de Wasiá, à leur prière et réquisition. L'Abbé de cette maison était pour lors Gosvinus: elle est raportée après la quatre cent dix-neuvième Epitre de S^t^ Bernard, dans la 3^e^ édition que le R^d^ Père Mabillon a donné des œuvres de ce Saint, en l'an 1719, au tome premier, colon. 370. (3).

(1) Voy : SANDERUS, *Flandria Illustrata*, II, p. 124 : « in Ziezelensi pago, juxta Brugas.

(2) M. DE B. « Berengerii » L'abbaye « de Trunco Berengarii » est celle d'Arouaise, dioc. d'Arras (*Gallia Christiana*,) III, 438.

L'erreur de D. GUYTON, encore partagée de nos jours par MIGNE, *Patrol. latin.*, CCXX, col. 1155), remonte à MABILLON, *Œuvres de St. Bernard.* I, col. 370), qui aura été trompé par le rapprochement de la syllabe *Trunc* de chacun des mots *Truncs* et *Trunc*hinium : pas un seul des écrivains qui se sont occupés de Tronchiennes, (SANDERUS, DE POTTER et BROECKAERT, le chanoine DE SMET,) ne cite un document autorisant pareille confusion.

Il est même curieux de constater que Tronchiennes, ne faisait pas et ne pouvait pas faire partie des abbayes de chanoines réguliers de la congrégation d'Arouaise, énumérées *Gallia Christiana*, III, p. 433, ayant cessé depuis l'an 1138 d'appartenir à l'ordre de St. Augustin pour adopter celui de St. Norbert (Prémontré) : voir PENNOTUS. *Gener. sacr. ord. cleric. canon.*, I, p. 402.

(3) Les cinq derniers mots semblent biffés. Dans l'édition antérieure (de 1690), I, col. 368, la charte est rapportée après la 417^e^ Lettre.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

VI

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1899.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte : La feuille de 16 pages : (1)

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre :

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage : de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

La planche ci-jointe doit être jointe au travail
de M. A. Blomme : *Les fouilles de l'Escaut à Termonde.*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIMANCHE 9 AVRIL 1899.

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *président;* Chanoine van Caster, *vice-président;* baron de Vinck, *secrétaire;* A. Blomme; A. de Béhault de Dornon; J. Destrée; vicomte B. de Jonghe; comte Amaury de Ghellinck d'Elseghem; chanoine van den Gheyn; Edm. Geudens; Albrecht De Vriendt; Max Rooses; Eugène Soil.

Sont excusés : MM. L. Theunissens; comte Van der Straten-Ponthoz; V. Tahon; docteur Bamps; A. de Witte.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est lu et approuvé, sans observations.

Il est procédé ensuite à l'élection de trois membres titulaires : MM. Napoléon de Pauw, de Gand, van Overloop, de Bruxelles, et Frans van Kuyck d'Anvers, sont élus au premier tour de scrutin.

Il est procédé ensuite à l'élection de 3 membres correspondants régnicoles : MM. H. Stroobant, Cloquet et Chauvin sont nommés.

L'assemblée procède ensuite à des propositions de candidatures pour une place de membre titulaire en remplacement de M. Proost décédé.

Quatre candidatures sont déposées.

Diverses personnes sont proposées pour remplacer M. Herman van Duyse, décédé, et le membre correspondant promu titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 1 1/2 heure.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 9 AVRIL 1899.

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *président;* chanoine van Caster, *vice-président;* baron de Vinck, *secrétaire;* A. Blomme; A. de Béhault de Dornon; J. Destrée; vicomte B. de Jonghe; comte Amaury de Ghellinck d'Elseghem; chanoine van den Gheyn;

Edm. Geudens; Albrecht De Vriendt; Max Rooses; Eugène Soil; Paul Bergmans.

Se sont excusés: MM. Louis Theunissens, trésorier; comte van der Straeten-Ponthoz; V. Tahon; Léon Naveau; docteur Bamps; A. de Witte; P. van der Ouderaa.

M. le président déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière séance, du 5 février 1899.

Celui-ci est adopté sans observations.

M. le président a le pénible devoir de faire part aux membres de la Compagnie de la perte sensible que l'Académie vient de faire en la personne de trois de ses membres: MM. P. Génard, membre honoraire, ancien président, membre titulaire depuis l'année 1878; Herman van Duyse, membre correspondant régnicole depuis l'année 1895, et J. Proost, membre titulaire depuis 1869.

Il prononce quelques paroles de regret à la mémoire de ces anciens collègues et leur rend le témoignage qu'ils ont, à des titres divers, bien mérité de l'Académie.

La famille de M. Herman van Duyse, ayant envoyé une lettre de faire part à l'Académie, il est décidé que le secrétaire écrira une lettre de condoléances à la veuve de notre regretté collègue.

M. le président adresse ses plus chaleureuses félicitations à M. Edmond Geudens qui vient d'être honoré de la Croix civique de première classe. L'Académie applaudit à cette manifestation. Sur la proposition des membres, M. Geudens se charge de faire l'article nécrologique de feu M. Génard; M. le chanoine van den Gheyn, celui de feu M. van Duyse et M. de Béhault de Dornon, celui de feu M. Proost.

M. le secrétaire donne connaissance d'une lettre de M. le comte de Marsy invitant les Académiciens à prendre part au congrès archéologique de France qui se tiendra, cette année à Macon (Saône et Loire), du 14 au 21 juin. On visitera Macon, Cluny, Paray-le-Monial, Salustré, Berzé le Chatel, Bourg en Bresse et la fameuse église de Brou, Tournus, Châlon sur Saône, Autun, etc.

M. Eug. Soil, annonçant l'intention d'assister à ce congrès, accepte les fonctions de délégué de l'Académie.

Abordant le troisième point à l'ordre du jour, M. P. Bergmans

fait la critique du projet de table des matières des publications de l'Académie, projet présenté par le secrétaire.

MM. Max Rooses, Blomme, Fernand Donnet et baron de Vinck échangent des vues à ce sujet. Il est décidé que MM. Blomme et Bergmans s'entendront pour les modifications à apporter à ce travail.

M. le président propose de changer la date habituelle de la séance solennelle qui doit avoir lieu en octobre. Il estime qu'à l'occasion des fêtes de van Dyck et de l'affluence considérable de savants étrangers que renfermeront, sans doute, les murs d'Anvers à cette époque, il conviendrait d'avancer la date de la séance et d'affirmer par une cérémonie solennelle, l'existence et la vitalité de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

M. Hymans ne partage pas cet avis et exprime la crainte que l'ont ne soit un peu fatigué du nombre des fêtes de van Dyck. Il faut du van Dyck, mais pas trop n'en faut. Il croit que la séance, maintenue au mois d'octobre, sera plus sérieuse et plus importante, car l'exposition des œuvres du maître fêté sera encore ouverte et donnera probablement lieu à des travaux importants qui pourront être produits à cette solennité.

M. Max Rooses se rallie à cette idée, mais comme l'exposition van Dyck ne restera ouverte que jusqu'au 15 octobre, il conviendra de fixer la séance avant cette échéance.

Cette proposition étant adoptée, l'assemblée décide de fixer la séance d'octobre à la première huitaine de ce mois.

M. Donnet, ff. de bibliothécaire, dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque. Il donne lecture du compte-rendu analytique des publications pouvant le plus intéresser les membres.

M. Destrée a la parole pour une communication se rapportant au tryptique du Musée de Bruxelles l'*Adoration des mages*, attribué communément à Jean van Eyck.

Les critiques ne sont pas d'accord sur l'attribution de cette œuvre. Ils prononcent les noms de Gérard David et Mosterd. L'orateur conclut, d'après les tableaux de Gérard David, exposés aux Musées d'Anvers et de Rouen que celui-ci est l'auteur probable du tryptique en question. Gérard David s'est représenté lui-même, sous la figure d'un berger, dans le coin gauche du tableau, et cette figure offre,

comme pose et allure, la plus grande ressemblance avec une autre figure, peinte par David, et où il s'est représenté lui-même. Voilà un nouveau champ ouvert aux recherches.

M. Destrée communique, ensuite, à l'assemblée, la photographie d'un groupe en bois représentant trois anges. Ce groupe appartient à M. Alfred van de Walle et forme un sujet des plus intéressants. Il fut trouvé à Craty, dans les environs de Soignies, chez un paysan. C'est un produit de l'école brabançonne de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle, et il a une hauteur de 0,40 à 0,45 centimètres. De quel rétable ce groupe faisait-il partie? Ces anges offrent une certaine analogie avec ceux qu'on voit sur un vitrail de l'église St. Martin à Liège et avec ceux qu'on admire décorant le tombeau de Marie de Bourgogne, à Bruges. Représentent-ils le mystère de la Sainte Trinité? Une discussion artistico-théologique commençant à s'élever entre MM. Destrée et van den Gheyn, M. le Président juge que la question n'est pas là et revient à l'ordre du jour.

M. le vicomte de Jonghe, remplaçant M. de Witte, qui a excusé son absence pour motifs de santé, donne lecture du travail de ce dernier: *Une requête de François Jean Moretus, en 1758.* Moretus proteste contre une taxe établie sur le papier de provenance étrangère. Il a besoin de 3432 rames de papier pour l'alimentation des onze presses de son imprimerie, et il n'est pas certain de pouvoir se procurer, en Flandre, la marchandise qui lui est nécessaire. Le conseiller Jean Charles Joseph van Heurck appuie la requête du célèbre imprimeur et celui-ci eut gain de cause.

Devant le grand intérêt de cette communication, l'assemblée décide que le travail de M. de Witte, accompagné du rapport complet du conseiller van Heurck, ainsi que du texte exact de la supplique, seront insérés aux Annales.

M. le Président déplore, en quelques mots, au sujet des fouilles opérées dernièrement dans la province, la manie de centralisation qui règne de nos jours. Ainsi le Bulletin de la Société de Géologie de Belgique nous apprend qu'à St. Léonard, Brecht et Loenhout, des fouilles ont été faites par MM. van Overloop, Nève, baron de Loë, et que les trouvailles mises au jour, ont été accaparées par le Musée du Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles.

L'Académie d'Archéologie ne devrait-elle pas prendre des mesures pour exécuter elle-même ces fouilles et en réserver les produits au Musée de la Province, c'est-à-dire le Musée du Steen ?

L'assemblée approuvant cette idée, charge le bureau d'envoyer une circulaire aux membres du clergé campagnard, aux instituteurs, aux notaires et autres notables de la province, pour que ces MM. veuillent bien signaler à l'Académie les points intéressants à explorer dans leurs circonscriptions respectives.

M. le comte de Ghellinck d'Elseghem fait connaître à l'Académie que M. Waller possède une très belle collection d'*ex libris*. Cette collection est à la disposition de ceux qui voudraient en faire la description. A la demande de M. le Président, M. le comte de Ghellinck veut bien se charger pour la prochaine séance, de faire une communication au sujet des *ex libris belges armoriés*.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à trois heures et demie.

Le Secrétaire,
BARON DE VINCK DE WINNEZEELE.

Liste des publications parvenues à l'Académie depuis la séance de février 1899.

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Chanoine V. BARBIER. Le couvent des Dominicains de Namur.
JOSEPH NÈVE. Le martyre de Saint Sébastien. Tableau de Memling.
MAURICE HEINS. La colonisation de la Belgique.
AD. REYDAMS et J. WITTEMANN. Notice sur l'ancien hôtel de Gottignies.
AD. REYDAMS. De omwaterde hoeven in den omtrek van Mechelen.
Id. Het blokhuis
Id. De groote paal van Rymenam.
Id. De boerenkrijg te Waelhem.
Id. De stamboom van heer Jan van Wesemael.

Ed. Piette et J. De Laporterie. Etudes d'ethnographie préhistorique. Fouilles à Brassempouy.

Chanoine G. van Caster. Le vrai plan de la tour de St. Rombaut à Malines.

Talcott Williams. Was primitive man a modern savage?

J. Walter Fewkes. Preliminary account of an expedition to the Pueblo ruins.

Hermann Meyer. Bows and arrows in central Brazil.

J. de Morgan. Account of the work of the service of antiqueties of Egypt.

Edward S. Morse. The Columbian musical instrumens in America.

Vicomte de Jonghe. Double tiers de Tahier de Jean François de Branckhorst.

2e ÉCHANGES.

Bruxelles. Annales de la société d'archéologie, tome XIII, 1e livraison.

Id. Annuaire, tome X.

Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales, tome XII, 1e livraison.

Bruxelles. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique. Classe des beaux-arts, programme des concours pour 1899 et 1900.

Id Mémoires couronnés et autres mémoires. Tome LVII.

Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XIII, N° 1.

Verviers. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie. N° 6.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 3e année, Nos 5 et 6.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 7e année, N° 2.

Id. Inventaire archéologique. Fasc. X.

Bruxelles. Missions Belges de la compagnie de Jésus. 1899, Nos 3 et 4.

Mons. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Ve série, tome V.

Bruxelles. La gazette numismatique. 3e année, N° 6.

Id. Recueil des ordonnances des Pays-Bas. 2e série, tome II.

Id. Revue belge de numismatique. 55e année, 2e livraison.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, tome XXVII, 2e livraison.

MALINES. Cercle archéologique. Bulletin, tome VIII.

BRUXELLES Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1899, nos 1-2.

PARIS. Polybiblion, partie littéraire, tome LXXXV, 2e et 3e livr. partie technique, tome LXXXVII. 2e et 3e livraisons.

PERIGUEUX. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord, tome XXVI, 1e livraison.

PARIS. La correspondance historique et archéologique, 6e année, no 62.

ARRAS. Mémoires de l'académie des sciences, lettres et arts, IIe série ; vol. XXV, XXVI et XXVII.

LEIPZIG. Berichte uber die verhandlungen der Königlich Sächsichen gesellschaft der wissenschaften. 1898, V.

MUNICH. Historischen vereine von Oberbayern. Oberbayerisches archiv, 51 band.

Monatschrift. VII jahrg, nos 9 à 12.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel, tome XXXII, no 10; tome XXXIII, no 2.

REGENSBURG. Verhandlungen des historischen vereins von Oberpfalz und Regensburg, 50 band.

GENÈVE. Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie, tome II, livraison 2.

ROME. Notizie degli scavi di antichita commicate alla R. accademia dei Lincei. Novembre 1898.

MADRID. Anuario de la real academia de sciencias exactas fisicas y naturales, 1889.

BARCELONE. Associationartistico arqueologica. Boletin. Ano I nos 1 à 9. Ano II 1 à 10 et 12. Ano III 1 à 4, 26 à 29. Ano IV 30 à 41. Ano V 42 à 51, 53 à 57. Revista Ano 1 nos 4. Ano II 5 à 10. Ano III no 2 et no 12.

PALMA Boletin de la sociedad arqueologica luliana. Febrero et marzo 1899.

STOCKHOLM. Kongl. Vitterhets historie och antiquitets akademien Monadsblad. 1895.

Lund. Acta universitatis Lundensis. T. XXXIV. 1 et 2.
Zagreb. Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva. 1898.
Porto. Portugalia. Tome I. Fase. I.
St. Petersbourg. Commission impériale archéologique. Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie. 21e livr.
Id. Compte-rendu pour l'année 1895.
Bone. Académie d'Hippone. Procès-verbaux, nº 2.
San José. (Costa Ricà) Museo nacional de Costa Rica. Informe del primer semestre de 1898 à 1899.
Boston. Proceedings of the American Academy of arts and sciences, Vol. XXXIV nos 2 à 5.

3º CATALOGUES ET JOURNAUX.

Paris. Georges Rapilly. Catalogues de livres d'art. Nº 31.

Depuis la séance d'avril 1899 la bibliothèque de l'Académie a reçu les publications suivantes :

1º HOMMAGES D'AUTEURS.

Alphonse de Witte. Les dénéraux et leurs ajusteurs aux Pays-Bas méridionaux.
Van Overloop. La pierre de Saint Bavon.
Joseph Nève. L. Dalmau, peintre espagnol.
Henri Hymans. A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame ?
Fernand Donnet. Les cloches d'Anvers.
J. Destrée. François Briot.
R. Vallentin du Cheylard. De l'état actuel de la numismatique des comtes de Valentinois et de Dives.
Id. De l'ancienneté de l'usage des méreaux
F. van Ortroy. Globe terrestre de Pierre Plancius.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications.
Paul Bergmans. Rapport sur les dix premiers fascicules de l'inventaire archéologique de Gand.

Edouard Laloire. L'union des étudiants anversois à Louvain.
Louis Stroobant. Fragment généalogique de la famille Ghysbrechts.
Id. Le journal de Schamp de Romrée.
J. Th. de Raadt. Le tournoi de Chauvency.
Id. La peinture murale de la grande boucherie à Gand.
Simon De Schrijver. Esquisse de la vie de Bolivar.
Paul van Waver. De l'art de guérir avec ou sans diplôme.
Clément Lyon. Une crise houillière en Belgique.
Marquis de Nadaillac. The unity of the human species.
Alice C. Fletcher. A study of the omaha trilie : the import of the botem.
W. A. Philips. A new group of stone implements from the southern shores of lake Michigan.
J. Walter Fewkes. A preliminary account of archeological, field work in Arezona in 1897.
W. M. Flinders Petrie. Recent rescach in Egypt.
E. Soil. Toiles damassées représentant la bataille de Fontenoy.
Id. A propos d'un voyage en Bavière et en Autriche.
Id. Exposition d'art ancien à Tournai.
Fernand Donnet. Comptes-rendu analytique des publications. Février et avril 1899.

2° ÉCHANGES

Bruxelles. Société royale belge de géographie. Bulletin, 23e année, nos 1 et 2.
Id. Expédition antarctique belge.
Gand. Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie 7e année, nos 3 et 4.
Inventaire archéologique, fasc. XI.
Bruxelles. Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique, tome XIII, nos 2, 3 et 4.
Id. La gazette numismatique. 3e année, nos 7 et 8.
Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux arts, nos 3 et 4.

ANVERS. Bulletin des archives d'Anvers, tome XX, 4e livraison.
HASSELT. L'ancien pays de Looz. 3e année, nos 7 et 8.
BRUXELLES. Missions belges de la compagnie de Jésus, 1899 nos 5 et 6.
ANVERS. Ons volksleven. 10e jaargang 1899; 10e 11e en 12e afl.
1e Jaargang XI, 1e 2e en 3e afleveringen.
ID. Société royale belge de géographie. Tome XXII, 4e fasc.
Tome XXIII, 1r fascicule.
TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde. Annales, tome VII, 3e livraison.
VERVIERS Bulletin périodique de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire, no 7.
TOURNAI. Annales de la société historique et archéologique, tome III.
PARIS. La correspondance historique et archéologique. 6e année, nos 63, 64 et 65.
ID. Polybiblion.
Partie littéraire, tome LXXXV, 4e et 5e livraisons.
Partie technique, tome LXXXVII, 4e et 5e livraisons.
PÉRIGUEUX. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord. Tome XXVI, 2e livraison.
POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest Tome XV, 4e trimestre.
ST. OMER. Société des antiquaires de la Morinie
Mémoires, tome XXV.
Bulletin historique, Nos 187 et 188.
PARIS. Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome XXXVIII. Nos 2 et 3.
id. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Congrès des sociétés savantes de 1898.
Bulletin historique et philologique, 1897, nos 3 et 4.
Année 1898, nos 1 et 2.
Bulletin archéologique, année 1898, 1e livraison.
AIX. Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres. Séance publique, 1898.
Mémoires, tome XVII.
CAEN. Mémoires de l'académie nationale des sciences, arts et belles lettres, 1898.

Dunkerque. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
Mémoires, 30e volume.
Bulletin, 1898. 2e fascicule.

Nancy. Société d'archéologie Lorraine.
Mémoires, tome XLVIII.
Compte-rendu des fêtes du cinquantenaire.

Chambery. Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome XXXVII.

Toulouse. Bulletin de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres. Tome I, nos 1, 2 et 3.

Dijon. Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles lettres. 4e Série, tome VI.

Grenoble. Bulletin de l'académie Delphinale. 4e série, tome XI.

Besançon. Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 7e série, 2e volume.

Nimes. Mémoires de l'académie. VII série, tome XX.

Orléans. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin, tome XII, no 163.

Amiens. Société des antiquaires de Picardie. Album archéologique, 13e fascicule.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXIII, nos 3, 4 et 5.

Heidelberg. Neue Heidelberger jahrbücher. Jahrg. VIII. Heft. 2.

Leipzig. Abhandlungen der philologisch, historischen classe der Kongl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften, Band. XVIII.

Zagreb. Vjestnik kr hrvatsko-Slavonskodal matinskog zemaljskog arkiva. Good I. Sv. 2.

U Kninu. Starohrvatska prosvjeta glasilo hrvatskoga starinarskog druztva. Good IV. B 3 i 4.

Rome. Notizie degli scavi, di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei. December e indici topografico 1898. Gennaio 1899.

Padoue. Atti e memorie della R. Accademia di scienze lettere ed arti Vol. XIV.

Naples. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell'Accademia di

archeologia, lettere e belle arti. Anno XII. Guigno a Dicember 1898.

Barcelone. Revista della associacion artistico arqueologica Barcelonesa Anô III. Vol. II.

Palma. Boletin de la sociedad arqueologica Luliana. Abril e Mayo 1899.

Moscou. Bulletin de la société impériale des naturalistes. Année 1898, n° 1.

Philadelphie. Free museum of science and art. Bulletin. Vol. II. N° 1.

Boston. Proceedings of the American Academy of arts and sciences Vol. X, série II et vol. XXXIV n^{os} 6 à 14.

Cambridge. Eight annual report of the trustees of the Peabody museum.

Milwaukee. Public museum ; sixteenth annual report.

Washington. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution 1896.

Montreal. The canadian antiquarian. Vol. I. N° 4.

3° JOURNAUX ET CATALOGUES.

Leipzig. Karl W. Hierseman. Katalog 216 et 221.

Id. Id. Id. Illustrater Katalog.

Berlin. Allgemeine sammler Zeitung. 6^{e} Jahrg. n° 10, 13 et 14.

Bruxelles. Ch. Dupriez. Vente de monnaies, médailles, etc.

Tournai. Courrier de l'Escaut, n° 111. (verrières de Comère et Capronnier).

Bruges. Kunst, 3^{e} jaar, n^{os} 9 et 10.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie depuis sa dernière séance.

Messieurs,

Si vous le voulez bien c'est à l'histoire de notre patrie que nous consacrerons les premières lignes de ce compte-rendu bi-

mensuel. C'est une page de la plus sombre période des luttes du XVI[e] siècle que nous avons à vous signaler, page qui jettera un jour inattendu sur plusieurs évènements considérables du règne de Philippe II. M. Ernest Gossart, dont nous avons à plus d'une reprise déjà signalé les consciencieux travaux historiques. dans une communication que publie le bulletin de l'Académie royale de Belgique, examine *Quelle part de responsabilité doit être attribuée à Philippe II dans l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes.* Si l'arrestation des deux seigneurs belges avait été convenue entre le roi d'Espagne et le duc d'Albe, il semblait cependant ressortir clairement d'une lettre que l'ambassadeur de Venise à Vienne, Giovanni Micheli, écrivit à cette époque au doge, que d'après les affirmations de Maximilien II, le duc d'Albe excédant les pouvoirs dont il avait été investi, avait signé l'ordre d'exécution sans en être en aucune façon autorisé par son souverain. Et, ajoutait l'ambassadeur vénitien, l'on avait écrit d'Espagne à sa majesté impériale comme chose très certaine, que lorsque l'on apprit la dite exécution, ni le roi ni aucun de ses conseillers ne voulaient y croire, et, au fond, en avaient été grandement troublés.

Contrairement à cette opinion, M. Gossaert prouve que l'exécution fut ordonnée en vertu d'ordres formels de Philippe II, et que celui-ci n'eut qu'un regret, c'est que le prince d'Orange ne subit pas le même sort et qu'il eut réussi à échapper aux poursuites des Espagnols. D'Albe, par dévouement, aurait permis que tout l'odieux de ces mesures sanguinaires lui fut imputé. Ce fut le même mobile qui le guida quand il fit ériger sa statue dans la citadelle d'Anvers. Sa fidélité, dit M. Gossaert, lui fit concevoir le projet de faire retomber sur lui l'aversion et en même temps de gagner les cœurs à son souverain. Lui même, il écrivit au roi pour l'engager à ordonner l'enlèvement de la statue. Ces révélations nous montrent sous un jour tout nouveau la figure du sombre lieutenant de Philippe II.

Les richesses archéologiques que possède la ville d'Amiens sont admirablement représentées et décrites dans un nouvel *album archéologique*, que publie la Société des antiquaires de Picardie. On y trouve la reproduction d'antiquités gallo-romaines, d'orfèvre-

ries du moyen-âge, de nombreuses sculptures sur bois, de tapisseries de grand mérite, etc.

Un habitant de Gand, Schamp de Romrée, qui en témoin oculaire avait assisté à tous les faits si importants qui se déroulèrent dans sa ville natale à la fin du siècle dernier, avait eu la précaution de relater minutieusement et au jour le jour tous les faits de quelqu'importance qui se succédèrent de 1784 à 1831. C'est dans une série de petits carnets qu'il conserva ces souvenirs quotidiens. Cette chronique demeura ignorée et enterrée dans la poussière des greniers de l'hôtel d'Alcantara jusqu'au jour où une expropriation décréta la démolition de cet ancien immeuble et fit passer l'œuvre de Schamp dans la boutique d'un fripier, où notre confrère M. Stroobant eut la bonne fortune de les découvrir et de se rendre acquéreur de treize volumes. Ce sont des extraits de cette œuvre manuscrite qu'il vient de publier dans le *bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Gand.*

M. Gustave Bayle publie dans les *Mémoires de l'Académie de Nimes* une contribution à l'histoire de l'école avignonaise de peinture du XV^e^ siècle. Nous y glanons quelques renseignements relatifs à des artistes originaires de nos provinces. C'est ainsi que la majorité de ceux qui furent employés par René d'Anjou virent le jour sur la terre flamande; tels furent Coppin Delft, Barthélemy Decleer, Nicolas Froment, et d'autres encore. Ce furent également des artistes flamands résidant à la cour de Bourgogne qui enseignèrent la pratique de leur art à René d'Anjou dont les œuvres à cette époque étaient fort appréciées. Un autre Flamand, Nicolas d'Ypres, exécuta de nombreux travaux artistiques pour l'hôtel de ville d'Avignon.

La description épigraphique des cloches de Termonde avait récemment été faite par M. de Maerschalck. Celui-ci complète son œuvre en donnant maintenant dans *les annales du cercle archéologique de Termonde* la nomenclature des cloches des villages voisins. Dans le *Klokkenagie der gemeenten van het arrondissement en het voormalig land van Dendermonde*, nous trouvons de précieuses indications au sujet de nombreuses cloches datant du XIV^e^ au XIX^e^ siècle et provenant des ateliers célèbres des Waghevens de Melchior de Haze, de Witlockx, des vanden Gheyn et de nombre d'autres fondeurs indigènes.

Un ouvrage de M. Alexandre Bertrand relatif à la religion des Gaulois est analysé par M. Dottin dans *les annales du musée Guimet.* Les dieux gaulois sont fort mal connus; c'est à peine si leurs noms ont été découverts. Les plus populaires ont été assimilés aux divinités latines, et parmi eux, c'est à Mercure que sans conteste était consacré le culte le plus répandu. Les cérémonies religieuses sont également restées fort mystérieuses. Elles se célébraient dans les forêts ou dans des temples, et consistaient surtout en libations et sacrifices. Les druides étaient à la fois devins, prêtres, professeurs, magiciens et médecins.

M. Clément Lyon, dans une récente brochure intitulée *une crise agricole houillière en Belgique* nous narre les péripéties d'une grève qui éclata en 1790 et qui eut pour origine un différend entre les bateliers de Gand et ceux de Tournai, Condé et Mons; par sa violence elle nécessita l'intervention répétée des Etats généraux.

Une des principales industries qui florissaient autrefois à Tournai fut sans contredit celle des toiles tissées. Notre confrère M. Soil nous fournit quelques détails sur cette fabrication et décrit de fort intéressantes *toiles damassées représentant la bataille de Fontenoy.* Un service de table de ce genre est allé depuis peu enrichir les collections du musée d'antiquités de Tournai.

Bouvines fut autrefois le centre prospère de l'industrie des fondeurs en cuivre parmi lesquels il y a lieu de rappeler le souvenir d'un des plus fameux, Pierre Chabateau dont M. Alfred Henri a entrepris d'esquisser la biographie dans *les annales de la société historique et archéologique de Tournai.* Il participa largement à la fabrication de ces chandeliers, lutrins, fonts baptismaux, etc., à une époque où cette industrie se déplaçant déjà tentait de s'établir à Dinant, à Tournai et hors du pays.

La toute récente découverte au cœur du pays de Waes d'une poterie romaine nous engage à vous signaler dans *le bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* un travail de M. Blanchet sur les ateliers de céramique dans la Gaule Romaine.

Quoique l'auteur ne s'occupe que du territoire actuel de la France, il est évident que sur toute l'étendue des provinces soumises à la domination romaine, il existait de fort nombreux ateliers de

céramique, où on fabriquait des tuiles, des vases, des statuettes. De nouvelles découvertes sont encore fort probables, et pour les rendre plus assurées, on peut prendre pour guide l'appellation de certains lieux dits, qui dans beaucoup de localités portent le nom de poterie, poteries, porie, etc.

Messieurs, il faut vraiment que nos excellents confrères de la *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres, et des arts* soient doués d'une dose d'imagination peu commune. Il y a quelque temps déjà, je vous signalais dans les publications de cette société un travail sur les conditions d'habitation dans le nord de la France; les paysans qui parlaient encore la langue flamande y étaient traités de la manière la plus injuste, et les flamands de Belgique y étaient accusés de noires idées de revendication et de terribles projets de conquête. Voici maintenant que M. Bouchet dans une étude sur les noms de famille flamands à Dunkerque, jette à son tour un cri d'alarme tout aussi peu justifié. Il constate d'abord que la langue flamande est à Dunkerque en pleine décroissance. Nos grands pères, dit-il, la parlaient couramment, nos parents la comprennent et l'écorchent, nos fils la dédaignent et l'ignorent. L'auteur omet de nous dire quel rôle la génération à laquelle il appartient joue dans cette gamme décroissante. Il rappelle qu'autrefois, il a préconisé le respect de la *moeder tael*, constituant un lien qui rattache le présent au passé, qui facilite grandement l'étude des langues du nord, et qui, malgré quelques craintes mal fondées, n'empêchera pas ceux qui l'emploient de rester français de cœur. Mais aujourd'hui les dispositions sont toutes autres. L'Allemagne a placé Dunkerque dans les annexes de l'empire germanique sur les cartes de ses écoles primaires, et les Belges par le canal des promoteurs du mouvement flamingant sont tous prêts à sacrifier leur indépendance et à accepter la complète germanisation de leur patrie. Nous comprenons, que placés entre le péril menaçant d'une annexion allemande ou d'une invasion belge, les habitants de Dunkerque s'empressent de répudier la langue de leurs pères et de se mettre à l'abri sous l'égide du dictionnaire de l'Académie.

Fernand DONNET.

Juin 1899.

LA PIERRE DU DIABLE

A ALLE-SUR-SEMOIS.

Monument mégalithique peu connu

PAR

D.-A. VAN BASTELAER,

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CHARLEROI.

En Belgique, les Ardennes sont la région qui a conservé le plus grand nombre de monuments mégalithiques. C'est en effet dans ces régions que le sol a été le moins remanié et le moins bouleversé. Les grosses pierres y dorment à la même place où elles dormaient il y a des milliers d'années. Les cultures, les exploitations, les carrières, les sablières ne les ont ni détruites, ni dérangées. Elles sont restées en place et nous pouvons les examiner et les juger. On en a depuis quelques années décélé beaucoup, mais on les a peu étudiées sérieusement. Il faut citer cependant les superbes dolmens de Wéris, que le gouvernement s'est empressé de restaurer, au moins en partie. Il en est tout autrement dans nos régions cultivées ou industrielles qui ont été travaillées, retournées, creusées, et où les pierres de la surface ont été déplacées, taillées, brisées, utilisées. Nous avons développé ailleurs ces idées qui ex-

pliquent la disparition de presque tous les monuments mégalithiques dans ces dernières régions, mais qui n'impliquent cependant pas que ces monuments y ont fait défaut ou même y ont été moins nombreux que dans les autres parties. Je n'ajouterai donc rien et j'entre en matière.

Les mégalhithes nouveaux dont j'ai à parler ici, se trouvent précisément dans la région ardennaise et montueuse, et ce n'est que par une circonstance toute exceptionnelle que je suis amené à m'occuper d'une question archéologique relative à une region, aussi éloignée de mon centre habituel d'exploration que l'est Alle-sur-Semois. C'est dans cette localité que j'ai rencontré une *Pierre du Diable* dont je veux ici consigner l'existence.

Cette pierre du diable est un bloc d'une quinzaine de mètres cubes, ainsi dénommée parce que la partie supérieure porte trois ou quatre empreintes naturelles bien marquées, semblables à celles d'un pied de ruminant; c'est-à-dire un pied fourchu, le pied du diable pour le vulgaire.

C'est une large pierre plate qui, placée sur les bords de la rivière, y fait l'effet d'un large seuil qui s'avance dans l'eau, abrité par les branches d'un puissant chêne séculaire, dont les vieilles et immenses racines l'entourent et l'enserrent.

Sur les empreintes fourchues est basée une inévitable légende populaire. Le diable n'eut pas ici à faire de grands efforts pour transporter la pierre à une grande distance; il n'eut qu'à la pousser de sa griffe, dont l'empreinte y est restée, et de la hauteur voisine, elle roula avec fracas et vint s'abattre au bord de la rivière, ou plutôt dans le cours de la Semois qui, à ces époques géologiques, était beaucoup plus puissante qu'aujourd'hui. Le peuple en a conservé un souvenir légendaire. Ça doit cependant être arrivé bien avant l'habitation du pays par l'homme; c'est donc une légende *post factum* qui a uniquement pour origine le fait et sa cause simple et indubitable, aidés par la constatation des marques naturelles fourchues. De là à la croyance d'une action diabolique et à la tradition d'une légende populaire, la transition était naturelle.

En effet, comme confirmation et comme explication, règne dans le village, l'histoire d'un fait analogue, que l'on dit authentique, fort connu et moderne. Le voici, comme me l'a conté une personne

fort intelligente, observatrice et sceptique, toutes bonnes qualités en pareille circonstance. Il y a quelque vingt ans, travaillant sur la colline en face de la pierre du diable, à l'autre rive, quelques paysans firent dégringoler dans le lit de la Semois un caillou d'environ deux ou trois cents kilogrammes. Le projectile lancé dans sa course furibonde, rencontra de fortes souches qui, comme poulie de renvoi, firent sauter le bloc à plus de cinquante mètres sur la pente et cette masse retomba d'un coup à quatre-vingts mètres en dessous et y produisit un tel effet, que les eaux rejetées à plus de quatre mètres autour de la pierre, laissèrent voir à sec le lit de la rivière !

Tout cela pour faire comprendre, ajoutait le conteur, quelle impression ont dû faire sur le peuple les détails de la chute de la *Pierre du diable*, et des roches voisines qui nous occupent, et la mémoire que les habitants ont dû en conserver, ajoutait le conteur philosophe. Il ajoutait avec l'aplomb et la conviction d'un vrai ardennais liardeur, qui apprécie à prix d'argent même le spectacle d'un phénomène de la nature, qu'à son avis, la vue de ce fait si simple, mais si grandiose valait plus de cinquante francs. Cette évaluation pratique, et qui ne manque pas d'originalité, n'a pas laissé de me paraître bien terre à terre et bien ardennaise, malgré l'intelligence du narrateur.

La pierre du diable marque la limite communale entre les deux communes de Chairière et Alle.

* * *

La pierre du diable fait partie d'un groupe de monolithes bien connus et dénommés par le peuple, groupe qui s'avance dans le lit de la rivière, à mi chemin de la rive opposée. C'est d'abord la *pierre churée* (c'est-à-dire en patois local : *déchirée)*, ainsi nommée d'une fissure qui la traverse entièrement. Il y a cinquante ans cette pierre livrait, à grand'peine passage, à un gamin. Aujourd'hui l'écartement est de un mètre environ et la pierre offre, vue de la surface de l'eau, l'aspect d'une baignoire. C'est une pierre d'une douzaine de mètres cubes au moins.

A côté se trouve encore la *pierre plate*, bloc énorme quadrangulaire et un dernier bloc implanté obliquement dans la rivière et qui ne porte aucun nom spécial.

Il importe de constater ici, qu'il ne s'agit à Alle, ni de dolmen, ni de menhir. Ces mégalithes qui encombrent à un point donné le cours d'une rivière n'ont pu servir au culte, pas plus que la pierre plate qui borde la rive. Il s'agit simplement de mégalithes légendaires, auxquels on a attaché un récit et des souvenirs populaires, sans que rien de religieux ne s'y rattache.

Je dois ajouter que la *Pierre du Diable* et les blocs accessoires ont absolument la même composition et la même texture que les grès et les roches qui forment le sommet de la côte voisine, d'où bien certainement ces blocs sont tombés.

Naturellement les apparitions diaboliques ont eu la plus grande part dans les histoires de la pierre qui nous occupe. Tous se signaient en passant à proximité, on craignait, surtout le soir, d'y voir apparaître mons Belzebut avec ses cornes et sa fourche. Aujourd'hui, au moins en plein soleil, ces légendes et ces craintes ont disparu et la grosse pierre est le rendez-vous où accourt se réunir, entre les heures d'école, les enfants et leurs chèvres qui tous pêle-mêle vont jouer et se rouler sur la pierre et sous l'abri du chêne antique.

M. Edm. Geudens dépose sur le bureau un ouvrage sur la bienfaisance publique à Anvers, et en présente l'analyse en ces termes:

MM.

Il fut un temps — il n'est pas encore si loin — où les représentants des pauvres, les Aumôniers, assistaient officiellement aux solennités publiques, civiles et religieuses.

On les voyait à la maison de ville et à l'église ; aux noces comme aux funérailles ; aux cortèges de fête comme aux processions. Je ne sache point qu'ils se soient jamais produits dans nos anciennes Chambres de Rhétorique.

Parfois je me figure, MM , qu'en offrant à l'archiviste des hospices civils d'Anvers un siège à côté d'érudits et de savants, l'Académie d'Archéologie n'en a pas moins décerné cet honneur à un modeste représentant des pauvres, fonctionnaire d'une administration charitable.

C'est, en effet, mon terrain familier: plus je m'y renfermerai, mieux je pourrai rendre quelques services, payer ma dette de reconnaissance envers l'Académie.

C'est donc de nos institutions charitables que j'aurai l'honneur de vous entretenir quelques instants. Il est de fait que leur histoire n'est connue que dans ses grandes lignes.

Je n'ai pas entrepris le classement de nos archives sans être résolu de tirer parti de ce labeur. C'est un labeur, en effet, que le dépouillement d'un dépôt d'archives sept fois centenaire !

Après douze années de travail, j'avais recueilli les matériaux qui me permettraient de rédiger une histoire à vol d'oiseau, en quelque sorte, de la bienfaisance publique à Anvers, c'est-à-dire que je me suis borné à rassembler les détails les plus marquants, parmi ceux qui abondent dans nos archives.

J'ai l honneur, MM., d'offrir à l'Académie un ouvrage qui renferme, à ce point de vue, l'ensemble de mes découvertes.

Je les ai renfermées dans le cadre général des faits plus ou moins connus.

Je ne me dissimule point qu'un ouvrage de ce genre est consulté plutôt que lu d'un seul trait.

Je vais donc, MM., vous en indiquer les grandes lignes et, si vous voulez bien me continuer votre bienveillante attention, vous signaler quelques particularités intéressantes, racontées dans les différents chapitres.

Assurément, notre érudit confrère M. Fernand Donnet entreprendrait cette analyse avec le zèle et le talent qui le distinguent dans ses fonctions de bibliothécaire. Il siège comme président et voudra bien m'autoriser à lui épargner le soin de faire le rapport; car, Messieurs, je ne vous le cache pas, je me plais à mettre personnellement mon livre en route pour Rome, (1) je veux dire à le confier aux rayons de notre bibliothèque.

(1) Ovide : « *Parve nec invideo etc.* »

Voici donc, MM., l'état-civil du nouveau-né :

« *Le compte moral de l'an XIII* des hospices civils d'Anvers. Premier rapport annuel sur leur situation moderne, annoté et augmenté d'un prologue historique et de documents originaux ».

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un compte moral administratif ? C'est le tableau annuel complet des opérations d'une administration, la justification, l'âme en quelque sorte des comptes proprement dits.

Un compte est formé de chiffres, présente des calculs ; le compte moral fournit l'historique de ces chiffres.

Jusqu'en 1827, l'Administration dressait son compte annuel par chapitres, subdivisés en sections, selon la nature des dépenses, les divers établissements restant confondus. Ce compte était la justification de la manutention des fonds de l'Administration par le receveur. Le compte moral, qui en formait l'annexe, spécifiait et justifiait les dépenses tout en les classant par établissement. Il servait ainsi à la « comptabilité morale » de la gestion des administrateurs. Voilà ce qui explique sa dénomination.

Le système, émané du gouvernement français, devait paraître séduisant au lendemain du chaos révolutionnaire. Il n'avait pas cependant les avantages du mode de comptabilité moderne, grâce auquel on se rend compte, au premier coup d'œil, de la situation de chaque service. C'est à cela que visait l'Administration, lorsque, le 25 novembre 1825, elle proposa de reprendre, à très peu de chose près, le système de comptabilité suivi avant la Révolution. Sa proposition fut agréée par la Ville et les Etats provinciaux. Il n'était pas stipulé que le compte moral serait supprimé pour cela, mais les administrateurs de ce temps estimaient peut-être que ce document était devenu superflu, car ils ne rédigèrent plus de comptes moraux après 1826. La publication en a été reprise en 1870.

Il nous semblait toutefois que, tout en publiant, avec quelques changements de rédaction indispensables, le premier rapport de l'administration moderne sur la situation du patrimoine des pauvres, nous pouvions faire davantage : saisir l'occasion de montrer par quelles évolutions, à travers les siècles, la bienfaisance publique à Anvers arriva à sa situation moderne, établie pour la première fois en 1805. C'est le sujet d'un prologue, divisé en huit chapitres, dont voici les sommaires.

Chapitre I. Origine de l'Aumônerie. — La bienfaisance publique à Anvers au moyen âge. — Les tables du St.Esprit. — Proviseurs. — Biens et fondations. — Privilèges. — Premier règlement communal.

Chapitre II. Institution de la Chambre des pauvres. — Local et chapelle. — Election et installation de l'Aumônier. — Caractère public, honorifique et obligatoire de cette charge. — Modes d'exemption et règlement définitif des libérations de l'office.

Chapitre III. Organisation de la Chambre des pauvres. — Ses devoirs généraux. — La toge ou uniforme d'Aumônier. — Employés subalternes. — Principaux privilèges.

Chapitre IV. Les quêtes ou collectes. — Les sous-aumôniers. — Autres sources d'aumônes. — Contrôle et subsides communaux. — Emprunts. — Rentes viagères. — Loteries et placements de capitaux. — Réforme des fondations.

Chapitre V. « Donner à manger à ceux qui ont faim. — Donner à boire à ceux qui ont soif. — Vêtir les nus. — Héberger les étrangers. — Visiter les malades. — Délivrer les prisonniers. — Ensevelir les morts. » — *(Les Sept Œuvres de Miséricorde corporelle).*

Chapitre VI. Repas et récréations. — Usages divers de la Chambre des pauvres.

Chapitre VII. Les Maîtres du St.Esprit et les fondations depuis 1540. — Jurisprudence ancienne en matière de fondations.

Chapitre VIII. Aperçu politique de la bienfaisance publique à Anvers aux siècles écoulés. — L'ère républicaine. — Promulgation des lois organiques sur la bienfaisance et conséquences de ces lois. Le compte moral administratif.

Quant au compte moral de l'an XIII proprement dit, il comprend les divisions suivantes.

Introduction.

Titre premier. Opérations administratives.

Titre deuxième. Individus en pension à la campagne.

Titre troisième. Des hospices connus sous le nom de Maisons-Dieu en général. Des hospices en particulier. (V. parmi les annexes, *la Table chronologique).* L'Infirmerie du Béguinage. Etat général des Hospices de charité etc.

Titre quatrième. Hospice des insensés. Hospice des orphelins. Hospice des orphelines. Hospice des garçons. (V. *la Table chronologi-*

que). L'Hospice Terninck. Combinaison des mouvements, recettes et dépenses des cinq grands hospices pendant l'an XIII. Compte de la boulangerie. Compte de la cordonnerie établie à l'hospice des garçons. Compte du magasin général établi à l'hospice des orphelines.

Le supplément comprend les institutions charitables dont il n'est pas parlé dans le C. M., pour des raisons exposées dans l'introduction de cette partie. Introduction (addition). Compte moral de l'an XIII de l'hôpital Ste-Elisabeth. L'hospice Ste-Barbe. (V. *la Table chronologique)*. L'hospice Crauwelenhof. *(Ibidem)*. La fondation Claessens. *(Ibidem)*.

Les annexes comprennent tous les actes de fondations et les documents découverts au sujet de nos institutions de bienfaisance.

Le répertoire enfin, renferme: Une table chronologique des actes de fondation et documents. Une table des noms propres historiques et une table générale des matières.

On trouvera, au titre, les armes et les anciens sceaux de l'administration.

Ici cesse l'analyse de l'ouvrage. Pour en exposer quelques particularités, revenons au « prologue historique. » Au chapitre I[r] de ce prologue, il est établi surtout, que la bienfaisance a marché de pair avec l'évangélisation de nos contrées.

A Anvers, dans chaque paroisse naissante, on « dressait la Table du St. Esprit » qu'on désignait dans le langage familier local par « *den Armendisch* ». Ce fut la forme originaire de la bienfaisance publique. Dès le XIII[e] siècle, l'élément laïc fut introduit dans l'Administration des Tables du St. Esprit.

* * *

Au chapitre deuxième, il est parlé de l'élection et de l'installation des Aumôniers. Leur corporation travaillait à côté de celle des Maitres du St. Esprit. En 1540, en vertu des édits de Charles-Quint, les deux collèges furent confondus en une seule administration : la Chambre des pauvres. Dès lors les Maitres du St. Esprit n'étaient

plus que des membres « sortants » de cette Chambre. Ils avaient la direction des affaires qui regardaient essentiellement les Tables du St. Esprit primitives.

On n'est pas fixé quant à l'époque où le mode de recrutement des Aumôniers vint en usage. Il n'est pas douteux que, dès la troisième année de l'institution, le Magistrat n'ait élu ou fait élire annuellement deux nouveaux confrères, le tableau officiel des membres de la Chambre des pauvres fait foi de la chose. Parmi les résolutions actées entre 1522 et 1526, on en trouve une des Aumôniers éméritès, fixant le jour de l'élection à la Ste. Barbe.

Voici le texte de cette résolution : *Item noch soe is gheordineert bij allen die ouwers datmen alle iare op sinte Barbelen dach maken ende kiesen sal ij nieu meesters ende die biden heren vander stad ordineren, van iiij goede mannen die de ij jonxste overgheven selen, want dangaen die ij ouste van eed af. Ende die moeten Capelemeesters worden, als haren tijt oft behoerte komen sal.*

L'élection comportait trois formalités essentielles : 1° le vote, d'après la manière traditionnelle ; 2° la prestation de serment par les nouveaux élus ; 3° le « ceinturage », si l'on peut traduire ainsi le mot *gordinge*, qui désignait la cérémonie de la remise d'une bourse en cuir, suspendue à un ceinturon d'étoffe ou de soie.

Dans la soirée du 3 décembre, le bourdon de Notre-Dame annonçait la solennité du lendemain. Nos ancêtres faisaient fête ce jour-là. Toutes les personnes notables pouvaient être portées candidats et ne pouvaient quitter la ville.

Le jour de la Ste. Barbe, la Chambre faisait célébrer, dans sa chapelle, une messe solennelle du St.-Esprit. Cette messe était annoncée également par la grosse cloche et le jeu du carillon. Elle était chantée par le chapelain attitré des Aumôniers, assisté de diacres. Des orphelins faisaient l'office d'enfants de chœur. La maîtrise réunissait seize chantres à cause de la solennité.

Le Maître sortant du quartier St. Jacques, qui d'ailleurs présidait aux cérémonies du jour, convoquait à cette messe et à l'assemblée générale qui suivait, tous les Aumôniers servants et leurs ainés, libérés de fonctions.

Au sortir de la messe, les anciens Aumôniers se réunissaient dans la Chambre du St.-Esprit. Le plus jeune Maître de quartier St. Jacques,

qui entrait alors dans sa seconde année de service, annonçait officiellement l'objet de la réunion. En même temps, il transmettait aux anciens une liste appelée « *den boogaert* (1). »

Cette liste était rédigée par les quatre Aumôniers jusque-là en exercice. Elle comprenait trente-deux noms de personnes estimées propres au service d'Aumônier. Il en était donné lecture. Les deux Maîtres de seconde année désignaient huit candidats. Ils en formaient une liste spéciale qu'ils soumettaient aux discussions de l'Assemblée générale. A la pluralité des suffrages, ce collège faisait rayer et remplacer par d'autres les candidats estimés impropres à l'office. La liste de huit noms ainsi modifiée, retournait alors à ses rédacteurs primitifs. Ceux-ci en tiraient les noms de quatre candidats qui devaient être présentés au collège échevinal. Cette dernière liste toutefois n'était expédiée à la maison communale, qu'après lecture et approbation des comptes des deux Maîtres sortants.

Son choix fixé sur deux candidats, le Collège, par l'office de la « Courte Verge », mandait devant lui ces deux élus, pour prêter le serment d'usage. Le hasard décidait en quelque sorte lequel des deux prendrait la direction du quartier nord. Cette direction était la principale. Elle donnait à l'Aumônier plus de prestige, plus d'ascendant mais, d'autre part, réclamait plus d'activité.

Le Maître du quartier sud ou de St. Georges, remplissait un rôle plus secondaire. Celui qui prêtait serment le premier, avait le choix du quartier qu'il voulait administrer.

L'investiture officielle faite, la Chambre procédait à l'installation de ses nouveaux élus. Les membres de la deuxième année faisaient personnellement les frais d'un banquet. Ils y invitaient tous leurs anciens collègues, quelques notables et des amis. La préséance à table revenait de droit aux Aumôniers entrants.

Les Maîtres sortants les appelaient près d'eux au moment où on servait le premier plat. Ils leur remettaient leurs insignes en faisant l'allocution suivante :

« Cher collègue, je vous félicite de tout cœur, sous une sainte accolade, comme appelé de Dieu au service du pauvre, pour remplir les » Œuvres de Miséricorde, nous ordonnées par Jésus-Christ, par ces

(1) Id. *boomgaard* c.-à.-d. le verger.

» paroles : *Ce que vous aurez fait au moindre (des miens) en mon* » *nom vous l'aurez fait à moi-même.*

» Et pour vous faciliter la chose, je vous transmets la bourse de la » charité en vous ceignant du lien de l'amour infini. Vous y aurez » toujours de l'or et de l'argent, pour secourir les pauvres :

» des jetons de pain, pour nourrir ceux qui ont faim ;

» des jetons de vin, pour désaltérer ceux qui ont soif et sont at- » tristés ;

» des jetons de sucre et de viande, pour consoler de votre bourse les malades pauvres ;

» des bons de cercueils et d'inhumation, pour faire ensevelir les morts.

« Telles sont les principales œuvres de miséricorde dont Dieu nous » demandera compte au jugement dernier. Je vous cède à ces fins les » clefs de la Chambre des Pauvres pour y entrer et en sortir à son » service. Je prie Dieu Notre-Seigneur qu'Il vous laisse accomplir » votre mission en bonne conscience, à Sa gloire et à Son honneur et » pour le salut de votre âme et de nos âmes » (1).

Revêtus de leurs insignes, les nouveaux Aumôniers, escortés respectivement de leur aîné de section, faisaient le tour des tables et faisaient leur « première collecte ». La Ville envoyait à chaque nouvel élu 25 florins comme offrande de bienvenue.

(1) Texte officiel de ce discours stéréotypé : « Bemienden Confrere ick heet u » seer herctelyck willecomme, met een heylighe omhelsinghe als geroepen » wesende van Godt, tot den dienst der armen, om te executeren de wercken » der bermherticheyt ons van Jhesu Christo bevolen, seggende wat ghy den » minsten hebt gedaen in mynen naeme dat hebdy my gedaen, ende om t'selve » beter te effectueren, soo levere ick u daer over de borse van bermherticheyt u » gordende met den bant der oneyndelycker liefden. Waer inne ghy altoos sult » hebben gout ende silver om den behoeftigen te assisteren :

» Brootteeckens om den hongerighen te spysen ;

» Wynteeckens om den dorstighen ende bedroefden te laven ;

» Suyckerteeckens ende vleesteeckens om den armen siecken te vertroosten » ende dat vuyt uwer borsen ;

» Kistteeckens ende grafteeckens om de doode lichaemen te begraeven ;

» Als wesende de principaele wercken der bermherticheyt die ons Godt in » dat vuyterste ordeel sal eyschen. Waertoe ick u hier overlevere de sleutelen » vande camer van den Armen, om vuyt ende in te gaen tot behoeff der selver. » Godt den heere biddende hy uwen dienst laete volbrenghen met goeder con- » sientie tot synder glorien ende eeren ende tot Ul. ende onser sielen salicheyt ».

Le repas fini, les nouveaux élus étaient reconduits chez eux par leurs deux confrères restant en fonctions et par quelques anciens.

Il était de règle, et cela se maintint jusqu'à la Révolution française, que les nouveaux élus remboursassent aux membres sortants leurs avances personnelles. C'était couvrir le déficit de la Chambre en même temps. S'ils refusaient, leur élection était annulée par le fait même.

Nous ferons remarquer pourtant, que rarement on déclinait pour ce motif l'honneur de devenir Aumônier. L'élection donnait lieu parfois à des difficultés avec la Ville, les corps des Métiers ou des particuliers.

La Chambre des pauvres défendait toujours ses privilèges avec autant d'énergie que de dignité. Nous aurons l'occasion de le montrer plus loin.

L'Aumônier élu devait, disions-nous, se présenter au Collège échevinal pour prêter serment. Son refus de comparaître était puni d'une amende de 100 florins au profit des pauvres. Cette somme était majorée à chaque récidive. Le magistrat aurait plutôt accordé l'exemption temporaire d'autres offices communaux que celle du mandat d'Aumônier.

Les règlements successivement faits, nous ont appris que pour devenir Aumônier, il fallait avoir vingt-cinq ans et être marié. On était éligible après un an de mariage. Celui qui n'était pas majeur devait être marié depuis quatre ans et de plus, sa femme devait être âgée de vingt-quatre ans. Cette dernière était investie de certaines fonctions en rapport avec son sexe et sa position de ménagère. Son décès annulait de plein droit le mandat de son mari. L'épouse et la veuve de l'Aumônier conservaient leur titre à vie. Quoique relevées des fonctions actives, elles pouvaient arriver à célébrer le cinquantenaire de leur investiture, tout aussi bien que les Aumôniers eux-mêmes. Il n'entre pas dans notre plan de nous arrêter aux détails, certainement fort curieux, qui se rapportent à ces usages.

Quiconque devenait Aumônier en remplacement d'un défunt, d'un absent ou d'un administrateur appelé à des fonctions incompatibles avec l'office, faisait un don proportionné au temps plus ou moins long qu'il lui restait à servir. Le service actif proprement dit comprenait deux ans, celui de Maître du St.-Esprit demandait trois ans Il n'était pas rare de voir briguer une place de Maître du St.-Esprit en cas de vacature d'icelle.

L'aspirant Maître du St.-Esprit échappait alors à la période ardue des

fonctions actives, mais payait une taxe calculée d'après la somme de travail qu'il s'était épargnée.

Avant de procéder à l'élection, on demandait à l'assistance si quelque confrère présent avait mission d'offrir une somme d'argent au nom des aspirants à la place vacante. Ces derniers gardaient l'anonyme, car il arrivait que la place était littéralement mise aux enchères. Elle était donnée au plus offrant. On la payait jusqu'à 2400 florins. Le « marché » conclu, l'élection avait lieu pour la forme avec le cérémonial du 4 décembre, pour l'élection des Maitres servants.

De tout temps la Ville pourvut aux dépenses de l'uniforme des Aumôniers, de leurs collecteurs en sous-ordre (1) et de leurs servants (2). En exécution de l'ordonnance Albertine, l'indemnité pour le « drap » (3) fut réduite de 64 à 16 florins pour les premiers et de 48 à 12 florins pour les seconds. Le « drap de toge » était envoyé annuellement par le trésorier de la ville, à l'époque de Pentecôte. Les « parures » (4) se payaient à part. Elles étaient portées officiellement au domicile des titulaires par le servant de la Chambre, deux jours avant la dite fête. Les parures des Maitres de la deuxième année étaient renouvelées et remises avec le même cérémonial. Cette circonstance faisait naître certaines permutations de service entre les anciens et les nouveaux Aumôniers. Sans la toge à parures ils ne pouvaient comparaître *qualitate qua* aux funérailles. Jusqu'à la Pentecôte donc, les nouveaux venus cédaient leur office de *présence* à des aînés et faisaient provisoirement les fonctions de ces derniers. C'était une dérogation aux règles des juridictions respectives, qu'il était défendu cependant d'enfreindre sous peine d'amende.

Le port de la toge était obligatoire partout où l'Aumônier était en fonctions, excepté, peut-être, lorsque la Chambre vaquait à ses occupations intimes.

Les aumôniers subalternes dont il vient d'être parlé faisaient leur

(1) Texte : *de ondermeesters, klein aelmoesseniers.*

(2) Texte : *de knapen.*

(3) Texte : *het tabbaertlaken.* Il se donnait originairement en nature. Par métonymie, on désignait de même la *dépense* pour la toge ou l'uniforme.

(4) Texte : *de palluren,* ornements de soie brodée que l'on voit sur les toges de marguillier. Ces toges étaient anciennement plus courtes et ne descendaient que jusqu'au genou.

service dans les églises paroissiales et dans la plupart des couvents. Ils portaient également une toge, mais de moindre valeur.

* * *

Dans le chapitre IV, relevons qu'aux diners de noces, la Chambre annonçait ses collecteurs dès la veille, au moyen du petit *placet* ingénu que voici : « Monsieur le Fiancé et Mademoiselle la Fiancée. »

« Nous Aumôniers servant actuellement nous vous souhaitons de la » part des pauvres le bonsoir (1) et beaucoup de félicité. Faisons savoir » que demain l'un de nos confrères viendra vous rendre visite. Qu'il » vous plaise donc, ainsi qu'à votre famille, de bien garnir la bourse. » Vous ferez une bonne œuvre et en même temps un bienfait particu- » lier aux pauvres, qui prieront le Tout-Puissant pour votre prospérité » et votre salut éternel. » (2)

Au chapitre des collectes, on peut rattacher les quêtes que faisaient les Aumôniers pour recueillir les aumônes en nature.

Par exemple, le jeudi-gras, (le jeudi précédant le carnaval) les quatre Aumôniers en fonctions et le régent du *Maagdenhuis*, accompagnés des concierges des grands hospices, de quatre domestiques et de deux servantes, faisaient une tournée générale chez tous les marchands de hareng et de merluche, à l'effet de recueillir leur provision de poisson séché pour le carême prochain.

On appelait cette tournée « le char de triomphe. » (3) On trouve aussi « le char à provisions » (4), ce qui semble plus logique. Les concierges et les gens de peine recevaient alors une légère gratification. En 1709. cette tournée, outre les provisions de haricots et de céréales, ne rap-

(1) Les billets plus ou moins familiers commençaient le plus souvent de la sorte.

(2) Texte : *H. Bruydeghom ende Jouffrou Bruyt. Wij tegenwoirdige dienende Aelmoseniers wenschen Uwe- L. van wegen den armen goeden avond en veel geluk. Laten weten dat als morghen eenen van onsse confreren Uwe- L sal comen besoecken, wairome believe metten vrinden de borse wel te stofferen. Ende sult een goet werck ende sunderlinge benefitie den armen doen die den Almogenden heer voir uwe- L. prosperiteyt ende salicheit sullen bidden.*

La pièce a été trouvée dans un registre de compte de 1588, et fait aujourd'hui partie des collections de lettres manuscrites.

(3) Texte : « *den triumphwagen.* »

(4) Texte : « *den provisiewagen.* »

porta pas moins de 210 tonneaux de bière, donnés par les brasseurs (1).

Cet usage fut maintenu pendant quelque temps après la révolution française.

Non moins intéressante était la tournée pour la confection des effets de vêtement. Cela s'appelait « collecter avec la corbeille de couture » (2). Cette tournée tombait dans les attributions du servant du plus jeune maitre du quartier St. Georges Il était accompagné d'une servante de la maison de ce dernier. Les frais de coupe des vêtements étaient prélevés sur le produit de cette quête.

* * *

Le chapitre V a pour titre : « Donner à manger à ceux qui ont faim. — Donner à boire à ceux qui ont soif. — Vêtir les nus. — Héberger les étrangers. — Visiter les malades. — Délivrer les prisonniers. — Ensevelir les morts ».

(Les Sept Œuvres de Miséricorde corporelle.)

Il y est traité des diverses branches de la bienfaisance.

En faisant peindre leur rétable par Bernard Van Orley, les Aumôniers n'entendaient pas faire admirer une œuvre d'art purement symbolique. On a vu qu'au moment d'être investi de son mandat, l'Aumônier recevait pour mission expresse de mettre en pratique les Sept Œuvres de Miséricorde. Son serment non seulement le liait au nom de la simple honnêteté, mais engageait sa conscience. A ce double point de vue donc, voyons comment l'Aumônier s'acquittait de son mandat.

De leur nature, les secours accordés dans un établissement, sont permanents. Ils embrassent toutes les nécessités. Ils se comprennent donc par eux-mêmes et nous n'allons pas nous y arrêter.

Quant aux secours dits « à domicile », ils étaient, sous l'ancienne administration, de trois espèces fondamentales : les distributions communes et les distributions aux pauvres honteux, les « grâces » extraordinaires et les secours pris sur les fondations particulières. Les distributions communes ainsi que les grâces extraordinaires, se faisaient soit au domicile des indigents soit au local de la Chambre ; pour les

(1) *Handboek* 1708/9, *in fine.*

(2) Texte : « *met den nayekorf omgaen.* »

pauvres honteux, au domicile des Aumôniers. Les secours sur des fondations étaient donnés au local, mais plus souvent dans les églises paroissiales.

Les secours à domicile profitaient aux pauvres en général. Ils consistaient en argent, pain, effets de vêtement et, pour les malades, en viande, vin, sucreries etc , sans préjudice de la gratuité du traitement médical.

A l'assistance à domicile, nous rattacherons celle qui avait pour objet les prisonniers pauvres du *Steen*.

Les fondations pour les prisonniers pauvres comptent parmi les plus anciennes au sujet desquelles nos annales aient conservé quelques détails. De peur de trop nous écarter du sujet, nous rappellerons seulement les suivantes.

Jean Strubols ou Strubolle, prêtre et chapelain à l'église St. Georges, laissa, par son testament du 10 mars 1363, la majeure partie de ses biens pour des repas périodiques à servir aux voyageurs et aux prisonniers pauvres.

Le 1 avril 1369, Elisabeth, épouse de l'échevin Raymond van de Werve, légua, entre autres, 5 escalins de gros Tournois, rente sur la Ville, pour des distributions en nature aux prisonniers pauvres, à la Chandeleur.

Au cours du XV^e^ siècle, nous citons, au hasard, les fondations similaires : Elisabeth van Vraecke (1434), Elisabeth van Wyneghem (1439), Pierre Pot (1440), Adrien Broodeloos (1446), Mathias de Pape et son épouse (1451), et enfin Hippolyte Vledinx, dit Terrax et sa femme Marguerite Van Merende (1477). N'oublions pas la fondation de Jean Bacx qui donna, le 7 mai 1453, une rente de 20 escalins de Brabant sur deux maisons contiguës, dans la rue des Prédicateurs, plus tard la rue des Sœurs-Noires. Cette libéralité fut faite en vue de procurer aux prisonniers du *Steen* un repas de fête à la mi-août et aux quatre fêtes majeures. Ces régals ne furent jamais abrogés. Le fondateur prescrivit en outre un obit annuel pour le 7 mars, à l'église Notre-Dame.

Chaque dimanche, à trois heures de relevée, les Aumôniers se rendaient en toge auprès des indigents incarcérés au *Steen* commun (1)

(1) Texte : *den gemeynen Steen*.

Voici en termes succincts ce que leurs règlements prescrivaient à ce sujet. Deux Aumôniers étaient chargés de la visite. Ils alternaient entre eux, de manière que le maitre aîné du quartier St. Jacques fût accompagné du plus jeune maitre du quartier St. Georges et l'aîné de ce dernier quartier, à son tour, du plus jeune maitre de la section St. Jacques. Ils visitaient chaque prisonnier pauvre, s'enquéraient de ses besoins et lui remettaient quelque argent sur les fonds de la Chambre. A ce chapitre de dépenses revenait naturellement le produit du tronc public suspendu près de la prison ; seulement, le concierge extérieur (1) avait droit au tiers des aumônes qu'on y recueillait. Ce concierge ainsi que son collègue de l'intérieur de la prison, touchaient chacun trois ou quatre sols lors de la visite des Aumôniers. Tous les deux jours chaque prisonnier recevait un pain de trois livres et, le vendredi, une demi-livre de beurre. Ces provisions leur étaient portées par un servant. Ils recevaient en outre du bois de chauffage et de la « petite bière », selon les besoins. Cette bière était donnée gratuitement par les brasseurs de la ville. Prisonniers et concierges recevaient une légère gratification à la première comme à la dernière visite des Aumôniers, sur la cassette personnelle de ces derniers.

Aux quatre grandes fêtes religieuses, ainsi que le jour de la grande procession, au mois d'août, il y avait « kermesse » au *Steen*. La Chambre des pauvres supportait les frais de la fête (2). Le « maitre » aîné de St. Jacques faisait bouillir, à son domicile et sous sa surveillance, un succulent hochepot, composé de viande fraiche, de prunes et de raisins. En hiver, à défaut de fruits, il préparait son régal selon la recette commune que nous connaissons. Il y ajoutait un pain blanc d'un demi-sol. C'était en ces temps un pain de dimension et de poids plus respectables que de nos jours. Ces repas, avec la gratification donnée aux concierges, revenait annuellement à quarante et des florins.

Deux fois par an, la Chambre renouvelait les « nattes » ou couchettes des prisonniers.

Les condamnés à mort étaient visités d'office, la veille au soir de l'exécution, par les quatre Aumôniers en service actif. Tout en « se

(1) Texte : *den voorsluyter*.

(2) Les mémoires ne disent pas expressément si les ressources provenaient encore de la fondation Backx qui vient d'être citée.

mettant à la disposition des condamnés », ils remettaient aux hommes, une chemise ou un autre vêtement ; aux femmes, un jupon. Le concierge recevait deux florins, afin de régaler pendant cette dernière soirée le condamné et sa famille.

La Chambre faisait les frais d'une dernière messe qu'on célébrait devant le condamné. Au XVII^e^ siècle, elle payait 48 florins par an aux Dominicains, pour célébrer cette messe et accompagner les malheureux au lieu du supplice. Elle prenait soin également de l'entretien de la chapelle du *Steen*.

En parlant des collectes, nous avons fait connaître la manière de quêter pour les prisonniers. Jusqu'en 1585, le produit des quêtes était réparti intégralement entre eux. Les lacunes dans les documents nous empêchent de préciser les règles suivies à cet égard. Aucun usage ne fut aboli cependant. Les Aumôniers se réservaient de revenir en tout temps aux anciennes pratiques, si le nombre des prisonniers était par trop considérable.

Le règlement que nous venons d'analyser datait des premières années de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Il était applicable aux détenus de la tour des boulangers. Il semble qu'on y incarcérait de préférence les prisonniers étrangers. Mais puisque, à l'encontre de ses errements, la Chambre y portait des secours, elle avait un droit de contrôle sur le registre d'écrou (1). Ces errements, on le comprend, ne furent pas immuables. Sans nous arrêter à quelques variations de peu d'importance, disons seulement qu'au XVIII^e^ siècle, la Chambre fournissait régulièrement chaque semaine au *Steen* des taxes en argent, du beurre, des couchettes (nattes) et des serges. Les dépenses par exercice s'élevaient à plus de 200 florins, pour peu qu'il y eût quelque mouvement dans la population.

Le chapitre VI traite des repas, funérailles, recréations et usages divers.

Les festins chez nos Aumôniers, dataient de l'origine même de leur institution.

Des repas de corps avaient lieu *ex officio*, le jour du « lundi perdu », à la fête des Trépassés, aux funérailles des Maitres et à celles de leurs épouses. L'organisation de ces repas rentrait dans les attributions du

(1) *Handboek* de 1595, note finale.

jeune maître du quartier St. Jacques. Il en supportait la dépense avec le plus jeune confrère du quartier Sud.

Le repas du « lundi perdu » fut abrogé par l'assemblée du Grand-St. Esprit, le 6 décembre 1673, en ce sens seulement qu'il perdit son caractère officiel.

Nous avons pu recueillir quelques détails sur les repas dits « des Trépassés » et sur les charges officielles de la Chambre en cette circonstance. Les collectes étaient réglées comme aux jours de grande fête. C'était un point essentiel de l'ordre du jour. A onze heures, le chapelain des Aumôniers célébrait, dans leur chapelle, une messe de Requiem pour les confrères défunts. Les Aumôniers y assistaient en corps. La quête incombait au plus jeune maître de la section de St. Jacques. Après la messe, les Aumôniers et les sous-aumôniers se réunissaient pour le repas. Les deux plus jeunes Maîtres y invitaient le margrave ou l'écoutète, les curés et d'autres personnes de distinction.

Ce repas précédait d'un mois l'élection de nouveaux membres. D'après les règles que nous avons exposées, les deux membres de deuxième année étaient alors à la veille de *sortir*, en d'autres mots, ils allaient quitter le premier rang à la Chambre des Aumôniers, pour aller prendre le dernier rang dans celle du St. Esprit. Voici par quelles formalités on les éliminait, à l'occasion du repas des Trépassés.

Au dessert, les deux Maîtres du St. Esprit de la première année, donnaient un coup de sonnette et demandaient la parole au représentant de l'autorité échevinale. Après avoir formulé un exploit traditionnel, dont il nous est impossible de faire saisir le caractère original au moyen d'une traduction, ils offraient un verre de vin et des fruits secs aux sortants, en même temps qu'il les invitaient amicalement à occuper dorénavant non plus le haut, mais le bas de la table. (1)

(1) Voici le formulaire du « congé » donné à cette occasion aux deux maîtres de la deuxième année.

« *Believet Mynheer den Schouthet ons te auctorisseren om met dese roede van* » *justitie onse medebroederen t'insinueren naer onse oude constuyme?* (On sup- » pose la réponse affirmative).

» *Beminden confrere, ick doen Ul. de wete ende bevele dat ghy U voortaen* » *niet en sult vervoorderen meer te sitten op dese hooge plaetse, maer te comen* » *sitten beneden aen het eynde. Ende omdat den val groot is ende niet en sout* » *verflouwen, soe heb ick hier schoone speceryen, nagelen, canneel, foullie,*

Les veuves d'anciens Aumôniers recevaient ce jour-là, à leur domicile, un plat de riz bouilli au lait et un pot de vin, aux frais des deux Maîtres de première année.

Au cours de la semaine, le confrère aîné du quartier St. Jacques donnait son repas d'adieu. Son collègue de St. Georges faisait de même, six ou huit jours après. A ces fêtes assistaient les quatre Aumôniers en fonctions et les quatre derniers sortis, avec leurs épouses et leurs enfants non-mariés, ainsi que quelques amis et connaissances.

Les funérailles des Aumôniers furent réglementées dès 1502.

Il est hors de doute que des dispositions antérieures avaient réglé déjà cet objet. Au décès d'un titulaire, le servant de la Chambre devait aussitôt prévenir tous les anciens Maîtres et les inviter à assister à l'offrande. Il recevait pour cela deux sols. De son côté, la Chambre dépensait cinq escalins de Flandre. Elle en réservait les deux tiers ou vingt sols à une collation et l'autre tiers, dix sols, à l'entretien de la chapelle.

On procédait de même le jour de l'obit, mais alors on faisait la dépense d'une messe au lieu des frais d'une collation.

Tous les Maîtres devaient être présents en toge et assister à la collation ou repas qui suivait les funérailles. L'organisation en incombait au plus jeune Maître du quartier St.Jacques. A la fin du XVI[e] siècle, les familles des défunts en avaient pris peu à peu les frais à leur charge sans que pour cela l'Aumônier prérappelé fut relevé de son office d'intendant de circonstance. Son collègue du quartier St. Georges et lui, demeuraient en toute éventualité tenus d'acquitter la dépense totale ou partielle, chacun pour la moitié.

Les cérémonies étaient les mêmes aux funérailles de l'épouse ou de la veuve d'un ancien Aumônier.

Ces repas funéraires ainsi que les repas du jour des Trépassés, furent abolis le 8 février 1708, avec défense de les remettre en vogue, sous peine d'une amende de 600 florins au profit des pauvres. La cause de cette mesure fut, que beaucoup de candidats, effrayés de ces multiples dépenses de fantaisie, s'efforcèrent d'échapper à l'office d'Aumônier.

Bornons-nous à faire remarquer qu'il était d'usage, chez les régents,

» *noten moschaten ende noch eenen versschen roomer wyns die ick Ul. van* » *herten toebrenge om (u) te conforteren.*»

de céder leurs pouvoirs à leurs successeurs avec un certain apparat. Ils faisaient la remise des clefs et des livres de l'établissement en présence tant des confrères et consœurs de la Chambre du St. Esprit, que des confrères et consœurs de la Chambre des pauvres et des receveurs respectifs de ses administrations. Ils menaient tout ce monde dans les caves et dans les dortoirs de l'établissement, pour faire juger de leur manière d'administrer. Puis avait lieu le souper. Il était prescrit au régent sortant de recevoir son monde de la façon la plus courtoise. Il devait même offrir à ses invités de les faire prendre et reconduire en carrosse. Au XVIII[e] siècle, la cérémonie de la remise des clefs fut confondue avec le repas que les deux Maitres aînés avaient à leur charge, le jour de l'élection des nouveaux membres.

Il faut l'avouer, beaucoup de ces fêtes et de ces usages portaient le naïf cachet de leur temps. S'il en résultait des charges pour les Maitres des pauvres, par contre, convenons-en, c'étaient des occasions, des moyens de cimenter leur bonne confraternité, autant que de s'assurer l'affection et le respect de leurs administrés à quelque catégorie qu'ils appartinssent.

* * *

Les chapitres sept et huit concernent particulièrement la situation politique de l'Administration des pauvres, sa décadence et son remplacement, lors de la domination française, par *l'Administration des hospices civils*.

* * *

Le prologue, dont je viens de donner un court aperçu est suivi du « compte moral » proprement dit.

Ce document dont la division a été indiquée plus haut, était resté à l'état de manuscrit. On y trouvait l'historique sommaire mais très incorrect, de nos grands et de nos petits hospices. J'en ai fait une histoire basée sur des actes et des documents originaux, pièces qui figurent à titre de preuves historiques dans la troisième partie de l'ouvrage.

E. G.

LES

EXILÉS ANVERSOIS

A

COLOGNE.

(1582-1585).

Il est une des phases les plus intéressantes du passé d'Anvers, qui jusqu'ici n'avait pas été traitée avec tous les développements qu'elle méritait; elle constitue un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire si troublée de nos provinces à la fin du XVI[e] siècle.

Tous, nous connaissons les péripéties diverses de ces luttes religieuses; tous, nous nous rappelons les progrès du protestantisme, la répression sanglante dirigée par le duc d'Albe, et les luttes interminables qui en furent la suite. La ville d'Anvers avait été tour à tour administrée par des magistrats catholiques, puis par des protestants, qui durent de nouveau céder la place aux premiers. Ces changements ne se produisaient pas sans secousses ni sans répressions, et, alternativement, les partisans de l'une ou de l'autre religion eurent à souffrir les rigueurs des vainqueurs.

Tous les historiens se sont occupés des nombreux habitants de nos provinces qui furent chassés de leurs foyers, ou qui volontai-

rement se dérobèrent à la colère des Espagnols sous la régence impitoyable du duc d'Albe. Tous également ont fait mention de l'exode de nombreux Anversois, qui après la prise de la ville par Farnèse, allèrent chercher sur la terre étrangère, et le repos, et la fortune. Mais, chose curieuse, presque personne ne s'est occupé de ces centaines d'Anversois qui, pendant ces quelques années durant lesquelles la ville d'Anvers fut gérée par un magistrat protestant, furent exilés ou quittèrent volontairement leur patrie et leur cité natale.

Les écrivains qui ont plus particulièrement traité l'histoire des troubles du XVI^e^ siècle à Anvers, sont fort sobres de détails à ce sujet. Haræus, P. Bor, Papebrochius, ne fournissent que quelques indications sans suite; Diericxsens est plus explicite; mais par contre, les auteurs modernes passent pour ainsi dire complètement sous silence cette série d'événements d'un intérêt si palpitant pour l'histoire de tant de familles anversoises. Adriaan Uyttenhooven dans sa *Geschiedenis der hervormde kerke te Antwerpen* est muet sur ce point; L. Hormess, qui a écrit son *Abrégé de l'histoire de l'église évangélique protestante d'Anvers*, d'après les archives de cette église et d'après celles de l'église protestante anversoise de Francfort, parlant des événements qui se succédèrent pendant les années 1581 à 1586, cite l'opinion de Jean Lehnemann, chroniqueur de l'église de Francfort, qui regrette que « les documents authentiques de cette époque mémorable soient si rares, et il suppose qu'ils sont tombés entre les mains de leurs adversaires. La plupart des membres de la Communauté d'Anvers ayant appartenu soit au commerce, soit à l'industrie, toujours absorbés par les affaires, ce chroniqueur attribue en partie à ces causes la rareté des données historiques. »

Et cependant des documents existaient nombreux et importants; ils permettront de refaire, si pas l'histoire complète de ces quelques années, tout au moins de fournir des détails fort circonstanciés sur les principaux événements qui se déroulèrent alors à Anvers, et surtout sur l'existence de ces nombreux catholiques qui vécurent à cette époque sur la terre d'exil.

Mais avant d'analyser ces témoins sincères d'un passé déjà si lointain, examinons un instant à la suite de quelles mesures et dans

quelles circonstances se produisirent ces départs nombreux et ces expulsions violentes, dont nous voulons décrire les effets et les conséquences.

* * *

Les Reformés, maîtres de la ville d'Anvers, avaient constitué un magistrat entièrement composé de leurs partisans. Les biens ecclésiastiques étaient partout saisis, et les religieux persécutés de toutes manières. Dès le commencement du mois de juillet 1580, l'exercice du culte catholique était prohibé à Malines; cet exemple fut contagieux, et Gand adopta quelques jours plus tard semblable mesure. Quoiqu'à Anvers, pendant un an encore, les catholiques devaient garder la faculté de célébrer leurs offices religieux dans les deux chapelles désignées à cet effet, toutefois, dès cette époque un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques furent, pour cause de religion, expulsés de la ville par le magistrat, et durent chercher asile à l'étranger. (1) Quelques uns, qui ne pouvaient croire à la durée de cette persécution, ne s'éloignèrent guère, et rentrèrent secrètement en ville. Toutefois leur présence fut bientôt signalée, et dès le mois suivant ceux qu'on put découvrir furent une seconde fois chassés hors des murs.

C'est au mois d'octobre de l'année 1580 que le magistrat rédigea une formule de serment qui fut soumise à tous les habitants. Il leur était enjoint de reconnaître la haute autorité des Etats Généraux et du prince d'Orange, gouverneur du Brabant et burgrave d'Anvers, de renier le serment de fidélité prêté au roi d'Espagne, de considérer tous les Espagnols comme ennemis, enfin d'observer une stricte neutralité en matière de religion. Quoique ce serment ne fut pas adopté dans sa formule stricte par le magistrat, il fut néanmoins ordonné à tous les catholiques d'en respecter l'esprit. Et tous ceux qui semblèrent faire opposition ou ne pas se soumettre à ces ordres, furent impitoyablement condamnés à l'exil. Ce fut le cas à Anvers en novembre 1580; ce fut également le cas à Bruxelles, où l'on vit le chancelier et le procureur de Brabant, les trésoriers et plusieurs conseillers forcés de s'expatrier. (2)

(1) Diericxsens. Antverpia Christo nascens et crescens.
(2) Diericxsens, loc. sit.

Quelques jours plus tard, le 21 décembre, dans notre ville, Guillaume Grève, abbé de St. Michel, et Jean van der Noot, abbé de St. Bernard, étaient arrêtés pendant un dîner qui leur était offert par le comte de Schwartsenberg, et enfermés dans la citadelle. Enfin, le 1 mai fut publié un décret qui défendit à Anvers l'exercice du culte catholique.

On connait les désastres sans nombre qui signalèrent cette période néfaste de notre histoire locale; d'innombrables chefs-d'œuvre artistiques furent détruits, tous les biens ecclésiastiques furent vendus, et les catholiques traités en parias, furent en butte aux vexations les plus cruelles.

L'arrestation du prélat de St. Michel avait été précédée d'exactions semblables à celles dont avaient eu à souffrir les autres ordres religieux. Dès le mois de février 1578, les religieux avaient été expulsés de la ville et s'étaient réfugiés principalement à l'abbaye de Parc près de Louvain. (1) Bientôt plusieurs d'entre eux crurent plus prudent de passer la frontière et d'aller chercher un refuge à Cologne.

Sur ces entrefaites, l'abbé Guillaume de Grève qui avait vu sa captivité changée en exil, mourut sur la terre étrangère, le 25 septembre 1581. Peu après, les religieux quoique dispersés, résolurent d'envoyer une requête au duc de Parme pour le prier de nommer des commissaires qui présideraient à l'élection d'un nouveau prélat. La requête datée de l'année 1582 est conçue comme suit :

« A son altèze.

» Remonstrent en toute reverence les frères Judocus de Liedekercque, Emericus Andreæ, Paulus de Mera, Cornelius Standoncq, » Adrianus de Schoonhoven, Eduwardus Clissis, et aultres chanoines » du monastère de Saint Michel, de l'ordre de Prémontré, situé » en la ville d'Anvers, comment que par le décès du révérend » père en Dieu Guillaume de Grève, dernier abbé dudict monastère, » advenu au moys de septembre en l'an quatre-vingt et ung, non » seulement la dignité abbatiale jusques à présent est vacante, mais

(1) Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, tome III p. 127 et tome 10, p. 418.

» qui pis est, depuis et par ledict trespas est causée et ensuyvie » une miserable confusion, desordre et degast dicelluy monastère : » les bons religieulx par violence des rebelles et hérétiques chas- » sés et bannis hors ladicte ville et la plus grande partie des biens » tant meubles que immeubles à eux appartenants, usurpés et » confisqués au grand regret et douleur des remonstrantz, qui » estant bannis, pourchassez et destituez de leur superieur eccle- » siasticq, s'en vont comme brebis errantes et fourvoyez, sans pou- » voir observer ny accomplir leur vœux et promesses monasticques, » dont ils, par leurs professions à l'entrée de leur religion envers » Dieu, se sont obligez.

» Pour à quoy remédier et mettre ordre, et afin que les remons- » trantz après longues misères et calamitez aulcunement soyent » soulagez et ensemble conventuallement reassemblez soulz ung com- » mun chapitre et leur supérieur ecclesiasticq. Et que par ainsy » quelques ungs desdits religieulx, se tenants encore à Anvers, se » peussent tant mieulx à l'obédience de sa majesté, et que leurs » biens et monastère ne périssent totalement, suppliera pourtant les » remonstrantz très humblement qu'il plaise à Votre Alteze, que à la » première commodité et oportunité soit procédé à la nomination » et création d'ung nouveau abbé, pour en après ledict esleu et » dénominé faire confirmer et surroger au lieu de trespassé de par » Sa Majesté et de sanctissime père le Pape. Quoy faisant etc. ».

Cette requête fut favorablement accueillie, et le duc de Parme nomma deux commissaires : Jean de Streyen, évêque de Middelbourg et le conseiller Batzon. Les religieux furent convoqués à Breda le 20 mars 1582 ; mais, dispersés de toutes parts, ils ne purent en temps répondre à cet appel. Une nouvelle convocation pour le 20 avril n'eut pas plus de succès. Enfin, quelques jours plus tard, le 27 du même mois, l'élection put se faire. Huit religieux seulement avaient pu se rendre à Breda ; c'étaient : Josse de Liedekercke, curé de Minderhout ; Emeric Andriessens, curé de Meir, réfugié à Cologne ; Guillaume Heyns, de Tirlemont, retiré à Parc ; Denis Feyten demeurant à Breda ; Lambert Schellinck, habitant Louvain ; Jean Petri, de Floreffe ; Corneille Standonck, d'Anvers et Edouard Clissis. Une liste de candidats fut soumise au gouvernement qui nomma Emeric Andreæ ou Andriessens, natif d'Hoogstraeten. Mais ce

ne fut qu'après la prise d'Anvers qu'il put quitter Cologne et rentrer dans l'abbaye de St-Michel dont il s'appliqua avec zèle à relever les ruines.

* * *

Le 28 juin 1581 parvint à Anvers l'annonce de la prise de Breda par les Espagnols. Cette nouvelle fut cause d'un redoublement de persécutions. Le magistrat fit fermer les portes de la ville et organisa partout des perquisitions sévères ; tous les catholiques qui furent trouvés, tant laïques qu'ecclésiatiques, furent impitoyablement expulsés de la ville et contraints de passer les frontières. Les religieux qui s'étaient tenus enfermés dans leurs monastères furent cette fois forcés à leur tour de quitter la ville. Les Clarisses se réfugièrent à Trèves où nous les retrouverons plus tard ; tandis que le plus grand nombre de religieux ou religieuses des autres ordres, voire même les béguines, cherchèrent un asile à Cologne ou bientôt nous les rencontrerons en grand nombre.

Pendant le règne éphémère du duc d'Alençon une fort légère détente se produisit en faveur des catholiques qui étaient restés en ville ; toutefois, après la tentative d'assassinat contre le prince d'Orange, tout espoir de conciliation s'évanouit. Le curé de Notre-Dame, que les historiens appellent *Dominus Joannes*, fut chassé de la ville (1) La peine d'exil fut également comminée contre tous les habitants qui se refusaient à prêter le serment de haine au roi d'Espagne et d'obéissance à François de France, serment dont la formule fut arrêtée par le magistrat le 12 avril 1582.

Dans chaque quartier les habitants furent contraints de comparaître devant les officiers de la garde bourgeoise entre les mains desquels ils devaient prêter le serment prescrit. Tout refus était puni d'un ordre d'exil immédiat. Si quelques citoyens purent échapper à ces mesures draconiennes, ce fut grâce à l'indulgence des officiers. C'est ainsi qu'après la reddition de la ville, en 1585, un bourgeois, Jean Dablin, fils de feu Antoine, déclara que « au temps que par

(1) Il s'agit évidemment ici de Jean Roger de Tassis, proto-notaire apostolique, qui fut élu doyen de Notre-Dame en 1545, et qui mourut à Anvers le 14 mars 1593.

ordonnance du duc d'Alençon le magistrat d'alors fus enjoinct et comande aux bourgeois de ceste ville de prester serment au dict duc d'Alençon estant p. devant » il fut appelé à comparaître devant Jehan van Sevencote et Michel de Fort, capitaine et lieutenant d'une compagnie de la garde bourgeoise. On lui enjoignit de prêter le serment, ce à quoi il se refusa absolument. Mais, soit par amitié, soit par pitié, les officiers omirent d'acter ce refus, et grâce à cette complaisance, Dablin put rester en ville, « n'eust été la coniveunce d'eulx déposans, il luy auroit esté forcé de se retirer de ceste ville (1).

Cependant, dès le mois de juin, on put constater à Anvers la naissance d'un indéniable courant de modération, et les partisans de la liberté des cultes devinrent chaque jour plus nombreux. Plusieurs même prêchèrent hautement la réconciliation avec l'Espagne, et en présence de l'irréductible opposition du magistrat, ils préférèrent eux aussi quitter la ville et s'établir en des contrées plus calmes. C'est ce fait que dans leur rapport les échevins constatèrent quand ils écrivirent :

Ende soomen dagelycx bevindt, dat vele goede rycke borgeren deser stadt verlaten, ende elders metter woon vertrecken tot grooten achterdeele van de schamele gemeynte ; waer door deze stadt ten lesten soude moghen geschapen syn te vallen in handen van den vyant : versoueken daer omme, dat uw E allen de selve, die sonder voorwete ende oirloff van Borgemeesteren ende schepenen also o vertrocken syn, believe wederomme inne te roepene, ende dat op sekere pene naer gelegenheyt van der saecken ; om de selve t' appliceren tot behoeff vanden crysch lasten deser stadt. (2)

On le voit, les départs étaient si nombreux que le magistrat pour éviter la ruine de la ville, se voyait forcé de rappeler ceux d'entre les exilés qui de leur propre gré avaient fui à l'étranger.

Mais ce revirement ne se prolongea guère ; bientôt, exaspéré par le succès des armées que commandait le prince de Parme, le magistrat redoubla de rigueur vis à vis des catholiques, et tous ceux qui purent être convaincus d'attachement aux pratiques de

(1) Certificaet boek, A° 1585, f° 135.
(2) Diericxsens. loc. cit.

l'ancienne religion furent, ou jetés dans les fers, ou envoyés en exil. Parmi ceux qui durent subir cette dure peine se trouvaient les derniers religieux de l'abbaye Pierre Pot, et quelques chanoines de la Cathédrale.

Dans cette église tout acte d'administration devint impossible, et c'est alors, qu'au moment de son départ pour l'étranger, le notaire du chapitre écrivit dans son registre de résolutions :

Anno a nativitate Dñi 1584, indictione duodecima, Pontificatus Smi in Christo patris et Dñi nostri, Dñi Gregorii divina providentia papae decimitertii anno duodecimo, usque ad 25 maii, quo fuit coronatus, propter absentiam dominorun canonicorum et propter vim et violentiam hæreticorum et incarcerationem meam et exilium meum, nihil fuit actum.

Parmi les catholiques qui furent incarcérés se trouvait un ancien échevin, Balthazar van Vlierden. Il eut à souffrir des supplices sans nombre, et ne recouvrit sa liberté que lors de la prise de la ville par Farnèse. Il devint plus tard bourgmestre d'Anvers et mourut probablement en 1597. (1)

***

L'année 1584 devait être témoin d'événements d'une importance capitale pour l'avenir de la ville d'Anvers. Philippe Marnix de Sainte Aldegonde était devenu bourgmestre, tandis que d'autre part, le duc de Parme, poursuivant le cours de ses succès, était venu mettre le siège devant la ville.

Dès l'approche des troupes royales un grand nombre d'Anversois s'efforcèrent de quitter la ville. Le magistrat dans le but d'empêcher ces départs, fit proclamer, le 17 juillet 1584, la défense absolue à tous les habitants de quitter la ville sans autorisation, sous peine de confiscation de tous leurs biens. Toutefois, comme l'observe un historien, la peur fut plus forte que l'obéissance, et plus de cinquante bourgeois notables, accompagnés de toute leur famille, cherchèrent un asile sous des cieux plus cléments (2). D'au-

(1) Voyez notre ouvrage : Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVIe siècle.

(2) Diericxsens, loc. cit. Haræus. Annales ducum seu principum Brabantiae. II.

tres pour éviter les conséquences rigoureuses dont les menaçait le magistrat, prétextèrent les besoins de leur commerce et la nécessité de devoir se rendre en France, en Angleterre ou en Allemagne, pour tâcher d'obtenir une autorisation de libre sortie.

C'est ainsi que le 23 août 1584, le magistrat, par ordonnance, fit citer devant son tribunal vingt et un de ces défaillants, et les somma de venir se justifier endéans les huit jours. Voici les noms de ces absents :

Michel Heems; Chrisostôme Scholiers; François Fagel; Simon de Deckere; Godefroid Houtappel; Pierre Hernouts; David Scholier; Jean van Rode, (lynwatier); Pierre vanden Berge, épicier; Henri van Onchen; Gaspard Coymans; André Anthonissen; Jean vanden Steene; Jean de Bittere; Jean Le Grand; Jean van Rode; Jean Hildewier; Jean van Hove; Arnoud van Eede; Jean Sebot; Jean de Bloes. (1)

Les mêmes absents furent de rechef cités à comparaître devant le magistrat par ordonnances des 30 août et 6 septembre, mais pas un seul ne répondit à cet appel. En présence de cet insuccès le magistrat fit une quatrième citation, et cette fois ajouta à la liste quarante-deux nouveaux noms. Voici la reproduction de cette pièce :

Gheboden en utgheroepen by Jasparen van Coninckxtoo onder schouteth, borgemeesteren, schepenen ende raedt der stadt van Antwerpen op den XXVI septemb. 1584.

Alsoo den XXVII julii lestleden alhier by publicatie van d'Heeren ende deser stadt weghen gheboden ende gheordonneert is dat egheene manspersoonnen, borgeren oft inghesetenen der selver, hen en souden vervoorderen te absenteren ende te vertrecken sonder behoorlyck consent, op de pene dat haer goeden terstont aenveert ende gheappliceert souden worden tot alsulcken behoeve, alsmen soude bevinden te behooren.

Ende dat men dien achtervolghende den XXIII en XXX augusti ende den VI september lestleden wt ende voorts geroepen heeft diversche persoonen, borgeren ende inghesetenen deser stadt, de welcke dien niet teghenstaende tot heuren verantwoorden niet en

(1) Pour tous les noms propres cités dans cette étude, nous respectons la manière dont ils sont ortographiés dans les documents imprimés ou manuscrits où nous les avons trouvés.

zyn ghecompareert; waer deur heure goeden vervallen ende applicabel gheworden zyn ten eynde als boven.

Datter oock diversche andere zyn, die men verstaet voor ende naer de vornaemde publicatie vertrocken te zyn, welcker namen hier naer volghen; en die als voor deerste reyse voorts gheroepen worden, om in persoon te compareren binnen acht daghen, te weten den III dach octobris naest komende goets tyts voor noene, de wyle myne Heeren borghemeesteren ende schepenen deser stadt te rechte sitten sullen; ten eynde sy hun comen verantwoorden teghens alsulcke aenspraecke ende conclusie, als de schouteth der selver stadt alsdan teghen hen wt crachte der voors publicatie sal willen nemen. Op de pene dat men, inghevalle van egheene comparitie, teghens de selve sal procederen, ghelyck naer rechte ende onderhoudinghe der voors publicatie behoore te geschieden.

Aux noms déjà donnés dans la première liste que nous avons reproduite, viennent s'ajouter les suivants :

Corneille Dyckstraet; Jean vander Goes; Etienne de la Faille; M. Henri de Vos; Christophe Thys; Nicolas de Groote; Simon de Neuff; Laurent Cousaert; Gérard van Ackeren; Jean Cruypenninck; Pierre de Marez; Luc van de Velt; Etienne de Poorter; Alexandre Gobout; Jean Valck; Jacques Schot; Jacques Baudesone Janssone; Henri Moens le jeune; François Boedaen; Thibaut de Pickere; Marc van Woonsele; André Rademaeker; Philippe vanden Broeck; Jean Spannenborch; François Doncker; Guillaume de Greve; Jean Goutier; Gérard Haignaert; M. Jean Fyen, médecin; Nicolas van den Broeck; Balthasar Hertsteen; Henri Vael; Elie de Bie: M. François de Schot; André van Turnhout; Jean Doncker; Remi de Wevere; Sébastien Verbeyden; Antoine Rapalie; Gabriel Jansen; Jean Geeraerts; Louis Jonas.

Comme nous le verrons bientôt, la plupart de ces fugitifs s'étaient joints à Cologne aux exilés qui s'y étaient refugiés précédemment. Quelques uns trouvèrent un asile dans d'autres villes. Tel fut le cas pour le docteur Jean Fyens, qui, quoique né à Turnhout, était établi depuis de nombreuses années à Anvers, où il s'adonnait avec un incontestable succès, non pas seulement à la médecine, mais aussi à la musique. Il fut l'auteur de différentes compositions musicales estimées, et fit également imprimer plusieurs étu-

des médicales fort appréciées. Il ne devait pas rentrer à Anvers; un an plus tard il mourut en exil à Dordrecht, le 2 août 1585, et y fut enterré dans l'église principale sous une pierre tombale ornée d'une inscription fort simple: (1)

Doctor Johannes Fiennus
Medicus Antverpianus
Obiit II augusti MDLXXXV.

* * *

Dans l'entretemps les événements marchaient à Anvers, et déjà au mois d'octobre de l'année 1584, un mouvement fort important se produisait en ville en faveur de la paix avec l'Espagne; le magistrat dans le but de reprimer cette tentative résolut d'agir avec vigueur. Il fit arrêter et conduire au *Steen* les principaux mécontents. Quoiqu'à proprement parler nous ne puissions pas comprendre ces victimes de la rigueur protestante au nombre des exilés dont nous avons entrepris de rappeler le souvenir, nous voulons cependant citer les noms de quelques uns d'entre eux, sur lesquels nos aurons à revenir dans les pages suivantes. Parmi les pensionnaires forcés de la prison communale nous rencontrons les noms de :

Jean de Pape; Joachim et Gabriel Steylincx; Robert van Haeften; Jacques della Faille; Dicqius, ancien secrétaire communal; Pierre Malinæus et son frère; Abraham de Hertoghe; Jean van Steenwinckel; Abraham van Heilweghen; Adrien van Dyck; François Sweerts; Pierre et Michel de Molyn; Antoine Muct; Georges Dondari (2).

A peine étaient-ils sous les verrous, que dans le but de se disculper, ils adressèrent un mémoire au magistrat d'Anvers pour justifier leur conduite. Ils expliquèrent, qu'à 22 ou 23 ils s'étaient rendus chez le chancelier de Brabant où, en leur nom, Gabriel Steylincx avait exposé la situation critique de la ville et le désir que tous avaient de voir un peu de paix durable succéder à ces troubles incessants.

(1) Foppens. Bibliotheca Belgica.
(2) Harræus. loc. cit. Diricxsens. loc. cit.

A la suite de cette démarche, ajoutaient-ils, *den marckgrave belieft hadde hen supplianten aente tasten en stellen op den steen der voors stad : maer want al 't selve dag by haer in desen gedaen was, geschiet was in alle stilligheid en met behoorlycke reverentie, en aen myn heere den canceleer by ootmoedige bedinge dat sy hen refereerden om den voornaemden heere canceleer so baden sy datmen hen soude ontslaen onder belofte van hen niet te sullen absenteren.*

Cette requête était signée par Adrien van Heylwegen, Me Jean de Pape, Jean van Steenwinckel, Me Adrien van Dycke, Jacques de la Faille, Robert van Haeften, François Sweerts, Pierre et Michel de Molyn, Antoine Muet, Georges Dondary, Abraham de Hertoghe, etc. (1)

Le magistrat ne daigna pas faire la moindre réponse à cette supplique.

Tous ces malheureux furent peu après condamnés à de fortes amendes pécuniaires et astreints à prêter un nouveau serment en vertu duquel ils s'engageaient non seulement à ne plus parler de paix, mais même à dénoncer sans délai ceux qu'ils entendraient discuter semblable projet.

Cet épisode est également raconté dans une lettre qu'un catholique notable, resté à Anvers, adressait à un de ses amis refugié à Cologne. Cette épitre est datée du 19 octobre, 1583 et s'exprime ainsi :

Pour ceste fois tenons icy riens dire aultre que je vous ay dict par ma dernière, sauf le mescontentement de tous costez, et de toute sorte de religion; voyant les chastimentz qu'ils ont donnez à ceulx qui avaient faict la remonstrance de chercher la paix; principalement aux deux derniers qui l'avaient proposé, asscavoir Gabriel Studlinck et Abraham De Hertoghe, auxquelz ont donné sentence qu'ilz se viennent mectre en genoulx devant noz bourgmaistres et magistrats, leur priant mercy; et ledit Studlinck, nommé le diable volant, doibt payer 2000 florins, et jurer qu'en un an ne sortira de ceste ville; et Abraham De Herthoghe (lequel at bien joué son personaige en ces troubles et at faict grand

(1) Pieter Bor. Oorsprong, begin en vervolgh der Nederlandsche oorlogen.

service aux Etatz) est condempné de faire le semblable, sault qu'en argent est seulement taxé à 400 florins; dont avecq le chastiment qu'ilz ont faict nous demeurons tellement bridez, que personne n'ose publiquement parler ung mot, nonobstant que tout le peuple y murmure assez, et plus les mainouvriers et aultres, auxquelz l'argent commence à faillir et totalement la traficque cesser; de quoi ung chacun s'en ressent, ceque ne peult longtems durer. En conclusion, il y a tant d'expions en cette nostre ville, que les ungs ne se fient les aultres. Le mieulx venu vers noz borgmaistres est celuy qui accuse son compaignon; comme ces jours passez est advenu à ung de nos amys: Dieu soit loué qu'il est sechappé pour ceste fois. (1)

Les historiens locaux nous apprennent que Jacques de la Faille fut également condamné à payer 6000 florins, Robert van Haeften 4000 florins, et qu'à tous on confisqua les lettres de rente qu'ils possédaient à charge de la ville. (2)

La rigueur de cette nouvelle mesure effraya bon nombre de citoyens qui bravèrent les dangers d'une fuite difficile, et préférèrent voir leur fortune et leurs biens confisqués plutôt que de demeurer plus longtemps à Anvers. Le nombre de ces fugitifs devait être fort grand. Tous ne nous sont pas connus, mais un certain nombre de noms nous ont été conservés par l'ordonnance scabinale qui les somme de rentrer en ville et de venir se justifier devant le magistrat. Voici ces noms:

Zeger Boel; Pierre Verleijen; Nicolas Rypet; Jean Verbiest; Pierre Verstraten; Adrien van Hoogstraeten; Tobie van Hove; André Ducan; Jean vanden Berge; Isaïe Reyns; Gaspard du Vivier Nicolas le Bock; Laurent vanden Bogaert; Jean Herman Niclasz; Robert Leuwes; Adrien van Mierop; Adam Vryspenninck; Jean Kyff; Jean Ketteau; Pierre Luls; Henri vander Borcht; Pierre Wachtmans; Melchior de Noefville; François Schillemans; Etienne Slechtkens; Adrien Henyn; Balthazar Bouters; Jean vander Veecken; Guillaume Formentrou; Jean Joupin; Jean Boulengier; Henri Goris-.

(1) Brieven uit Antwerpen geschreven in de jaren 1581 tot 1584. Publiées par J. F. Willems.

(2) Peeter Bor. loc. cit.

sen, marchand de grains; Gilles Dorenboven; Abraham de Marée; Jacques Bouten; Quirin Boel; Denis le Meester, le jeune; Florent van Dalen; Antoine van Dartmont; Pierre Puissyn; Florent van Anwyn; Gilles Mercy; Melchior London; Antoine Keers; Jean Maengiaert; Thierry Kiff; Claude Ophoven; Jean Ykens; Michel Gielis; Martin Drinckorn; Pierre Taelmans; Guillaume Geleyns; Jean Satyn; Nicolas Gruel; Gaspard van Uffel; François Ratel; Jean Broers; Jean Kind, épicier; Nicolas Passevin; Wautier Francken; François van Hove; Jean de la Hors; Wautier Cornelitz; Gillis Hautkert; Jean Benoit; François van Romen; Guillaume Verheyden; Gilles Buysen; David de Lomel; Emmanuel van Basrode; François Lemmens; Nicolas de Klerck; Rombaut Jacobz; Jean van den Broeck; François de Behault; Pierre vander Maere; Robert van Ekeren; Mr Jacques Hornmarker.

Le 29 décembre 1584 le magistrat crut bon, par une nouvelle ordonnance, de rappeler à tous les habitants que la peine de la confiscation des biens serait impitoyablement appliquée à tous ceux qui sous n'importe quel motif quitteraient la ville.

Ce fut le dernier acte officiel que nous rencontrons et dans lequel il est question, soit des Anversois qui avaient été chassés de la ville, soit de ceux qui volontairement s'en étaient retirés. Quelques mois plus tard, le 17 août 1585, le bourgmestre Philippe de Marnix rendait Anvers au prince de Parme. Le même jour prenait fin le règne des protestants, et en même temps la route de la patrie était de nouveau ouverte aux nombreux catholiques qui attendaient à l'étranger le moment propice pour rentrer dans leurs foyers.

Quoique la victoire des Espagnols dut marquer la fin du règne exclusif et violent des réformés, ceux-ci ne furent cependant pas en butte aux représailles qu'ils auraient été en droit de craindre. Il leur fut laissé un terme de quatre années pour régler leurs affaires et décider s'ils persévéraient dans l'erreur, préférant l'exil à la soumission. Toutefois, le traité signé entre Marnix et le duc de Parme, stipulait que cette latitude leur était laissée pour autant qu'ils n'en abuseraient pas et qu'ils n'en profiteraient pas pour susciter des désordres : *mids aldaer levende in stillicheydt ende sonder desordre ende schandael, om hen daerentutschen te beraden*

ende resolveren ofte sy sullen willen leven in de excrcicie van de oude catholyke, apostolyke, roomsche religie, om, inghevalle van met, hen alsdan binnen den selven tydt te moghen vryelyk uyten lande vertrecken.

* * *

Nous avons esquissé brièvement les évènements historiques qui avaient provoqué l'exil de tant d'Anversois; nous avons cité les noms de plusieurs d'entre eux. Nous allons maintenant les suivre dans leur exil, et nous initier à la vie qu'ils menaient sur la terre étrangère. Mais s'il fallait les accompagner dans toutes les villes où ils trouvèrent un refuge, notre tâche serait trop vaste. Nous nous bornerons à nous arrêter à Cologne, où le plus grand nombre d'entre eux avaient trouvé un refuge hospitalier, et nous scruterons soigneusement les sources qui peuvent nous fournir d'utiles indications ou des renseignements inédits.

Et d'abord, il ne sera peut-être pas inopportun de jeter un rapide coup d'œil sur l'esprit politique, et sur les tendances religieuses, qui régnaient alors dans la vieille cité rhénane.

Déjà, avant l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, des réformés qui préféraient ne pas attendre la venue du lieutenant de Philippe II, et se mettre en temps à l'abri, avaient franchi les frontières de l'empire allemand. Des bandes d'émigrants s'étaient formées à Utrecht et à St. Trond et s'étaient dirigées vers Cologne, en faisant partout sur leur passage une active propagande, et en tâchant d'entraîner les populations fidèles à la révolte. D'autre part, le chef de l'opposition, le prince d'Orange, contraignait les habitants de Cologne et la régence de cette ville à lui fournir des ressources pour organiser la résistance. Le duc d'Albe se plaignit vivement de ces faits; de plus les émigrants devenaient si nombreux, que les autorités ecclésiastiques et universitaires crurent qu'il était de leur devoir de protester et de tâcher de délivrer Cologne du danger qui la menaçait et des désordres de tous genres dont l'intensité croissait chaque jour. (1)

Depuis les affaires de Flandre, écrit un contemporain, le Saint

(1) Nous avons puisé la plupart de ces détails dans le précieux ouvrage de Janssens : Geschichte des deutschen volkes seit dem ausgang des mittelalters.

Empire était dans une agitation perpétuelle, et le vent pestilentiel qui, depuis de longues années, souffle dans nos pays les discordes religieuses, l'insubordination de la noblesse et du peuple, la ruine générale de la discipline, des mœurs et de la fortune publique, étaient encore excitées par les rumeurs qui circulaient au sujet des intrigues et conspirations des évangéliques contre les catholiques et vice versa.

Cette situation longtemps latente devait bientôt se dénouer d'une manière tout à fait imprévue. L'archevêque de Cologne, Salentin d'Isenbourg, s'était retiré, et avait été remplacé par le candidat des protestants, par Gebhard Truchsess de Waldbourg. Grâce à des promesses formelles de fidélité et d'orthodoxie, le nouvel élu obtint la confirmation de son élection.

Cet événement fut bientôt connu dans les Pays Bas et les protestants des Provinces Unies accoururent nombreux à Cologne où, dès 1578, ils organisèrent une propagande active, se livrant publiquement à la prédication. Le conseil de la ville, avec une rare énergie, s'efforça de réagir contre cette propagande étrangère. Cependant l'évêque, loin de soutenir les efforts des magistrats municipaux, ne tarda pas à provoquer par sa conduite de légitimes appréhensions chez les catholiques rhénans.

Ces craintes ne devaient pas tarder à se réaliser, l'Electeur qui jusqu'ici ne s'était signalé que par des excentricités, difficilement explicables, ou par des fautes d'administration peu excusables, déposa bientôt toute contrainte, et déclara passer à la confession d'Augsbourg, pour pouvoir épouser la comtesse Agnès de Mansfeld. Mais les protestants, désireux d'obtenir la majorité dans les conseils de l'Empire, lui persuadèrent de rester sur son siège épiscopal malgré son apostasie et son mariage. De plus, en 1582, dans le but d'entraîner le peuple de Cologne à sa suite, il appela des prédicants qui se mirent à prêcher aux environs la ville; il fallut que le conseil intervint, et dissipa ces réunions qui devenaient chaque jour plus menaçantes.

Mais bientôt, d'accord avec les princes protestants, l'archevêque s'empara de Bonn et d'autres points fortifiés, et enfin, en décembre 1582, lança un édit dans lequel, pour la première fois, il proclama publiquement son apostasie.

Cependant le chapitre de Cologne ne se laissa pas intimider par cette mesure, et, après avoir solennellement discuté la conduite à tenir, déclara que tous les sujets de l'Electeur étaient déliés du serment d'obéissance qu'ils lui avaient prêté. Cette déclaration obtint l'adhésion des seigneurs, comtes, chevaliers, et villes du pays rhénan.

Immédiatement les prédicants protestants flamands accoururent des Pays-Bas, et supplièrent Gebhard de proclamer l'exclusion du catholicisme et de ne plus reconnaître comme religion que la doctrine luthérienne. C'est à partir de ce moment, au commencement de l'année 1583, que s'ouvrit pour les catholiques une ère de persécutions et de misères. Les églises furent dévastées, et les prêtres chassés, pour faire place aux prédicants étrangers.

Pendant que tout l'Electorat était ainsi devasté, la ville de Cologne restait inébranlable, et lorsque Gebhard eut été excommunié et déclaré déchu de ses fonctions, et qu'en juin 1583, le duc Ernest de Bavière eut été proclamé à sa place, elle accueillit avec joie dans ses murs le nouvel élu. Malheureusement, celui-ci n'était pas doué des qualités qu'exigeaient ses nouvelles fonctions, et malgré l'appui des Espagnols du duc de Parme, il ne prit aucune des mesures que comportait la situation. Pendant ce temps Gebhard ne restait pas inactif; soutenu par tous les princes protestants, il entama des négociations suivies avec la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, dans le but de conclure une ligue puissante qui pût exterminer le catholicisme et vaincre la maison d'Autriche.

Vers la fin du mois d'août 1583, le comte palatin Jean Casimir, à la tête de troupes protestantes, envahit l'archevêché de Cologne, brûlant, pillant et commettant partout les plus épouvantables atrocités. Toutefois le succès ne répondit pas à son attente; la prise de Bonn par Ernest de Bavière et la victoire que les catholiques remportèrent à Terburg, le forcèrent à évacuer la Westphalie. Enfin, au mois d'août 1584, l'archevêque Ernest, vainqueur de Gebhard, fut admis au collège électoral.

Tels sont, résumés dans leurs grandes lignes, les évènements qui se passèrent à Cologne pendant que les réfugiés catholiques y avaient trouvé asile. On comprend combien leur position fut

délicate au milieu des polémiques ardentes et des luttes incessantes de ces années si troublées, et combien ils devaient, plus d'une fois avec anxiété, suivre le cours des évènements dont l'issue malheureuse aurait pu brusquement les chasser de cette retraite où ils avaient trouvé une hospitalité si généreuse.

* * *

Nous venons de voir en quelles circonstances un grand nombre d'habitants d'Anvers furent exilés; nous avons montré également que beaucoup d'autres n'attendirent pas un ordre de départ, et que volontairement ils quittèrent la ville. C'est vers l'Allemagne surtout avons-nous dit, que se produisit le courant d'émigration le plus intense. Dans nombre de villes septentrionales il se forma des colonies plus ou moins nombreuses de catholiques anversois, mais c'est à Cologne que la plupart se réfugièrent. Chose curieuse à constater, quelques années plus tôt, quand le duc d'Albe poursuivait impitoyablement tous ceux qui, dans nos provinces, se déclaraient rebelles à l'autorité espagnole ou adversaires de l'église catholique, c'est à Cologne aussi que se retirèrent la plupart des Anversois sectateurs de la religion nouvelle. Plus tard, quand les forces espagnoles commandées par le prince de Parme s'approchèrent d'Anvers, dans l'intention d'investir cette place, bon nombre d'habitants quittèrent la ville et se rendirent encore une fois à Cologne, où ils voisinèrent avec les catholiques bannis par le magistrat calviniste. Bientôt la ville fut prise, et une nouvelle fournée d'Anversois alla rejoindre les premiers et remplacer les catholiques, qui cette fois reprenaient la route de leur patrie.

Ainsi, en l'espace de quelques années, la grande cité rhénane avait fraternellement accordé l'hospitalité aux bannis des différents partis, qui tour à tour avaient été maîtres d'Anvers, leur offrant un asile sûr, et leur réservant un accueil cordial qu'expliquait du reste, dans bien des cas, et la valeur intellectuelle de plusieurs de ces exilés, et le surcroit de prospérité que devait lui apporter cette nombreuse colonie d'étrangers, qui, dans leur nouvelle résidence, continuaient à s'occuper d'affaires commerciales ou autres.

Divers auteurs ont parlé des exilés protestants à Cologne et ont

décrit les phases principales de leur séjour aux bords du Rhin. Presque tous les ouvrages consacrés à l'histoire de notre patrie s'en occupent plus ou moins longuement. Plusieurs études spéciales ont même été publiées sur cette matière. (1) Mais une lacune restait à combler. L'analyse de nombreux documents inédits, reposant presque tous dans le riche dépôt des archives communales d'Anvers, nous permettra d'entreprendre cette tâche.

Parmi les exilés qui avaient trouvé asile à Cologne se trouvait un ecclésiastique ; il avait nom Egide Verbraecken. Il était natif d'Herenthals, et avait été attaché à l'église St. Jacques d'Anvers, après avoir rempli les fonctions de curé de l'église de Schilde ; il avait reçu du conseil de Brabant l'autorisation d'exercer les fonctions notariales, et il avait également obtenu du magistrat de Cologne la permission de continuer à remplir le même ministère parmi ses compatriotes. C'est à lui que s'adressèrent principalement les Anversois pour dresser tous leurs actes officiels. C'est dans les testaments, et les contrats de diverses natures, que nous trouvons la plupart des renseignements relatifs à la personnalité, à la manière de vivre et à la condition sociale des catholiques exilés. L'analyse de ces documents permet de constater, quels furent ceux qui vécurent à cette époque sur la terre d'exil, quels furent ceux qui y décédèrent, et dans maintes occasions, fournit de fort intéressants détails sur bon nombre de circonstances ignorées de ces temps troublés.

* * *

Le dernier acte que Verbraecken passa à Anvers est daté du 23 avril 1582. C'est à partir du 2 décembre de la même année qu'il remplit les fonctions notariales à Cologne. Vers cette époque, nous trouvons dans ses notes l'indication suivante : *Hec sequentia Colonie acta fuerunt.*

Du reste, dans une indication fort curieuse inscrite entête de ses minutes, le notaire ecclésiastique Verbraecken nous met au courant

(1) Voyez notamment : Dr *Z.* J. F. Janssen : Iets over de nederlandsche hervormde vlugtelingen te Keulen in 1570-1572. Charles Rahlenbeck : Les bannis du duc d'Albe à Cologne, etc.

des différentes péripéties par lesquelles il a passé durant l'exercice de ses fonctions officielles. Voici comment il s'exprime :

Protocollum mei Egidii Verbraken Herendalii notarii publici quod incepi A° dñi millésimo quingetesimo septuagesimo 2° die vero decimo septimo mēsis aprilis quoda me cōscriptū est partim Antwerpie, partim Colonie in qua etiā ad exercitū tabellionāt p. eius venerabile cōcilim admissus, de quo et documentū habeo signo et subscriptione quib ubiq usus sum est tale nisi quod in parvis instrumentis nō ubiq subscripti illud meū ante (inter spem ac metū) nota quod quedā habui etiā proiecta in chartis instrumēta, que etiā an dictā datā hinc inserta sunt Signū sive syngripha fuit tale et instrumentis subscripti et signavi,

A. Vbraken

inter spem et metu.

Une même formule assez longue mais fort caractéristique forme le préambule de tous ses actes. Nous croyons utile de la citer ; elle nous indiquera exactement les conditions dans lesquelles instrumentait le notaire anversois :

By desen tegenwoerdighen ende openbare instrument zy condt en kenlyck eene jegelycken dat inden jaere der geborte desselfs heerē... dach der maent... inden pausdomme van onsen genadichsten vader in Gode en heere, heeren Gregorii, by der godderlycker providentie die derthienste van dien naem, en zyne (elfssten) jaere, inder (twelster) romscher jūdictien stilo coloniensi, keyserdoms der dorluchtichsten grootmachtichsten ende onverwinnelyckxsten fuerst ēn heere, heeren Rodolphus die tweede vā dien naem, in zyne thienden jaere, Roemskeyser geboren tot alle tyden vermeerder des ryckxs in Germanien, compareerden voor my Gillis Verbraecken herendalius, priester ende openbaer notaris geautorizeert by der herbaerē raeden des lants vā Brabant en der keyserlyckerstadt van Ceulen, totter exercitien des tabellionaetscap inder voērs stadt van Ceulen residerēn en den getuyghen nagenoempt...

Comme on le verra par les actes que nous analysons, les exilés appartenaient à toutes les classes de la société. Nous y trouvons des ecclésiastiques, des membres de familles nobles, des commerçants, des artisans, des femmes, des enfants. Les uns étaient riches,

les autres étaient dans la misère; certains d'entre eux étaient accompagnés de leur famille, d'autres étaient seuls et abondonnés.

* * *

Voici d'abord le testament de Pierre Collier, qui avant son exil avait été à Anvers curé de l'église collégiale de St.-Jacques. Il était fils de Simon Collier, et était né en Zélande, à Tholen. Il explique lui-même le motif de son départ d'Anvers, en constatant qu'il a quitté la ville, *daer na verdreve voor den naem Godts eñ gecomẽ tot Cuelen.* Il commence par choisir ses exécuteurs testamentaires, et désigne pour cette fonction un compagnon d'exil et un étudiant de l'université de Cologne, qui pouvait être également originaire de nos provinces : *Dnũs ac her Hilluard de Briele in partib. Teneramunde archyber et Ghysbert de Palũde studii et universitatis Colonien clérics.*

Il choisit pour lieu de sépulture l'église des saints Apôtres, et demande à être inhumé devant la chasse de Saint Grégoire ; [1] il spécifie le service funèbre qui devra être célébré. Il a soin de stipuler, qu'après la cérémonie un repas convenable sera offert à ses amis, : *na den dienst eene proper maeltyt voer die met my familiar geweest hebben.* Il fait de sa fortune deux parts qu'il distribue respectivement à Anvers et à Cologne. Il lègue d'abord à son frère, à sa sœur et à son beau-frère une partie de ses biens patrimoniaux, en ordonnant que pour le revient de ces legs on devra calculer 100 daelers pour 150 florins. Ensuite 200 florins seront distribués aux pauvres d'Anvers par les soins de Nicolas Mertens et de Pierre van Molle; plusieurs services anniversaires devront être également célébrés pour le repos de son âme.

A Cologne il distribua à tous ceux qui l'entouraient des souvenirs divers : habits, vêtements sacerdotaux, pièces d'or, linge, etc. Presque tous les bénéficiaires de ces legs sont des Anversois. Parmi eux nous relevons les noms de *heer* Hilluwaert, Lyncken, van Antwerpen, ses confrères H. Gielis et H. Joos, Mayken Hae-

(1) L'église paroissiale des SS. Apôtres était située *bey den neu marck, le novo foro* où se trouvait située la maison du malade.

doncx, H. Thomas, ses servantes Margriete et Quyrintken, des religieuses, des béguines, etc. Quelques livres seront donnés à Jean van Reusse, mais la plus grande part en reviendra au jeune Jérôme van Eyck, à condition qu'il continue ses études.

Ce testament, qui avait été écrit le 18 novembre 1582 par le le testateur *in my sieck camer*, fut remis le 27 du même mois à ses exécuteurs testamentaires, et fut ouvert par le notaire le 1er décembre.

La fin de l'acte nous apprend où habitait, à Cologne, le curé de St.-Jacques, et nous fait également connaître quelques autres exilés belges. C'est en effet dans la maison de Barbe de Vergare, qui est qualifiée de *domicella* qu'il mourut. Cette maison était située *in novo foro*. Les témoins comparaissant lors de la remise du testament sont Hilluwardo de Briel, *in territorio Teneramundo archipbr̃*, Isaac de Roevē *notar-pubco*, et Nicolas Legybelen, *appotecaris dicte civitatis incolis net non pp. fide catholica Belgii exulibs.* La pièce est certifiée par Egidius Verbraken, *Herñals pbr ac pastor Schile, notaris publicq*, et contresignée par Isaac de Roeve, Nicolas Legybelen et Johannes vander Haghen

* * *

Pendant l'année 1583 le notaire Verbraeken reçut le dépôt de nombreux testaments dont quelques-uns nous offrent des détails intéressants.

C'est d'abord le 3 février 1583, celui de Marie van Hoinssen, fille de feu Henri et de Digne van Brusegem; elle était née à Anvers et y vivait pieusement au béguinage, quand les troubles religieux la forcèrent à s'expatrier et à se réfugier *alhier binnen de keyserlyker stadt van Ceulen ter cause der catholiker religie met ons gevloeden.* Elle trouva un refuge dans cette ville chez sa sœur Gertrude van Hoinssen qui avait loué dans la *Niewergas* une maison appelée *die gulden sterre.* (1)

La malade choisit pour lieu de sépulture le couvent des domi-

(1) Il s'agit ici de membres de la famille van Honsem. Marie van Honsen ne mourut que le 10 Juin 1587. Sa sœur Gertrude épousa Segher van Schooten, tandis que son autre sœur, Marguerite, devint femme de Jean de Ram.

nicains, et spécifia que son service funèbre devrait être célébré par un prêtre belge exilé, *eene duerchdelycken nederlandschen ende verjachden priester.*

Dès que l'exercice du culte catholique sera rétabli à Anvers, un nouveau service funèbre devra être célébré dans l'église du béguinage. Les messes qui seront dites pour le repos de son âme à Cologne devront également être célébrées par des prêtres néerlandais.

De généreuses aumônes sont ensuite distribuées aux béguines pauvres, réfugiées à Cologne, *aen schamele begynkens ter causen van haerder religie te exerceren, vuyt Nederlant geweken.* Après avoir fait un legs à l'église cathédrale de St. Pierre à Cologne, elle laisse 50 florins à l'infirmerie du béguinage d'Anvers, et la même somme qui devra être consacrée à restaurer l'autel de la Vierge dans l'église du même refuge. Ces deux derniers legs devront être exonérés *zo wanneer dat dexercitie der catholicer religie wederom binnen der stadt van Antwerpen sal wesen geadmittert en publikelyck sal wordden geexerceert.*

Elle fait ensuite quelques legs à des compatriotes, notamment à sa servante Engel Baems, à une jeune fille Lyesbet de Vet, qui s'était enfuie de Belgique pour se réfugier à Cologne, à sa sœur Marguerite van Hoinssen, etc. Chacun de ses frères et sœurs reçoivent 32 florins, à l'exception de sa sœur ainée Gertrude van Hoinssen, qui pour sa part obtient tout ce qui dans la mortuaire appartient à la défunte, plus la part de fortune qui lui a été léguée par ses parents.

Les témoins de cet acte sont deux Belges, Martin van Immerseele et Corneille Matthyssens, tanneurs malinois.

Dans d'autres actes moins importants, nous trouvons encore mention à divers titres d'exilés anversois. Ainsi le 19 septembre 1583, (1) Elisabeth Le Pape, née à Anvers, femme de Nicolas Le Gilon, habitant à Cologne la maison appelée « den gulden mortier » et située dans la *Schildergas*, en présence de Jean Franck, marchand de Maestricht, signe une procuration en faveur de son mari, l'autorisant à prendre possession en son nom de l'héritage que lui avait légué ses parents, Jean Le Pape et Gertrude Srycke.

(1) Minutes du notaire Verbraecken f° 101.

Quelques jours plus tard, le 29 septembre 1583, (1) Pierre Joossens, né à Bergen op Zoom, mais établi à Anvers où il était devenu veuf de Catherine Peeters, tombé gravement malade à Cologne, dans sa demeure située en face du couvent appelé *Mariagart*, confirme un testament qu'il avait antérieurement passé à Anvers, en 1579, par devant le notaire G. vanden Bossche, et y apporte quelques légères modifications. Il demande à être enterré dans l'église des dominicains. Il prélève d'abord une somme de *1 cuelsen daeldre* pour être distribuée entre les exilés nécessiteux, *den schamelen veriachde nederlanders om zaecke des catholike geloefve.* Ensuite il donne à sa fille, sous forme de prélégat, tout ce qu'après sa mort, on trouvera dans sa maison à Cologne; ce legs spécial est fait en reconnaissance des soins dont elle l'a entouré. Ce sont encore une fois des Belges qui servent de témoins à leur compatriote mourant. L'acte est en effet signé par Jean Storms, fripier d'Anvers, et Martin van Immerseel, tanneur de Malines.

Pierre Gerarts, employé de l'accises des bières à Anvers, avait lors de sa mort, un demi frère nommé Mathieu Ghoris, né à Bergeycke, qui en 1584 s'était réfugié à Cologne pour se mettre à l'abri des persécutions protestantes; il était âgé de 28 ans. Pendant son exil, le 7 janvier 1584, il donna procuration à Jean van Stylen, fabricant de cire à Anvers, afin de terminer certaines affaires qui étaient restées pendantes dans sa ville natale. Cet acte fut passé en présence de Francisco del Rio et de Jean van Gullick, agissant en qualité de témoins. (2)

Un Malinois, Martin van Rymenans, qui s'était réfugié à Cologne avec sa femme Marie Nuyes, désireux de vendre un bien appelé *de Hellebempden,* et situé *aent Vrybroeck, onder Hombeeck*, charge Jean van Rymenans, tanneur à Malines, de procéder pour son compte à cette opération. (3) Corneille Hestricx et Henri van Immerseele signent cet acte comme témoins.

*
* *

Plus intéressant est sans contredit, le testament que Marie van

(1) Minute du notaire Verbraeken, p. 102.
(2) Loc. cit. 102.
(3) Loc. cit. 183.

Limborch, veuve de Symon Bombergen, passa le 16 janvier 1584. (1) La malheureuse avait dû fuir précipitamment d'Anvers pour échapper aux menaces protestantes, et elle était arrivée à Cologne sans aucunes ressources. Pour pouvoir vivre elle avait dû de tous côtés contracter des dettes, et se sentant en danger de mort, elle énumèra, en consignant ses volontés dernières le nom de tous ses créanciers, parmi lesquels bon nombre de compatriotes, dans l'espoir de voir sans doute l'un ou l'autre de ses héritiers liquider sa succession. En attendant elle leur lèguait le peu qui lui appartenait. Sur cette liste nous relevons les noms de Marguerite van Duesborch qui avait prêté 25 *daelers* de Cologne, Julie Terssado marchande d'étoffes de soie, à laquelle étaient dues 5 livres de gros, Neelken van Hoochstraten, servante de Thomas Moriconi, une marchande de drap habitant *bovẽ mary poorte*, le patron du *gulden hoefyser*, *by dolde merckt*, un boucher, le boulanger Nicolas, habitant *op de breede straet*, *daer zy haer broet halde*, Marie Neven demeurant à l'enseigne du *bonten esel*, Jurien die Vaesbinder; elle doit enfin cinq mois de loyer à son propriétaire Thomas van Kels, coutellier.

Mais, chose plus grave, la malheureuse avoue qu'elle possèdait en dépôt un coffre fermé appartenant à Corneille vanden Berch. Poussée par la nécessité, *den noot daer toe dwingeñ*, elle en a enlevé 5 pièces d'or, 2 pistoles espagnoles, 1 florin d'or, 1 ducat hongrois et 1 couronne portugaise.

Deux voisins, Henri van Wulfrat, coutellier et Chrétien van Wylle, chaudronnier, contresignent ce testament d'un genre si spécial.

Tout autre était le testament qu'Anne de Man, d'Anvers, dangereusement malade dans la maison où elle s'était réfugiée à Cologne *op St. Jooris styff*, chez Herman Bal, passa le 15 mai 1584, en présence de Jacques Beihtyraet, notaire, et de Georges Rycken, de Bruxelles. (2) Elle manifeste le désir d'être enterrée dans l'église des frères de Notre-Dame. Elle lègue ensuite 2 marcs à l'église cathédrale de Cologne. Aux religieuses clarisses, chassées d'Anvers et qui s'étaient réfugiées à Trèves, elle laisse 100 florins de Brabant. Elle donne la même somme aux clarisses Hollandaises, qui avaient

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 105.
(2) Loc. cit.

cherché asile à Cologne, *by St Jan Cordula*. Elle n'oublie pas ses hôtes, et lègue 50 florins à Catherine Lucas, née à Anvers, servante de son propriétaire, Herman Bats ; un cousin du même propriétaire, Jean Maskens, reçoit 6 florins. Enfin, elle dispose de tout le reste de sa fortune en faveur de son frère Jean de Man.

Parfois le testament s'égarait ou ne se retrouvait pas. Nous rencontrons un curieux exemple de ce cas dans une requête du 8 septembre 1584. (1) Cesar Bolognino, marchand de draps de soie, Jeanne Doeckscherders, Catherine Kuevers, Josephine van Cuelen, tous habitants de Cologne, déclarent, que récemment ils ont eu l'occasion d'aller chez une jeune personne d'Anvers qui avait nom Lincken Lucas, et qui gisait gravement malade *van den gaven godts oft pestilentie*, dans la demeure de *Tryncke under wergas by de vrouwe broederen*. Ils jurent unanimement que cette personne a fait un testament dont ils énumèrent les principales clauses : elle manifestait le désir d'être enterrée près du tombeau de Tanneken de Man, dans le cimetière attenant à l'église St.-Colombe. Elle léguait ensuite à César Bolognino un mouchoir brodé de dentelles, plus une somme de 50 florins qu'elle avait héritée de son mari de Man et qu'elle attribuait à Bolognino pour le récompenser des soins qu'elle en avait reçus pendant sa maladie. Fynken van Cuelen, dont elle reconnaissait également le dévouement pendant ses derniers jours, recevait divers effets d'habillement et du linge. Son frère qui était resté habiter Anvers n'obtint qu'un dé en argent. Cet acte fut passé dans la maison de Tryncken Kuevens, située *in den wagas by den vrouwen broederen*.

Herman Bals et sa femme Josephine van Wemele firent également un testament le 5 octobre 1584. (2) Cette pièce ne nous apprend rien d'intéressant ; nous y lisons seulement que le testateur était veuf en premières noces de Marie Verbeeck, dont il avait encore deux enfants : Mayken et Zarken Bals.

Du même genre est le testament, que le 8 septembre 1584, (3) Heylken Doesdonck, veuve de Gabriel Tersaygo, passa à Cologne,

(1) Minutes du notaire Verbraecken f° 16.
(2) Loc. cit. 107.
(3) Loc. cit. f° 109.

en présence de deux témoins, Jean Baels de Malines et Chrétien Bruynen, peintre de Cologne. Elle prescrit d'être enterrée à Cologne, dans l'église des Récollets; mais si elle ne mourait qu'après son retour à Anvers, elle devait être ensevelie dans l'église Notre Dame, aux côtés de son mari. Elle fit d'abord plusieurs legs de peu d'importance, entr'autres une somme de 4 livres de gros à Laurence, femme du notaire Jean van Hemmert d'Anvers, à condition qu'elle se fasse faire un manteau de deuil qu'elle portera en souvenir d'elle, *eene rouvlieger die zy wylt tot huerder memorien gedragente hebben*. Elle institue ensuite comme légataires universels : Gilles, Guillaume, Barbe et Gabriel van den Broecke ses cousins et neveux, ainsi que Gabriel Beeckman, également son cousin.

Vers la même époque, le 14 août 1585, (1) le notaire Verbraecken fut appelé à dresser le testament d'un négociant anversois, Corneille van Honsum, fils de Seger, célibataire. En rédigeant ses intentions dernières il demandait, s'il mourait à Cologne, à être enterré dans l'église des Dominicains. Il léguait à son frère Martin une terre censale qu'il possèdait à Endertham près de Diest. Les pauvres honteux de Diest devaient recevoir tous les biens qu'il avait hérités de ses oncles Corneille, Pierre, Denis et François van Honsum. Il fait don de 600 florins au couvent des Jésuites à Cologne, à condition de faire célébrer hebdomadairement une messe. Sa filleule, Susanne Spanneborch, fille de Jean, obtenait un vignoble sis à Diest, près de St. Sauveur; *eene wygaert binnen Diest by Sint Salvator*, tandis que son demi frère, Seger van Honsum, ne recevait que trois livres de gros. Ce testament, fut dressé dans la maison de Pierre Conraets située *Dranckgas*, en présence de Pierre Conraets, négociant d'Anvers et de Pierre Kies d'Amsterdam.

Jérôme Cassina, fils de François Bernardin, de Milan, déposait son testament le 7 août 1585 (2) entre les mains de Henri Corus de Bercheyck, prieur du couvent des dominicains, à Cologne.

* * *

Vers cette époque une jeune anversoise, âgée de 28 ans, Made-

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 138.
(2) Loc. cit. f° 120.

leine van Ymmerseel, fille de Guillaume, née à Anvers, se trouvait gravement malade à Cologne. Elle résolut de faire son testament. Elle fit appeler Gilles Verbraecken, qui en présence de Jean Storms, fripier d'Anvers, et de Corneille Mathysens, tanneur de Malines, dressa cet acte le 10 avril 1585 (1). La testatrice recommandait en cas de décès à Cologne, d'être enterrée sous une pierre tombale dans le cloître de Saint Cunibert, *inde om ganck oft capittel pant van sint Cunibertus, dat men sal leggen eene serck op haer graf.* Pendant un an on devait célébrer quotidiennement, pour le repos de son âme, une messe de *requiem* avec *miserere* et *de profundis;* une somme de 45 daelers devait être attribuée à cette destination; ces messes devaient, autant que possible, être dites par Gaspar Vleubergius, chanoine et curé de Saint Cunibert, ou à son défaut par un autre prêtre néerlandais.

L'église St. Cunibert recevait 300 daelers, calculés à raison de 8 marcs, et 4 albus par daeler, pour réparation et entretien des ornements, plus d'autres largesses encore, à condition que la fabrique d'église lui accorde une place pour être ensevelie, fasse également don de la pierre tombale, et fournisse le pain et la lumière nécessaire à la célébration de son anniversaire.

Elle distribuait ensuite de généreuses aumônes, surtout à des compatriotes exilés, notamment 25 daelers aux Récollets néerlandais *die men noempt observaten*, qui habitaient derrière l'église Ste. Ursule; 25 daelers aux religieuses clarisses d'Anvers qui avaient dû se refugier à Trèves; 225 daelers à Gaspard Vleubergius en reconnaissance des soins qu'il a pris pour la guider dans la voie de son salut spirituel, *voor pyn, arbeyt ende gedienstichcyt die hy haer bewesen heeft en nocht gedurich bewyst in zaken die haerer testatrice salicheyt aengaen.* En cas de décès, cette somme devait revenir à sa sœur Catherine Vleubergia, ou si celle-ci également était décédée, elle devait être donnée aux directeurs de la confrérie de St. Jacques de l'église de Cunibert, pour être distribuée aux pauvres honteux de la paroisse.

Elle attribuait ensuite 2 daelers à Michel van Ymmerseel, fils d'Anne Antheunis, et la même somme à sa sœur Anne; 4 daelers à

(1) Minutes du notaire Verbraecken f° 124.

Sebastien Schevelingen, religieux du couvent de Luythagen, 8 daelers au notaire Verbraecken, *voer gedienstheyt haer bewesen.*

Quatre couvents de Malines recevaient chacun 4 daelers savoir: celui des conventuels. les sœurs grises, le tiers ordre de St. François et celui de *Lelien dale.*

Ses habits devaient être abandonnés à Claire van Ederom, servante de Régine de Weert, actuellement à Cologne.

Enfin, elle laissait tous ses biens après déduction des legs précités aux enfants de feu Guillaume Van Ymmerseel et de Anna Smidts : Jean, Paul, François, Pierre, Catherine, Elisabeth et Marie Van Ymmersel, ses frères et sœurs.

Furent désignés comme exécuteurs testamentaires, Joseph Smidts et Jan van Hove, négociants d'Anvers, ainsi que les plus anciens marguilliers de l'église St. Cunibert.

Un autre membre de la famille anversoise des Tersago eut également recours au notaire Verbraecken pour passer son testament le 29 novembre 1584. (1) Dans cet acte, Julie Tersago, veuve de Gérard Gooris, ordonnait que si elle mourait en exil à Cologne elle devait être enterrée dans l'église des Augustins, et que sur sa tombe on placerait une pierre sépulcrale ainsi qu'un monument qui devait être orné d'un crucifix et du tableau représentant le portrait de son mari et le sien, *en bove haer sepulture te stellen het tafereel met het crucifix daer haeren vrs man saliger en zij op staen gecõterfeyt.* Si par contre, elle ne décédait qu'après son retour à Anvers. elle désirait dans ce cas être enterrée dans le caveau de ses parents, dans l'église cathédrale, près de la chapelle de Notre Dame. *(O. L. V. opt Stocksken).* Le même tableau devait orner sa tombe.

Elle décidait ensuite que son domestique Germain de Cock devait être mis en possession de la boutique qu'elle possédait et de tout son contenu. Après avoir fait un legs en faveur de Heylken Deesdonck, veuve de Gabriel Tersago, elle laissa tous ses biens aux enfants de Pierre Serago et de Angèle Tersago sa sœur. Elle désignait ensuite comme exécuteurs testamentaires Louis Cassini et Henri de Wytke, négociants de Cologne, et fit contresigner ses dernières

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 113.

volontés par Evrard Mollengraven, chapelain de l'église paroissiale de Ste. Colombe, à Cologne, et par Corneilie Mathyssens, tanneur de Malines.

A la même époque, le 19 novembre 1584 (1) un testament réciproque fut rédigé par Jacques vander Kerken, chirurgien et sa femme, Marie Marcus. Cette dernière était malade, et c'est sans doute *in extremis* que cette pièce fut écrite, car l'acte affirme que ce fut à 11 heures du soir que cette formalité s'accomplit, dans une maison de la *breederstrassen*, en présence de Pierre van Overstraten, fils du locataire principal, de Jean Raet, coutellier, et de Antoine van Oudens, fabricant de ciseaux.

* * *

Ce ne furent pas seulement des testaments, que le notaire Verbraecken passa pendant son séjour à Cologne, il prêta encore son office pour la rédaction de nombreux actes d'autre nature ; nous en analyserons rapidement quelques uns, dans lesquels il est question d'exilés belges.

C'est en sa présence que le 16 novembre 1581, (2) Adrienne Jacobs, religieuse du couvent de Ste. Barbe d'Alost, affirma qu'en 1581, quand elle dut quitter la Belgique, diverses sommes d'argent lui furent confiées, notamment par Chrétien Cruys d'Adrichom, prêtre et directeur du même couvent, et par d'autres personnes encore, désireuses de mettre leur fortune à l'abri pendant les troubles qui désolaient nos provinces. Arrivée à Cologne la même année, elle remit tout l'argent qui lui avait été confié ainsi que des effets d'habillement à la propriétaire de la maison où elle avait pris gite, *inder smeerstrate*. Les témoins qui comparaissent dans cet acte sont deux voisins, Jean Muers, tailleur, habitant *op Ste. Marcelles strate*, et Jean Nuyes, marchand de fromages.

D'autres actes n'offrent de l'intérêt que par la consonnance toute flamande des noms des témoins qui y figurent. C'est ainsi que le

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 112.
(2) Loc. cit. f° 111.

4 décembre 1584 (1) Alexandre vanden Broecke, agissant au nom de son père Jean vanden Broecke, cédait à Hubert Braems, négociant à Cologne, *inder schildergas* une traite tirée sur Guillaume van Hoorn, à Anvers, qui lui avait été envoyée par Luc vanden Broecke. Les témoins furent Rombaut Neef et Corneille Hestricx. (2) Le même jour, Alexandre vanden Steen à Cologne, autorisait Bernardine van Nieuwerfren à recevoir de Barthélemy Salvavitia ou de Petro Spinelli la somme de 50 livres de flandres qui lui était due. L'acte est contresigné par Henri Ulens, *mercator* et Luc van Lemborch *laborator*. (3)

Quelques jours plus tard, le 13 décembre 1584 (4) en présence de Gaspard Coperman, *cremer*, et de Nicolas Delevine, Pierre van Juycs, négociant, tant en son nom que comme tuteur des enfants de Nicolas vanden Brande et de Mencia Cesius, et au nom de Elisabeth vanden Brande, chargeait Jean Montes, licencié à Breedael de percevoir certaines rentes qu'il avait à toucher dans la même localité. Il habitait à Cologne *by sinte maryen styff*.

Une attestation passée le 15 décembre 1584 (5) entre Jean Brassart et Scipion Boursoni, en faveur de Pierre Coenraet, est signée à titre de témoins par Philippe Wylant et Luc van Velthem, négociants.

Paul van Immerseel passait une procuration le 28 décembre 1584 en présence de Jean Helwyx et de Martin van Laeck, négociants. (6)

* * *

Pendant le premier semestre de l'année 1585 les actes passés par le notaire Verbraecken pour compte d'exilés catholiques se succèdent nombreux et souvent intéressants. Dès le 15 janvier de cette même année, Herman Baes, qui habitait à Cologne *op St*

(1) Probablement Neef et Estricx.
(2) Minutes du notaire Verbraecken f° 115.
(3) Loc. cit. f° 115.
(4) Loc. cit. f° 116.
(5) Loc. cit. f° 114.
(6) Loc. cit. f° 117.

Jooris styff, se trouve fort embarrassé, ayant à toucher diverses sommes à Anvers, entr'autres 280 florins qui lui étaient dus annuellement par son beau fils Pierre Belots, pour la location d'une maison appelée *de Meerpoerte* et située à Anvers au pont de Meir, *op die Meerbrugge*, plus 94 florins pour reprise de meubles ; il donna procuration à Pierre Fabri, Guillaume Hellebrants, Léonard Reyketes et Lancelot Buskens, pour toucher ces sommes pour son compte à Anvers. Comme témoins nous voyons figurer les noms de Franciscus van Huysbert et de Hans Matheus, de Cologne. (1)

Certains bannis, sans se livrer au découragement, s'étaient mis immédiatement au travail, et avaient établi à Cologne des maisons de commerce. Ainsi Philippe Wyelant, qui s'était fixé *op die huymerckt* avait vendu à Joos vanden Berge, négociant à Lille, 216 livres de clous, 14 livres de safran et 505 livres de poivre, ainsi que d'autres marchandises. Le 3 avril 1585 il chargeait Hans Dekens d'en recouvrer la valeur. (2)

Catherine van Weldam et son frère *joncker* Liévin van Weldam, pourvus de l'autorisation de leur tuteur André de Formestraux, chargent Jean Hobyn, procureur près de la Cour de Hollande de se rendre chez Thierry Pau pour y réclamer les revenus des biens qu'il gère pour leur compte en Hollande et en Zélande. Cette autorisation est signée le 9 janvier 1585 dans une des maisons de la *Ste Jans straet* en présence de Jean Boll et de Gilles van Melborch. (3)

C'est également pour recouvrer des rentes à Anvers que Philippe Wijelant autorisa le 23 janvier 1585, Christine van Bonhuysen, veuve de Joseph vander Straten, à les encaisser pour son compte. Philippe vanden Broeke et un autre témoin prêtent leur appui au notaire. (4)

* * *

Les contrats de mariage sont plus rares. En voici cependant un;

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 117.
(2) Loc. cit. f° 117.
(3) Loc. cit. f° 124.
(4) Loc. cit. f° 118.

il fut passé à Cologne le 26 janvier 1585, dans la maison de Jean van den Steen, *tegen over die sesthien huysen* (1), en présence des témoins François Delerie, négociant de Tournai et Pierre Lansloot, de Malines. Le futur était un Anversois, Gaspar van Homssen, épicier, accompagné de son père Henri van Homssen, négociant d'Anvers et de Catherine Baseliers, sa belle-mère ; il unit son sort à celui de Anne vanden Steen, fille de Jean et de Aldegonde van Scharlacken. Celle-ci est encore accompagnée, dans cette circonstance solennelle par Cornélie de Moren, sa sœur et Georges vanden Steene, son parent, bourgeois d'Anvers. (2)

Parfois de nouveaux venus arrivaient augmenter la nombreuse colonie d'exilés. S'ils étaient peu connus, il fallait dans certaines circonstances produire un certificat d'orthodoxie. Tel fut entre autres le cas le 31 janvier 1585 (3) pour Elisabeth Sbyen, fille de Jean Sbyen, et femme de Liévin de Meestere, marchand de toiles. Deux compagnons d'infortune, Jean vander Haecht, marchand de fromages, âgé de 55 ans, originaire de Gand, et Ghilain Baelde, âgé de 35 ans, habitant de la même ville, réfugiés tous deux à Cologne, jurèrent et attestèrent officiellement que la requérante appartenait incontestablement à la religion catholique romaine *en dat nyet en meynen dat zy met eenige valse ende nieu opinen van ketterye is besmedt.* Ils affirment que souvent ils l'ont vue à Cologne assister au service divin et s'approcher de la Sainte Table, notamment dans l'église du couvent de Saint Maximin, où les Néerlandais se réunissent hebdomadairement afin de prier le Ciel de rendre la paix et la tranquillité à leur patrie, *inder clooster van Sinte Maximiaen alhier daer de Nederlanders allen weken zyn vergaderen om God almachtich te bidden voor welvaert peys ende vrede van Nederlant.*

Cet acte fut passé le matin à 8 heures, *op kerckhof van Sinte*

(1) C'est une place de Cologne qui portait le nom *in den 16 Hausern* ou *Alt Graben.*

(2) Minutes du notaire Verbraecken. f° 119. Gaspar van Homssen ou plus correctement van Honsem était le plus jeune frère de Marie van Honsem, dont il a été question plus haut. Il n'eut de son mariage avec Anne vanden Steen qu'une seule fille, Anne, née à Anvers en 1586 et qui épousa en 1611 Jean Doncker.

(3) Loc. cit. f° 120.

Colomba en présence de Antoine Verhayckt prêtre et de Jean Storms de Malines.

Un négociant d'Anvers, Alexandre Gobcau, (1) *civis antverpiensis Coloniæ residens*, en présence de Jean Jacus et de Jérôme Steenwynckel, négociant d'Anvers, chargea Jean du Gardyn et Jean de Hollander de réclamer pour son compte une somme d'argent qui lui était due par Antoine le Reu, à Bethune. Cette procuration fut signée le 7 février 1585.

Le mois suivant, le 19 mars, (2) Philippe Bourel, négociant, déclara que le 30 juillet 1583 étant à Anvers, il avait acheté diverses rentes de Barbe van Cantelbercke, femme de Jocus de Clerck. Il chargea plusieurs compatriotes : Gommaire Lysen, Englebert de Wyx, pharmacien, Jean de Lengaine, Jean Gopère et Georges Vckemã, tous négociants d'Anvers, de règler la rentrée de ces rentes Cette procuration fut passée à Cologne dans la demeure du notaire Verbraeken *clockergas* en présence de Mathieu Havart, boutiquier et de Philippe Doncker, négociant.

Un autre négociant d'Anvers devait, nous ignorons pour quelle cause, se procurer un certificat attestant sa parfaite orthodoxie Il obtint que deux de ses compatriotes témoignassent en sa faveur, et réussit à se faire délivrer une attestation de ce genre le 16 novembre 1584, (3) au nom de Jacques Anthoni, chanoine et trésorier de la cathédrale d'Anvers, âgé de 56 ans et de André van Breusegem, marchand d'Anvers, âgé de 30 ans. Ces deux Anversois avaient fui leur ville natale pour cause de religion, *profidem catholicâ romanâ patriæ exules huic civitatis Colonien incole.* Cet acte fut passé dans le monastère St. Jean *in ambitu*, en présence de Paul Roduraet, prieur du couvent et de Pierre Cuelser curé de Luewenich Jehannitis.

* * *

A côté d'actes aussi importants que ceux que nous venons de citer, s'en passaient d'autres d'intérêt tout relatif.

C'est ainsi que le 10 avril 1585 (4) Marguerite van Dycke, veuve

(1) Lisez Goubau.
(2) Minutes du notaire Verbraecken.
(3) Id. id. id. f° 110.
(4) Id. id. id. f° 126.

de Pierre van Damme, batelier, déclare qu'en quittant Anvers elle a donné procuration à Chrétien Goyvaerts, *int achter strate.*

Joos van Battel, négociant, s'était établi à Cologne *inden sterren gas.* C'est là qu'il avait recueilli les enfants de Georges Verschueren et d'Anna van Battel. Il en était tuteur conjointement avec un autre négociant anversois Gilles Heslincx. Les orphelins avaient gardé des intérêts à Anvers dont la gestion fut confiée à Gaspard van Daele, en vertu d'une procuration datée de Cologne le 24 avril 1585 (1).

Le 19 juillet de la même année, (2) comparurent : André van Bruesegem, docteur en l'un et l'autre droit, âgé de 30 ans, Henri van Homssen, âgé de 60 ans et Nicolas de Groot. Ils sont qualifiés de *cives et mercatores Antwerpien nu tot Coelen.* Ils sont accompagnés par Pierre vander Vorst, licencié en l'un et l'autre droit et Francois Das, *nobili Antwerpiano.*

Un prêtre qui, avant son exil à Cologne, remplissait à Anvers les fonctions de chapelain dans l'église Notre-Dame, Zegher Ghys, natif de Meerhout, fils de Zegher Ghys, vint à décéder. Sans délai, Jacques Culener, prêtre et également chapelain de la cathédrale d'Anvers, en même temps que Jean Doncker, négociant anversois, mari de Madeleine Hockart, vinrent le 28 juillet 1585 (3) déposer entre les mains du notaire Verbraecken le testament du défunt. Après avoir ouvert cet acte, on apprit que Zeger Ghys avait désiré être enterré dans l'église Notre-Dame d'Anvers, près de l'autel des tondeurs de draps; toutefois il avait stipulé que s'il mourait à Cologne il devait être enseveli dans la paroisse de la mortuaire. Après avoir fait quelques legs à l'église Notre-Dame et aux aumoniers d'Anvers, il laissait ses biens de Meerhout à sa sœur Anna Ghys et aux enfants d'une autre sœur, Catherine Ghys. Le reste de sa fortune revenait à Heylken Baecx sa mère, et à ses fils François et Zeger Behoert.

Il terminait son testament en faisant suivre sa signature de la mention : *propter fidem catholicam exul factu Coloniæ Agrippinae residens inde Klockergas.*

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 127.
(2) Loc. sit. f° 129.
(3) Loc. cit. f° 129.

Ses témoins étaient également des compagnons d'infortune. Voici leurs noms :

Pierre vander Voerst, licencié en l'un et l'autre droit, Henri Zeger, *Culemburgesi*, prêtre, Jude Zoeten, religieux d'un autre couvent des Provinces unies, Adrien de Bolle, écoutète de Schooten. Tous quatre font suivre leur nom de la même mention : *propter fidem catholicam exules !*

Ce testament avait été rédigé dans la maison de Jean Doncker, en présence de Walter Wilhelmi prêtre et chapelain de l'église Notre-Dame et de François Doncker, négociant, tous deux d'Anvers.

A une autre place nous rencontrons les noms de Jean Boels, natif de Malines et de sa femme Elisabeth van Antwerpen.

Le 19 août 1585, (1) Jean van Dornick, fils de Guillaume, boutiquier et sa femme Jacqueline Kocx, fille d'Arnould, qui s'étaient établis à Cologne *op der alder merckt tegen over die klocke*, font un testament dans lequel ils laissaient réciproquement leurs biens au dernier survivant. Ils avaient choisi comme témoins Gaspard Schamelaets, de Malines et Jean Sips, *spiesmaker* de Maestricht.

Deux frères, négociants anversois, Jacques et Wautier de Schott qui avaient trouvé asile à Cologne et avaient continué à y faire le commerce de draps, cédèrent leurs affaires le 5 octobre 1585 (2) à Gérard van Bierboom, bourgeois de Cologne. Sans doute ils étaient désireux de rentrer dans leur patrie, et les soins de leur maison de commerce les avaient empêchés de profiter plustôt de la reddition d'Anvers. En transmettant leurs affaires, ils déclaraient qu'ils avaient pour agent à Amsterdam Balthazar Jacob et à Anvers Jean Roose. Dans leur succursale hollandaise ils avaient comme associés Thomas Dixson, Reyndolff Sgrush et Renier Copoot, tous trois d'origine anglaise.

Un autre mariage entre exilés anversois fut célébré au mois de de juillet 1585, (3) En effet le 18 de ce mois le notaire Verbraecken dressait le contrat nuptial conclu entre Corneille Hoonis, natif d'Anvers et Jeanne van Elen, fille de Simon, originaire de la

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 133.
(2) Loc-cit. f° 134
(3) Loc. cit. f° 135.

même ville. Le fiancé était accompagné par un négociant anversois Balthazar de Robiano, et la fiancée par sa mère Marguérite Gabriels, marchande de soieries et par Simon de Decker, négociant d'Anvers, *haer goeden vrint*. Pour passer cet acte, ils se réunirent à Cologne dans la maison de Marguérite Gabriels, *boven maripoorte*. Deux Anversois servaient également de témoins, c'étaient Jean vanden Broeke le jeune et Henri van Hertsleen.

Quelques jours plus tard, le 30 août, un nouveau contrat de mariage était signé entre des exilés appartenant aux premières familles des Pays-Bas (1). C'était d'une part *fromen en edelen joncker* Balthazar van Laureten, né à Lierre. fils de feu Gaspard van Laureten et d'Anne vander Noot, qui promettait foi et fidélité à Maiora Ximenēs de Léon; celle-ci d'autre part se présentait accompagnée d'une nombreuse suite de parents, notamment de son oncle Pierre Ximènēs, de son tuteur Louis Perez, de sa sœur Isabelle Ximènēs de Léon, avec son mari François Dassa, de son cousin Martin Perez de Baron et de sa tante Béatrix Ortyz.

Cette réunion eut lieu à Cologne dans la maison de la fiancée *inder klockergas*, en présence de deux témoins anversois Ferdinand Reael, négociant, et Chrétien De Bruyn, peintre.

Un différend s'était élevé entre Laurent Mureau d'Anvers, son beau-frère le chirurgien Jean Delegliése et deux autres Anversois Jean de Wynsone et Thomas Anraet au sujet de la concession du centième et du dixième deniers, affermés par le magistrat d'Anvers. En vue d'arriver à un accord, les deux premiers, accompagnés de l'avocat Jean Shertogen et du procureur Guillaume Hellebrants eurent une réunion avec les deux derniers le 12 septembre 1585 chez le notaire Verbraecken, à Cologne *inde kloekergas*, et là, en présence de deux témoins, Pierre vander Voert, licencié en l'un et l'autre droit et Jean de Valésie, il se conclut un accord qui mit fin à toute discussion (2).

Nous venons de citer le nom du chirurgien Jacques de l'Eglise(3) qui s'était enfui d'Anvers pour se réfugier à Cologne. Nous trouvons encore que le 4 septembre il obtint une procuration de sa

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 136.
(2) Loc cit. f° 139.
(3) Alias de la Chiesa.

belle-mère Antonine Cobbelgiers, veuve de Jean Mueren d'Anvers, qui, pour cette occasion, se fit accompagner de son tuteur Pierre van Overstraten. Cette formalité eut lieu par l'entremise de notre notaire, dans la demeure même du chirurgien *op, der breeder straetken*, en présence de François vanden Winckel, boutiquier et de François Bruyn, *cannegieter* (1).

Au moment de quitter Cologne, le 1r octobre 1585, Ferdinand Reael et sa femme Elisabeth van Hungen remettèrent à Verbraecken une enveloppe fermée contenant leur testament. Cette formalité s'accomplit en présence de Pedro Ximénes, de Louis Perez, de Martin Perez de Baron et de Dominique van Uffel (2). Le lendemain Louis Perez, dont nous venons de citer le nom, fils de Louis Perez, à son tour dépose son testament. Cet acte avait été rédigé dans sa demeure *prope colligiata ecclesia St. Andrei* en présence de Pedro Ximénes, de Dominique van Uffel, de Jean Baptiste Froscous, de César Homodeo et de Ferdinand Reael (3).

C'est la dernière fois que nous trouvons le notaire Gilles Verbraecken remplissant ses fonctions à Cologne. La route de la patrie lui était ouverte et il rentra sans plus tarder à Anvers. C'est le 19 novembre 1585 qu'il y passa le premier acte qui nous ait été conservé. A cette date Jean de Doncker *panni serici mercator* chargea Quirin de Vieilleuse d'Ath de recouvrer pour son compte une somme de 18 livres que lui devait un habitant de la même ville, Antoine Seramez.

Toutefois pendant un certain temps encore dans les actes officiels le notaire Verbraecken faisait mention des fonctions qu'il avait remplies à Cologne. Pour ne citer qu'un exemple, il dressa à Anvers le 10 octobre 1586, le contrat de mariage d'Antoine van Surck négociant, fils d'Antoine et de Barbe Manarts, frère de Catherine van Surck, veuve de Christophe Gungerz, avec Catherine Becanus, fille de Jean et de Catherine de Cordes, sœur de Ferdinand Helman et d'Isabelle Becanus. Dans les préliminaires

(1) Minutes du notaire Verbraecken, f° 140.
(2) Loc. cit.
(3) Loc. cit.

de cet acte, le notaire atteste encore qu'il était autorisé à instrumenter en Brabant et à Cologne.

Le notaire vanden Wolput pour des causes que nous ignorons, contresigna à Anvers quelques actes qui furent passés à Cologne par Gilles Verbraecken. Tous ces actes datent du mois de décembre 1584. C'est Alexandre vanden Broecke, agissant au nom de son père, Jean vanden Broecke et de Hubert Braems, négociants habitant provisoirement Cologne, qui de la demeure de Braems, *inder schildergas*, chargeait un correspondant de payer à Anvers une traite à Guillaume van Horne. Puis c'était le testament de Rombaut Neefs et de Cornélie Hestricx qui fut envoyé à Anvers. Enfin c'était encore l'acceptation d'une autre traite tirée en faveur du même Guillaume van Horne, raffineur de sucre à Anvers. (1)

* * *

Le notaire Verbraecken, quoiqu'ayant incontestablement joui de la clientèle la plus nombreuse parmi les exilés fixés à Cologne, ne fut cependant pas le seul notaire qui ait instrumenté pendant ces jours de deuil. Un de ses collègues, G. Diemen, passa également quelques actes, mais son séjour à l'étranger fut relativement beaucoup plus court que celui de son compatriote ecclésiastique. En effet nous le trouvons encore à Anvers remplissant son office le 25 octobre 1583, dans son domicile de la rue du Gage, *in de pantstrate*. Les actes qu'il contresigna à Cologne ne sont datés que des mois de juillet et d'août 1585, et dès le 5 novembre de cette dernière année nous le retrouvons de nouveau remplissant ses fonctions antérieures à Anvers.

Etant à Cologne il reçut le 4 juillet 1585 (2) le testament de Madeleine van Exel, veuve de Jean Jacob, *nu ter tyt binnen Cuelen wonende*. Il datait également son acte d'après la formule allemande et le redigea *int negende jaer vanden Keyserrycke des alderdeurluchtichste fursten Heeren Rodolphe, deur Godts genaden die tweede Roomsché Keysere van den name*. Par cette pièce la

(1) Archives communales. Minutes du notaire van den Wolput.
(2) Minutes du notaire G. Diemen, f° 157. Archives communales.

testatrice leguait à ses enfants tous ses biens meubles et immeubles qu'ils pratageront entre eux, à l'exception toutefois de ce qui lui appartenait à Cologne et qu'elle laissait en prélégat à ses deux filles Dorothée et Marie Jacob qui l'avaient suivie dans l'exil.

Ce testament est passé à Cologne dans la maison où elle habitait, chez Jean Tits, *by sinte Ursula kercke onder die parochie van sinte Marien afflaet*, en présence de deux témoins: Sébastien van Schevelinge, prêtre et Jean van Tits.

Quelques jours plustard, le 17 juillet (1), c'est par l'entremise du même notaire qu'un chanoine de l'église Ste-Gudule à Bruxelles, Digmadius Lautren, qui remplissait à Cologne les fonctions de vicaire de l'église collégiale des Saints Apôtres, *in ecclia collegiata ad aplos Colonien vicarius*, donne procuration à Corneille de Meyere prêtre, dans le but de le remplacer et de nommer Conrad de Gaveren, chanoine de l'église collégiale de Ste-Walburge à Arnhem, pour succéder à feu Henri de Gech.

Le 30 juillet de la même année, Jacques Anthoni, chanoine et trésorier de l'église cathédrale d'Anvers, accompagné de deux témoins, André Fourmestraux, marchand d'Anvers et Gabriel Bouwalda, originaire de la Frise, se rendit chez le notaire Diemen à Cologne et lui remit le testament cacheté de Corneille Lisdonck, prêtre et commis de la trésorerie, et en même temps chapelain de l'église Notre-Dame d'Anvers, lequel venait de décéder. L'ouverture du testament eut lieu le même jour à la mortuaire *op sinte Cuniberts Kerckhoff*; cette pièce datait du 24 août 1575 et ne prévoyait pas l'exil du testateur, car sa première recommandation était de demander à être enterré dans le caveau de sa mère en l'église Notre-Dame à Anvers. Après avoir stipulé quelques aumônes en faveur de la fabrique de l'église de la cathédrale et des aumoniers de la ville, Jacques van Lisdonck laissait tous ses biens à ses sœurs, ou à leur défaut, à leurs enfants. Il désignait ensuite comme exécuteurs testamentaires le chanoine Anthoni et le chapelain Jean Ceulenaer. Le notaire Diemen, après lecture, fit certifier cette pièce par deux ecclésiastiques, Jean Kalder, chanoine

(1) Minutes du notaire G. Diemen, f° 157. Archives communales.

de l'église Ste Marie à Utrecht et par Henri van Faer, chapelain l'église Notre-Dame d'Anvers.

Les livres des comptes de cette église, grâce à une annotation manuscrite, nous apprennent quand van Lisdonck dut s'expatrier. Nous y lisons en effet la mention suivante : *Rekening van Kersmis 1579 tot 31 juni 1580 als ik Cornelis van Lisdonck priester en clerc gedwongen werd dese stadt te verlaten en subietelyk te vertrekken.*

Au milieu du désordre provoqué par l'expulsion ou le départ de ces nombreux bourgeois d'Anvers, des scènes curieuses ou difficilement explicables parfois, se passaient. Tel fut par exemple le cas le 9 mai 1585, quand Elisabeth Pelgrom, fille de Mathieu, et veuve de Pierre de Pape, ainsi que son fils Pierre de Pape, habitant tous deux à Anvers, envoyaient à Cologne une procuration à César Balbani et à Jean vander Veken, marchand d'étoffes de soie, réfugiés dans cette ville, dans le but de rechercher leur fille et sœur Cornélie de Pape. Ils les priaient de protéger la jeune fille, de l'accueillir dans leur demeure ou de la placer dans un asile sûr. En cas de refus, ils les autorisaient à employer tous les moyens de droit pour la faire obéir. Si par hasard on la retrouvait en compagnie de François Luzon, il fallait s'assurer s'ils étaient légitimement unis, et dans la négative les forcer à régulariser complètement leur position. (1) Les actes que nous avons retrouvés ne nous permettent malheureusement pas d'indiquer quelle fut l'issue de l'aventure de ces exilés d'un genre tout spécial.

* * *

Les renseignements les plus intéressants au moyen desquels nous avons pu retrouver les traces des exilés catholiques à Cologne, nous ont été, sans contredit, fournis par les minutes des notaires qui ont momentanément rempli leur office au milieu d'eux. Toutefois, les actes passés à cette époque à Anvers par certains notaires ou par les échevins, fournissent également des détails qui méritent d'être cités à titre complémentaire.

(1) Minutes du notaire T. vanden Bosch.

Les actes scabinaux de 1584 nous apprennent, qu'avant cette époque déjà, Blaise de Béjar, ancien échevin, avait quitté la ville (1). La veuve de Jehan Noté qui s'était remariée avec Corneille van Eelen, prétextant les obligations commerciales de son mari qui traitait de nombreuses transactions avec Calais, Rouen, etc., alla chercher asile à l'étranger avec sa fille Marie Noté (2). Plus loin, Jacques Dassa, gentilhomme d'Anvers, jure qu'il a quitté Anvers bien avant la réconciliation de cette ville et qu'il s'était provisoirement établi à Cologne en même temps que Mathieu de Hennin, seigneur de Leguès. Tous deux sont rentrés dans leurs pénates en septembre 1585 (3).

Il s'agissait en effet de bien établir qu'on avait été exilé comme catholique sous la régence réformée, et qu'on n'avait pas fui en compagnie des protestants, quittant la ville par crainte de représailles de la part des Espagnols victorieux.

Un autre Anversois, Henri Ullens, était mort en exil à Cologne. Son neveu Henri Ullens, négociant, donna procuration le 26 novembre 1585, à Henri de Witte, également négociant anversois, le chargeant de liquider entièrement pour son compte les affaires de la mortuaire. (4)

Paul Wyts, gentilhomme malinois, éprouva le besoin pour dissiper sans doute certains soupçons, de faire certifier par Edouard vander Dilf, bourgmestre d'Anvers et Jehan de Pape échevin, que pendant toute la période protestante de 1579 à 1583, il s'était conduit « *fort paisiblement et honnestement* », qu'il n'avait en rien pris part à l'administration des affaires publiques, et que bien au contraire il s'était dévoué plusieurs fois pour défendre la cause de plusieurs victimes persécutées pendant ces années troublées. (5)

Maximilien de Coustereau, seigneur de Glabbeke, était pour ainsi dire dans le même cas. Il tenait en 1586 à prouver qu'il s'était fixé à Anvers non pas sous la régence protestante, mais bien en 1578,

(1) Certificaet boek f° 83.
(2) Loc. cit. f° 104.
(3) 1585 Certificaet boek f° 77.
(4) 1585 Loc. cit. f° 86.
(5) Loc. cit. f° 133.

quand il était arrivé de Louvain. Depuis lors il n'avait plus quitté la ville. Ces faits sont affirmés au magistrat par Henri de Liesvelt, chevalier, seigneur de Hamme, l'échevin Jean de Brecht, Jacquelin d'Enckevoorts, le chevalier Jean de Berchem, Maximilien de la Chapelle, Nicolas van der Stocq et Claude de Falay. (1)

François de la Flie avait séjourné à Cologne. En partant, il devait 453 daelers à un négociant de cette ville, Henri Baekhoffen ; il avait promis de les lui payer à la foire de Francfort de 1585 ; comme il ne s'était pas exécuté, il se vit en butte à Anvers à la fin de juillet 1586, aux poursuites de son créancier. (2)

Si nous continuons à rechercher et à analyser les divers actes qui se rapportent aux exilés anversois, nous trouvons qu'à la fin de l'année 1584 était décédé à Cologne, Adam le Maire. Son frère Isaac le Maire obtint l'autorisation le 30 décembre de liquider la mortuaire en faveur des enfants du défunt (3). A la même époque nous constatons que Jean Pelgrom, le vieux, négociant, et sa femme Anna Berenbach, habitaient la même ville (4).

Un membre de la noblesse, Adrien Howe, ayant quitté Anvers sans autorisation, fut condamné en l'année 1584, à payer 200 livres de gros. Pour éviter la saisie de ses livres, un de ses amis Joachim Stuytelen se porta heureusement garant.

Les membres de la famille van Breusegem que nous avons rencontrés précédemment parmi les exilés pour fait de religion, prolongèrent assez longtemps encore leur séjour à Cologne. C'est ainsi que nous y rencontrons encore en 1586, Etienne van Breusegem, prêtre, qui avait obtenu un canonicat à Cologne ainsi que son neveu André van Breusegem, fils d'Adrien (5).

Jean Pynappel, négociant de Bois le Duc, s'était établi à Anvers en 1578; il y resta jusqu'au 4 mai 1584, quand il fut contraint de quitter la ville ; il ne put y rentrer qu'après la victoire du prince de Parme (6). Ce ne fut pas le cas de Jean de Ram qui se

(1) 1586 Certificaet boek f° 157.
(2) Loc. cit. f° 298.
(3) Loc. cit. f° 287.
(4) Loc. cit. f° 305
(5) 1586 loc. cit. f° 414.
(6) Loc. cit. f° 460.

décida à rester habiter Cologne où il se fit recevoir bourgeois. Il fut chargé en 1586 par Jacques van Honssem, négociant d'Anvers, de recueillir les biens de son frère et associé Gaspard van Honssem, qui récemment était décédé en exil.

Même un an après la prise de la ville, les bourgeois d'Anvers, craignant qu'on put les soupçonner d'avoir quelques attaches avec les réformés, avaient bien soin, s'ils étaient obligés de quitter la ville, d'établir les motifs pour lesquels ils s'absentaient. C'est ainsi que le 19 août 1586, André van Breusegem, docteur en l'un et l'autre droit et échevin de la halle aux draps, âgé de 33 ans, et Abel Schuylenborch, négociant, habitant rue de l'Empereur, à côté de la maison portant pour enseigne *de wapen van Englant*, comparaissaient devant le magistrat et juraient très bien connaitre Anne van Bombergen, veuve de Frédéric Lhermite, fils de Simon, de son vivant échevin d'Anvers; ils affirmaient qu'ils s'étaient mariés à Anvers auparavant deux ans et demi, et que si la veuve quittait alors la ville c'était uniquement pour se rendre à Worms et y visiter son père malade: *om de siechte van heuren vader te Worms sieck liggende.*

Henri vander Haghen, que nous avons vu refugié à Cologne, y exerçait pour gagner sa vie le commerce de diamants. Il mourut avant d'avoir vu la fin de son exil. Peu de temps avant son décès il avait remis à Abraham Bauters trois étuis contenant 66 diamants avec charge de les délivrer à Anvers. L'intermédiaire se mit en route, mais arrivé à Nimègue, il fut fait prisonnier par les Anglais, qui le dépouillèrent de tout ce qu'il portait sur lui. Peu après on apprit que les diamants volés étaient à Londres en la possession de certains ministres de l'église allemande. Aussi les héritiers de vander Haghen, les frères Michel et Paul van Quickelberge, ses cousins, envoyèrent-ils sans délai une procuration à Antoine Goetheyns à Londres, le chargeant de revendiquer par tous les moyens possibles les diamants volés. (1)

Un autre Anversois du même nom, Michel vander Haghen, seigneur de Meire, n'avait pu quitter la ville, mais pour bien prouver que son séjour forcé n'avait pas eu pour motif des opinions

(1) Certificaet boek f° 246.

hérétiques, il s'empressa de soumettre, en octobre 1585 un certificat signé par le bourgmestre Adrien van Heyleweghen et par l'échevin Jean Baex, attestant que sous la régence protestante il n'avait pris aucune part à l'administration municipale. (1)

Alard de Lannoy, qui s'était fixé à Cologne avec sa femme Marguerite van Dale, et que nous y rencontrons en 1583, y prolongea bien longtemps son séjour, car nous l'y retrouvons en 1588. (2) Sans y être resté justement aussi longtemps, un autre marchand anversois, Balthazar de Robiano, y demeura pendant quelque temps encore, et le 3 octobre 1585 nous le trouvons signant son contrat de mariage avec Marie de Smidt, fille de Vincent de Smidt; celle-ci était accompagnée par de nombreux parents, notamment par François vanden Cruyce, son oncle et Joseph vanden Steen, son beau-frère, qui avaient été ses tuteurs, par sa sœur Anne de Smidt, ainsi que par ses tantes, Josine de Meyer et Gertrude vanden Cruyce, femme de Joseph de Smidt. Cette cérémonie anténuptiale s'accomplit au domicile de Georges vanden Steen, en face du couvent de Ste.-Cécile, *tegen over Sint Cecilien clooster*, en présence de deux autres Anversois, Gaspard vanden Cruyce et Henri de Schotti, docteurs en droit. (3)

* * *

Si dans certains actes les exilés Anversois affectaient d'affirmer que c'étaient pour motifs de religion qu'ils avaient dû fuir, et faisaient en même temps profession pleine et entière d'attachement à l'église catholique-romaine, n'auraient-ils peut-être pas eu pour but de bien définir leur position, de manière à ne pouvoir être confondus avec ces compatriotes qui, adeptes de la religion nouvelle, étaient venus s'établir à Anvers pour y vivre sous l'égide d'une municipalité reformée, et qui crurent prudent de s'expatrier lorsque les troupes espagnoles s'approchèrent de la ville pour l'investir. Eux aussi cherchèrent en grande partie refuge à Cologne, et pendant près d'une année vécurent aux côtés de ceux dont ils avaient

(1) 1585 Certificaet boek f° 134.
(2) Schepen brieven 1583 K br. III f° 15 et 1588 K. B. I f° 199.
(3) Notaire Verbraecken 1585 f° 145.

peut-être provoqué l'expulsion. Il est difficile d'indiquer positivement quels furent ces fugitifs. Toutefois certains actes, par leur sobriété même de détails, sembleraient se rapporter à eux. En voici quelques uns que nous serions tentés de leur appliquer.

François de Meyer, d'après la déclaration faite par ses proches, aurait quitté Anvers pendant l'automne de l'année 1583, dans le but de se livrer à des opérations commerciales dans l'Allemagne septentrionale. Mais arrivé à Cologne, il y perdit l'esprit et devint complètement fou : *sensum suum defectum passus sit ipsisque mens sua desiverit.* C'est alors que sa femme, Elsa Martini, aidée de deux de ses parents, Nicolas Wyns, marchand et Gaspar van Hemselroy, cabaretier, s'adressa au magistrat le 27 février de l'année 1584 dans le but de faire nommer des tuteurs chargés des intérêts de l'insensé. Furent désignés en cette qualité Jean Tatzwiler et Amand Moors, qui tous deux se trouvaient à Cologne. (1)

A la même époque habitait dans cette ville et ce, sans esprit de retour, Jehan Cocquel dit Merchier, négociant, dont le fils, Jehan Cocquel était resté à Anvers. (2) C'est également en 1584 que partit Hugues Malapert, fils de feu Louis, et qu'il s'établit à Cologne, soidisant *pour service de son maistre.* Il était accompagné de Jehan Benoist, marchand, fils de feu Pierre Benoist et de Catherine Malapert, qui était arrivé à Cologne en août 1584. (3)

Laurence Vitie, veuve de Ancelot Colet, native de Lille, déclare qu'elle s'est fixée à Anvers en novembre 1578, mais qu'en janvier 1585, forcée par les exigences de ses affaires commerciales, elle avait dû se rendre à Cologne où elle était restée jusqu'au 29 octobre, pour revenir ensuite occuper son ancien domicile (4).

Il est certains émigrés pour lesquels le doute n'est pas possible et qui ne peuvent être confondus avec les exilés catholiques. Ainsi, un négociant, Léonard Heymans, sous le régime protestant avait rempli les fonctions de capitaine de la garde bourgeoise. Aussi

(1) 1584 Certificaet boek f° 9.
(2) 1585 Schepenbrieven K B I f° 32.
(3) Loc. cit. 1585 M. N. II f° 339.
(4) Loc. cit. f° 10.

avait-il jugé prudent de s'expatrier et de se retirer à Cologne lors de l'approche de Farnèse. Mais bientôt le désir de revoir ses pénates l'engagea à faire des démarches; il assura aux autorités, que s'il avait été capitaine, il avait toutefois exercé ces fonctions de la manière la plus pacifique possible, à la satisfaction de tous ses hommes, et qu'il pouvait assurer qu'il n'avait jamais posé d'acte hostile au roi, *in alle stellicheyt, ruste en vriendsaemheyt sonder dat eymant van synen vendel des ome hem heeft weten te beclagen.* (1)

Ces anciens officiers municipaux expliquaient que Guillaume de Nassau, prince d'Orange, en sa qualité de burgrave d'Anvers, avait trouvé bon, d'accord avec le magistrat, d'armer les bourgeois de la ville et de les enrôler dans quatre vingt compagnies, *vendelen*, formant huit régiments, *reginementen oft collonnelschappen*, dont la mission était de veiller sur les diverses parties de la ville, d'y maintenir l'ordre et d'empêcher que les troupes étrangères ne vinssent y tenir garnison. Lorsque cette organisation fut complète, les mêmes autorités procédèrent à la nomination de huit colonels chargés de présider à la sûreté de la ville et de trancher tous les différends qui pourraient s'élever et compromettre la défense de la place. Ils devaient annuellement être renouvelés par moitié. C'est en vertu de cette nouvelle organisation, que plusieurs de ces chefs de la garde bourgeoise firent valoir leur bonne foi et surtout l'impossibilité dans laquelle ils s'étaient trouvés de refuser la charge lorsqu'elle leur fut conférée. Ils exhibaient du reste tous un certificat du magistrat attestant que pendant la durée de leurs fonctions ils avaient constamment fait preuve de la plus grande fermeté, protégeant l'ordre public, et pourvoyant avec zèle à la sécurité de tous les bourgeois de la ville. De semblables attestations furent produites après la capitulation par plusieurs anciens colonels, notamment par Balthazar Moucheron, qui avait été nommé en janvier 1584, par François van Erp, Louis Malapert et Jacques Crabeels, élus en 1584, Jean Corstens et Arnold Hellemans, en 1585, Jacques de Velaer, Gerard Vrient, Arnould Hoffman, Imbert Pellecorne, Gérard Michels, en 1583 et Etienne Racquet en 1581.

(1) 1586 Certificaet boek f° 479.

Et ce ne furent pas les colonels seuls qui tâchèrent de faire admettre leur parfaite innocence, les officiers de grade inférieur à leur tour s'efforcèrent d'obtenir leur pardon du prince de Parme, et exhibèrent aussi des certificats fort élogieux de l'ancien collége. Tel fut le cas pour Ambroise Land, alias Janssen, pour Corneille vanden Langevelde, surnommé Artois, pour Herman de Ruyter, qui en dernier lieu avait occupé le grade de capitaine, pour Antoine van Deurne qui avait été lieutenant, et Evrard van Marchoff, ancien chef de garde. Puis, ce fut le tour des sergents majors: Gaspard Samuel, Dominique Bauwens, Thierry Hagens, Barthélemy Schot, Mathieu Suys et Jean du Buys. Quelques bourgeois qui sans doute avaient également possédé un grade dans la garde bourgeoise profitèrent de l'occasion pour se faire octroyer un certificat du même genre. Parmi eux nous retrouvons les noms de Jean van Yperen, boucher, Nicolas Janssens vanden Craesboom, brasseur, Godefroid Fransen, marchand d'étoffes de soie, etc. (1)

Du reste des collègues d'Heymans étaient dans la même situation. Ils avaient exercé les mêmes fonctions; eux aussi s'étaient réfugiés à Cologne et désiraient rentrer à Anvers; à leur tour ils jurèrent solennellement, que les habitants qui avaient été nommés à la tête des compagnies de la garde bourgeoise avaient été contraints d'accepter cette situation, qu'il leur avait été impossible de s'y soustraire, et que même les récalcitrants avaient été menacé de peines sévères s'ils persévéraient dans leur refus: *zy hebben, den selven dienst moeten aenvaerden ende daerof nyet conden geexcusert noch ontslaghen worden wat moghe ende vervolch zy daeromme gedaen hebben, maer zyn gedwongen geweest de comisse te moeten aenveerden op groote penen.*

Un autre négociant, Gaspard Van Uffele, de Cologne où il s'était retiré, réclamait également l'autorisation de rentrer à Anvers. Jean Sleeckand, doyen, Guillaume Van Heuvele, ancien, Jean Lossyen, ancien doyen, Pierre de Pape, confrère de la vieille arbalète, François Van Bouchout, directeur de la chapelle du St. Sacrement à la cathédrale, Michel Van Berghen, ancien doyen des escrimeurs et Thierry de Noy marguillier de Notre-Dame assuraient

(1) 1585 certificaet boek f° 296 et 309.

solennellement en présence du magistrat, que Van Uffele était resté à Anvers jusqu'au moment où les forces navales du duc de Parme avaient fait leur apparition sur le fleuve; il était membre de la vieille arbalète, et pendant tout le temps qu'il avait fait partie de la garde bourgeoise, jamais il ne s'était rendu complice en rien de ce qui avait été tramé contre l'autorité royale. (1)

Parmi les Anversois qui crurent nécessaire de faire certifier leur départ de la ville avant la crise finale, se trouvait Catherine van Eeckeren, belle-sœur de l'infortuné bourgmestre Jean van Straelen, ainsi que ses deux enfants, Jean et Gossuin. Elle affirma que depuis le décès en 1578 de son mari elle avait habité sans discontinuer à Anvers jusqu'en 1584. (2)

Certains motifs allégués pour expliquer une absence sont parfois ingénieux. C'est ainsi que André Teerlinck et sa belle-sœur, Elisabeth Maes, affirmèrent qu'en 1583, *ten tyde den hertoch van Alencon alhier int lant was*, qu'ils s'étaient rendus à Bureht pour acheter des arbres. Leurs achats terminés, ils voulurent revenir chez eux, mais à leur grand déplaisir, cela leur fut impossible, la place étant occupée par les troupes. (3)

Antoine De Deken, négociant, était également venu habiter Anvers en 1577; en 1583 il trouva plus sûr de quitter la ville et de se rendre à Flessingue; lorsque la place fut tombée au pouvoir des Espagnols, il préféra s'éloigner davantage; il se fixa alors à Calais. (4)

Nicolas van Thune, marchand natif d'Ypres, mais établi à Anvers depuis 1578, dans une maison qu'il louait aux héritiers d'Erasme van Brecht, rue des Arquebusiers et qui portait pour enseigne « Sainct Quentin » affirme à son tour que s'il a quitté la ville en 1584, c'est uniquement dans le but de terminer certaines affaires commerciales, qui le forcèrent à se rendre à Calais; il dut y rester jusqu'à la fin de l'année 1585 et sollicita alors l'autorisation de rentrer à Anvers. (5)

(1) 1586 Certificaet boek f° 479.
(2) 1586 Loc. cit. f° 313.
(3) Loc. cit. f° 292.
(4) Loc. cit. f° 411.
(5) Loc. cit. 1584 f° 146.

La modération que le duc de Parme montra dans la victoire, contrastait entièrement avec les mesures rigoureuses que les protestants avaient prises pendant la durée de leur pouvoir. Tous en profitaient, et les réformés réunis à Cologne faisaient d'incessantes démarches pour pouvoir rentrer à Anvers. Tous du reste, s'il fallait les en croire, étaient parfaitement innocents et n'avaient jamais commis le moindre méfait. Leur départ s'expliquait de la manière la plus simple. C'est ainsi que Gaspard du Vivier, marchand, natif de Tournai, avait pendant vingt ans tenu boutique à Anvers, et un de ses amis, Jean Moreau, affirma au magistrat que son séjour à Cologne n'avait eu d'autre motif que le désir de traiter certaines affaires commerciales. (1) Qui sait si le même motif ne fut pas invoqué par Elisabeth de Prince, âgée de 36 ans, qui se trouvait encore en 1586 à Cologne, et qui assurait pour justifier son retour, que pendant longtemps elle avait habité à Anvers où elle était *een geschichkte en wel geexperimenteerde opte beproefde wyse ofte vroudevrouw.* (2) Par contre Gérard van Greffroit qui se trouvait encore à cette époque au bord du Rhin, ne pouvait pas quitter, étant retenu par les soucis d'un procès que lui intentait devant le tribunal municipal, Henri de Witte. (3) François de Béhault avait au commencement été moins craintif, et ce n'est que deux ou trois mois après l'ouverture du siège qu'il avait jugé prudent de passer la frontière. (4)

Des Gantois, Guillaume Stoop et sa femme Barbe Bekelinx s'étaient établis à Anvers en 1582; plus tard, assurent-ils, les nécessités de leur commerce les forcèrent à voyager. Ils s'étaient rendus en Hollande et en Zélande pour vendre de la toile, quand sur ces entrefaites le blocus de la place par les troupes espagnoles les empêcha de rentrer. Ils furent donc contraints de rester à l'étranger, et se fixèrent à Emmerich, ville neutre du pays de Clèves. Maintenant ils s'étaient rapprochés, et attendaient à Middelbourg l'autorisation de pouvoir revenir et réoccuper la chambre qu'ils avaient louée chez Jean Tavernier, courtier en toiles, habitant

(1) Certificaet boek f° 1.
(2) Loc. cit. f° 71.
(3) Loc. cit. f° 273.
(4) Loc. cit. f° 323

« *inde dry coninghen* » au rempart Ste. Catherine. C'était encore une fois comme chez beaucoup d'autres habitants d'Anvers, les nécessités commerciales qui étaient seules cause du départ de Guillaume Stoop, et les motifs religieux ne pouvaient, d'après lui, absolument pas entrer en ligne de compte. (1)

Jean Crox, sergent major ou lieutenant de Corneille Daems, fut plus courageux; il resta à Anvers depuis le 13 septembre 1580 jusqu'à la reddition de la place. Pendant ce temps, assura-t-il, il s'était conduit de la manière la plus correcte; il ajoutait même s'être particulièrement distingué lors de la tentative faite contre Anvers par le duc d'Anjou. Il demandait donc à ne pas être inquiété. (2)

* * *

Il est à remarquer que la plupart des réformés, et parmi eux un grand nombre de Wallons, ne s'étaient fixés à Anvers qu'en 1578; beaucoup s'expatrièrent en 1584-1585, mais plusieurs aussi profitèrent de la clémence du vainqueur pour rentrer.

Le 22 novembre 1585 une demande d'amnistie était adressée au magistrat par Nicolas le Bocq, fils de Gilles, natif de Lille, et par sa femme Marie de Fromont, fille de Jehan, originaire d'Arras. Ils avouaient dans leur requête être arrivés à Anvers en 1578 et y avoir habité jusqu'à l'ouverture du siège. Prévoyant la défaite des habitants ils s'étaient dès 1584 retirés à Cologne. (3) Ils rencontrèrent évidemment dans la cité rhénane Jeanne Bacelan, veuve de Josse Bonnier. Elle était née à Tournay ; elle quitta cette ville trois mois avant l'attaque dirigée par les troupes royales, pour se rendre à Anvers où elle était appelée par suite du décès de Pierre Michelin son fils unique, qui y avait été tué. Si de là elle s'était rendue à Cologne, c'était uniquement pour poursuivre la rentrée des créances dues à la mortuaire; dès que la ville fut prise elle se hâta de retourner à Anvers. (4)

Gillain Storm est dans une position identique. Arrivé à Anvers

(1) 1584. Certificaet boek, f° 296.
(2) Loc. cit. f° 309.
(3) 1585 Loc. cit. f° 147.
(4) Loc. cit. f° 149.

en 1578, il quitta dès le commencement du siège, pour ne revenir qu'après la victoire des Espagnols.(1) C'est en 1576 qu'Antoine le Febure, fils de feu Nicolas et sa femme, Marie le Clair, fille de feu Jehan, avaient fixé leur domicile à Anvers; ils ne réussirent pas à s'enfuir avant l'ouverture du siège. Ils furent contraints de rester en ville, et ils durent passer de longs mois sans pouvoir trouver un travail rénumérateur; aussi étaient-ils tombés dans une telle détresse, qu'ils furent forcés de vendre quelques biens qu'ils possèdaient encore près de Valenciennes. C'étaient leurs dernières ressources vu qu'ils avaient dû engager ou vendre tous leurs meubles pour pourvoir à leur entretien et à celui de leurs enfants. (2) Ils déclarèrent en même temps pour prouver leur parfaite orthodoxie, que Jehan le Clair avait fait de nombreuses tentatives pour les engager à embrasser les erreurs de la réforme, dont il était chaud partisan. En présence de leur refus persistant, il avait déclaré qu'il les déshériterait complètement s'ils persistaient à refuser d'adopter les doctrines protestantes. (3)

Jehan de la Vallée et son fils François étaient venus s'établir à Anvers en 1576 ou 1577. Le père y mourut en 1583, tandis que son fils ne quittait qu'en août ou septembre 1584 pour retourner à Armentières.

Une autre tournaisienne, Jeanne de Berlo, veuve de Jehan le Sage, à l'approche des troupes royales, avait quitté sa ville natale pour se réfugier à Anvers. Elle prétendait ne s'occuper que de la liquidation des affaires commerciales de son associé Michel Bacheler et assurait que c'était pour ce même motif qu'elle s'y trouvait encore le 10 septembre 1585. (4)

Voici encore toute une série d'actes se rapportant à des protestants qui se fixèrent à Cologne après la prise d'Anvers. C'est d'abord Anne de Béhault, veuve de Pierre Benoit, arrivée à Anvers en 1578 et quittant « au temps que le traicté de réconciliation fut faict entre Monseigneur le prince de Parme de par sa Majesté et les provinces d'Arthois, de Hainault etc. pour juger duquel

(1) Certificaet boek. f° 150.
(2) 1585. Loc. cit. f° 154 et 173.
(3) Loc. cit. f° 173.
(4) Loc. cit. f° 176.

traicté, quelque temps après elle sest retirée hors de ceste ville vers Couloigne. » (1) Michel Helduyn, marchand, qui s'était fixé à Anvers « avecq femme, enffans et famille » quitta également en janvier 1584. Mais il tâcha d'expliquer son départ en affirmant que « c'est pour lexigence de ses affaires de marchandises qu'il est parti de ceste ville vers Couloigne ayant neantmoins et nonobstant son absence ichy entretenu son domicille ordinaire coñ aultres bourgeois et manans » (2). D'autre part son frère Jean Helduyn suivit son exemple, mais c'est l'Italie qu'il gagna; il s'y trouvait encore en octobre 1585 « pour ses affaires de marchandises » (3).

Ils furent rejoints à Cologne par un gentilhomme de Malines Paul Wyts qui était fixé à Anvers depuis le mois de février 1579. (4)

Mais quelques protestants, en vertu de conventions spéciales durent rester à Anvers après la reddition de cette ville pour servir d'otages. Tel fut par exemple le cas pour Libert de Fresne, qui avait rempli les fonctions d'écoutète à Malines. En vertu d'un traité conclu avec le duc de Parme le 16 juillet 1585, il s'engageait à séjourner à Anvers et à ne pas quitter cette ville sans le consentement formel du marquis de Renthy. Il devait servir d'otage jusqu'à ce que les réformés aient délivré de leur côté la dame de Croiselles retenue prisonnière à l'Ecluse et le frère récollet Léon Roelof, prisonnier en Zélande, à Rammekens. Pour plus de sûreté la femme de Libert de Fresne, Catherine van der Cammen et son frère Richard de Fresne, drossart des seigneuries de Duffel et Waelhem, se portaient solidairement garants pour lui (5)

* * *

Toutefois ce serait une erreur de croire, comme l'on fait beaucoup d'historiens, que tous les habitants d'Anvers qui quittèrent la ville après que celle-ci fut tombée au pouvoir des Espagnols, étaient des protestants, qui pour cause de religion allaient sous

(1) Certificaet boek 1585, f° 141
(2) Loc. cit 1586, f° 141.
(3) Loc. cit. f° 141.
(4) Loc cit. f° 146
(5) Schepen brieven 1585 M N I f° 208.

d'autres cieux chercher la liberté de pratiquer sans entraves le culte nouveau qu'ils avaient adopté. Beaucoup de catholiques, poussés sans doute par des raisons d'ordre purement matériel ou par des nécessités commerciales, prirent part à cet exode et allèrent s'établir sous d'autres cieux. Une déclaration de l'évêque d'Anvers, Joannes Miraeus, le prouve dans une déclaration qu'il signa en 1616.

Voici comment s'exprime ce document :

« Subscriptus testor me recognovisse catalogum civium Antverpiensium, qui paucis ab hinc annis Antverpia migraverunt, et sicut ex accurata informatione mihi facta per cathedralis ecclesiæ decanum, archidiaconum, archipresbyterum, et scholasticum (quibus id inquirendi munus demandaveram) cognoscere potui, capita familiarum plus minus ducenta transmigrarunt, ex quibus licet non pauci fuerint hæretici, major tamen orthodoxi passim habebantur et catholici et solius quæstus causa multi ad partes Vnitarum Provinciarum abierunt. Testor etiam mihi aliunde constare defectu commercii, non sine animarum suarum et suorum periculo, aliquos catholicos Antverpia ad Batavos, etiam post confectum dictum catalogum, adeoque sub initium decurrentis quadragesimæ migrasse ; ut vere timendum esse plures migraturos suoque recessu non solum detrimentum aliquod reip et religioni ; sed accessionem et incrementum rebus Batavorum esse allaturos ».

« Datum Bruxellis, die quinta martii 1616. » (1)

« Joannes episcopus Antverpiensis ».

* * *

Pour certaines affaires d'ordre absolument privé, le magistrat se faisait parfois le docile complice de quelques-uns de ses administrés. Nous en trouvons encore une preuve frappante en l'année 1583. Un nommé Guillaume Steckman était possesseur d'une créance à charge de la commune de Brecht, *op dorp ende gemeynte van Brechte.* Il lui était difficile pendant l'investissement d'Anvers de poursuivre la rentrée de la somme due. Mais pour arriver à son but, il eut recours à un moyen fort ingénieux. Il apprit qu'un

(1) Belgisch museum. Vol. III, afl. 1.

habitant de Brecht, Léonard Verschuren, venait d'arriver en ville; il obtint du magistrat l'arrestation du malheureux campagnard. Toutefois il le fit relâcher peu après à condition qu'il retournerait à Brecht et ferait tout ce qui était en son pouvoir pour faire rembourser la créance de Steckman ; en cas d'insuccès, il devait s'engager sur l'honneur à venir se reconstituer prisonnier, *onder gelofte van wederom alhier in arreste te keeren*. L'accord conclu, Verschuren partit et ne revint plus. Attaqué deux ans plus tard au sujet de sa conduite, il l'expliqua en prouvant qu'il était à peine chez lui que l'écoutète de Gheel, Guillaume Autssens était venu le trouver et lui avait dit qu'il était inutile de retourner à Anvers attendu que la commune venait de terminer le différend qu'elle avait eue avec son créancier. (1)

Il ne serait pas impossible que la dette dont était grevée la commune de Brecht n'eut son origine dans des impositions de guerre. Ce qui nous le donnerait à supposer, c'est la position identique dans laquelle se trouvait à la même époque la commune de Gheel.

Les documents contemporains nous apprennent en effet, qu'avant la reddition d'Anvers, Paul Tucher commandait les troupes des Etats à Diest et qu'il avait pour fourrier Jacques Verschueren. Cette compagnie faisait des expéditions dans les campagnes, rançonnait les bourgs et les villages. C'est ainsi que fut imposée la commune de Gheel pour une somme de 219 florins. Comme les habitants ne parvenaient pas à réunir sur le champ cette contribution, le colonel Tucher s'empara de dix sept otages qu'il traina à sa suite vers Herenthals, où il les enferma dans l'auberge ayant pour enseigne « de Croone ». Les frais de séjour s'élevèrent bientôt à 49 florins ; pour obvier à cette situation, Tucher ne garda que les six principaux d'entre eux et les conduisit prisonniers à Diest, tandis qu'il relâchait les onze autres, avec mission de dire aux habitants de Gheel que les frais occasionnés par l'entretien des otages leur incomberaient également. Vingt jours plus tard, Tucher renvoya de nouveau quatre otages, chargés en rentrant chez eux d'achever le payement de l'imposition forcée. Mais les mal-

(1) Certificaet boek 1585 f° 148.

heureux ne réussissaient pas à s'acquitter. C'est alors que le colonel, perdant patience, envoya à Gheel 25 soldats et 4 officiers à cheval avec l'ordre de récupérer, même par la force, l'imposition de guerre, en ayant soin d'y ajouter encore 29 florins pour leurs propres frais de séjour. Mais cette expédition armée n'obtint aucun résultat; elle échoua en présence de la réelle misère des villageois *daer de grooten noot ende armoede.* Bien plus, les soldats ne purent se procurer dans le village les ressources nécessaires pour vivre et les officiers, de crainte d'une mutinerie, résolurent de quitter la place, *daer Gheel wege moeste on hen eenich middel te gheven om op te leven ende sonder, mutineren te onder houden.* Mais cette extraordinaire misère ne parvint pas à attendrir le colonel Tucher; peu après il renvoya une nouvelle troupe de soldats, commandée par trois officiers, dans le but encore une fois de s'emparer d'un certain nombre d'otages. Nous n'avons pas de détails postérieurs sur cette odieuse persécution. Il est à espérer que l'arrivée des troupes espagnoles victorieuses fit reculer les bandes armées à la solde des Etats et délivra les paisibles habitants de Gheel. (1)

Mais Tucher ne fut pas le seul chef du parti des Etats qui fut chargé d'une mission à l'extérieur.

Une attestation du secrétaire municipal d'Anvers, Jehan Boghe, nous fait connaître quel rôle important Claude de Liedekerke avait joué pendant les troubles de ces dernières années. Il avait été chargé par le seigneur vanden Tempele, gouverneur de Bruxelles, d'une mission importante et secrète. Le 28 août 1581 il quitta la capitale à la faveur d'un déguisement pour se rendre à Cambrai chez le seigneur de Balligny, gouverneur de cette ville, qui avait réclamé l'envoi d'un messager sûr, auquel il put confier d'importantes communications, *te communiceren op sekere gewichtighe ende importante lantsaecken.* De Bruxelles, de Liedeberke passa par Braine l'Alleud pour gagner la Sambre, où il changea de guide. Il parcourut ensuite, toujours déguisé, une partie du pays de Liége et les limites de la province de Hainaut; il parvint ainsi à Rocroi, ville frontière, sans avoir eu de rapports d'aucune sorte

(1) 1885 Certificaet boek, f° 3.

avec les partisans de la cause royale. Après avoir passé par Capelle, il longea la frontière française pour aboutir à Cambrai, où il arriva le 3 septembre 1584. Il se mit immédiatement en rapport avec le seigneur de Balligny et eut avec lui de fréquents pourparlers au sujet de la déclaration du roi de France et des troubles des Pays-Bas. Après neufs jours de séjour, il reçut d'importantes déclarations verbales et écrites ; il s'empressa aussitôt de repartir. Il traversa successivement Péronne, Amiens, Abbeville, Montreuil, Boulogne, puis Calais où il s'embarqua pour Flessingue. A peine débarqué, il s'empressa, en passant par Lillo, de gagner Anvers.

Il en repartit bientôt pour arriver à Malines et aboutir enfin à Bruxelles. Il avait réussi pendant ce long et périlleux voyage à tenir sa mission secrète et il avait eu la bonne fortune d'éviter partout les partisans de la cause espagnole. (1)

* * *

Quelques documents nous sont également restés qui nous permettront d'apprécier quel fut le sort réservé à un certain nombre de catholiques, qui ne furent pas comme leur corréligionaires exilés de la ville, mais qui furent jetés dans les fers par le magistrat protestant. Parmi ces infortunés se trouvait « sire Jehan Adin, prêtre, curé propriétaire de Blandain, diocèse de Tournay, et doyen de la chrétienté de Helchin ». Il avait été fait prisonnier par les soldats du prince d'Espinoy qui l'avaient conduit à Gand, et le cédèrent moyennant une certaine somme à « Mons^r de Lapre Quentin. » Il fut enfermé au mois d'août 1583 dans la prison du Steen. Il y fut gardé pêle-mêle avec les prisonniers de droit commun, qui ne se firent pas faute de lui faire subir toutes sortes de persécutions, l'insultant, le menaçant, tournant en dérision son caractère sacerdotal et lui reprochant surtout « le zèle et constance qu'il portait et exprimait pour la juste cause de Dieu, de la foy et du roy. »

Au mois de juin 1584 il entoura de soins religieux un Italien condamné au dernier supplice et réussit à le réconcilier avec Dieu.

(1) Certificaet boek 1585 f° 77.

Huit jours plus tard il remplit le même office auprès de huit Espagnols et de quatre Flamands, au moment de leur exécution. Puis la semaine suivante il assista encore un habitant d'Anvers et réussit avant de le voir mourir à le marier avec la femme qui avait partagé sa vie.

Ce zèle apostolique eut le don de déplaire grandement aux ministres protestants et aux membres du consistoire. Ils adressèrent une plainte à ce sujet au magistrat. Celui-ci fit une enquête; certains de ses membres se rendirent à la prison où ils défendirent rigoureusement au curé de Blandain de continuer à remplir sa mission charitable sous peine d'un emprisonnement plus rigoureux encore.

Pendant son séjour au Steen, le prêtre eut à endurer des privations sans nombre; il fut souvent malade, et des infirmités causées par son âge, il avait près de 59 ans, lui occasionnèrent de cruelles souffrances. Heureusement que certains catholiques de la ville réussirent à adoucir un peu sa cruelle position, en lui envoyant des vivres et des secours. Mais le concierge de la prison et sa femme s'efforcèrent d'empêcher cette intervention extérieure, menaçant le prisonnier si celle-ci ne cessait pas de l'enfermer dans la prison commune et de distribuer à tous les prisonniers les dons qui lui seraient destinés.

Tous ces faits furent réunis en un certificat officiel le 28 septembre 1585 et attestés parfaitement véridiques par deux de ses compagnons de captivité, Balthazar van Vlierden et Paul van Liere, qui tous deux devinrent échevins après la délivrance de la ville. (1)

Il ne dut sa liberté qu'à l'intervention de « Mosr le président Darthois Richardot » qui fit d'actives démarches en sa faveur. C'est le 26 août 1585 qu'il sortit de prison.

* * *

On comprend que pour pouvoir plus aisément faire exécuter dans l'enceinte de la prison communale les mesures rigoureuses dont nous venons de citer un exemple, que le magistrat protestant tint à placer le Steen sous la direction d'un homme en qui il pouvait

(1) Certificaet boek 1585, fo 34.

avoir pleine confiance. Aussi n'hésitât-il pas à brutalement destituer de ses fonctions le concierge Jean Cabo. Les échevins l'envoyèrent tout bonnement en exil en 1582, et le remplacèrent par une de leurs créatures spécialement recommandée par le prince d'Orange, Jean Ceulemans. C'est ce dernier qui présida à toutes les mesures de rigueur contre les prisonniers catholiques. Aussi, lorsque la ville se fut rendue aux Espagnols, dut-il céder son poste. Ce fut Jean Anraet qui fut nommé par le roi concierge *van het cipierschap van gevangenen Steen*, tandis que Simon Gobbaert était installé comme géolier.

Nous venons d'entendre les plaintes d'un prisonnier qui avait longtemps séjourné dans les cachots du Steen. La maladie l'avait accablé pendant les longs mois de sa cruelle détention. Il eut en effet été difficile de résister aux souffrances qui devaient accabler les malheureux dans un local aussi malsain et aussi mal entretenu. Le mal devint bientôt si patent et l'état des bâtiments si déplorable, que le magistrat, malgré la rigueur dont il faisait preuve vis à vis des victimes qu'il condamnait à la détention, n'osa plus rester inactif, et se vit contraint de prendre des mesures pour remédier à cette situation intolérable.

Dans une ordonnance du 15 novembre 1584, le magistrat prenait en considération l'exiguité et l'insalubrité des locaux en même temps que le grand nombre de prisonniers de toutes catégories qui devaient les habiter, *aensiende de cleynicheyt ende benautheyt vande Steene, mitsgaders de menichte vande gevangene soo om criminele als civile saecken daer deur onder den selven gevangenen verscheyden sieckten gecauseert worden.* En présence de cette situation le magistrat procéda à l'organisation d'une prison supplémentaire appelée *civiele Steen*, et ordonna qu'à l'avenir tous les prisonniers arrêtés pour des causes civiles y fussent enfermés. (1)

Parmi les prisonniers qui se trouvaient à cette époque détenus au Steen, il y a lieu de citer un certain Antoine Couvreur, mari de Catherine van Brecht. Il produisit un assez ingénieux prétexte pour tenter de recouvrer sa liberté. Il s'adressa au magistrat le 22 décembre 1584, pour lui faire part qu'un acte du 18 mai 1579 l'avait chargé de la gestion des biens des enfants de Raes

(1) Placard de notre collection.

van Brecht. Il était par suite de sa détention complètement incapable de remplir la mission qui lui avait été confiée. Il sollicita en conséquence son élargissement, promettant de terminer ses comptes en déans les trois mois, et s'engageant en outre à ne pas s'enfuir de la ville et à ne pas se cacher. Et pour prouver la véracité de ses promesses, il donnait tous ses biens en garantie, et spécialement une série d'œuvres d'art de grande valeur. C'étaient: un tryptique peint par Albrecht Durer, un second tryptique, représentant la descente de la croix, dû au pinceau de Corneille van Clève, puis, du même peintre, un tableau représentant la Vierge, et enfin deux tableaux de Joos van Clève, figurant tous deux les rois mages. Ces panneaux, qui étaient déposés chez Guillaume van Brecht, rue des Juifs, avaient été estimés ensemble 200 livres de gros. Malgré l'appât de ces richesses artistiques, la supplique de Couvreur n'eut sans doute aucun succès, car après la prise de la ville, rendu à la liberté, il s'empressa de faire constater qu'il avait en vain fait tout ce qui était possible pour remplir ses fonctions de tuteur. (1)

* * *

Les succès des armées catholiques exaspéraient les réformés, et forcés d'évacuer l'une après l'autre les places qu'ils détenaient dans les provinces méridionales, ils tentèrent d'expliquer leurs défaites par la trahison. C'est ainsi que Paul Tucher, dont nous avons déjà parlé plus haut commandait avec le titre de colonel cinq compagnies de soldats à la solde des Etats généraux, *colonel ende superintendent over vyff vendelen oft compaignien soldaten ten dienste van geunieerde provintien van Brabant.* Pendant vingt-trois mois il avait occupé la ville de Diest et le château de Sichem; finalement il fut obligé d'ouvrir les portes de ces places aux Espagnols. Cet insuccès lui fut vivement reproché, et bientôt on l'accusa d'avoir trahi son serment et d'avoir pactisé avec l'ennemi. Le drossart de Brabant, Jean de Grève, le fit arrêter au mois de mai 1583, l'accusant *dat hy tegens syn eere eñ eedt sonder eenighe nootsaecke soude hebben overgegeven in handen van-*

(1) Schepen brieven, 1545, MN II f° 527.

den vyandt de stadt van Diest eñ tslot van Zichem daer in hy in garnisoe hadden geleghen als colonnel den tyt van 23 maenden. Il requérait contre son prisonnier la peine de mort et la confiscation de tous ses biens.

Ce procès se poursuivit devant les Etats de Brabant, mais le colonel Tucher fut assez heureux de pouvoir prouver son innocence. Aussi, à la requête de l'auditeur général de l'armée, un jugement d'acquittement fut-il rendu le 29 mars 1584. Peu de temps après le prisonnier fut relâché et toutes ses charges et prérogatives lui furent rendues. Toutefois, pour donner à ce jugement une valeur plus grande encore, Tucher le soumit au magistrat d'Anvers lui demandant de confirmer à son tour son entière innocence. Par ordonnance du 27 juin 1584, l'autorité scabinale se rendit à ses désirs et proclama sa réhabilitation entière, déclarant qu'il était rétabli complètement dans ses *goeden, name, fame, réputatie en alle graden van eere.* (1)

La même accusation s'éleva derechef lors de la prise de la ville d'Alost, mais cette fois un traître fut désigné et sa culpabilité semble avoir été clairement prouvée.

Un certain médecin, *medicynmeester*, du nom de Moïse Focking, servait à Anvers dans la compagnie du capitaine Middelton qui faisait partie des troupes placées sous le commandement du colonel Westmoreland. Ce corps d'armée tenait garnison à Alost lors de la prise de cette ville par les forces espagnoles. Il fut bientôt prouvé, que la reddition de cette place était en grande partie due à la trahison de Focking, qui avait passé avec armes et bagages à l'ennemi. Cette félonie fut dénoncée aux Etats Généraux par Philippe vanden Grave, un des créanciers du fugitif. Une enquête fut ouverte, et divers officiers des troupes des Etats, tels que Lambert Janssens, capitaine d'une compagnie de la garde bourgeoise d'Anvers, Jean Verplancken, ancien capitaine et Antoine Geerarts, secrétaire de cette compagnie, vinrent unanimement déclarer, que précédemment Moyses Focking avait prêté serment de fidélité aux Etats qui lui servaient des appointements : *den staten van desen nederlanden eedt gedaen, gedient ende soldye daeraf ontfangen hadde,* que traître à ses promesses, il avait livré la

(1) 1584 Certificaet boek, f° 306.

ville d'Alost à l'ennemi, et que pour compléter sa félonie il avait passé au service des Espagnols : *ende daer nae den selven staten afgevallen ende mede de stadt van Aelst der viant verradelick overgegeven ende den viant hadde blyven dienen als adelborst over sulcx gedaen hebbende aenden coninck van Spaengien, viant van dese Nederlanden.* Il servait en effet en qualité d'enseigne dans la compagnie du capitaine Teller, après avoir au préalable prêté serment d'obéissance au roi d'Espagne.

On apprit bientôt que la femme de Focking qui se trouvait encore à Alost avait chargé tous les effets de son mari sur le bateau « de Hope » capitaine Mathieu Goris, pour être transportés en Angleterre, *een coffer en eenen sack met cleederen, meuble, goeden ende vodderyen.* On réussit à mettre la main sur ces divers objets qui furent alors inventoriés, puis plus tard vendus publiquement *als toebehoort hebbende den viant deser landen.* Suivant l'usage une partie du produit de cette vente fut attribuée au dénonciateur, Philippe vanden Grave.

Les réformés, battus et prévoyant la défaite finale, perdaient la tête, et s'imaginaient de plus en plus ne rencontrer autour d'eux que des traîtres. C'est ainsi que le seigneur de Tilleny avait été fait prisonnier et conduit à Calloo en même temps que Jean Andriessen et Gillis Rouls, matelots du navire de guerre commandé précédemment par Jean Cock et dans la suite par Rombaut Jacobss. Le magistrat soupçonna fortement de Tilleny d'avoir simulé une captivité et d'être passé volontairement à l'ennemi. Pour le détromper il fallut que les deux matelots qui avaient été relâchés vinssent jurer solennellement, que pendant qu'ils avaient été prisonniers à Calloo, ils y avaient rencontré un certain Gérard qui avait été charpentier à bord d'un navire de guerre de la ville, puis un matelot de la grande galère d'Anvers, plus un Anglais et un Hollandais qui avaient fait partie du même équipage, et que tous quatre avaient avoué avoir volontairement déserté; mais ils affirmaient avoir commis cet acte sans aucune complicité, et affirmaient hautement l'innocence de ceux qui étaient soupçonnés de la même trahison, tels que de Tilleny et un nommé Jean Prims, qui avait été arrêté à Anvers. (1)

(1) 1585 Certifiaet boek. fo. 127.

* * *

Mais tous les catholiques n'avaient pu quitter la ville, soit contraints, soit volontairement; quelques uns, retenus par des circonstances impérieuses, prirent leurs précautions en temps utile afin de pouvoir plus tard témoigner de leur orthodoxie ; il en est qui firent officiellement constater les motifs pour lesquels ils étaient restés à Anvers.

Une de ces attestations les plus curieuses est sans contredit celle que nous allons résumer et que rédigea le notaire J. Nicolaï Sr le 29 mars 1585 (1) à la requête de Jacques Gramaye, ancien receveur général et superintendant de la recette des aides du roi en Brabant. Ce dernier affirmait, que dès le commencement des troubles *et guerre attentée par ces estats des pays de par decha contre sa majesté royale,* il avait éprouvé par suite de ces faits un grand regret et un vif déplaisir. Il n'aurait pas hésité alors à quitter Anvers et à s'installer provisoirement dans une ville restée fidèle à la souveraineté espagnole, s'il n'en avait été empêché pour plusieurs motifs qu'il énumère complaisamment. Ce furent d'abord de nombreux procès qu'il avait été contraint de soutenir contre un grand nombre de créanciers, qui l'avaient attrait en justice pour lui réclamer des sommes importantes généralement empruntées à intérêts pour le service du roi pendant les douze ou treize dernières années, alors que l'autorité ne lui avançait plus aucuns fonds, toutes les ressources officielles étant absorbées par les frais de guerre, et alors surtout que les Etats n'avaient plus voté aucune des ressources habituelles sur lesquelles devait ordinairement être prélevé son traitement. C'est ainsi que le roi lui devait encore plus de 400 mille florins Carolus, calculés à 40 gros de Flandres !

Par suite de ces retards excessifs de payement il dut vendre non seulement tous ses biens patrimoniaux, tels que propriétés, maisons et rentes, mais aussi tous ses meubles, sa vaisselle les bijoux de sa femme et même presque tous ses habits. Telle fut la récompense des longs et loyaux services qu'il avait rendus au roi et à l'empereur Charles Quint, son père, qui depuis 1512 l'avaient

(1) Archives communales d'Anvers.

pourvu de diverses fonctions. Plusieurs de ces procès n'étaient pas encore terminés et se débattaient devant le magistrat d'Anvers. Il lui avait donc été impossible de quitter la ville aussi longtemps que celle-ci ne s'était pas soumise à l'autorité royale.

Gramaye trouva un autre obstacle en son grand âge, ayant atteint sa soixante dixième année, et dans ses douloureuses infirmités, car, par suite de violentes attaques de goutte et d'autres maladies accidentelles, il avait été si mal arrangé qu'il était devenu boiteux, misérable, et impotent; il lui fut matériellement impossible de sortir de chez lui.

S'il avait été plus ingambe, il n'aurait cependant pas pu quitter la ville faute de ressources, car depuis plusieurs années il n'avait pu payer ses frais de ménage qu'en vendant ses meubles et en empruntant deci delà quelques petites sommes d'argent, ce qui lui avait permis d'envoyer au marché et de donner à manger à sa modeste famille, *vivotant selon la qualité en pauvreté et misére,* le tout faute du remboursement de Sa Majesté.

Il affirmait ensuite, que depuis plusieurs années, aussi bien le jour que la nuit, il avait continuellement *prié Dieu tout puissant fort humblement et dévotement qu'il pleust à sa divine bénégnité donner à nous ses desobeyssans enfans une vraye et sincere amitié et concorde et veu que luy soeul, ce peult effectuer qu'il luy plairoit ottroyer et inspirer aulcuns bon moyen par lesquels ces troubles et differents cestans par linspiration et machination du diable de lenfer cause et occasion de tous maulx et puissent estre unis et appaisés et que quelque bonne commune et durable paix y suyvisse. Aussy qu'il plairait à Dieu par sa misericorde infinie donner à nous tous sa grâce divine de convertir à vertu nos sens tant maulvaix et opiniâtres de habandonner notre vie tant maulvaise et si pleine de tous péchés, d'accomplir ses commendemens divins avecq une foy sincére, espoir ferme et charité parfaite vers Dieu et nostre prochain, comme de nous mesme afin que en paix repos et tranquillité nous puissions louer remerchier et honorer Dieu le père, Dieu le fils et Dieu le sainct esprit ung sueul Dieu éternel et tout puissant en unité de foy constance d'espoir et parfaicte alliance de charité par Jesu Christ notre rédempteur en perpétuité.*

Cette profession de foi ne devait laisser place à aucun doute

et il est évident que quand le duc de Parme fut entré en ville il ne pouvait lui venir à l'esprit de poursuivre un malheureux impotent doué d'une foi si vive et d'intentions si charitables.

Les affirmations de Jacques Gramaye devaient avoir un certain fond de vérité, car nous trouvons que le 25 mars de la même année il avait confié au procureur Pierre de Pape, la mission de le remplacer dans le procès qu'il soutenait contre Henri Hulscher. (1)

A la fin de cette année, le 2 décembre, Isabelle van Rentergem fille de feu Lambert et femme de Jacques Gramaye, attestait que le 9 octobre 1573, elle avait rédigé un testament conjointement avec son mari, et que cette pièce avait été déposée chez le notaire Shertogen. Elle y apportait quelques légères modifications, laissant sa fortune aux enfants de sa sœur Anna van Rentergem et de Jean van Bourgoignen : Jacques, Nicolas et Marie van Bourgoignen, cette dernière veuve de Jean van Asseliers, premier secrétaire de la ville.

* * *

Le 17 août 1585 la ville d'Anvers était tombée au pouvoir des Espagnols. Immédiatement après cet événement si important, une convention fut signée entre les vainqueurs et le magistrat. Parmi les clauses de ce traité de paix il en est qui stipulent que les biens confisqués seront rendus à tous les citoyens qui rentreront en ville en déans les trois mois; que tous les prêtres et religieux pourront revenir à Anvers, et que tous les privilèges et propriétés qui leur avaient été enlevés leur, seraient restitués; que tous les prisonniers devaient être relachés de part et d'autre.

Peu après, à la demande du roi d'Espagne, le pape Grégoire XIII publiait un bref, engageant tous les religieux qui avaient été chassés des Pays-Bas à rentrer dans leur patrie. Ceux-ci répondirent nombreux à cet appel, et bientôt l'exercice du culte catholique fut complètement rétabli à Anvers.

La population accueillit avec grande joie la rentrée de ces exilés, et pendant longtemps encore le magistrat se plaisait à rappeler dans les actes officiels les phases diverses de ces années troublées. C'est

(1) Minutes du notaire J. Nicolaï, Senior.

ainsi qu'en 1619, nous trouvons dans un certificat délivré par les échevins aux dominicains, quelques lignes consacrées à ces événements : *per haereticos in exilium actos cum aliis religiosis A° 1579 et variis casibus jactatos reconciliato 1585 civitate ad propria redierunt.* (1)

Circonstances intéressantes à rappeler : en partant pour l'exil les chanoines et chapelains de la cathédrale avaient emporté avec eux les reliques et les ornements les plus précieux de l'église. C'est dans les comptes de Notre-Dame que nous relevons ces particularités. En effet, pendant l'exercice 1585-86, se remarque un poste de dépenses faites pour le transport des reliques de Cologne à Anvers, par les soins du chanoine Juste Blanckwalt, mais surtout par le chanoine Digmans :

Item betaelt domino Digmans pro indulto apostolico impetrando om reliquien van Cuelen te mogen brengen II ℔ VII st.

Quant aux ornements sacerdotaux, ils furent transportés dans un grand coffre. A leur arrivée à Cologne, après avoir passé par Emmerich, ils furent divisés suivant leur nature et distribués en différents coffres, déposés chez des béguines exilées qui s'appliquèrent à leur entretien et les réparèrent. Ces points sont établis par les comptes de l'eglise, qui s'expriment ainsi ;

1588-89. *Doncosten vande ornamenten. Van de beste ornamenten voer de eerste reyse te packen, item voor de tweede reyse ende daertoe te maken een groot coffer. Item vande licentie. Item van de vracht. Item tot Ceulen synde van deselve tot diverse plaetsen te verhuisen, van vier kisten om deselve cort te mogen vouwen, van een groote kist voor de casuyvels twee maelsloten tot elcke kist. Van de fluweele ornamenten mede te doen packen, item vande licente vande vracht op Emmerick. Item van Emmerick naar Ceulen. Van deselve coffers ende kisten weder de paeken en na Antwerp te voeren, van een coffer en een kist over te brengen op Mechelen ende van daer met schip naer Antwerpen.*

Item tot Ceulen aen goede juffrouwen daer de selve ornamenten vyf of zes jaeren continuelyk ghestaen hebben, de ornamenten hier uit de schepen te lossen, van de schilden weder van de cappen te naeyen. Summa VII CLXII ℔ VIII s i d III.

(1) Collectanea 1601/1620 f° 260.

C'est par la Hollande que les ornements sacerdotaux revinrent de Cologne à Anvers, car les comptes de la cathédrale nous apprennent quelle somme fut allouée à celui qui les apporta :

1589-90, 11 februari, Betaelt aen Henric van Mechelen van seken ornamenten met de casse uit Hollant te brengen van license, cassen, dracht IIII ℔ III d.

Un des chanoines de la cathédrale, Gaspar vander Cruyce, avait partagé le sort de ses confrères, et avait dû quitter la ville. Quand il revint il fit don à l'église d'insignes reliques de Ste. Ursule et de ses compagnes. Bien plus, il fonda une chapelle spéciale en l'honneur de ces martyres, près de la chapelle de la Circoncision, au nord du chœur, et c'est là que plus tard il trouva un dernier asile et qu'il fut enterré au pied de cet autel érigé grâce à ses largesses. (1)

Sur sa tombe on plaça l'inscription suivante :

Virtute, religione ac doctrina præclaro
D. Gaspari vander Cruyce I. V doctori,
Cathedralis huius ecclesiæ canonico
et sacelli S. Ursulæ fundatori
Mater et hæredes mœsti bene merenti posuerunt
Cum XX februarii anno MDXCIII
Ætatis suæ XL ad auctorem vitæ migrasset
R. I. P. (2)

Dès la reddition de la ville, deux pères jésuites, accompagnés d'un frère, étaient arrivés à Anvers pour revendiquer les biens de la Compagnie. Après certaines difficultés, ils réussirent dans leurs démarches et l'église restaurée, et le couvent, rendu à sa destination, furent bientôt prêts à recevoir les religieux qu'un long exil avait tenus éloignés et dispersés.

Beaucoup d'indices nous sont restés qui nous permettent de témoigner de la joie qu'éprouvaient quantité d'Anversois de voir arriver la fin du siège et la victoire du général espagnol. C'est de cette joie que se faisait l'interprète un des greffiers de la ville, quand au milieu des copies des actes scabinaux, il inscrivait le chronogramme suivant:

(1) Papebrochius. Annales Antverpienses.
(2) Sweertius. Monumenta sépulcrales.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

VII

ANVERS

IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1899.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ParMa heere DeVr her heerLYke sLUYten vanden sCheLt hebdT doorLoge Van antWerpen tot aCCordt gesteLt.

Et cette preuve d'enthousiasme lui paraissant sans doute trop modérée, il y ajoutait encore la copie d'une inscription que les Gènois, lors de l'entrée du prince, avaient placée sur les décors érigés en son honneur et qui était conçue comme suit :

Magno atque invicto principe Alexandro Farneso, maximi invictissimiq. Philippi II Hispaniarum regis apud Belgas prefecto-collumnam rostratam Genuenses posueremt. (1)

Nous l'avons vu par les nombreux actes que nous avons analysés et qui nous permettent d'établir jusqu'à quelle époque les exilés anversois restèrent à Cologne, que beaucoup de ceux-ci, retenus par la liquidation d'affaires commerciales, ou par d'autres considérations quelconques, retardèrent tant soit peu leur retour dans leur patrie. Cependant, on les voit l'un après l'autre, quitter cette ville qui leur avait été si hospitalière et reprendre le chemin d'Anvers. Mais avant que ces départs successifs se fussent produits, une cérémonie fort touchante avait eu lieu à Cologne. Dès que les exilés eurent appris que la ville était tombée au pouvoir des catholiques et que le terme de leur exil allait sonner, ils firent célébrer en grande pompe en l'église métropolitaine des Rois Mages un service solennel d'actions de grâces; réunis nombreux aux pieds des autels, ils tenaient à remercier le ciel qui exaucait leurs constantes prières et leur permettait d'entrevoir la fin de leurs maux. (2)

Nous terminerons ici notre tâche, espérant que les documents que nous avons fait connaître, permettront de reconstituer une des phases les plus intéressantes de l'histoire d'Anvers au XVI^e^ siècle, et serviront à faire exactement apprécier une série d'évènements dont l'étude avait été jusqu'ici pour ainsi dire complètement négligée.

FERNAND DONNET.

---

(1) Scabinale protocolen 1585 K R L.
(2) Papebrochius. Annales Antverpienses.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *président*; chanoine van Caster, *vice-président*; L. Theunissens, *trésorier*; P. Cogels, A. Blomme, Edm. Geudens, van Bastelaer, chanoine van den Gheyn.

Se sont excusés: MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*; Bergmans, Arm. de Béhault de Dornon, Destrée, Alb. De Vriendt, vte B. de Jonghe, cte A. de Ghellinck d'Elseghem, Nap. de Pauw, Alph. de Witte, H. Hymans, Eug Soil.

—

La séance s'ouvre à 1 heure par la présentation de candidats à deux places de membres correspondants régnicoles. — Une élection et une discussion de candidatures, auront lieu à la séance de juillet.

—

Trois membres sont proposés pour la place de membre titulaire vacante.

—

M. Robert Guerlin, président de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens, est nommé membre correspondant étranger.

—

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 1/2.

Le secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *président*; chanoine van Caster, *vice-président*; Theunissens, *trésorier*; P. Cogels. A. Blomme, Edm. Geudens, chanoine van den Gheyn, van Bastelaer, membres titulaires; Stroobant, Bilmeyer, van der Ouderaa, comte Oscar Le Grelle, membres correspondants.

Se sont excusés : MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire*; Bergmans, Naveau, Arm. de Béhault de Dornon, Albr. De Vriendt, H. Hymans, Eug. Soil, comte Am. de Ghellinck d'Elseghem, Nap. De Pauw, vicomte B. de Jonghe, Alph. de Witte, Destrée.

Le procès-verbal de la séance d'avril, est lu et approuvé.

M. le Président donne lecture de lettres de la Société archéologique d'Aix, de celle de Malines, et d'un article du journal *De Kunst*, relatif à l'Académie.

Il lit également son compte-rendu analytique des publications, et dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque.

Il fait part de la perte que fait l'Académie, en la personne de M. Piot, archiviste général du Royame, membre titulaire.

Abordant l'ordre du jour, M. le président donne la parole à M. le chanoine van den Gheyn, qui rend compte de la récente découverte faite à Bruges d'une nouvelle série de tombeaux polychromés. Il a notamment rectifié les récits fort inexacts que les journaux avaient donnés de cet événement.

Rien d'extraordinaire n'a été constaté dans la disposition de ces monuments funéraires, ni dans la nature des ossements qu'ils renfermaient. Les peintures qui ornaient les parois, exécutées d'après le mode ordinaire, en couleurs simples, telles l'ocre rouge, le bleu et le rouge, offraient cependant une certaine particularité.

Dans les tombeaux jusqu'ici découverts, sur la paroi de tête étaient représentés le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean; aux pieds, la Vierge portant l'enfant Jésus, et, sur les côtés, des anges encensant, les patrons du défunt, etc. Dans la tombe nouvellement découverte à Bruges, le Christ en croix occupe seul le panneau de tête, tandis que la

Vierge et saint Jean sont peints sur les côtés. D'après M. van den Gheyn, ces caveaux polychromés auraient été construits vers le milieu du XIV^e^ siècle, c'est-à-dire de 1340 à 1350.

M. Geudens fait ensuite l'historique d'un livre qu'il est sur le point de faire paraître et qui, sous le titre de *le Compte moral de l'an XIII*, fournit nombre de renseignements intéressants relatifs aux différents hospices et à la plupart des fondations pieuses de la ville d'Anvers.

M. Van Bastelaer dépose un travail relatif à la forteresse de Charleroi, dont il décrit en détail la fondation, les sièges divers, les destructions et reconstructions. L'impression de ce mémoire dans les annales de l'Académie est votée Le même savant entretient ensuite la compagnie de la pierre mégalithique, appelée pierre du diable, existant à Alle-sur-Semois en Ardennes. C'est un bloc d'une quinzaine de mètres cubes, couché au bord de la rivière et portant des empreintes en forme de griffes, qui ont servi de prétexte aux suppositions les plus fantaisistes. D'après M. Van Bastelaer, ce quartier de rocher n'aurait jamais servi au culte, mais détaché des collines voisines par un cataclysme naturel, il aurait, après sa chute, servi de prétexte à la naissance d'une foule de légende populaires.

Il est ensuite donné communication d'un article d'un journal de Boom, (province d'Anvers) annonçant la découverte, dans les travaux d'une briquetterie, d'objets romains, ustensiles et poteries. Pris pour notification, et regrets exprimés, que les auteurs de la découverte n'aient pas envoyé ces objets au musée du Steen.

La coïncidence du congrès archéologique d'Arlon, empêchera la tenue à la date ordinaire, de la séance du mois d'août.

Cette séance sera avancée, et aura lieu le 23 juillet.

M. Stroobant remercie l'assemblée pour sa nomination de membre correspondant régnicole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 3 1/2 heures.

Le secrétaire,

Baron de Vinck de Winnezeele.

Annexe.

NOTE DE M. DESTRÉE.

Monsieur le Président,

Je regrette de ne pouvoir assister à la prochaine séance de l'Académie d'archéologie. Néanmoins, j'ai à cœur de vous faire part d'une constatation intéressante au sujet de l'œuvre de Lucas Faid'herbe.

On sait que cet artiste fut élève de Rubens pendant l'espace de trois ans. Il reçut même du maitre anversois un certificat des plus flatteurs dans lequel il est fait mention de son habileté à travailler l'ivoire.

Jusqu'à présent on n'a pas, que je sache, identifié aucune œuvre de Lucas Faid'herbe, exécutée en ivoire ; MM. de Chennevières et Molinier qui se sont occupés de cet artiste, à ce sujet, n'ont pas osé émettre de conjecture. Aujourd'hui grâce à un rapprochement, il nous est permis de sortir de cette réserve.

En effet, le musée du Prado possède un ivoire représentant Pan qui fait danser des amours au son de la double flûte. Or, ce bas-relief constitue la réplique d'une terre cuite appartenant aux musées royaux du Parc du cinquantenaire et provenant de l'habitation même de Faid'herbe. Il y a lieu toutefois de noter que dans la terre cuite le dieu a repris ses pipeaux traditionnels au grand avantage de la composition.

Tous les amours qui dansent autour de Pan sont empruntés pour leur nombre, leurs attitudes et leurs expressions à deux groupes du tableau de Rubens conservé à Vienne et représentant la fête de Vénus.

On sait par le catalogue de la vente après décès que le célèbre artiste anversois possédait plusieurs ivoires de Faid'herbe. Parmi les pièces « coupées selon l'ordonnance de M. Rubens » se trouve une danse d'enfants, sujet qui se rapporte assez bien à celui dont nous nous occupons.

Quoiqu'il en soit aucun doute ne parait devoir planer sur la paternité de l'ivoire qui est une traduction quasi adéquate de l'œuvre picturale. Seul un bon élève de Rubens a pu l'exécuter. Ajoutons en terminant que le bas-relief du Prado porte, en bas à gauche le monogramme LF qui correspond parfaitement aux initiales de Lucas Faid'herbe.

Telle est notre constatation ! nous nous réservons de la présenter pro-

chainement sous une forme moins sèche, en l'accompagnant de diverses reproductions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

J. Destrée.

17 juillet 1899.

Depuis la dernière séance la bibliothèque de l'Académie a reçu les publications suivantes :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Vicomte B. de Jonghe. Un sceau matrice ogival du chapitre de Gembloux.

A. de Behault de Dornon. Un parallèle entre les grandes bombardes en fer forgé du XV^e^ siècle et les canons en fonte du XIX^e^ siècle.

Alph. de Witte. Une requête de François Jean Moretus.

H. Schuermans. Anvers, Bruxelles, Malines en 1749.

A. Blomme. Produits archéologiques des dragages de l'Escaut à Termonde.

Fernand Donnet. Le sculpteur Robert Moreau.

Id. Alfred Bequet.

Edm. Geudens. Le compte moral de l'an XIII.

L. Stroobant. Les amours de van Dyck à Saventhem.

Chev. Edm. Marchal. Note bibliographique. Les cloches d'Anvers.

Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Juin 1899.

Ernest Mathieu. Congrès archéologique et historique d'Enghien. Compte-rendu, 1^r^ fascicule.

Henri Van Neuss. Actes et documents anciens concernant Hasselt.

Id. Une compagnie de patriotes de Cortessem.

Id. Conflits entre l'official de Liège et les tribunaux séculiers du comté de Looz.

2° ECHANGES.

Anvers. Province d'Anvers. Rapports 1899. Exposé de la situation administrative. 1899.

Bruxelles. Annales de la Société d'archéologie, tome XIII 2e livr.

Id La gazette numismatique. 3e année. Nos 9 et 10.

Id. Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, tome XIII, n° 5.

St. Nicolas. Annales du cercle archéologique du Pays de Waes, tome XVIII, 2e livraison.

Bruxelles. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts, n° 5.

Bruxelles. Les missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel n° 7.

Bruxelles. Revue Belge de numismatique, 55e année, 3e livraison.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 3e année, nos 9 et 10.

Verviers. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, no 8

Tongres. Société scientifique et littéraire du Limbourg. Bulletin, tome XVII, 11e fascicule.

Anvers. Ons Volksleven, 11e jaarg. afl. 4-5-6.

Huy. Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts. Annales tome XII, 2e livraison.

Bois le Duc. Werken van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant, n° 7.

Paris. Polybiblion

Partie littéraire, tome LXXXV, 6e livraison.

Partie technique, tome LXXXVI. 6e livraison.

Perigueux. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord, tome XXVI, 3e livraison.

Saint Omer. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, tome X, 1r fascicule.

Paris. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques 1898, 2e livraison.

Limoges. Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, tome XLVII.

Lyon. Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, tome V, 3e série.

Paris. La correspondance historique et archéologique, 6e année, n° 66.

Beziers. Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Beziers, tome II, 2e livraison.

Poitiers. Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest, tome XX, 1r trimestre.

Augsburg. Zeitschrift des historischen vereins fur Schwaben und Neuburg, XXV jahrg.

Leipzig Berichte uber die verhandlungen der königlich Sächsischen, gesellschaft der wissenschaften, 1889, band. I.

Strasbourg. Bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, tome XIX.

Copenhague. Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie, 14 bund 1 hefte.

Upsala. Eranos. Acta philologica Suecana, vol. III, fasc. 2 et 3.

Lisbonne. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes, 3e série, nos 5 et 6.

Milan. Memorie del R. Instituto lombardo di scienze e lettere. Vol. XX, fasc. VII et VIII. Rendiconti. Vol. XXXI.

Rome. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei. Febraio & Marzo 1899.

Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana, Junio 1899.

Zagreb. Vjestnik kk hratsko slavonsko dalmatinskog zemaljskoy arkiva, god I, Svezak 3.

Graz. Mittheilungen des historischen vereines fur Steiermark. XLVI heft.

Id. Beiträge zur kunde Steiermärkischer geschichtsquellen, 29 jahrg.

Bone. Accademie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, 1898.

Batavia. Tijdschrift voor Indische taal, land-en volkenkunde, deel XLI, aflevering 1.

Boston. Proceedings of the american academy of arts and sciences. Vol. XXXIV, nos 15 et 17.

3° CATALOGUES.

Paris. Georges Rapilly. Catalogue de livres d'art n° 32.

Compte-rendu des principales publications parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

MESSIEURS,

La date anticipée de notre séance, en diminuant considérablement le temps qui ordinairement s'écoule entre nos réunions habituelles, a en même temps été cause de la réception moins considérable de publications destinées à notre bibliothèque. Mon compte-rendu sera donc forcément écourté, ce qui ne m'empêchera néanmoins pas de signaler à votre attention quelques travaux, qui à des titres divers m'ont semblé devoir vous intéresser plus particulièrement.

Quel sujet plus actuel pourrions nous trouver en ce moment que celui qui nous parle d'Antoine van Dyck ? Tant et de si persistantes légendes ont eu cours au sujet du séjour de l'illustre peintre à Saventhem, que tous les détails capables d'éclaircir cette période de sa vie, doivent forcément attirer l'attention. Notre confrère, M. L. Stroobant, s'est plus particulièrement occupé de l'amie de van Dyck, et en poursuivant ses recherches à Saventhem même il en vient, comme du reste Galesloot l'avait déjà fait, à identifier la belle brabançonne avec Isabelle ou Elisabeth van Ophem, fille du drossart Martin van Ophem, descendant d'une des plus anciennes familles du Brabant.Elle se consola assez facilement sans doute du départ de son amant, car, nouant bientôt des relations d'une nature plus sérieuse, elle épousa François de Melle, qui la rendit mère d'une fille, devenue plus tard baronne de la Massa. Elle se remaria une seconde fois avec Nicolas Croiseau.

La baronnie de Breda formait autrefois un des membres du marquisat du Saint Empire. C'est à ce titre que je crois devoir vous signaler une monographie de la ville de Geertruidenberg que M. Mollenberg vient de publier dans les annales du *Provinciaal Genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant*, sous le titre de : *Onuitgegeven bronnen voor de geschiedenis van Geertruidenberg*. Après une étude résumée de l'histoire de cette ville, l'auteur reproduit une foule de documents anciens qui tous fournissent quelque renseignement utile ou quelqu'indication nouvelle au sujet de l'histoire de l'ancien *Mons littoris beatissimæ Gertrudis*.

Dans les annales de la *Société archéologique et historique du*

Limousin, M. A Leclerc nous décrit la cloche d'Arrènes, et nous apprend qu'elle date de l'époque où un fondeur étranger parcourait cette partie de la France et y fondait au commencement du XVI^e^ siècle, plusieurs cloches qui portaient le nom ou plutôt le prénom de leur auteur : Hans. L'auteur le croit allemand, il pourrait aussi bien être flamand.

Les tapisseries tissées dans nos ateliers étaient exportées en grande quantité à l'étranger. Rien d'étonnant à ce qu'on en retrouve encore de nombreuses pièces dans beaucoup de localités françaises. Le Périgord en possède plusieurs. Du reste elles y voisinaient avec les produits des ateliers de la Marche, et l'on sait quelle grande influence exercèrent les ouvriers flamands lors de l'érection des manufactures d'Aubusson et de Felletin. On trouvera également d'intéressants détails relatifs à ces deux centres de fabrication dans le bulletin de la *Société archéologique et historique du Limousin*, où M. Dujarric Descombes, décrit les tapisseries marchoises en Périgord.

Sous le pseudonyme de Pol van Waver, un auteur malinois, qui dans de précédentes recherches avait déjà traité plus brièvement le même sujet, vient de faire paraître un ouvrage, qui sous le titre de l'*art de guérir avec ou sans diplôme*, s'occupe surtout d'un empirique du siècle passé, *Peerken uit Boekweitstrooi*, qui exerçait son métier de guérisseur à Wavre-Notre-Dame. L'auteur prend prétexte de cette biographie pour partir en guerre contre la Faculté, et pour préconiser le libre exercice de l'art de guérir. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain, nous bornant à signaler les curieux détails qui ont trait au guérisseur malinois et à l'histoire de son existence si agitée et si intéressante.

Dans le *bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, M. Bury Adels-Torn, s'occupe des armoiries des bonnes villes belgiques, qu'il tâche de décrire le plus fidèlement possible au point de vue héraldique, épisodique et comparée. En terminant sa préface, il ajoute que « bien des erreurs se seront glissées dans son petit travail et bien des lacunes y seront relevées ». L'auteur demande à tous de rectifier les unes et de combler les autres.

Nous profiterons de la permission pour nous arrêter un instant aux armoiries d'Anvers, qui dans le travail que nous visons sont blasonnées comme suit : d'argent à trois tours de gueules, deux et une, entretenues de trois murs du même, les deux en chef surmontées de deux mains appaumées de carnation posées, celle de dextre en bande, celle de

sénestre en barre, au chef d'or, à l'aigle à deux têtes, éployée de sable, qui est de l'Empire.

Voilà incontestablement de la haute fantaisie ! Dans le blason d'Anvers, il ne s'agit pas de trois tours, entretenues de trois murs, mais bien d'un donjon à trois tours. Nul n'ignore que ce donjon est la représentation graphique de l'antique bourg, berceau de la ville d'Anvers. Quand au chef d'or à l'aigle de sable, il n'a jamais appartenu à la ville d'Anvers, mais bien au marquisat du St. Empire.

L'auteur plus loin explique les armoiries et affirme que le blason aux trois tours avec les mains doit être postérieur à la légende de la main du féroce Brabo, jetée à l'Escaut. Cette légende, d'après lui, ne semble pas remonter bien haut dans le moyen-âge. La plus ancienne reproduction du château d'Anvers avec les mains se trouverait sur un jeton de la monnaie de Brabant, frappé sous le règne de Philippe le Beau Or, ajoute M. Adels Torn « ce joli seigneur naquit en 1478, devint souverain des Pays-Bas en 1482, se maria en 1496, principalement pour rosser sa malheureuse femme à la façon d'un soudard ivre, et mourut en 1506. » Donc les mains d'Anvers ne remonteraient qu'à la fin du XV^e^ siècle.

Mais tous ceux qui s'occupent tant soit peu de sigillographie savent que le plus ancien sceau d'Anvers est appendu à une charte de l'année 1231, et qu'il représente un donjon accompagné d'un dextrochère tenant une bannière. Puis vient un sceau de 1249 montrant un château flanqué d'un donjon et de deux tours. Des bannières issées sur les trois tours sont ornées de la main emblématique, représentant comme le veulent certains auteurs, soit le *feudum vexilli*, soit les privilèges de la ville, soit encore le droit d'étape ou de tonlieu. Quoiqu'il en soit, les mains du XIII^e^ siècle ne peuvent en aucun cas représenter celles qui si libéralement à la fin du XV^e^ siècle servaient à un soudard ivre pour caresser brutalement l'échine de sa ducale compagne.

Il suffit ensuite de consulter les actes officiels émanant de l'Empire français, du royaume du Pays-Bas, et surtout des souverains de notre Belgique indépendante, pour savoir qu'officiellement les armoiries de la ville d'Anvers sont : de gueules au château à trois tours crenelées d'argent, ouvertes, ajourées et maçonnées de sable, la tour du milieu accompagnée en chef de deux mains, également d'argent, appaumées, celle à dextre en bande, celle à sénestre en barre.

Notre confrère M. l'archiviste van Neuss vient de nous envoyer diverses brochures qui se rapportent à la ville de Hasselt et au Limbourg. Dans l'une d'elles, il nous narre d'après le carnet d'un des soldats les prouesses d'*une compagnie de patriotes de Cortessem*. Pendant la révolution liégeoise de 1789, le prince-évêque s'était enfui en Allemagne. La chambre impériale de Wetzlar condamna le mouvement insurrectionnel et chargea les princes du cercle de Westphalie de rétablir le prélat sur son trône. Pour combattre les troupes palatines, mayençaises et munstériennes qui avaient envahi la principauté, des milliers de volontaires coururent aux armes. Les paysans de Cortessem, sous le commandement du colonel Grisar, prirent part à la défense de Hasselt et aux opérations de cette campagne qui se termina par la rétraite des envahisseurs.

Ces rapides aperçus vous engageront peut-être, Messieurs, à venir à la bibliothèque de l'Académie consulter les ouvrages, que j'ai eu l'honneur de vous signaler.

23 Juillet 1899. FERNAND DONNET.

CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE MACON

1899.

Rapport présenté à l'académie royale d'archéologie de Belgique.

La Société française d'archéologie a tenu à Mâcon dans le département de Saône et Loire, du 14 au 22 juin 1899, sous la présidence du Comte de Marsy, son directeur, le 66e Congrès archéologique de France, qui n'a pas présenté un moindre intérêt que ses devanciers.

Deux cents membres environ avaient adhéré au Congrès et plus de la moitié d'entr'eux ont suivi régulièrement les séances et les excursions organisées avec un soin tout particulier par les membres de l'Académie de Mâcon.

La Belgique y fut représentée officiellement par le Comte de Ghellinck d'Elseghem envoyé par le Gouvernement, et les délégués de

notre Académie royale d'archéologie, et des Sociétés archéologiques de Tournai, Mons, Bruxelles, etc.; douze ou quinze de nos compatriotes prirent part au Congrès parmi lesquels je puis citer le Comte de Ghellinck, MM. Francart, Hambye, Hubert, Demeuldre (et Madame Demeuldre), Matthieu. Baron de Loe, Hankar et votre délégué.

On compte encore parmi les adhérents des Suisses et des Anglais, et les principales sociétés archéologiques françaises sont représentées au Congrès, auprès duquel le Ministre de l'Instruction publique a délégué M. Héron de Villefosse membre de l'Institut.

Les séances, tenues dans les salons de l'Hôtel de ville de Mâcon, ont été remplies par d'intéressantes communications sur l'époque préhistorique, la période romaine et celle des invasions barbares ; parmi les autres sujets traités signalons un travail très documenté de M. Lex sur les fabriques de faïences de la région, fabriques qui pour n'être pas bien importantes et surtout bien artistiques, ne sont cependant pas dépourvues d'intérêt.

L'archéologie monumentale fut, comme bien on pense, l'objet de plusieurs communications, mais on peut regretter cependant que l'art roman dans ses manifestations si intéressantes de l'école de Cluny n'ait pas trouvé son historien à ce congrès où nous avons visité quelques unes de ses œuvres les plus intéressantes.

Le banquet a été comme d'habitude, un des épisodes les plus réussis du Congrès où de nombreuses dames, les délégués du Gouvernement et des sociétés et les membres de la société française d'archéologie, portant le nouveau bijou — très réussi — en bronze émaillé, de la S. F. A., ont pris place autour d'une table brillamment décorée et abondamment servie. Des toasts ont été portés par le Comte de Marsy, M. Héron de Villefosse, l'adjoint au maire de Mâcon, M. Francart, le doyen des Belges au Congrès français, et bien d'autres dont le nom m'échappe.

L'administration communale a offert les vins d'honneur au Congrès le vendredi 16 ; votre délégué ayant été appelé à prendre la parole, remercia au nom de l'Académie, et des congressistes étrangers, le Bureau de la Société française et la municipalité mâconnaise de l'accueil toujours le même et toujours également charmant que les congressistes étrangers reçoivent sur tous les points de la France. Enfin à la séance de clôture le Comte de Ghellinck remerciant de nou-

veau la Société française d'ouvrir ses rangs aux travailleurs de tous pays, rappela en termes élevés, les liens qui rattachent les Belges à la Bourgogne dont les souverains ont été les leurs pendant une période longue et brillante.

Je ne m'étendrai pas sur les excursions parfaitement organisées qui nous ont conduits successivement à Cluny, siège de la puissante abbaye bénédictine de ce nom, à Paray-le-Monial, Chalons-sur-Saône ; aux châteaux du Mâconnais, à Solutré, Bourg en Bresse, dont l'église si connue de Brou fut érigée par Marguerite d'Autriche et où l'art flamand tient une si grande place, à Tournus, abbaye dépendant de Cluny ; Autun, dont le musée est établi dans la demeure du chancelier Rolin, Beaune enfin, dont l'hôpital créé par le même, est plein de souvenir de l'art dit flamand !

Je ne décrirai pas davantage par le menu les monuments et musées que nous avons visités, mais je me propose d'attirer votre attention sur l'ensemble des monuments romans du XI^e^ et du XII^e^ siècle, créés par l'école de Cluny et qui appartiennent au roman bourguignon, qui est le style vraiement national de la région que nous avons visitée.

* * *

Le style roman du XI^e^ siècle, issu des styles bysantin et lombard, style vigoureux, savant, riche, symbolique et profondément empreint du sentiment religieux, laissa une trace profonde dans l'histoire de l'architecture aux XI^e^ et XII^e^ siècles.

Chacun des deux grandes abbayes de Cluny et de Clairvaux, toutes deux situées en Bourgogne, et qui devaient ériger tant de constructions à cette époque, tout en subissant les règles générales de ce style, l'appliquèrent cependant dans leurs œuvres avec des modifications et des détails que firent de chacune d'elles la source d'une école secondaire d'architecture où le type primitif se trouve modifié d'une manière notable.

L'école de Cluny est fastueuse dans ses monuments ; elle leur donne des proportions considérables et les décore avec une richesse extrême ; celle de Citeaux est au contraire fort austère ; elle bâtit dans la mesure des besoins réels, sans aucun luxe, et n'orne ses constructions que dans la limite du strict nécessaire.

De l'abbaye de Citeaux située au nord de la région parcourue par le Congrès, il ne reste rien ; son action s'est fait sentir assez loin de son point de départ, et notamment en Belgique. Cluny au contraire a couvert d'abbayes et de prieurés toute la contrée voisine, c'est-à-dire le Mâconnais et la partie de la Bourgogne que nous allons visiter.

L'influence de Cluny fut considérable dans toutes les branches de l'activité humaine, dans le domaine de la religion comme dans celui de la politique, dans la littérature comme dans les arts. Fondée au 10e siècle elle entreprit, en 1089, la construction de l'église (qui ne fut démolie qu'après 1811) et l'un de ses principaux architectes, celui qui acheva l'église, fut Hezelon, religieux flamand qui avant son arrivée à Cluny, enseignait à Liège (Viollet-le-Duc).

C'est dans cette église, dont il ne reste malheureusement qu'une partie très minime, que nous chercherons les principes de l'école d'architecture à laquelle on a donné le nom d'Ecole de Cluny.

C'est d'abord l'étendue et la grandeur des constructions qui en faisaient la plus considérable des églises d'occident. Sa longueur était de 171 mètres; St-Pierre de Rome l'a seule surpassée. Elle avait cinq clochers, un à la croisée, deux au transept et deux au porche. Il en reste un seul, et un petit clocheton.

Ces clochers, dans le style bourguignon, sont ouverts à l'intérieur, formant lanterne au dessus des nefs, ils sont de forme carrée ou hexagone et garnis de plusieurs étages d'arcatures ouvertes ou aveugles, tels le dernier clocher de l'abbaye et celui de l'église St. Marcel à Cluny. La partie inférieure, quand elle est dégagée, est généralement carrée et dépourvue d'ornements.

Les églises ont des porches, intimement liés à la construction et dont les dimensions sont considérables. Il ne reste rien de celui de Cluny mais outre que son plan est connu (il comptait cinq travées) ceux des églises de Paray-le-Monial, Tournus, Vezelay, Autun, Beaune, Mâcon (Saint Vincent) nous en font connaître les détails. Les premiers sont complètement fermés et font corps avec l'église elle-même dont ils prolongent les nefs ; des tours placées à leur extrémité, font de leur façade la vraie façade de l'église. Les seconds au contraire, toujours de dimensions considérables, sont ouverts de face et latéralement; ils précèdent la façade, mais ne font par corps avec elle (Autun, Beaune, Mâcon); parfois, et en particulier à Tournus et à Vezelay le porche est

surmonté d'un étage qui forme une chapelle tout à fait indépendante de l'église, et qui est dédiée à St. Michel.

Beaucoup d'églises possèdent des cryptes. Celle de Tournus est extrêmement remarquable. Les églises romanes bourguignonnes sont généralement couvertes de voûtes en berceau ou de voûtes d'arête, tandis que dans les constructions de la période précédente et même dans celles de la période contemporaire, dans l'école de Citeaux, la nef principale est d'ordinaire couverte par un plafond plat en bois Les nefs de Tournus présentent un système, aussi rare qu'il est logique, de voûtes en berceau disposées dans le sens de la largeur de la construction, alors que c'est la voûte dans le sens de la longueur de l'édifice, qu'on rencontre généralement.

Les chevets sont circulaires, avec déambulatoire bordé de 3 ou 5 chapelles aussi circulaires, le tout couvert de voûtes en cul de four. Très exceptionnellement les chevets sont plats ; parfois aussi les chapelles absidales sont construites sur un plan carré (Tournus).

Les constructions de l'école de Cluny présentent, dans leur aspect général, une grande variété ; il suffit pour s'en convaincre, de comparer ce qui reste de Cluny avec Paray-le-Monial, Tournus, Mâcon, Autun, Vezelay, Beaune, et d'autres églises moins importantes visitées par le congrès. Ici des piliers cantonnés de colonnes supportent les arcs des murs gouttereaux et ces arcs se superposent parfois en plusieurs étages ; là, d'énormes colonnes cylindriques isolées montent jusqu'à la naissance des voûtes (Tournus) ; l'abside du chœur offre généralement un compromis entre ces deux systèmes, étant formée d'un certain nombre de colonnes isolées supportant la clair-étage.

Ce qui se rencontre à un degré à peu près égal dans toutes les œuvres de l'école de Cluny, c'est la richesse et l'abondance de la décoration : partout les arcs et les arcatures sont ornés de multiples archivoltes sculptées ; les fûts des colonnes et des colonnettes sont fréquemment ouvragés, leurs bases sont garnies de pattes, leurs chapiteaux sont toujours abondamment sculptés, avec figures d'hommes et d'animaux, de fleurs et de feuillages. Cette sculpture est grasse et touffue, largement traitée et avec un relief étonnant. Les chapiteaux de l'abbatiale de Cluny, conservés au petit musée de cette ville, sont des merveilles de sculpture et fournissent le type le plus parfait et le plus riche de l'école clunisienne.

Un élément particulier de décoration dans l'école bourguignonne et qu'on rencontre à Cluny (transept), Paray-le-Monial, Beaune et dans tous les monuments de la région, consiste en d'étroits pilastres qui remplacent fréquemment les colonnes engagées, ornés de cannelures dans le sens de la hauteur ; ce détail, évidemment imité des monuments romains qui existaient encore en grande abondance au XI^e^ siècle, montre la persistance des traditions classiques qui avec l'art bysantin et l'art rhénan, faisant sentir leur influence l'un par le midi de la France et par l'Italie, et l'autre par l'Est, ont constitué le fond de l'école bourguignonne.

Les portails sont peut-être la partie des édifices la plus ornée. Les portes sont nombreuses, à la façade principale et aux façades latérales et semblent rivaliser entr'elles de richesse et de splendeur. Leurs arcs de décharge sont ornés de nombreuses archivoltes en retraite les unes sur les autres et retombant sur des colonnettes. Toutes ces parties sont chargées de sculptures décoratives et de statuettes, et des grandes scènes, occupent le tympan des portes.

La décoration peinte des édifices n'était pas inférieure à leur décoration sculptée, s'il faut en juger par les quelques spécimens de peintures murales qui ont été conservées et en particulier par celles de la chapelle du Château des moines à Berzé-la-ville. On y trouve un type complet d'ornementation, plein de détails extrêmement remarquables et qu'on peut comparer aux peintures murales, de la même époque, de la cathédrale de Tournai. Leur caractère est toutefois plus compliqué. On y sent la collaboration de divers artistes formés dans des écoles différentes. Certains détails notamment, rappellent d'une manière frappante, les mosaïques de Ravenne.

La Bourgogne fournit pour ces constructions une pierre excellente; et comme on la trouve partout ou à peu près, à pied d'œuvre, les tailleurs de pierre ont pu la débiter en blocs de grand appareil qui, permettant de bâtir pour assises régulières, donnent aux constructions un aspect très monumental.

Enfin, mais sans que ceci soit à proprement parler un des caractères de l'architecture clunisienne, la plupart des abbayes étaient fortifiées, défendues par une enceinte qui empruntait aux constructions du monastère et à l'église elle-même une partie de sa cein-

ture et qui était renforcée par des tours. On voit encore une partie de cette enceinte à Tournus.

A côté des constructions religieuses ou monastiques, on rencontre encore à Cluny quelques anciennes maisons de l'époque romane, dont la façade est assez complète et dont la distribution intérieure peut encore être reconstituée ; elles sont assez peu importantes mais agréables d'aspect. Le rez-de-chaussée est occupé par une grande arcade, plein cintre ou arc brisé, qui forme l'entrée de la boutique ; à côté une petite porte carrée donne accès au vestibule au fond duquel se trouve l'escalier qui conduit en haut. A l'étage, une série d'arcatures éclaire la salle unique qui occupe toute la largeur de la maison. Ces arcatures forment une sorte de galerie, peut-être à claire voie ; elles reposent sur des colonnettes, leurs arcs et les chapitaux sont sculptés. Le second étage ou grenier a disparu.

Le type de ces maisons est bien différent de celui des maisons romanes d'ailleurs beaucoup plus importantes, de Gand et de Tournai.

***

Les beaux monuments du roman bourguignon visités par le Congrès ne nous ont pas empêchés d'admirer ceux, non moins intéressants, d'autres époques, qu'il nous a été donné de voir. Ce sont en particulier l'église de Brou, à Bourg-en-Bresse, élevée par Marguerite d'Autriche, pour être le lieu de sa sépulture, monument qui semble l'œuvre d'un architecte des Pays-Bas, tandis que les sculptures et les œuvres d'art dont il est orné trahissent un art méridional ; les monuments romains d'Autun, sa cathédrale, au superbe porche, le palais du chancelier Rollin ; l'hôpital de Beaune, tellement connu qu'il suffit de le rappeler pour mémoire, où tant de détails rappellent l'art dit flamand de nos provinces, et parmi lesquels je me contenterai de citer de superbes tapisseries et le merveilleux triptique du Jugement dernier peint par ce maître incomparable Rogier de le Pasture, qui flandrisa son nom en Van der Weyden, et que Tournai et Bruxelles s'enorgueillissent d'avoir compté au nombre de leurs citoyens. Les ravissantes campagnes du Mâconnais aux riches coteaux couverts de vignobles fameux et dominés par d'antiques châteaux-forts tels que St. Léger, Pierreclos,

Berzé, et le Château des moines, où nous avons admiré des fresques romanes très importantes et très bien conservées ; les stations préhistoriques de Solutré et du mont Bibracte ; les musées enfin qui renferment les trouvailles faites dans ces stations, ainsi que les débris de l'époque romaine et les objets du moyen âge, musées généralement bien installés et classés avec soin, que nous avons recontrés dans toutes les localités visitées : Mâcon, Paray-le-Monial, Cluny, Bourg, Tournus, Châlons-sur-Saône, Autun, Beaune, etc.

Maints détails nous ont encore intéressés et parmi ceux-ci j'en signalerai quelques uns qui concernent notre pays : au musée de Cluny, une tapisserie bruxelloise signée H. Rydams ; au musée de Mâcon une tombe avec statue en marbre blanc d'une chanoinesse de Mons, Dorothée de Poitiers, décédée à Pieu en 1382 ; un tableau attribué à Van Helmont et intitulé un Marché à Anvers, dans lequel on reconnait l'ancien marché au poisson, traité d'une manière assez fantaisiste. A l'hôpital de Beaune les tapisseries et le tableau de R. de le Pasture dont je viens de parler ; à la collégiale Notre-Dame, de la même ville, la riche série des tapisseries de l'histoire de Notre-Dame, qui paraissent être de fabrication tournaisienne. A Châlons-sur-Saône, une très grande tapisserie à six compartiments commandée par un procureur royal nommé Hugon pour couvrir la façade de sa maison au passage de la procession et qui pourrait bien être de la même fabrication que la précédente. Les rapports commerciaux entre Tournai et cette partie de la Bourgogne, qui étaient très suivis à cette époque, autorisent cette supposition.

Combien d'autres œuvres dues à nos artistes pourrait-on encore citer si, remontant un peu vers Dijon, le Congrès avait porté ses pas de ce côté ; mais ce sera sans doute pour plus tard. Quelle que soit d'ailleurs la région de la France que nous explorions, il est rare de n'y pas trouver quelqu'œuvre ou quelque trace du génie artistique de notre peuple, et j'ajoute, ceci plus pour ceux de nos compatriotes qui n'ont pas encore suivi les congrès français que pour ceux qui s'y montrent assidus, que partout où nous mène la Société française d'archéologie il est une chose que nous sommes toujours certains de recontrer, c'est un accueil cordial et empressé qui nous fait oublier que nous avons franchi les frontières de la patrie, et qui nous donne la douce illusion que la fraternité des peuples n'est pas toujours un vain mot.

Juillet 1899. EUGÈNE SOIL.

LA BIBLIOTHEQUE DU CHANOINE ELOY

Écolatre du chapitre de Saint Germain a Mons.

Le dernier écolâtre du chapitre de Saint-Germain, Nicolas-Alexandre-Joseph Eloy, naquit à Mons le 19 mai 1753 ; il était fils de Nicolas-Joseph Eloy, médecin pensionnaire de la ville de Mons, l'auteur du *Dictionnaire de la médecine ancienne et moderne* et de Jeanne-Marguerite Migeot. Après avoir terminé ses humanités au collège des Jésuites de sa ville natale, il fit sa philosophie et sa théologie à l'université de Louvain. A la promotion de la faculté des arts en 1771, il obtint la dixième place et prit ensuite les grades de bachelier en théologie et de licencié in utroque jure. Ordonné prêtre en 1777 par l'archevêque de Malines, il fut promu le 3 avril 1778 à un canonicat de la collégiale de Saint-Germain. Ses confrères, qui avaient pu apprécier ses capacités, le choisirent en 1782 comme écolâtre en remplacement du chanoine Drion ; cette dignité lui donnait un droit de surveillance non seulement sur l'école du chapitre connue sous le nom d'Ecole au surplis, mais également sur toutes les écoles élémentaires de la ville (1). Le chanoine Eloy remplit en outre avec dévouement les fonctions de prévôt de la bonne maison des Orphelins.

Après la suppression du chapitre prononcé à la suite de l'annexion du Hainaut à la France, Eloy continua à résider à Mons ; il fut appelé, lors de la réorganisation du culte catholique, à faire partie du Conseil de fabrique de Sainte-Waudru et de la chapelle de cette paroisse. Il décéda dans sa ville natale le 12 Juin 1816.

Le catalogue de sa bibliothèque dont nous avons obtenu la communication montre que ce chanoine s'était formé une bibliothèque choisie assez importante pour son temps ; elle comprenait les ouvrages les plus en vogue à la fin du XVIII^e^ siècle en théologie, en droit canon, en littérature et en histoire. Le catalogue, rédigé postérieurement à 1791, est fait sans méthode, il classe les volumes par format, d'abord les in-folio, puis les in-quarto et les 8° magno et enfin les in-8°. Il est intitulé *Catalogue des livres de N. A. J. Eloy, chanoine de St. Germain à Mons* et forme un manuscrit in-4° de 15 feuillets non paginés. Plus de trois cents ouvrages y sont renseignés.

(1) Voir notre *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 177.

Sa transcription complète serait peu utile, il suffira de signaler un certain nombre d'impressions peu connues.

Mentionnons d'abord les manuscrits qui y sont inventoriés ; ils sont au nombre de sept.

1. *Manuscriptum concernens canonissas S. Waldetrudis et Ecclesiam SS. Petri et Pauli.* In folio.

2. *Recueil de différentes images avec prières manuscrites,* in 4°.

3. *Rhétorique française manuscrite dictée au collège des Jésuites de Mons,* par le P. Winckel en l'année 1769. In 4°.

C'est le cours suivi par Nicolas Eloy.

4. *Traité complet de toute la philosophie de Louvain tant de la logique que physique.* 6 vol. manuscrit reliés.

5. *Tractatus de actibus humanis dictatus Namurci in seminario Episcopo.* Manuscrit relié. In 8°.

6. *Statuts des maîtres chirurgiens de la ville de Mons.* Manuscrit in 8°.

7. *Traité de l'amour Divin.* Manuscrit 1685, in 8°.

Peut-être retrouvera-t-on un jour ces manuscrits dont deux seraient curieux à examiner pour l'histoire de Mons.

Les ouvrages in folio de la bibliothèque du chanoine Eloy sont au nombre de 21. Ce sont des traités de théologie et de droit, et la compilation de Martène et Durant. Signalons:

3. *Divi Joanni Chrysostomi Arch. Constantinopolitani opera omnia.* Antverpiæ, 1614. 5 vol. relié.

5. *D. Hilarii Pictavorum Episcopi Lucubrationes quotquot extant.* Basileæ, 1550, relié.

6. *D. Augustini Hipponensis Episcopi opus continens enarrationes in psalmos.* Antverpiæ, 1662, relié.

8. Vies des saints en vieux stile et charactère gothique, relié en velin.

10. *Disputationes Roberti Bellarmini S. J. de controversiis christianæ Fidei.* Ingolstadii, 1590. 3 vol. relié.

11. *Universa Theologia in Tomos duos divisa authore D. Laurentio Neesen.* Antverp. 1730, relié.

12. *Corpus juris canonici editam jussu Greg. XIII P. M.* Antverpiæ, 1648, relié.

15. *Brevis animadversio pro parte Limburgensium ipsisq. junctorum Brabantorum ordinum in Leodiensium facti seriem prætense vendicatam* etc. 1719. Broché.

16. *Theses Theologicæ de Divina gratia, fide, spe et charitate*, etc. Luxemburgi, 1773. Broché.

17. *Collectio Thesium Theologicarum Lovaniensium.* 2 vol. brochés.

18. *Joachimi Mijnsinger a Frundeck. J. C. Corpus perfectum scholiorum ad institutiones justinianeas pertinentium.* Helmaestadii, 1607, en velin.

19. *Authores Historiæ Ecclesiasticæ Eusebii Cæsariensis Ruffini*, etc. Basileæ, 1535, relié.

Le catalogue renseigne sous 19 numéros les ouvrages in quarto et 8° magno.

Nous y relevons:

6. *Thesaurus sacrorum rituum seu commentaria in rubricas Missalis et Breviarii Romani, Authore Gavanto.* Antverpiæ, 1634, en velin.

8. *Amalthœum græcæ locutionis, sive thesaurus linguæ latinæ, græcæ et gallicæ.* Lugduni 1613, velin.

9. *Rituel de Bourges.* Bourges, 1666. 2 vol. en velin.

30. *Officina latinitatis, seu Dictionarium latino-gallicum* Rotomagi, 1713, relié.

31. *Lettres sur les imaginaires et les visionnaires*. Cologne, 1683 relié.

38. *La Fidèle pénitente représentée en la vie de la vertueuse sœur Claire-Françoise d'Anvers pénitente capucine.* Mons, 1673, en velin.

Cet ouvrage est du P. Mansuet et fut imprimé chez Gaspard Migeot, voir *Bibliographie montoise* n° 393.

45. *Sanctum J.-C. evangelium*. Lov. 1577, en velin.

49. *La vie de Ste Catherine de Suède* par le R. P. Coret, de la compagnie de Jésus, Mons, 1674 en velin.

Cette publication est renscignée dans la *Bibliographie montoise*, n° 417 et dans Sommervogel, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus* comme imprimé en 1673, sous un titre plus développé.

Nous ne rappelerons pas les œuvres du médécin Eloy qui sont suffisamment connues.

La liste des ouvrages in 8° est plus considérable, elle atteint 228 numéros. On y rencontre beaucoup de traités de théologie et de livres de piété, en vogue au siècle dernier ; il est superflu de transcrire les titres de ces ouvrages. Nous nous contenterons de citer :

12. *Instructions familières dogmatiques et morales sur les quatre parties de la doctrine chrétienne à l'usage des curés, etc.* Par M. Henry, curé de Surice. Namur, 1753. 2 vol. reliés.

32. *Dictionarium in quo voces omnes difficilioris significationis quæ in vulgata nostra S. Scripturæ latina translatione occurrunt breviter et delucide explicantur.* Authore F. de Bukentof, recollecta Lov. 1696, relié.

36. *Sodalis Parthenicus, sive institutio sapientis Mariæ sodalis.* Luxemburgi, 1762 relié.

Ce volume a pour auteur le P. Gaspard Lechner, S. J.

43. *Biblia sacra ad vetustissima exemplaria castigata.* Antverp. ex officina Plantiniana, 1569, relié.

47. *Epitome Historiæ sacræ quatuor Monarchiarum et Reipublicæ Romanæ.* Luxemburgi, 1765, relié.

50. *Joannis Malderi episc. Antverpiensis Meditationes theologiæ in 31 dies distributæ.* Antverp. 1630, rel.

57. *Le Bréviaire des courtisans,* par le s^r de la Serre, avec figures. Brux. 1671, relié.

59. *D. Aurelii Augustini Hipponensis Episc. Confessionum libri tredecim.* Antverpiæ, 1546, relié

69. *Epistolæ D. Ignatii Polycarpi,* etc. Antverp. 1540, relié.

72. *Le pour et le contre des spectacles.* Mons, 1782, broc.

H. Rousselle, *Bibliographie montoise,* n° 938.

79. *Actes des plus éminentes vertus d'un chrétien.* Gand, 1776, broché.

80. *Quæstiones annui concursus Mechliniensis ab anno 1745 ad 1776 inclusive.* Lov. 1776, broc.

81. *Bruxelles illustrée ou description chronologique et historique de cette ville,* par J. A. Rombaut. Figures. Bruxelles 1777. 2 vol. broc.

87. *Véritable état du différent élevé entre le Nonce apostolique résident à Cologne et les trois Electeurs Ecclesiastiques au sujet d'une lettre adressée aux curés de leurs diocèses.* Dusseldorff, 1787, broc.

92. *Coup d'œil sur le Congrès d'Ems, précédé d'un second supplément au véritable état etc.* Dusseldorff. 1787, broc.

97. *Amor Pœnitens, sive de divini amoris ad pœnitentiam necessitate.* Authore Joanne Episc. Castoriensi. Embricæ, 1689, broc.

102. *Libellus Bullarum S. D. N. D. Clementis VIII patribus reformatis ordinis Minor. S. Francisci de strictiori observantiâ concessarum.* Romæ, 1604, en velin.

103. *Decreta sinodi provincialis Mechliemsis de die XI julii 1570.* Brux. 1581, broc.

104. *Decreta sinodi Diocesanæ Antverpiensis Mense Maio 1610 celebratæ sub Joanne Mirœo.* Antverp. 1610 broc.

105 *Acta a SS. Patre et D. nostro Dio VI causa itineris sui Vindobonensis anno* 1782. Romæ 1782, broc.

108. *Lettre de l'archevêque de Cambray aux curés etc. de la partie française de son diocèse qui n'ont pas prêté le serment ordonné par l'Assemblée Nationale.* Mons, 1791, broc.

111. *Le prétendu matérialiste, anecdote theologico-doctorale arrivée à Louvain le 22 juin* 1779. Bouillon, 1779. broc.

114 *Discours prononcé dans l'église métropolitaine d'Auch pour la bénédiction des guidons du régiment du Roy dragons,* par Mgr. l'évêque de Lescar. Louv. 1782, broc.

119. *Officia propria peculiarium sanctorum Nobilis Ecclesiæ collegiatæ S. Waldetrudis oppidi Montensis.* Montibus 1750. Ter, bis relié et une fois broché.

Cette édition n'est pas citée dans la *Bibliographie montoise.*

124. *La véritable sagesse ou considérations très propres à inspirer la crainte de Dieu,* par le P. Segnerie de la compagnie de Jésus. Lille 1757, relié

Cet ouvrage est attribué à tort au P. Segnerie, il est du P. Pinamonti; l'édition de Lille n'est pas mentionnée par le P. Sommervogel.

128. *Les dévotes aspirations des cœurs amoureux de Jésus et de Marie.* Malines, 1726, relié.

132. *La grande Bible des Noëls tant viels que nouveaux.* Troyes, broché.

147. *Histoire de la Fondation et de la vie des Filles de la Passion, surnommées capucines*, par M. Antoine Malet. Paris, 1619, velin.

148. *L'innocence reconnue dans la vie de Ste Geneviève, princesse de Brabant*, par René de Ceriziers. Brux. 1700, velin.

149. *De vita et moribus R. P. Leonardi Lessii soc. Jesu.* Authore Thoma Courtois. Brux. velin.

150. *Chronique ou institution première de la Religion des Annonciades fondées à l'honneur de la Ste Vierge par la princesse Jeanne de France, fille de Louis XI, épouse de Louis XII,* par le P. Gazet, religieux de l'ordre de S. François. Arras, 1607, velin.

151. *Veritates et sublimes excellentiæ J. C. Domini nostri in argumento meditationum totius anni*, authore P. Bourgoineo Congr. Oratorii. Antverp. 1629. 2 vol. en velin.

154. *Franc. Toleti è soc. Jesu S. R. E. cardinalis, summa casuum conscientiæ.* Antverpiæ 1628 velin.

156. *Le Pélérin de Lorette accomplissant son vœu fait à la Ste Vierge Marie*, par le P. Richeome de la Comp. de Jésus. Arras 1611, velin.

160. *Enchiridion Theologiæ Pastoralis, authore Petro Binsfeldio suffraganeo Trevirensi.* Augustæ Trevirorum. 1594 velin.

165. *Cultus immaculatæ conceptionis B. M. virginis solidus.* Authore P. Louffio soc. Jesu. Brux. 1663, vel.

Cet auteur s'appelait Loeffs.

182. Thèse de M. le marquis du Chasteler en 1756.

194. *Effets merveilleux de la Providence divine à l'égard d'onze portugais chrétiens qui avaient fait naufrage aux Indes.* Mons 1693, broc.

Cette relation a échappé aux recherches de H. Rousselle.

197. *Description du 3e jubilé de 50 ans de N. D. de Lorette à l'abbaye du Val à Mons.* 1760.

Cette brochure est également omise dans la *Bibliographie montoise.* Voir G. Decamps, *Le Val des Ecoliers à Mons*, p. 210.

202. *Dialogues sur la dévotion envers S. Donat M.* par le P. Franc. Gercken jésuite. Bruxelles, broc. Additions approuvées pour le livret de S. Donat.

Inconnu au P. Sommervogel.

203. *Règles de la sodalité de la Ste Vierge au collège de la compagnie de Jésus à Mons.* 1751.

Rousselle cite sous le nº 626 une édition de 1737.

206. *La Réception mystérieuse des Francs-Maçons*, par Samuel Puchard. Londres, 1738 broc.

207. *Cantiques spirituels sur les devoirs du chrétien.* Tournay, 1737. broc.

Omis par Desmaisières, *Bibliographie tournaisienne.*

209. *Le livre des enfants ou idées générales et définitions.* Brux. broc.

219. *Poëme dédié à M. l'abbé de St. Ghislain*, par l'abbé Fonson. Mons, 1783.

La bibliographie montoise en décrivant cet opuscule nº 956 n'indique pas le nom de l'auteur.

225. *Jubilé de N. D. de Hal en l'église de Ste. Elisabeth.* Mons.

Puissent ces quelques indications être utiles aux bibliophiles.

Juillet 1899. ERNEST MATTHIEU.

CLAUDE HENON, imprimeur montois.

Dans la *Bibliographie montoise*, H. Rousselle émet des doutes au sujet de l'établissement topographique de Claude Henon et paraît disposé à croire que ce libraire ne fit que mettre son nom sur des impressions sorties des presses de François Waudré.

Ces doutes nous paraissent devoir être écartés. Dans une requête adressée le 30 mars 1624 au Gouvernement « Claude de Henon remontre que depuis dix ans, il s'est exercé au stil de l'imprimerie chez Adrien

de Hennin, bourgeois d'icelle ville, après le décès d'icelluy y a tousiours continué et esté employé par les R. Pères de la Compagnie de Jhésus » et sollicite l'autorisation de s'établir comme imprimeur à Mons. Sur le témoignage de Pierre Pennequin, recteur du collège des Jésuites, de Gilles Chysaire, ancien recteur, et de l'avis des échevins de Mons en date du 14 mai 1624, les lettres patentes d'imprimeur lui furent octroyées le 17 mai 1624. (1)

Henon avait épousé Isabeau le Cocq et avait adopté l'enseigne de St. Ignace. Il imprima spécialement pour les Jésuites; H. Rousselle signale deux produits de ses presses nos 225 et 226 et M. Devillers en a retrouvé un troisième, no 19 du *Supplément à la Bibliographie montoise*; son impression la plus récente est de 1629.

Adrien de Hennin chez lequel Henon fit son apprentissage n'est pas signalé dans la liste des imprimeurs montois.

E. M.

---

(1) Conseil privé, carton intitulé: Impression, vente et censure des livres. Archives générales du royaume, à Bruxelles.

SÉANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

La séance s'ouvre à 11 heures à l'Hôtel de ville d'Anvers, dans la la salle Leys, sous la présidence de M. Fernand Donnet, président.

Sont présents : MM. le chanoine van Caster, *vice président* ; baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire* ; Theunissens, *trésorier* ; lieutenant général Wauwermans, Van Kuyck, de Witte, Cogels, de Béhault de Dornon, Albr. De Vriendt, chanoine van den Gheyn, Max Rooses, Van Bastelaer, Saintenoy, Hymans, A. Blomme, comte de Ghellinck d'Elseghem, Siret, Destrée, Geudens, membres titulaires.

R. P. van den Gheyn, MM. Gaillard, vander Ouderaa, Bilmeyer, L. Blomme, comte Oscar Le Grelle, Bergmans, Tahon, Naveau, Cloquet et Stroobant, membres correspondants régnicoles.

MM. Guerlin et comte Lair, membres correspondants étrangers.

Se sont excusés : MM. vicomte de Jonghe, De Vlaminck, Goemaere, Dr Bamps, Soil, membres titulaires.

M. Van Wint, membre correspondant régnicole.

M. le comte vander Straten Ponthoz, membre honoraire régnicole.

MM. de Bure, comte de Marsy, marquis de Nadaillac, membres honoraires étrangers.

MM. Finot, Cust, prince Poutjatine, Germain de Maidy et Cons, membres correspondants étrangers.

Prennent place au bureau : M. le baron Osy de Zegwaart, gouverneur de la province, M. le Colonel d'Etat major Vent, délégué par M. le Général Circonscriptionnaire empêché, M. L. Van Cutsem, Président du tribunal de 1e instance, M. Fierens Gevaert.

Un public nombreux et choisi remplit la vaste salle.

M. Donnet, Président, après avoir souhaité la bienvenue et remercié les autorités et le public assistant à la réunion, parle de « van Dyck inconnu » et donne des renseignements au sujet de bon nombre de toiles du maitre actuellement perdues ou non identifiées.

M. Henri Hymans fait part des recherches qu'il a faites sur la vie et l'œuvre de van Dyck.

M. A. Blomme fait l'historique des deux tableaux de van Dyck, *le Christ en croix* et *l'Adoration des Bergers* qui ornent l'église collégiale de Termonde.

M. Fierens Gevaert parle de la technique de van Dyck et analyse au point de vue de l'exécution ses principales œuvres.

Ces diverses communications sont chaleureusement applaudies.

Après que M. le président Donnet eut adressé quelques paroles de remercîment à l'assemblée, la séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire, — *Le Président,*

Bn DE VINCK DE WINNEZEELE. — FERNAND DONNET.

VAN DYCK INCONNU

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'honneur insigne m'est échu en ma qualité de président de l'Académie Royale d'Archéologie de prendre le premier la parole en cette séance publique. Depuis quelques années, notre compagnie a décidé d'inviter à l'une de ses réunions tous ceux qui s'intéressent aux choses du passé, à leur description, à leur histoire. Notre but était en conviant le public instruit à assister périodiquement à nos travaux, de tâcher de faire naître dans notre ville un courant intellectuel, capable de propager parmi nous le goût et la diffusion des études auxquelles nous nous consacrons plus spécialement.

L'Anversois, par son caractère, par les traditions qu'il conserve précieusement, possède en quelque sorte en lui-même une qualité innée : le sens artistique. Il n'y a pas de manifestation de ce genre qui n'ait le don de l'intéresser et de lui plaire. Voyez nos expositions, parcourez nos musées, visitez les demeures de nos concitoyens, depuis les plus fastueuses jusqu'aux plus humbles, partout vous remarquerez des preuves indéniables de ce goût séculaire, dont la tradition reste toujours si vivace. Un public nombreux et recueilli défilera devant les chefs-d'œuvre artistiques des grands maîtres exposés dans nos églises ou nos musées. On s'intéressera même aux travaux de nos jeunes artistes qui, encore sous l'égide de quelque maître réputé, présentent timidement les résultats de leurs premiers travaux. On admirera les constructions architectoniques que nous a léguées le génie de nos pères ; on

s'enorgueillira même des restaurations intelligentes ou des édifications remarquables qui peuvent contribuer à rehausser le prestige de notre antique cité. Chacun, suivant ses ressources, se rendra acquéreur, tantôt d'une toile de prix, d'un bronze ou d'un marbre de valeur, de quelques bibelots rares ou curieux, et tantôt de modestes reproductions, parfois fort naïves, dont les uns orneront leurs somptueuses demeures, et dont les autres tâcheront d'égayer leurs étroites chambrettes.

Mais si, s'adressant à ces amateurs éclairés, à ces collectionneurs heureux ou à ces modestes acheteurs, vous les interrogez sur l'histoire des objets qu'ils ont acquis, sur les éléments des sciences ou des arts dont ils admirent les manifestations, même sur les faits principaux qui constituent les fastes si glorieux d'une ville à laquelle ils se font gloire d'appartenir, vous ne rencontrerez, il faut bien l'avouer, ni les mêmes connaissances, ni le même intérêt.

Et cependant, Mesdames et Messieurs, quelle science plus vivante, plus captivante, que celle qui vous permet de faire revivre les choses du passé, de donner à tous ces objets qui vous intéressent le caractère exact que leur fournissent les circonstances de temps et de lieu au milieu desquelles ils ont été créés.

Voyez nos antiques monuments; arrêtez-vous devant ce temple grandiose, la gloire et l'orgueil de notre cité. L'étude du passé fera revivre pour vous ces pierres froides et vermoulues. Vous reverrez à l'œuvre ces admirables ouvriers médiévaux, qui tous étaient artistes, vous assisterez à travers le cours des ans à l'édification de cette tour superbe, à l'achèvement de ces sculptures aériennes. Chaque détail de la noble construction portera en quelque sorte une date. Vous trouverez sur ces vétustes murailles, trace de cent événements divers dont elles ont été les témoins muets. Vous vous remémorerez les innombrables chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, dont la piété de nos pères s'était plu à l'orner ; vous vous souviendrez de ces nombreux autels édifiés par ces gildes et corporations puissantes, qui comptaient dans leurs rangs les représentants de toutes les professions; vous vous rappellerez d'une part, ces exploits abominables des iconoclastes du XVI^{e} siècle, d'autre part, ces cérémonies grandioses, ces processions magnifiques, auxquelles assistaient les souverains et le peuple tout entier.

Si après, vous vous transportez dans ce palais communal, dans lequel on nous offre en ce moment l'hospitalité, le même phénomène ne se

reproduira-t-il pas ? La sévère ordonnance de sa somptueuse façade ne vous redira-t-elle pas le talent de ces architectes de la Renaissance, qui dotèrent notre ville de tant de monuments civils remarquables ? Ces salles aujourd'hui décorées par une série d'artistes de talent, ne vous rappelleront-elles pas les événements nombreux dont elles ont été les témoins ; ne vous parleront-elles pas de cette furie espagnole, de sanglante mémoire, de ces épisodes de tous genres qui se sont écoulés dans ses murs, et au milieu desquels le sort de la cité s'est déroulé à travers les siècles, bravant l'adversité, combattant l'étranger, et finissant par atteindre à la prospérité et à la richesse.

En un mot, il n'est pas un coin de notre cité, pas un monument si modeste qu'il soit qui, pour l'archéologue, ne constitue en quelque sorte un livre vivant, dans lequel il pourra parcourir page par page l'histoire complète de la ville et de ses habitants, retrouver la trace aussi bien de ses malheurs que des événements heureux qui l'ont constituée grande et belle.

L'année dernière, (1) rendant compte d'humoristique manière de notre séance publique, un journaliste faisait imprimer, fort spirituellement du reste, que « l'Académie marchait toujours décidement en arrière, ce qui permettait d'espérer que bientôt le passé n'aurait plus de mystère pour elle. »

Il disait plus vrai qu'il ne le pensait, et si nous parvenions, non pas à faire connaître le passé tout entier, mais seulement à contribuer pour une large part à en découvrir bon nombre de secrets ensevelis sous la poussière des siècles, j'estime que l'Académie aurait bien mérité de la science, et qu'elle aurait rendu un inappréciable service aux générations actuelles.

Marchons, Mesdames et Messieurs, résolument en arrière dans l'étude des événements écoulés et des monuments séculaires ; sachons allier à ce goût pratique des choses artistiques, la ferme volonté d'en étudier également la théorie, d'en connaître l'histoire, d'en raisonner les débuts et les développements.

Au lendemain des fêtes inoubliables qu'Anvers a consacrées à un de ses enfants les plus glorieux, à l'illustre peintre Antoine van Dyck, l'Académie royale d'archéologie, qui aurait été heureuse de pouvoir se

(1) *La Chronique.* Correspondance anversoise par Marc Grégoire.

dévouer plus activement pour la réussite de cette splendide manifestation artistique, a dû se borner à organiser une séance solennelle, consacrée entièrement à l'homme de génie, qui naquit il y a trois cents ans dans nos murs.

Dans quelques instants, vous entendrez des voix plus autorisées que la mienne, vous rappeler la vie de notre van Dyck, vous décrire ses œuvres, vous expliquer sa technique.

Permettez-moi de compléter l'éloge qui sera fait de l'immortel artiste que nous fêtons, et, me rappelant que j'ai l'honneur de présider une Académie d'archéologie, de faire, comme le disait le journaliste auquel je faisais allusion tantôt, d'agir en archéologue, et de marcher résolument en arrière.

Tous, nous avons remarqué en feuilletant le catalogue de l'exposition van Dyck, et plus encore en parcourant les salles où se trouvent exhibées les si intéressantes séries de gravures et photographies, que beaucoup de portraits, et même des plus importants, ne sont pas identifiés. D'un autre côté, les historiens nous font part du total vraiment extraordinaire d'œuvres exécutées par le maître pendant sa trop courte carrière. Bon nombre d'entre elles ne se retrouvent plus. Sont-elles détruites, sont-elles célées par un collectionneur jaloux, ou conservées par un propriétaire ignorant ? Toutes les suppositions sont admissibles.

Or, ne serait-il pas possible, d'une part d'identifier certains de ces portraits d'inconnus, et d'autre part de fournir d'utiles renseignements sur quelques-unes des œuvres disparues, de manière à pouvoir peut-être les sauver de l'oubli ou de la destruction ?

Et c'est ici que l'archéologue doit venir en aide à l'amateur d'art. C'est le cas où jamais d'agir comme le constatait le journaliste dont je signalais tantôt l'appréciation, et de marcher décidément en arrière, dans l'espoir, présomptueux peut-être, que bientôt le passé d'un des plus glorieux enfants d'Anvers n'aurait plus de mystères pour nous.

Pour tâcher d'atteindre en partie ce but, une série de documents anciens nous seront d'une aide puissante. Ce sont principalement les inventaires.

Pendant le cours de ce XVII^{e} siècle, qui fut témoin de l'efflorescence sans exemple de l'école artistique flamande, qui vit mou-

rir deux des plus grands artistes qui jamais se soient produits, l'immortel Rubens et son génial élève, Antoine van Dyck, il règnait à Anvers un courant intellectuel d'une intensité extraordinaire. Nombreux étaient les collectionneurs, qui dans leurs demeures avaient réussi à former des galeries artistiques d'immense valeur, à réunir des séries d'antiquités précieuses, à composer des bibliothèques d'une richesse peu commune.

Entourés de tous ces artistes qui travaillaient alors dans nos murs, ils les aidaient puissamment, et ne se lassaient pas d'acheter leurs œuvres, parvenant ainsi à accumuler en quelques années une quantité presque incroyable de toiles, dues au pinceau de tous nos plus grands maîtres.

Puis, la mort cruelle survenait traîtreusement, arrachant sans pitié l'amateur à ses collections, et celles-ci, en vue d'une vente ou d'un partage, étaient bientôt soigneusement inventoriées.

C'est surtout dans ces actes, d'une authenticité absolue, fournissant des garanties de sincérité incontestable, que nous puiserons quelques rapides indications.

Voici d'abord un document préliminaire qu'un inventaire viendra bientôt confirmer.

L'ancien curé d'Halsteren, Zeger van Hontsum, devenu chanoine de la cathédrale d'Anvers et pénitencier de l'évêché, rédigea ses volontés dernières le 31 mars 1642, en présence du notaire Doppegieter. (1)

De nombreux legs furent faits à divers membres de sa famille par l'ecclésiastique anversois. Il léguait entre autres à son neveu et filleul, portant également le nom de Zeger van Hontsum, son

(1) *Archives communales d'Anvers.* Minutes du notaire Doppegieter. Voici l'extrait du testament :

Item laet en maeckt den heer Zegerus Van Hontsum syñ neve eñ peter hondert guldens eens, item een silvere vergulden schale hem testateur gelaeten van desselfs groot moeder de weduwe Baselier, ende noch syns testateurs contrefeytsel gemaeckt vañ schilder van Dyck.

Item prelegateert aen heer Zegerus Goubau zyns neve ende peter hondert guldens eens, item syns testateurs vergulden kelck mette patene ende ampulle, ende daer toe eene goede copye van syns testateurs voorgenoeñ contrefeytsel totte weerde van t' sestich guldens eens.

sig. Zegerus van Hontsum, canonicus et penit.

portrait, peint par van Dyck, *syns testateurs contrefeytsel gemaeckt van schilder van Dyck.*

Puis, continuant la série de ses libéralités, il donnait à un autre de ses neveux, à Zeger Goubau, une bonne copie du même portrait, dont il estimait la valeur à 60 florins, *eene goede copye van syns testateurs voirgen contrefeytsel totte weerde van 60 gls.*

Je me permets d'attirer l'attention sur ce fait, que du vivant peut-on dire de l'artiste, les propriétaires de ses œuvres les faisaient copier. Pareille constatation est utile quand on rencontre parfois aujourd'hui plusieurs exemplaires de la même toile, et que naturellement l'authenticité de chacun de ces tableaux est chaleureusement défendue par ceux dont ils sont la propriété.

Les riches collections de la reine d'Angleterrerenferment le portrait du chanoine de la cathédrale ; j'ignore si la copie de l'époque est parvenue jusqu'à nous.

Au commencement de l'année 1668, un collectionneur anversois de grand mérite, Jean-Baptiste Borrekens, faisait dresser l'inventaire notarié de ses riches collections artistiques. (1) Il habitait en notre ville

(1) *Archives communales d'Anvers.*

Minutes du notaire H. Duys 1668. Extrait de l'inventaire :

Inventaris van principaelste meubele goederen en huysraet berustende inden groote huyse van S^t^ Jan Bapt^a^ Borrekens genaemp St. Jan gestaen op den Oever alhier begonst den 22 juny 1668.

Op de boven oft groote balconcamer aen straete neffens de schouw naer de straete.

Eenen ecce homo van van Dyck.

Twee groote schoon contrefeytsels van hoofde tot de voeten van van Dyck, de schoonste die hij oyts gemaeckt heeft.

Een kindeken met een engelken geschildert by van Dyck.

Een mans contrefeytsel by van Dyck.

Een cupidoke van van Dyck.

Een kinneken van selven.

Een vrouwen troigneken met een hondeken van van Dyck.

Een Maria Magdalena van van Dyck.

Een schets van dry connigen van van Dyck.

Een marienbeelt van van Dyck.

Op de tweede camer boven :

Een noot Godts van van Dyck.

Inde groote camer aen straete beneden :

une des grandes maisons du Rivage, avec sortie courte rue des Chevaliers. On s'imagine difficilement la quantité d'œuvres d'art de tous genres qu'il avait réussi à rassembler dans sa somptueuse demeure. Il est vrai que peintre lui-même, frère du graveur Borrekens, époux d'une fille de Breughel de Velours, beau frère de David Teniers, et ami intime du grand Rubens, il pouvait par ses relations être à même de commander oud'acquérir les œuvres des principaux maitres de l'école anversoise.(1)

Sans tenir compte des tapisseries de prix, des cuirs dorés en nombreuses variétés, des sculptures dues au ciseau d'artistes de talent, de meubles incrustés, de cheminées historiées en marbre, d'ivoires précieux, d'antiquités diverses, il faudrait signaler les centaines de toiles signées des noms des plus illustres peintres, tels les Rubens, Pourbus, Breugel, Teniers, de Vos, et maints autres. Mais cette énumération me mènerait trop loin. Je me bornerai à signaler seulement les œuvres de van Dyck qui ornaient la galerie de notre Mécène anversois.

Voici d'abord deux panneaux représentant des têtes d'apôtres, *twee pannelen sijnde trognien van appostelen geschildert bij van Dyck*, puis encore les têtes de deux autres apôtres, Saint Mathias et Saint Jacques. Sans aucun doute il s'agit ici de ces peintures que le jeune van Dyck, âgé seulement de 16 ans, peignit à l'aurore de sa carrière artistique, et qui attirèrent sur lui l'attention des artistes anversois (2).

D'autres tableaux religieux peints par van Dyck faisaient encore partie

Een stuck boven het portael, dry naeckte vrouwen met twee satirs geschildert by van Dyck.

Inde tweede camer beneden :

Een heel groot Marienbeelt, St. Joseph en engel heel groot naer van Dyck.

Inde derde camer beneden :

Noch twee panneelen met lysten synde trognien van appostelen geschildert by van Dyck.

Noch Ste Jeronimus van van Dyck.

Noch twee appostelen van van Dyck, St. Mathys en St. Jacop.

Een Jesuken van van Dyck met de werelt en een slange onder de voeten.

Een mater dolorosa van Jan Bapta Jaspars originael, discipel van van Dyck.

Inde vierde camer aenden hoff synde vyffde plaetse:

Eene Marienbeelt met St. Joseph en den engel naer van Dyck.

Inde vyffde camer aen hoff synde de seste plaetse :

Een troignie van van Dyck.

(1) Voyez Van den Branden. *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*.

(2) Loc. cit.

de la collection de Jean-Baptiste Borrekens; c'étaient notamment un Saint Jerôme, une Marie Madeleine, une vierge, une *pieta* (*een noot Godts)* et un *Ecce homo*, plus une esquisse d'une adoration des mages.

Les sujets profanes comprenaient d'abord une toile destinée à surmonter dans un luxueux salon un portail sculpté; elle représentait trois femmes nues, sans doute des nymphes, accompagnées de deux satyres, *dry naeckte vrouwen met twee satirs.* Venaient ensuite un Cupidon, et enfin quelques portraits sur lesquels l'inventaire ne fournit malheureusement aucune indication précise; il se borne à renseigner une figure, *een troignie*, un portrait d'homme, *een mans contrefeytsel*, un enfant, *een kinneken*, une tête de femme, *een vrouw troigneken met een hondeken*, un petit enfant avec un ange, *een kindeken met een engelken geschildert* et surtout deux portraits en pied, les plus beaux, ajoute l'inventaire, que le peintre ait jamais peints.

Encore une fois s'affirme ici la tendance à faire copier les tableaux du maître et à conserver les reproductions. Borrekens possédait ainsi une copie de très grandes proportions représentant la Vierge, Saint Joseph et un ange, *een heel groot Marienbeelt, St. Joseph ende een engel heel groot naer van Dyck*, puis une *Mater Dolorosa* exécutée par un des élèves du maître, par Jean Baptiste Jaspers.

Le 25 avril 1686 à 2 heures de la nuit, mourut à Anvers, le chevalier Jean van Weerden, seigneur de Blocqlant. Sa veuve Cornélie Lemsen et ses deux fils firent sans retard procéder à l'inventaire des biens du défunt. (1)

La succession était opulente, et outre des biens meubles et immeubles

(1) Minutes du notaire Lodewycx. 29 avril 1686. Extraits de l'inventaire :

Hier naer volgen de schilderyen bevonden ten sterffhuyse vanden afflyvingen waer onder syn der constige stucken van verscheyde fameusen meesters.

N° 53. Een stuck blomcrans van Veerendael met het portrait van Jor Thomas Hyacintus van Weerden.

N° 54. Een stuck blomcrans van Veerendael met het portrait van Jor Joannes Franciscus van Weerden.

N° 88. Een stuck mans persoon van van Dyck.

N° 89. Een stuck vrouw persoon van van Dyck.

Een pourtrait vanden ouden heer borgermeester van Weerden.

Een pourtrait vande huysvrouw van den selven heere.

Een pourtrait van Jouffr Magdalena de Potter huysvr van den overleden.

Een pourtrait van Dhr. Thomas de Potter

nombreux et importants, les héritiers devaient se partager une précieuse série de toiles, signées par des maitres réputés.

Parmi celles-ci il y a lieu de signaler avant tout quatre portraits peints par van Dyck. Ce sont d'abord ceux de deux inconnus, homme et femme, puis le portrait de l'ancien bourgmestre Jean van Weerden et de sa femme, représentés en grandeur nature.

Dans le même inventaire se rencontre peu après une seconde mention des portaits des mêmes personnages. Il s'agit encore une fois sans doute de copies exécutées peu après que van Dyck eut achevé les originaux. Du resto les portraits de famille étaient nombreux dans cette mortuaire. Nous y rencontrons encore ceux des deux fils du défunt, Jean Thomas Hyacinthe et Jean François van Weerden. Ces deux jeunes gens, ils n'avaient que 22 et 20 ans lors du décès de leur père, étaient représentés entourés d'une couronne de fleurs. Ces toiles étaient l'œuvre du peintre Nicolas van Verendael.

Une grande quantité de portraits moins importants rappelaient le souvenir des autres membres de la famille. Signalons encore le buste du défunt en terre cuite.

Quelques années plus tard, les deux œuvres de van Dyck ainsi que la plupart des autres portraits, se trouvent en possession du petit fils du chevalier van Weerden, Jean Thomas Hyacinthe van Weerden qui mourut en 1696, puis elles devinrent la propriété du frère de ce dernier, Jean François van Weerden, seigneur de Blocqlandt, qui à son tour décéda le 8 août 1697. (1)

Een pourtrait van jouffr Clara van Weerden.

Thien pourtraitten ouders en kinderen ende een sonder lyste.

N° 104. Een pourtrait van van Dyck vanden heer oudt borgem^r van Weerden.

N° 105. Een pourtrait van des selffs huysvrouwe vanden selven meester.

Een cleyn portraitien ront.

Een cleyn pourtraitien.

Uit het camerken neven de poorte aen de straete thien pourtraitten vande familien soo mans, vrouw als kinderen.

Het pourtrait vanden afflyvinge gebotschiert in potaerde staende op eene blauw pedestrael.

(1) Minutes du notaire J. M. Lodewyckx 1697. Extraits de l'inventaire:

Twee portraitten van des afflyvingens vader ende moeder.

Twee portraitten representerende des affl vader ende moeder in vergulde ovale leysten.

Een portrait vanden afflyvigens vaders met ovalen vergulden leyste.

Il ne serait peut-être par trop malaisé de poursuivre les traces de ces deux toiles, et de reconnaître dans deux des portraits en pied dont les modèles ne sont pas connus, ceux du bourgmestre van Weerden et de sa femme.

Ce serait un tort de croire qu'à cette époque la multiplicité des œuvres de van Dyck possédées par les collectionneurs en diminuait la valeur, et qu'on ne se rendait pas bien compte de leur mérite. Pour prouver le contraire nous citerons un acte de vente datant du 20 décembre 1688. (1) Un marchand d'Anvers, Wautier Dieltkens ou Diltens, ancien doyen du métier des tailleurs, vendait à Jean Charles de Witte un tableau sur panneau, représentant la Vierge avec l'enfant Jésus et St. Jean et peint par van Dyck, *eene schilderye wesende pineel verbeldende een Marie belt met een kindeken ende St. Jan geschildert van van Dyck.* Le prix d'achat fut fixé à 1890 florins payables avant l'expiration d'une année.

Mais pour être certain de la loyale convention de ce contrat, les parties résolurent de se fournir mutuellement des garanties. En conséquence de Witte mit en gage chez le vendeur un tableau représentant « Mars couronné par la Renommée ». Les figures étaient peintes par Rubens, les armes et accessoires par De Vos, *een stuck schilderye verbeldendé de croonnigh van Mars door de fame, daer aff de figueren geschildert syn van Rubbens ende de harnassen van De Vos.* Par contre, Diltens déposait entre les mains de l'acheteur une caution de 200 florins.

Malgré ces précautions, acheteur et vendeur se méfiaient l'un de l'autre. De Witte aurait bien voulu prendre possession du tableau, Diltens ne voulait le livrer qu'après payement intégral du prix stipulé.

Le premier se rendit un beau jour au domicile du vendeur sous prétexte d'examiner le panneau de van Dyck. Il trouva porte close, et on refusa catégoriquement de lui dire où se trouvait deposée la toile.

Het portrait vanden afflyvingen in vergulden ovalen leyste.

Het portrait vandes afflyvingens vader met eenen gesneden houten leyst.

Twee portraitten levens grootte in vergulde leysten geschildert door van Dyck representeren den groot vader ende groot moeder van afflyvingen.

Het portrait van des afflyvingens vader geboutscheert staende op een houte pedesstrael.

(1) Minutes du notaire Corn. vanden Broeck.

Fort mécontent, comme bien on pense, de cette fin de non recevoir, de Witte dépêcha le notaire Perès pour protester en son nom. C'est alors qu'après de nouvelles et nombreuses démarches Diltens se décida à annoncer que le tableau se trouvait déposé chez Anthoni qui le livrerait dès que le prix d'achat aurait entièrement été acquitté. (1)

Il ne le fut sans doute jamais, car le 18 février 1690 de Witte et Diltens par un acte officiel annulèrent tout simplement la vente du van Dyck moyennant une indemnité de 12 livres de gros à payer au vendeur. Les deux parties restituèrent les gages qu'elles s'étaient mutuellement donnés. (2)

Un Anversois, qui avait nom Guillaume Potteau, commissaire des fournitures militaires, décédé le 18 juin 1692, était, s'il faut le juger d'après les collections qu'il délaissa, un amateur instruit et éclairé. Un inventaire de 1692 nous apprend qu'il possédait de nombreuses œuvres d'art, des antiquités, des meubles de prix. Parmi les tableaux, dont la plupart sont signés des noms des meilleurs maitres, nous trouvons un portrait de femme dû au pinceau de van Dyck, *een portraict van eene vrouwe persoon* ainsi que celui de deux jeunes enfants *twee tronies van kinderkens*, œuvre du même artiste; malheureusement de plus amples détails font défaut. (3)

Par contre d'autres documents sont heureusement plus explicites. Voici par exemple encore un inventaire dressé immédiatement après la mort du chevalier Jean Baptiste Antoine, maître des postes d'Anvers, décédé le 17 mars 1697 à 9 heures du soir dans sa demeure du Kipdorp, délaissant une veuve, Marie de Lannoy et neuf enfants. (4) Cette pièce

(1) Minutes du notaire Perès 1689 f° 65.
(2) Minutes du notaire Corn. vanden Broeck.
(3) Minutes du notaire Em. Perès 1692 f° 223.
(4) Minutes du notaire Lodewycx A° 1697 f° 204.
Extraits de l'inventaire :
Schilderyen :
Dheere Joannes Erasmus Quellinus en Petrus vander Willighen constige schilders ende lieffhebbers gecoren by de gemeyne erffgenamen in deze omme hunne kennisse te geven soo van de mrs als vande weerde vande naerbes stucken schilderye, ende omme op den voet van hunne prises naer voorgae lotinge tusschen de gemelde erffgenamen verdeelt te worden volgens den testamente ende wytterste wille vanden afflyvingen syn de selve stucken schilderye

est d'autant plus intéressante que les nombreux tableaux qui faisaient partie de la succession avaient été taxés par deux experts des plus expérimentés: les peintres Jean Erasme Quellin et Pierre vander Willighen. Parmi cette quantité d'œuvres d'art, dues au pinceau des Breugel, Mabuse, Murillo, Holbein, Veronèse, Rubens, van Eyck et

byde bovengemelde persoonen gewerdeert ende geestimeert gelyck hier nae specifice wort gedeclareert.

N° 48. Twee engelkens van van Dyck op pinneel	fl.	400
N° 49, Een tronie met naecte schouwers op pineel van van Dyck	»	60
N° 50. Eenen Franciscus aen de voeten van ons heer van van Dyck	»	350
N° 51. een Christus tronie van van Dyck naer het leven . . .	»	72
N° 52. Een geschetste Magdalena tronie geplact op pinneel van van Dyck	»	60
N° 53. Een contrefeytsel van de pensionaris Schot op doeck van van Dyck	»	125
N° 54. Een geschetste tronie van van Dyck op pinneel . . .	»	50
N° 55. Een geschetste oude mans tronie met groen cleedt van van Dyck	»	50
N° 56. Een mans contrefeytsel met de handt op de borste ende een lob aen van van Dyck	»	200
N° 57. Een vrouw tronie met hangenden haer van pampier geplact op pineel van van Dyck . «	»	80
N° 58. Een contrefeytsel mans tronie met witte baert van van Dyck	»	60
N° 59. Een schetse van Herunde ende Eenalde van van Dyck (probablement Hero et Léandre, du musée de Cassel).	»	300
N° 60. Een schetse Kersnacht van van Dyck.	»	72
N° 61. Een contrefeytsel van van Dyck met eenen mantel ende handt	»	200
N° 62. Een vrouwe tronie met witte ende swerte coove van van Dyck	»	100
N° 63. Eene contrefeytsels van Cornelis ende Lucas de Wael op eene doek van van Dyck (au Capitole à Rome)	»	600
N° 64. Twee contrefeytsels op eenen doeck van de Jode vader ende sone van van Dyck (au Capitole à Rome)	»	700
N° 65. Een contrefeytsel met twee handen ende lob aen op pineel van van Dyck.	»	100
N° 66. Een lieve vrouken aent cribbeken met een ezeltien van van Dyck . . . »	»	250
N° 67, 68. Twee contrefeytsels rabat met syn vrouwe, kniestucken van van Dyck	»	300
A reporter	fl.	4129

de maints autres, se rencontrent ni plus ni moins que trente-cinq tableaux et esquisses peints par van Dyck. Chose curieuse, cinquante ans après la mort du maitre, les amateurs, les artistes qui ont été ses contemporains ne réussissent déjà plus à identifier beaucoup de ses toiles; c'est déjà le portrait, par exemple, d'un homme en costume vert

	Report	fl. 4129
N° 69, 70. Petrus ende Paulus doeck op pineel geplact van van Dyck		» 400
N° 71. Jeronimus op pinneel van van Dyck		» 350
N° 72. Een vrouwe contrefeytsel in een leerstoel van van Dyck		» 450
N° 73. Een portrait mans persoon in eenen houte stoel van van Dyck		» 72
N° 74. Een siecken nemende syn bedde op van van Dyck		» 800
N° 75. Jeronimus in een lantschap op doeck van van Dyck (probablement à Dresde)		» 250
N° 76, 77. Carolus Stuart coninck van Engelant ende de coninginne in twee stucken van van Dyck		» 1200
N° 78. St. Xaverius met onze lieve vrouwe doeck op pinneel van van Dyck		» 800
N° 79. Een cruycefix op doeck van van Dyck		» 800
N° 80. St. Jeronimus op doeck van van Dyck		» 1000
N° 81. Een groot stuck St. Sebastiaen op doeck van van Dyck		» 1000
N° 82. Een vrouw met kinneken presenterende een paer hantschoenen op eenen doeck van van Dyck		» 800
N° 116. Een naect vrouken van van Dyck		» 50
N° 213. Een Jesusken met weirelt vande dochter van Octavo Venius naer van Dyck		» 20
N° 214. Eenen St. Pieter gecruyst naer van Dyck		» 18
N° 224. Een Xaverius naer van Dyck		» 24
N° 260. Een noot Goidts naer van Dyck		» 18
N° 263. Een cruycifix naer van Dyck		» 24
N° 266. Een Marien belt naar van Dyck		» 18
N° 267. Een cruycifix van Ykens naer van Dyck		» 50

De ondergeteeckende verclaeren dat sy gesamentl. naer hunne beste kennisse hebben geestimeert ende gewerdeert allen de bovenschreven schilderyen op den prys aldaer vermelt ende daerby oock gedeclareert de mrs vande stucken waer van sy goede kennisse syn hebbende, naer dien allen de selve stucken by het rypel syn oversien ende geconsidereert. Voirconden dese declaratie daer van gegeven op de thienden april A° XVI^c en eenentngectich

J. B. Quellinus
Peeter vander Willige.

ou bien d'une femme présentant une paire de gants, ou d'autres descriptions tout aussi peu explicites.

Quelques-uns par contre sont mieux déterminés, tels les portraits de Corneille et Luc de Wael et des deux graveurs de Jode, qui actuellement se trouvent à Rome, du pensionnaire Schotte, dont on a perdu la trace, de Charles Stuart et de sa femme. De tous les tableaux de van Dyck qui appartenaient au chevalier Antoine, ce sont ces derniers qui obtinrent la plus haute estimation, soit 1200 florins, les autres varient entre 60 et 800 florins.

Les tableaux religieux sont relativement aussi taxés à une haute valeur qui est cependant bien loin d'atteindre aux prix considérables qui sont aujourd'hui alloués pour ses œuvres. Une vierge à la crèche vaut 250 florins; un Saint François Xavier avec la Vierge, 800 florins; un Christ en croix, le même prix; un Saint Sébastien de grandes dimensions, 1000 florins. La collection renfermait trois représentations de Saint Jérôme, deux sur toile et une sur panneau, évaluées 250, 350 et 1000 florins.

Quelques esquisses n'obtiennent que des estimations fort modestes. Enfin plusieurs copies d'après van Dyck ne valent que 18 à 24 florins; toutes sont anonymes, sauf un Christ en croix peint par Ykens et un Enfant Jésus tenant un globe terrestre exécuté par Gertrude van Veen, fille d'Otto Venius.

Encore une fois remarquons les artistes contemporains de van Dyck copiant ses compositions picturales, et les collectionneurs les acquérant déjà pour les placer dans leurs galeries à côté des originaux.

Le célèbre sculpteur Pierre van Bauerscheit, qui dans les actes est qualifié de *keyserlycke ende coninklyke beelthouder*, possédait une importante série d'œuvres d'art de tout premier mérite. En 1717, elles étaient déposées dans un magasin appelé *de callisie poorte*, situé rue du Sac. Dans la liste des tableaux nous relevons la mention, malheureusement fort incomplète, de plusieurs œuvres de van Dyck. C'est d'abord un diptyque, si tel est du moins le sens que le notaire rédacteur de notre inventaire attacha à l'expression *eenen dobbelen doeck*; il représentait Diane entourée de nymphes. Venait ensuite le portrait en buste de St. François, *eenen cop van Franciscus tot aen de borst*, plus deux portraits non spécifiés. Toutes les œuvres-d'art appartenant à van Bauerscheit furent, en 1717, données en garantie d'un contrat conclu

avec l'église Saint Michel à Gand. Notre sculpteur avait reçu pour cette église la commande d'un maître-autel en marbre *aengenomen te maecken eene hooghen autaer van marber*. Sur les 3000 florins qui avaient été fixés comme prix de cette commande, l'artiste en avait déjà en 1717 encaissé 300, et c'est pour en garantir le remboursement en cas de non exécution de l'autel qu'il avait dû fournir la caution que nous venons de signaler. (1)

Parfois l'authenticité d'œuvres attribuées à van Dyck aurait pu être contestée ; des enquêtes officiellement instituées, devaient alors s'efforcer d'élucider cette délicate question d'origine. Tel fut le cas en 1731 pour Charles Major, chanoine de l'église métropolitaine de Malines, qui désirait acheter deux toiles du maître. La plus grande représentait la Nativité et la seconde la Vierge avec son divin enfant ; toutes deux avaient des cadres en bois sans dorure. Avant de conclure l'achat il voulut avoir tous ses apaisements au sujet de leur authenticité. (2)

Lors de l'enquête à laquelle présida le notaire van Tongerloo, Michel Gillis, âgé de 74 ans, ancien aumônier, vint déclarer que son père, feu Jean Gillis avait acheté ces deux toiles de N. de Vos, marchand de tableaux, habitant dans la rue du Faucon et doyen de la gilde St.-Luc, pour le prix de 1375 et 1260 florins. A la mort de son père aucun doute ne s'éleva au sujet de l'authenticité de ces toiles. (3) Elles échurent en partage à son frère Chrétien Gillis. Celui-ci devant constituer une dot pour sa fille Louise Gillis qui désirait prendre le voile dans le couvent des Ursulines à Malines, y joignit les deux tableaux. Plus tard, ils se retrouvèrent dans la boutique de Corneille Clé, marchand de tableaux à Anvers, où Gillis les reconnut fort bien grâce à certaines particularités qu'il avait remarquées au dos de l'une des toiles.

(1) Minutes du notaire Francot 1717.

(2) Archives communales d'Anvers. Twee stucken schildery beyde voor originele stucken geschildert van van Dyck. Deene representerende eenen kersnacht groot van formaet, ende dander van minder grootte uytbeldende onse lieve vrouwe met haer kindeken, synde den voorschreven kersnacht by wylen des assistants vader gecoght voor de somme van een duysent dry honderd vyffentseventigh guldens wisselgelt, ende dander stuck reprenterende onze lieve vrouwe met het kindeken voor twelff hondert sestigt guldens wisselgelt.

(3) Voor originele stucken van van Dyck vercavelt ende alsoo aengenomen tusschen hem comparant ende syne consorten in de presentie van den heere oudt burgermeester Mertens saliger.

Déjà en 1673, 1674 et 1675, ces œuvres avaient été soumises au jugement des doyens de la gilde St. Luc; elles avaient été considérées comme originales et peintes indubitablement par van Dyck.

Du reste une autre preuve était fournie par le journal où Jean Gillis annotait ses dépenses les plus importantes et où, à la date de l'année 1674, il inscrivit l'achat des toiles. Il est à remarquer que cet amateur n'acceptait jamais des tableaux sans les avoir préalablement soumis aux doyens de St. Luc.

Marie Judith Vermeulen, veuve de François Gillis, vint à son tour confirmer l'exactitude des renseignements fournis par son beau-frère.

Ces minutieuses indications permirent d'établir que les deux tableaux étaient parfaitement authentiques, et qu'aucun doute ne pouvait s'élever sur leur origine. (1)

Mais la vogue dont avaient joui jusqu'ici les œuvres de l'illustre peintre anversois devait bientôt subir un temps d'arrêt marqué, s'il faut toutefois en croire certaines indications datant de la seconde moitié du siècle dernier. C'est ainsi que l'avocat van Emelen de Louvain, possédait une série de toiles de van Dyck et de Rubens, représentant les douze sibylles. Offertes en vente après le décès de leur possesseur, elles ne trouvèrent aucun acquéreur. La *Gazette van Antwerpen* du 31 décembre 1756, qui relate ce fait incroyable, l'attribue à l'influence de la mauvaise saison. Elle prévient le public que ces œuvres de grand mérite, *de eerste vande schilder konst*, sont à vendre de la main à la main, au domicile du défunt, rue de Savoie à Louvain.

Je ne sais vraiment ce qu'il faut penser de cette annonce. Si le titre des toiles est exact, on se demande quelles peuvent bien être ces œuvres dues à la collaboration de l'illustre Rubens et de son brillant élève, car nulle part il n'est fait mention que pareil sujet ait été peint par eux.

Ce ne fut pas la seule fois que les œuvres de van Dyck furent offertes en vente par la voie de la presse. Nous en trouvons encore un intéressant exemple dans un journal français de l'année 1772.

Dans un avis adressé au public, le directeur de l'hôpital de Remiremont en Lorraine, annonce que la comtesse de Scoraille de Fontange,

(1) Archives communales d'Anvers. Minutes du notaire van Tongerloo. A° 1731 n° 1.

dame de l'insigne chapitre de cette localité, avait légué par testament au même hôpital « un tableau peint en huile, représentant un *ecce homo*, » que l'on croit être du fameux Wandeik *(sic)* et celui dont il fit pré- » sent à Rubens son maître en le quittant et par reconnaissance, » comme il est rapporté au IIe tome, page 222, des entretiens de Féli- » bien, sur la vie et les ouvrages des plus excellents peintres anciens » et modernes Ce tableau a cinq pieds un pouce de hauteur sur quatre » pieds trois pouces de longueur, y compris son cadre, dont la dorrure » et la sculpture sont d'une beauté parfaite, et d'un pied un pouce de » largeur; il est dans toute sa fraîcheur, peint sur bois de chêne, » sans aucune gersure et dont l'impression ne marque aucun éclat. » Il est composé de trois figures grosses comme nature, peintes jus- » qu'aux genoux : Pilate d'un côté montre l'homme, et un juif de » l'autre enlève la drapperie de lacque. »

Ce tableau avait fait partie de la galerie formée par le duc d'Orléans, régent de France. A la mort de ce prince, il fut vendu au frère de la comtesse de Scoraille. Celle-ci devenue à son tour propriétaire de cette belle œuvre d'art, ordonnait par testament qu'elle fut vendue, et que le produit de cette vente fut appliqué aux pauvres de l'hôpital.

« Ceux qui en auront envie, continue l'avis imprimé, pourront » s'adresser à Mr Andreü, chanoine et directeur de l'hôpital de la ville » de Remiremont en Lorraine. »

Mais je dois me borner; dans la voie que j'ai sommairement parcourue, de nombreuses et fructueuses découvertes restent à faire. Je suis persuadé que ces renseignements historiques recueillis, réunis et commentés permettront d'élucider plus d'un point obscur de l'histoire des œuvres de l'illustre élève de Rubens.

Puisse ma modeste contribution, puissent les recherches qu'entreprendront sans nul doute d'autres fervents de l'archéologie, apporter quelque lumière dans la partie encore obscure de l'histoire artistique de l'immortel peintre, que dans un élan enthousiaste et unanime la ville d'Anvers vient de fêter avec un si brillant éclat et un si incontestable succès.

Anvers, 8 octobre 1899. FERNAND DONNET.

QUELQUES NOTES

SUR

ANTOINE VAN DYCK

On a tant et si bien parlé de Van Dyck au cours des dernières semaines que j'appréhendrais d'aborder devant vous un thème en apparence épuisé, tout au moins très appauvri, sans la certitude que plus intimement on pénètre dans la vie d'un artiste, mieux aussi se dégage la signification de ses œuvres. Spécialement il en doit être ainsi d'un maître dont la carrière, en bonne partie, s'écoule loin du foyer natal, soustrayant à notre recherche des particularités sans nombre, et, fatalement aussi, des productions que leur connaissance doit nous permettre de déterminer. En somme, et j'insiste tout d'abord sur ce point : de Van Dyck il nous reste à peine moins à savoir que ce que nous savons déjà.

Les solennités qui, à certains jours mémorables, mettent en relief les grandes figures du passé, demeurent rarement stériles. A la faveur des enthousiasmes qu'elles provoquent, s'éveille ou se stimule le zèle de la critique, se concentre l'effort des investigateurs, pour aboutir, finalement, à une de ces œuvres d'ensemble qu'il appartiendra nécessairement aux générations de parfaire, mais dont, à tout le moins, les bases demeureront inébranlables.

Du mouvement provoqué en Hollande pour ériger une statue à Rembrandt, devaient naître ces nombreuses et brillantes études dont l'immédiate conséquence fut non seulement de grandir l'artiste aux yeux de la postérité, mais de venger sa mémoire de deux siècles d'injustes outrages.

Les fêtes organisées à Anvers à la gloire de Rubens, en 1840 et en 1877, nous ont procuré, sur ce puissant génie, des travaux littéraires de valeur définitive ; ils ont, tout en faisant la lumière sur son rôle d'artiste et de citoyen, contribué à rehausser l'éclat de son renom. Il en sera de même des manifestations auxquelles nous a récemment convié la ville d'Anvers. Le troisième centenaire de la naissance de Van Dyck marquera, soyons en convaincus, une date mémorable dans l'étude de son œuvre et de sa vie.

De toutes parts déjà, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie s'annoncent des travaux destinés à élucider son rôle dans ces pays ; en Hollande, se poursuivent d'autres recherches, et l'on verra, dans un avenir prochain, en dehors des informations que nous procurent déjà des livres tels que ceux de MM. Guiffrey et Ernest Law, tout un ensemble de sources, jusqu'à ce jour délaissées ou inaperçues, associer Van Dyck, par des liens nouveaux et plus intimes, aux choses de son milieu natal, lesquelles, à première vue, semblent tenir moins de place dans ses préoccupations que l'Italie et l'Angleterre.

A ces éléments constitutifs de l'histoire de Van Dyck se rattache un document, déjà plusieurs fois utilisé, un recueil manuscrit de la bibliothèque du Louvre, connu sous le nom de manuscrit Godé, du nom de son dernier possesseur ; il m'aparu intéressant de le parcourir, et je dois de vifs remerciments à M. Georges Lafenestre conservateur, ainsi qu'à MM. Marcel Nicolle et Jean Guiffrey, attachés au Musée, pour l'empressement avec lequel ils ont bien voulu m'en procurer le moyen. Datant de la fin du siècle dernier, il forme un tout de cent cinquante et quelques pages de notes que je ne crois point aventureux d'attribuer à François Mols d'Anvers, l'auteur souvent cité de recherches et d'observations du plus grand intérêt sur les maîtres de notre école et particulièrement Rubens.

Pour Van Dyck, il s'applique principalement à réfuter les erreurs de ses devanciers, de Descamps surtout, l'auteur de la *Vie des Peintres Flamands et Hollandais*. Si l'on tient compte du médiocre souci de la précision qui caractérise la critique du XVIII^e^ siècle, le compilateur a droit à nos éloges pour la sûreté de ses jugements et sa louable préoccupation de puiser à bonne source les informations qu'il apporte. C'est même ce qui tout d'abord me semble devoir l'identifier avec Mols, dont, au surplus, l'écriture et le style me paraissent y devoir suffire.

Bien que sur quelques points il se montre peu renseigné, que, notamment, il fasse du père de Van Dyck un peintre verrier de Bois-le-Duc, conformément à la version d'Houbraken (1), il n'en démontre pas moins le caractère fantaisiste de nombre d'historiettes, à commencer par l'origine du *Saint Martin* de Saventhem Il y a longtemps, qu'avec preuves à l'appui, notre défunt confrère M. Galesloot réduisit à néant cette légende, dont, plus récemment, à propos de ses notes sur la galerie d'Arenberg, M Jos. Nève achevait de démontrer l'invraisemblance.

Une autre méprise, touchant la même peinture, et presque aussi tenace, concerne l'attribution à Rubens d'une composition identique, faisant partie des collections du château de Windsor. Van Dyck aurait, sans scrupule, emprunté à son maître tout l'ensemble du *Saint Martin*, et cela, au moment même où, échappant à son contrôle, il se mettait en route pour l'Italie. Fâcheux début, à coup sûr, pour un jeune artiste! Le nôtre, par bonheur, échappe à l'accusation.

On ne voit pas facilement le tableau de Windsor ; entré dans les galeries royales au cours du XVIII^e^ siècle, et plus tard gravé comme de Rubens, il s'est trouvé, par nombre d'auteurs, même par M. Guiffrey, maintenu au chef d'école. Pour peu cependant qu'on pénètre dans la technique de Van Dyck, qu'on suive avec attention ses manières successives, on se persuade que les deux créations, celle de Windsor et celle de Saventhem, procèdent d'un même pinceau. La paternité de Van Dyck est d'ailleurs établie à suffisance, comme j'ai eu l'occasion de le faire observer ailleurs, par la belle esquisse appartenant au capitaine Holford, actuellement exposée à Anvers sous le n° 29 du catalogue. Malgré certaines différences dans la composition, celle-ci, dans ses grandes lignes et sa pensée même, est celle du tableau de Windsor, simplifiée et réduite pour l'église de Saventhem. (2) Comme qualité de peinture, la toile de Windsor l'emporte, et de beaucoup, sur celle du village brabançon. Reste à déterminer son origine.

(1) Sur l'ascendance de Van Dyck, voir F. J. van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool*, page 692. J'ai révélé jadis l'existence, dans la galerie de Modène, d'un portrait de Cornélie Pruystinck, aïeule de l'illustre peintre, morte en 1591.

(2) Une étude pour le cheval du *Saint Martin* figure dans l'album de dessins de Van Dyck, appartenant au duc de Devonshire.

Rubens, la chose est sûre, possédait, au moment de sa mort, un *Saint Martin* par Van Dyck, inscrit sous le n° 234 du catalogue des peintures qu'il délaissait. On ignore ce que devint cette œuvre ; mais, chose digne d'attirer l'attention des futurs biographes de Van Dyck, Descamps signale, dans l'église de Saint Martin, à Ypres, une création de ce même sujet, toujours par notre artiste. La retrouvons-nous à Windsor? La chose mérite d'être investiguée.

Observons au surplus, que rien n'est fréquent comme cette confusion de tableaux de Rubens avec ceux de son élève. Elle s'explique par l'influence prépondérante qu'a dû fatalement exercer pareil maître sur l'esprit d'un jeune artiste doué comme le nôtre. Tout dénote que Van Dyck n'avait pas attendu d'être associé au travaux du chef d'école pour s'assimiler son coloris et son style, circonstance qui a eu pour effet d'imprimer longtemps une direction fausse à l'étude de l'un comme de l'autre.

M. Bode, l'éminent conservateur du Musée de Berlin, a entrepris, au cours des dernières années, de restituer à Van Dyck un ensemble sérieux de créations exposées dans les musées sous le nom de Rubens et c'est parfois à regret, je l'avoue, qu'on cède à la justesse de sa critique.

Sacrifice pénible, en effet, pour les fervents de Rubens, d'avoir à retrancher de son œuvre des pages qu'ils s'étaient accoutumés à ranger parmi ses meilleures: le portrait de « l'Homme au gant » et de Madame vanden Wouwer, au musée de Dresde ; la Vieille dame à la rose, au musée de Cassel et jusqu'à la *Vierge sur le Trône*, de la même galerie !

Que le *Serpent d'Airain*, du musée de Madrid, nonobstant sa monumentale « signature » de Rubens, est bien un Van Dyck, on n'en doute plus guère. M. Guiffrey nous en procure un fragement, certainement dessiné par le maître, appartenant à la collection du marquis de Chennevières. Un croquis de la composition complète figure parmi les dessins exposés par le duc de Devonshire. On voit qu'en somme la confusion entre Rubens et Van Dyck n'est pas à ce point absolue, que leur identification résiste à l'étude d'un œil expérimenté.

Abrégeons cette série d'exemples, non toutefois sans avoir recueilli en passant une remarque de M. Bredius, un connaisseur éprouvé, que le Musée d'Anvers posséderait, sous les N^os^ 600 et 601 de son cata-

logue, deux portraits de Van Dyck, attribués à Corneille de Vos. Il s'agit nécessairement d'œuvres de jeunesse, dans lesquelles s'accuse déjà la désinvolture et l'instinct coloriste de celui qui doit un jour donner à l'école flamande le plus glorieux de ses représentants comme portraitiste. Chose à noter, la chaise sur laquelle s'appuie la dame exposée sous le n° 601, semble être la même qu'on retrouve dans le grand portrait en pied du sieur Vinck, appartenant à M. F. Schollaert.

La précocité de Van Dyck tient véritablement du prodige. Au musée de l'Académie, à Vienne, figure, sous le n° 686, une tête d'adolescent, au teint frais et rose, aux cheveux châtains, nous fixant, par dessus son épaule, d'un regard aimable; c'est déjà notre artiste, peint par lui-même et très probablement la première en date des nombreuses représentations qu'il nous a laissées de sa personne. Nous avons, à l'exposition, des toiles importantes, d'une date peu postérieure; à vingt ans il est maître consacré.

Dès l'année 1620 des négociations se suivent à Anvers pour l'amener à passer en Angleterre. Une lettre écrite le 25 novembre par Toby Mathew à sir Dudley Carleton, annonce son départ et déjà le qualifie de « fameux ». Le correspondant ajoute qu'une pension royale de cent livres sterling — somme considérable pour l'époque — lui est allouée.

Ce que Van Dyck fit à Londres, durant ce premier séjour, nul n'a entrepris de le dire. On a longtemps envisagé comme s'y rattachant un portrait remarquable de Jacques 1^er^, conservé au château de Windsor; M. Law a établi que cette image n'est point peinte d'après nature, mais qu'elle reproduit une toile de Van Somer, actuellement à Holyrood Palace, à Edimbourg, datée de 1617.

Ce Van Somer, peu connu chez nous, était un portraitiste originaire d'Anvers, renseigné par Van Mander comme habitant La Haye. Plus tard, au service de la cour d'Angleterre, il créa dans ce pays des pages remarquables, lesquelles ne furent pas, on peut le croire, sans influence sur Van Dyck. Van Somer mourut à Londres en 1621 et l'on est en droit de se demander si le fait de solliciter Van Dyck à franchir le détroit était sans rapport avec la fin imminente de son confrère et la chance de recueillir sa survivance. Quoiqu'il en soit, celle-ci échut à Daniel Mytens, le neveu du défunt, et lui-même portraitiste de valeur.

Pourvu d'un congé de huit mois, délivré en février 1621, Van Dyck regagne sa ville natale, où nécessairement il ne reste pas inactif, mais

qu'il ne tarde pas à quitter pour entreprendre le voyage traditionnel en Italie. C'est avant son départ, sans aucun doute, que fut exécuté le portrait de lui-même, exposé à Anvers par le duc de Grafton. La peinture du morceau, non moins que la physionomie du modèle, tendent à confirmer cette hypothèse.

Mols paraît des mieux informés sur la date du départ et sur l'itinéraire du jeune artiste. A l'en croire, ce fut le 3 octobre qu'il mit à la voile, pour débarquer à Gênes le 20 novembre et, après moins de deux mois de séjour, reprendre la mer, cingler vers Civita Vecchia, gagner Rome et successivement séjourner à Florence, à Bologne, à Venise, puis regagner la ville Eternelle après avoir, à Mantoue, fait le portrait de Ferdinand de Gonzague, fils de ce Vincent qu'avait servi Rubens, et reçu de lui, en retour, une chaîne d'or, celle-là même dont on voit le tout jeune artiste déjà paré sur le ravissant portrait de la Pinacothèque de Munich et qui devait si fort éveiller la jalousie des peintres de nation flamande alors fixés à Rome. Le portrait de Vincent de Gonzague reste à retrouver, tout au moins à identifier.

Sans qu'il fût très prolongé, le séjour de Van Dyck à Rome le fut pourtant davantage que ne le prétendent la plupart de ses biographes. Par Mols, nous savons qu'il y exécuta un portrait du cardinal Barberini, bientôt pape sous le nom d'Urbain VIII, encore une œuvre à découvrir. M. Jules Guiffrey nous donne le croquis d'un portrait de prélat qu'il suppose être préalable à de cette effigie. Nous n'adhérons qu'avec réserve à la conjecture, attendu qu'aucun rapport de physionomie n'existe entre le personnage représenté et un portrait du pape gravé par Vorsterman, dès l'année 1624, d'après un peintre non désigné.

Ce fut à Rome également que Van Dyck rencontra et peignit cet aventureux personnage, Robert Shirley, ambassadeur de Perse, et son épouse, une Circassienne. Ces portraits sont en Angleterre. On peut voir aux pages 61 et 65 de l'album de voyage appartenant au duc de Devonshire, des croquis d'après nature de l'envoyé et de sa femme, avec ces indications: *Ambasicatore di Persia in Roma* et *habito et maniera di Persia*. Pleins de vivacité et d'expression, ils font songer à Rembrandt. A Rome, encore, paraît avoir vu le jour, un portrait de Georges Gage, prêtre anglais chargé par Jacques 1^er^ d'obtenir les dispenses nécessaires au mariage de son fils, plus tard le roi Charles, avec une infante d'Espagne. Le portrait nous est inconnu, mais Van

Dyck rappelle à Gage leur séjour simultané dans la ville pontificale, au bas d'une estampe de Lucas Vorsterman, dont il lui fait la dédicace. Enfin, toujours à Rome, fut créée la grandiose image du cardinal Bentivoglio, ancien nonce à Bruxelles, une des gloires du Palais Pitti à Florence. Van Dyck fût mort à ce moment, que son nom eût été à jamais célèbre.

En compagnie d'Alathée Talbot, comtesse d'Arundel, qu'il avait connue à Londres, il visita Milan et Turin, mais refusa de suivre la noble dame dans son pays, ayant pris l'engagement de retourner à Gênes.

On suit presque pas à pas le jeune artiste à travers ses pérégrinations, par les croquis dont il charge les pages de son carnet et dont la plupart sont exécutés d'après le Titien. *Pensiere di Titian*, y écrit-il, et, en effet, si Raphaël, Carrache, le Guerchin et même le Corrège obtiennent de temps à autre l'honneur d'une esquisse, sans cesse on le voit revenir au grand Vecellio. A la page 19 du cahier, nous trouvons le tableau du musée d'Anvers, où Jean Pesaro est agenouillé devant Saint Pierre.

Pour Van Dyck, le Titien est dès l'origine un dieu dont Rubens est le prophète ; il ne se lasse pas d'étudier l'illustre Vénitien, et il a dû sûrement exécuter d'après lui une somme considérable de copies, attendu que dans le récit que nous a laissé Jacques de la Serre de la visite de Marie de Médicis à l'atelier du peintre, il est fait mention du *Cabinet du Titien.* « Je veux dire, ajoute l'historiographe, tous les chefs-d'œuvre de ce grand maistre, étonnement de son siècle, comme Van Dyck est la merveille du sien ».

Le séjour de Van Dyck à Gênes n'est pas, dans sa vie, un simple incident ; pour l'artiste, et même pour l'art en général, il revêt l'importance d'un événement. Depuis Titien, l'Italie n'a point connu pareil portraitiste, et quand M. Bode assigne le premier rang, dans l'œuvre du maître, aux créations de cette époque, il marque, par là-même, leur supériorité. Je ne crois pas me tromper en disant qu'elles ont donné la formule du portrait moderne, j'entends le portrait d'apparât.

Non moins bien servi par ses modèles que pour le milieu ambiant, le génial artiste arrive à créer des ensembles dignes d'être comptés parmi les triomphes de l'art de peindre.

Rien de surprenant, dès lors, à voir ce jeune homme de vingt-trois ans prendre rang, en Italie, parmi les chefs d'école, compter des élèves et, de toutes parts, attirer les collaborateurs. Sa tradition persistera

parmi les artistes locaux comme elle se propagera au loin ; en Espagne même Carreno de Miranda et Matheo Cerezo la maintiendront jusqu'à la fin du siècle.

Parmi les collaborateurs immédiats figurent deux Anversois, Jean Roos, Giovanni Rosa pour les Italiens, et Michel, dont je n'ai pu découvrir le nom patronymique, Michele di Anversa. Le premier lui prête son concours pour les chevaux, les chiens, parties très importantes de ses portraits d'alors ; le second va finir ses jours en Espagne, comme Miguel de Amberes. Ce qu'il y produit, je l'ignore, mais j'incline à le rendre responsable de la série des portraits d'évêques de la cathédrale de Burgos, indistinctement empruntés à Van Dyck et travestissant les personnages de son *Iconographie*. Des peintres, entre lesquels le jovial Jordaens, l'architecte Inigo Jones, le graveur Pierre de Jode, ont l'air de se prendre très au sérieux dans leur rôle d'emprunt. A première vue la chose prête à rire ; elle n'en démontre pas moins la noblesse des prototypes.

A Gênes, Van Dyck n'est pas seulement portraitiste ; nombre de pages religieuses et allégoriques se rattachent à cette époque de sa vie. Il en est une, presque oubliée et récemment décrite par M. Mario Menotti, dans *l'Archivio storico dell'Arte*, un *Christ en croix* décorant l'église du village de Pagana, un bourg perdu dans la campagne ligurienne. Saint François, Saint Bernard et un donateur, Francesco Orero sont réunis au pied de la croix.

Mols n'ignorait pas l'existence ce cette peinture et la désignait comme un chef d'œuvre digne de faire l'ornement d'une métropole, plutôt que celui de la chapelle d'un pauvre hameau. Elle est malheureusement dans un état déplorable de conservation et c'est en vain qu'on a cherché à en obtenir une photographie ; il en existe une esquisse au Palais Spinola, à Gênes.

Le tableau a d'ailleurs sa légende. On rapporte dans la contrée que Van Dyck, contraint de se soustraire aux suites d'un duel où il laissa son adversaire sur le terrain, trouva asile chez les Orero, à l'influence desquels il dut d'échapper au châtiment qui l'attendait. Le tableau serait, en somme, une œuvre votive.

D'après une autre version Van Dyck, surpris par une tempête, aurait fait vœu de donner cette peinture à l'église. En réalité, elle occupa sa

place dès 1630, et proviendrait d'un don fait par Francesco Orero, dont elle orne la sépulture.

Parmi les nombreux artistes qu'il connut à Gênes, Van Dyck se lia tout particulièrement avec le Paggi, ancien ami et correspondant de Rubens. Il s'était, dit Mols, formé entre eux un commerce de lettres qui ne prit fin qu'à la mort du Paggi, en 1627; elles furent alors recueillies par Etienne Magnasco, le peintre. Il est à craindre que ce précieux dépôt soit à jamais perdu pour nous. Peut-être n'en est-il pas de même de la correspondance, mentionnée par le même auteur, comme échangée entre Corneille de Wael, chez qui résida Van Dyck pendant son séjour à Gênes, et Lucas van Uffel, le grand collectionneur anversois, que Van Dyck connut intimement, car indépendamment du splendide portrait qu'il nous a laissé de lui, nous trouvons son nom au bas de l'eau-forte, *le Titien et sa fille*, « in signo d'affectione et inclinatione amorevole ». A la fin du siècle dernier la correspondance était encore aux mains des héritiers van Uffel ; Mols y a très probablement puisé ses informations sur le séjour de Van Dyck en Italie.

Au mois de juillet 1624, Van Dyck séjourne en Sicile où, à ce jour, se conservent de ses créations. Un tableau, mentionné par tous les auteurs, *la Vierge dans une gloire d'anges, environnée de saints et de saintes*, a été trouvé encore en place, à Palerme, par M. Bredius.

On sait, par le peintre lui-même, la date de sa présence dans cette ville; elle résulte d'une note de l'album du duc de Devonshire, jointe à un croquis sommaire, mais très caractérisé d'une vieille dame. Cette note nous apprend qu'il s'agit de Sofonisba Anguisciola, femme non moins célèbre par ses talents que par sa rare beauté. Elle avait, dans sa jeunesse, fait les délices de la cour d'Espagne, sous Philippe II. Agée de 96 ans, au moment où elle posa pour Van Dyck, elle gardait, nous assure le peintre, malgré son grand âge et sa cécité presque complète, une vive passion pour les arts, que sa plus grande douleur était de ne pouvoir plus cultiver. Van Dyck nous apprend qu'il lui dut des avis excellents, confirmant ainsi une déclaration qui a passé dans l'histoire (1).

(1) Depuis la lecture du présent travail, une reproduction du précieux croquis a été publiée par la *Revue de l'Art Ancien et Moderne*, (3e année Tome VI, pp. 316 et suivantes) accompagnée d'un très intéressant article de M. Fournier Sarlovèze. Voici la traduction du passage mentionné : « Portrait de la Signa Sofonisma *(sic)* peintre, fait d'après nature à Palerme, l'an 1624, le 12 juillet, à

La peste ayant contraint le peintre de fuir la Sicile, il retourna à Gênes pour reprendre, au mois de juillet 1625, selon Mols, plus tard selon d'autres, le chemin des Pays-Bas. Peut-être emportait-il, comme souvenir, le double portrait des frères de Wael dont M. Vanden Branden a rencontré la mention dans une collection anversoise, et aujourd'hui un des ornements du musée du Capitole, à Rome où, chose assez bizarre, il passe pour représenter Thomas Carew et Thomas Killigrew, erreur qu'il est superflu de rectifier, puisque le groupe de ces deux personnages, envoyé de Londres par S. M. la Reine d'Angleterre, est une des plus belles pages de l'exposition actuellement ouverte à Anvers.

On se formera une idée de l'importance du séjour de Van Dyck à Gênes par ce fait que, d'après un guide publié en 1780, il y avait dans les palais de la cité de marbre jusqu'à quatre-vingt dix neuf de ses peintures, dont soixante-deux portraits !

La date du retour de Van Dyck à Anvers, comme aussi de son départ de Gênes, est controversée. M. Vanden Branden n'a retrouvé qu'en mars 1628 la preuve de sa présence sur les bords de l'Escaut. Le portrait d'un doge de Gênes, exposé en ce moment à Anvers, est daté de 1626, millésime qui paraît l'avoir rendu suspect aux yeux de plus d'un connaisseur. Il faudrait toutefois être plus exactement renseigné qu'on ne l'est sur la date du retour du peintre, pour faire de cette circonstance seule, une cause de non-authenticité *à priori*. Le nom d'Ambroise Spinola, donné au personnage, ne repose sur aucun fondement historique. Le catalogue de la vente Roussel (1899) donne pour origine à la peinture la collection du Palais Balbi, à Gênes. Parmi les œuvres qui, au siècle dernier, ornaient cette aristocratique demeure, nous trouvons la mention du portrait d'un « Sénateur assis ; figure entière, empreinte de toutes les qualités que peut avoir un portrait, par Vandik. » (1)

l'âge de 96 ans. Sa mémoire était encore très vive et bien qu'elle eut perdu la vue elle arrivait en approchant son nez des peintures à distinguer quelque peu et y trouvait une grande joie. Elle me donna divers avis, tandis que je faisais son portrait, notamment de ne pas prendre la lumière de trop haut pour ne pas accentuer outre mesure les rides et autres excellents conseils. Elle me conta une partie de sa vie où l'on reconnaît qu'elle fut réellement peintre de nature. Sa plus grande douleur fut de perdre la vue et de ne plus pouvoir peindre, car la main était ferme encore et sans aucun tremblement. »

(1) « Un ritratto d'un Senatore sedente ; figura intera, e piena di tutte le bellezze, che possano vedersi in un ritratto, del *Vandik* ». Les recherches du

Quoiqu'il en soit, de Gênes Van Dyck paraît s'être dirigé sur Marseille pour gagner Aix, où résidait Peiresc, conseiller au Parlement, grand ami de Rubens, et dont un portrait figure dans l'*Iconographie*. A Saint Jean de Maurienne, où, malade, il paraît avoir été l'hôte de la famille Borelly, une des notables de l'endroit, il aurait, d'après une revue française, laissé le portrait d'une fillette, peint en témoignage de reconnaissance.

Le moment du retour de Van Dyck à Anvers reste à préciser. Deux portraits d'authenticité et d'époque indiscutables, l'un et l'autre revêtus de la signature du maître et datés respectivement de 1627 et 1628, appartiennent au musée de La Haye. On a conclu de cette circonstance à un séjour du peintre en Hollande, antérieur à son retour dans sa patrie. Il paraît difficilement admissible qu'après une si longue absence le jeune artiste ait voulu visiter la Hollande, alors que tant de motifs l'appelaient à Anvers. Nous nous rallierions infiniment plus volontiers à la version de Mols qui, presque immédiatement à son retour, le fait s'embarquer pour l'Angleterre. Notons, au surplus, que cette version se concilie fort bien avec l'existence des deux portraits susdits; Anna Wake, de famille anglaise, dont l'effigie est de 1628, était presque anversoise; et le seigneur Sheffield, son époux supposé, dont l'image fait pendant à la sienne, au musée de La Haye, a pu très bien, en 1627, se faire peindre à Anvers, à moins que son portrait n'ait vu le jour en Angleterre.

Rien de plus naturel, le jeune artiste ayant touché barres à Anvers, ayant revu les siens, mis ordre à ses affaires, et cela au point, chose peu fréquente pour un homme de son âge, de faire un testament, rien de plus naturel, disons-nous, que de le voir songer à reconquérir sous Charles Ier, qu'il ne devait point connaître encore, l'enviable situation de peintre de la Cour, un moment occupée sous son père. La tentative échoua lamentablement, assure Mols; Mytens détenait toujours la faveur royale et Van Dyck était à Londres parfaitement oublié. Le jeune Anversois aurait alors tourné ses regards vers la France, mais ici point

prince Doria permettent d'identifier le personnage avec Jean Vincent Imperiale, successivement sénateur, doge, ambassadeur et général de la République de Gênes, dont un portrait, par Van Dyck, peint en 1625, est signalé par M. Mario Menotti, dans l'*Archivio Storico dell'Arte* (1897, p. 458), et reproduit dans le même recueil, d'après l'original appartenant à la famille.

davantage, la fortune ne lui sourit. Découragé, il reprit le chemin du lieu natal, bien décidé, cette fois, à ne plus s'en éloigner.

En fait, il ne manque pas de créations pour appuyer ce récit. C'est, d'une part, à Stafford House, le splendide et hautain portrait d'Arundel assis, de l'autre celui de François Langlois, le fameux éditeur parisien, en joueur de musette, un pur chef-d'œuvre, connu par la gravure de Pesne, et faisant partie d'une collection anglaise. Aux futurs historiens de Van Dyck à éclaircir ces points obscurs.

Enfin, en 1628, voici Van Dyck à Anvers. Quel y sera son rôle? Y aura-t-il place, à ce moment, pour deux artistes de valeur aussi proche, de tendances aussi pareilles que Rubens et Van Dyck? Question grave, fort heureusement résolue par l'amitié réciproque des deux artistes d'une manière aussi avantageuse pour tous deux que pour l'art flamand. Rappelons-nous, du reste, que Rubens avait dès longtemps sollicité et obtenu des Jésuites, en faveur de son jeune et déjà brillant élève, une commande importante ; elle donna naissance à l'adorable tableau, maintenant à Vienne, le *Mariage Mystique du B. Herman Joseph*. Montrer pareille page, c'était d'avance triompher de tous les obstacles, et Van Dyck ne tarda pas à être aussi sollicité que Rubens lui-même.

Par le superbe *Christ* dit « des Dominicaines », placé sur le tombeau de son père, il achevait, comme peintre de sujets religieux, de reléguer à l'arrière-plan quiconque aurait prétendu concourir avec Rubens à l'ornementation des édifices du culte et quand, successivement, il eut paré les églises de Gand, de Courtrai, de Termonde, de Malines de ses vastes toiles illustrant la Passion du Christ, on peut croire à l'impression produite par des œuvres que nous voyons aujourd'hui rassemblées à Anvers, très défigurées hélas ! par les outrages du temps.

La notoriété de Van Dyck dut être vraiment très grande alors, car on ne pourrait admettre que la seule absence de Rubens, au cours des années 1629 et 1630, le moment de ses missions en Espagne et en Angleterre, eût suffi pour faire mettre à contribution le pinceau de son élève par tant d'églises à la fois. Comme peintre de portraits, il était proclamé sans rival.

Le fameux peintre anglais Reynolds, au cours de son voyage dans les Pays-Bas, éprouva une déception à la vue du *Saint Augustin* qu'il

n'avait connu que par l'estampe de de Jode, supérieure d'effet, à cause de la robe du saint, blanche dans l'estampe, noire dans le tableau. En revanche, quand, à Malines, il se trouva en face du *Crucifiement*, appartenant alors à l'église des Récollets, son enthousiasme fut sans bornes. « C'est peut-être, dit-il, le plus capital de tous les ouvrages du maître, relativement à la vérité et à la richesse du dessin, ainsi que de la bonne entente du tout... Ce tableau peut, en général, être envisagé comme un des premiers tableaux du monde ».

Venant d'une autorité si haute, l'hommage mérite d'être retenu. De fait, il trouve sa justification tant par la richesse et l'harmonie de la couleur, que par le caractère dramatique et l'excellence de la composition, encore que celle-ci se ressente de l'influence de Rubens; c'est assurément une des plus belles pages religieuses qui soient dans notre pays.

J'ai dit que, comme portraitiste, Van Dyck ne connaissait point de rivaux. S'il était possible de former un ensemble des effigies datant de ce moment de sa carrière, je doute qu'aujourd'hui même, et nonobstant les glorieux artistes qu'on a vu se produire dans le cours des siècles subséquents, aucun le fît déchoir de sa prééminence. Les pages de la période génoise ont plus d'éclat, plus de richesse surtout; comme réalisation matérielle, comme simplicité, comme étude recueillie de la nature, elles s'effacent encore devant les portraits de ce que je dénommerai la période flamande, celle qui marque, en réalité, sa troisième manière.

Point de perfection plus haute que celle des portraits en pied de Philippe Le Roy et de sa gracieuse épouse, de la galerie de Manchester House, à Londres; de Béatrice de Cuzance, princesse de Cantecroy dans la galerie royale de Windsor; de Marie-Louise de Tassis, au prince de Liechtenstein, à Vienne; de la Dame avec sa fille, au Louvre; du Van der Gheest, de la Galerie Nationale, à Londres; des époux de Wael, à Munich, et combien d'autres datant de la même époque. Mentionner ces diverses créations, c'est faire revivre, pour le connaisseur, quelques-unes des jouissances les plus vives qu'il ait éprouvées. On citera d'autres maîtres, soit. Waagen n'hésite point à dire que le Snyders de la galerie de Lord Carlisle égale en excellence ce que Raphaël, le Titien et Holbein ont produit de plus parfait. Cela peut suffire aux exigences des plus difficiles.

L'exposition d'Anvers à laquelle n'ont concouru, et ne pouvaient concourir les galeries publiques, n'est qu'un aperçu. Pour juger dans sa plénitude le surprenant artiste, il faut parcourir l'Europe entière, aller de Madrid à Pétersbourg, d'Edimbourg à Palerme, que dis-je? pousser jusqu'en Amérique même, car les galeries du Nouveau-Monde ont déjà conquis sur l'ancien plus d'un chef-d'œuvre de son pinceau.

Van Dyck, si on le juge dans les productions de cette époque et par les récits de ses contemporains, avait une situation privilégiée conquise par son talent. Peintre de l'Infante, comme Rubens, il voyait passer par son atelier les personnages divers qui traversaient le pays. On suppose, le point serait toutefois à déterminer, que ce fut alors qu'il peignit, en un vaste ensemble, la municipalité de Bruxelles. Un historien français nous dit à ce propos : « Me trouvant à Bruxelles l'an Mil six cent quatre-vingt quinze, un amy me fit voir cette grande peinture qui est de sa main à l'Hôtel de ville, où il a représenté au naturel tous ceux qui estoient de son temps dans le Magistrat et me dit qu'on en avoit offert autrefois vingt mille florins : pour moi je la jugeai sans prix et ne crus pas qu'il y eut un particulier assez puissant pour payer ce monument public. L'assiette de ces vingt trois figures grandes comme le naturel, est si ingénieuse et si bien disposée, qu'il vous semble d'abord voir cet illustre Sénat discourir et délibérer des choses de la République. Je ne pus la considérer sans être touché de quelque respect ; d'autant que la grandeur de cet ouvrage, l'éclat qui brille dans les yeux de ces graves sénateurs, et le teint frais et vif de leurs visages m'inspirèrent ce sentiment. » Sous ce dernier rapport la Municipalité qui siège en cet Hôtel de ville, ne le cède assurément pas à celle dont parle notre voyageur. Le tableau qui excita son enthousiasme devait périr, la même année, dans le bombardement de la capitale par les troupes de Maréchal de Villeroy.

Pourtant Van Dyck rongeait son frein ; en secret il caressait l'espoir de briller sur une plus vaste scène. Des témoignages nombreux attestent que son départ pour l'Angleterre, en 1632, avait été longuement délibéré. Il entendait se présenter à Charles 1^er^ comme investi d'une mission en quelque sorte officielle, comme chargé par l'Infante de lui offrir, outre son portrait et celui de la Reine-mère, les images du prince et de la princesse d'Orange qu'il venait de peindre à La Haye.

Que sa réputation l'eût précédé là-bas, c'est certain. Dès l'année

1629 Charles 1er lui avait fait, par Endymion Porter, la commande d'une toile considérable, *Renaud et Armide*, un pur chef-d'œuvre, appartenant aujourd'hui au duc de Newcastle, et que nous avons eu le regret de ne pouvoir obtenir pour l'exposition. Quand cette peinture parvint à Londres, Rubens s'y trouvait; nul doute qu'il en ait fait ressortir les mérites aux yeux du roi. Marie de Médicis, d'autre part, n'aura point manqué d'entretenir la reine d'Angleterre, sa fille, de la valeur du peintre qu'elle avait si récemment appelé à l'honneur de retracer son image. Bref, les choses s'arrangeaient au mieux pour Van Dyck, quand un incident faillit tout gâter.

L'agent du roi d'Angleterre, à Bruxelles, Balthazar Gerbier, en vue de se faire bien venir, s'était avisé, à l'insu du peintre, d'offrir au roi, pour ses étrennes, un *Mariage mystique de Sainte Catherine*, qu'il avait acquis du marchand Salomon Nobiliers, pour un Van Dyck indiscutable. Le jeune artiste le sut et, très mécontent, n'hésita pas à désavouer la peinture. Si, comme on peut le supposer, il s'agissait du tableau actuellement exposé à Anvers par le duc de Newcastle, on hésiterait à accepter le désaveu. Laissant à part le charme de la composition, il faut reconnaître à la peinture elle-même de très belles qualités et tout l'ensemble des caractères d'un Van Dyck authentique. Toutefois, et ceci est également certain, il existe du *Mariage mystique de Sainte Catherine* d'autres éditions, d'ont l'une, notamment, faisait partie de la collection du comte de Cornelissen, et passa en vente à Bruxelles en 1891; elle eut pour acquéreur M. Sedelmeyer, de Paris. Le catalogue assurait que, peinte à Gênes, elle n'avait cessé d'appartenir à une collection de cette ville qu'en 1840. Nobiliers, par un acte authentique, dont le texte a été publié par M. Carpenter, déclarait connaître l'existence, en Hollande, d'un tableau similaire à celui vendu à Gerbier, que pourtant Rubens le trouvait inférieur, jugeant celui contesté digne absolument de son élève.

Que ce dernier fût étranger de tout point à l'œuvre frauduleuse ou supposée telle, on a peine à l'admettre; il est constant que des répétitions de ses peintures furent exécutées, en quelques sorte sous ses yeux, si non par lui-même, et l'on s'explique assez que des controverses pussent naître sur le plus ou moins d'authenticité de productions de ce genre. Il n'en est pas moins curieux de les voir provoquer par le peintre lui-même.

Jusqu'à une époque encore récente, les artistes ne se montrèrent pas plus scrupuleux ; il était jugé par eux parfaitement licite de fournir, sous leur signature, des copies de leurs ouvrages et l'on pourrait citer de ces pages d'authenticité discutable, jusque dans les musées. Pour en revenir à Van Dyck, c'est un article tout à fait courant du commerce des tableaux, que le portrait exécuté par ses élèves et retouché par lui.

En 1632 commence, dans la vie du peintre, la période dite anglaise, succession ininterrompue de triomphes. On sait de quels honneurs, dès le lendemain de son arrivée à Londres, il se vit comblé et plus d'une fois, sans doute, aux heures troublées de son règne, Charles Stuart chercha, dans l'atelier de son portraitiste, l'oubli des préoccupations de la politique ; tout cela nous est d'ailleurs connu par histoire ; inutile d'y revenir.

Si puissamment qu'il ait contribué à son renom, le séjour de Van Dyck en Angleterre, accuse-t-il, dans son talent, une évolution qu'on puisse envisager comme un progrès? On peut difficilement le soutenir.

Point d'occasions de travaux de grand envergure, de ces conceptions qui mettent le sceau à la renommée d'un maître ; nous savons que Van Dyck y aspira sans les obtenir. En ordre principal, la répétition de l'image du roi et des siens. Précieux à tous égards pour l'histoire, ces portraits constituent, avec l'ensemble des œuvres créées par Van Dyck durant son passage à Londres, un tableau merveilleusement expressif de la société du temps. Leur nombre est encore prodigieux, la part faite de la quantité énorme de copies et d'imitations que l'on rencontre, sous le nom du peintre, dans les galeries anglaises. Et que de chefs-d'œuvre aussi ! Le Charles Ier, du Louvre ; les enfants royaux, de Turin ; la reine Henriette vêtue de bleu et coiffée du grand chapeau du temps, chez lord Northbrook et d'autres également parfaits au point de vue de la conception et de l'exécution.

Suffisent-ils à faire pâlir l'ensemble des créations antérieures? Non ; mais chacune des phases de la carrière du grand artiste abonde en morceaux de la plus rare virtuosité et jamais peut-être celle-ci ne fut portée si loin que dans la période qui nous occupe. Les connaisseurs pourtant n'oublient point le Bentivoglio et, à l'exposition même, une des pages les plus admirées, le portrait d'une *Dame avec son enfant*, appartenant à lord Brownlow, est peut-être encore anté-

rieure. A Gênes, l'artiste a crée des ensembles qui ne le cèdent qu'à ceux du Titien, et si nous passons en revue les pages de la trentième année, que de merveilles encore!

Mais, enfin, à Londres. Van Dyck se plie aux exigences d'un rôle qu'on peut en quelque mesure, comparer à celui de Velasquez à la cour de Madrid. Attitudes, gestes et jusqu'à l'expression même doivent être rapportés à un idéal plus ou moins conventionnel, et le hasard voulut qu'il trouvât en Van Dyck une assonance complète. Que ses personnages soient les enfants de sa fantaisie ou l'image de la réalité, qu'importe! Ils sont tels qu'ils voulurent être et tels aussi ils paraissent devant la postérité. Des portraits comme celui de la belle et hautaine comtesse d'Oxford, au musée de Madrid, dont une admirable photographie figure à l'exposition, résument avec éloquence le génie de leur auteur et caractérisent nettement son rôle dans ce milieu mondain où s'écoulèrent les années les plus brillantes et les plus enfiévrées de sa courte existence. (1)

Sans être un peintre efféminé — il a laissé des portraits masculins de la plus rare énergie, — Van Dyck, mieux que nul autre peintre, a su accommoder son art à la traduction des attraits féminins, des grâces de l'enfance. Parmi ses pages religieuses, les Madones et les saintes familles occupent la première place.

Quand il arriva à Londres, la reine Henriette, mariée à seize ans, avait perdu la fleur de sa jeunesse. A l'entendre, passé vingt deux ans une femme ne pouvait plus être belle; le pinceau de Van Dyck devait lui rendre le charme de ses vingt ans!

La duchesse Sophie, plus tard Electrice de Hanovre, la voyant à La Haye, en 1641, éprouva une déception profonde. « Les beaux portraits de Van Dyck m'avoient, écrit-elle dans ses mémoires, donné une si belle idée de toutes les dames d'Angleterre, que j'estois surprise de voir la reine que je m'avois vue si belle en peinture, estre petite femme, montée sur son siège, les bras longs et secs, les épaules dissemblables et les dens comme des défenses lui sortant de la bouche;

(1) Lire, sur l'évolution du portrait en Angleterre, les pages extrêmement intéressantes que consacre à ce sujet, si digne de l'attention des critiques, Sir W. Armstrong, dans son beau livre sur Gainsborough.

pourtant, après que je l'eus considérée, je lui trouvais les yeux très beaux, le nez bien fait, le teint admirable ». (1)

Voilà très expressément mis au jour le système de Van Dyck ; elle a les yeux beaux, le nez bien fait, le teint admirable, suffit; à lui de faire le reste. Richardson nous dit que ses portraits accusent chez les modèles le rang et l'éducation ; disons qu'ils ne révèlent pas moins la personnalité de leur auteur.

Les théories de Van Dyck demeurent, à ce jour, l'évangile des portraitistes anglais. Des traités de peinture ont été exclusivement composés à l'aide des principes déduits de son œuvre, de la partie de son œuvre, tout au moins, qui appartient à l'Angleterre. Pour Reynolds, tout considéré, nul portraitiste ne l'emporte sur lui, et les créations personnelles du peintre trahissent à suffisance ce jugement.

A quel point Van Dyck a préoccupé l'école britannique, on le constate par l'entretien si émouvant de Reynolds et Gainsborough, ses plus illustres représentants dans le portrait.

Après de longs et affectueux rapports, les deux artistes étaient en froid. La brouille était survenue, davantage sans doute par la faute de Gainsborough que par celle de Reynolds dont, plus d'une fois, les discours avaient rendu hommage au talent transcendant de son rival. Sentant la mort venir, celui-ci, mu par un sentiment élevé, digne du grand artiste qu'il était, voulut dire au Président de l'Académie la reconnaissance qu'il lui devait et le fit prier de l'aller voir. Reynolds accourut et le souvenir de l'entrevue, empreinte d'autant de cordialité que, de part et d'autre, de sincère émotion, a passé dans l'histoire.

Gainsborough, serrant une dernière fois la main de son vieux camarade lui murmura à l'oreille: «Nous nous reverrons au ciel, et Van Dyck y sera ! »

Van Dyck y sera ! dans la pensée du grand artiste expirant, l'idée des félicités éternelles est inséparable de la joie de contempler celui qui est à ses yeux la plus haute expression du genre qu'il cultive et par lequel lui-même s'est illustré !

Que Van Dyck n'a pas trouvé en Angleterre seulement les plus

(1) Mémoires de la Duchesse Sophie, publiés par A. Köcher. Leipzig, Hirzel, 1879.

enthousiastes appréciateurs de son mérite, nous le pouvons voir par ce passage d'un livre du marquis d'Argens publié en 1752.

« On a souvent demandé et l'on demande encore tous les jours qui a été le plus grand peintre ; pour moi, je crois sans balancer que c'est van Deick. Mon amour pour ce grand homme n'est fondé sur aucun préjugé; je ne suis ni son compatriote ni son contemporain ; ainsi ce sont uniquement ses talents qui me déterminent à le placer au-dessus de tous les peintres Italiens, Français et Flamands... Presque tous les peintres pensent ce que je soutiens ici; mais ils n'osent l'avouer hautemant, parce qu'ils craignent de heurter des préjugés contraires à leurs sentiments. Ils ressemblent à certains critiques modernes, qui, pour n'avoir rien à démêler avec les admirateurs outrés des anciens, n'osent mettre Molière au-dessus d'Aristophane et Racine à côté d'Euripide. »

Au cours du présent siècle, la gloire de Van Dyck a incontestablement subi une éclipse. L'enthousiasme si grand et si légitime professé pour les œuvres de Velasquez, de Rembrandt, de Frans Hals, qu'il est presque permis d'envisager comme des découvertes de notre temps, est caratéristique d'une évolution du goût s'opérant dans une direction franchement opposée aux tendances de notre grand portraitiste (1). On dirait que, soucieux de réparer l'injuste méconnaissance de ces illustres représentants de la peinture, notre époque ne veuille concéder à Van Dyck que la virtuosité, laissant à d'autres le mérite d'avoir serré de plus près la nature, de l'avoir traduite avec un sentiment plus profond et plus sincère de la réalité.

Tout d'abord, avec Van Dyck il faut se souvenir de ce que constatait déjà l'auteur du manuscrit du Louvre, parlant des pages de sa période anglaise. « Si ces portraits ont fait tort à sa mémoire, les copies qu'il faisait faire de ses ouvrages par des élèves qu'il voulait favoriser n'ont pas moins offusqué sa gloire aux yeux de bien des gens, car le temps, l'ignorance et la mauvaise foi ont fait des originaux du plus grand nombre de ces copies. Si l'on joint à cela le nombre d'autres copies qui ont été faites hors de sa vue ou après sa mort, de même que plusieurs originaux peints dans sa maison par ses élèves, dans un temps ou ceux-ci n'étaient

(1) M. Louis Dimier a récemment étudié, avec beaucoup de bonheur, ce phénomène, dans un article : *La Latinité de Van Dyck*, inséré dans *La Quinzaine*, Paris, 1er novembre 1899.

point encore formés et que les demi-connaisseurs croient être aussi de sa main, on aura une liste prodigieuse de portraits médiocres ou mauvais qui passent chez quelques personnes pour être de ce grand peintre, dont un certain nombre sont en effet de sa main, mais dont le reste n'est que de ses copistes. »

Il est à peine besoin de le dire, ce n'est point sur de pareilles œuvres que peut se fonder un jugement. A l'encontre des portraitistes hollandais venus après lui, et qui d'ailleurs n'ont pas échappé à son influence, Van Dyck est un peintre épanoui et le portrait, comme il l'entend, a une portée différente de celle que revêt le même genre sous le pinceau des maîtres qu'on lui oppose. « Van Dyck concevait la vérité dans l'art d'une manière différente, et ne la distinguait point de ce que la critique classique a nommé partout la vraisemblance » (1).

Au cours d'une des apparitions qu'il fit dans nos provinces, déjà fixé à Londres, il créa le superbe *Christ sur les genoux de la Vierge*, commandé par l'abbé Scaglia et le portrait de ce prêtre-diplomate. L'exposition, par le possesseur d'une grande galerie anglaise, d'un exemplaire de cette effigie célèbre, notablement supérieur à celui du musée d'Anvers, a causé chez nous quelque surprise et, pourquoi ne pas le dire aussi, quelque émoi.

Mols était déjà renseigné sur l'existence de cette toile et prend même à partie Descamps pour l'avoir ignoré. « Notre amateur, dit-il, cite pour original le portrait de l'abbé Scaglia qui se voit chez les Récollets, tandis que ce n'est qu'une faible copie du tableau que Van Dyck avait peint en 1634 ; ce tableau, qui fut vendu en 1641, après la mort de cet abbé, s'est retrouvé à la vente de M. Delacourt, faite à Leyde en 1766 et fait aujourd'hui partie de la collection de l'impératrice de Russie ». Sauf ce dernier renseignement, le surplus est exact. Le catalogue de la vente Delacourt van der Voort, faite à Leyde les 8 et 9 septembre 1766, mentionne le portrait sous le n° 3 et le dit admirable de puissance et de vérité. Il se vendit 715 florins.

Mais copies et imitations, si nombreuses soient elles, n'enlèvent point à Van Dyck de quoi fonder une gloire impérissable. Nous avons vu Waagen comparer certaines de ses peintures aux plus parfaites de Titien et de Raphaël ; voilà amplement, sans doute, de quoi la légitimer.

(1) Louis Dimier, *loc. cit.*

D'ailleurs, ce n'est point par ses seules perfections techniques qu'il s'empare de nous. Dans l'ensemble, son œuvre refait à nos yeux la physionomie des siècles disparus, perpétue le souvenir d'une foule d'individualités dont le nom a passé dans l'histoire.

C'est qu'en effet, plus que nul autre portraitiste, et peut-être seul parmi les portraitistes, Van Dyck se montre soucieux de la postérité. Ses images si débordantes de vie, resteront douées d'une éternelle jeunesse ; ses princes, ses guerriers, ses hommes d'état, ses savants, ses artistes, ses nobles dames ont été crées pour survivre.

Car c'est bien à cela qu'a songé ce merveilleux artisan, et certes il a contribué beaucoup à notre joie, et guère moins à notre information. L'*Iconographie*, ce panthéon érigé aux illustrations de son siècle, qu'il a poursuivi à travers tous ses voyages, tous les pays y ont leur part : la Flandre, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre ; on voit par là combien ses intentions sont précisées.

Il a vu la nature à sa manière et l'a traduite avec l'indépendance du génie. Et quand d'autres, à leur tour, s'élèvent et brillent dans le domaine où il s'est illustré, bien au-delà de ce qu'on soupçonne ou admet, son exemple les guide et les stimule. Reynolds et Gainsborough le prouvent à toute évidence. Il faudrait pouvoir montrer ici la longue lignée d'artistes qui, dans tous les pays, procède de ses enseignements ou de son exemple

Quelle que soit la conception que l'on se forme du portrait ; quelle que soit l'infinie variété d'aspect qu'il puisse et doive nécessairement revêtir selon le temps, le milieu et le tempérament de son auteur, tenons pour assuré que Van Dyck ne peut déchoir du rang que lui assigne son labeur entre les plus nobles, les plus séduisants, les plus originaux des maîtres.

H. Hymans.

DEUX TABLEAUX

DE

VAN DYCK.

Mesdames et Messieurs,

L'étude des archives communales, l'examen des anciens inventaires, ont permis à l'honorable président de l'Académie, de vous révéler de curieux détails sur les nombreux tableaux d'Antoine Van Dyck, conservés naguère dans les collections des amateurs anversois.

Notre savant confrère, M. Hymans, dont les travaux sont des modèles de science critique appliquée aux choses de l'art, était l'orateur le mieux qualifié, pour vous entretenir de l'œuvre du génial artiste, dont la ville d'Anvers, avec sa magnificence habituelle, a fêté le troisième centenaire.

Mon sujet est beaucoup plus restreint, ma tâche toute spéciale, car je veux borner mon étude à deux tableaux de Van Dyck: Le *Christ en croix* (1) et l'*Adoration des bergers*, (2) soumis actuellement à votre

(1) Exposition Van Dyck. Anvers 1899, n° 21. — Toile H. 3m82, L. 2m70. Gravé par *Pierre de Baillu* (deux états); — au trait, par *Normand* (*Landon* XV, 127). Lithographié par *Llanta. Descamps* et les auteurs qui l'ont copié sans vérifier son assertion, affirment à tort, que ce tableau aurait été gravé également par *Pierre de Jode*. La gravure de *Bolswert*, renseignée par *Wytsman* et *Michiels*, n'existe pas davantage.

(2) Id. n° 3. — Toile H. 2m45, L. 1m73.

Gravé par *Krafft*, dessin de *Van Helmont;* — par un anonyme; *Dreve* édit.; — à l'eau forte, par *L. Franchoys*.

examen, grâce à la bienveillance du Conseil de Fabrique de l'église collégiale de N. D. à Termonde.

L'histoire de la première de ces toiles, est intimement liée à celle du Couvent des Capucins, supprimé à Termonde, le 25 janvier 1797, pendant la tourmente révolutionnaire Les religieux de l'ordre de St.-François, qui s'établirent en cette ville en 1595, ne disposaient probablement que de ressources modiques, car leur demeure menaçait ruine dès 1628. La générosité de divers donateurs, permit au Père Gardien Eugène, de poser, le 28 août, la première pierre d'une nouvelle église. Les travaux furent poussés avec une telle activité, que le 29 novembre de l'année suivante, le temple fut consacré, sous le vocable de St.-François, par l'évêque de Gand, Antoine Triest. Parmi les marques de la munificence de ce prélat, il faut compter non seulement un vitrail à ses armes, mais aussi le maître-autel, pour lequel il demanda à Van Dyck le *Christ en croix* qui nous occupe.

Presque toutes les archives des Capucins de Termonde ont disparu, et les rares épaves sauvées de la destruction, ne renseignent ni la date de la livraison, ni le prix payé ; mais, à moins de supposer que Van Dyck fournit une œuvre en réserve dans son atelier, il faut admettre que la toile qu'il livra, a été peinte vers 1629 ou plutôt au cours de cette année. D'ailleurs, le St. François, figurant à gauche, embrassant les pieds de Jésus, personnifie l'ordre des Capucins donataires du tableau, et caractérise l'intention spéciale du donateur. Disons, en outre, qu'Antoine Triest avait des motifs tout particuliers pour favoriser le couvent de Termonde, où son frère prit l'habit le 17 septembre 1628, au début de la construction de la nouvelle église. D'un autre côté, le choix de Van Dyck s'explique aisément; le noble prélat avait la plus haute estime pour le talent d'un peintre, qui fit plusieurs fois son portrait (1). L'exactitude de l'anecdote que Campo Weyerman (2) rapporte à ce propos, est peut-être contestable, mais elle concorde cependant avec le commun orgueil des deux interlocu-

(1) Trois fois au moins, Van Dyck a peint Antoine Triest, assis dans un fauteuil. Ces portraits sont conservés au Musée de l'*Ermitage* (cat. 1870, n° 613) et dans les collections des comtes Brownlow et de Grey. L'artiste lui-même a fait d'après cet évêque, une gravure à l'eau forte achevée par P. de Jode.

(2) *De levensbeschryvingen der Nederlandsche Konst-schilders.* I pp. 305-307.

teurs, et sous ce rapport, elle a tous les caractères de la vraisemblance.

Seule, parmi les tableaux de l'église des Capucins, l'œuvre de Van Dyck échappa par miracle, à la destruction du mobilier religieux, que causa le bombardement de la ville, pendant le siège de Termonde en 1706. Malgré les soins pieux dont on l'entoura pendant 150 ans, la toile subit l'action délétère de son milieu. En 1780, un certain Merckx, demeurant à Anvers, fut chargé de la nettoyer. L'artiste reçut de ce chef, cinq pistoles, payées par la mère spirituelle du couvent. Un habitant de Termonde, M Van Hoeck, fit à cette occasion, une aumône d'un souverain. Merckx exprima sa reconnaissance en abandonnant sur son salaire, une livre de gros. Cet expert attribuait au *Christ en croix* de Van Dyck, une valeur de quarante mille florins, et la Chronique du Couvent ajoute, que peu de temps après, des amateurs offrirent sans succès, la somme, énorme pour l'époque, de trente mille florins. (1) Cependant, la proposition ne doit pas surprendre ; l'œuvre de Van Dyck jouissait d'une immense réputation ; les magnifiques gravures de Pierre De Jode, de Bolswert, de Pierre De Bailliu vulgarisaient les tableaux du maître. Avec la légèreté que l'on constate parfois dans les biographies d'artistes, écrites au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, Houbraken (2), Campo Weyerman (3), Descamps (4) et bien d'autres, avaient accumulé des épithètes enthousiastes. Réfléchie et consciencieuse la critique moderne, a des appréciations raisonnées, plus sévères ; si elle est unanime pour proclamer Van Dyck le maître portraitiste par excellence, les avis se partagent lorsqu'il s'agit de juger ses compositions religieuses.

Notre savant confrère, M. Max Rooses, ne peut souscrire à tous les

(1) Voir aux Annexes, n° 1.

(2) « Wedergekeert tot Antwerpen, maakte hy een altarstuk voor de Capucynen te Dendermonde, dat zoo wel uitviel dat het voor een van zyne beste werken geschat wierd, » — *Groote Schouburg der Nederl. konstschilders*, t. I, p. 185.

(3) « Het eerste stuk dat hy op zijne terugkomst tot Antwerpen schilderde, was een kruycifix voor de Kapucynen tot Dendermonde, een Altaarstuk berucht door de gantsche kristen weerelt, en waar op geen prijs kan worden gestelt ». — *Loco cit.* I, p. 305.

(4) « Voici, je crois, un des plus précieux tableaux qu'ait fait Van Dyck. J'en ai vu beaucoup de copies faites par de bons artistes, il est aussi gravé par de Jode : il représente Jésus-Christ mourant ; la Vierge, dans l'accablement de la plus vive douleur, est soutenue par la Madeleine ; Saint François embrasse les pieds du Sauveur, la tristesse est également bien exprimée sur son visage ; les

éloges décernés au Christ de Termonde. Réservant son admiration pour le Saint-François, il désapprouve hautement les autres figures du tableau. Ses louanges s'adressent sans réserve, à la tonalité fine et délicate, qui caractérise en général les crucifiements de Van Dyck. Cette précieuse qualité, très personnelle à l'artiste, éclate, dit-il, avec une harmonie parfaite dans la toile de Termonde: des teintes vaporeuses, d'un gris argentin, estompent les chairs et les draperies; font scintiller l'ambre de la robe de Marie-Madeleine et l'acier de l'armure du cavalier. (1)

Aux yeux d'Alfred Michiels, le *Christ en croix* des Capucins est un beau morceau, une composition pathétique dont les mérites sont incontestables. Ce jugement n'exigerait peut-être aucune mention spéciale, s'il ne fournissait au critique l'occasion d'émettre des opinions tendancieuses, non pas sur les caractères de la peinture de Van Dyck, mais sur la nature intime de l'artiste, l'essence même de son émotion subjective. Le sentiment religieux, dans son expression la plus élevée, aurait fait défaut à Van Dyck; procédant d'Hamlet, il traduirait les désespoirs et les révoltes d'un scepticisme byronien (2) Ayant eu l'honneur d'être appelé en témoignage de cette impression, subie devant le tableau de Termonde, il m'appartient de m'expliquer. (3) J'admets que Van Dyck n'a pas eu la compréhension du renoncement sublime; qu'il n'a pas éprouvé les extases des tempéraments ascétiques; que la douleur qu'il exprime est humaine. Emporté par les passions qui agitèrent sa vie, il eut de grandes faiblesses, mais ne songea guère à justifier ses dissipations par un système philosophique, dont sa peinture devait être le reflet. La thèse dans l'art est beaucoup plus moderne; je ne

soldats à cheval, sur un plan reculé, lient cette composition heureuse et sçavante; tout y est dessiné avec la plus grande finesse; tout y paraît en mouvement par le feu que l'artiste a sçu y répandre; la plus belle et la plus vraie couleur se voit par-tout, un effet piquant, et le plus beau faire n'empêche point qu'on y trouve une fonte de pinceau toujours vigoureux, quoiqu'en apparence il soit lissé, et cette fermeté facile, qui plaît tant aux artistes, assure bien l'art du maître. » — *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 1769, pp 217-218.

(1) *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. pp. 458-459.

(2) *Van Dyck et ses élèves*, pp. 4 et 289. Voir aussi l'excellent article de M. Georges Lafenestre: *Revue des Deux-Mondes*, t. L. (1r, 1882) pp. 173-202.

(3) Alf. Michiels. *Loco cit*. p. 4, note.

saurais souscrire à celle que développe l'abondante rhétorique d'Alfred Michiels

A tous égards, l'appréciation mitigée de M. Guiffrey (1) donne au problème soulevé, la solution la plus équitable: il a pu dire avec beaucoup de raison, que la peinture religieuse où la foi manque, tombe fatalement dans l'outrance des effets. Van Dyck, enfant de son siècle, n'a pas évité cet écueil.

Nous ne pouvons quitter le *Christ en croix* sans faire mention d'une esquisse en grisaille de cette œuvre, appartenant à la collection du prince de Lichtenstein à Vienne. Une excellente photographie de ce document figure à l'exposition d'Anvers. Il prouve que l'ordonnance conçue par l'artiste a été fidèlement suivie, à tel point, que l'on peut se croire en présence d'une épreuve du tableau lui-même.

L'ordre chronologique, m'amène à vous parler de l'*Adoration des bergers*, sujet que Van Dyck traita à plusieurs reprises. (2) L'artiste peignit la toile de Termonde pendant les derniers mois qui précédèrent son départ pour l'Angleterre, en 1632. Sa lettre, du 21 novembre 1631, adressée à l'échevin de Termonde Corneille Gheerolfs, est perdue; mais l'auteur anonyme (3) de la biographie du Louvre l'eut entre les mains et son témoignage paraît irrécusable.

L'inexactitude de la date absolue, attribuée au compte de la Confrérie de Notre-Dame à Termonde, dont notre ami M. de Vlaminck a extrait la mention relative au paiement du tableau (4), a entraîné M. Guiffrey à des explications peu admissibles, que le document n'exige pas. En effet, le compte invoqué ne concerne pas exclusivement les dépenses de 1635. Rendu le 6 novembre de cette année, il énumère, sans aucune indication de dates ou de mois, tous les actes de la

(1) *Antoine Van Dyck, sa vie et son œuvre*, pp. 82-84.

(2) Des répétitions du même sujet existent dans la galerie du Quirinal, à l'Hospice général de Lille et dans la collection du Cte de Grey.

(3) Notre confrère M. H. Hymans, attribue la rédaction du manuscrit conservé au Louvre, à l'amateur anversois M. Mols.

(4) « Betaelt aen Mr Anthonis van dycke schilder tot Antwerpen, over het schilderen ende maeken vande schilderye voor onse Lieve Vrauwen aultaer, wesende eenen kersnacht, de somme van vyf hondert guldens, metgaders twalff guldens achthien stuyvers voor de tycke van tselve stuck par quictantie LXXXV Lib. IX S. VIII gr. » *Kerkrekening* 1630-1635, fo 41 vo et 42). — *De stad en de heerlijkheid van Dendermonde, geschiedkundige opzoekingen.* II, p. 77.

gestion des Administrateurs depuis le 3 août 1630. (1) Admettre que le tableau a été payé au moment de sa livraison, au commencement de 1632, paraît dès lors fort raisonnable et la dépense est naturellement relatée dans le compte global, arrêté en novembre 1635, pour une période de près de six ans. Le nouvel examen de ce document m'a fait découvrir un second article, concernant le tableau de Van Dyck et d'où il résulte que le transport s'est fait par eau, d'Anvers à Termonde; que pour frêt, droits d'entrée et autres, il a été payé la somme de huit escalins, dix gros. (1)

La date que nous assignons à l'œuvre du peintre est donc définitivement établie ; les circonstances de l'acquisition sont connues ; il faut par conséquent faire justice de l'anecdote racontée par Mensaert (2) et dont Alfred Michiels s'est fait l'éditeur responsable. (4) Si ce récit est apocryphe, il a cependant un fond de vérité. C'est bien un membre de la confrérie de Notre-Dame à Termonde, qui fut chargé de commander à Van Dyck, un tableau destiné à orner l'autel de la corporation. Nous savons en effet, que Corneille Gheerofls, l'un des principaux dignitaires, reçut ce mandat ; qu'il remplissait les fonctions de trésorier ; qu'à ce titre, il figure nominativement dans l'intitulé du compte dressé en 1635. Voilà la part de la vérité dans l'anecdote, mais tous les autres détails: les difficultés soulevées à propos du prix réclamé par le peintre, la nécessité dans laquelle se trouva Gheerolfs de payer lui-même la somme convenue, le don du tableau qu'il fit par testament, tout cela est né dans l'imagination complaisante d'un écrivain en quête de copie Si par reconnaissance du service rendu, Van Dyck a jamais peint un portrait de l'échevin de Termonde, portrait pour lequel des amateurs auraient offert maintes fois quatre mille florins, il faudrait le rechercher parmi les nombreuses images de personnes inconnues attribuées à l'artiste.

Les divergences d'opinion constatées au sujet du Christ en croix, sont plus radicales encore lorsqu'il s'agit d'apprécier l'Adoration des Bergers. Pour M. Max Rooses, ce morceau est le régal des yeux, une perle du plus bel orient. (5) L'avis de M J. Guiffrey est moins enthou-

(1) V. aux Annexes, n° II le texte de l'intitulé et de la clôture du compte.

(2) « Betaelt voor schipvracht ende tot ende anderssints van de schilderije van onse lievevrauwe VIIJ sch. 10 gr.» (*Kerkrekening* 1630-1635, f° 48 v°).

(3) *Le peintre amateur et curieux.* Bruxelles, 1763, 2e partie, pp. 12-15.

(4) *Histoire de la peinture flamande,* seconde édition, VII, p. 318.

(5) *Loco cit* p. 464.

siaste. Il se borne à dire, que la toile de Termonde a toutes les qualités qui caractérisent en général les madones de Van Dyck; la grâce exquise des scènes que le maître emprunte à l'enfance de Jésus. (1) Tout en concédant que le tableau se distingue par la vie et l'animation, Alf. Michiels soutient que l'ordonnance seule appartient à Van Dyck; que l'exécution est de Jean De Reyn. Les défauts que le critique signale seraient dus à l'incapacité de l'élève (2) Si l'on peut se demander à bon droit, qui a peint, ou repeint, le tableau fourni par Van Dyck à la confrérie de Notre-Dame, l'attribution de Michiels est cependant hasardée et son jugement sévère.

Au moment opportun, l'exposition d'Anvers a révélé l'existence d'une esquisse, inconnue aux historiens de Van Dyck et d'un vif intérêt pour la solution du problème. (3) Ce premier jet de l'*Adoration des bergers* est un document des plus curieux. Acquis à Paris, par M. Edmond Huybrechts, il y a une dizaine d'années, à la vente d'un cabinet d'amateur, cette ébauche, très poussée, nous fait pénétrer les secrets de la puissance créatrice du maître et prouve aussi, que l'exécution trahit parfois les meilleures intentions.

A ne considérer que les principes d'éternelle justice, les monuments de l'art, ces merveilleux facteurs de la civilisation, sont non seulement protégés contre tout acte de vandalisme, mais doivent rester à l'abri de la convoitise des conquérants. Trop souvent hélas! la force prime le droit.

Les arrêtés de suppression, édictés par Joseph II, avaient respecté l'ordre des Capucins; leur église conventuelle gardait son trésor. Le 11 novembre 1792, quelques jours à peine après la bataille de Jemmapes, la première division de l'armée française du nord, occupa Termonde. Pendant cette domination temporaire, les envahisseurs n'eurent pas le loisir de s'emparer des œuvres d'art. Bientôt la défaite de Dumouriez, à Nerwinde, rétablit le pouvoir des Autrichiens dans nos provinces; la victoire remportée à Fleurus, le 27 juin 1794, replaça la Belgique sous le joug des Français. Dès lors, nous fûmes à la merci du vainqueur; la spoliation exerça aussitôt ses rava-

(1) *Loco cit.* p. 84.
(2) *Loco cit.* p. 449.
(3) Exposition Van Dyck, Anvers, 1899. N° 4. — Toile, H. m. 0,58, L. m 0,40.

ges ; le 1er août, les tableaux de Termonde étaient décrochés. Le procès-verbal, dressé à cette occasion, par le Commissaire de la France, est un document d'une forme trop curieuse, pour que je puisse me dispenser de vous en donner lecture Il est conçu dans les termes suivants :

Liberté Egalité

L'an deuxième de la république française, le premier Fructidor, moi Pierre-Jacques Tinet l'un des membres composans l'agence de commerce et approvisionnemens pour l'extraction en pays conquis des objets de sciences, ars et agriculture me suis transporté à Termonde pour y faire enlever et encaisser les objets suivants :

premièrement :

dans l'église des Capucins un tableau de vandick, portant 10 pieds 10 pouces de haut, sur huit pieds 4 pouces de large. Ce tableau représente le Christ mourant, la Vierge, la Madeleine, St. François embrasse la croix, des soldats à cheval.

secondement :

dans l'église de Notre-Dame un tableau de van Dick portant 6 pieds 6 pouces de haut, sur 4 pieds 6 pouces de large, représentant l'Adoration des bergers. Dans le haut du tableau une gloire, des anges.

Ces deux tableaux ont été descendus en présence des magistrats Beeckman et Gheerolffs, qui ont bien voulu m'accompagner et ont signé avec moi an et jour que dessus.

(Signé)
Tinet, L. Beeckman, C. J. E. Gherolffs.

L'agence de commerce et approvisionnemens pour l'extraction en pays conquis, des objets de sciences, ars et agriculture ! Cette agence est vraiment une trouvaille. Déjà en 1794, l'agriculture et les beaux-arts avaient donc des affinités? La littérature du citoyen Pierre-Jacques Tinet, ne se distingue pas d'ailleurs par l'invention ; il ne variait guère ses formules et restait fidèle à sa firme commerciale. Le procès-verbal, qu'il dressa le 26 novembre suivant, lors de l'enlèvement des tableaux

de l'église de St. Martin à Tournai, est conçu en termes presque identiques. (1)

Transporté à Paris, le Christ de Van Dyck reste en magasin pendant plusieurs années. Il n'est pas cité parmi les 21 toiles du maître, que renseignent les nombreux tirages de la *Notice des tableaux des écoles française et flamande, exposés dans la grande Galerie du Musée central des arts, dont l'ouverture a eu lieu le 18 Germinal an VII* (29 avril 1799). Lorsque les évènements imposèrent aux éditions postérieures de ce catalogue le nouveau titre de *Musée Napoléon*, ce tableau n'y figure pas davantage La première mention du *Christ en croix* apparaît à Paris, sous le nº 277, dans la *Notice des tableaux exposés dans la Galerie Napoléon*, publiée en 1810. L'œuvre est décrite dans les termes suivants, qui ne laissent aucun doute sur son idendité.

« La Vierge, placée entre Saint Jean et la Madeleine, fond en larmes à la vue de son fils expirant sur la croix, Saint François d'Assise, embrasse avec ferveur les pieds de Jésus, et Saint Longin, à cheval, se retire consterné. »

L'*Adoration des bergers* eut d'autres vicissitudes. Lors de l'organisation des Musées départementaux, en 1802 elle fut attribuée au dépôt de Bruxelles, où elle demeura, comme nous le verrons tantôt, jusqu'en 1817.

Il me reste à vous dire comment les exilés revinrent à Termonde.

La chute de l'Empire avait modifié les frontières; les droits, que la Conquête s'était arrogés, n'existaient plus, et les victimes des spoliations revendiquaient leurs trésors artistiques.

Le 17 août 1815, les membres de la Fabrique de l'église de Termonde, signalant au Commissaire général de l'Intérieur, la confiscation commise par le Gouvernement français en 1794, réclamèrent la restitution des deux tableaux de Van Dyck. Le duc d'Ursel accueillit cette demande avec l'empressement le plus louable; dès le 26 du même mois, il invita les Marguilliers, à transmettre au Sous-Intendant de l'arrondissement, la notice des objets d'art enlevés à leur église. Le Ministre recommandait en même temps, de retarder toute démarche relative à l'*Adoration des bergers*, conservée au Musée de Bruxelles, jusqu'au

(1) Ch. Piot. *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, p. 166.

moment où le nouveau royaume des Pays-Bas eût recouvré les tableaux se trouvant en possession de la France.

Par arrêté du 6 octobre suivant, le roi Guillaume pourvut à *la destination des objets d'art rendus au royaume par suite de l'issue glorieuse de la dernière guerre.* (1)

Quoique le *Christ en croix* eût appartenu à un couvent supprimé, l'autorité communale de Termonde réclama l'œuvre de Van Dyck, en s'appuyant sur l'ordonnance du Souverain. Pour justifier sa prétention, elle fit valoir que l'église conventuelle des Capucins, avait été érigée en annexe de l'église paroissiale et servait actuellement au culte.

Les convoitises des Termondois étaient fort légitimes et dès lors leurs motifs, l'interprétation qu'ils préconisaient, leur paraissaient irréfutables. Le Gouvernement eut cependant des doutes et voulut réfléchir. Ces tergiversations provoquèrent un grand émoi et un suprême effort. Le 13 décembre 1815, le bourgmestre Antoine Anne envoya, au Sous-Intendant de l'arrondissement, un ample mémoire accompagné de trois annexes. (2) Pendant de longs mois, la question fut étudiée, du moins nous pouvons admettre cette hypothèse, et le 4 mai 1816, le Collège échevinal reçut l'avis, que par arrêté de l'avant veille, le baron de Keverberg de Kessel, gouverneur de la Flandre Orientale, avait décidé, que le *Christ en croix*, provenant des Capucins et peint par Van Dyck, serait placé dans l'église principale de Termonde; que la ville et les Marguilliers seraient respectivement chargés de pourvoir à la conservation et à l'entretien de ce tableau. Le même arrêté ordonnait la restitution du chef-d'œuvre de Van Eyck, à la cathédrale de Gand, et du Saint Roch, de Rubens, à la collégiale d'Alost. (3)

Une commission composée de MM, Schamp et Van Huffel, directeurs de l'Académie royale de dessin, à Gand; Steyaert et de Cauwer, artistes, était chargée de surveiller, concurremment avec les Maires des villes de Gand, d'Alost et de Termonde, le placement des tableaux.

La date du 18 juin fut fixée pour la solennité de la remise, et le *Christ en croix* de Van Dyck, fit enfin sa rentrée triomphale dans la ville de Termonde.

(1) Ch. Piot. *Loco cit.* pp. 364-365.
(2) V. aux Annexes, nº III.
(3) V. aux Annexes, nº IV.

Le succès était éclatant, mais incomplet; il fallait recouvrer l'*Adoration des bergers*.

Je vous disais tantôt, que dès le début de la correspondance engagée avec le duc d'Ursel, ce ministre avait recommandé l'ajournement de toute instance, au sujet de ce tableau, jusqu'à la clôture des négociations avec la France. Le moment opportun étant arrivé, le Conseil communal renouvela sa demande, et cédant à ces sollicitations, le Roi Guillaume dépossèda le Musée de Bruxelles. Par arrêté du 31 octobre 1817, le tableau de Van Dyck fut attribué à l'église paroissiale de Termonde, à charge de payer les frais occasionnés par les divers transports de la toile en France et en Belgique; en imposant comme condition expresse, que l'œuvre ne pourrait plus à l'avenir, être ni aliénée, ni déplacée, sans avertissement préalable et autorisation. (1)

Grâce à ce dernier acte de la munificence royale, la ville de Termonde reconquit définitivement les joyaux qui avaient été son orgueil pendant près de deux siècles et dont elle déplorait la perte depuis plus de vingt ans.

A. Blomme.

Annexes.

I.

Item in het jaer 1780 is de vermaerde schilderey van den hoogen authaer, geschildert door den vermaerden van dijck door Sr merckx van Antwerpen gesuyvert en schoon gemaeckt waer voor de geestelycke moeder vijf Pistolen betaelt heeft.

Nota. den vernoemden Sr merckx, die heeft van de vijf Pistolen, een pont groot voor eene almoesse wederom gegeven, oock heeft myn heer Vanhoeck tot het schoon maecken der voorseyde schilderey eene almoesse gegeven van twee halve souvereijnen.

Nota 2o. dat de weerde van de voorseyde schilderey door den voornoemden Myn heer merckx is geschadt geweest op veertigh duysent guldens, jae wijnigen tydt daernaer, is daer, door eenige heeren, dertigh duysent guldens voor gepresenteert geweest.

Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque communale de Termonde, intitulé: Chronica F.F. Capucinorum Teneramundæ. p. 20.

---

(1) V. Annexes, nº V.

II

Gepresenteert by dheer Cornelis Geerolfs presentelyken rendant, pr̃it myn heere den deken ende andere canonincken ende Burgm̃re ende Schepenen hiernaer geroemt int Cap̃le den vj^e november 1635.

Rekeninghe ende bewys die by desen syn doende dheeren ende M^rs Erasmus de Clerck, canoninck gecommen ende gesurrogeert in de plaetse van heer Pieter Huylenbrouck Canoninck in synen levene van onse lieve Vrauwe Collegiale kercke binnen deser Stede van Dendermonde, synde heer Jan Huyssens gesurrogeert in de plaetse van wylentheer Jacob Lauwers filius Arnoldi, overleden, metgaeders Cornelis Gheerolfs, ende Eduwaert van Praet, als M^rs van Onse Lieve Vrauwe Broederschap, ende Cappele binnen der voorseyde Collegiale kercke, ende dat van alle haerlieder handelinge ende administratie by hemlieden gehadt ende genomen, ende bysondere by den voorseyden Cornelis Gheerolfs, principalen rendant ende administrateur van dier soo in ontfanghe als vytgeven by hem gehadt ende genomen vande goedyngen ende innecommen vande selve Cappelle ende Broederschap, tsedert de voorgaende rekeninghe, ghedaen by M^r Jaecques van Breuseghem ende gepasseert ende gesloten den xj Augustj xvj^c dertich, inder manieren naervolgende.

. . . . . .

Aldus gehoort gesloten ende gearresteert int Cap̃le present mynheere den deken, heer Baltasar de Keersmaker, heer ende M^r Jan Ketels, heer Claudius de Bruyne, ende andere canonnincken der Collegiale kercke deser stede hierover geroepen geweest synde myn heere den hoochbailliu ende voorts ter presentie van Jo^r Jan van Eeckhaute-Gremberge, heere van Bulbiere etc. Burgm̃re, dheeren Joos Anne, Jaecques de Clercq, Ghysbrecht de Schaepdryvere ende andere Schepenen der selver stede den xxix^e november 1635.

(signé) Clercq.

Archives communales de Termonde. — Comptes de l'église de N.-D.

III.

Termonde le 13 décembre 1815.

Monsieur le Sousjntendant,

J'ai l'honneur de vous addresser 1° un mémoire rédigé dans la vue d'établir, sous tous les rapports, la manière publique dont existe l'église dits des Capucins, érigée en chapelle ou annexée de l'église principale de son arrondissement.

2° à l'appui de ce Mémoire :

A. Copie de la disposition royale du 2 juillet composant lérection susénoncée.

B. Déclaration recognitive de non propriété délivrée par les acquéreurs interposés.

Bbis. Traduction française de cette pièce importante.

C. Extrait certifié d'un registre des capucins établissant l'acquisition à la dite église, la destination primitive, et la grande valeur du tableau enlevé de cette église.

Je vous prie Monsieur le sousjntendant d'adresser à Monsieur le gouverneur le mémoire avec les quatre pièces qui l'appuient et de faire dans l'intérêt de la justice de la ville et de l'art toutes les dispositions en votre pouvoir pour l'adjudication des conclusions du mémoire susmentionné.

N° 1°. Termonde le 11 Xbre 1615.

Monsieur le Sousjntendant

Je vois par votre lettre du 11 de ce mois que le tableau enlevé dans le tems de l'église des Capucins n'est pas pour le moment restitué à cette église, à cause que Monsieur le gouverneur a jugé apropos de faire dépendre la restitution, de la décision de la question venant de scavoir si cette église doit être envisagée, comme établissement public ou comme particulier. Daignez porter à la prompte connoissance de qui de droit, les observations respectueuses suivantes appuiées des pièces justificatives y rappelées.

Primo que cette église est un établissement public résulterait de la seule disposition Royale en date du 2 juillet dernier ci annexée, en copie certifiée par laquelle, elle est érigée en chapelle annexe à la paroissiale de cet arrondissement. Sur la demande de plusieurs habitans notables, de cette ville, la délibération du conseil municipal, l'avis de l'Intendant départemental et celui de l'évêque diocésain, et d'après la considération que cette érection étoit généralement regardée comme utile ; que l'exercice du culte catolique y est public ; le public y est admis et il est pourvu aux dépenses du culte sur une caisse publique, celle municipale, et concurrement sur le produit des chaises et des bancs, celui des dons, quêtes, obligationset tout autres revenus casuels, tous articles Dépendant de la bonté et de la bienfaisance publique, finalement cet établissement est

soumis dans la limite des loix réciproques à l'autorité temporelle et spirituelle publique.

Secondo. Mais dira-t'on, si cette église doit être considérée comme établissement public sous les rapports de sa destination, de l'usage qu'on en fait, de ses dépenses, de sa police temporelle et spirituelle, elle ne peut l'être que comme établissement privé ou particulier sous celui de sa manière d'être possédée, étant une propriété privée et dans la puissance particulière qui en peut disposer, à chaque instant, comme de tout autre objet existant dans le commerce.

Tertio. Il est vrai qu'à moins que les autres points de vue sous lesquelles s'offre la publicité ne le dussent emporter sur ce seul dernier, que l'église ne seroit sous le rapport de la manière qu'elle est possédée, qu'un établissement particulier. Si la persuasion dans laquelle on peut être à cet égard, ne fut l'effet d'une erreur justifiée sans contredit par les apparences à ce sujet les propriétaires nominaux qu'on fait naitre à dessein par une suite de leurs sentimens de méfiance dans les dispositions du gouvernement français.

Quarto. Eh bien: sous un gouvernement tel que celui de notre auguste souverain, qui porte un respect religieux à tout ce qui tient à la liberté des consciences, on ne court aucuns risques à dire la vérité dans toute sa pureté: Il faut lâcher le mot: toutes ces apparences de propriété privée n'ont tendu précieusement sous le gouvernement précédent, qu'à dérober cette établissement au commerce privé, et à empêcher que désormais il ne fut détourné de sa sainte destination primitive d'Eglise publique, consacrée à l'exercice public du culte catolique.

Ces assertions sont prouvées à l'évidence par la déclaration recognitive des propriétaires nominaux cy jointe en original et par traduction cotés B: B: bis.

Quinto. D'ailleurs ce qui doit rassurer dans la circonstance, c'est la considération importante que, d'après le droit canonique et notamment d'après le célèbre Concile de Trente, les saints mistères ne peuvent se célébrer publiquement dans une propriété privée. Aussi l'autorité épiscopale avant de donner son autorisation nécessaire à cet effet, a-t-elle eu, de 1803, un soin scrupuleux d'être tranquilisée sur ce point.

Sexto. Je n'ai plus qu'un mot à ajouter, c'est que la manière consciencieuse avec laquelle: et sa conviction est générale sur ce point: Sa Majesté respecte tous les droits et ne permettra jamais que le précieux tableau, si miraculeusement, et par une intervention toute divine, devenu restituable à sa précise destination primitive, en recoive une qui ne soit pas celle qui y a donné la volonté de l'illustre donateur, le très Révérend Evêque de Gand, (Triest), la donné non au couvent des Capucins, mais à l'église publique desservie par ces derniers, et même au maître-autel de cette église publique, en même tems qu'il fit don de cette autel.

Le fait est prouvé par l'extrait ci-joint coté C. dans le registre du couvent resté entre les mains de quelques anciens capucins, duquel l'extrait est tiré ; d'ailleurs le contenu est curieux, de la singularité tant du tout que de la forme. Et une constante traduction établit que cette considération qui a motivé les

différentes délibérations capitulaires, portant refus d'aliéner cette impaiable production de l'art.

Conclusions.

En m'appuiant ce qui a été dit et produit ci-dessus, j'ai l'honneur de conclure, Monsieur le Sous-Intendant, à ce que les dispositions les plus promptes et les plus efficaces soient faites, pour réaliser la restitution du tableau peint par Van Dyck, Jésus sur la croix, qui par le plus injuste abus qu'on ait jamais fait de la victoire, a été enlevé au maître d'autel de l'église des Capucins, érigée actuellement, et dès le 2 juillet dernier en chapelle publique ou annexe de la paroissiale de cette ville; avec prière qu'à cette effet le conducteur soient autorisés a en faire la remise à l'autorité locale de Termonde lors de sa prochaine arrivée dans les eaux qui baignent notre territoire, ceci dans la vue d'obvier aux embaras et aux danger que comporteroit naturellement le circuit nécessité par le dépôt provisoire dans la ville de Gand

Monsieur le Sous-Intendant
Votre très humble serviteur.

De ondergeteekende Antonius Vermunt en Guillielmus Ottermans, gewesene diensboden der Capucines binnen Dendermonde te naemstaende koopers der kerke der gewesene Capucinen binnen het gemelde Dendermonden, erkennen noyt anders dan veronderstelde eygenaers van dit gebauw geweest te syn, alleenelyck te voorschyn komende *propter formam*, dat de selve synde gekogt geweest, by middel van bysondere aelmoessen, met het eenigh oogwit, om die ten eeuwigen dage te doen strecken, ten behoeve der inwoonders der stad Dendermonde, voor de uytoefeninghvan den roomsch catolyken godsdienst, te welken, ende ten geenen anderen eynde; ter ontlastinge huns gewetens, gesegde enkel te naemstaende koopers, die in de handen en ter beschikkinge, van den eerwaardigen heer Bisschop van Gend, ofte eygenlyker van het bisschoppelyck gesagh van het diocesie van Gendt in het jaer 1800 en dry, tydstip der eerstelyke opening van de selve kerke gestelt hebben. En wel sulckx, niet by wege van gifte ofte andere vervremdinghs-wyse: daer sy aaen 't voorwerp geenen ten minsten eygendom en hadden: maer by enkelen aenwys en openleggingh, van hunne waere, en slechs bestaande naemelyke betreckingen met voorwerps eygendom vermelt.

Verklarende wyders dat alle acten van eygendom, die sy hebben konnen maken, alle formalityten ofte wettelyckhieden, die sy hebben konnen volvoeren, mits dan even soo veele voorsorgen geweest syn: door het mistrouwen, in de schickingen van het frans bestuur gedicteert, oordeelende voortaen alle veynsingen ende omwegen overtolligh, selfs regts-streeckx strydende met de gevoelens van het geheel en algemeen betrouwen 'tgeen over al imboesemen de oprechthyd ende de billighyd des karacters van onsen hoogst-geeerden souveryn.

Gedaen te Dendermonde desen 13 Xbre 1815. Was onderteekent Antonius Vermunt en Guillielemus Ottermans.

Le Maire de la ville de Termonde, chef-lieu du troisième arrondissement de la province de la Flandre Orientale, certifie que les signatures qui précèdent sont celles des sieurs Antoine Vermunt et Guillaume Ottermans,particuliers en cette ville; qu'elles ont été apposées en sa présence et qu'elles ne sont apposées qu'après lecture fidelle leur avoit été faite de tout le contenu de l'acte qui précède ; qu'ils ont déclarés en tout conforme à leurs intentions et à leur volonté, et en tout point d'accord avec la plus exacte vérité, ce en présence de sieur Jean Portenaert, chapelain de l'église dite des Capucins (: ci-devant capucin sous le nom de Père Servais:) et Pierre-Jean-André de Wolf, ancien notaire soignant la fabrique de la dite église, qui ont signé avec nous Maire de la ville de Termonde.

A Termonde le treize décembre mille huit cent quinze

(Signé): P. A. De Wolf. J. Portenaert
Antoine Anné, maire.

Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque communale de Termonde, intitulé : Notes et documents recueillis par A.-A.-J.-P. Anne, pp. 193-198.

IV.

Gouvernement de la Province de la Flandre orientale.

Extrait du registre aux arrêtés du Gouverneur de la Flandre orientale.

Le Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Flandre orientale.

Vu l'arrêté de S. E. le Comm^re Général de l'Instruction des sciences et des arts en date du 3 du courant, relativement à la destination des tableaux récupérés sur la France et appartenant à cette Province, ensemble les décrets de S. M. des 6 8^bre et 25 9^bre derniers.

Arrête ce qui suit :

Art. 1^r.

Les tableaux dont la description et la propriété sont relatées dans l'état annexé au présent arrêté et qui sont aujourd'hui déposés à l'Académie royale de dessin à Gand, seront restitués aux églises cy-après dénommées, savoir :

A l'église de S^{t} Bavon à Gand.

N^{os} 1, 2, 3, les trois tableaux représentant *Dieu le Père, la Vierge* et *S^{t} J^{n} Bap^{te}* peints par J. Van Eyck. N^{o} 4, l'*Adoration de l'agneau* peint par Van Eyck.

N^{o} 5. L'enfant de Jésus au milieu des docteurs, peint par François Pourbus.

N^{o} 6. La résurrection de Lazare, par Otto Vænius.

N^{o} 7. Le volet d'un tableau sur bois représentant d'un côté un Evêque et de l'autre l'image de S^{t} Paul, peint par Otto Vænius.

N^{o} 8. La descente de la croix, peint par Théodore Rombauts.

A l'église paroissiale d'Alost :

N^{o} 9. S^{t} Roch ayant à ses pieds un groupe de pestiférés, peint par Rubens.

N^{o} 10. S^{t} Roch consolé par l'ange, peint par Rubens.

N^{o} 11. S^{t} Roch nourri par son chien, peint par Rubens.

Art. 2.

Le tableau représentant le Seigneur crucifié, la Vierge et S^{t} François, peint par Antoine Van Dijck, sera placé dans l'église principale de la ville de Termonde, conformément à l'arrêté précité du Commissaire Général de l'Instruction, des sciences et des arts, la Ville de Termonde et les Marguilliers de la dite église sont respectivement chargés de pourvoir à la conservation et à l'entretien de ce tableau.

Art. 3.

Une commission composée de MM. J. Schamp et Vanhuffel. directeurs de l'Académie royale de dessin, et Steyaert et de Cauwen, artistes, sont chargés de surveiller concurremment avec les Maires des villes de Gand, Alost et Termonde, le placement des tableaux repris aux deux articles qui précèdent.

Art. 4.

Il sera dressé procès-verbal de la remise des dits tableaux aux églises susmentionnées.

Ces procès-verbaux seront signés par le Maire de la ville à laquelle les tableaux sont rendus et par les personnes respectivement chargées d'en faire la remise et de les recevoir.

L'original de chaque procès-verbal nous sera adressé immédiatement pour être déposé aux archives du Gouvernement de la Province, des expéditions en seront par nous adressées à S. E. le Commissaire Général de l'Instruction, des sciences et des arts, ainsi qu'aux Maires des villes de Gand, Alost et Termonde, chacun pour ce qui lui concerne et finalement aux Marguilliers des églises intéressées.

Art. 5.

Les restitutions autorisées par le présent arrêté se feront sous la condition expresse que les tableaux rendus ne pourront jamais être aliénés,sans l'autorisation du Gouvernement, et il sera fait mention de cette clause particulière dans les procès-verbaux mentionnés à l'art^e précédent.

Art. 6

MM. les Maires des villes de Gand, Alost et Termonde, veilleront à la conservation et à l'entretien de ces objets d'art concurremment avec la direction des églises où ils seront déposés.

Art. 7.

Les Maires des Villes susnommés nous feront un rapport à la fin de chaque année de l'état dans lequel ces tableaux se trouvent pour être par nous transmis à S. E. le Commissaire Général de l'Instruction des sciences et des arts.

Art. 8.

Le tableau représentant le purgatoire, peint par Rubens, appartenant à la cathédrale de Tournay, sera conservé à la disposition du gouvernement de la Province du Hainaut.

Art. 9.

Des Expéditions du présent arrêté seront envoyées à MM. les Sous-Intendants des 1^er et 2^e arrondissement, à MM. les Maires de Gand, Alost et Termonde, à la direction de l'Académie royale de dessin à Gand ainsy qu'à chacun des Membres de la Commission nommée par l'art^e 3 et finalement à MM. les Marguilliers des trois Eglises susmentionnées.

Fait à Gand le 2 May 1816.

signé De Coninck.

Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque communale de Termonde, intitulé : Documents relatifs aux tableaux de Van Dyck, conservés dans l'église collégiale de Termonde.

V

Wy Willem, by de gratie Gods, Koning der Nederlanden, Prins van Oranje-Nassau, Groot-hertog van Luxemburg, enz. enz. enz.

Op het daar toe aan ons gedane verzoek van den Maire en Raden van Dendermonde;

Gehoord het rapport van den Commissaire generaal voor het onderwys, de kunsten en wetenschappen van den 30 dezer, nº 2414; hebben goedgevonden en verstaan den Commissaire generaal voornoemt te magtigen, om het schilderstuk van Ant. Van Dyck verbeeldende de geboorte van Jesus, toebehoort hebbende aan de groote kerk te Dendermonde naar Frankryk vervoert geweest en naderhand op het museum te Brussel geplaatst, door het zelve museum aan de groote kerk te Dendermonde te doen terug geven tegen restitutie der kosten gevallen op deszelfs terugvoering uit Frankryk, ten eynde het zelve in de voornoemde kerk worde geplaatst, mits dat het zelve nimmer, zonder voorkennis en autorisatie van het Gouvernement, worde vervremd of verplaatst.

En zullen afschriften dezer worden gezonden aan den Commissaire generaal voor het onderwys, de kunsten en wetenschappen, en aan de adressanten tot informatie en naricht respectivelyk.

's Gravenhage, 31 october 1817
(*geteekend*) Willem.
Van toegeven Koning
(*geteekend*) A. R. Falck.
Accordeert met deszelfs origineel
De Griffier en Staats secretaris
(*geteekend*) P. A. Elias Schorel.
Voor gelykvormige kopy
De secretaris der Regering van Dendermonde
Perier.

Idem.

LA

TECHNIQUE DE VAN DYCK.

Mesdames, Messieurs,

Parmi les problèmes qui réclament l'attention du critique d'art, il n'en est point de plus captivant, mais aussi de plus délicat à résoudre que celui qui consiste à définir les moyens d'exécution d'un artiste, à déterminer les qualités progressives de sa facture, à décrire les procédés techniques, au moyen desquels il rend tangibles les aspirations les plus intimes, les nuances les plus subtiles de son idéal. La tâche est si malaisée que l'on est presque toujours forcé de s'en tenir à des généralités, à des explications vagues. Je vais essayer d'étudier le *métier* de Van Dyck avec toute la précision possible, en choisissant pour preuves de ma démonstration quelques uns des chefs-d'œuvre rassemblés à l'Exposition actuellement ouverte. Vous voudrez bien m'accorder toute votre indulgence pour ce travail délicat, établi presque entièrement sur des observations personnelles. L'auditoire devant lequel j'ai l'honneur de prendre la parole, compte trop d'érudits connaissant à fond la vie et l'œuvre de Van Dyck pour que je ne sente pas très vivement la difficulté et la hardiesse de mon entreprise. Mais je m'adresse avec confiance aux savants admirateurs du maître anversois qui veulent bien m'écouter. Ils savent les différents points où s'arrêtèrent les investigations des historiographes de Van Dyck et apprécieront d'autant mieux l'opportunité de ma tentative. Nous n'avons que des indications insuffisantes sur la pratique du grand portraitiste, sur les ressources de son crayon, de son pinceau, de sa palette, sur la partie matérielle et disons-le, fondamentale de son art. Reynolds, le continuateur de Van Dyck en Angleterre, nous a laissé dans ses *Ecrits* quelques

remarques très justes sur la facturo de son illustre modèle; le peintre-diplomate de Piles, très curieux de ces questions techniques, a consigné dans son *Traité de peinture* publié au commencement du siècle dernier des renseignements précieux qui lui furent fournis par des contemporains du maître. Parmi les critiques modernes qui s'occupèrent avec autorité de cette matière nous citerons surtout Waagen, l'écrivain allemand qui, en quelques traits, a nettement marqué les modifications subies par le coloris de Van Dyck d'une période à l'autre. Nous voudrions compléter les travaux. Imitant l'exemple de Fromentin qui analysa avec un enthousiasme si clairvoyant la technique de Rubens, nous n'abuserons pas des termes d'atelier, pour rendre plus visible, dans ce modeste essai, le terrain nouveau où la critique d'art doit s'engager si elle veut atteindre un but véritablement éducateur.

II. Jusqu'à l'année 1621, Van Dyck, vous le savez, n'est qu'un disciple attentif et zélé de Rubens. Il peint avec une forte brosse, très chargée. Sa couleur est épaisse, lisse. Dans les tons clairs seulement, pour indiquer le relief d'un muscle ou le pli lumineux d'un manteau, il a recours aux empâtements. Les chairs empourprées semblent refléter les lueurs d'un flambeau. Un contraste violent règne entre les ombres et les lumières. Les bruns profonds s'opposent aux rouges incandescents. Les deux *têtes d'Apôtres* et le *Christ succombant sous la croix*, datée de 1617 sont les premiers types de cette manière.

Les compositions de quelque importance révèlent déjà chez Van Dyck la préoccupation de distribuer harmonieusement les masses colorées en vue de l'effet total. Deux maîtres le guident dans ses recherches: Rubens et Jordaens. S'inspirant du premier pour son *St. Martin* de Saventhem, il ne recule pas devant les larges taches de gris argenté et de bleu céleste. Malheureusement ces couleurs tendres, que le peintre du *Martyre de St. Liévin*, eut fait chatoyer avec une exquise douceur, créent une dissonance dans l'œuvre du disciple. Le gris du cheval de St. Martin, l'azur du fond ne s'équilibrent nullement avec le rouge cru du manteau, le feu dur de la cuirasse, les bistrures opaques des ombres et des contours. La maladresse de l'ensemble n'est rachetée que par la grâce juvénile du dessin.

Chose curieuse: Van Dyck est plus heureux quand il interroge le

génie de Jordaens. Ses notes rouges, répétées avec obstination, produisent des accords flamboyants, d'une belle vigueur; il se contente d'un clair-obscur assez grossier, mais non dépourvu d'un certain mérite dramatique, comme dans le *Jésus insulté par Judas*. La chaude esquisse de cette toile, nous renseigne clairement sur l'impersonnalité technique de Van Dyck avant 1621. Cette étude est en réalité d'une facture tranquille. L'artiste y a introduit un mouvement artificiel au moyen de nombreux rehauts rougeâtres distribués d'une manière assez arbitraire.

Des harmonies plus douces, plus naturelles, se remarquent dans quelques œuvres de cette époque : *Dédale et Icare* par exemple et le charmant portrait de l'artiste envoyé à l'exposition par le duc de Grafton. Le maître y laisse entrevoir son génie futur; l'exagération des empâtements, des tons sanguins, la violence des lignes s'atténuent sensiblement. Désormais Van Dyck est prêt à recevoir les leçons de style qu'il ira demander aux grands maîtres italiens et particulièrement à ces extraordinaires coloristes de Venise, dont les œuvres resplendissantes, illuminent comme autant d'astres, le XVI^e^ siècle qui fut une époque d'or pour l'art européen.

III. J'ai remarqué ailleurs, Mesdames, Messieurs, et je le répète volontiers que les anciens Vénitiens, considérés comme des maîtres classiques par les Flamands du XVII^e^ siècle, devaient eux-mêmes, leur forte éducation aux gothiques de l'école brugeoise. Comment s'étonner de voir Rubens et Van Dyck étudier avec passion les chefs-d'œuvre des successeurs d'Antonello de Messine et des Bellini ! Les Anversois du XVII^e^ siècle étaient en droit de considérer le Titien, le Giorgione, le Corrège, le Tintoret, Paul Veronèse, comme les membres d'une même famille artistique, comme leurs maîtres naturels L'attraction exercée par l'Italie sur nos artistes était donc moins dangereuse, qu'on le croit généralement. A nos yeux elle fut logique et bienfaisante.

La carrière de Van Dyck en offre le témoignage irréfutable, et le portrait de la marquise de Brignole,une des plus bellespages de l'Exposition actuelle, résume précisément les qualités acquises par le jeune maître pendant son séjour en Italie. Les lumières sont admirablement réparties, aucune intention n'est trop soulignée. L'ombre s'accumule à droite, sans effacer complétement le fond d'architecture. Le goût des

tons chauds auquel Van Dyck ne renoncera jamais, trouve à s'appliquer dans les accessoires. Une note rouge vibre en sourdine dans le tapis, sonne avec un peu plus d'intensité dans l'étoffe du siège et s'étale enfin majestueuse et riche dans les flots grenats de la draperie. La marquise se détache de ce cadre comme une apparition lumineuse et rayonnante. L'or adouci de la robe qui vient éclairer le visage, rivalise avec les tons les plus rares du Tintoret. Van Dyck l'utilisera souvent et avec succès dans ses portraits futurs. Il se souviendra toujours aussi du clair-obscur expressif et subtil découvert par le Corrège et dont le portrait de la marquise de Brignole est déjà tout imprègné.

Dès sa 23e ou 24e année donc, Van Dyck possédait une technique raffinée, s'entendait merveilleusement à harmoniser les parties contrastantes par des rappels ingénieux et discrets. Reynolds nous a également signalé un exemple caractéristique de ce génie précoce : « Comme Van Dyck, écrit le peintre anglais, se trouva borné au cramoisi et au blanc pour les draperies de son fameux portrait du cardinal Bentivoglio, il a placé dans le fond un rideau du même cramoisi et a répandu le blanc par une lettre qui se trouve sur la table et par un bouquet de fleurs qu'il a introduit pour le même effet du tableau. » Or, l'artiste était au début de sa carrière, quand il peignit à Rome, ce chef-d'œuvre que les maîtres les plus illustres se sont fait un devoir d'étudier.

IV. Nous abordons, la 3e période de la carrière du maître, appelée communément période flamande. Van Dyck a conquis une autorité et un prestige mérités. Son art s'est individualisé; ses qualités de portraitiste, affinées par l'éducation italienne, sont d'une indiscutable supériorité. Les commandes affluent; le maître exécute non seulement un nombre considérable de portrait mais encore une série très importante de grands tableaux d'église.

Peut-être y aurait-il quelque imprudence à analyser la facture de ces œuvres religieuses peintes par Van Dyck entre son retour d'Italie et son installation définitive à Londres en 1632. La plupart de ces compositions ont été l'objet de restaurations malhabiles. Reynolds, dans ses *Notes de voyage*, s'en indignait déjà à juste titre. On ne peut donc s'aventurer qu'avec beaucoup de prudence dans l'examen technique de ces grandes œuvres. Il se peut que la distance où se trouvaient

ces tableaux,de l'œil du spectateur,nécessitât des dégradations colorées moins délicates, moins fines. Nous ne saurions dire si Van Dyck, dans son *St.-Augustin en extase*, d'une ordonnance générale si classique, a cherché, voulu, les bleus violents du ciel et du manteau de l'ange, où bien si cet emploi excessif d'une couleur dangereuse est imputable à d'obscurs barbouilleurs. Nous chercherions vainement aussi pourquoi les bleus, les blancs, les rouges trop durs, trop éclatants, s'opposent si brusquement dans l'*Erection de la croix* de Courtray. Van Dyck avait-il déjà oublié les leçons des maitres italiens? Non, puisque les styles romains et bolonais se combinent dans ces grandes pages avec les formules de l'école anversoise. Le maitre était-il incapable de retrouver pour les robes jaunes et brunes de ses femmes, pour le linceul du Christ, pour les visages expressifs de ses personnages mystiques, les fines nuances dorées et argentées qui, dès ce moment, rayonnent dans tous ses portraits? Nous ne le pensons pas davantage. Son beaux *Christ* du musée d'Anvers, gracieux et touchant comme une œuvre de l'école lombarde, est peint d'une main absolument familiarisée avec la science des accords lumineux, science si rare, si difficile à saisir qu'elle apparait comme le privilège exclusif des peintres de génie.

C'est donc avec quelques raisons, que l'on pourrait attribuer, à de grossières et nombreuses retouches postérieures, la lourdeur et l'opacité du coloris que l'on constate dans la plupart des grands tableaux religieux de Van Dyck. En tout cas, l'incertitude qui règne sur ce point nous oblige à revenir aux portraits si nous voulons suivre les progrès techniques de Van Dyck pendant la période flamande. Le maitre à son retour d'Italie continue d'appliquer avec succès les meilleurs procédés des Vénitiens dans ses représentations de la figure humaine. Sa couleur est grasse sans être épaisse, sa brosse est appliquée mais extrêmement légère, ses contours ne sont plus arrêtés par une cernure artificielle, mais librement marqués par la rencontre des ombres et des lumières. L'effet de son clair-obscur est d'une étonnante sureté. Dans son *Al. De la Faille* les trois-quarts du tableau sont voilés d'une ombre douce; la tête et la main seules reçoivent le jour. Un peu plus de jaune dans les chairs, un peu plus de bitume dans les fonds et nous aurions une œuvre rembramesque. Considérez aussi cet adorable *Portrait de femmetenant un enfant* envoyé à l'exposition par le comte Brownlow, peinture scrupuleuse et riche, où

Van Dyck se montre analyste aussi probe que Corneille de Vos ; le groupe des deux personnages illumine toute la toile avec une force d'autant plus sûre qu'elle est discrète et contenue. Le Titien n'a jamais mieux fixé l'insaisissable et profond rapport qui s'établit entre les fugitives expressions de la lumière et les nuances psychologiques des modèles.

V. Van Dyck, touche à l'apogée de sa carrière. Le voici installé à Londres. La noblesse de son entourage, le luxe et la grâce de ses modèles, le faste de sa vie, vont se refléter dans son art et lui donner un impérissable cachet de beauté et de vie aristocratiques. La nature jusque là un peu mobile du maitre s'épanouit enfin avec une entière indépendance. Van Dyck n'a plus besoin de s'inspirer chez d'autres peintres. Il a fait en quelque sorte le tour de tous les procédés, de toutes les manières, de tous les styles. Après s'être adressé à des tempérements plus dominateurs : à Rubens, à Jordaens, au Titien, à Tintoret, à Raphaël et, en dernier lieu sans doute à Velasquez, il réussit enfin dans l'expansion définitive de son génie à harmoniser les éléments acquis par le travail. Aucun maître ne lui dispute la première place à la cour de Charles I^er^. Il n'a pas besoin de flatter le goût anglais : il le conduit. Il peu donc s'abandonner librement à ses propres instincts. Sa facture est devenue tellement naturelle et simple qu'il n'a plus à s'en inquiéter. Il peint avec un minimum d'effort, de temps, de matière. Il exécute des portraits en un jour, en quelques heures, et véritablement il semble vouloir donner raison à ces philosophes qui ne veulent voir dans l'art qu'un jeu. Et pourtant ses plus élégants, ses plus audacieux, ses plus purs chefs-d'œuvre datent de la période anglaise. L'exposition du troisième centenaire de Van Dyck semble organisée pour démontrer cette vérité, combattue jusqu'en ces derniers temps par quelques écrivains.

Guerriers titianesques aux cuirasses brillantes, gentilhommes imberbes, frêles et gracieux dans leur uniforme chatoyant ; belles dames un peu figées dans la raideur de leur toilette d'apparat, enfants exquis, traduits par la poésie la plus délicate qu'un pinceau ait jamais réalisée : nous avons pu contempler à l'Exposition les spécimens les plus vivants, les plus caractéristiques de cette éblouissante série anglaise.

La couleur de Van Dyck est devenue de plus en plus mince, et l'on se

demande souvent, comment il réussit à indiquer les reliefs arrondis des mains ou les méplats du visage, comme dans le Portrait des Stuart cette merveille, où les tons perlés et transparents sont posés le plus délicatement du monde sur un fond de grisaille. La toile apparait presque toujours sous la pâte, dans les trois têtes d'études si impressionnantes de Charles Ier par exemple, ainsi que dans les vivants portraits du poète Carew et de l'acteur Killigrew. L'artiste s'éloigne en apparence de la tradition flamande ; mais la résonnance de son coloris reste très chaude et dénonce avec éclat l'école anversoise. Les tons les plus vifs s'assemblent dans ces portraits anglais ; en distribuant de légers empâtements dans les étoffes Van Dyck, de ci, de là, ajoute encore de fines étincelles. Autour des figures flotte une pénombre caressante, insaisissable, envahie de toutes parts par la lumière dorée qui semble s'échapper des visages. Est-il possible, à ce point de vue, de rêver, d'imaginer une œuvre plus harmonieuse, que le portrait de ce séduisant et énigmatique Lord Wharton, ce joyau de l'Ermitage que nous avons en ce moment le bonheur d'admirer à notre belle exposition. Le gris bruni du pourpoint se prolonge dans la draperie du fond, l'or de l'écharpe répond aux teintes merveilleuses du visage et des mains ; les bistrures ombrant les étoffes rappellent les voiles crépusculaires répandues sur le paysage Le blanc de la chemisette, seule note isolée mais remarquablement expressive dans cette symphonie incomparable, est à elle seule une trouvaille de génie.

VI. Examinez du reste n'importe quel beau portrait de Van Dyck, et quand vous en aurez apprécié le style, la richesse d'atmosphère, la délicatesse psychologique, songez à la facture de l'œuvre, à la main nerveuse et sûre qui fixa cette image humaine. Vous serez stupéfait de la rapidité d'exécution, de l'extraordinaire adresse manuelle que suppose une telle peinture. Cette aisance de production déconcerte notre esprit habitué à chercher la beauté dans des chemins pénibles, compliqués. Les maitres d'autrefois n'avaient point comme nous le souci maladif de l'originalité leur sentiment artistique s'épanchait librement, instinctivement. Un portraitiste d'aujourd'hui, n'oserait point répéter vingt fois la même attitude, vingt fois le même port de tête, vingt fois la même draperie ainsi que le faisait Van Dyck. Il éviterait avec soin une telle uniformité. Et pourtant l'art n'exige point la variété des for-

mules et s'anémie presque toujours dans l'inquiétude des recherches.

L'œuvre de Van Dyck examiné au point de vue de cette remarquable aisance technique doit être pour nos artistes d'un puissant profit moral. On a trop répété à nos générations que les chefs-d'œuvre ne s'enfantaient que dans la douleur.

Et remarquez, Mesdames et Messieurs que le jeu libre et instinctif des facultés artistiques n'entraînait nullement l'abandon des méthodes chez les maîtres anciens. Au contraire il semble bien qu'une sévère discipline imposée au début de la carrière favorisait singulièrement cette indépendance du génie. Van Dyck n'a jamais reculé devant la nécessité de l'esquisse. Il en exécutait au bistre, en grisaille, parfois il les teintait légèrement de bleu dans les fonds en accentuant les figures au moyen de rehauts blancs comme dans le petit *Crucifiement* du musée de Bruxelles ; souvent il les exécutait avec les tons de l'œuvre définitive. Les esquisses ou les dessins préparatoires de ses grandes compositions, à part quelques exceptions, sont incorrects, et Mariette a pu remarquer avec raison que Van Dyck ne les exécutait « que pour être entendus de lui seul. » Il n'en est pas de même des dessins et études faits en vue des portraits. L'artiste précisait la tête, les mains, indiquait avec soin la taille, qui, suivant la fine remarque de de Piles, contribue si fortement à la ressemblance. Ses eaux-fortes originales permettent du reste d'apprécier son talent de dessinateur. Et pourtant Van Dyck crayonnait en des minutes de loisir, pour se distraire, les esquisses de ces portraits achevés ensuite, lestement, en quelques heures.

Quand il s'agissait d'un portrait Van Dyck livrait ses esquisses, ses dessins ou ses grisailles à ses élèves Ceux-ci copiaient l'étude ou remplissaient la toile souvent couverte par le maître de tons gris. Van Dyck en une séance ou deux terminait ensuite l'œuvre à laquelle lui seul pouvait communiquer la vie. D'après le fameux expert Jabach dont le témoignage si souvent cité a été recueilli par de Piles, Van Dyck ébauchait même ses portraits avant de dessiner sur papier la taille et les habits de son modèle. « Il donnait ce dessin, lisons-nous dans de Piles, à d'habiles gens qu'il avait chez lui, pour le peindre d'après les habits même que les personnes avaient envoyés exprès à la prière de Van Dyck Les élèves ayant fait d'après nature ce qu'ils pouvaient aux draperies, il passait légèrement dessus, et y mettait en très peu de temps

par son intelligence, l'art et la vérité que nous y admirons. » Jabach assure en outre que Van Dyck travaillait à plusieurs portraits en un jour avec une vitesse extraordinaire. Descamps dit « que le maître commençait à peindre une tête le matin, qu'il retenait à dîner la personne qui se faisait peindre et qu'après le dîner il la finissait. » Quelques contradictions se rencontrent dans ces divers renseignements, mais les historiographes sont d'accord sur la fécondité surprenante du maître. L'œuvre de Van Dyck, créé dans la vigueur souriante d'une nature toujours juvénile, était du reste la meilleure preuve que l'artiste pût fournir de ses inépuisables ressources techniques.

Van Dyck au surplus se préoccupait beaucoup de la qualité de ses couleurs ; il préparait lui-même ses toiles et essayait constamment de perfectionner les procédés en usage. Il attachait une importance méticuleuse au choix de son huile. Il en employait comparativement plus que les autres peintres flamands semble-t-il et peut-être la finesse de sa pâte ne s'explique-t-elle pas autrement. Les portraits de Van Dyck d'après un dire du peintre Richardson avaient un aspect rude et blanc les premiers jours. Le temps en adoucissait la surface, leur communiquait une patine dorée, une lumière caressante, merveilleusement propre, ainsi que le remarquait Bellori au jour d'une chambre.

VII. Van Dyck, Mesdames et Messieurs, a donc fini par acquérir une technique absolument originale et adéquate à son sentiment de la beauté. La grâce aristocratique de ses modèles nécessitait une délicatesse extrême de la facture. Avant Musset, Van Dyck avait connu le secret des ironies élégantes, avant Schumann il apportait à l'art les élans de la poésie intime, avant Mozart, il cherchait des harmonies qui sont des caresses, découvrait une expression nouvelle de l'art qui est toute harmonie. Comme ces trois chantres inimitables des sentiments individuels, le grand disciple de Rubens fut, avant tout, un profond, un irrésistible charmeur. Il ne chercha pas à nous surprendre, à nous bouleverser ; il voulut tout simplement nous séduire. Aussi prêta-t-il à toutes ses figures un langage plein d'élégance, de beauté délicate et noble.

Il fut un temps, Mesdames, Messieurs, à l'époque des Van Eyck, des Memling, du musicien Willaert où le mot *flämisch* était devenu en Allemagne synonyme de bon goût et d'esprit. Van Dyck presque seul de

son temps n'a pas failli à cette antique réputation du génie flamand. Notre art ne fut pas exclusivement pléthorique, sanguin, il ne glorifia pas seulement comme le croit Taine les instincts sensuels, la grosse et grande joie, l'énergie rude des classes populaires. Il connut des raffinements qui n'étaient point de la préciosité, des élégances qui n'étaient point des mièvreries, des subtilités qui n'étaient point de la déliquescence. Van Dyck manifeste avec une abondance magnifique et victorieuse ce besoin de charmer, d'attirer par la grâce plus que par la grandeur. Et peut-être est-il bon d'évoquer cet exemple mémorable au moment où la pensée flamande se ranime avec puissance et interroge religieusement ses tendances d'autrefois pour y puiser une vie nouvelle d'art et de beauté.

H. Fierens-Gevaert.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

VIII

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1900.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	4	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	2	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	2	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	1	»
» de 3 à 6 feuilles	2	»
» de plus de 6 feuilles	4	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU 8 OCTOBRE 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, président ; le chanoine van Caster, vice-président; le baron de Vinck de Winnezeele, secrétaire; L. Theunissens, trésorier; le président Blomme, Paul Cogels, A. de Béhault de Dornon, Albrecht De Vriendt, Edmond Geudens, comte A. de Ghellinck d'Elseghem, Henri Hymans, Paul Saintenoy, D. van Bastelaer, membres titulaires.

Se sont excusés: MM. le docteur Bamps, le vicomte B. de Jonghe, Eugène Soil, Alphonse De Vlaminck.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire des membres titulaires du 23 juillet, qui est adopté.

Il est procédé à l'élection d'un membre titulaire en remplacement de M. Piot, décédé; il y a 11 votants.

M. Henri van Neuss, conservateur des archives de l'État, à Hasselt, est élu.

Election d'un membre correspondant régnicole: M. le capitaine van Ortroy, professeur à l'université de Gand, est élu.

M. Léopold De Villers, membre titulaire, est nommé membre honoraire.

L'assemblée décide de ne pas procéder, pour le moment, à la présentation de candidatures pour une place de membre titulaire et pour une place de membre correspondant, devenues vacantes par suite des élections auxquelles elle vient de procéder.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

SÉANCE DU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

Rapport annuel du Secrétaire, sur les travaux de l'année écoulée.

Messieurs,

Conformément à l'article 26 des statuts, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel sur les travaux de l'Académie, pendant l'année écoulée.

L'exercice 1898-1899 a vu les 6 séances réglementaires se tenir, les 4 décembre 1898, 5 février, 9 avril, 11 juin, 23 juillet, 8 octobre et 3 décembre 1899.

La séance du 4 décembre 1898 a été remplie par une *Note sur les faïences de Tournai* faite par M. Eugène Soil; par des *Communications archéologiques* du docteur Bamps; et par le *Compte-rendu analytique* des publications parvenues à l'Académie, par M. Fernand Donnet.

La séance du 5 février nous a donné une discussion au sujet de la restauration ou plutôt de la réfection de la margelle du puits de Quinten Metsys, au marché aux Gants à Anvers. L'administration communale comptant procéder à ce travail, n'a pas voulu assumer, seule, la responsabilité de cette réfection et a demandé l'avis de l'Académie. Un rapport a été envoyé aux édiles, et, dans le travail provisoire qui a été exécuté, il a été tenu compte de nos idées.

C'est un premier pas, bien tardif, peut-être, mais c'est un premier pas, reconnaissant et consacrant l'autorité de l'Académie, en matière archéologique.

Le président élu pour 1899, M. Fernand Donnet a pris, comme sujet de son discours inaugural : *Les exilés anversois à Cologne, en 1582-1585.*

M. le président Schuermans, de Liége, nous a envoyé un travail intitulé: *Anvers, Bruxelles, Malines en 1747.* M. le vicomte de Jonghe nous a décrit le *Sceau-matrice du chapitre de Gembloux.*

M. Armand de Béhault de Dornon a établi un *parallèle entre les*

grandes Bombardes du XVe siècle et les canons de gros calibre du XIXe.

Enfin, M. Geudens nous a donné la 4e suite de son travail sur le *Spectacle, institution de Bienfaisance, à Anvers.*

Séance du 9 avril. En qualité de secrétaire et de membre de la commission des publications, j'ai cru, Messieurs, qu'il entrait dans mes attributions, de me livrer à un travail de longue haleine, et permettez-moi de vous le dire, des plus ingrats, et j'ai déposé sur le bureau: la *Table des matières des 50 premiers volumes des Annales de l'Académie.*

J'y ai joint une *table alphabétique des noms propres d'auteurs, de lieux, etc.* formant un énorme volume, déposé à votre bibliothèque.

M. Joseph Destrée nous a parlé du *Tryptique du Musée de Bruxelles, l'Adoration des Bergers* et d'un *Groupe d'Anges,* en bois sculpté, appartenant à un collectionneur de Bruges.

M. Alphonse de Witte a retrouvé et nous a communiqué un document intéressant pour l'histoire de l'imprimerie plantinienne, *une requête de François-Jean Moretus, en 1758.*

Séance du 11 juin. M. le chanoine van den Gheyn nous donne une *Nouvelle découverte de tombeaux polychrômés à Bruges.*

M. van Bastelaer nous raconte l'histoire de la *Pierre du Diable, à Alle-sur-Semois.*

Et M. Geudens fait hommage de son ouvrage sur la *Bienfaisance Publique à Anvers.*

Séance du 23 juillet. M Eugène Soil donne un rapport sur *le Congrès archéologique de Macon.*

M. Stroobant nous envoie un travail sur un *Vieux Manuscrit.*

M. Geudens donne lecture de son *mémoire Biographique et Nécrologique sur M. P. Génard,* ancien archiviste de la ville d'Anvers et membre honoraire décédé.

M. Ernest Matthieu nous parle de la *Bibliothèque du chanoine Eloy, de Mons.*

Séance du 8 octobre. Cette séance solennelle et publique fut consacrée à Antoine van Dyck, dont la ville fêtait, cette année, le 3e centenaire.

Elle s'est tenue à l'Hôtel de Ville et a été honorée de la présence des autorités. Parmi celles-ci, je me plais à constater celle du Gouverneur de la province, Baron Osy de Zegwaart, du colonel d'état-major, Vent, représentant le général-commandant la province, du président du tribunal civil, M. van Cutsem.

Un grand nombre de membres, honoraires, titulaires et correspondants, tant étrangers que régnicoles, avaient répondu à notre appel et n'ont pas marchandé leurs applaudissements aux orateurs qui se sont fait successivement entendre.

M. Fernand Donnet, en qualité de président, prend le premier la parole pour nous parler de *Van Dyck inconnu.*

M. Henry Hymans entretient la Compagnie des *Notes et recherches sur la vie et l'œuvre de Van Dyck*, puis, M. le président Blomme nous fait l'historique des *Deux tableaux de Van Dyck de la Collégiale de Termonde.*

Enfin, M Fierens-Gevaert, critique d'art, à Paris, invité par M. le président, en vertu de l'article 45 du règlement, à prendre la parole, quoique ne faisant pas partie de l'Académie, nous fait une brillante conférence sur la *Technique du Maître Anversois.*

Bon nombre de dames et d'amateurs de la ville avaient tenu à assister à la séance et ont encouragé par leurs applaudissements, l'initiative de l'Académie.

J'ajouterai à cette longue énumération de travaux, la continuation de l'œuvre de M. Fernand Donnet agissant en qualité de bibliothécaire. A chaque séance, il a déposé, sur le bureau, et a lu, quand l'ordre du jour, souvent très chargé, le lui permettait, le *Compte-rendu analytique des publications parvenues à l'Académie.*

Voilà, Messieurs, le bilan scientifique de notre Compagnie, pendant l'année 1898-1899.

Sur la proposition de votre bureau, vous avez. Messieurs, par vos votes, appelé au fauteuil de la vice-présidence, M. le chanoine Van Caster. Nul doute que, pendant l'année de sa présidence, qui va s'ouvrir, notre savant et très honoré collègue, ne voie encore s'accroitre, sous sa direction éclairée et grâce à son aménité si bienveillante, le trésor des richesses intellectuelles de l'Académie

L'académie a procédé, dans le cours de cette année, à la nomination de 1 *membre honoraire régnicole*, M. Léopold De Villers, ancien membre titulaire: de 4 *membres titulaires*, MM. Napoléon de Pauw, van Overloop, Frans van Kuyck et van Neuss, anciens membres correspondants: de 5 *membres correspondants régnicoles*: MM. Victor Chauvin, L. Cloquet, H. Stroobant, capitaine van Ortroy, et le R. P. Van den Gheyn, enfin de 2 *membres correspondants étrangers*, MM. Quarré-Reybourbon à Lille et Robert Guerlin, à Amiens.

Les Annales et le Bulletin sont à jour.

Avant de terminer ce rapport sur les travaux de l'exercice, je dois, avec douleur, vous rappeler, Messieurs, les pertes qu'a faites notre compagnie: M. Pierre Génard, membre honoraire; MM. J. Proost et Charles Piot, membres titulaires. M. Herman van Duyse, membre correspondant régnicole.

Je ne doute pas, Messieurs, que le souvenir de nos collègues défunts ne reste gravé dans vos souvenirs et que vous ne conserviez tous, la mémoire des services qu'ils ont rendus à l'Académie.

Le Secrétaire,

Baron de Vinck de Winnezeele.

Anvers, le 3 décembre 1899.

Depuis la dernière séance la bibliothèque de l'Académie a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Léon Germain de Maidy. L'inscription du couvent de Notre-Dame.
Id. L'ancienne cloche de Mattaincourt.
Id. Armorial des écuyers du baillage de Saint Michel.
Id. Une ancienne prière. Les sept regards de Dieu.
Victor Chauvin. Le régime légal des eaux chez les Arabes.
Id. La recension égyptienne des Mille et une Nuits.
Comte d'Auxy de Launois. A propos d'une promenade à Havay et Givry.
Fernand Donnet. Les exilés anversois à Cologne.
Id. Van Dyck inconnu.
Edm. Geudens. Le spectacle, institution de bienfaisance à Anvers, 4e fascicule.
Comte Charles de Beaumont. L'exécution de Cinq Mars.
Id. Essai sur Mathieu Dionise, sculpteur manceau.
Ern. Matthieu. Quelques mots sur l'origine des Gilles de Binche.
Léon Naveau Analyse du recueil d'épitaphes de Jean Gilles et de Jacques Henri Le Fort.
Vicomte B. de Jonghe. Les monnaies frappées à Maestricht sous Philippe IV.
Id. Trois deniers liégeois de la seconde moitié du XIIe siècle.
Frédéric W. Putman. A problem in american anthropology.
Eugène Soil. Note sur les faïences de Tournai.
Id. Congrès archéologique de Macon.
L. Stroobant. Achterleenen te Bazel.
Fernand Donnet. Compte rendu analytique des publications. Juillet 1899.
D. van Bastelaer. La pierre du diable à Alle-sur-Semois.
Id. La forteresse et la ville de Charleroi.

Willem Becker. Die initiative bei der stiftung des Reinischen bundes.
Ernest Kornemann. Zur stadtentstehung in den ehemals keltischen und germanischen gebieten des Römerreichs.
Reinhardus Dippel. Quæ ratio intercedat inter Xenephontis historiam græcam et Plutarchi vitas quæritur.
Ernest Matthieu. Claude Henon, imprimeur montois.
E. Rocchi. Le artigliere italiane del rinascimento e l'arte del getto.
Enrique Fajarnès y Tur. Despoblacion de alcudia.
Id. La nupcialidad en Palma de mallorca.
Id. La Germania en Hiza.
Id. Politica economica de Hiza.
Id. Estudios sobre la historia dela medicina en el reino de Mallorca.
Id. El idiotismo en las islas Baleares.
Frithiof Hall. Bidrag till käunedomen om cistercienser orden i Sverige.
Paul Girgensohn. Die skandinavische politik der Hansa.
Dr Karl Piehl. Dictionnaire du papyrus Harris.
Claes Annerstedt. Bref af vlof Rudbeek.
Th. M. Fries. Bidräg till en lefnadsteckning ofver Carl von Linné VIII.
Nils Eden. Om centralregeringens organisation under den aldre vasatiden.

2° ÉCHANGES.

Anvers. Bulletin de la société royale de Géographie, tome XXIII 2e fascicule.
Charleroi. Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique.
Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales. Tome XII 3e liv.
Anvers. Ons volksleven, 11e jaarg. 7e, 8e en 9e afleveringen.
Bruxelles. La gazette numismatique, 4e année n° 1.
Hasselt. L'ancien pays de Looz. 3e année, nos 11, 12, supplément et tables et 4e année, n° 1.
Namur. Société archéologique. Annales, tome 23, 1re livraison. Rapport de 1898.
Anvers. Bulletin des archives, tome XXI, 1re livraison.
Bruxelles. Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers

publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tome LVII.

ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales LIII^e année, tome XXXIV.

BRUXELLES. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 37^e année, n^os 9, 10, 11 et 12 et 38^e année n^os 1, 2.

VERVIERS. Bulletin périodique de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire, n^os 9, 10, 11, 12 et 13

BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus, n^os 8, 9, 10 et 11.

BRUXELLES. Societé royale belge de géographie. Bulletin, 23^e année, n^os 3, 4 et 5.

GAND. Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie, 7^e année, n^os 5, 6 et 7.

ID. Inventaire archéologique, fascicule. XII.

LOUVAIN. Annalectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgigique, tome XI, 3^e livraison.

LIÈGE. Bulletin de la société d'art et d'histoire, tome XII, 1^re partie.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts, 1899, n^os 6, 7 et 8.

ID. Programme de concours pour l'année 1900.

ID. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. T. XIII, n^os 6 et 7.

ID. Mémoires couronnés et autres mémoires, tome XV, fasc. 4.

NIVELLES. Annales de la société archéologique de l'arrondissement, tome VII, 1^re livraison.

BRUXELLES. Revue belge de numismatique, 55^e année, 4^e livraison.

BOIS LE DUC. Uitgave van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant, n° 8. (Hezenman 's Hertogenbosch van 1629 tot 1798).

AMSTERDAM. Jaarboek van de koninklijke Akademie van wetenschappen, 1898.

ID. Certamina præseos latinæ.

PARIS. Polybiblion.

Partie littéraire, tome LXXXVI, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e livr.

Partie technique, tome LXXXVII, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e livr.

Lille. Annales du comité flamand de France, tome XXIV.

Paris. La correspondance historique et archéologique, nos 67, 68, 69 et 70.

Poitiers. Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest, tome XX, 2e trimestre.

Perigueux. Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord, tome XXVI, 4e et 5e livraisons.

Munich. Altbayerische monatschrift herausgegeben vom historischen verein von Oberbayern, jahrg. I, nos 1, 2 et 3.

Id. Id. Altbayerischen forschungen.

Leipzig. Berichte uber die verhandlungen der königlich Sächsischen, gesellschaft der wissenschaften, 51e B. II et III.

Id. Abhandlungen. Heft V. Band. XVIII.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel, tome XXXIII, nos 6, 7 et 8.

Metz. Mémoires de l'Académie de Metz, 3e série XXVIe année.

Wiesbaden. Annalen des vereins für Nassausche altertumskunde und geschichtsforschung, XXIX, B. 2.

Id. Mitteilungen 1898-1899, nos 1, 2 et 3.

Id. Jahresbericht der historischen kommission fur Nassau I.

Hanovre. Zeitschrift des historischen vereins fur Niedersachsen. Jahrg. 1899. Geschäftsbericht. Sept. en oct. 1899.

Bonn. Jahrbucher des vereins von altertumsfreunder in Rheinlande. Heft 104.

Barcelone. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa, anò III, nos 15 et 16.

Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana, Julio, Agosto 1899.

Copenhague. Kongelige Nordiske oldskrift sels kab.
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie, II R. 13 B. 4 H. 14 B. 2 H.

Id. Mémoires de la société royale des antiquaires du Nord. 1898.

Stockholm. Sveriges offentliga bibliotek accessions. Katalog 13.

Id. Antiquarisk tidskrift för Sverige utgefven af kongl vitterhets historie och antiquitets akademien. XIV, 1.

Id. Musée des antiquités nationales. Catalogue.

Lisbonne. O archeologo portugues vol. IV, nos 10 à 12.

Lisbonne. Bolletini da real associacao dos architectos civis o archeologos portuguezes. Terceira serie, nos 7 et 8.

Hermannstadt. Verhandlungen und Mittheilungen des Subenburgischen Vereins fur Naturwissenschaften, XLVIII band.

Agram. Vjestnik kr. hrvatsko slavonsko dalmatiuskog zemaljskog arkiva. God I, Sv 4.

Vienne. Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Almanach 1898.
Fontes rerum austriacarum, II Abtheil. L. Band.
Archiv. fur Austerrichische Geschichte, 85 B. H 1 et 2, 86 BB. H. 1 & 2.
Sitzuns Berichten, Band 138-139-140.

Naples. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di Archeologia lettere e belle arti, anno XIII, gennaio e febbraio 1899.

Rome. Notizie degli scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei.
Maggio, Aprile et Giugno 1899

Boston. Proceedings of the american Academy of arts and sciences.
Vol. XXXIV, nos 18-19-20-21-22-23.

Chicago. Academy of sciences, fourtieth annual report.
Id. Bulletin no II.

Philadelphie. Free museum of science and art. Bulletin vol. II, no 2.

Batavia. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Notulen van de algemeene en bestuurs vergaderingen, deel XXXVI, afl. 4.
Id. Dagh register van 't Casteel Batavia 1631-34.
Id. Tijdschrift voor indische taal, land en volkenkunde, deel XLI, afl. II, III en IV.

San José. Museo nacional de Costa Rica, informe del secundo semestre 1898 à 1899.

Montreal. The canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. II, no 1.

3o CATALOGUES ET JOURNAUX.

Amsterdam. Holland abroad.

Leipzig. Karl W. Hiersemann's Kunstgewerbliche Kataloge. Keramik & Roms Kunstdenk Maler.

Lunéville. Inventaire des Archives de l'Etat civil, prospectus.
Stuttgart. Richard Kaufmann. Katalog 84.

Analyse des publications parvenues à la Bibliothèque.

Messieurs,

S'il fallait énumérer dans le domaine historique les découvertes ou les rectifications que la critique a réussi à établir dans ces derniers temps, on arriverait à former une liste fort respectable. Et chaque jour cependant des érudits, par de patientes investigations, parviennent à représenter sous leur véritable jour des faits sur la réalité desquels personne ne s'était avisé jusqu'ici d'émettre le moindre doute. Hier encore M. Léon Van der Kindere nous présentait sous un aspect complètement inattendu une des phases en apparence les mieux connues de notre passé national.

Tous nous avons cru que Richilde était l'héritière légitime du comté de Hainaut, et qu'elle le tenait de son père Regnier V. Son premier mari, le comte Herman, était suivant les historiens, tantôt fils d'un duc de Thuringe, et tantôt d'un comte de Saxe. Or il parait établi aujourd'hui qu'Herman possédait le Hainaut par droit héréditaire comme fils de Regnier V, qu'il prit le titre de comte de Mons, parce que cette ville était la place principale du comté, et qu'à sa mort Richilde ne conserva le gouvernement du pays que comme tutrice de ses enfants et en vertu de son pacte dotal. Quant à l'origine de la comtesse, elle ne peut malheureusement être établie de façon aussi précise. Toutefois M. Van der Kindere est tenté de croire la princesse issue d'une famille alsacienne ou lorraine. C'est dans *le Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique* que nous avons relevé cet important travail.

Les relations commerciales et maritimes qui existaient au moyen âge entre la Flandre et l'Espagne ont trouvé un historien consciencieux et autorisé en M. Finot, qui dans *les Annales du comité flamand de France* publie sur ce sujet un important travail. Il nous montre le commerce maritime se développant d'une manière considérable au XIII^e^ siècle et provoquant l'établissement dans les villes flamandes d'un grand nombre de marchands espagnols. Les comtes de Flandre,

les comtes de Hainaut, les ducs de Bourgogne leur concédèrent à l'envi des faveurs et des privilèges. Le XV^e^ siècle vit l'apogée de cette activité commerciale, et quand déjà la fortune abandonnait Bruges en faveur d'Anvers, sa puissante rivale, les derniers qui restèrent fidèles à la cité flamande, furent les marchands espagnols.

Pendant bien longtemps Anvers fut le siège du plus important établissement monétaire des Pays-Bas. Il intéressera donc de savoir quand fut introduite dans nos provinces la presse à balancier employée pour la frappe monétaire. C'est la question que traite notre confrère M. Alphonse de Witte dans la *Gazette numismatique*. Déjà, en 1563 un certain Nicolas de Lynebuurch avait fait un essai de monnayage mécanique, mais cet essai pas plus que d'autres n'eut un résultat appréciable, et ce ne fut qu'en 1684 qu'à la Monnaie de Bruxelles on imprima à la presse « des Souverains, comme aussi des Ducatons et Patagons enthiers ». A Anvers ce ne fut qu'en 1692 qu'une presse à balancier fut mise en activité et que la frappe au marteau fut définitivement abandonnée.

M. Darras nous donne dans *les documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, le second volume de son histoire de la ville de Châtelet. Ceux qui s'intéressent au passé de nos anciennes communes pourront puiser dans cette importante monographie une foule de renseignements de grand intérêt.

Les monuments héraldiques délaissés par les Le Fort, les hérauts d'armes liégeois, conservés aux archives de l'Etat, sont fort connus par tous ceux qui sont appelés à étudier le passé de nos anciennes familles. Composés de 81 volumes in-folio, et de plusieurs atlas de cartes généalogiques, ils renferment également de fort importants recueils d'épitaphes. C'est l'analyse détaillée de ces précieux documents que nous présente notre confrère M. Léon Naveau. Des tables minutieusement dressées complètent ce travail appelé à rendre de réels services aux chercheurs et aux érudits.

L'archéologie balistique constitue le sujet de prédilection des études de notre confrère italien M. le colonel Rocchi. Dans une belle étude publiée par *l'Art* il s'occupe avec succès de l'artillerie de l'époque de la renaissance et fait apprécier au moyen de nombreuses reproductions, l'art qui présida à cette époque à la confection de bouches à feu.

Divers auteurs avaient précédemment déjà affirmé qu'il faut attri-

buer une origine égyptienne à un grand nombre des récits formant la collection des *Mille et une Nuits*. Dans un récent travail, notre confrère M. Victor Chauvin, va plus loin encore et affirme que dans ces écrits d'origine égyptienne il faut retrouver la main de deux auteurs différents, l'un original et spirituel qui aurait écrit de petits romans, et l'autre dépourvu de tout talent qui aurait surtout travaillé lors probablement d'une réédition de ce recueil Le travail de notre confrère a été édité sous le titre de *La recension Egyptienne des Mille et une Nuits*.

M. J. Hezenmans a livré à l'impression une série de fort intéressantes études relatives à l'histoire de la ville de Bois-le-Duc ; elles se rapportent aux années 1629 à 1798. Nous trouvons dans cet important recueil de nombreux détails sur le sort des institutions religieuses depuis l'introduction de la réforme, sur les persécutions qu'eurent à subir les catholiques et sur les événements divers qui provoquèrent la chute du régime arbitraire qui jusqu'à la fin du siècle passé s'opposa si obstinément à l'introduction de toute pratique de liberté.

A signaler dans l' *Antiquaris Khedskrift for Sverige*, un travail de M. Otto Sylwan sur les peintures murales de la fin du moyen âge dans la province d'Uplande. De nombreuses reproductions permettent d'étudier ces intéressants documents si peu connus ici et dont les caractères de composition et d'exécution témoignent évidemment d'affinités indéniables avec les œuvres existant dans les contrées plus méridionales. Il est indiscutable que des artistes étrangers apportèrent en Suède le concours de leur talent et que beaucoup de leurs œuvres ont été exécutées d'après l'inspiration qu'ils avaient puisée dans leurs pays d'origine et d'après les travaux qu'ils avaient pu y étudier et y copier.

La légende veut qu'au XII^e^ siècle, sous Albert de Cuyck, un forgeron nommé Hultos, miraculeusement éclairé, découvrit le charbon de terre auquel on donna plus tard le nom de houille. M. Paul Tschoffen, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, démontre que cette légende n'a aucune base d'authenticité, que le forgeron Hultos n'a même jamais existé. Toutefois il n'établit pas avec certitude à qui est due la découverte de ce combustible ; il se borne à avouer qu'il semble résulter de l'étude des anciens textes qu'au XII^e^ siècle il était connu depuis un certain temps déjà.

Deux plaquettes nous sont envoyées par notre confrère le comte

Charles de Beaumont. Dans la première il reproduit une intéressante relation d'un témoin oculaire qui raconte l'exécution en 1642 de Cinq Mars et de de Thou. Dans la seconde il s'occupe d'un sculpteur jusqu'ici presque inconnu, Mathieu Dionise qui vivait à Mans à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du siècle suivant, et dont il a pu identifier trois œuvres encore existantes qu'il décrit et étudie d'une façon fort complète.

M. Enrique Fajarnès y Tur veut bien nous envoyer toute une série d'études relatives à l'île Majorque. Ce sont des contributions à l'histoire de la médecine, des notes sur des troubles sanglants qui se produisirent au XVI^e^ siècle et sur d'autres points encore, intéressant le passé des îles espagnoles de la Méditerranée.

Le souvenir du congrès si réussi auquel il nous a été donné d'assister cette année à Arlon ne peut qu'être singulièrement ravivé par la lecture de plusieurs notices insérées dans le tome XXXIV des *Annales de l'institut archéologique de Luxembourg.*

Nous y relevons en effet une intéressante étude de M. Sibenaler sur la confrérie de St. Donat à Arlon et plusieurs travaux de MM. Vannerus, Schuermans et Tandel relatifs à l'archéologie romaine qui trouve dans ces parages de si nombreux et de si importants sujets d'application.

Un problème des plus intéressants pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire si importante autrefois dans nos provinces de la fonderie des cloches, est posé dans la *Revue de l'ancien pays de Looz* par notre confrère M. le D^r^ Bamps. Celui-ci a eu la bonne fortune d'acquérir un minuscule mortier de cuivre supérieurement conservé et portant l'inscription suivante : *Lienke van den Ghein me fecit M D L V.* Jusqu'ici ce prénom féminin n'a pas encore pris place dans la généalogie des célèbres fondeurs malinois. S'agit-il d'un essai, d'un « chef-d'œuvre » d'apprenti ou d'une expérience d'enfant? Rien ne nous l'indique jusqu'ici Espérons que quelque chercheur heureux pourra bientôt nous édifier au sujet de ce fondeur inconnu jusqu'ici.

FERNAND DONNET.

3 Décembre 1899.

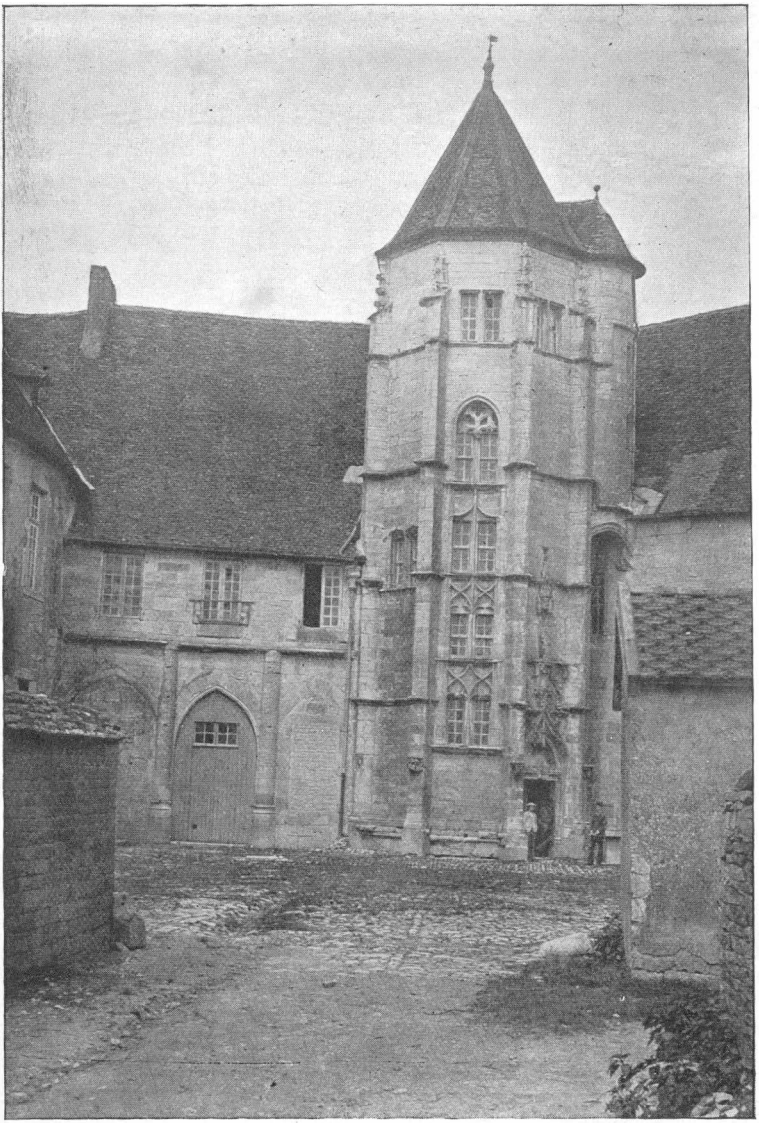

Château de Gy.

NOTE SUR LE CHATEAU DE GY.

Gand, le 22 juillet 1899.

à Monsieur Fernand Donnet.
président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Honoré Président,

Je regrette de ne pouvoir assister à la réunion de demain de l'Académie royale d'Archéologie.

Pour le cas où elle aurait passé inaperçue je crois bien faire de vous signaler une notice de M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, parue dans le bulletin archéologique du Comité des travaux historiques de France sur un intéressant morceau d'art brabançon du 15me au 16me siècle.

Il s'agit de la « superbe » tour d'escalier du château des archevêques de Besançon à Gy (Haute Saône). Un de nos compatriotes, François de Busleiden, ayant pris possession du siège archiépiscopal, fit venir de Bruxelles des sculpteurs pour exécuter les parties décorées de cette belle tour, sa porte en accolade fleuronnée dont le tympan abritait une statue de St.-Michel, des armoiries soutenues par des anges, une belle Vierge posée sur un cul de lampe et abritée sous un dais, un groupe de l'Annonciation, les riches ornements des fenêtres, etc.

François de Busleiden mourut à Madrid le 23 août 1502 après un court épiscopat qui laissait le palais de l'archevêché et le château de Gy transformés de la façon la plus heureuse.

La tour-escalier de Busleiden se trouve reproduite dans deux belles planches phototypiques accompagnant la notice à laquelle j'emprunte ces quelques détails qui me paraissent devoir intéresser les membres de l'Académie. Il ne serait peut-être pas superflu de donner dans les bulletins de celle-ci une reproduction de ce morceau d'art belge.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. Cloquet.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Louis Stroobant. Un conflit de juridiction au XIV^e^ siècle à Malines.
Id. La légende du pont de la décollation à Gand.
Id. Pélérinages à l'étranger.
Id. Addenda à la généalogie de la famille Ghysbrechts.
D^r^ P. J Blok. Rekeningen der stad Groningen uit de 16^de^ eeuw.
Ernest Matthieu. La monnaie à Mons sous Philippe II.
Id. Du rôle des chapitres ecclésiastiques dans l'organisation de l'enseignement aux Pays-Bas.
A. de Foville. Enquête sur les conditions de l'habitation en France.
Fernand Donnet. Van Dyck inconnu.
Id. Les fondeurs de canons malinois du XVI^e^ siècle.
Comte de Ghellinck d'Elseghem. Chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck.
Edw. Gailliard. De Keure van Hazebroek van 1336.
Willem De Vreese. Gallicismen in het Zuidnederlandsch.
N. de Pauw. Ypre jeghen Poperinghen.
Cornelissen & Vervliet. Idioticon van het Antwerpsch dialect.
Biltris & Vandevelde. Inleiding tot de studie der analytische scheikunde.
Van Herwerswyn. Eene vreemde spraak als voertaal van 't onderwijs.
Van Keirsbilck. Vak en kunstwoorden. Ambacht van den metselaar.
J. Th. de Raadt. De l'art de guérir.
Id. La peinture murale de la grande boucherie à Gand.
H. Fierens Gevaert. La technique de van Dyck.
A. Blomme. Deux tableaux de van Dyck.
H. Hymans. Quelques notes sur Antoine van Dyck.
Alph. de Witte. Notes sur l'introduction de la presse à balancier dans les Pays-Bas espagnols.
A. Blomme. Ernest Baudouin Ternest.
Id. Pierre van Bersel.

A. Blomme. Inauguration du musée archéologique de Termonde.
Jules Declève. Feuilles vertes et feuilles mortes.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, IVe série, tome XII, nos 8, 9 et 10.
Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'histoire, 37e année, nos 5, 6, 7 et 8.
Gand. Société d'histoire et d'archéologie. Inventaire archéologique de Gand, fasc. XIII et XIV.
Bruxelles. Missions Belges de la Compagnie de Jésus, 1e année, no 12 et 2e année, nos 1 et 2.
Id. Académie Royale de Belgique. Classe des lettres et classe des beaux-arts. Bulletin 1899, nos 9, 10 et 11.
Biographie nationale, tome XV, 2e fascicule.
Id. La gazette numismatique, 4e année, novembre et décembre.
Gand. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie, 7e année, nos 8 et 9.
Bruxelles. Revue belge de numismatique, 56e année, 1e livraison.
Louvain. Annalectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 2e série, tome XI, 4e livraison.
Bruxelles. Annales de la Société d'archéologie, tome XIII, livraisons 3 et 4.
Bruges. Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, vol. XLIX, livraisons 1 et 2.
Hasselt. L'ancien pays de Looz, 4e année, nos 2 et 3.
Verviers. Bulletin périodique de la Société Verviétoise d'archéologie et d'histoire. 1899, nos 1 et 2.
Gand. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen, 1889, Januari-April.
Jaarboek, 13e jaar.
Anvers. Bulletin de la Société Royale de Géographie, tome XXIII, 3e fascicule.
Mons. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, VIe série, tome I.
Termonde. Cercle Archéologique. Annales. 2e série, tome V.
2e serie, tome VII, 4e livraison.

St.-Nicolas. Annales du Cercle archéologique du pays de Waes, tome XVIII, 3e livraison.

Bruxelles. Société Royale Belge de Géographie. Bulletin, 23e année, n° 6.

Mons. Bulletin des séances du Cercle archéologique, 6e série, 2e bulletin.

Anvers. Ons Volksleven, 11e jaargang. 10e, 11e en 12e afl.

Luxembourg. Verein für Luxemburger Geschichte Litteratur und Kunst.

Ons Hemecht 5 jahrg nos 1 à 12. 6e jahrg, n° 1.

Id. Publications de la section historique de l'Institut grand ducal. Vol. XLVI. Vol. XLVII et Vol XLIX, 1r fasc.

Amsterdam. Oud Holland, 12e jaarg. 3e afl.

Middelbourg. Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen. Zeeland archief 8e deel, 1e en 2e stuk.

Leiden. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde, handelingen en mededeelingen 1898-99.

Levensberichten 1898-99.

Rijswijck. Algemeen Nederlandsch Familieblad. XIIIe jaarg. n° 1.

Utrecht. Historisch Genootschap. Bijdragen en mededeelingen 20e deel.

Werken, 3e serie, n° 10.

Paris. La correspondance historique et archéologique, 6e année, nos 71 et 72.

Id. Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin archéologique, année 1898, 3e livraison.

Id. Bulletin historique et philologique, année 1898, nos 3 et 4.

Id. Section des sciences économiques et sociales, année 1898.

Id. Polybiblion.

Partie technique, tome LXXXVII, 12e livr. et T. LXXXVIII 1e livr.

Partie littéraire, tome LXXXVI, 6e livr. et T. XC, 1e livr.

Nancy. Mémoires de l'Académie de Stanislas, tome XVI.

Arras. Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts, tome XXIX.

Cambrai. Mémoire de la Société d'Emulation, tome LII.

Grenoble. Bulletin de l'Académie Delphinale, 4e série, tome 12.

ST.-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique 190e livraison.

AIX. Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres, tome XVII.

DUNKERQUE. Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences et des arts, 31e volume.

AMIENS. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1898, 1r, 2e, 3e et 4e trimestres.

PARIS. Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions, tome XXXIX. Nos 1 et 2.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres. Mémoires de la section des lettres, 2e serie, tome II. No 2.

TOULOUSE. Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. No 23.

NIMES. Mémoires de l'Académie, tome XXI.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin. Nos 164 et 165.

ROUBAIX. Mémoires de la Société d'émulation, tome XIX.

ABBEVILLE. Société d'émulation. Mémoires. tome IV 1e partie. Bulletin trimestriel 1898, 1-2-3-4. 1898. 1 et 2. Mémoires in-4o, tome I et III.

PARIS. Société Nationale des Antiquaires de France. Bulletin 1898. Mémoires, 6e série, tome VIII.

PÉRIGUEUX. Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, tome XXVI, 6e livraison.

NUREMBURG. Abhandlungen der Naturhistorischen Gesellschaft, XII band.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel, tome XXXIII, no 9.

MUNICH. Altbayerische Monatschrift herausgegeben von historischen verein von Oberbayern, jahrg. 1. heft 4, 5 et 6.

HEIDELBERG. Neue Heidelbergher jahrbücher, jahrg. IX, heft 1.

LEIPZIG. Berichte uber die verhandlungen der königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, heft IV, jahrg. 1899.

Oberlansikischen Gesellschaft der Wissenschaften.

GORLITZ. Neues lansikisches magazin, 75e B. 1e et 2 H.

Id. Urkunden des oberlansiker hussitenkrieges, heft 4.

AGRAM. Vjestnik kr. hrvatsko slavonsko dalnatinskog zemaljskog arkiva, god II, sv, I.

COPENHAGUE. Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie. 14 Bund 3 Hefte.

CHRISTIANIA. Foreningen til norske fortidsmindermerkers bevaring. Aarsberetning 1897.

ID. Kunst og haandverk fra norges fortid. Tredie hefte.

ROME. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R. Accademia dei Lincei. Luglio, Agosto & Settembre 1899.

NAPLES. Atti della Reale Accademia di Archeologia, lettere et belle arti. Volume XX.

PALMA. Boletin dela Sociedad arqueologica Luliana. Septiembre, Noviembre, Deciembre 1899.

BARCELONE. Revista dela Asociacion artistico argueologica Barcelonesa. Ano IV, nº 17.

BOSTON. Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences, vol XXXV, nos 1, 2 and 3.

BATAVIA. Indische taal, land en volkenkunde. Tijdschrift, deel XLI, afl. 5 en 6.

Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel XXXVII, afl. 3.

3° JOURNAUX ET CATALOGUES.

PARIS. Georges Rapilly. Catalogue de livres d'art. nº 34.

Id. Id. Catalogue d'Estampes et de livres d'art.

MONS. La Verveine. 2e année nº 51. (C. J. Hubert. L'architecte de Ste Waudru.)

ANVERS. P. Martens. Catalogues de ventes de livres.

HANOVRE. Theodor Schulze. Prospectus.

LEIPZIG. Karl. Hierseman. Catalogues divers.

Id. Id. Die alte Kunst des Orients.

FRANCFORT. Karl Theodor Völcker. Catalogue de livres.

BERLIN. Mayer et Muller. Classische philologie.

COMPIEGNE. L'écho de l'Oise. (Cte de Marsy. Compte rendu des travaux de la Société historique).

Compte rendu analytique des publications parvenues à la bibliothèque.

Messieurs,

Rarement l'occasion m'a été donnée de pouvoir attirer votre attention sur un ouvrage aussi important que celui dont notre vice-président vient de faire hommage à la bibliothèque de l'Académie. M. le comte de Ghellinck d'Elseghem cultive fidèlement le culte des aïeux, et dans une série de publications, il nous a déjà exposé les fastes de plus d'une des familles auxquelles le rattachent des liens de parenté ou d'alliance. C'est cette fois le passé de la famille van Vaernewijck qu'il expose dans un volume splendide, véritable monument de luxueuse impression. *Les chartes et documents concernant la famille van Vaernewijck* nous offrent la copie de tous les actes anciens et les extraits de tous les manuscrits antérieurs au XV^e^ siècle dans lesquels les membres de cette ancienne maison comparaissent à un titre quelconque. Une série d'autres volumes doit compléter cette importante publication.

Notre confrère, M. Louis Stroobant, continue à nous fournir périodiquement des contributions nouvelles à l'étude de l'ancien droit pénal dans nos provinces. *La légende du pont de la décollation à Gand*, évoque le souvenir de fort anciennes pratiques judiciaires. Au XIV^e^ siècle des Gantois coupables de conspiration contre Louis de Maele, doivent être exécutés sur le pont voisin du château des comtes.

D'autres supplices identiques eurent également lieu sur des ponts à Malines et ailleurs. Il y a donc dans le choix de cet emplacement une origine symbolique non encore expliquée. Une simple remarque: quand le bourreau d'Anvers décapita, en 1565, Gery Heret au pont de Meir, ce pont n'existait plus, et le canal était voûté; le nom de la rue rappelait simplement le souvenir du pont disparu.

Je vous ai déjà parlé des notes sur l'*introduction de la presse à balancier dans les Pays-Bas espagnols* par notre confrère M. de Witte. La fin de cette étude vient de paraître; elle est en majeure partie consacrée à cette catégorie de jetons en argent ou en cuivre dont les collections numismatiques du musée du Steen possèdent des

séries si complètes. On y voit figurer d'une part l'écu écartelé de Brabant et de Flandre, accompagné de la marque de l'atelier d'Anvers, et au revers une presse à balancier entourée de divers instruments nécessaires au monnayage. Dans son travail sur l'hôtel des monnaies d'Anvers, M. Génard, au commencement assure que ces jetons furent frappés pour perpétuer le souvenir de l'introduction, en 1692, dans les ateliers d'Anvers, de la presse à balancier. Plus loin, il affirme qu'ils ont été émis pour consacrer le souvenir de l'achèvement, en 1751, de la façade de la monnaie.

M. de Witte n'admet pas cette double interprétation. S'il ne sait pas à quelle occasion ces jetons furent frappés, il prouve au moins péremptoirement qu'ils furent copiés de certains jetons de la monnaie française, qu'ils sont pour le moins postérieurs à l'année 1723, et qu'ils ont probablement pour auteur le graveur Jacques Roettiers, parent de Joseph-Charles Roettiers, auteur du jeton français.

Tous ceux qui s'occupent d'archives savent quelle source précieuse de renseignements historiques et artistiques constituent les anciens comptes. C'est donc toujours une bonne fortune que de voir publier des documents de cette catégorie qu'on n'aurait autrement pas le loisir de compulser. C'est à ce point de vue que je ne puis qu'applaudir à l'impression des comptes de la ville de Middelbourg qu'a entreprise M. H. Kesteloo. Dans la dernière livraison de la revue zélandaise *Archief* il en donne de nouveaux extraits. En les parcourant on peut se rendre compte de la multiplicité des rapports existant entre Middelbourg et Anvers. Anvers y envoyait des artistes, fournissait des cloches, traitait de nombreuses transactions commerciales, etc. Beaucoup de citoyens anversois se font recevoir bourgeois de Middelbourg et, chose curieuse, au commencement du XVII^e^ siècle, en quelques années, toute une série d'instituteurs et d'institutrices émigrèrent d'ici pour s'établir en Zélande.

Les comptes de la ville de Groningen, publiés par le D^r^ Block dans les publications du *Historisch genootschap* à Utrecht, fournissent des données tout aussi intéressantes.

Certains, sans doute, en feuilletant le dernier volume des mémoires que nous envoie *La société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, seront étonnés de n'y rencontrer en quelque sorte que du flamand. C'est que MM. vanden Daele et Van Veerdeghem consacrent de

nombreuses pages à l'histoire d'une chambre de rhétorique hasseltoise « de Roode Roos » et font connaitre un grand nombre de pièces dramatiques jouées par cette société littéraire à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du siècle suivant.

MM. Cornelissen et Vervliet, sous le titre de *Idioticon van het Antwerpsch dialect*, publient en forme de dictionnaire le premier fascicule d'une publication bibliographique qui permettra d'un simple coup d'œil de se rendre compte de la signification exacte et du sens local de tous les mots en usage dans le dialecte flamand d'Anvers.

Dans le quatrième chapitre de son *étude sur la sculpture brabançonne au moyen âge*, notre confrère M. Destrée s'occupe surtout des œuvres datant du XV^e^ siècle. Il décrit plusieurs rétables conservés dans les églises du pays, et tâche, en procédant surtout par comparaison, d'établir dans quel atelier ils furent exécutés. Il parle également de certains tombeaux sculptés, entr'autres de celui d'Isabelle de Bourbon, seconde femme de Charles le Téméraire, morte en 1465 et enterrée en l'église de l'abbaye St.-Michel. C'est là que le monument funéraire fut primitivement érigé; démoli à la Révolution, il fut conservé un certain temps au musée des beaux-arts, et enfin réédifié dans le chœur de la cathédrale d'Anvers.

Les inventaires du XIV^e^ siècle ne sont pas nombreux. Ceux qui ont été publiés fournissent souvent de précieux renseignements sur la vie et les mœurs de nos ancêtres. Tel est encore une fois le cas pour celui du château d'Annecy que publie M. Brucheton dans le bulletin archéologique du *Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris*. Parmi les nombreux objets qui sont détaillés dans cet ancien document, je relève la mention de nombreuses tapisseries, la plupart historiées et fabriquées à Arras, de manuscrits précieux aux vignettes enluminées, d'objets d'orfèvrerie ou de meubles de prix.

Dans une communication que notre confrère M. Van Even a faite à la *Koninklijke Vlaamsche Académie* il tend à prouver que le grand Rubens fut un sincère Flamand non seulement en art, mais encore en littérature. Pour étayer sa thèse il analyse les quelques lettres écrites en flamand par l'illustre artiste, qui ont été conservées et transmises jusqu'à nous.

L'Escaut est-il flamand ou brabançon? Telle est la question qu'étudie M. Ch. Duvivier dans le bulletin de la classe des lettres de

l'*Académie royale de Belgique*. Cette question n'est pas nouvelle. Elle fut déjà débattue aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles entre les ducs de Brabant et les comtes de Flandres. Souvent des contestations surgirent, des revendications se firent jour, et la question toujours controversée, se perpétua jusqu'au siècle passé; les ordonnances républicaines prolongèrent encore le doute, et aujourd'hui même la ligne de démarcation est formée par le thalweg du fleuve qui constitue la limite des deux provinces. D'où souvent des complications inattendues lorsqu'il s'agit d'établir en cas d'accident ou d'abordage l'endroit exact où l'évènement s'est passé et par suite la juridiction devant laquelle la solution de l'incident devra être réclamée.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand continue avec succès la publication de l'inventaire archéologique de cette ville. Parmi les fiches illustrées que renferment les deux derniers fascicules, nous signalerons celle consacrée au testament de Louis Porquin, imprimé à Anvers en 1563 par Amé Tavernier et dont il ne fut tiré que onze exemplaires pour les onze enfants du testateur; deux exemplaires seulement de cette rareté bibliographique sont parvenus jusqu'à nous.

Une autre fiche décrit une médaille commémorative frappée en 1629 à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église de Notre-Dame St. Pierre, à Gand. L'auteur de cette pièce rare est un orfèvre suisse, devenu bourgeois d'Anvers, Hans Jorissone.

Ons Hemecht. Tel est le titre de la revue archéologique que publie le *Verein für Luxemburger Geschichte, litteratur und Kunste* consacrée à l'histoire des localités diverses formant le Grand-duché, et dans laquelle on trouve d'intéressants articles de MM. l'abbé Grob, Joseph Koltz etc. C'est pour notre bibliothèque une acquisition nouvelle qui sera consultée avec fruit.

Les lettres d'indulgence émanant de la cour pontificale sont fort rares. *L'ancien pays de Looz* reproduit la description illustrée de celle qui fut donnée en 1342 par Benoit XII aux fidèles d'Eycke dans le but de les décider à contribuer par leurs aumônes ou leurs libéralités à l'édification de l'église de Maeseyck. Le texte est encadré de miniatures peintes à l'aquarelle représentant la Sainte Vierge et divers Saints.

Le D^r^ Bredius, publie dans la revue hollandaise *Oud Holland*, le *Schildersregister* de Jan Sysmus. Il ajoute à chaque nom d'artiste de précieuses notes relatives à sa vie et à ses œuvres. L'ouvrage ainsi

complété forme une importante contribution pour l'histoire de l'école hollandaise

Tous les archéologues connaissent la curieuse et importante peinture murale du XVI^e^ siècle qui orne un des murs intérieurs de la grande boucherie à Gand. Découverte en 1855, elle fut restaurée par M. F. De Vigne. Notre confrère M. de Raadt dans une brochure intitulée : *La peinture murale à l'huile de la grande boucherie à Gand offre-t-elle encore quelque valeur documentaire?* répond négativement à cette question en se basant sur les transformations que la restauration aurait fait subir à l'œuvre primitive.

Cette opinion est vivement combattue par MM. le chanoine van den Gheyn et van der Haeghen. Quoiqu'il en soit et sans se prononcer sur ce point, on ne peut que souscrire aux conclusions de M. de Raadt qui, après avoir fait un vif éloge du peintre De Vigne, forme des vœux pour que dans un but de conservation, la peinture soit installée au musée de la ville de Gand.

Le dernier fascicule de la *Bibliographie nationale* comprend la plus grande partie des notices de la lettre N. Nombreuses sont les biographies qui se rapportent à des Anversois ; il ne serait pas possible de les analyser toutes ici, je me bornerai à citer parmi les principales celles des différents peintres Neefs, des sculpteurs vander Neer, de l'évêque Nelis, du graveur Nicolaï, etc.

Sous le rapport de biographie nous ne pouvons manquer d'attirer l'attention sur celle de notre regretté confrère M. le général Henrard qu'a publiée M. Discaille dans l'annuaire de l'Académie de Belgique. Le rôle si actif que le savant officier général a joué dans notre compagnie y est parfaitement exposé, tandis que l'analyse des nombreux travaux dont il a enrichi nos publications y est faite de manière très complète et très exacte.

Puisse la lecture de cette dernière étude suggérer à nos confrères la résolution de presser la publication des nombreuses biographies de confrères décédés dont ils ont bien voulu se charger.

FERNAND DONNET.

Février 1900.

NOTES SUR
QUELQUES MANUSCRITS.

Au t. XXIX des *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, M. Jules Fréson, alors juge d'instruction à Huy, a publié un long mémoire, intitulé *La Justice au XVII^e siècle dans le comté de Namur*. Dans ce travail sont insérés, en tout ou en partie, un grand nombre de documents, dont l'auteur n'a pas jugé à propos d'indiquer la provenance.

Naguère, à une vente qui s'est faite à Bruxelles, chez Fievez, du 28 au 31 octobre 1899, la bibliothèque royale de Belgique a acquis un lot assez considérable de manuscrits. En examinant de plus près ceux que j'ai portés à l'inventaire sous le n° II. 2391, je n'ai pas tardé à reconnaitre qu'ils avaient trait aux nombreux procès plaidés contre Érard de Brion ou soutenus par lui, et que la plupart de ces documents avaient été publiés par M. Fréson.

Il m'a semblé qu'il n'était pas inutile de signaler la présence de ces pièces à la bibliothèque royale de Belgique. Ce sont les suivantes.

1° La correspondance du capucin Urbain, publiée pp. 103-106, en note, du volume prémentionné des *Annales de l'Académie d'Archéologie*.

2° La déclaration de Marguerite de Glymes, *ibid.*, pp. 145-146, note.

3° Le témoignage de Laurent Dumont, dont il est question, *ibid.*, pp. 207-209.

4° La requête du seigneur de Gorcy, de sa femme et de sa fille au duc de Lorraine, *ibid.*, pp. 249-252, note.

5° L'avis négatif du grand Conseil, quant à l'abolition pour Érard de Brion du voyage en Allemagne, *ibid.*, pp. 249-253.

6° La requête du seigneur de Valangin pour obtenir sursis du décret du 23 décembre 1622; cfr. *ibid.*, p. 289.

7° La remontrance de Brion pour faire lever les arrêts auxquels il avait été condamné; cfr. *ibid.*, p. 291.

8° Lettre de François de Billehé au P. de Surhon; *ibid.*, pp. 297-98.

9° Plainte de Brion contre Billehé; *ibid.*, pp. 298-300.

10° Mémoire pour M. de Brion ; *ibid.*, pp. 333-336.

11° Réponse à la décision du grand Conseil de Malines ; cfr. pp. 369-73.

Si je me permets de fournir ce supplément d'information au travail de M. J. Fréson, je me hâte d'ajouter que la collation faite de sa publication avec les documents originaux a démontré quel soin l'auteur a apporté à ses recherches et à l'édition des textes.

Dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts* de l'Académie royale de Belgique, 1899, n° 5, pp. 406-408, le regretté M. Charles Piot a fait paraître une note sur la *Chaire à prêcher du couvent de Leliendael à Malines*.

Le savant archiviste dit avoir recueilli les détails communiqués par lui dans un manuscrit dont il nous apprend le titre, mais sur lequel il ne fournit aucune autre indication. Où se trouve ce manuscrit ? M. Piot n'a pas cru devoir donner ce renseignement. Pourtant, les habitudes de précision qu'exige aujourd'hui la science historique, s'accommodent mal du signalement vague ou insuffisant des sources citées.

Voilà pourquoi nous croyons rendre service en faisant savoir en quel dépôt est gardé le manuscrit qui a fourni à M. Piot les données de sa communication à l'Académie. Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles.

En collationnant la note de M. Piot avec le texte original, on constatera quelques légères erreurs de transcription. Ainsi, M. Piot écrit *Verhaeghen*, tandis que le manuscrit a *Verhaghen*. Le nom que M. Piot orthographie *Van der Voort* est, en général, écrit *Van der Voordt;* une fois pourtant il y a *Vervoort*.

M. Piot aurait pu ajouter, sans surcharger son travail, que le compte du sculpteur Verhaghen s'éleva à la somme de 818 florins. Enfin, ce n'est pas le 4 juillet 1723 que le manuscrit assigne comme date à l'achèvement de la chaire, mais bien le 3 juillet (1).

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici que, bien avant la note posthume de M. Piot, le *Bulletin du cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines*, t. III, 1892, pp. 205-218, a publié, sous la signature de M. Alphonse Goovaerts, un travail très complet sur la célèbre chaire de vérité du couvent de Leliendael.

Le manuscrit n° 329-41 de la bibliothèque royale de Belgique a depuis longtemps attiré l'attention du monde savant. Les éditeurs des *Monumenta Germaniae* s'en sont servi pour publier les Vies de S^te^ Mathilde et de S. Bruno (1), et les Bollandistes, après l'avoir décrit minutieusement, en ont extrait diverses pièces relatives à S. Albin (2).

Il reste pourtant un point à élucider au sujet de ce manuscrit, c'est sa reliure. Sur le plat de la couverture est gravé un écusson d'abbé. Celui-ci se compose d'une main levée tenant une rose épanouie et entourée de bois de cerf. En dessous de l'écusson, on lit la devise *Terret et allicit;* au-dessus de l'écusson, il y a la date 1675 et les initiales

Æ. R.
A. P.

Puisqu'on savait par bon nombre d'indications que ce manuscrit provient du monastère de Saint-Pantaléon à Cologne, il n'a pas été difficile de résoudre le problème posé par cet écusson, la devise, la date et les initiales cités plus haut.

En consultant les annales de ce monastère (3), il a été aisé de constater que les armoiries en question sont celles d'Aegidius Römer ou Romanus, qui fut abbé de Saint-Pantaléon à Cologne de 1646 à 1684. Les initiales sont donc celles des mots suivants:

Ægidius Romanus
Abbas Pantaleonis.

J. VAN DEN GHEYN S. J.

---

(1) *Monumenta Germaniae*, scr. t. IV, pp. 283-302, 275-279.

(2) *Cat. codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*, t. I, pp 194-202.

(3) Voir von Mehring-Reischert, *Die Bischöfe und Erzbischöfe von Köln*, t. I, pp. 389-392.

Une lettre inédite de Marguerite d'Autriche (1514.)

La correspondance de Marguerite d'Autriche est aujourd'hui en grande partie publiée dans les recueils successivement formés par Jean Godefroy (1), Mone (2), Le Glay (3), Ph. C. van den Bergh (4) et Gachard (5).

Toutefois, il se rencontre encore, de temps en temps, certaines pièces qui, longtemps égarées hors des dépôts publics, ont échappé à l'attention des éditeurs.

Dans son catalogue mensuel de livres du mois de février 1898, M. C. Vyt, libraire à Gand, mettait en vente un no 295, qui était libellé comme suit :

« 295. AUTOGRAPHE. Curieuse lettre originale de Marguerite d'Autriche gouvernante des Pays-Bas, adressée à Henri, comte de Nassau, lieutenant militaire de Maximilien, par laquelle elle lui demande une escorte de 120 cavaliers pour conduire la jeune Marie, sœur de Charles-Quint à Cologne, d'où on la mènera en Hongrie. La même lettre annonce l'envoi d'une copie de la lettre de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, à Marguerite, par laquelle il s'excuse de la violation de la trêve et justifie la prise d'Arnhem et de Stralen. Datée de Malines, le 8 avril 1513 (6). Original sur papier. La copie de la lettre de Charles d'Egmont y est jointe ».

La bibliothèque royale de Belgique a acquis cet intéressant document ; il se trouve aujourd'hui à la section des manuscrits, où il est coté nº II. 2084.

(1) *Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise,* Bruxelles. 1712, 4 vol. in-12º.

(2) *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit.* Karlsruhe, 1835, in-4º.

(3) *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche... de 1507 à 1519.* Paris, 1839, 2 vol. in 8º.

(4) *Correspondance de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas avec ses amis... 1506-1528.* Leide, 1847, 2. vol. in-8º.

(5) *Lettre de Marguerite d'Autriche,* BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 3e série, t. IV, nº 3, puis *Analectes historiques,* passim.

(6) C'est-à-dire en 1514, comme nous le dirons tout à l'heure.

La lettre est écrite sur papier, elle porte la signature autographe de Marguerite. Mais le reste est de la main d'un notaire. Le sceau, un timbre sec, a disparu.

Nous publions la lettre de Marguerite et celle de Charles d'Egmont, et nous faisons suivre cette publication de notes explicatives destinées à relever certaines particularités de ces deux documents.

I.

Lettre de Marguerite d'Autriche.

Mon Cousin Pour ce que le partement de ma niepce dame Marie, pour son prochain voyage de Hongrie approche, et quil est besoing de pourveoir a sa seurte et conduite comme savez. Je vous prie, vouloir desmaintenant ordonner quelque bon personnaige, avec le nombre de cent ou six vins chevaulx des meilleurs et mieulx enpoint de vostre bende, pour accompaigner et conduire madite niepce jusques a Couloingne, et quilz soient icy, le lundy ou mardy au plus tart après quasimodo prochain. Ordonnant expressement ausdits gens de guerre, que en venant et retournant, ilz se logent es bonnes villes le plus quilz pourront, vivent gracieusement et payent leur escot partout sans fouler, traveiller ou adommaiger les bonnes gens des lieux ou ilz passeront.

Dautrepart mon cousin, Je vous envoye le double dune lettre que messire Charles de Gheldres, ma escripte, responsive a la mienne, que Je luy avoye envoyee par le Roy darmes de Haynnau, pour savoir les causes qui lons meu davoir prins les villes darnem et straelen et comment Il sentend conduire pour lavenir. Aquoy je respond en la sorte que verrez par sadite lettre. Et combien que par icelle je donne aucunement a congnoistre quil nentende riens actempter plus avant, nay je pour toute seurte, escript et mande partout sur la frontiere que chascun soit sur sa garde, Dont je vous avertin priant Dieu vous avoir en sa garde. De Malines le VIIIe jour davril XV cent XIII.

Vostre cousine
Marguerite.

Contresigné. N. Haneton.

A mon cousin le Conte de Nassau, seigneur de Breda, lieutenant general de lempereur mon seigneur et pere.

Nous n'avons pas à faire connaître ici l'auteur de la lettre, Marguerite d'Autriche, qui gouverna les Pays-Bas de 1507 à 1519 (1). « Dame Marie sa niepce » dont il est question dans la lettre qu'on vient de lire, est Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, née à Bruxelles en 1505. Elle épousa en 1521, Louis, roi de Hongrie et de Bohème. Après la mort de son mari, tué à la bataille de Mohacz en 1526, elle rentra en Belgique, et en 1531, Charles-Quint lui confia le gouvernement des Pays-Bas, qu'elle administra jusqu'en 1535. Elle se retira alors en Espagne, où elle mourut en 1558 (2).

Ce fut sans doute pour être initiée aux usages de sa nouvelle patrie que, dès 1514, la jeune Marie fut envoyée à la cour de Hongrie, car son mariage avec le roi Louis n'eut lieu que sept ans plus tard, en 1521. Comme on le voit par la correspondance de Marguerite d'Autriche avec son père, l'empereur Maximilien, cette union était projetée depuis quelque temps déjà (3).

A diverses reprises durant l'année 1514, les préparatifs du voyage de Marie en Hongrie préoccupèrent Marguerite d'Autriche. Le 23 février de cette année, elle envoie à sa nièce « un patron des habillements dont les dames ont accoustumé user de pardeça (4). » A la date du 24 mars 1514, Marguerite mande à son père Maximilien :

« Touchant l'allée de Madame Marie, Monseigneur, l'on n'y seroit faire plus grande diligence et se préparent et avancent fort toutes choses pour la dite allée. Ne reste, Monseigneur, sinon que n'avons moyen trouver chevalier et dame d'onneur convenables ; toutefois actendant responce de ce que vous en avez escript, adviserons d'en faire part pour le mieulx (5). »

Le chevalier dont parle Marguerite à Maximilien, ou, comme elle s'exprime dans sa lettre à Henri de Nassau, le « bon personnaige » destiné à conduire Marie en Hongrie, fut Claude de Pontarlier, écuyer,

(1) Voir la notice de Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien 1er et de Marguerite d'Autriche*, t. II. pp. 422-465.

(2) Voir par exemple Th. Juste, *Les Pays-Bas sous Charles-Quint, Vie de Marie de Hongrie*, Bruxelles, 1861, 2e éd.

(3) Lettre du 20 août 1512. Voir Le Glay, *op. cit.*, t. II, p. 23.

(4) Van den Bergh, *op. cit.*, t. III, p. 89.

(5) Voir van den Bergh, *op. cit.*, t. III, p. 91 ; Le Glay, *op. cit.*, t. II, p. 243.

seigneur de Vaulgrenant et de Flagy (1). Cela ressort d'une lettre de Marguerite à Maximilien (2) et aussi de la mention, au compte de la recette générale de l'année 1514 (3), de l'allocation d'une somme de 150 livres « pour dédommager le S^r de Flagy de ce que pendant le temps qu'il accompagnera Madame Marie en Hongrie, il ne lui sera pas servi de gages sur les ecroes de l'Hôtel ».

Henri de Nassau était prié d'envoyer le seigneur de Flagy à Malines « au plus tart après quasimodo », c'est-à-dire le 24 ou le 25 avril 1514, puisque cette année Pâques tomba le 16 avril. Toutefois, le voyage fut encore retardé de quelques jours, car le 28 avril, Marguerite écrit à Maximilien : « Touchant l'allée de Madame Marie, tout est prest ; et sans faulte nulle partira d'icy le second jour de may, qui sera deux jours après le jour que avez mandé, et ira par Grave, ainsi que avez advisé » (4). Ce ne fut même pas le 2 mai, mais seulement le 4 que Marie de Hongrie partit de Louvain, comme Marguerite l'écrit à cette date : « Le Seigneur de Flagy et autres ordonnez pour le service et conduycte de Madame Marie ma niepce, en son présent voyage d'Austrice, s'en vont » (5). Le 5 mai, Florent d'Egmont écrivait de Maestricht à Marguerite d'Autriche : « Madame Marie est ce soir arrivée ici en très bonne disposicion, sans avoir eu aucun dangier par le chemin de sa personne ny autrement, demain tirerons oultre à Aiz (6).

La raison pour laquelle le départ de Marie n'eut lieu qu'en mai, au lieu de se faire à la mi-avril, date à laquelle il avait été primitivement fixé, est probablement que le seigneur de Flagy ne fut pas libre plus tôt. On trouve, en effet dans le compte de la recette générale de l'année

(1) Sur ce personnage, voir Le Glay, *op. cit.*, t. I, pp. 37, 154, 176, 341, t. II, p. 252 ; Gachard, *Le Chapitre des ambassades dans les comptes des receveurs généraux des finances en 1507 à 1524*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. VI, n° 3, p. 12 du tirage à part.

(2) Le Glay, *op. cit.* t. II, p. 252.

(3) Fol. 332. Ce compte se trouve déposé aux Archives du département du Nord à Lille, et nous devons l'extrait que nous donnons ici, à l'obligeance de M. Finot.

(4) Le Glay, *op. cit.*, t. II, p. 250.

(5) *Ibid.*, pp. 252-3.

(6) Voir van den Berg, *op. cit.*, t, III, p. 93.

1514 (1), l'allocation d'une somme de 126 livres faite à Claude de Pontarlier, seigneur de Flagy, « pour être allé en avril de cette année au devant de l'ambassade du roi d'Aragon ».

La seconde partie de la lettre de Marguerite d'Autriche a trait aux incidents de la guerre que Charles d'Egmont, duc de Gueldre (2), faisait alors, dans cette région, aux troupes impériales. Le 21 mars 1514, Charles s'était rendu maître de la ville d'Arnhem; en effet, le 24 mars de cette même année, Marguerite avait écrit à l'empereur: « Deux jours en ça, Monsieur de Gheldres a surprins par trayson la ville de Hernam (3) ». Vers le même temps ou quelques jours plus tôt, la petite ville de Stralen, située au quartier de Ruremonde, entre Gueldre et Venloo, était aussi tombée aux mains des partisans de Charles d'Egmont (4).

Ce furent ces faits qui provoquèrent la lettre adressée par Marguerite d'Autriche à Charles d'Egmont et qu'elle lui envoya par le roi d'armes du Hainaut. Nous n'avons pas pu retrouver le nom du personnage qui occupait cette fonction en 1514.

La lettre de Marguerite que nous avons publiée plus haut porte comme date : *de Malines le VIII^e^ jour d'avril XV cent XIII*. Il convient de ne pas perdre de vue que cette lettre est datée d'après le style de Pâques (5). L'année 1513 de ce style commença le 27 mars 1513 pour finir le 15 avril 1514. Ramenée à notre calcul la date du « VIII^e^ jour d'avril XV cent XIII » est en réalité le 8 avril 1514.

Nous n'avons pas réussi à identifier le notaire *N. Haneton*, qui contresigne la lettre de Marguerite. Il était sans doute parent de Philippe Haneton, qui était encore en 1514 trésorier ou garde des chartes de Flandre (6).

Quant au destinataire de la lettre à Henri, comte de Nassau, seigneur

(1) Art. B, 2 237, fol. 270, aux Archives de Lille; renseignement fourni par M. Finot.

(2) Sur le duc Charles de Gueldre, voir *Biographie nationale*, t. VI, pp. 482-88.

(3) Le Glay, *op. cit.*, t. II, p. 234; van den Berg, *op. cit.*, t. III, pp. 84-5, 91-2.

(4) Voir van den Berg, *op. cit.*, t. III, pp., 49, 53; Nijhoff, *Denkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland*, t. VI, pp. v, 475.

(5) Giry, *Manuel de diplomatique*, pp. 110-111.

(6) *Biographie nationale*, t. VIII, pp. 682-84.

de Vianden, Breda, Diest, etc., chevalier de la Toison d'or, conseiller et chambellan du roi d'Espagne, il est bien connu, et pas n'est besoin d'insister sur sa personnalité (1). Né en 1483, le 12 janvier, Henri de Nassau était, depuis 1505, lieutenant général des armées impériales en Gueldre. Marguerite d'Autriche avait en lui si grande confiance qu'elle l'avait nommé dès 1508, un de ses exécuteurs testamentaires (2).

II.

Marguerite d'Autriche mande à Henri de Nassau qu'avec sa lettre elle lui « *envoye le double d'une lettre que messire Charles de Gheldres* » lui avait écrite. Nous croyons devoir aussi publier cette missive, qui ne manque pas d'intérêt pour l'histoire du temps.

Copie.

Madame treshumblement a vostre bonne grace je me recommande. Madame Jay receu vostre lettre par vostre herault porteur de cestes par laquelle madame mescripvez et donnez a conoistre que vous vous donnes a merveilles, que depuis la journee tenu à Uytrecht selon les parolles et demenez qui ont estes a deux costez que depuis a este faicte lantreprinse de ma ville daernem et veu quil ne doit avoir tenu a lempereur que le jurement de la treve de sa part ne soit este faict Surquoy madame me fistes demande par votre dite lettre et le vous escripre pourquoy et pour quelle raison je dois avoir fait la dite prinse pour selon ce an avertir ledit empereur ouse vous y conduire.

Madame je vous supplie tres humblement sur ce vouloir savoir pour responce, que jay jure la treve comme le contenu an est et davantaige que quant lempereur ne feroit le cas pareille incontinant après comme estoit concluyt que mon serment ne seroit riens. Surquoy vous plaise savoir madame que jay envoye mes deputez ayant leur saulconduyt de pardela dever le dit empereur pour recevoir ledit serment dudit empe-

(1) Voir l'excellente notice biographique mise par le comte Maurin Nahuys en tête de son édition du *Bref Recueil du voyaige de Monseigneur le conte de Nassau*, n° 8 des Publications de la Société des bibliophiles de Belgique, Bruxelles, 1874.

(2) F. van Mieris, *Historie der nederlandsche vorsten*, t. I, p. 399.

reur ce que ilz nont peult obtenir et leur avait mande ledit empereur lequel estoit encores es limites de desa quilz tirassent vers vous madame. De quoy madame je vous tiens bien recors madame ce nestoit pas le contenu de ladite treve comme vous savez pareillement nestoit ouse le dit contenu de (1) et faire recevoir par autruy parquoy madame nestois tenu plus avant charner car mon sermant nestoit nul non pas pourtant que je voulsisse quelque guerre. Mais madame ceulx darnhem nont voulu laisser les gens dedans comme la treve contenoit an fachon nulle ousse nont cessez de chevaucher an la velourle et ont pillez mes povres subgetz de jour et de nuyt et beaucoup dautres extorchions par Iceulz faiz que ce Jeusse eult la guerre qui seront trop longes a mestre par escript. Pareillement madame je suis este averty a la verite quient il y devroit venir de par le roy d'Angleterre des gensdarmes et ung bon nombre de pietons en ladite ville darnhem tenant garnison et par ce moyen et dautres la guerre fuyt este recommanchie qui a este la cause madame de me mouvoir de ce faire non pas que je pense madame tant quil plaira a lempereur et a vous ne me mouvoir de plus avant vous requerant treshumblement de recheff madame quil vous plaise prendre madite responce pour agreable et moy faire savoir pareillement vostre bonne voulente sur Icelle pour selon ce moy y conduire et reguler. En payant *(sic)* Dieu madame que vous plaise donne bonne vie et longe. A Doesborch le IIII^e^ jour davril ainsi dessoubz escript. Vostre treshumble et obeissant serviteur et cousin Charles. Superscriptio. A Madame.

Malgré son étendue relative,cette lettre ne contient pas grand'chose. Charles d'Egmont proteste qu'il n'a point violé la trève conclue le 31 juillet 1513, et que d'ailleurs il n'a fait que défendre ses sujets contre les vexations que leur infligeaient les troupes impériales.

Que faut-il penser de cette réponse du duc de Gueldre? Le moins qu'on puisse en dire, c'est que la sincérité n'en constitue point le principal mérite.

En effet, aussi bien par la paix de Cambrai que par la trève de quatre ans, Arnhem était restée aux mains de la maison de Bourgogne, mais aussi longtemps que cette place, une des capitales du duché de Charles,

(1) Il semble qu'il y ait ici une lacune de quelques mots omis par le copiste.

la clef du Rhin et de l'Yssel, demeurerait au pouvoir de ses ennemis, on pouvait prévoir que le duc de Gueldre, qui plus d'une fois déjà avait tiré l'épée pour rompre la foi des traités, ne respecterait pas longtemps la clause relative à la ville d'Arnhem (1).

Voilà ce que nous apprend l'histoire, et ce n'est pas la lettre intéressée de Charles d'Egmont qui infirmera le jugement qu'il faut porter sur sa conduite en cette occurrence.

Marguerite d'Autriche avait tout droit de se plaindre de lui, et cette fois encore elle ne manqua pas à son devoir de fidèle et énergique gouvernante des Pays-Bas.

J. VAN DEN GHEYN S. J.

---

(1) Voir NIJHOFF. *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland*, t. VI, pp. III-IV ; VAN DEN BERG, *op. cit.*, t. III, pp. 84-86.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE

de Belgique

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1900

DISCOURS

DE M. LE CHANOINE VAN CASTER

président annuel.

Messieurs et chers collègues,

Vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour présider les séances de l'Académie Royale d'Archéologie pendant l'année 1900.

L'Académie m'a déjà plus d'une fois montré des préférences que je pense n'avoir pas méritées. Il y a quinze ans, un membre de cette compagnie m'engagea à présenter ma candidature ; mais cela me semblait assez prétentieux, et je priai mon ami de ne faire aucune démarche. Les choses en restèrent donc là, et je n'y pensai pas davantage. Aussi fus-je bien surpris de recevoir trois années plus tard, le 5 février 1888, une lettre du secrétaire m'annonçant ma nomination de membre correspondant de l'Académie. Le nom du collègue qui m'avait proposé cette fois, m'est resté inconnu ; et j'ai le regret de n'avoir pu le remercier en particulier. Le 4 octobre 1891, je passai parmi les titulaires. Aujourd'hui me voilà au fauteuil de la présidence.

Après tant d'hommes de mérite que nous y avons vus avant moi, je me demande si j'y suis bien à ma place, et si vous n'aurez pas à regretter votre choix. Quoiqu'il en soit, Messieurs et chers collègues, la bonne volonté y est, et je tacherai de remplir de mon mieux le mandat dont vous avez bien voulu m'honorer.

Il est d'usage que, le jour de son installation, votre président donne lecture d'un travail que l'on est convenu d'appeler discours d'inauguration. Nous venons d'entrer dans la dernière année du XIX^me^ siècle, dit si souvent le siècle de lumière. On a sans doute beaucoup fait, pendant cette période pour répandre les lumières ; mais je ne vous parlerai pas de ces lumières là. Du reste, le siècle n'étant pas clos, il n'est pas encore du domaine de l'archéologie. Je me bornerai à vous exposer le fruit de mes lectures et le résultat de mes recherches sur les appareils employés au Moyen-âge et à la Renaissance, pour répandre la lumière dans les appartements. Je vous parlerai du *chandelier* et de ses formes variées qui lui ont valu aussi des noms divers.

LES
APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

AU MOYEN-AGE ET A LA RENAISSANCE

On donnait anciennement le nom de CHANDELIER à tous les ustensiles destinés à supporter une ou plusieurs chandelles de suif, de cire ou de résine, et que nous distinguons aujourd'hui en *chandeliers*, *bassets*, *bougeoirs*, *appliques*, *bras*, *girandoles*, *candélabres*, *lustres*, *flambeaux* et *torchères*.

Le CHANDELIER, dans sa forme la plus simple était composé d'un *pied* et d'une *pointe*. Parfois le pied portait une *cuvette*. Au milieu de celle-ci, s'élevait une *broche* sur laquelle on enfonçait la *chandelle*. Le plus souvent la pointe, ou broche, ne sortait pas directement du pied. Il se trouvait alors, entre les deux, une *tige* avec *nœud* à mi-hauteur et *bobèche* ou plateau au sommet.

Au XV^e^ siècle, la broche est remplacée par la *douille* dans laquelle entre le bout inférieur de la chandelle. Des ajours pratiqués dans la douille permettent de repousser au dehors la souche de la chandelle, lorsque celle-ci est consumée jusqu'au ras de la douille.

Dans les cérémonies du culte, on a conservé l'usage de chandeliers à broche ou pointe, pour y enfoncer les cierges ou chandelles de cire ; tandis que la douille fut généralement adoptée pour les chandeliers civils.

Les matières les plus communes comme les plus précieuses furent employées à leur confection. On a fait des chandeliers en terre cuite,

en faïence, en porcelaine, en bois, en fer, en étain, en laiton, en bronze, en argent et même, quoique rarement, en or. Ceux en métal étaient ciselés ou émaillés, ornés de pierres précieuses ou de verroteries. Souvent la tige était faite d'une autre matière que le pied et la douille. On y employait l'ivoire, le corail, le cristal et l'albâtre.

Il n'est peut-être pas d'objet mobilier qui se soit, autant que le chandelier, prêté à tous les goûts; à la simplicité comme à l'élégance et au luxe. Aussi ses formes varient-elles à l'infini, depuis les plus rudimentaires jusqu'aux plus extravagantes.

Au XI^me^, XII^me^ et XIII^me^ siècle, les chandeliers généralement en bronze ou en laiton, représentent souvent un dragon portant un personnage qui tient une fleur épanouie. D'autres fois, trois dragons forment le pied du chandelier, et trois autres, plus petits, servent de support à la bobèche. Un nœud décoré de rinceaux sépare les deux groupes.

Pendant les deux siècles suivants, la variété du dessin devient excessive. On donne au chandelier la forme d'ange, d'oiseau, de serpent, de lion, d'éléphant, de mouton, d'arbre, de fleur.

D'après le testament de Jeanne d'Evreux, épouse du roi Charles IV, (1372) cette reine possédait un petit chandelier d'or en forme de serpent. Un chandelier de la reine Jeanne de Bourbon figurait un mouton blanc posé sur un entablement en vermeil, et portant sur le dos une bobèche avec douille. L'inventaire des joyaux de Charles V, fait en 1380, compte une centaine de chandeliers en argent et vingt en or, de formes diverses. Il s'y trouvait *un chandelier à trois têtes de lyon avec un lys dessus*, un autre en forme de *lyon portant sur le dos une tige avec bobèche, six autres à manière d'un oliphant portant un chastel, assis sur une terasse esmaillée de vert.* Un autre encore figurait *ung mouton blanc sur ung entablement d'argent doré semé des armes de France et de la royne Jeanne, avec ung petit chandelier sur son doz.* D'après l'inventaire de 1418, il y avait alors au château de Vincennes un petit chandelier, ayant de part et d'autre un ange assis sur un soubassement soutenu par des lionceaux; un chandelier d'argent doré sortant d'un lys, *lequel liz est assis sur un pié en facon d'une terrasse sur qui sont assiz deux oiseaux emman-*

telez de France et de Navarre; *un lym d'yvoire qui porte un chandellier d'argent doré, et tient en sa gueule un demi-noble.*

Quant à la matière employée, elle variait autant que la forme. Les pierres précieuses rivalisaient avec les métaux de prix, comme nous l'apprennent les anciens inventaires, dans lesquels les objets de ce genre sont toujours décrits avec beaucoup de détails.

Celui du duc d'Anjou, dressé en 1368, mentionne *deux chandeliers de chappelle, d'argent blanc, tous plains, et ou mielieu de chascun a un gros pommel semé de* iij *esmaux, petiz, ronz à sez armes.* A la chapelle de Vincennes, sous Charles V, se trouvaient *deux chandeliers d'or à broche tous rons, à trois piès.* Jeanne d'Evreux (1372), avait dans son trésor iij *chandeliers d'argent blanc à piez de lyon, dorés sur les bors*; ij *chandeliers bas* (1) *d'argent dorès, esmaillèz, et aux armes de France.* Dans l'inventaire du roi Charles V (1380) sont mentionnés *deux chandeliers de cristal garni d'argent doré*; et dans celui de Charles VI (1399) on en signale deux en argent *a pommeaux de cristal et avec piez et platines en gest.* Le relevé de la vaisselle d'Anne de Bretagne, fait en 1505, porte entre autres « quatre grands chandeliers en or pesant ensemble 72 marcs et 5 onces. » L'inventaire du château de Pau, de 1517, nous apprend qu'à cette époque il y avait dans cette demeure princière *ung chandelier de corail garny d'argent, et ung chandellier fait en fiel de grame* (2) *pour tenir bogie.*

Au palais de Marguerite d'Autriche, à Malines, se trouvaient vingt-cinq chandeliers, dont 18 en argent, 4 en vermeil, 2 en albâtre et un en bois peint. D'après un relevé de 1589, Catherine de Médicis avait *des chandeliers de gets, de verre bleu doré, de verre bleu plan, d'ivoire, d'argent blanc, et ung chandelier d'argent faict en arbre esmaillé de vert et enluminé.* Marie de Médicis avait fait confectionner des chandeliers de cristal ornés de diamants. Lorsqu'on fit le relevé du mobilier de la mère de Louis XIV, on y trouva entre autres *deux chandeliers de cristal garnys de plusieurs ornements esmaillèz de vert et semèz de rubis, dont le corps est couvert de cuivre et l'ornement d'or, prisés*

(1) Les chandeliers de cette forme sont généralement appelés *Bassets* (voyez plus loin, p. 494).

(2) Le filigrane est un travail d'orfèvrerie, à jour, formé de filets à grains contournés en rinceaux.

cinq cents livres pièce; *item deux grands chandeliers de cristal garnys d'or, esmaillé de vert et blanc, avec leurs estuys, prisés chacun trois cens cinquante livres*. La liste des meubles de la couronne, dressée sous Louis XIV, mentionne des chandeliers qui pesaient 2000 marcs la paire. Ils devaient, sans doute, faire contraste avec *quatre petits chandeliers à la financière* (1) *portés sur des piedz à balustres, hauts de cinq pouces, et gravés aux armes du Roy*, qui ne pesaient ensemble que 1 marc, 6 onces.

Vers le milieu du XV^e^ siècle, on se servit, pour les usages ordinaires, de chandeliers en laiton dont le modèle, d'origine vénitienne à ce qu'il paraît, fut suivi pendant une centaine d'années. Le pied un peu surhaussé est muni d'un rebord qui empêche la cire de couler hors du chandelier. On dirait une grande bobèche descendue jusqu'au bas de la tige (Fig. 1). Il est de ces chandeliers dont la hauteur dépasse à peine la mesure de leur pied (Fig. 2). Leur tige est généralement ornée de trois nœuds très applatis, et porte à son extrémité supérieure une douille percée de grands ajours (2). Vers la fin de la période ogivale, les nœuds prirent la forme de tores, que l'on crut devoir multiplier lorsqu'on allongeait la tige. De simples perforations remplaçaient alors les ajours des modèles plus anciens (Fig. 3).

On a fait aussi des chandeliers dont le pied de forme conique paraît plutôt un évasement de la tige. Il n'en est du reste séparé par aucune moulure. Pour empêcher la cire de couler sur la main du porteur, on a relevé la bobèche jusqu'au milieu de la tige (Fig. 4). Ce modèle très pratique fut gardé par la Renaissance ; mais les profils des moulures subirent quelques modifications. La concavité de la bobèche fut diminuée de manière à la faire ressembler davantage à un disque. De là le nom de *schijfkandelaar* (chandelier à disque) généralement employé pour désigner le chandelier de cette forme (Fig. 5). L'usage en a été conservé jusque vers le milieu du XIX^me^ siècle, en Brabant et en Flandre. On l'appelle parfois *chandelier flamand*.

La grande bobèche en forme de cuvette, après avoir commencé sur

(1) Le chandelier *à la financière* avait la tige creuse. Une douille mobile en glissant dans la tige permettait de monter ou de descendre la bougie.

(2) L'original de la Fig. 2 est conservé à l'hôtel de ville d'Audenarde.

le pied du chandelier, fut élevée bientôt jusqu'au milieu de la tige, comme nous venons de le voir. Au XVII[me] siècle on la monta jusqu'à l'orifice de la douille, tout en réduisant considérablement ses dimensions (Fig. 6). Pour faciliter le travail de confection, la bobèche en métal fut rendue mobile (Fig. 7). On la supprima entièrement, lorsque l'usage de bobèches en cristal et en verre eut prévalu (Fig. 8).

Les chandeliers en bois étaient ordinairement plus grands que ceux en laiton, et peints en couleur sombre, brune, verte ou bleue. Leur hauteur variait de quarante à cinquante centimètres. La diversité des moulures du pied et de la tige, produites par le tournage, dépendait du bon goût de l'ouvrier qui ne rendait pas toujours avec fidélité les profils du modèle. La bobèche et la douille, en laiton, étaient rivées à un tube de même métal que l'on enfonçait sur la tige jusqu'à la première moulure (Fig. 9). L'usage des chandeliers de cette espèce s'est conservé dans les auberges de la campagne jusqu'au milieu du XIX[e] siècle (1).

Lorsqu'on se servait de chandelles de suif, il fallait souvent couper les mèches au moyen de ciseaux d'une forme particulière, appelés *Mouchettes* (Fig. 10), que l'on plaçait sur un petit plateau en cuivre, fait à leur dimension. Parfois les mouchettes étaient glissées dans une ouverture ménagée dans le bas de la tige du chandelier (Fig 11).

Pour maintenir la flamme de la chandelle à la même hauteur, on fixait dans la douille du chandelier un tube en cuivre ayant, dans le sens de sa longueur, une fente dont l'un des bords était garni d'échancrures également espacées. La chandelle se plaçait dans une douille glissant dans le tube de manière que le tenon dont elle était munie pouvait se mouvoir dans la fente, et être arrêté à volonté dans l'une ou l'autre des échancrures (Fig. 12).

Lorsque la tige du chandelier était elle-même tubulaire, la fente latérale n'avait pas d'échancrures ; mais la douille était assez serrée dans le tube, pour soutenir le poids de la bougie. Les chandeliers de ce genre, dits *à la financière*, avaient souvent la forme d'un faisceau de colonnettes, ou celle d'une colonne cannelée (Fig 13).

(1) Le musée de Malines possède plusieurs modèles de chandeliers en bois provenant de la corporation des BROUETTEURS.

Les forgerons prêtèrent aussi leur talent au chandelier à douille mobile. Ils firent une spirale fixée sur un pied en fer, dans l'intérieur de laquelle on pouvait faire monter ou descendre une douille en glissant son tenon, ou manche, dans l'espacement des contours de la spirale. Souvent la spirale était simplement fixée dans un morceau de bois tourné qui lui servait de support. (Fig. 14).

Parfois la chandelle était retenue à la tige au moyen de petites bandes recourbées en rinceaux. D'autres fois encore, la branche portant la bobèche pouvait glisser le long de la tige contre laquelle elle était retenue par un ressort. (Fig 15).

Il nous paraît évident que l'esprit d'économie avait présidé à la confection des diverses espèces de chandeliers que nous venons de décrire. Outre l'avantage de pouvoir maintenir la flamme sensiblement à la même hauteur, on avait celui de brûler les chandelles à peu près jusqu'à leur extremité. Mais l'esprit d'économie ne s'en tint pas là; on en vint à utiliser même le bout enfoncé dans la douille. Nous avons encore connu dans les vieux ménages bourgeois un petit instrument qui portait si bien son nom de Brule-tout, *(profiter)* C'était un tube que l'on fixait dans la douille du chandelier. Il portait à sa partie supérieure une bobèche, et au milieu de celle-ci s'élevaient quatre petites branches entre lesquelles on fixait le bout de la chandelle afin de pouvoir le consumer entièrement. (Fig. 16).

* * *

Les anciens inventaires de toilette mentionnent fréquemment de petits chandeliers de formes variées, sous le nom de *chandeliers à bougie*. Depuis la fin du XVI^me^ siècle on les appela *bougeoirs*; mais à partir du XVIII^me^, on distingua le petit chandelier bas du bougeoir proprement dit. Le nom de Basset (Fig. 17) fut réservé au premier, tandis que celui de Bougeoir demeura pour désigner la cuvette à bobèche munie d'un anneau ou d'une queue.

Parfois la queue était relevée et terminée par un crochet. (Fig. 18). D'autres fois elle s'étendait en direction horizontale ; ce qui fit donner au bougeoir le nom de *Martinet* à cause d'une certaine ressemblance qu'on lui trouvait avec l'oiseau de ce nom. L'usage des bougeoirs de cette forme, très répandu dans les ménages bourgeois jusques vers le milieu

du XIX^me^ siècle, n'est pas encore tout à fait abandonné. (Fig. 19). Le *martinet de cuisine* avait encore une disposition particulière. Il se composait d'une boîte circulaire dont le couvercle servait de cuvette, et portait la douille. La boîte renfermait un briquet et de l'amadou ou du linge brûlé. (Fig. 20).

On faisait aussi des bougeoirs en fer qui ne différaient de ceux en laiton que par la forme carrée de leur cuvette. Quand leur manche était horizontal, il avait souvent une poignée en bois enfoncée sur la queue. Celle-ci dépassait la cuvette, du côté opposé, en pointe émoussée. (Fig. 21). Les martinets ou bougeoirs de ce genre étaient généralement employés dans les caves des brasseries. On les fixait aux murs en piquant leur pointe dans les joints des briques. Aussi leur donnait-on vulgairement le nom de *steker* (martinet à ficher).

Il y avait sans doute des bougeoirs plus précieux que ceux dont nous venons de parler. Les désignations suivantes tirées d'inventaires du XIV^me^ siècle permettent de se faire une idée assez exacte de ces objets: *une palette d'or à tenir chandelle — ung chandelier d'or à une oreille, — ung autre plus petit chandelier d'argent, à brocke et à deux oreilles.* L'inventaire de Charlotte de Savoie (1483), mentionne entre autres petits chandeliers, deux en argent en forme de cuvette, et un à queue en cristal. Dans celui de Marguerite d'Autriche figurent *deux chandelliers à longue queheue, ouvrez à la mode d'Espaigne, à mestre bougies ; trois petiz chandelliers, aussi à mectre bougies, royez à la mode d'Espaigne.*

Certains bougeoirs étaient munis de deux douilles, et partant destinés à porter deux bougies, c'était un luxe auquel, sous Louis XIV, le Roi seul avait droit, tandis que les bougeoirs de la Reine, du Dauphin et des Princes n'avaient qu'une douille.

Au XVIII^me^ siècle, le bougeoir faisant essentiellement partie des toilettes d'élégantes, devint de plus en plus riche : on le fit en porcelaines diverses, en bronze ciselé, doré ou décoré d'émail.

* * *

On donne le nom d'Applique à un grand nombre d'objets qui peuvent être appliqués contre les parois d'un appartement, mais l'usage a restreint la signification de ce mot lorsqu'il est employé seul. Il se dit

alors du chandelier ou bougeoir que l'on attache au mur pour éclairer une salle. D'après l'inventaire du château d'Angers, il y avait dans la chambre du roi René *deux lanternes en faczon de chandellier qui sont de feilles de laiton à créneaux, et sont pour pendre contre ung mur*. Gabrielle d'Estrées possédait un bougeoir à attacher au chevet du lit. Il était d'argent, partie vermeil et émaillé, muni de trois bobèches et d'un éteignoir. Au musée du Louvre se trouve une magnifique applique ayant appartenu à Marie de Médicis, couverte de camées et de pierres précieuses, mais il n'y a qu'une bobèche.

Au XVIII^me^ siecle, les appliques avaient souvent la forme d'écussons ou de médaillons. Ils étaient la plupart du temps en bois sculpté, avec une ou plusieurs branches, ayant au centre une glace pour refléter dans l'appartement la lumière des bougies. Parfois l'applique est formée de plusieurs glaces sans aucun encadrement (Fr. 22). (1)

* * *

On a donné quelquefois la forme d'un bras au chandelier ou à la branche sortant de l'applique. Cet usage n'a commencé qu'à la fin du XVII^me^ siècle. Depuis lors, le chandelier attaché au mur reçut tout naturellement le nom de Bras, et cette dénomination fut également employée pour désigner les appliques à une seule branche. On les faisait en carton ou en bois peint et doré, avec des bobèches en fer blanc ou en cuivre. Parfois la branche figure un bras sortant d'un nuage ou d'une gueule de lion.

Pendant le règne de Louis XV, l'usage des *Bras appliques* devint général dans les appartements. On les fit alors en bronze doré ; et par leur forme ils ressemblaient à un candélabre sans pied plutôt qu'à un bras. Ils avaient plusieurs branches dont chacune portait une bougie.

Le nom de *Bras* a été conservé pour désigner la branche en bois, ou plus ordinairement en métal servant de porte-cierge devant les images de Saints.

* * *

(1) L'original, provenant de l'ancienne corporation des Maçons, est conservé au musée communal, de Malines

Le nom de GIRANDOLE, de l'italien *Girandola*, s'applique à plusieurs lumières disposées en cercle dans le même plan. D'après l'Académie, la girandole est « un chandelier à plusieurs branches, que l'on place sur une table ». Cette définition est plutôt celle du candélabre. Cependant l'usage a prévalu de donner le nom de girandoles à des bras appliques, c'est-à-dire à des chandeliers sans pied, munis de plusieurs branches disposées de façon que ces chandeliers puissent être attachés au mur.

* * *

Lorsqu'un chandelier portait plusieurs broches ou douilles sur des branches sortant de la tige principale, on l'appelait plutôt CANDÉLABRE. Il était généralement plus grand que le chandelier proprement dit.

Le duc d'Anjou possédait (1368) *un chandelier d'argent tout blanc séant sur* iij *pattes et est le pié tout ront à plusieurs souages, et dessus a une longue broche ronde à mettre un cierge, et en la dite broche comme* iiij *dents à mettre chandoiles de bougie*. Dans l'inventaire des joyaux et pierreries du cabinet du roi de Navarre, dressé le 19 mai 1583, on signale un chandelier en vermeil à cinq branches de cristal ; et dans celui du château de Vincennes, fait en 1418, il est fait mention *d'un chandelier à trois branches, ayant aux deux cotés deux petits angeloz assis sur un petit entablement quarré, soutenu par quatre lyonceaux*. Le mobilier de Louis XIV comprenait un chandelier en argent *à huit bobèches portées par des thermes d'oyseaux sur les corps desquels il y a huit testes d'enfans ;* et un autre, également en argent exécuté par Merlin, *à huit branches soutenues par deux thermes de satyres d'hommes, et de deux thermes de femmes, sur le corps des quels il y a un vase remply de fruits et de fleurs, et quatre cupidons assis autour* ; encore *deux de vermeil à piremides portez chacun sur un pied carré.*

Ces chandeliers, ou plutôt ces candélabres, avaient assez souvent des formes originales et des dimensions extraordinaires. Le CÉRÉMONIAL FRANÇAIS de 1649 rapporte qu'en 1531 *Messeigneurs de la ville de Paris firent présent à la Royne, qui venoit de faire son entrée solemnelle dans la ville, de deux grans chandeliers d'argent, chacun hault de six pieds, en piremides, larges au bas de deux pieds en*

diamètre, estimez à la somme de dixmille livres ; les dicts chandeliers d'ouvraige à l'antique, avec cors d'abondance servans de drageoirs, pleins de triomphes et personnages dansans, taillez à demy-taille, et les autres à taille ronde, avec dictons à la louange de la Royne et dévotion des Parisiens envers elle. Dans la description de la chambre du Roi, donnée par le MERCURE, N° de décembre 1682, il est fait mention d'une balustrade en argent de deux pieds et demi de haut, qui entourait un entablement de marqueterie. La balustrade était surmontée de huit chandeliers également en argent, de deux pieds de hauteur. Lors de l'institution de l'ordre de la Toison d'or, à Bruges, il y avait au chœur de l'église un chandelier en bois avec 24 cierges de 3 livres chacun.

* * *

Pour éclairer les grandes salles dans les palais et les châteaux, il ne suffisait pas de disposer les lumières le long des murs, sur des pieds élevés, ou de les attacher aux parois en forme d'appliques ou de simples branches. Des lampadaires posés çà et là, au milieu de la place auraient gêné la circulation. On imagina donc naturellement de suspendre le luminaire à la voûte ou aux entraits de la charpente.

L'inventaire du roi Charles V (1380) que nous avons déjà cité, mentionne *douze chandeliers d'argent blanc en façon de plaz, à pendre aux chapelles, aux bonnes fêtes.* C'étaient de simples cuvettes peu profondes que l'on suspendait par des chaînettes, et au milieu desquelles on fixait la chandelle. Jean Lefèvre de Saint-Remy raconte qu'en 1429; lors du mariage de Philippe-le-bon avec Isabelle de Portugal *au milieu de la salle y avait chandeliers croisiez de fust* (1) *pendans, emplis de torchins de chire que faisoit moult bel veoir ardoir* (2) *par nuyt.*

Le CHANDELIER CROISÉ était d'une construction primitive et très peu coûteuse. Deux lattes ou planchettes de bois, clouées en croix l'une sur l'autre, et munies à leurs extrémités d'une pointe d'abord, puis d'une douille, en faisaient tous les frais. Un simple fil de métal, attaché au point d'intersection des planchettes, permettait de suspendre

(1) C'est-à-dire de bois.
(2) Du latin *ardere* qui signifie brûler.

l'appareil. De fait, le LUSTRE était trouvé, mais le nom ne l'était pas encore. Il ne le fut que trois siècles plus tard.

L'usage des chandeliers croisés en bois se conserva jusqu'à la seconde moitié du XVIIIme siècle. Lorsqu'en 1626 le Prévot et les échevins de Paris se préparèrent à recevoir Louis XIII, ils *avoient envoyé quérir le menuisier de la ville, pour travailler de son mestier à ce qui sera nécessaire, faire tous les dicts chandeliers et croisiés de bois; et lors de l'illumination, ils firent changer et renouveller les flambeaux blancs à mesurer qu'ils estoient brustés; y ayant dans la dicte salle trente deux croisiés de chandeliers dedans lesquels il y avoit cent vingt huit flambeaux.* Dans une fête donnée à Caen en 1678, on éclaira une galerie au moyen de trente chandeliers de bois à quatre branches, garnis de verdure, suspendus à la voûte.

Les chandeliers croisés n'étaient pourtant pas toujours aussi simples. En 1568 Jean Tacet confectionna *quatre chandelliers de bois de noyer tout enrichis de vazes avec gauderons, feuillages, masques et guillochis, et autres ornements antiques, pour estre pendus à l'antichambre de la Reyne, au nouveau Louvre.*

L'usage de ces chandeliers en bois, tout en se maintenant pendant plus de deux siècles, n'était pas exclusif. Pendant cette même période, les forgerons et les dinandiers confectionnèrent également des luminaires suspendus. Au château de la Menestré se trouvait, déjà en 1471, *un grant chandelier à six bobesches en cuivre, pendant au millieu de la haute salle.* Le roi Louis XI avait fait payer à Pierre Cornier, serrurier, cent sols tournois *pour* xxiij *grans chandelliers de fer et* xxiij *grans crochets de fer, à les pendre.* François I fit exécuter, en 1538, par Guillaume Hirondelle, orfèvre de Paris, *un grand chandelier en argent blanc, ouvré et garny d'une chayne et d'un crochet à le pendre.* Mais parmi les chandeliers suspendus de toutes formes, dont il est fait mention dans les anciens inventaires ou dans les descriptions des fêtes du moyen-âge, il n'y en a pas qui puissent être comparés à ceux qui firent l'étonnement des convives au mariage de Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'York, célébré à Bruges en 1474. Olivier de la Marche nous a laissé dans ses mémoires une description très détaillée de ces chandeliers fameux qu'il a très bien pu appeler uniques dans leur genre. Le nombre des invités à ce mariage était si grand qu'il avait fallu construire à la hâte une très grande salle pour le

banquet. Cette salle était ornée de verrières, d'étoffes précieuses et de tapis historiés. A la charpente étaient suspendus deux énormes lustres, œuvre du chanoine Jean Stalkin. Ils représentaient des châteaux élevés sur des rochers dans les escarpements desquels défilaient un grand nombre de personnages et d'animaux, mis en mouvement par un mécanisme que dirigeait un homme caché dans l'intérieur de la pièce centrale.

Voici comment le chroniqueur décrit ces singuliers lustres, dans son original langage: *ès deux bouts de la dicte salle pendoient deux chandeliers moult soubtivement faicts: car dedans l'artifice de chacun pouvait être un homme non veu. Les dessusdicts chandeliers estoyent en manière de chasteaux, et les piés desdicts chasteaux estoyent hautes roches et montagnes moult soubtivement faictes; et par les chemins qui tournoyoyent autour des dictes roches, voyoit on divers personnages (et qui furent bien faicts, et soubtivement); et les dessous desdicts chandeliers furent chacun de sept pièces de miroir moult grandes, et si bien composées que l'on voyoit dedans chacune pièce tout ce qui se faisait dans la dicte salle. Les dictes montaignes estoyent pleines d'arbres, d'herbes de feuilles et de fleurs; et certainement ils furent fort prisés et regardés d'un chacun, et furent faicts de la main d'un moult soubtil homme, nommé maistre Jehan Stalkin, chanoine de Sainct-Pierre de l'Isle; et par aucuns jours le dict Stalkin fit personnes mettre dedans les dicts chandeliers, qui faisoyent virer la moitié des dicts chandeliers aussi dru qu'un moulin à vent; et saillirent hors des roches, dragons gettans feu et flamme moult estrangement; et ne voyoit on point comment la soubtivité se conduisait.*

Tous les princes et seigneurs du moyen-âge ne mettaient pas à leur ameublement autant de luxe que les ducs de Bourgogne. Au XV^me^ siècle on confectionna cependant des chandeliers à suspendre, en fer battu d'un travail merveilleux. C'étaient des cages ajourées à décors architecturaux d'où sortaient des branches feuillées munies d'une bobèche. Le musée de Munich possède un admirable modèle du genre. D'autres fois c'étaient des couronnes; mais cette forme était généralement préférée pour le mobilier religieux. Certains chandeliers croisés en fer, avaient leur tige à crémaillère, ce qui permettait de monter ou de descendre les branches. (Fig. 23).

Les chandeliers suspendus se faisaient aussi en laiton. Ils se composaient d'un corps central en forme de balustre auquel s'attachaient une ou deux rangées de branches. Ils subirent à l'époque de la Renaissance une modification de détails analogue à celle que nous avons constatée pour les chandeliers à pied. Les formes générales furent maintenues, mais la sévérité architecturale disparut.

Après que l'art de tailler le cristal eut été inventé, on employa bientôt cette matière à la confection des chandeliers suspendus, ou à l'ornementation de ceux en bronze. Le miroitement des cristaux occasionna la nouvelle dénomination de LUSTRE qui finit par être appliquée à tout porte-lumière suspendu librement, quelle que fut d'ailleurs sa forme ou la matière employée à sa confection.

* * *

Pour terminer, j'ajouterai un mot sur les FLAMBEAUX et les TORCHÈRES.

Le flambeau est proprement une chandelle à plusieurs mèches, ou plutôt un faisceau de quatre chandelles longues d'un mètre environ. On le fixait sur un pied en bois ou en métal pour éclairer les appartements, et il prenait alors le nom de *flambeau de salle*. Lorsqu'il était porté à la main, dans les cérémonies du culte et dans les cortèges funèbres, il s'appelait *flambeau à poing*. On l'employait aussi pour se faire éclairer dans les rues. Cet usage se complétait par le grand éteignoir en fer fixé à côté de la porte des habitations (1), et dans lequel le porteur poussait le flambeau pour l'éteindre. Le *flambeau de table*, plus délicat, était d'abord à section carrée et plus large à la base qu'au sommet. Il n'avait qu'une mèche. Les chandeliers dans lesquels on plaçait les flambeaux de ce genre, en ont pris le nom ; et depuis le XVII^me^ siècle, l'usage a prévalu d'appeler FLAMBEAUX les chandeliers en métal précieux. Ceux en bronze doré étaient, sous Louis XIV des objets de grand

(1) Il existe encore, à Gand, quelques-uns de ces éteignoirs, témoins de l'ancien usage.

luxe, au point que les orfèvres s'occupaient presqu'exclusivement de leur fabrication.

Lorsque le faisceau de chandelles était tordu le flambeau prenait naturellement le nom de *torse* ou *torche*, et celui de Torsier ou Torchier était donné, dès le XV^me^ siècle, aux grands chandeliers en bois ou en métal sur lequel la torche était fixée. Quant au nom de Torchère, il n'est en usage que depuis le XVII^me^ siècle, et s'emploie de nos jours pour indiquer un chandelier, un candélabre, ou une applique à plusieurs branches.

En résumé, nous pouvons dire que la fabrication des porte-chandelle ou chandeliers est fort ancienne. Elle est de toutes les époques. On y a employé toutes les matières. Le chandelier s'est mis au niveau de toutes les conditions. Il s'est prêté à toutes les fantaisies. Il se place à terre ou sur les meubles, se laisse appliquer aux murs ou suspendre aux plafonds. Il grandit et se multiplie en étendant les bras. C'est à cause de toutes ces qualités que le chandelier m'a toujours paru intéressant, et vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, d'avoir pris un peu de votre temps pour vous conter son histoire.

FIG. 1

FIG. 4.

FIG. 2.

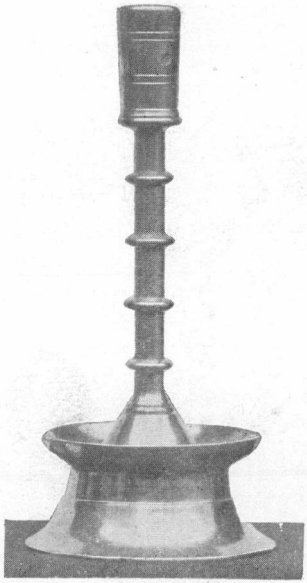

FIG. 3.

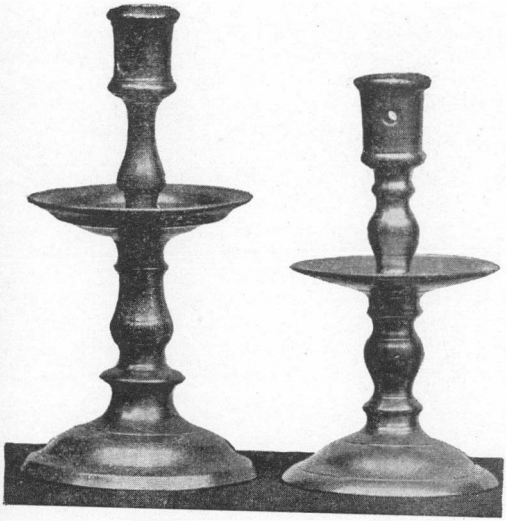

Fig. 5

Fig. 7.

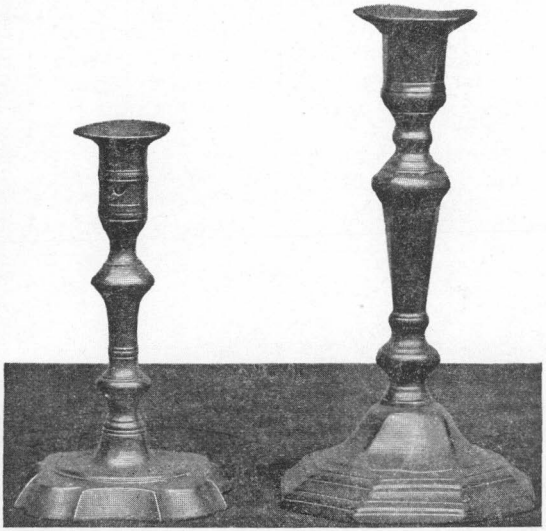

Fig. 6.

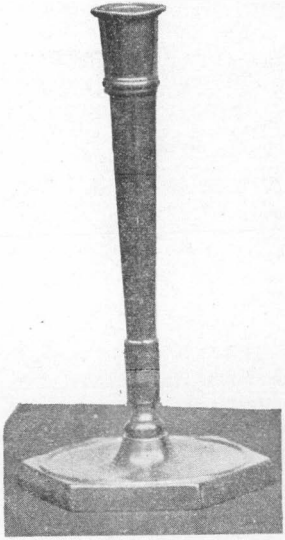

Fig. 8.

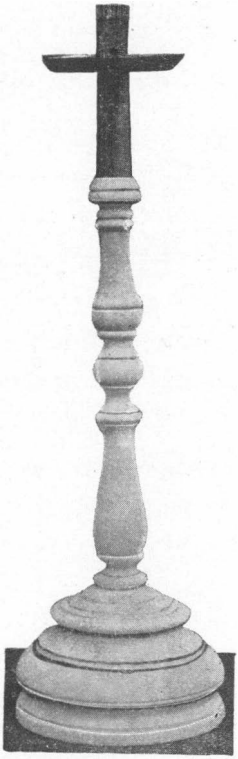

FIG. 9.

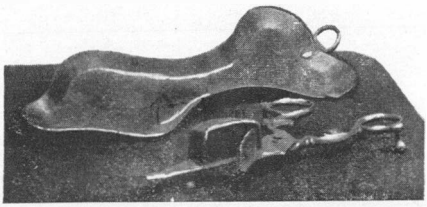

FIG. 10.

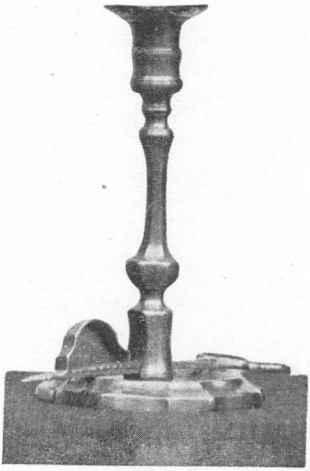

FIG. 11.

FIG. 12.

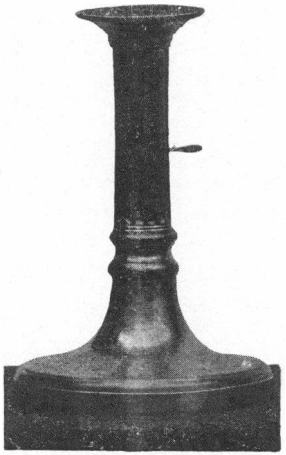

FIG. 13

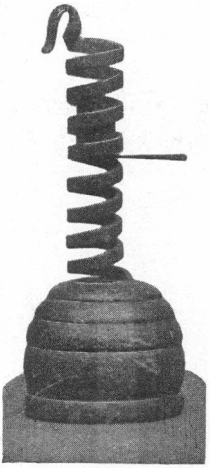

FIG. 14.

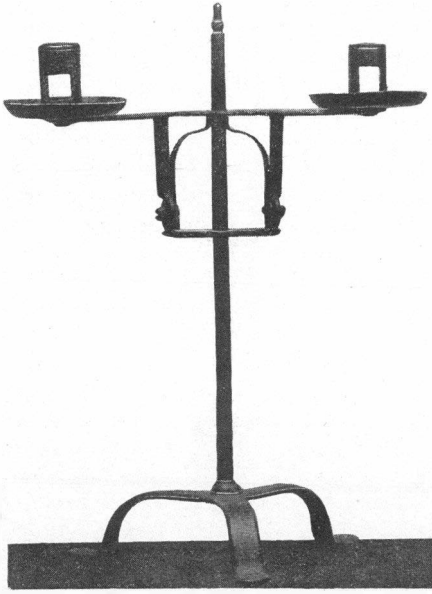

FIG. 15.

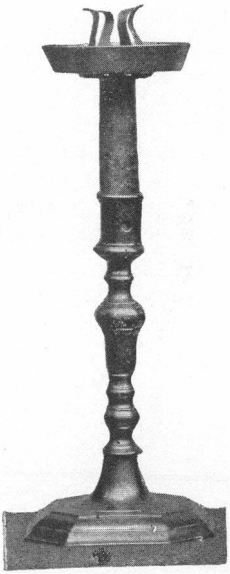

FIG. 16.

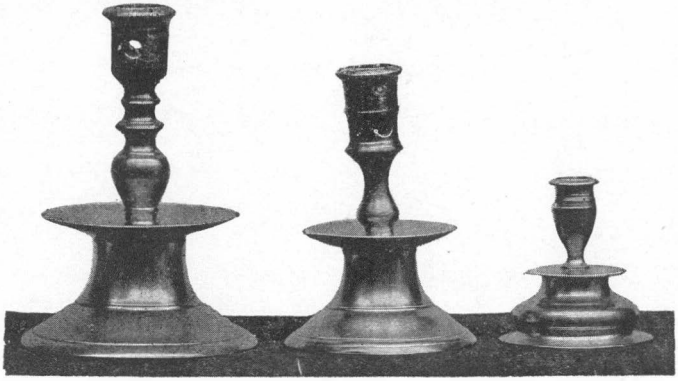

FIG. 17.

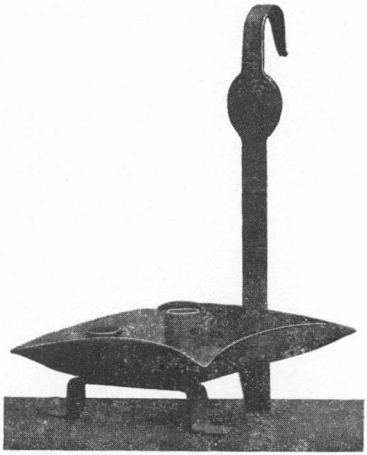

FIG. 18.

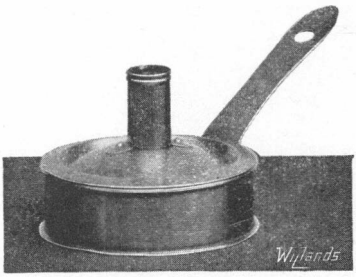

FIG. 20.

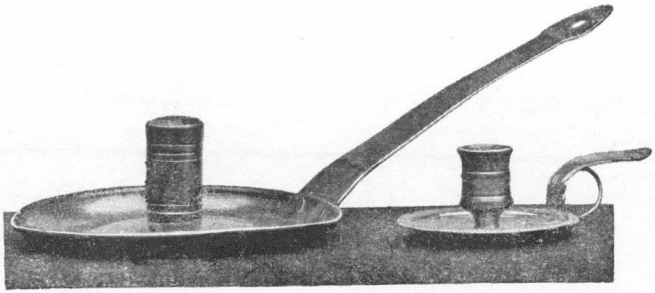

FIG. 19.

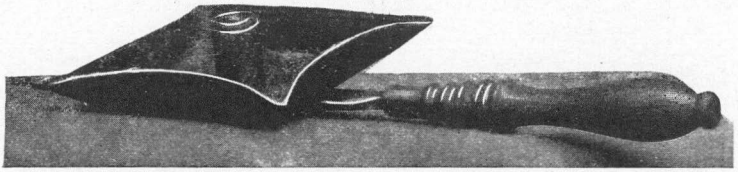

Fig. 21.

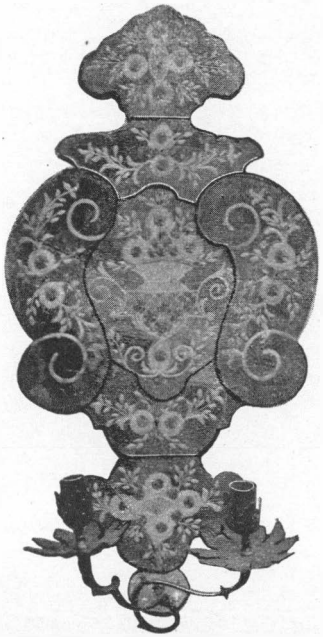

Fig. 22.

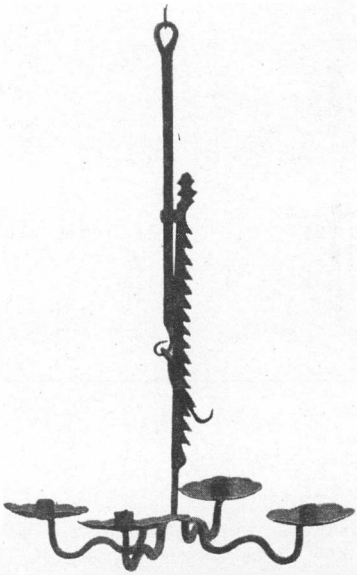

Fig. 23.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

IX

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1900.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président*.

La séance s'ouvre à 1 heure, au local de l'Académie des Beaux-Arts, à Anvers.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *Président*; Chanoine van Caster, *Vice-Président*; baron de Vinck de Winnezeele, *Secrétaire;* L. Theunissens, *Trésorier;* P. Cogels, baron de Borrekens, A. de Vlaminck, Edm. Geudens, H. Hymans, *membres titulaires.*

Se sont excusés: MM. Bamps, A. de Béhault de Dornon, Vte B. de Jonghe, A. de Witte, V. Tahon, Albrecht De Vriendt, chanoine van den Gheyn, P. Errera.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 23 juillet, qui est approuvé.

Il est procédé ensuite, à la présentation de candidats pour deux places de membres titulaires. Quatre noms sont proposés.

La discussion de ces candidatures aura lieu à la séance de février.

Il y a deux places ouvertes, de membres correspondants régnicoles.

Six candidatures sont présentées.

La discussion de ces candidatures aura également lieu à la séance de février.

L'élection de six conseillers sortant en 1899, donne comme résultat leur réélection :

Ce sont MM. A. de Ceuleneer,
A. de Witte,
A. Goovaerts,
Chanoine van Caster,
H. Hymans,
Comte de Ghellinck d'Elseghem.

—

M. le comte de Ghellinck d'Elseghem est ensuite élu vice-président pour l'année 1900.

—

M. Fernand Donnet est réélu bibliothécaire.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 1 1/2 heure.

Le secrétaire,
Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 1899.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *président* ; chanoine van Caster, *vice-président* ; baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire* ; L. Theunissens, *trésorier* ; P. Cogels, baron de Borrekens, A. de Vlaminck, Edm. Geudens, H. Hymans, membres titulaires ; comte O. Le Grelle, H. Stroobant, P. van der Ouderaa, L. Blomme, Bilmeyer, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés : MM. Bamps ; A. de Béhault de Dornon ; l'abbé Daniels, Jos. Destrée, vicomte B. de Jonghe, A. de Witte, Albrecht De Vriendt, N. de Pauw, Nève, V. Tahon, P. Errera.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juillet. Approuvé.

M. Jos. Destrée a offert un travail pour les Annales. L'Académie accepte avec reconnaissance, mais croit pouvoir faire observer à l'auteur que l'œuvre doit être inédite, en ce sens que même non publiée, elle ne peut avoir été communiquée à d'autres sociétés savantes, belges ou étrangères.

M. Destrée affirme que son travail remplit les conditions exigées, et l'Académie accepte le dépôt.

MM. H. Hymans et le chanoine van den Gheyn seront chargés de faire le rapport des commissaires.

MM. les secrétaire et trésorier donnent lecture de leurs rapports annuels respectifs.

Ceux-ci sont approuvés.

M. le président Donnet dit quelques mots au sujet de la tentative de révision des statuts de la Fédération des Sociétés archéologiques. M. le chanoine van den Gheyn fera, pour la séance prochaine, un résumé de la question.

M. le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues pour la bibliothèque, depuis la séance de juillet.

Paraîtra au bulletin.

M. A. de Vlaminck lit un travail très documenté sur un épisode du siège de Termonde, en 1667.

Sera publié aux Annales.

M. le président Schuermans a envoyé un mémoire sur *La châsse des XXXVI Saints* et *Julienne de Cornillon.*

Vu l'absence de l'auteur, M. le président prie le R. P. van den Gheyn d'en donner lecture.

L'assemblée nomme deux commissaires pour faire rapport à la séance de février: MM. le chanoine van Caster et le R. P. van den Gheyn.

M. Germain de Maidy, retenu à Nancy, prie M. le président de communiquer à l'Académie un travail intitulé: *Représentation présumée de Jeanne d'Arc, sur une plaque de foyer.*

C'est la description d'une plaque de foyer dont le sujet, d'après des archéologues français, ne serait autre que le portrait de Jeanne d'Arc. L'auteur croit que des taques d'origine hollandaise ont été importées dans le midi et modifiées par des fondeurs français qui leur ont donné une apparence locale sans songer nullement à y faire figurer la bonne Lorraine.

M. Fernand Donnet est du même avis et compare la taque française avec une pièce de ce genre qui se trouve au musée du Steen. C'est bien la pucelle personnifiant la Hollande, tenant la lance surmontée du chapeau de la liberté, défendue par le lion symbolique et assise au milieu de l'enceinte emblématique. Les fondeurs français se sont inspirés de ce modèle si commun au XVII^e^ siècle.

Le R. P. van den Gheyn, S. J., analyse différents manuscrits de la Bibliothèque royale, notamment ceux qui contiennent d'intéressants documents relatifs à la justice au XVII^e^ siècle dans le comté de Namur et à l'exécution de la chaire de vérité du couvent de Leliendael à Malines. Il décrit également une belle reliure ancienne armoriée qui provient du couvent de Saint-Pantaléon à Cologne.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 3 heures et 1/2.

Le Secrétaire,
Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

Depuis la dernière séance
la bibliothèque a reçu les publications suivantes :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Joseph Destrée. Antependium de Rupertsberg.
Paul Bergmans. Catalogue sommaire des eaux fortes de Armand Heins.
Alph. de Vlaminck. Le grand pont sur l'Escaut à Termonde.
Id. Les anciennes chambres de Rhétorique à Termonde.
Id. Hommage à van Dyck.
Id. Le siège de Termonde.
Dr A. Chr. Bang. Dokumenter og studier vedrorende den lutherske Katekismus historie.
D. van Bastelaer. Mémoires archéologiques, tome VII.
Ernest Matthieu. Origine des Gilles de Binche.
J. Nau. Les croisés Henry et Godefroy du château de Ascha.
Peregrinus. Over honderd jaar in de Kempen.
Abbé Polydore Daniels. Note sur les armoiries de Diest.
Id. A propos du mareolt d'une charte de 741.
Clement Lyon. Philippe de Monte était-il Malinois ou Montois?
Fernand Donnet. Les Lombards dans les Pays-Bas.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Annuaire de l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1900.
Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie; 7e année, tables. 8e Année, n° 1.
Inventaire archéologique, fascicule XV.
Termonde. Cercle archéologique.
Annales, tome VII, 4e livraison et tome VIII, 1e livraison.
Bruxelles. Société d'archéologie.
Annuaire, tome XI.
Liége. Bulletin de l'institut archéologique liégeois, tome XXVIII.

Bruxelles. Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique, tome XIII, n° 11 et tome XIV n° 1.

Gand. Petite revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre, 1e année, nos 1 et 2.

Hasselt. L'ancien pays de Looz, 4e partie, nos 4 et 5.

Bruxelles. Les missions belges de la compagnie de Jésus, 1900, n° 3.

Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts, 1899, n° 12 et 1900, n° 1.

Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 38e année, nos 5 à 8.

Verviers. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, 1899, nos 3 et 4.

Bruxelles. Chine et Sibérie, 1e année, 1e livraison.

Tournai. Société historique et littéraire.
Table méthodique des bulletins et mémoires 1845-1895.

Id. Société historique et archéologique.
Annales. Nouvelle série, tome IV.

Bruxelles. Revue belge de numismatique, 56e année, 2e livraison.

Anvers. Bulletin de la Société royale de géographie, tome XXIII, 4e fasc.

Maestricht. Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg, tome XXXV.

Ryswyck. Algemeen nederlandsch familieblad, XIIIe jaarg. nrs 2 en 3.

's Hertogenbosch. Nieuwe catalogus der oorkonden en handschriften berustende in de boekery van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord Brabant.

Luxembourg. Ons Hemecht, 6 jaarhg. 2e et 3e heft.

Lisbonne. O archeologo portugues, vol. V, n° 1.

Paris. Polybiblion, partie littéraire, tome LXXXVIII, 2e et 3e livraisons. Partie technique, tome XC, 2e et 3e livraisons.

Id. La correspondance historique et archéologique, nos 73 et 74.

Perigueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXVII, 1e livraison.

Poitiers. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, tome III, 3e et 4e trimestres.

Dusseldorf. Dusseldorfer Geschicht Vereins, Jahrbuch, 1900.
» Jahres Bericht fur das Vereinsjahr 1899.
Leipzig. Königs-Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. Abhandlungen, Band XX, Heft 1.
Berichte 1899, V.
Wiesbaden. Annalen des Vereins fur Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, XXX band.
Mitteilungen 1898/99 nº 4, 1899/1900 nºs 1 à 4.
Regensburg. Verhandlungen des historischen Vereines von Oberpfalz und Regensburg, 51 band.
Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel, tome XXIII, nº 12 et tome XXIV, nºs 1 et 2.
Landshut. Verhandlungen des historischen Vereines fur Niederbayern, XXXV band.
Trêves. Jahresbericht der Gesellschaft für mitzliche Forschnungen, 1894 bis 1899.
Copenhague. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, 1899.
Upsala. Bibliothèque. Eranos. vol. III, fasc. 4 et vol. IV, fasc. 1.
Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica luliana. Enero, febrero 1900.
Barcelone. Revista de la Asociacion artistico arqueologica barcelonesa, ano IV. nº 18.
Agram. Starohrvatska prosvjeta.
Genève. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie, tome II, livraison 3.
Rome. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R. Accademia dei Lincei, Ottobre 1899.
Naples. Societa reale di Napoli Rendiconto, anno XIII, Marza a Dicembre 1899.
Lisbonne O archeologo portugues, vol. V, nº 2.
Batavia. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor Indische taal, land- en volkenkunde. Deel XLII.
Dagh register gehouden int Casteel Batavia, anno 1636 en 1672.
Notulen, deel XXXVII, afl, 1 en 2.
Register op de notulen, 1889/1898.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS. Catalogue de livres d'art, Georges Rapilly, n° 35.
ROME. Conventus de archaeologia christiana, nos 1 et 2.
LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Weberei.
Id. Afrika, id. Arbeiten in eisen, bronze etc.
Id. Die klassieke Kunst der Griechen.

Compte-rendu analytique des ouvrages parvenus à l'Académie depuis la dernière séance.

MESSIEURS,

Les collections du Musée du Parc du Cinquantenaire à Bruxelles s'enrichissent constamment d'antiquités ou de curiosités nouvelles. Grâce aux ressources gouvernementales dont il est seul à bénéficier, il peut acquérir des objets qu'il serait impossible aux musées de provinces, ne jouissant que de maigres revenus, d'acheter. Récemment encore Bruxelles a acquis un précieux antependium que M. Destrée décrit dans une courte notice. C'est un travail allemand de la première moitié du XIIIe siècle, provenant de Bingen et représentant le Christ entouré de nombreux personnages célestes.

Toutes les phases de l'épopée napoléonienne ont eu le don de provoquer depuis quelques années l'attention des érudits et du public. Les moindres détails de l'histoire de cette époque ont été étudiés et décrits d'une manière approfondie. Le théâtre même s'en est emparé, et de bruyants succès ont été obtenus par la mise en scène de quelques-uns des personnages faisant partie de la Cour impériale. C'est donc avec intérêt qu'on lira dans le *Bulletin mensuel de la Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace* une série de lettres inédites, signées par le maréchal Lefebvre et par sa femme, Catherine Hulscher, la fameuse Madame Sans-Gêne. Dans ces épîtres d'un caractère tout intime le duc de Dantzig et sa femme s'adressent à des parents ou à des amis restés en Alsace. Le maréchal songe aux siens, il procure une place à un de ses neveux, veut marier une de ses nièces et en faire éloigner une

autre dont la conduite lui semblait sujette à caution. De son côté Madame Sans-Gêne, en un style fort peu académique, fait preuve de réelles aptitudes ménagères et commande à ses correspondants force caisses de petit salé et tonnelets de choucroute.

Sous le pseudonyme de Péregrinus, notre confrère, M. l'abbé Daniels, a publié un petit volume d'histoire locale : *Over honderd jaar in de Kempen*. C'est le récit au jour le jour fait par un paysan campinois de tous les nombreux évènements qui se déroulèrent dans le Limbourg à la fin du siècle dernier. Le récent centenaire de ces dramatiques épisodes ajoute à l'intérêt qu'offre l'exposition de ces faits fidèlement faite par un témoin oculaire.

Les anciens chroniqueurs, qui dans leurs écrits ont consigné les détails de la première croisade, ont maintes fois cité les noms d'Henri et Godefroy de Ascha, fils de Frédélo, parents de Godefroid de Bouillon. Ceux-ci prirent une part importante aux combats et aux luttes de cette expédition héroïque. Henri succomba aux atteintes de la peste au château de Turbessel, tandis que Godefroy s'établit en Terre-Sainte où après des aventures nombreuses et tragiques, on constate une dernière fois sa présence en 1139. Ces seigneurs étaient originaires du château de Asscha, que divers historiens ont tour à tour voulu identifier avec Assche, Asch ou Aix. L'auteur de la notice que nous analysons, M. F. Nau, établit que les deux chevaliers croisés, étaient du château de Ascha, n'étaient pas comtes, figuraient parmi les plus illustres croisés, étaient de la famille de Godefroid de Bouillon, et avaient des parents à Mechela sur la Meuse. Il en déduit que c'est à Asch en Campine, à Aachen ou à Eschweiler qu'il faut chercher l'existence d'un château de Ascha.

Les bons métiers de la ville de Liége ont trouvé un historien compétent en M. Edouard Poncelet. Celui-ci dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* donne une notice abondamment illustrée dans laquelle il s'occupe non seulement de l'histoire et de l'organisation des métiers, mais dans laquelle il s'applique surtout à en décrire les bannières, les maisons, les blasons et les sceaux.

Au sujet de ces derniers les études vraiment se multiplient à la grande joie des fervents de la sigillographie. Voici entr'autres dans les publications de la *Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg* un travail de MM. Eversen et Meulleners intitulé : *de*

limburgsche gemeentewapens vergeleken met de oude plaatselijke zegels. C'est la description du blason de toutes les anciennes seigneuries qui se partageaient autrefois la possession de la majeure partie du duché de Limbourg.

Le général Chassé qui s'illustra par la défense de la citadelle d'Anvers contre les troupes françaises en 1832, appartenait à une ancienne famille dont M. Jac. Anspach a entrepris de retracer l'histoire. Son étude porte pour titre : *de generaal Chassé en zijn geslacht*, et a paru dans l'*Algemeen Nederlandsch familieblad*.

David Henri baron Chassé, naquit à Tiel le 18 mars 1765 et embrassa la carrière des armes, dont il parcourut successivement tous les degrés. Il mourut à Breda le 2 mai 1849.

Si pendant tout le cours du moyen-âge il n'existait sur l'Escaut depuis Gand jusqu'à la mer aucun pont, par contre les passages d'eau par nef ou par ponton, à l'usage du public, étaient nombreux ; mais le plus important était incontestablement celui de Termonde. Il était désigné sous la dénomination de *magnum transitum, magnum passagium* et constituait un fief important déjà avant le XIII^e^ siècle. Quant au pont qui fut jeté sur le fleuve dans la même localité on le trouve mentionné pour la première fois en 1379 ; il s'agissait alors d'un pont flottant ; ce n'est qu'au siècle suivant qu'on l'établit sur des assises solides qui depuis lors devinrent définitives.

Beaucoup de circonstances de la vie du peintre Domenico Théoto Kopoulos, plus connu sous le nom de Domenico el Greco et qui florissait à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle, sont restées inconnues. M. S. Saupere y Miquel s'est donné pour tâche de réunir en une étude que publie la dernière livraison de la *Revista dela Asaciacio artistico arqueologica Barcelonesa* tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur la vie et les mœurs de cet artiste.

Le Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana reproduit une lettre datée de l'année 1769, dans laquelle il est fait mention de la réception à Palma du tableau de van Dyck représentant le martyre de Saint-Sébastien, et qui avait été légué par testament à cette ville par Bartholomé Verger.

La Société d'histoire et d'archéologie de Gand continue avec une louable ponctualité à publier la suite de l'inventaire archéologique Beaucoup de fiches offrent un indéniable intérêt ; telles sont par exemple

celles qui décrivent un rarissime rouleau des morts de la fin du XIV^e^ siècle, possédé aujourd'hui par les archives de l'évêché de Gand, par M. A. Diegerick ; les bas-reliefs sculptés de la maison dite de Palfijn, par M. V. De Muynck, etc.

Mais puisque nous parlons de Gand, signalons encore la naissance dans cette ville d'un journal illustré : *la petite revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre.* Nous ne pouvons que constater avec une vive satisfaction et presque avec envie l'intensité du mouvement intellectuel qui règne heureusement à Gand. Nous en trouvons des preuves répétées dans les comptes-rendus si vivants et si animés des séances de la Société d'histoire et d'archéologie, que nous apportent régulièrement les Bulletins de cette compagnie, dans l'importance des travaux publiés dans ses Annales, dans le succès de l'inventaire dont nous venons de parler, et enfin dans l'apparition de la revue dont récemment nous avons reçu les premiers numéros. Bien des cités plus importantes et plus puissantes pourraient chercher dans la capitale de la Flandre orientale des exemples dont l'imitation serait désirable et heureuse.

1 Avril 1900. FERNAND DONNET.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES DU DIMANCHE 4 FÉVRIER 1900.

Présidence de M. Fernand Donnet, *Président.*

La séance s'ouvre à 1 heure sous la présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *président* ; chanoine van Caster, *vice-président* ; baron de Vinck, *secrétaire* ; P. Cogels, président Blomme, Jos. Destrée, Edm. Geudens, chanoine van den Gheyn.

Se sont excusés: MM. Albrecht De Vriendt, Alph. de Witte, vicomte B. de Jonghe, comte de Ghellinck d'Elseghem, Paul Errera, H. Hymans, L. Theunissens.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 décembre 1899, qui est approuvé.

Il est procédé ensuite à la discussion des candidatures pour deux places de membres titulaires.

Quatre candidatures sont définitivement adoptées.

Le vote aura lieu à la séance d'avril.

L'assemblée discute ensuite les candidatures à deux places de membres correspondants régnicoles. Six d'entre elles sont acceptées et seront soumises au vote lors de la prochaine séance.

Le secrétaire fait ensuite la motion suivante :

« Pour éviter la fréquence des séances extraordinaires des membres titulaires, l'Académie décide qu'à l'avenir, sauf pour des cas de force majeure, il n'y aura plus qu'une seule séance annuelle pour le dépôt de candidatures, au mois de décembre.

Une seule séance annuelle pour la discussion de candidatures, au mois de février.

Une seule séance annuelle pour le vote sur ces candidatures, celle du mois d'avril ».

Cette motion est appuyée, et votée par 5 voix contre 2 et 1 abstention.

L'ordre du jour étant approuvé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 1 heure 30 minutes.

Le Secrétaire :

Baron de Vinck de Winnezeele

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMACHE 4 FÉVRIER 1900.

Présidence de M. Fernand Donnet, *président.*

La séance s'ouvre à 1 heure 30 minutes.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *président ;* chanoine van Caster, *vice-président ;* baron de Vinck, *secrétaire ;* président Blomme, Paul Cogels, Jos. Destrée, Edm Geudens, chanoine van den Gheyn, membres tiulaires; Bilmeyer, comte Oscar Le Grelle, R. P. van den Gheyn, membres correspondants.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 1899 qui est approuvé.

M. le président fait part du décès de M. Martins Sarmiento, de Guinaraes (Portugal) membre correspondant étranger.

M. le président annonce ensuite que nos collègues, baron de Borrekens et comte de Ghellinck d'Elseghem, sont nommés respectivement membre effectif et membre suppléant du conseil héraldique de Belgique.

L'assemblée félicite chaleureusement nos collègues de cet honneur.

Le R. P. van den Gheyn dépose son rapport de commissaire, sur le travail de M. le président Schuermans, ayant pour titre : la châsse des XXXVI saints, et Julienne de Cornillon

Il conclut au renvoi du mémoire à son auteur, dans le but d'y voir apporter quelques légères modifications.

M. le chanoine van Caster, second rapporteur, se rallie à ces conclusions.

M. le président Schuermans est d'accord avec MM. les commissaires pour amender son travail dans le sens indiqué.

M. le président Donnet, dont le mandat est expiré, prend la parole pour témoigner à l'Académie toute sa gratitude pour l'honneur que ses collègues lui ont fait, en le portant en 1899, au fauteuil de la présidence.

Il remercie tous ses collègues de l'aide qu'ils lui ont portée dans l'accomplissement de son mandat.

Il remet ses pouvoirs au nouveau président certain de déposer en bonnes mains les intérêts de l'Académie. M. le chanoine van Caster est un archéologue distingué et un membre dévoué de la compagnie.

Comme président du congrès d'archéologie de Malines, en 1897, il a donné la mesure de ses talents, de son zèle et de son dévouement. L'Académie n'aura qu'à se féliciter d'avoir appelé au fauteuil, le révérend chanoine van Caster.

L'assemblée se joint aux paroles de M. Donnet et les ratifie par ses applaudissements.

Le nouveau président prend place au fauteuil, et donne ensuite lecture de son discours inaugural intitulé : « Les appareils d'éclairage au moyen-âge et à la renaissance ». (Voir au Bulletin.)

M. le chanoine van den Gheyn, nous parle de la réunion des délégués des sociétés affiliées à la fédération des sociétés d'archéologie, réunion convoquée pour discuter la question du bureau permanent soi-disant adoptée par le congrès d'Arlon 1899.

Les délégués, fort nombreux, ont adopté la résolution suivante : aucune décision n'est prise pour le moment et le statu quo est maintenu. Lors de la réunion du congrès de Hasselt, de 1900, les délégués des sociétés archéologiques, dûment convoqués et munis de leurs pouvoirs, réunis dans cette ville, auront à se prononcer sur la modification éventuelle des statuts.

M. Fernand Donnet ajoute qu'il a cru être l'interprète de l'Académie et celui de toutes les sociétés affiliées à la fédération en proposant de se rallier à la motion suivante : « Les délégués de toutes les sociétés » fédérées forment un bureau permanent de la fédération, dirigé par le » bureau du dernier congrès; restant en fonctions jusqu'au congrès » suivant ».

M le chanoine van den Gheyn insiste sur une note des « Archives Belges » ayant rapport à l'entrée dans la fédération, des Universités belges et de l'Académie royale de Belgique.

M. Fernand Donnet donne lecture ensuite du compte-rendu analytique qu'il a fait des publications parvenues à l'Académie. Il ajoute quelques mots au sujet d'une plaquette imprimée à Lyon par Benoist Rigaud, en 1571, sur la grande inondation d'Anvers.

Le R. P. van den Gheyn communique à l'assemblée une lettre inédite de Marguerite d'Autriche, (1514) au sujet d'un voyage.

M. Bilmeyer demande où en est la reconstruction de la margelle du puits de Quentin Metsys, au marché aux gants. M. Donnet se plaint de ce que la maquette en plâtre qui fut placée cet été, ne rappelait en rien le projet de l'Académie. Il prie le bureau d'écrire une lettre au collège échevinal pour élucider la question.

Le secrétaire est chargé de cette lettre.

Au sujet de l'acquisition de l'ancienne boucherie par la Ville, M. Donnet invite également l'Académie à émettre le vœu, qui sera adressé

à l'administration communale, de restaurer le moins possible le Vleeshuis.et de conserver intactes les rues d'alentour. Le monument n'a pas été conçu pour être dégagé, et perdrait beaucoup de son cachet à n'être plus entouré de rues étroites, comme il l'est encore. Quelques unes des façades des maisons pourraient être reconstruites dans le style de l'époque de la construction de la halle à la viande.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 3 1/4 heures.

Le secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les ouvrages suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Vcte B. de Jonghe. Petit gros à l'écu aux quatre lions d'Arnould III, seigneur de Randerath.

Antoni Mª Peña. Gloses.

L. Jacobi. Das Römer Kastell Saalburg.

J. Meshorf. Der Orient und Europa von Oscar Montelius.

J. van den Gheyn. Notices et extraits de manuscrits.

Fernand Donnet Compte rendu analytique. Février 1900.

L. Maeterlinck. A. van Dyck. Son école en Espagne.

Id. Gaspard De Craeyer. Sa vie et ses œuvres à Gand.

Chanoine van Caster. Les appareils d'éclairage au moyen âge.

L. Germain de Maidy. Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer.

Alphonse de Witte. Le jeton d'étrennes pour l'année 1773 aux Pays-Bas Autrichiens.

A. Diegerick. L'atelier monétaire gantois au XVIe siècle.

Emile Hublard. Un séjour d'Ambroise Paré en Belgique.

Léon Lahaye. Cartulaire de la commune de Dinant.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Annales de la Société d'archéologie.
Tome XIV. Livraison 1.

Bruxelles. Missions belges de la compagnie de Jésus. 1900, nos 4, 5 et 6.

Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique. Tome XIV. nos 2, 3 et 4.

Gand Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin, 8e année.
Annales, tome III.

Id. Inventaire archéologique de Gand. fasc. XVI. 2e fascicule no 3.

Bruxelles. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, 1900 nos 2, 3 et 4.

Termonde. Cercle archéologique.
Annales, tome IV. 5e livraison.

Anvers. Bulletin de la société royale de géographie.
Tome XXIV. 1r fascicule.

Malines. Cercle archéologique.
Bulletin, tome IX

Hasselt. L'ancien pays de Looz
4e année, nos 6 et 7.

Anvers. Ons volksleven.
12e jaarg. 1e en 2e afl.

Namur. Annales de la Société archéologique.
Tome XXIV. 1e livraison.

St.-Nicolas. Annales du cercle archéologique du pays de Waes.
Tome XVIII, 4e livraison.

Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales, tome XII. 4e livraison.

Verviers Bulletin périodique de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire, nos 5 et 6.

Charleroi. Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Tome XXIV.

Luxembourg. Ons Hemecht.
6e jahrg. 4, 5 et 6 heft.

Ryswyck. Algemeen Nederlandsch familieblad.
XIIIe jaarg nos 4 en 5.

Paris. La correspondance historique et archéologique, 7e année, nos 75 et 76.

PARIS. Annales du musée Guimet.
Revue de l'histoire des religions, tome XXXIX, nº 3.
Tome XL, nºs 1 et 2.

ST.-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome X. 3e et 4e fascicules.
Les chartes de St.-Bertin, tome IV.

PERIGUEUX. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.
Tome XXVII, 2e livraison.

ARRAS. Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais. tome II, livr. I, II et III.
Mémoires, tome II, 1e livraison.

PARIS. Polybiblion. Partie technique, tome XC, 4e et 5e livr., partie littéraire, tome LXXXVIII, 4e et 5e livaisons.

TOULOUSE. Bulletin de la Société historique du midi de la France, série in-8º, nº 24.

PARIS. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1899, 1e et 2e livraisons.

BORDEAUX. Société archéologique.
Tome XXII, 1r et 2e fascicules.

ROUEN. Académie des sciences, belles lettres et arts. Précis analytique 1897-98 et complément de 1896-97.

BEZIERS. Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire.
Tome III, 1e livraison.

EVREUX. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure.
Tome VI.

BESANÇON. Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 3e volume.

TOULOUSE. Bulletin de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse.
Année 1899, tome II, fascicules 1, 2, 3 et 4.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais
Bulletin, tome XII, nº 166.

CHAMBERY. Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Tome XXXVIII.

PONTOISE. Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.
Tome XXI.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
Bulletin mensuel, tome XXXIV, fascicules 3 et 4.

Leipzig. Berichte uber die verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 52e Band, I et II.

Stuttgart Königliche staats archiv. Wurtembergische Urkundenbuch, Band 7.

Heidelberg. Neue heidelberger jahrbücher herausgegeben von historisch philosophischen vereine.
jahrg IX hett 2.

Metz. Jahrbuch der gezellschaft für lothringische geschichte und altertumskunde. 10e et 11e jahrg.

Agram. Vjestnik kr hrvatsko slavouski dalmatinskog zemaljskog arkiva, God II. Sv. 2.

Id. Vjestnik hrvatskoga arheoloskoga drustva. Sv. IV.

Palma Boletin de la Sociedad arqueologica luliana. Marzo, Abril et Mayo 1900 et Gennaro 1900. Id. Anos V y VI.

Barcelone. Revista de la Asociacion artistico arqueologica Barcelonesa.
Ano IV, nº 10.

Lisbonne. O archeologo portugues.
Vol V, nº 3.

Id. Boletin da real associacào dos architectos civis e archeologos portuguezes.
3 serie, nos 9 et 10.

Padoue. Atti e memore della R. accademia di scienze, lettere ed arti.
Anno CCCLVIII, vol XV.

Naples. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell'accademia di archeologia, lettere e belle arti.
Anno XIV, gennaio ad aprile 1900.

Rome. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R. Academia dei Lincei.
Novembre et décembre 1899 et indice topographico.
Febbraio 1900.

Copenhague. Aarboger for Nordisk oldkyndighed, og historie, 14 bind, 4 hefte.

Upsala. Urkunder till Stockholms historia, I.

Id Skrifter utgefna af Kongl Humanistiska vetenskaps samfundet.
Band III et IV.

Boston. Proceedings of the american academy of sciences.
Vol. XXXV. nos 4 à 16.
Washington. Annual report of the board of agents of the Smithsonian institution. Part. I.

3o CATALOGUES ET JOURNAUX.

Paris. Le bibliophile parisien. 1e année no 4
Munich. Emil Hirsch. Art chrétien.
Paris. Catalogue de livres d'Art. Georges Rapilly, no 36.
Leipzig. Karl Hiersemann. Prœhistorie.
Id. Die kunst der Etrusker und Römer.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie,

Messieurs,

S'il me fallait vous rendre compte de toutes les publications qui sont parvenues à la bibliothèque depuis notre dernière séance, il me faudrait outrepasser de beaucoup les limites de temps qui me sont imposées, et vous signaler longuement la liste des travaux intéressants, méritant d'attirer surtout votre attention. Vous me permettrez d'abréger, et en choisissant de ci de là quelques études, de vous engager à consulter à la bibliothèque la plupart de celles dont vous trouverez le titre dans la liste que je viens de vous soumettre.

Les restes de l'occupation romaine sont fort rares dans notre voisinage immédiat ; notre musée local ne contient pour ainsi dire aucun vestige datant de cette époque. Et pourtant nous savons que les conquérants de la Gaule ont campé sur les bords de l'Escaut, que leurs cohortes ont sillonné notre territoire. C'est donc à l'étranger que nous devrons demander des renseignements sur cette partie de notre histoire ; c'est dans les autres localités du pays, c'est au-delà de nos frontières, qu'il nous faudra étudier cette période si importante du passé de notre patrie. Les deux volumes que vient de nous envoyer

M. l'architecte L. Jacobi nous seront sous ce rapport d'une grande utilité. *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg von der Höhe* est la description copieusement illustrée d'un établissement romain important. Des fouilles intelligentes, pratiquées sur l'emplacement d'un château, d'un amphithéâtre, de bains, d'une villa, et de nombreuses dépendances, ont mis au jour quantité d'objets de toute nature qui complètent heureusement les données existantes relatives à la vie des conquérants romains, et fournissent de précieux renseignements au sujet de leurs armes, de leurs bijoux, de leurs ustensiles, de leurs outils, etc.

Les visiteurs du musée du Louvre à Paris peuvent y admirer les superbes œuvres d'orfèverie que l'on croyait avoir été exécutées à Nurenberg ou à Augsbourg pour commémorer le siège de Tunis par l'empereur Charles-Quint.

Notre confrère M. Jos. Destrée, dans une étude publiée dans les annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, sous le titre de *L'aiguière et le plat de Charles-Quint conservés dans la galerie d'Apollon à Paris,* s'élève contre cette attribution, et affirme que ces pièces d'orfèvrerie en argent, fondues, repoussées, ciselées,dorées et en partie émaillées, ont été exécutées vers 1558-1559, à Anvers, à la suite d'une commande de l'empereur Charles-Quint, et que c'est le peintre Jean Vermeyen qui a communiqué à l'orfèvre, dont le nom reste ignoré, les modèles pour l'œuvre, et que ceux-ci étaient les mêmes que ceux qui avaient servi à la confection des cartons des tapisseries de la conquête de Tunis. Des photographies admirablement réussies complètent l'intéressant travail de M. Destrée.

Antérieurement déjà nous avons signalé l'importante collection *d'extraits de testaments tournaisiens* publiée par les soins de notre regretté confrère M. A. de la Grange, dans les Annales de la Société historique et archéologique de Tournai. La seconde partie de ce travail, comprenant la période s'étendant entre les années 1501 à 1791 vient de paraître dans la même publication. C'est une mine inépuisable d'indications précieuses pour tous ceux qui veulent s'initier aux usages du passé, et recueillir des renseignements artistiques ou archéologiques sur le Tournai d'autrefois.

Le gouvernement belge a récemment acquis en Angleterre un précieux manuscrit, *ancien livre d'heures*, provenant de l'hôpital de Grammont. Notre confrère, le R. P. van den Gheyn S. J. le

décrit dans une notice parue dans les Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. La reliure, comme du reste le manuscrit lui-même, date de la fin du XV^e^ siècle ; elle est composée d'ais de chêne recouverts de veau estampé, et porte deux jolis fers d'un travail très délicat représentant l'Annonciation ainsi que des motifs composés de feuillages et d'animaux. Quant aux miniatures et aux lettrines peintes, de mérite différent, elles constituent de beaux specimens de l'art flamand de l'époque.

Notre confrère M. Louis Stroobant continue la publication de ses études judiciaires et donne maintenant une notice *sur le Rasphuys de Gand*, cette ancienne prison instituée pour réprimer le vagabondage et la mendicité. M. Stroobant établit que la prison centrale de Gand n'est que la réorganisation du *Tucht* ou *Rasphuys* fondé dans la même ville au commencement du XVII^e^ siècle ; que les principales réformes adoptées aujourd'hui datent de 1627, et qu'elles ont été copiées sur le règlement en vigueur à Amsterdam depuis 1595.

Encore quelques notes sur la peinture de l'ancienne chapelle des Bouchers sont publiées par M. Victor van der Haeghen dans le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. A la suite de recherches dans les archives locales, notre confrère conclut qu'on doit conserver au tableau la date qu'il porte de 1448. En effet, longtemps auparavant il existait déjà à Gand des peintures murales à l'huile ; l'époque de l'exécution de la peinture correspond à celle de l'achèvement de la chapelle ; la fresque fut peinte à un moment où on exécutait de nombreux travaux artistiques dans les églises gantoises ; les comptes de l'année 1498, à laquelle on croyait pouvoir attribuer la peinture, ne la mentionnent d'aucune manière, et enfin le donateur Jacques de Ketelboere était alors en rapports suivis avec les artistes et possédait les ressources nécessaires pour acquitter cette libéralité.

Chez nos voisins du Cercle archéologique de Malines, M. Léopold van den Bergh publie la troisième partie de sa *numismatique malinoise* contenant les médailles et jetons ayant trait à la ville de Malines ou se rapportant de quelque façon à son histoire. Dans la même publication, notre président annuel, M. le chanoine van Caster, s'occupe de l'*ancien palais du grand conseil à Malines* destiné à devenir le nouvel hôtel des postes. La construction des anciens bâtiments dont la restauration est entamée fut commencée en 1528 et arrêtée en 1534 ; elle fut faite

d'après les plans du célèbre architecte Rombaut Keldermans, aidé de son neveu Laurent Keldermans.

Notre confrère M. Bequet vient d'apporter de nouvelles contributions à la série si longue déjà de ses études relatives à l'*Epoque romaine*. Nous lisons en effet dans les annales de la Société archéologique de Namur la description d'une ferme à Sauvenière, d'un cabaret à Serville et de bains publics à Chastres, constructions datant toutes du IIe siècle de notre ère.

Le peintre Gaspard De Craeyer, quoique né à Anvers, passa une grande partie de son existence à Gand. Le magistrat de cette ville lui commanda successivement un « jugement de Salomon » pour la grande chambre collégiale, les portraits du roi et de la reine d'Espagne pour la châtellenie, huit compositions décoratives pour le principal arc de triomphe érigé lors de l'entrée solennelle du prince cardinal Ferdinand. Pendant son séjour à Gand, l'artiste exécuta encore bon nombre de toiles importantes pour des églises ou des institutions religieuses. Le conservateur du musée de Gand, M. L. Maeterlinck, a réuni ces particularités dans sa brochure intitulée : *Gaspard De Craeyer. Sa vie et ses œuvres à Gand.*

S'adressant aux pasteurs qui ont assumé la tâche de la construction d'une nouvelle église paroissiale, notre confrère M. L. Clocquet, s'occupant spécialement du point de vue architectonique, leur adresse une série de *notes pratiques pour la construction d'une église*. Il examine successivement certaines questions fort importantes et fournit des indications utiles pour le style qu'il y a lieu d'adopter, l'étendue qu'il faut donner au temple, la manière dont il faut disposer les entrées, la forme et la hauteur qu'il faut choisir pour la construction des tours et clochers.

Notre confrère M. Cumont nous décrit *un jeton de Jean Gelucwys ou Lucwis maître particulier de la monnaie de Brabant à Anvers* vers la fin du XVe siècle. Il constate que sous la direction de cet officier monétaire il a été frappé des monnaies portant un différent monétaire particulier, une tour au lieu de la main d'Anvers. Il semble prouvé que pendant les années 1478 à 1480 l'atelier d'Anvers employa le premier indice au lieu du second. M. Alphonse de Witte et les archives belges, réfutent diverses affirmations de ce travail.

Pendant le XVIe siècle il existait une véritable passion, c'est celle qui consistait à former des albums de portraits peints ou dessinés. Bien peu de ces précieux recueils sont parvenus jusqu'à nous et ceux que

l'on possède encore n'ont été jusqu'ici pour ainsi dire jamais étudiés. C'est donc une importante lacune que comble notre confrère M. L. Quarré Reybourbon en publiant son étude sur *trois recueils de portraits aux crayons ou à la plume représentant des souverains et des personnages de France et des Pays-Bas*. Deux de ces recueils font partie des bibliothèques de Lille et d'Arras; le troisième appartient à la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. M. Quarré fournit des renseignements sur ceux qui ont dessiné ces portraits, formé et possédé ces collections. Il donne la description de chaque dessin et fait une courte biographie du personnage représenté. Enfin vingt-quatre héliogravures fort bien réussies, complètent l'intérêt de cet important travail.

Les travaux et la volumineuse correspondance de Fabri de Peiresc sont universellement connus et appréciés. Ils ont été partiellement reproduits et forment pour tous ceux qui s'adonnent aux études historiques,philologiques et archéologiques une source véritablement inépuisable.

M. J. Schopfer, dans le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques de Paris,réunit une série de *documents relatifs à l'art du moyen âge*, qu'il a recueillis dans les manuscrits de ce savant, conservés à la bibliothèque de Carpentras. Peiresc a eu le rare mérite d'étudier et de conserver le souvenir de beaucoup de monuments ou d'œuvres d'art du moyen âge pour lesquels les artistes du XVII[e] siècle, aveuglés par leur passion exclusive pour l'antiquité classique, ne professaient que le dédain et le mépris.

Trois pages nouvelles ont été ajoutées à l'*histoire rubénienne* par M. Max Rooses qui dans le Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique publie quelques notes destinées à identifier trois toiles de l'illustre maître anversois. Le personnage qui est figuré sur un tableau du musée de Cassel,en costume oriental, n'est autre que Nicolas de Respani ou de Respaigne, seigneur de Schooten, mort en 1647. A la Pinacothèque de Munich se voit le portrait d'un vieux savant que M. Rooses a trouvé être Jean Brant, secrétaire communal d'Anvers, beau-père de Rubens, décédé en 1639. Enfin, le donateur du martyre de Saint André qui orne la chapelle de l'hospice des Flamands à Madrid, n'est pas P. Rambrecht, mais bien Jean van Vucht, correspondant à Madrid de l'imprimerie plantinienne.

M. le chanoine van Spilbeeck, en fils dévoué de St.-Norbert ne se lasse pas de compléter l'histoire de son ordre dans nos provinces. Cette fois il nous présente dans les documents et mémoires de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, *Humbeline de Bavay*, abbesse de Soleilmont, décédée en 1739 ; il décrit ensuite *le reliquaire du saint Clou et un groupe en bois sculpté du XVI^e siècle*, de la même abbaye ; enfin il s'occupe du *portrait de l'abbé Louant*, supérieur au siècle passé des Dames Bernardines de Soleilmont et fournit copie des *épitaphes des abbés du monastère d'Aine.*

Voici maintenant encore toute une série d'études numismatiques. Ce sont l'*Histoire métallique de Charleroi* de notre confrère M. van Bastelaer, l'*atelier monétaire gantois* au XVI^e siècle par un autre de nos confrères, M. Diegerick, et enfin la description des *jetons d'étrennes*, et principalement de celui pour l'année 1773 frappé à la monnaie de Bruxelles, d'après un coin gravé par Harrewyn, présentée par un troisième confrère M. Alphonse de Witte.

Charles Philippe de Croy, seigneur d'Havré, dangereusement blessé d'un coup d'arquebuse au genou, voyait son état de santé empirer chaque jour, quand le roi de France Charles IX lui dépêcha son chirurgien, Ambroise Paré. Celui-ci grâce à ses soins et à son talent parvint à guérir son illustre client. Le grand chirurgien français fut magnifiquement traité au château d'Havré et choyé dans toutes les villes des Pays-Bas qu'il visita. M. Emile Hublard s'inspirant des indications puisées dans les œuvres mêmes du maître, vient de rappeler en une brochure les détails du *séjour d'Ambroise Paré de Belgique.*

Nous arrêterons ici cette rapide revue analytique que chacun d'entre vous, Messieurs, pourra facilement compléter, en parcourant les nombreuses publications récemment reçues et que la bibliothèque de l'Académie tient à votre disposition.

10 juin 1900. FERNAND DONNET.

UNE RELIQUE DE

SAINT NORBERT

Au tome V des *Annales Antverpienses*, le Père Papebroch relate la réception, en 1655, d'une insigne relique de Saint Norbert, offerte à l'Abbé de Saint-Michel d'Anvers (1) par le Prélat du monastère du Mont-Sion de Strahof, lez Prague (2). Le savant Annaliste, qui désirait insérer les lettres concernant l'envoi de ces précieuses reliques, avoue ingénument qu'elles sont égarées; on ne les trouve, dit-il, ni dans le beau reliquaire en argent confectionné à cette occasion, ni ailleurs.

Heureusement, le 1er mai de l'année courante, les Vicaires capitulaires du siège vacant avaient, au préalable, examiné et approuvé ce précieux trésor dont la translation fut célébrée avec grande pompe le 3e dimanche après la Pentecôte, sous le titre de Triomphe de Saint Norbert sur l'hérésie sacramentaire de Tanchelin. Les vénérables restes furent aussi portés solennellement aux processions qui eurent lieu dans les diverses paroisses de la ville.

Par un heureux hasard, nous sommes en possession d'une copie authentique des lettres susdites et nous nous empressons d'en publier le texte avec traduction.

Cette copie concorde avec l'original, comme l'atteste le Très Révérend Monsieur Van Steven, un des derniers religieux de l'Abbaye de Saint-Michel, mort à Anvers, le 30 octobre 1853.

(1) R. R. Nobertus Van Couwerven, 1652-1663.

(2) Abbaye du Mont-Sion à Strahof, lez Prague. Depuis le 2 mai 1627, on y conserve le corps de Saint Norbert.

Monsieur le Prélat, mon Confrère
très honoré et aimé en N. S.

Il en est ainsi, mon révérendissime Confrère, il est bien fragile ce corps qui nous enveloppe; naître et mourir marchent de pair; à peine nés, la mort nous abat; à peine avons-nous ouvert les yeux à la lumière, que nous sommes plongés dans les ombres de la mort; l'art suprême consiste en cela que nous puissions au moins faire une fois une bonne mort. Toutefois l'homme vertueux ne meurt pas pour l'éternité. Que cette pensée soit notre consolation mutuelle.

Je suis allé à Tepl au mois de février à la demande de la communauté. Le premier de ce mois, le révérendissime Ambroise Tröstcher, originaire de la paroisse de Bernhartz, en Bohème, y fut élu canoniquement, comme successeur du prélat défunt; en ma qualité de Père-abbé de l'abbaye de Tepl, j'ai confirmé cette élection conformément aux coutumes et aux privilèges de l'Ordre. Puisse le Seigneur lui accorder ses bénédictions et lui donner de vivre plus longtemps!

Mais venons à un sujet plus agréable. Toute promesse crée une obligation, et celui-là donne doublement qui donne sans tarder; c'est pourquoi, à la plus grande gloire de Dieu, pour la consolation de la célèbre ville d'Anvers, pour qu'une bénédiction de plus en plus abondante descende sur l'église et le couvent de Saint-Michel, j'offre avec l'affection la plus vive, et je dépose humblement et dévotement sur votre autel, la moitié du cerveau de notre Saint Père Norbert, l'apôtre d'Anvers. Je prie que ce trésor y soit conservé religieusement, honoré et vénéré. C'est par ce cerveau que le Saint Esprit, comme il est connu de tout l'univers, a opéré autrefois grand nombre de choses étonnantes, merveilleuses, inexplicables et saintes. Puisse le doux parfum de notre Saint Père Norbert produire des fleurs sur terre, dans le ciel, partout, dans l'éternité et au delà. Je ne réclame qu'une chose: Que le don que je vous fais, soit ignoré du Pape et des princes, de peur qu'ils n'en prennent prétexte pour demander une part des reliques. Que les braves citoyens d'Anvers se réjouissent, dans le secret de leur cœur, de ce saint trésor, qui, du vivant du Saint, a produit tant de fruits de salut parmi eux.

Réciproquement, je salue le très révérend père Prieur, les autres dignitaires, la vénérable communauté, et toute l'élite de la ville.

Daigne le Seigneur, par l'intercession de ces saintes reliques, bénir leurs domiciles, comme autrefois l'arche d'alliance amena la bénédiction céleste dans la maison d'Obededom. Je termine par ces vœux et me recommande à vos prières et saints sacrifices, pour que je trouve grâce aux yeux du Seigneur, c'est à lui que je m'abandonne entièrement.

Donné au Mont-Sion, vulgairement dit Strahof, le 1ʳ mars 1654, par votre confrère et serviteur en N. S.

FR. NORBERT, NICOLAS, AMANUS D'AMELUNXEN;
ABBÉ DE STRAHOF.

P. S. Je vous prie de faire parvenir, avec prudence, les lettres ci-jointes au Révérendissime Père Général pour éviter tout sujet d'envie. Je lui envoie, en sa qualité de chef de l'Ordre, une autre partie des reliques. Veuillez m'informer si tout est bien arrivé à destination Je n'aurai mon apaisement qu'après en avoir reçu l'assurance

COPIA

Litterarum Reverendissimi Domini Abbatis Strahoviensis quas R. P. Daniel Papebrochius non amplius reperiri scribit (Ann. Antv. t. 5. p. 77. ann. M. DC. L. IV & XIV.)

Revd^me^ et amplissime Dne Prelate
Dne Confr. sincere in Chro colend^me^.

Ita est, mi Revd^me^ D^ne^ Confr., fragilia valde circumferimus, ut paria sunt nasci et denasci; vix exorsi succidimur, vix lucem aspicimus et mortis immergimur umbris, ars artium est quotidie vel semel saltem posse bene mori; verum boni viri et integri non moriuntur in æternum. Consolemur nos invicem in verbis istis.

Perrexi Teplam in februario, rogante me venerabili conventu ut 1^a^ ejusdem mensis in vicem abeuntis libera Canonica electione successit Revd^s^ Dm^nus^ Ambrosius Trotcher Boemis e Parochia Bernhartziana, quem et authoritate ordinis ac Privilegiorum ut indignus immediatus Pr. Abbas Ecc^æ^ Teplensis confirmavi; D^ns^ ab alto det ipsi benedictionem, ut diutius duret. Cæterum ad lætiora. Omne promissum cadit in debitum, et cum bis donet qui cito dat, sic ad majorem Dei gloriam et Antverpiensis inclitæ civitatis consolationem, nec non cœnobii et Ecc^æ^ S. Michaëlis indeficientem novam benedictionem, superabundanti vero charitatis affectu, altari v^ro^, reverenter humiliterque quo possum pro devotionis actu (medium Cerebrum S^mi^ P^ris^ nostri Norberti Apli Antverpiensium impono donoque rogans ut hunc thesaurum benē observent, custodiant, venerentur. Etenim per hoc cerebrum, tamquam per organum, pròut notum Orbi, mirabilia, stupenda, inexplicabilia, sancta plurima Spiritus sanctus operatus est olim: Vivat, crescat, floreat suavissimus odor S^mi^ P^ris^ nostri Norberti in terris, in cœlis, ubique in æternum et ultra! Porro unicum rogo, non innotescat Pontifici, vel Principibus de donatione ista, ne detur illis occasio a me aliquid postulandi; sed in secreto cordis lætentur optimi Antverpienses, de tam

sancto munere, unde adeo salutaria (dum viveret vir D^mi) in illas, et animarum salutem distillata sunt. Saluto reciproce Adm. Rev^m Prem. Priorem, D^nos officiales omnes, venerabilem Conventum, ac simul singulos primores civitatis. Deus his sacris Reliquiis benedicat domibus eorum, sicut quondam sensit domus Obededom propter arcum fœderis, in quo voto finio, me sanctis precibus et sacrificiis commendans ut inveniam gratiam in oculis Dni. in quam me totaliter immergo. Dabam 1^mà martii in Monte Sionœo vulgo Strahovi, A° 1654 Rev^mœ et amplissimœ Dom^nis Vrœ in Christo conservus.

fr. Norbertus Nicolaus Amanus
ab Amelunxen Abbas Strahoviensis.

P. S.

Quæso Rev^mus D^mus Confr. promoveat adjacentes litteras caute ad Rev^m D^mn D^mn nrùm generalem, ad evitandam sanctam invidiam, mitto ipsi, ut Capiti ordinis alteram partem. Dignentur rescribere, an acceperint. Citius nam ero anxius antequam informer.

Concordantiam hujus copiæ cum originali, quod conservo, attestor S. M. C. S. Van Steven Abbatiæ S. Michaëlis Canonicus et Regens et Ordinum Religiosorum Convisitator Apostolicus.

I. Van Spilbeeck.

CÉLÉBRITÉS CAROLORÉGIENNES

Nous devons à Monsieur le chanoine Lemaître, T. R. Curé-Doyen de St.-Christophe,à Charleroi (1), la bienveillante communication d'une note extraite d'un ancien registre paroissial. Bien que fort courte, elle est intéressante pour l'histoire locale de Charleroi, car elle fait mention de cinq personnages originaires de cette cité, contemporains les uns des autres et honorés de la mitre abbatiale, ainsi que de deux dames nées dans la même ville et élevées à la dignité d'abbesse.

Cette pièce, placée dans un coin perdu du registre entre des écritures différentes, est de la main de Jacques Dandoy, curé et recteur royal, comme il s'intitule lui-même: il a été curé de Charleroi de 1755 à 1789. Ce document n'offre d'autre point de repère qu'une date, celle de la naissance de dame Marie Anne de Crombrugge, abbesse de Waesmunster; c'est l'année 1733. Nous donnons textuellement cette note, en observant l'orthographe du temps, et nous la faisons suivre de ce que l'histoire rapporte concernant ces célébrités carolorégiennes.

ad perpetuam rei memoriam.

charleroii a eux cinq abbés vivans en même temps abbés. Sçavoir.

1. *Dom paul dubois, abbé de Lobbe, né à la ville haute.*
2. *Dom Joseph Scrippe, abbé D'alne, né à la ville haute.*
3. *Dom pierre Michaux, abbé de Boneffe, né à la ville basse.*
4. *Dom placide De Sellijs, abbé de Nizelles, né à l'Entreville.*
5. *Dom gregoire thibaut, abbé de Waulsort, né à la ville basse et deux abbésses.*

Magdelene delbauche, à Wautibrene.

à Waesmunster marie anne de crombrugge, née l'an 1733.

(1) Promu en 1899, à la cure de Ste.-Waudru, à Mons.

I

Dom Paul Du Bois (1), abbé de Lobbes (2), né à Charleroi, ville haute, baptisé le 8 juin, admis à l'abbaye de Lobbes le 7 décembre 1727, reçut l'habit monastique le 25 janvier 1728, entra au noviciat le 15 août de la même année, fit profession le 15 août 1729, en gardant son nom de baptême. Il se distingua par une conduite édifiante, ainsi que par les qualités les plus éminentes de l'esprit. Il fut ordonné sous-diacre, à Liège, le 23 septembre, diacre le 22 septembre 1731, prêtre le 20 septembre 1732. Sous l'administration de l'abbé Théodulphe Barnabé, il obtint la charge de maître des novices et devint tiers-prieur et aumônier le 20 décembre 1743, maître des novices en décembre 1744, fut élu abbé le 4 janvier 1753 et bénit à Lobbes le 4 août 1754.

Monseigneur Paul Godefroid, comte de Berloo, évêque de Namur, assisté de Pierre Renotte, abbé de Saint-Jacques à Liège et d'Agapit Thaon, abbé d'Hautmont, lui donna le 5 août, dans son église, la bénédiction abbatiale en présence des abbés de Saint-Denis en Broqueroie, de Florennes et du prieur d'Oignies.

Obligé de défendre les prérogatives de sa dignité, il continua le procès intenté par son prédécesseur aux chanoines de Binche, relativement à sa qualité de prévôt.

En même temps, l'abbé Du Bois veillait à l'embellissement de la maison du Seigneur. Il bâtit une sacristie qu'il enrichit de plusieurs ornements de grand prix ; il acquit deux magnifiques chandeliers

(1) *Acte de naissance* de Dom Paul Du Bois, abbé de Lobbes. 1707. Octava junij Baptisatus est Paulus Josephus, filius legitimus Jacobi Andreae Du Bois et Mariæ Josephæ Robert. Susceptores Paulus Robert et Antonia Robert. (Etat civil de Charleroi. Reg. paroissiaux). (B. 153 Ville-Haute). Nous exprimons ici nos remercîments au très révérend M. L. Lalieu, S. T. D., Doyen actuel de Charleroi, pour son obligeante communication des divers actes de naissance.

(2) *Lobbes*, abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, située sur la Sambre, près de Binche ; elle fut fondée par Saint Landelin, vers 654.

Cfr. *Lobbes*, etc. par l'abbé J. Vos, tome II, p. 335. *Louvain*, 1865.

Th. Lejeune. *Monographie archéo-historique de l'ancienne abbaye de St.-Pierre à Lobbes*. Mons, 1880. 8°.

Berlière. *Monasticon Belge*. I. p. 197. *Maredsous*, 1890-97.

Archives générales du Royaume.

d'argent pour le maître-autel qu'il avait remis à neuf et fit faire des stalles ornées de sculptures remarquables.

Aux chapelles de Saint Ursmer et de Sainte Reynelde, il offrit quatre paires de chandeliers d'argent du prix de 118 couronnes.

L'église paroissiale lui doit la voûte de la grande nef qui existe encore aujourd'hui.

Le 18 février 1765, il présida à Aulne la cérémonie de l'installation de Joseph Scrippe, élu abbé de ce monastère.

Après avoir inspiré à ses frères, par ses exemples et ses discours, l'amour de la vertu, il mourut le 18 février 1778, à l'âge de soixante ans, après vingt-six ans de prélature. Son corps fut enterré à la chapelle de Sainte Barbe et l'on grava sur la pierre sépulcrale l'épitaphe suivante :

Hic Jacet
Amplissimus Dominus
D. Paulus Dubois
Monasterii Lobbiensis Abbas
Defunctus 18 Februarii Anno 1778
Æt : 71 Prof. 49. Sac. 46
Præl. 26. Jubil. 1.
Juvenum rector quae sursum fecit et docuit,
Eleemosynarius manum suam aperuit inopi,
Majoribus idoneus, infulis sublimatur,
Quarumlibet virtutum decorus apparatu.
Pacis amans, pacifice rexit et consulte,
Beneficus omnium sibi devinxit amorem.
Pius verbo et opere exarsit pro domo Domini
Fantur superba templi nostri monumenta,
Etiam praelaturae emolumentis extructa.
Occubuit vir regiminis in arte praecellens.
Justitiae cultor, gregis amor atque deliciae
Gaudeat pace perenni in regione vivorum
Qui fortiter et recte praefuit commissis.
R. I. P.

II.

Dom Joseph Scrippe (1) naquit à Charleroi, en 1711 ; à l'âge de 21 ans, il embrassa la vie religieuse à l'abbaye d'Aulne (2) ; ordonné prêtre en 1734, il fut nommé prieur conventuel du monastère.

L'abbé Henri Lepot étant venu à mourir le 25 janvier 1765, les suffrages de ses frères l'appelèrent à lui succéder. Le 28 février de la même année eut lieu son installation, présidée par le T. R. abbé de Lobbes, Paul Dubois ; la bénédiction abbatiale lui fut donnée le 19 mars, à Liège, par l'évêque suffragant, assisté des prélats de Saint Laurent et de Saint Lambert, dans l'église des Ursulines.

Quelques jours après, le 27, une réception solennelle l'attendait à son retour à Aulne. Au milieu de démonstrations enthousiastes, une garde d'honneur, en costume militaire, composée des employés et des serviteurs du monastère, ainsi que des jeunes gens de Montigny-le-Tilleul, vint à sa rencontre ; au bruit des boîtes, elle le conduisit à la grande porte de l'église où la communauté reçut son nouveau prélat. Après les discours de bienvenue et de félicitation, on chanta solennellement le Te Deum.

Le 14 avril, D. Scrippe reçut à sa table les religieux des deux abbayes voisines et quelques amis : la fête ne laissa rien à désirer.

« La joie de l'Abbé, dit la chronique d'Aulne, éclata ouvertement » lorsqu'il traita, le 14 avril, avec splendeur, la communauté et les » Abbés de Lobbes et de Bonne-Espérance ainsi que les amis du » voisinage. » (Chron. Aln. fol. 55.)

Dès le début de son administration, Dom Scrippe veilla avec grande sollicitude à tous les intérêts de son monastère.

Il consacra, comme l'avait fait l'abbé Louant, toute son activité à

(1) *Acte de naissance* de Dom Jacques Jos. Scrippe, abbé d'Aulne.

1711 Decima quarta januarij Baptisatus est Jacobus Josephus filius legitimus Dni Jacobi Scrippe capitanei in legione Dni Dessepeaux et Dellæ Barbaræ Renard. Susceptores Dus Godefridus (?) de Alrega maior et Domisella Anna Huy amiæ prolis (Etat civil de Charleroi. Reg. paroissiaux). (D. 7.)

(2) *Aulne*, abbaye située à une lieue de la célèbre abbaye de Lobbes. Fondée, vers 656, par S. Landelin, elle fut, en 1148, incorporée à l'Ordre de Cîteaux.

Guill. Lebrocquy. *Histoire de l'abbaye d'Aulne. Bruxelles*, 1862. in-8°.

Berlière. *Monasticon Belge*, t. I. *Maredsous*, 1890-1897. p. 329.

l'embellissement de l'abbaye et de ses propriétés. A Aulne, il fit reconstruire la sacristie et le quartier abbatial ainsi que les dépendances du couvent: ateliers, écuries, quartier pour les étrangers, chapelle domestique; il fit renouveler les cloches et l'horloge; en même temps, il rebâtit plusieurs églises et maisons pastorales, les fermes de Baudribus, de Clermont et de Donstiennes. Malheureusement, ces embellissements faits, nous l'avouons, avec un luxe excessif, ces reconstructions nombreuses l'entraînèrent trop loin et lui causèrent des déboires. A la vue de ces dépenses considérables dépassant les revenus de la maison, les religieux crurent devoir réclamer. En 1781, Dom Boucourt, coadjuteur de l'Abbé Général de Cîteaux, fut envoyé à Aulne pour arranger les difficultés. Dom Scrippe promit tout ce qu'on demandait.

L'an 1765,le Chapitre Général de l'Ordre de Cîteaux,auquel il assista, l'avait nommé son Vicaire Général pour la Principauté de Liège. L'abbé Scrippe mourut le 31 mars 1785, âgé de 75 ans, dont 54 de profession et 51 de prêtrise. Il fut enterré au milieu du chœur auprès de ses deux prédécesseurs. L'office divin faisait ses délices, il aimait à le chanter avec ses religieux; il se distinguait par une tendre compassion pour les pauvres. L'inscription qu'on plaça sur son tombeau rappelle sa piété et sa charité:

Abbas Josephus viginti præfuit annis
Cantum sustentans nobiscum voce virili,
Corde pio, atque bono, semper dilexit egenos,
E vivis abiit 31 martii 1785.

III.

Pierre Michaux (1) vit le jour à Charleroi, en 1732. Il étudia à l'université de Louvain où il obtint le grade de bachelier en théologie;

(1) *Acte de naissance* (Ville-Basse, dépendant de la paroisse de Marcinelle, de Dom Pierre Michaux abbé de Boneffe (Etat civil de Marcinelle Reg. paroissiaux p. 1.):

1732. Duodecima februarij baptisatus est Petrus Joseph filius legitimus Thomae Michaux et Mariae Joseph Kinon conjugum, susceptores Petrus George et Maria Jacquelina Du Bois.

il fit profession à l'abbaye de Boneffe (1), au comté de Namur. Après avoir été curé de la paroisse d'Hemptinnes, il fut élu coadjuteur de l'abbé François Gilbert que les infirmités obligèrent de donner sa démission. Son élection fut confirmée par l'empereur, le 12 juin 1769. Les commissaires de cette élection furent le conseiller privé de Gryspere, l'abbé de Villers et M. De Reul secrétaire du Conseil privé et du Conseil d'Etat. Dans leur rapport, ils font remarquer l'abaissement des études et le délabrement des bâtiments. Aussi l'impératrice, dans les instructions qu'elle envoya au nouvel abbé, lui prescrivit-elle de mettre tous ses soins à encourager les études, de choisir pour l'infirmerie un autre emplacement et d'y affecter au moins deux chambres.

L'abbé Michaux mourut le 25 mai 1776. Le conseiller privé Le Clerc et l'abbé de Villers, commissaires délégués, firent procéder cette même année, à une nouvelle élection qui devait être la dernière. Dom Gabriel Simon de Fleurus fut élu abbé.

IV.

Grégoire Thibaut (2), né à Charleroi ville-basse, en 1742, fit profession en 1763, à l'abbaye de Waulsort et fut ordonné prêtre en 1766 (3).

Le Prélat Dom Levrault ayant donné sa démission, Dom Grégoire

(1) *Boneffe.* Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1240.

Monasticon Belge, par Dom Berlière, tome I *Maredsous,* 1890-97, in-4°.

(2) Acte de naissance (Ville-Basse dépendant de Marcinelle) de Dom Grégoire Thibaut, abbé de Waulsort, (Etat civil de Marcinelle, Reg. paroissiaux.) :

1699. Duodecima tertia februarij baptisatus est Gregorius filius Paschalij Thibaut et Joannae Kinet conjugum. Susceptores Gregorius Thibaut et Catherina Gilles.

(3) *Waulsort,* Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, fondée l'an 944, par le comte Elibert et sa femme Hérésinde.

Tarlier et Wauters. *Géographie des communes de la Belgique. Arrondissement de Nivelles. Canton de Jodoigne. Nodebais,* p. 161. *Bruxelles.*

Etude sur l'abbaye de Waulsort O. S. B., par L. Lahaye. *Liège,* 1890.

Toussaint. *Histoire de l'abbaye de Waulsort et du prieuré d'Hastière. Namur,* 1883.

Berlière. *Monasticon Belge,* t. I. *Maredsous,* 1890-1897. p. 39.

fut nommé abbé, le 22 octobre 1773, par l'impératrice Marie-Thérèse. Il fut béni le 16 janvier 1774, dans l'église des Bénédictines, à Namur, par Son Altesse le prince de Lobkowitz, évêque de Namur, assisté des Abbés de Floreffe et de Grand-Pré.

L'élévation de Grégoire Thibaut à la prélature fut accueillie avec joie. Une pièce de vers, composée à cette occasion, dit tout ce que l'on attendait de lui qui, depuis quelque temps déjà, dirigeait les affaires de l'abbaye à la satisfaction générale. Cette confiance ne fut point déçue.

Fidèle à la devise : *ad superna*, il releva le monastère tant au temporel qu'au spirituel : il eut soin d'entretenir les bâtiments et les autres propriétés, il reconstruisit le refuge de Namur, il bâtit la ferme de La Chize en Brabant, il embellit plusieurs églises et presbytères. Malgré toutes ces dépenses, la situation financière était devenue plus prospère.

Sous le rapport spirituel, il avait le bonheur de voir régner, dans sa communauté, la paix, l'union et une exacte observance des constitutions monastiques. Pour empêcher certains abus, il donna de nouveaux statuts propres à maintenir la discipline.

Dom Grégoire ne se bornait pas à la direction sage et prudente de son monastère, il prenait part aux affaires politiques de son pays. Député de l'état ecclésiastique, il résista courageusement aux innovations de Joseph II. En 1787, il fit partie, en sa qualité de membre des États de Namur, de la députation envoyée à Vienne pour faire les réclamations qu'exigeaient les circonstances.

La déchéance de l'empereur ayant été proclamée, Dom Grégoire prit une large part à la formation du Congrès souverain des États-Belges.

L'existence de ces États ne fut pas de longue durée : les troupes impériales triomphèrent et restaurèrent l'empire. Les soldats autrichiens envahirent et pillèrent Waulsort ; la Révolution française acheva la ruine du monastère. L'abbaye fut réduite en cendres, les moines expulsés, leur abbé, caché à Namur et à Bouvignes, recherché par les autorités républicaines pour avoir refusé le serment de haine à la royauté, eut beaucoup à souffrir. Il se retira à Bruxelles, où il mourut le 1 janvier 1820. Il voulut être inhumé à Nodebais, une des anciennes dépendances de son abbaye, par les soins de Dom Augustin, (Clément Bonnier) curé de Nodebais, ancien religieux de Waulsort.

Dans le cimetière, on lit sur une pierre tumulaire :

Ci git
DOM GRÉGOIRE THIBAULT
Reverendissime abbé de Waulsor et Hastière
né à Charleroi
décédé à Bruxelles le 1r Janvier 1820, âgé de 78 ans
profés de 57, prêtre de 54 et abbé de 47
pieux et savant, modèle de la régularité
il fut généralement aimé et respecté
député des états de Namur il s'y montra sage
prudent et modéré
en 1787, il fut de la députation de Vienne
exigée par Joseph II
57e et dernier abbé de la maison, dispersée
par la violence, en but aux méchants, obligé
de s'expatrier, il souffrit tout avec la même
résignation qu'il rendit son âme à son créateur.

V.

Dom Placide de Sellys (1) naquit en 1725, à Charleroi (Entre-ville). Devenu religieux de l'abbaye de Villers (2), il fut envoyé au Collège que cette maison possédait à Louvain, suivre les cours de théologie de l'Université. Il obtint le grade de bachelier formel en théologie.

De retour à Villers, il fut nommé Lecteur ou professeur, ensuite

(1) *Acte de naissance* de Pierre Joseph, en religion Dom Placide de Sellys abbé de Nizelles.

1727. Vigesima Augusti 1727 baptisatus est Petrus Joseph, filius legitimus Adami (*) de Sellys et Annæ Mariæ Balieuc, conjugum. Susceptores fuere Sebastianus André et Maria Antonia Van de Wycer. (Etat civil de Charleroi. Reg. paroissiaux, section de l'Entre-deux-villes) (D. 53).

(2) *Villers*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1147, sous Godefroid III, dit le courageux, duc de Brabant.

(*) *Adam de Sellys* ne figure pas dans la généalogie de la famille liégeoise, de Sellys-Longchamps et de Sellys-Fanson, qui a paru dans les annuaires de la noblesse de Belgique du baron J. de Stein, années 1853 et 1858, famille dont les armoiries sont : « d'Azur à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable. »

procureur. Après avoir, pendant plusieurs années, rempli ces importantes charges à la satisfaction de ses supérieurs, il fut promu au poste de Directeur-Confesseur de l'Abbaye des religieuses d'Argenton.

A la suite du décès de Dom Antoine Giselin, Abbé de Nizelles (1), en Brabant, le Chevalier J. Crumpipen et le Prélat de Villers, Robert de Bavay, furent délégués, par le gouvernement, à l'effet de présider à l'élection d'un nouvel Abbé. L'élection, qui eut lieu le 16 mars 1770, ne donna pas de résultat: les voix, d'après le rapport des Commissaires, ayant été fort éparpillées et en général très mal données. Le Prieur, ajoutent-ils, le seul qui aurait pu mériter les suffrages, avait atteint l'âge de 73 ans; ce serait anéantir cette maison, déjà fort dérangée, que de lui donner un supérieur qui, suivant le cours de la vie humaine, n'a plus que peu de temps à vivre.

Dans ces circonstances, le conseil du Gouvernement balança beaucoup pour nommer un Abbé et, après mûre délibération, il fut résolu, conformément à l'avis du RR^me^ Prélat de Villers, de nommer un religieux d'une maison étrangère, capable de relever l'abbaye dont le temporel se trouvait également délabré.

On désigna Dom Placide de Sellis, qui avait déjà été préposé à l'élection de 1765, mais n'avait pas été élu. L'impératrice Marie-Thérèse approuva ce choix par lettre du 14 août 1771, et le Gouverneur Général, Charles, duc de Lorraine, le nomma le 4 septembre de la même année.

Les religieux de Nizelles, qui connaissaient la haute capacité de Dom Placide, le reçurent à bras ouverts et mirent en lui toute leur confiance, comme s'il eût été religieux de leur maison. Lors de sa nomination, on lui prescrivit plusieurs règles économiques afin de rétablir insensiblement la maison. L'abbé de Sellis, paraît-il, ne justifia en aucune façon le choix qu'on avait fait de sa personne. On lui reprocha plusieurs folles dépenses, et d'avoir endetté la communauté. Une bulle du 23 mai 1773 lui octroya le droit de porter la mitre. Il mourut le 22 novembre 1782, âgé de 57 ans, après avoir gouverné onze ans.

(1) *Nizelle*, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, près la ville de Nivelles, fondée vers l'an 1441. Tarlier et Wauters. *Géographie et histoire des communes belges. Prov. de Brabant. Arrondissement de Nivelles*, tome I, livraison II, page 58.

VI.

Dame Madeleine Delbauche (1), née à Charleroi en 1714, renonça au monde pour embrasser la vie religieuse à l'abbaye de Wautribaine (2), en Brabant. Elle fut admise à la profession en 1733. Ornée des plus belles qualités de l'esprit, elle se distinguait par sa piété, sa régularité, sa charité, sa douceur, son esprit de paix. Aussi les supérieurs lui conférèrent diverses charges dont elle s'acquitta louablement : sacristine et sous-chantre, elle eut en même temps la direction des novices.

A la mort de l'abbesse Marguerite de Kessel, Madeleine Delbauche fut élue le 18 septembre 1755, par onze voix entières, plus les voix du Père confesseur et du chapelain. Dans le procès-verbal de l'élection, les Commissaires du Gouvernement, Messire Schockaert et le R. R. abbé de Villers, Martin Staignier, déclarent que la Dame Delbauche leur paraissait la plus estimable et la plus recherchée pour la dignité abbatiale. Sa Majesté l'Impératrice, confirmant l'élection, adressa, de Vienne, le 20 octobre, au Gouverneur des Pays-Bas, la dépêche suivante : « Sur le rapport qui m'a été fait de votre relation du 1er courant, accompagnée d'une consulte de mon conseil privé et du besoigné de Commissaires qui ont recueilli les suffrages des religieuses de Wautribaine, Ordre de Citeaux, en ma province de Brabant, pour le choix d'une nouvelle abbesse, je veux dire par celle à V. A. R. que conformément à votre proposition, j'ai nommé à la dignité abbatiale de cette maison la religieuse Magdeleine Delbauche, et adoptant aussi l'avis de V. A. R. sur la convenance de mettre en règle la direction du temporel de cette maison, j'agrée que V. A. prescrive à la nouvelle abbesse les mêmes instructions et arrangements adoptés, depuis plusieurs années pour l'administration des revenus des différentes abbayes, aux Pays-Bas. »

(1) *Acte de naissance* de Joanne Thérèse, en religion Madeleine Delbauche de Waulxbrenne :

1714. Vigesima Dec. 1714 : baptisata est Joanna Theresa filia legit. Petri Alexandri Delbauche, junior : et Brigitae Theresiae Mathei conjugum, susceptores fuere Rdus Dnus Jo Bapta Remy Canoniers Nivellensis et Catharina Philippart (Etat civil de Charleroi. Reg. paroissiaux) (D. 24)

(2) *Abbaye de Wauthier-Braine* ou de *Notre Dame de Braine*, de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1224. Tarlier et Wauters, *Géographie et histoire des communes belges. Arrondissement de Nivelles*, tome I, livre II, page 119.

Expédiée de Bruxelles le 31 octobre 1755. »

A peine entrée en fonctions, Dame Madeleine dut se conformer aux ordres donnés par le Gouvernement, d'enregistrer exactement ses recettes et ses dépenses. Obligée de reconstruire quelques bâtiments qui tombaient en ruines, pour faire face à cette dépense, elle fut autorisée à lever la somme de 20.000 florins. La réédification du moulin de l'abbaye et de l'église d'Elinghen-lez-Hal nécessita un nouvel emprunt de 1000 fl. — 30 juin 1775.

L'Abbesse Delbauche mourut le 28 novembre 1778, âgée de 64 ans, après 45 ans de vie religieuse, et 23 ans d'abbatialité.

VII.

Marie Anne De Crombrugghe (1), issue d'une noble famille établie à Charleroi, naquit en 1733. Elle eut pour père Charles Ignace De Crombrugghe, (enseigne au régiment d'Avila, puis lieutenant au régiment de Ligne), et pour mère Catherine Josèphe Rodriguez.

Elevée chrétiennement, dans la crainte de Dieu, elle se distingua, dès son enfance, par une solide piété. Agée de 21 ans, elle renonça au monde et prit l'habit religieux à l'abbaye du Mont-des-Roses (2), de

(1) *Acte de naissance* de Marie Anne de Crombrugghe, abbesse de Waesmunster :

1733. 19ue Augusti 1733 bapti. est Anna-Maria filia leg. Caroli Ignatii Crombreck (*), et Annae Catherinae Joseph Rodrigue, conjugum. Susceptores fuere Dnus Thomas Mores Capitanus et Dna Anna Philippa Clara de Grouffe comtessa de Momignies, e Legione de Legno. (Etat civil de Charleroi. Reg. paroissiaux.) (D. 69.)

(2) Rozenberg. *(Mont-aux-Roses),* couvent de chanoinesses régulières de Saint Augustin, de la congrégation de Saint Victor, à Waesmunster (Flandre Orientale). Ce monastère fut fondé, en 1238, par Gauthier de Marois, évêque de Tournai. Il y introduisit des religieuses du couvent de Prato, près Tournai, en remplacement de la congrégation hospitalière qui, relâchée de sa ferveur primitive, ne répondait plus au but de sa fondation. Le monastère était précédemment appelé du nom de la localité Hoogdonk ; ce fut l'évêque qui lui imposa le nom poétique de Rozenberg sous lequel il est connu depuis lors. Un incendie détruisit le couvent en 1418-19 ; les troubles des xve et xvie siècles, y causèrent de grands désastres, et plus d'une fois les religieuses furent obligées de se réfu-

(*) Forme orthographique vicieuse par suite de la phonétique.

l'Ordre de Saint-Victor en 1754, à Waesmunster. Elle devint pour ses compagnes un modèle de toutes les vertus propres à son état. Malgré son jeune âge, les supérieurs, à cause de sa grande charité, l'avaient chargée des soins à donner aux malades.

A la mort de l'Abbesse Dame Béatrix Van Horenbeke, les commissaires délégués (1) du gouvernement vinrent, le 22 avril 1766, recueillir les voix des religieuses. Plusieurs d'entre elles reconnaissant la régularité, l'esprit de paix, l'affabilité, les aptitudes à bien gouverner, de dame Van Crombrugghe, lui donnèrent leurs suffrages. Les votes furent partagés entre les Dames Isabelle Vanden Berghe, Prieure, Marie Stouthamer et Marie Anne De Crombrugghe.

Le 5 juin de la même année, l'Impératrice M. T. adressa au gouverneur des Pays-Bas, son beau-frère et cousin, la dépêche suivante : « Mon chancelier de Cour et d'Etat m'ayant fait rapport de la relation » de Votre Altesse royale, touchant le remplacement de la dernière » Abbesse de Rosenberg, Ordre de St.-Victor, près de Waesmunster » en ma province de Flandres, ainsi que sur les dispositions que, de » l'avis de mon conseil privé, vous croyez devoir être prescrites à la » future Abbesse pour remettre l'ordre dans l'administration du tem- » porel de cette maison et finalement sur le taux de la pension à y » imposer, je veux bien dire à Votre Altesse par la présente, qu'adop- » tant tous les motifs qui vous ont déterminé, ainsi que mon conseil » privé, à donner à la religieuse Marie Anne De Crombrugghe la pré-

gier tantôt à Termonde, tantôt à Anvers, tantôt ailleurs. Le monastère ne se releva de ses ruines qu'au commencement du XVII^e^ siècle; il reprit sa première splendeur et put la conserver jusqu'au jour de sa suppression, le 24 janvier 1797. Les édifices dont Sanderus nous a conservé une vue dans sa *Flandria illustrata*, sont entièrement rasés ; il n'en reste plus de vestiges. Les anciennes religieuses ont rétabli la communauté plus au centre de la commune, et ont repris leurs observances au mois de juillet 1831, sous la conduite de Madame Jeanne-Marie-Elisabeth van Doorslaer van ten Ryen, originaire de Bruxelles. Elle est la 30^e^ dans la liste des abbesses dont l'histoire nous a transmis les noms.

Abdij van Rozenberg. Voir De Potter en Broeckaert. *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen. Arrondissement Dendermonde*, tweede deel. *Waasmunster*, p. 94.

(1) Messire Joseph de Crumpipen, Conseiller au Conseil privé de S. M. et Nicolas Cloquet, Abbé de Caudenberg, adjoint Théodore de Reul, Secrétaire de S. M. au même Conseil.

» férence sur toutes ses compagnes dans la proposition pour le choix » d'une nouvelle abbesse de Rosenberg, je la nomme à cette dignité. » Les irrégularités que le rapport des Commissaires a fait remarquer » dans l'administration des revenus, et la comptabilité de cette maison, » me semblent pouvoir être redressées efficacement par l'emploi des » moyens que vous proposez à cet effet. Mon intention est donc que » les points de direction à prescrire à la nouvelle Abbesse,tels qu'ils se » trouvent détaillés dans votre relation, lui soient communiqués sans » exception en même temps qu'on lui en recommendera la ponctuelle » exécution.

» Au reste, j'assigne, en conformité de l'avis de Votre Altesse, une » pension de fls. 300 courant de Brabant sur le temporel de cette » abbaye, et je la partage entre les deux sœurs Catherine et Marie » Anne Hagel, en considération des bons services que leur mère a ren- » dus à feu la Sérénissime Archiduchesse, ma sœur.

» A tant Monsieur, mon très cher et très aimé beau-frère et cousin, » je prie Dieu de vous conserver en parfaite santé à longues années ; » de Vienne le 5 juin 1766. »

Signé Marie Thérèse.

La lettre de l'Impératrice fut expédiée le 19 juin aux Religieuses de l'Abbaye du Mont-des-Roses. On ne tarda pas à procéder à l'installation de la nouvelle Abbesse, dont la nomination présageait un règne heureux et avait été accueillie avec joie.

Madame M. A. Van Crombrugghe s'acquitta de sa charge avec un grand zèle. Sa conduite était la règle vivante de ses sœurs. Le jour, la nuit, elle était toujours la première à tous les exercices. Assidue à l'office du Chœur, elle devançait même le son de la cloche afin de donner à ses filles en J. C. l'exemple de la ponctualité, et ne se dispensait jamais de ce pieux exercice, à moins d'une nécessité absolue. Elle avait une charité extrême pour le prochain, et jamais elle ne manquait, toutes les fois qu'elle en pouvait trouver l'occasion, de servir ses sœurs, de les aider dans leurs ouvrages, de les soulager dans leurs peines. Elle aimait surtout de les assister dans leurs maladies, c'était sa grande joie : rien n'était capable de la rebuter, dès qu'il s'agissait de leur donner des soins.

Les pauvres de l'extérieur étaient également l'objet de sa bienveil-

lante sollicitude : ils recevaient d'abondantes aumônes en nourriture, vêtements, argent, etc.

Sous le gouvernement de Dame De Crombrugghe, le Mont-des-Roses jouissait d'une paix profonde.

En 1791, on célébra avec une sainte joie, le jubilé de 25 ans d'abbatialité. Le souvenir de cette fête de famille nous a été conservé par une pièce de vers flamands, avec chronogrammes et couplets de circonstance. Dans cette Ode jubilaire qui compte 95 vers, le poète, développant le verset 7e du Psaume 83 : *Benedictionem dabit legislator ; ibunt de virtute in virtutem*, exalte les vertus et les grandes qualités de l'abbesse, et lui souhaite de longues années de santé, de bonheur et de prospérité, suivies de l'ascension au lieu des délices éternelles.

A cette belle fête, devait succéder bientôt une immense douleur.

Quand, en 1797, au nom de la liberté, la République française vint expulser et disperser la communauté du Mont-des-Roses, Madame de Crombrugghe dut se réfugier à Sainte Anne, faubourg de Waesmunster, avec quelques religieuses de chœur ; d'autres sœurs ne voulurent pas abandonner leur cher asile, même au péril de leur vie. Pauvre, exilée, regrettant sa chère maison, priant sans cesse, la digne supérieure soupirait après l'heureux moment où il lui serait donné d'y rentrer ; c'est là, dans son exil, que Dieu vint la chercher le 15 décembre 1812. Elle fut enterrée au cimetière de la paroisse de Sainte Anne.

Au grand parloir de l'Abbaye actuelle, sur une table de marbre encastrée dans le mur, est gravée la liste des Abbesses du Monastère. Voici ce qu'elle rapporte concernant Dame Van Crombrugghe :

29. D. Maria Anna De Crombrugghe Abb. 46 anno prof. 58, ætat. 79 obiit 15 Decembris 1812.

On y conserve également un beau portrait, grandeur naturelle, de la noble Dame qui portait les armes de sa famille : de gueules à 3 éperons enferrés, ou 3 molettes d'argent colletées de même, la molette en bas. Sa devise était : *Virtute decet non stemmate niti.*

I. Van Spilbeeck.

Iconographie Norbertine

IV.

Gravures représentant les Saints de l'Ordre de Prémontré par J. D. Hertz. (1)

Primitivement le culte des Saints de l'Ordre de Prémontré se bornait aux honneurs que leur rendaient certains monastères, certaines provinces.

Par une faveur spéciale Benoît XIII, en 1728 et en 1729, daigna étendre ce culte liturgique à l'Ordre tout entier. Cette marque de bienveillance fut reçue par nous avec joie et reconnaissance.

A cette occasion, le célèbre dessinateur D. Hertz entreprit, sur les instances de divers Prélats de l'Ordre, de publier une collection des images de nos Saints. L'artiste s'en acquitta avec talent, il eut la satisfaction d'offrir son beau travail, le 13 mai 1729, aux R. R. Prélats des abbayes de Roth, Ursperg, Weissenau, Roggenburg, Soreth et Marchtal.

Ce recueil, rarement complet, se compose de 11 feuilles, grand format 0.26 sur 0.16, gravées sur cuivre, en voici la description : 1re feuille. La dédicace, gravée au trait, est ornée d'une jolie vignette qui occupe la partie supérieure de la page. Quatre anges ailés étendent une draperie bordée de franges au milieu de laquelle figure, sur un cartouche entouré de cornes d'abondance, un écu de forme ovale portant les armoiries de Saint Norbert. Elles sont: de gueules, à la croix

(1) Hertz Johann-Daniel, peintre et graveur au burin, né à Augsbourg en 1693, mourut en 1754.

Ch. Le Blanc. *Manuel de l'amateur d'estampes.* Paris 1856-1888 tome II.

d'argent; sur le tout, un calice surmonté de la sainte hostie et accosté d'une branche d'olivier et d'une branche de palmier qui se rencontrent en bas (Voir *Iconographie Norbertine* II, p. 45).

L'écusson, encadré de volutes, est surmonté de la croix archiépiscopale à deux traverses et du chapeau épiscopal dont les glands flottent gracieusement des côtés qui soutiennent l'ornement. Au-dessus une bande mi-circulaire, avec l'inscription *S. P. Norberti fund. Ord. Præm, insignia;* en bas, sur une banderole, la devise *fide et patientia.* La dédicace en latin se résume ainsi :

Reverendissimo, Prænobili et Amplissimo Domino S. R. I. Prælato: Domino D. Hermanno Celeberr. Ecclesiæ Rothensis, Sac-Cand. Canon et Exempti Ordinis Præm. Abbati Dignissimo : nec non per Sueviam Alsatiam et Grysoniam Vicario Generali et Visitatori, Cæterisque ejusdem Sac. Ordinis, Reverendissimis, Prænobilibus et Amplissimis Dominis, S. R. J. Prælatis Dominis D. Joanni Ecclesiæ Urspengensis D. Antonio, Ecclesiæ Weissenaviensis, D. Dominico Ecclesiæ Roggenburgensis D. Didaco, Ecclesiæ Sorethensis, D. Udalrico Ecclesiæ Marchtallensis, Abbatibus Dignissimis, Vigilantissimis, Dominis perquam Gratiosis.

Hanc Sanctorum ac Beatorum Ordinis Prænonstratensis, a Sanctissimo Patre ac Domino Nostro Benedicto P. P. XIII anno 1728 et sequenti, novis honoribus insignitam et non tantum cuprò, sedet auró, Cedroque dignissimam Decadem, ocri et litteris incisam, atque iconice repræsentatam indebitissimæ venerationis, ac profundissimi respectus significationem offert seque unà cum studiis suis ad ulteriora obsequia Dedicat Die XIII Novembr.

Qui prædictissanctis, Cunctisque hujus ordinis Cœlitibus
Quotannis sacer atque Votivus exisit
Devotissimus et Obsequentissimus servus
Joan-Daniel Hertz
Chalcographus Augustanus (1).

---

(1) Notre Saint-Père le Pape Benoît XIII, en l'année 1728 et la suivante, combla de nouveaux honneurs une dizaine de Saints et de Bienheureux de l'Ordre de Prémontré. Cette phalange mériterait d'être représentée non-seulement par le cuivre mais par l'or et le bois de cèdre. Votre très dévoué et très

Aux feuilles suivantes (de la deuxième à la onzième), sont représentés les Saints honorés dans l'Ordre et glorifiés par Benoit XIII. Dans la composition des tableaux, l'artiste ne s'est pas borné à graver l'image de chacun de ces Saints, il a eu soin de rappeler, en même temps, ce qui a distingué ou caractérisé leur vie. Au bas de chaque image, est une courte notice biographique.

SAINT GODEFROID.

Le dessinateur nous présente le Saint, à genoux, près d'une ballustrade adossée à une colonne ornée d'une draperie relevée. Il est vêtu du rochet et du camail, il a la tête nue entourée de rayons, les mains sur la poitrine, les yeux levés vers un ange ailé qui lui offre une couronne de la main droite et une croix de la main gauche. Aux pieds du Bienheureux sont posés, sur un coussin, une couronne et un sceptre. Des groupes d'anges animent le tableau. Près du Saint, un ange ailé porte, de la main droite, un biretum et, de la main gauche, semble témoigner son admiration. Au bas de la gravure on lit :

B Godefridus e regio et imperatorio stemmate oriundus, Castrum suum Capenberg, ad prædicationem S. P. Norberti in Cœnobium Præmonstratense convertit, et paulo post idem institutum amplectitur circa annum 1123 pro spreto terreno Comitatu, nondum. tricenarius ad cœlum evocatur, æternum ibi coronandus. Anno 1127, die 13 Janv. S. S. D. N. Benedictus P. P. XIII, cultum illius ad totum Ord. Præmonstr. extendit anno 1728 et anno mox insequenti die 11 Julii plenarias Indulgentias in ejus festivitate quotannis lucrandas in perpetuum concessit (1).

obéissant serviteur, Daniel Jean Hertz, graveur d'Augsbourg, vous offre leurs images gravées, en témoignage de son entier dévouement et de sa profonde vénération, et met à votre service ultérieurement sa personne et ses aptitudes. Le 13 Novembre 1729, jour où l'on célèbre, chaque année, la fête des Saints susdits et de tous les Bienheureux de l'Ordre de Prémontré.

(1) Le Bienheureux Godefroid touché des prédications de Saint Norbert convertit son château en monastère de Prémontré, méprisant les honneurs et les biens de son comté, il embrassa, vers l'an 1123, le même institut. A peine âgé de 30 ans, il fut appelé au Ciel, le 13 janvier, pour y recevoir la couronne éternelle. Sa Sainteté Benoit XIII, en 1728, a daigné étendre son culte à l'Ordre tout entier de Prémontré et, le 31 juillet de l'année suivante, il accorda, à perpétuité, une indulgence plénière à gagner le jour de sa fête.

SAINT GILBERT.

L'image de Saint Gilbert le montre debout sur un tertre devant un riche portique d'ordre corinthien : l'ouverture de la porte laisse voir, dans le fond, un riant paysage. Le Bienheureux est revêtu de l'habit religieux, d'un rochet en dentelle avec camail et croix pastorale, l'aumusse sur le bras et le bonnet carré sur la tête. Un ange, vêtu et ailé, est à ses côtés portant une crosse avec un voile. Le regard du saint s'arrête, avec tendresse, sur un adolescent perclus qui se trouve à sa gauche ; il le bénit de sa main droite, et lui impose la main gauche sur la tête. L'enfant, qui regarde le saint, exprime, par son attitude, l'étonnement et la reconnaissance. Le simple attouchement du Bienheureux lui a obtenu sa guérison. Aussi laisse-t-il tomber sa béquille aux pieds du thaumaturge. Divers groupes de femmes entourent Gilbert ; les unes portent un enfant sur le bras ; les autres amènent leurs filles malades le conjurant de leur rendre la santé ; à côté de l'enfant guéri, est un malheureux estropié. Au-dessus de cette scène deux anges, drapés et ailés, montrent un livre ouvert, avec ce texte de Saint Marc : *Sinite parvulos ad me venire.* Auprès du saint, sont déposés un casque, une épée, une ceinture, un bâton, une massue. La physionomie de Gilbert exprime une bonté compatissante, celle des malheureux qui l'environnent, respire l'admiration et la vivacité de leurs supplications. Belle composition, très animée. Voici la notice qui l'accompagne :

S. Gilbertus ex invicto milite et Clarissimo belli duce, Canonicus et Abbas Ordinis Præmonstratensis. Super ægros pueros manus imponens, derepente illis sanitatem, mortuis vero exutero materno prodeuntibus, vitam contulit. Obiit anno 1152, die 16 junii. Corpus ejus, post 460 annos, cum suavissimo odore repertum innumeris prope claruit miraculis : quibus permotus Benedictus XIII cultum illius ad totum Ord. Præm. extendit anno 1728, datis insuper plenariis Indulgentiis in ejus festivitate quotannis lucrandis (1).

(1) Saint Gilbert, vaillant soldat et illustre chef d'armée, devint chanoine et Abbé de l'Ordre de Prémontré. Par l'imposition des mains, il rendit la santé aux enfants malades, la vie aux enfants mort-nés. Il mourut le 16 juin 1152 ; son corps retrouvé après 460 ans, exhalant une suave odeur, opéra de nombreux miracles, ce qui engagea Benoît XIII, en 1728, à étendre son culte à l'Ordre tout entier, et à accorder une indulgence plénière à gagner, tous les ans, le jour de sa fête.

SAINT EVERMODE.

Dans la collection des images que nous décrivons, on admire surtout la planche représentant Saint Evermode.

Le Saint Evêque se trouve, debout, au milieu, sur une marche ou gradin. Il est revêtu de ses habits pontificaux, soutane, rochet à dentelles, étole brodée, riche chape, tête couverte d'une précieuse mitre et entourée de rayons ; sa main droite, portant le goupillon, s'étend vers les captifs dont il a rompu les chaines, sa main gauche est sur sa poitrine. Les prisonniers, à peine vêtus, élèvent les bras pour exprimer leur reconnaissance, leurs traits révèlent les souffrances qu'ils ont endurées.

Aux pieds de l'évêque, on voit les chaines à menottes dont l'un d'eux a été délivré, son compagnon d'infortune les montre de la main. A droite du saint, près d'un portique, on aperçoit deux anges ailés, l'un frisé et habillé en pèlerin, avec son chapeau sur le dos, porte le seau d'eau bénite, l'autre tient de la main gauche la crosse et de la main droite soulève la chape. — En haut de la représentation, à gauche, trois anges au naturel dont deux s'embrassent, au milieu deux têtes d'ange, à droite deux anges, encore ailés mais vêtus de longues robes, portent un long voile sur lequel est inscrit le texte de l'Ecriture Sainte : *Dominus solvit compeditos. Psalm* 145.

A l'entrée du portique du temple, se trouve sur un piédestal la statue d'une femme vêtue, la déesse Bethra.

Au bas de la gravure, S. Evermodus Episcopus Raceburgensis 2^{dus} S. P. Norberti discipulus et Wandalorum Apostolus. Captivorum vincula per aquæ lustralis aspersionem solvit, multisque aliis miraculis patratis, infideles ad fidei amplexum incitavit. Sedit in Episcopatu 30 annis eumque ita Ordini Præm. annexuit, ut post ipsum Raceburgi per annos 350 nonnisi Præmonstratenses Episcopi fuerint, et Cathedralis Ecclesiæ Canonici. Obiit Anno 1178, die 17 Febr. Benedictus XIII cultum illius ad totum Ord. Præm. extendit, Anno 1728 et anno mox insequenti, plenarias Indulgentias in ejus festivitate quotannis lucrandas in perpetuum concessit (1).

(1) Saint Evermode, Evêque de Ratzebourg, le 2e disciple de St. Norbert et apôtre des Wendes, il brisa les liens des captifs par l'aspersion de l'eau bénite et, en opérant plusieurs autres miracles, il excita les infidèles à embrasser la foi.

SAINT FRÉDÉRIC.

J. D. Hertz a représenté le Bienheureux debout, devant un portique au-dessus duquel des anges voltigent avec des fleurs destinées à couronner la tête du Saint. Au fond du tableau, se déroule un vaste jardin avec fontaine, portique, pyramides et corbeilles de fleurs. Le Bienheureux, revêtu du costume et du manteau de l'Ordre, la tête entourée de rayons et couverte du biretum, la main gauche levée, en signe d'étonnement, étend la droite pour recevoir une branche de rosier en fleurs, surmontée d'une image de Marie, Mère de Dieu, qui lui offre un ange aux larges ailes et entièrement vêtu. A côté du Saint, on voit une vierge à genoux, portant une église; un ange aux ailes déployées, debout près d'elle, tient une crosse entourée d'un voile flottant, et fixe ses regards sur la vierge, comme pour l'interroger. Au bas de la planche on lit : B. Fredericus ex parocho sæculari canon. reg. Præmonstr. mox Ecclesiæ Horti Mariani in Frisia occidentali primus abbas et fundator inter psalmos et hymnos lætissime moritur die 3 Martii 1175. Corpus ejus defunctum suavissimo fragrans odore, sepelitur die 7 Martii, in Hannoniam transfertur ad cœnobium Bonæ Spei die 7 Decembris 1617, plurimis illustris miraculis nunc per totum Ordinem Præm. colitur ex indulto Benedicti XIII de anno 1728, cum plenariis et perpetuis indulgentiis in ejus festivitate concessis. Anno 1729 die 11 Julii (1).

Il occupa pendant 30 ans le siège épiscopal qu'il annexa à l'Ordre des Prémontrés, de telle sorte qu'après lui les évêques de Ratzebourg et les chanoines de la cathédrale furent, pendant 350 ans, membres de l'Ordre de Prémontré. Il mourut le 17 février 1175. Benoît, en 1728, étendit son culte à l'Ordre de Prémontré, et l'année suivante, il accorda à perpétuité une indulgence plénière à gagner, tous les ans, le jour de sa fête.

(1) Le B. Frédéric, curé séculier, devenu chanoine régulier Prémontré, bientôt fondateur et 1er Abbé de l'église du Jardin de Marie, dans la Frise occidentale, mourut dans une sainte joie, le 3 mars 1173, au chant des hymnes et des psaumes. Son corps, exhalant un très suave parfum, fut enseveli le 7 mars et transféré le 7 décembre 1617, au monastère de Bonne-Espérance en Hainait. Célèbre par de nombreux miracles, il est maintenant honoré par tout l'Ordre de Prémontré, en vertu d'un indult du Pape Benoît XIII de l'an 1728, avec indulgences plénières accordées à perpétuité pour le jour de sa fête.

SAINT LUDOLPHE.

Le Saint est représenté debout, tête nue et cerclée de rayons lumineux, il est vêtu d'un long rochet à dentelles, d'une étole brodée et d'une riche chape dont les extrémités sont légèrement relevées par deux anges ailés et vêtus de draperies. L'ange de droite tient la crosse épiscopale, celui de gauche la mitre. Le Saint qui porte une croix pastorale, étend ses mains jointes et ses traits expriment son courage et sa confiance en Dieu. Dans l'angle droit, on aperçoit une église avec tour et les bâtiments du monastère.

Dans la partie inférieure du tableau, il y a divers instruments de supplice : une hache, un glaive, des chaines, un collier de fer, des ciseaux, un râteau, un crochet, des cordes, un fouet, une verge ; dans la partie supérieure, à droite, un ange ailé et vêtu offre au saint une couronne pendant qu'un autre lui décerne la palme du martyre, à gauche, des têtes d'anges et plusieurs petits anges expriment, par leurs gestes, leur sainte allégresse.

S. Ludolphus Episcopus et Martyr, ex Ord. Præmonstr. quod vineam Naboth id est, Cathedralem Ecclesiam Raceburgensem : (cui nonus ex Ordine præfuit :) dare noluerit in Hortum Olerum sub Alberto Duce Saxoniæ carceres vincula, verbera, et quævis alia tormenta perpessus, victor tandem gloriosus occubuit die 29 Martii 1250, quem multis coruscantem miraculis Benedictus XIII, ab universo Ord. Præm. celebrari concessit 1728 additis insuper Anno sequenti, plenariis et perpetuis Indulgentiis in ejus festivitate lucrandis (1).

(1) Saint Ludolphe, évêque de l'Ordre de Prémontré, souffrit le martyr parce qu'il refusa de donner la vigne de Naboth c'est-à-dire l'église cathédrale de Ratzebourg dont il était le 9me Evêque de l'Ordre, pour en faire un jardin de plaisance. Après avoir enduré, sous Albert, duc de Saxe, la prison, les chaînes, les fouets et toutes sortes de tourments, vainqueur glorieux, il succomba le 29 mars 1250. Plusieurs miracles l'ayant rendu célèbre, Benoît XIII, en 1728, permit à l'Ordre tout entier de l'honorer et accorda, l'année suivante une indulgence plénière, à perpétuité, à gagner le jour de sa fête.

LE BIENHEUREUX HERMAN.

Devant un riche portique, en partie rayonnant, la Sainte Vierge apparaît au Bienheureux. Sa tête est couronnée et voilée, elle porte sur sa robe un riche et ample manteau drapé avec majesté. Elle lève son bras droit, entouré d'un riche bracelet et d'un large collier, et offre au saint un anneau en signe d'alliance, de la main gauche, elle porte un sceptre. Trois têtes d'anges ailés se trouvent à ses pieds.

Le Bienheureux vêtu d'un large rochet à dentelles et d'un camail en hermine, la tête nue et nimbée, est à genoux sur une marche ; il a dans la main gauche une branche de lis en fleurs. Un ange qui se déclare son protecteur en lui touchant l'épaule, l'aide à présenter à Marie sa main droite pour recevoir l'anneau. A côté du Saint, à gauche, un ange vêtu et ailé porte un livre ouvert : sur la marche, devant le Bienheureux, on voit le biretum ou bonnet blanc. Dans la partie supérieure du tableau, au centre, un ange ailé étend une banderole portant ces mots : *Joseph deinceps vocaberis.* « En même temps plusieurs esprits célestes font résonner l'air de leurs concerts, ils ont tous des instruments de musique : cymbale, basse, trompette, flûte, guitare, viole, etc., d'autres anges dont on n'aperçoit que la tête unissent leurs voix à cette symphonie.

B. Hermannus Canon. et Conf. Ord. Præmonstr. ob Angelicam vitæ puritatem cum Cœlitum Regina, per Angelum, desponsatur et Joseph cognominatur, ab ipsò Salvatore lilium Ecclesiæ nuncupetur. In cœlestum paradisum transfertur die 7 Aprilis 1233, creberrimis apparitionibus Deiparæ : (quam Rosam suam appellare consueverat :) nec non miraculis ante, et post obitum clarus. Novam claritatem illi contulit S. S. D. N. Benedictus XIII, dum cultum antiquum adauxit, et Altare ipsius Romæ in collegio S. Norberti exstructum, in propria persona dedicavit Anno 1728, die mensis, quò supra. Additis annò sequenti, plenariis et perpetuis Indulgentiis, in ejus festivitate quot annis lucrandis (1).

(1) Le Bienheureux Herman, chanoine et confesseur de l'Ordre de Prémontré, fiancé à la Reine du Ciel par un ange, à cause de son insigne pureté, mérita d'être nommé Joseph. Le Sauveur le dénomma le lis de l'Eglise. Le 7 avril 1233, il fut transféré dans le paradis céleste. Célèbre par les fréquentes apparitions de la Mère de Dieu qu'il avait l'habitude d'appeler sa Rose, et par de nombreux miracles opérés avant et après sa mort, il reçut de Benoît XIII

SAINT GERLACH.

Le célèbre graveur Hertz a représenté ce saint d'une tout autre manière qu'on ne l'avait fait avant lui. Dans une forêt épaisse et sombre, Saint Gerlach, nu-tête, ayant une abondante chevelure et une forte barbe, revêtu de l'habit des ermites Prémontrés : soutanelle, scapulaire et ceinture, se tient agenouillé, les mains croisées sur la poitrine, le regard levé vers un crucifix qui l'inonde de ses rayons, et que soutiennent deux anges. Le vieux chêne étale des rameaux majestueux, enlacés ça et là par du lierre ; aux pieds de Gerlach, se trouvent une épée et un casque de chevalier ; à sa droite, sur un tertre, on voit une tête de mort et un psautier autour duquel est enroulé un chapelet. Au second plan, vis-à-vis du Saint, un ange montre à un malade le crucifix étincelant, tandis qu'il tient, de la main droite, un large bandeau représentant sans doute la ceinture merveilleuse dont l'attouchement a opéré un miracle.

Cette composition est très remarquable et produit le plus heureux effet. Le Saint y paraît plus jeune que sur toutes les autres gravures, et sa physionomie exprime le ravissement et l'extase.

S. Gerlacus nobili genere in Belgio natus, abjectò cingulo militari institutum Præmonstr. amplectitur, sub annum 1155. Deo afflante et Adriano IV approbante, vitam solitariam ducens, in quercu veternosâ austeram pœnitentiam agit tandemque SS^me^ moritur die 5 Jan. 1170 ad Sacrum ejus Corpus (quod Sepulchro ultro patefacto in Superficiem terræ ascendit) mortui resuscitati, cæci illuminati omnisque generis miracula patrata sunt. Colitur feria 2^da^ post Domini Ascensionem, ex indulto Benedicti XIII de anno 1728, cum plenariis Indulgentiis ab eodem Pontifice in perpetuum concessis (1).

une célébrité nouvelle. Ce pape étendit son culte, et consacra lui-même, le 7 avril 1728, dans le collège de Saint Norbert, un autel érigé en son honneur. L'année suivante, il accorda une indulgence plénière, à perpétuité, à gagner le jour de sa fête.

(1) Saint Gerlach noble d'origine, né en Belgique, ayant renoncé à la carrière militaire, embrassa l'institut de Prémontré vers 1150. A l'inspiration de Dieu et avec l'approbation d'Adrien IV, il mena une vie solitaire, fit une austère pénitence dans un vieux chêne et mourut saintement le 9 janvier 1170. Auprès de son vénérable corps, qui remonta deux fois du tombeau à la surface de la terre)

SAINT ISFRID.

L'image de Saint Isfrid le montre debout sur une marche devant un portique à colonnes cachées en partie par une draperie. Sa tête est mitrée et entourée de rayons lumineux, il porte un large rochet à dentelles, et par dessus une riche chape. Sa main droite est levée et l'autre tient une coupe ou gobelet. A gauche, un ange ailé et vêtu tient la crosse épiscopale dans la main gauche, et de la droite, il écarte tant soit peu le bord de la chape ; de l'autre côté du saint, on voit deux anges représentés comme le précédent : l'un montre un gant orné de pierreries et l'autre les attributs du pèlerin: le bâton, la chaussure, le chapeau, la gourde et le bourdon. En haut, deux anges ailés contemplent amoureusement le Saint Evêque. Au 2e plan à gauche, on remarque dans la cour d'un palais, un bassin d'eau dans lequel un serviteur va puiser de l'eau. L'artiste montre le divin Sauveur remplissant miraculeusement la coupe.

S. Isfridus Conf. et Pontifex Ord. Præmonstr. austeritates vitæ contemplativæ cum Apostolicâ conjungens, miracula etiam invitus fecit: nam aquam limpidam è fonte vicino in potum postulans, tertio per ministrum allatam, toties in vinum conversam reperit. In convertendis Wandalis exemplò S. Evermodi, sui primi Antecessoris, egregie adlaboravit, unde et ejus Coapostolus meruit apellari. Obiit Raceburgii die 15 Juni, Anno Domini 1201 ætatis suæ 80. Pontificatus 26. quem miraculis illustrem Benedictus XIII Pont. Max. per totum Ord. Præm. celebrari concessit, Anno 1728, cum plenariis Indulgentiis in ejus festivitate quot annis lucrandis (1).

les morts ressuscitent, les aveugles voient, des miracles de divers genres s'opèrent. Il est honoré le lundi après l'Ascension du Seigneur, par indult de Benoît XIII, l'an 1720, avec indulgence plénière accordée à perpétuité, par le même Pape.

(1) Saint Isfrid Confesseur Pontife de l'Ordre de Prémontré joignit les austérités de la vie contemplative aux travaux de la vie apostolique, il opéra des miracles malgré lui, car ayant demandé de l'eau limpide d'une fontaine voisine, il la trouva chaque fois changée en vin. A l'exemple de S. Evermode, son premier prédécesseur, il travailla admirablement à la conversion des Wendes, d'où il mérita d'être appelé son co apôtre, il mourut à Ratzebourg le 23 juin 1204, dans la 80e année de son âge, la 26e de son pontificat. Dieu

SAINTE GERTRUDE.

Sainte Gertrude, vêtue du costume blanc de l'Ordre: tunique, scapulaire, ceinture, voile, large manteau, se trouve debout devant un portique à colonnes d'un édifice majestueux. Elle a la tête nimbée et porte les mains sur la poitrine d'un air surpris. A gauche,une tête de lion est à ses pieds; et derrière une table couverte d'un tapis, sur laquelle sont déposés une couronne ducale, un sceptre et des décorations; un ange présente à la sainte, de la main droite, une fleur de lis, de la gauche, un livre relié avec fermoirs. A l'autre côté, est assis un bel ange qui porte une croix de la main droite, et se sert de l'autre pour appuyer sur ses genoux une tiare pontificale à laquelle sont suspendues deux clefs. Dans l'angle droit supérieur, un ange lui montre une croix dont les traverses sont soutenues par deux autres anges. La croix est ornée des divers instruments de la passion: couronne, lance, fouet, éponge, cordes, chaines, gantelet de fer, verge, etc. Tous les anges de cette composition sont ailés et vêtus.

B. Gertrudis Virgo Met agistra Ord. Præmonstr. Matrem habuit St. Elisabeth Regis Andreæ Hungar, filiam; Patrem. Ludovicum probum; patruum, Henricum VII. Rom. Imperatorem. At Sponsum alium habere noluit, nisi solum Christum, et hunc Crucifixum. Acceptâ cruce ab Urbano IV. Sacræ militiæ nomen dedit, et Ducem se præbuit: leonis quoque ad pedes prostrati obedientia dissidentes conciliavit.Obiit Aldenburgi die 13 Aug. 1297. Benedictus XIII cultum publicum, quo pridem, à Clementi VI. donata fuit, ad totum Ord. Præm. extendit 1728 datis insuper plenariis Indulgentiis in ejus festivitate quot annis lucrandis (1).

l'illustra par de nombreux miracles, et Sa Sainteté Benoît XIII accorda, en 1728, de l'honorer dans tout l'Ordre de Prémontré, avec une indulgence plénière à gagner tous les ans, le jour de sa fête.

(1) Sainte Gertrude, Vierge et maîtresse de l'Ordre de Prémontré, eut pour mère Ste. Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, pour père Louis le Probe, pour oncle paternel Henri VII,Empereur du Saint Empire. Mais elle ne voulut avoir d'autre époux que Jésus seul et Jésus crucifié. Ayant reçu la croix d'Urbain IV,elle s'enrôla dans la milice sacrée et se mit à la tête des croisés; par l'obéissance d'un lion couché à ses pieds, elle apaisa la discorde. Elle mourut à Aldenberg, le 13 août 1297. Benoît XIII étendit le culte public, que Clément VI lui avait accordé, à l'Ordre tout entier de Prémontré en 1728, avec indulgence plénière à gagner, chaque année, le jour de sa fête.

SAINT SIARD.

Saint Siard est représenté debout sous un portique orné de colonnes, de tentures et de fleurs, dont la vue se repose sur un vaste jardin. Le B. Siard est revêtu de l'habit religieux avec manteau, mozette, et croix pastorale; sur sa tête, rayonnante de gloire, on remarque le bonnet appelé *biretum*. Sur la gauche, on voit trois anges vêtus et ailés, le premier offre au bienheureux une corbeille de pains, le second tient une verge et une discipline, pour symboliser les austérités du saint Prélat, et le troisième, une croix abbatiale entourée du *velum*. Sur la droite, il y a un groupe de mendiants auxquels le saint distribue les pains qu'il puise de la main gauche dans la corbeille. Au-dessus des malheureux, trois anges ailés rivalisent d'admiration à la vue de cette libéralité compatissante. Belle composition, remarquable surtout par le contraste que forme, avec les physionomies des pauvres affamés, la sérénité des traits du Bienheureux. Au bas de la gravure, on lit l'inscription suivante: S. Siardus Abbas Ord. Proemonstr. ex Horto Mariano V. ob eximiam in egenos liberalitatem Pater pauperum nuncupatus. Sedet in omnes alios beneficus, sibi soli austerus, partes boni Pastoris egregie adimplevit. Obiit miraculis gloriosus die 13 Novemb. Anno Salutis 1230, regiminis 36. Sacrum ejus Corpus in Brabantiam transfertur ad celeberr. Ecclesiam Tongerloanam ejusdem Ordinis, die 6 Juli 1617, ubi novis iterum miraculis coruscat. Colitur nunc per totum Ord Præm, die 17 Novemb. ex indulto Benedicti XIII de anno 1728, cum plenariis Indulgentiis ab eodem Pontifice in perpetuum concessis (1).

I. Van Spilbeeck.

(1) S. Siard. Ve Abbé du Jardin de Marie, de l'Ordre de Prémontré, surnommé le Père des pauvres à cause de sa grande libéralité. Bienfaisant pour tous, sévère envers lui seul, il remplit noblement l'office de bon pasteur. Illustré par de nombreux miracles, il mourut le 13 novembre 1230, dans la 36e année de son administration. Ses dépouilles sacrées furent transférées, le 6 juillet 1617, dans le Brabant à la célèbre abbaye de Tongerloo appartenant à l'Ordre de Prémontré, là, sa puissance devait éclater par de nouveaux prodiges. Par indult du pape Benoît XIII, l'Ordre de Prémontré célèbre sa fête le 17 novembre, et le même Pontife a enrichi, à perpétuité, le culte du B. Siard d'indulgences plénières.

NÉCROLOGIE [1]

Le 9 août 1899 mourait à Guimaraès (Portugal) M. Francisco Martins de Gouvea Moraes Sarmento. Il était né dans la même localité le 9 mars 1833. Il fit d'abord des études de droit, qu'il termina en 1853; il s'établit alors dans sa ville natale qu'il ne devait plus quitter dans la suite. Il s'occupa beaucoup de littérature, et s'adonna avec succès à la poésie. Dès 1855 il publiait un volume de vers intitulé *Poesias*. De 1856 à 1874 il collabora à divers journaux locaux, leur fournissant surtout des études littéraires, et s'occupant de questions sociales. C'est vers l'année 1874 que ses études le portèrent plus spécialement vers les sciences historique et archéologique, dans lesquelles il devait bientôt acquérir une si grande autorité. Il fit avec succès des fouilles en plusieurs localités, et prit une part prépondérante aux congrès qui furent organisés alors par les sociétés d'anthropologie et de préhistoire.

Travailleur infatigable, d'un abord aimable, M. Martins Sarmento n'hésitait pas à mettre au service de tous ceux qui recouraient à son obligeance, les trésors de sa grande érudition.

Il légua par testament ses collections artistiques à sa ville natale; sa bibliothèque échut à la société archéologique qui portait son nom. Il fit encore d'autres libéralités qui toutes témoignèrent de sa sollicitude pour les sciences qu'il avait si ardemment cultivées pendant son existence.

M. Martins Sarmento avait été nommé en 1884 membre correspondant étranger de notre compagnie. Il s'était fait un devoir d'offrir à notre bibliothèque ses principaux ouvrages.

Les travaux qu'il publia furent nombreux et importants. Voici la nomenclature de la plupart d'entre eux:

Observacoès a Citania do sr. doutor Emilio Hubner 1879.

Os lusitanos. Questoès de ethnologia 1880.

(1) Les éléments de cette notice nécrologique sont empruntés à la revue *Portugalia*, de Porto, tome I, fascicule 2.

Expediçao scientifica a Serra da Estrella em 1881. 1883.
Os argonautas 1887.
Lusitanos, Ligures e Celtas 1893.
Ora maritima 1896.
O deus bormanico, et nombreux autres articles dans la Revista de Guimaraes 1884-1898.
A mulher e o diabo 1876.
Os gregos no noroeste da Iberia 1876.
O deus bormanico 1878.
Signaes gravados em pedras 1878.
Acerca das excavacoes de Sabroso 1878.
Sobre as antigas cidades da Iberia 1879.
Arte pre romana 1879.
Observacoes acerca do valle de Ancora 1880.
O que podem ser os mouros da tradicao popular 1881.
A estatua do Pateo da morte 1896.
Os celtas na Lusitania 1882.
Se antes da invasao dos romanos havia una arte entre nos 1882.
A proposito de castros 1883.
O soldado que venceu Viriato 1884.
O penedo de S. Goncalo 1881.
Epigraphia 1884.
Les Lusitaniens 1884.
A civilisacao da pedra polida no Minho 1887.
O calix mais antigo da Senhora da Oliveira 1887.
Para o Pantheon lusitano 1887.
Duas tradicoes populares 1887.
Os atlantes de Diodoro Siculo 1890.
Marcos milliarios no concelho de Villa Nova de Famalicao 1892.
Ora maritima 1892.
Materiaes para a archeologia da comarca de Barcellos 1895.
Cidade Velha do Monte Cordova 1895.
A proposito de Valabriga 1896.
Materiaes para a archelogia de districto de Vianna 1896.
A proposito das estatuas galaicas 1896.
A arte mycenica no noroeste de Hispanha 1899.

FERNAND DONNET.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

A. Blomme. Chroniques de Termonde.

Fernand Donnet. Une taque symbolique du XVII^e siècle.

Id. Compte rendu analytique, avril et juin 1900.

H. Schuermans. Châsse des XXXVI Saints à Anvers. Julienne de Cornillon.

V^te B. de Jonghe. Tiers de blanc anonyme au lion frappé à Herpen.

Robert Guerlin. Congrès d'Arlon et séance solennelle de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.

2° ECHANGES.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 8^e année, n° 4.

Inventaire archéologique. Fascicule XVII.

Verviers Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. Tome II, n^os 7 et 8.

Anvers. Antwerpsch archievenblad Tome XXI, 2^e livraison.

Bruxelles. Société royale belge de géographie. Bulletin. 24^e année, n^os 1 et 2.

Termonde. Cercle archéologique. Annales Tome VIII, 2^e et 3^e livraisons.

Bruxelles. Revue Belge de numismatique. 56^e année, 3^e livraison.

Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine. Tome XIV, n° 5.

Hasselt. L'ancien pays de Looz. 4^e année, n^os 8 et 9.

Bruxelles. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique. 1900, n° 5.

Id. Id. Mémoires couronnés et autres mémoires. Tome LIX.

Id. Missions belges de la compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 1900. n° 7.

Id. Annales de la Société d'archéologie. Tome XIV, livraison 2.

Mons. Annales du Cercle archéologique. Tomes XXVIII et XXIX.

Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XII, 1e et 2e livraisons.

Ryswyk. Algemeen Nederlandsch Familieblad. XIIIe jaargang. Nrs 6 en 7.

Luxembourg. Ons Hemecht, 6e jahrg. 7 heft.

Londres. Transactions of the royal historical society. Volume XIII.

Id. The royal archoeological institute of Great Britain and Ireland.

The Archaeological journal. Volume XVII, no 225.

Paris. La Correspondance historique et archéologique, 7e année, nos 77 et 78.

Id. Polybiblion.

Partie littéraire, Volume LXXXVIII, 6e livraison et vol. LXXXIX, 1e livraison.

Partie technique, volume XC. 6e et 7e livraisons.

Périgueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Tome XXVII, 3e livraison.

Orléans. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin. Tome XII no 167.

Paris. Musée Guimet.

Revue de l'histoire des religions.

Tome XL no 3. Tome LXI nos 1 et 2.

Id. Annales. Bibliothèque d'études. Tome VIII.

Id. Annales in 4o. Tome XXVI.

Dunkerque. Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 32e volume.

Saint-Omer. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Tome X, 1r fascicule.

Caen. Congrès archéologiques de France.

LXII, LXIII et LXIVes sessions.

Nancy. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. Tome XLIX.

Dijon. Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Tome XIII, fascicules 1, 2 et 3.

Strasbourg. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXIV, fascicules nos 5 et 6.

STRASBOURG. Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
Tome XX, livraison 1.

MUNICH. Altbayerische monatschrift herausgegeben vom historischen Verein von Oberbayern.
Jahg. 2, heft 1, 2, 3.

LEIPZIG. Berichte uber de verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.
Jahrg. 1900, heft III.

ID. Abhandlungen der philologisch historischen classe, B. XX, n°2.

ID. Jahresbericht der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft. März 1900.

LISBONNE. O archeologo Portugues. Vol. V. nos 4 et 5.

ROME. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R Accademia dei Lincei Marzo, Aprile et Maggio 1900.

MADRID. Anuario dela real Academia de ciencias exactas, fisicas y naturales 1900.

PALMA. Boletin dela sociedad arqueologica luliana. Junio, julio de 1900.

BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Ano IV, n° 20.

ZAGREB. Vjestnik Kr hrvatsko slavonsko dalmatinskog Zemaljskog Arkiva.
Godina II, sv. 3.

KNINU. Starohrvatska prosvjeta glasilo hrvatskoga starinarskog druztva
God V. sv. 2.

COPENHAGEN. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie. II Raekke 15 Bund, 1 hefte.

MOSCOU. Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou. Année 1898, nos 2, 3 et 4. Année 1899, n° 1.

CINCINNATI. Museum association, 19th annual report.

MILWANKEE. Public museum. Seventeenth annual report.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences. Volume XXXV, nos 17, 18 et 19.

DAVENPORT Proceedings of the Davenport academy of the natural sciences. Volume VII.

PHILADELPHIE. Free museum of science and art. Bulletin. Volume II, nos 3 et 4.

Batavia. Bataviaasch genootschap van kunst en wetenschappen. Notulen. Deel XXXVII, aflevering 5.
Tijdschrift voor Indische taal. Deel XLII, aflevering 4.
Verhandelingen. Deel LI. 3e stuk.
Rio de Janeiro. Archivos do Museu nacional. Volume X.
Id. Revista. Volume I.
Bône. Académie d'Hippone.
Comptes rendus des réunions. Année 1899.
Bulletin, n° 29.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

Leipzig. Karl W. Hiersemann. Katalog 242. Australien.
Id. Id. id. » 245. Incunabeln, etc.
Id. Id. id. » 246. Italien.
Leipzig. Adolf Wezel. Katalog n° 53.
Paris. Catalogue de livres d'art. N° 37. Georges Rapilly.
Bruxelles. Bulletin mensuel. Librairie de F. De Nobele, n° 8.
Copenhague Skandinavisk antiquariat. Katalog n° 8.

Compte rendu analytique des ouvrages parvenus à l'Académie depuis la dernière séance.

Messieurs,

Tous vous avez souvenir des notes bibliographiques si intéressantes qu'à cette même place publiait, il y a quelque temps déjà, notre regretté confrère, M le comte de Marsy. Plus tard, et à diverses reprises, je lui avais réclamé la continuation de ce travail analytique. La mort seule a empêché notre confrère de satisfaire entièrement à ma demande. Car son intention était de nous envoyer une nouvelle série d'études, et je n'en veux pour preuve que l'article rédigé pour notre bulletin et qu'après son décès ses exécuteurs testamentaires ont trouvé prêt sous enveloppe à mon adresse. J'ai eu la douloureuse surprise de recevoir récemment cet envoi posthume. Je ne puis mieux faire, ne semble-t-il ;

que de publier ici en commençant cette revue bi-mensuelle les notes qui avaient été recueillies à l'intention de notre compagnie :

Notes bibliographiques.

Campagnes de Flandre de 1744 et de 1746.

Sous ce titre *une famille d'artilleurs* (1) vient de paraître un volume qui renferme les très curieux mémoires d'un lieutenant général de l'artillerie française, Louis Auguste Le Pelletier de Glatigny (1696-1769); l'auteur y raconte les campagnes de 1744 et de 1746 et on y trouve d'intéressants détails sur les opérations militaires auxquelles il fut appelé à prendre part. Nous en donnons l'indication d'après la table de ce volume.

Chapitre VIII (p. 85) Embarquement du matériel de l'artillerie.— Conseils aux artilleurs. — Siége de Menin, opération difficile de transport. M. de Vallière s'en attribue tout l'honneur.— Siége d'Ypres, le roi vient à la tranchée, mort de M. de Beauvau, le marquis de Fénélon.— Siége de la Quenocque. Le Pelletier y commande en chef l'artillerie et Cormontaigne le génie; procession autour de la place.— Siége de Furnes. Après avoir préparé ses batteries, Le Pelletier est remplacé par les artilleurs marins. Leur insuccès. Opinion de M. de Seroux; lettre du marquis de Chabannes. — Le Pelletier s'offre à aller aider les marins comme volontaire.— Injustice du maréchal de Noailles. Il la répare noblement.

Chapitre IX (p. 105) Préparatifs de la campagne de 1745.— Campagne de 1746. — Siége d'Anvers. Le marquis de Thiboutot, le comte, puis cardinal d'York.— Siége de Namur; M d'Invilliers est blessé; mort du chevalier de la Gaucherie.— Bataille de Raucoux.

C^te^. DE MARSY.

En même temps que le livre dont le comte de Marsy nous donnait une analyse détaillée, je me permettrai de vous signaler quelques publications reçues à la bibliothèque de l'Académie depuis la dernière séance.

Cinq chroniques manuscrites qui font partie de la bibliothèque communale de Termonde, ont été récemment publiées en un volume par

(1) Une famille d'artilleurs. Mémoire de Louis Auguste Le Pelletier, seigneur de Glatigny, lieutenant général des armées de roi. (1691-1769). Paris. Librairie Hachette 1896 in 8°-XXXVI — 194 p.

notre confrère M. A Blomme, sous les auspices du Cercle archéologique de Termonde; la première relate des événements qui se sont passés depuis la fin du XVI^e^ siècle, tandis que les quatre autres sont consacrées à l'histoire de la ville de Termonde pendant les dernières années du XVIII^e^ siècle.

M. Coppieters-Stockhove a eu l'excellente idée d'entreprendre dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, la publication d'une analyse des archives conservées dans les églises et couvents de cette ville. Il commence par l'église St.-Jacques et a réussi à extraire de ses archives une foule de renseignements précieux, relatifs à ses confréries, aux œuvres d'art qu'elle renfermait, aux artistes qui les ont exécutées, etc.

A différentes reprises l'Académie a fait imprimer des études ayant trait aux fonts baptismaux. Des renseignements sur le même sujet sont fournis par M. Alfred C. Fryer, sous le titre de *Leaden fonts* dans *The archoeological journal*. L'auteur décrit et fournit des reproductions photographiques de vingt-sept fonts en plomb existant encore dans différentes provinces anglaises et datant du XI^e^, du XII^e^ et des siècles suivants.

La plupart d'entre nous ont sans doute été témoins de l'accueil enthousiaste réservé par les autorités et la population anversoise à Adrien de Gerlache et à ses héroïques compagnons, quand à bord de la *Belgica* ils remontèrent l'Escaut le 5 novembre dernier, après une expédition de plus de deux années dans les glaces du pôle sud. Les rapports de MM. Lecointe, Arctowski et Racovitza, illustrés d'intéressantes photographies sont réunis dans le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* de Bruxelles.

Un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris a été rédigé au milieu du siècle dernier par dom Guyton, bibliothécaire de l'abbaye cistercienne de Clairvaux. L'écrivain a consigné dans cet écrit le résumé des observations qu'il fit au cours d'une inspection des différents monastères de son ordre. Plusieurs passages ont trait à nos provinces et notamment aux abbayes d'Alne, de Lobbes et de Soleilmont. Notre confrère, M. H. Schuermans, les a reproduits dans un travail qu'il a confié aux *Annales du Cercle archéologique de Mons*.

Jean Baptiste Zimmerman naquit le 3 janvier 1680 à Messobrunn, en Bavière. Il acquit une réputation méritée comme peintre et comme

sculpteur, s'occupant surtout d'art décoratif. Une notice sur sa vie et ses œuvres vient d'être publiée par M. J. B. Schmid dans le *Altbayerische monatschrift*, organe du historischen Verein von Oberbayern.

A signaler deux nouvelles études relatives aux tapisseries. Dans la première M. le comte Charles de Beaumont condense toutes les indications qu'il a pu recueillir au sujet *des tapisseries de Marie d'Albret aux musées de Nevers*. Il ne subsiste plus que de minimes vestiges de ces belles tentures qui réussirent à traverser l'époque révolutionnaire et qui ne disparurent en grande partie que détruites par l'ignorance artistique règnant pendant la première moitié de notre siècle. Représentant le martyre de Sainte Julitte et de Saint Cyr, elles auraient, d'après l'auteur, été confectionnées, au XVI^e^ siècle sur l'ordre de Marie d'Albret, comtesse de Nevers, par des ouvriers français.

La tapisserie de Judith et Holopherne à la cathédrale de Sens constitue une des plus belles tentures du commencement du XVI^e^ siècle. Elle a été tissée pour le cardinal Wolsey. M. Soil soit qu'il peut attribuer cette œuvre d'art à l'atelier de Tournai et estime qu'elle pourrait fort bien être l'œuvre d'un hautelisseur fort connu, d'Arnould Poissonnier.

L'intéressante *découverte archéologique* faite l'année dernière à l'église métropolitaine de St.-Rombaut à Malines est décrite de façon fort intéressante par notre président M. le chanoine Van Caster. En déplaçant le tableau de van Dyck destiné à l'exposition d'Anvers, on découvrit des arcatures qui doivent avoir appartenu à la partie la plus ancienne de l'église et qui dateraient en conséquence de la première moitié du XIII^e^ siècle. Dans ces arcatures ont été retrouvées d'anciennes peintures murales, des représentations de divers saints. Espérons que ces intéressants vestiges picturaux, plus heureux que ceux découverts à Notre Dame au delà de la Dyle, seront soigneusement conservés.

Tout ce qui se rapporte à ces nombreux artistes flamands qui aux XIV^e^ et XV^e^ siècles suivirent les ducs de Bourgogne dans les provinces françaises de leurs Etats, a le don d'inciter hautement l'intérêt des fervents de l'histoire artistique nationale. Sous ce rapport quelques intéressantes indications nous sont fournies dans le dernier volume des *mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or*.

M. Monget s'occupe de la statue de la Vierge, du portail de la

M. Monget s'occupe de la statue de la Vierge, du portail de la Chartreuse de Dijon. L'église de la Sainte Trinité fut achevée et consacrée en 1388. On l'orna à ce moment de quelques statues, notamment d'une image de la Vierge, provenant du château de Talant. Suivant toutes les probabilités cette statue fut placée contre le trumeau de la porte de l'église. Ce qui le prouve c'est que les autres statues de la Vierge que contenait l'église sont connues. C'est d'abord celle qui sortit de l'atelier de Sluter et fut placée dans l'oratoire ducal ; puis celle du calvaire du grand cloître à laquelle Claus de Werve travaillait en 1399 dans l'atelier de son oncle Claus Sluter.

Reste donc la statue du portail qui vint de Talant. Celle-ci, une « grant image de Notre Dame » fut apportée en 1882 de Tournay dans un « coffre » par le peintre officiel de Philippe le Hardi, Jehan de Beaumez. Or à cette époque, un sculpteur tournaisien, Claus de Haine, « imagier » fut appelé à Dijon par le duc pour travailler pendant plus de six mois dans la Chartreuse au tombeau que Philippe le Hardi s'y faisait ériger.

De l'ensemble de ces faits M. Monget croit pouvoir conclure que la statue apportée de Tournai est celle qui orne le portail de l'église de la Chartreuse, et que Claus de Haine en est l'auteur.

Récemment dans un article publié dans la bibliothèque de l'Ecole des chartres, commentant de curieux documents découverts aux archives nationales, M. Henri Stein rapporte qu'en 1385 logeait à Bourges, au logis de Claus de Sleseurre, dit de Mayence « maçon ouvrant les mures » un certain Hannequin de Bois-le-Duc, « povres jeunes homs né d'Alemaigne. » Une dispute surgit entre les deux artisans, et le dernier dans un moment de colère tua son hôte d'un coup de dague. Le meurtrier s'enfuit à Orléans où il réussit à obtenir du duc des lettres de remission.

M. Stein croit pouvoir assimiler Claus de Sleseurre à Claus de Sluter ; mais comme l'artiste de ce nom est mort en 1405, il affirme que la victime de l'assassinat de Bourges, n'est autre que son père, portant les mêmes nom et prénom que lui.

Cette supposition est justement combattue par MM. d'Avant, Prost et Monget qui prouvent le peu de vraisemblance du système échaffaudé par M. Stein, et affirment que Claus de Sleseurre et Claus de Sluter sont deux personnages différents, sans rapports entre eux.

Dans les mêmes *Mémoires*, nous tenons encore à signaler une étude

de M. Chabeuf sur un portrait de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, appartenant à la couronne d'Espagne et que des catalogues publiés à Madrid attribuent à Van Eyck.

L'auteur compare ce panneau avec celui qui fait partie au musée d'Anvers des collections léguées par le baron van Ertborn, et qu'il considère comme le prototype de tous les portraits de Philippe le Bon. Etant donné la date de la mort des frères Van Eyck et l'âge que le prince porte sur son portrait, il n'est pas possible d'attribuer cette œuvre au pinceau des Van Eyck. L'auteur sur la personnalité duquel on peut faire des suppositions, ne peut jusqu'ici être identifié avec certitude. M. Chabeuf conclut en émettant l'avis que le tableau de Madrid n'est donc très probablement qu'une œuvre de seconde main, une replique officielle d'un portrait type contemporain, celui d'Anvers ou tout autre; il présente donc, mais un peu affaibli, comme en surmoulage, l'image de l'avant dernier et du plus grand des ducs bourguignons.

La bibliothèque norbertine s'enrichit à intervalles rapprochés d'œuvres nouvelles de M. le chanoine I. Van Spilbeeck. Ce sont aujourd'hui deux notices historiques sur *Saint Adrien et Saint Jacques, de l'Ordre de Prémontré, martyrs de Gorcum.*

Adrien Jansen vit le jour en 1529 dans la Campine brabançonne, à Hilvarenbeek et entra plus tard à l'abbaye norbertine de Middelbourg. Il fut successivement curé d'Aechterkerke et de Monster. Jacques La Coupe était né à Audenarde en 1512 et se voua également à la vie religieuse à l'abbaye de Middelbourg. Séduit par les doctrines luthériennes, il quitta pendant quelques mois ce couvent où il avait prononcé ses vœux. Mais bientôt, revenu de ses erreurs, il abjura l'hérésie et rentra sincèrement repentant dans le giron de l'Eglise catholique. Il fut peu après envoyé comme vicaire à Monster.

Saisis en 1572 par les gueux du comte de la Marck, Jansen et La Coupe, curé et vicaire de Monster, furent menés à La Brille et jetés dans le cachot où gémissaient les prêtres et religieux arrêtés à Gorcum, au mépris d'une promesse solennellement jurée. Peu après ils périrent avec dix-sept compagnons de captivité, assassinés par les soldats de La Marck, qui non contents de leur enlever la vie, se livrèrent sur leurs cadavres aux plus atroces mutilations.

Août 1900. FERNAND DONNET.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les envois suivants :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Ernest Matthieu. Le chapitre de Sainte Waudru à Mons et les belles lettres.

Frans Van den Bergh. De fransche overheersching in België.

Cornelissen & Vervliet. Idioticon van het Antwerpsch dialect. 2e aflevering.

Willem de Vreese. De handschriften van Jan van Ruusbroec's werken.

Nap. De Pauw. Jehan Froissarts Chronijke van Vlaenderen.

C. Cortebeeck. De fransche overheersching in België.

— La Norvège.

A. Diegerick. Trois rouleaux des morts.

Id. Noble de Gand.

— Reproduction de la carte de l'Europe de Mercator de 1572.

Léon Germain. Les épitaphes de l'église d'Amance.

Id. Saint Florentin et l'église de Bonnet.

Id. René de Maria, abbé de Saint Michel.

— Sosii fratres bibliopolae.

2e ECHANGES.

Bruxelles. Académie Royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et sciences morales et politiques et de la classe des Beaux Arts. 1900, nos 6, 7 et 8.

Anvers. Bulletin de la Société royale de géographie. Tome XXIV 2e fascicule.

Verviers. Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'histoire. Volume II, nos 9 à 14.

Bruxelles. Bulletin de l'Académie royale de médecine. IVe série, tome XIV, nos 6 et 7.

Bruxelles. Mémoires couronnés et autres mémoires. 5e fascicule, tome XV.

Id. Les missions belges de la compagnie de Jésus. Bulletin mensuel, nos 8 et 9.

Gand. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. 1900, Januari/Juni.

Anvers. Ons volksleven. 12e jaargang, 3e en 4e afleveringen.

Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 8e année, no 5.

Bruxelles. Revue belge de numismatique. 56e année, 4e livraison.

Id. Société royale belge de géographie. Bulletin 24e année, nos 3 et 4.

Id. La gazette numismatique. 5e année, no 1.

Rijswijck. Algemeen nederlandsch familieblad. XIIIe jaargang, nrs 8, 9 en 10.

Amsterdam. Académie royale des Sciences.
Verhandelingen. Deel II, no 3.
Verslagen en mededeelingen. 4e reeks, deel 3.
Jaarboek 1899.

Luxembourg. Ons Hemecht. 6e jahrgang, 8 et 9 heft.

Londres. Royal archœological Institute of great Britain and Ireland. The archœological journal, june 1900.

Paris. La correspondance historique et archéologique. 7e année, nos 79 et 80.

Id. Polybiblion, partie littéraire. Tome LXXXIX, 2e et 3e livraisons. Partie technique, tome XC. 8e et 9e livraisons.

Périgueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XXVII, 4e livraison.

Poitiers. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. Tome XX, 1r et 2e trimestres.

Nancy. Journal de la Société d'archéologie lorraine. 49e année, no 8.

Leipzig. Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. Berichte uber die verhandlungen. 1900, heft IV.

Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica luliana Agosto et Septiembre 1900.

Barcelone. Revista dela asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano IV, no 21.

Porto. Portugalia materiaes poro o estudo de povo portuguez. Tomo I, fasc. 2.

Rome. R. Accademia dei Lincei. Notizie degli scavi di antichita. Guigno 1900.

Montreal. The Canadian antiquarian and numismatic journal. 3e serie. Volumes II, nos 2 à 4.

Tokijo. The Tokijo imperial university calendar. 1899-1900.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

Alost. Catalogue de livres et documents manuscrits. P. van Branteghem.

Paris. Catalogue de livres d'art, n° 38. Georges Rapilly.

Compte rendu analytique des publications parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

Messieurs,

L'exposition qui en ce moment attire sur les bords de la Seine d'innombrables foules de visiteurs et de curieux, a été l'occasion ou le prétexte de nombreuses publications de genres divers.

Une des nations qui figure avec succès dans cet immense tournoi international, *la Norvège*, a voulu faire mieux connaître aux autres contrées les ressources de son territoire, les beautés de son sol, l'histoire de ses habitants. Elle a fait réunir en un beau volume par un groupe d'écrivains spéciaux des notices illustrées formant une description complète et détaillée du passé et du présent de son territoire.

A notre point de vue plus spécial, nous trouverons dans cette publication des indications sûres au sujet des origines et du développement actuel de la littérature et des arts du peuple scandinave; nous y lirons également un résumé de la préhistoire et de l'histoire du royaume de Norvège.

Dans trois études dues à la plume de notre confrère M. A. Diegerick et que publie *l'Inventaire archéologique de Gand*, sont décrits avec illustrations à l'appui les deux précieux rouleaux des morts datant des années 1406 et 1407 que possèdent les archives de l'évêché de Gand. Un troisième, qui fait partie des collections des archives de l'Etat en la même ville, provient de l'abbaye de St.-Pierre. Ce rouleau qui mesure près de 20 mètres de longueur, est en partie opisthaographe; il porte la mention ou accusé de réception de 524 abbayes, églises et établissements religieux des diocèses de Tournai, de Térouanne et de plusieurs provinces françaises. Son porteur, un religieux nommé Alexander dictus des Mareschachies, accomplit sa mission en quinze mois; du 28 mai 1399 au 1 août 1400.

Cent quatre-vingt et quelques pièces forment à ce jour le contingent des autographes du plus illustre de nos peintres, de l'immortel Pierre Paul Rubens. Ce nombre vient de s'augmenter de deux unités. La bibliothèque de Bourgogne, (aux particuliers n'échoit jamais pareille bonne fortune) vient d'acheter en vente publique à Bruxelles à un prix infime deux nouveaux documents de la main du Maître. Il est vrai qu'ils étaient dissimulés dans un lot de varia sans valeur. M. H. Hymans les décrit dans une communication faite à la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique.

(Bulletin de la classe des lettres et des Sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts, 1900. n° 8 p. 674.)

Le premier document consiste en un texte explicatif en latin du frontispice du *Legatus*, ouvrage dû à la plume d'un ami de Rubens, Frédéric de Marselaer, seigneur de Parck. Le second document qui est un fragment d'une lettre écrite en flamand et datée du 27 février 1623, nous révèle certains détails relatifs aux tableaux constituant la majestueuse série conservée au Louvre, et consacrée au triomphe de Marie de Médicis. Rubens y parle des soins particuliers qu'il donnait à ces toiles.

Au point de vue historique les provinces méridionales des Pays-Bas ont eu tant d'affinités avec les nôtres que tout ce qui se rapporte à leur passé doit nécessairement attirer l'attention de ceux qui s'occupent de notre histoire nationale. C'est à ce pointe de vue que je signalerai une étude de M. J. C. Ramaer, intitulée *Geographische geschiedenis van Holland, bezuiden de Lek en Nieuwe Maas in de Middeleeuwen.*

(Verhandelingen der Koninklijke Akademie van wetenschappen te Amsterdam. Deel II, nº 3). On y trouve la description fort détaillée et appuyée de cartes, ainsi que l'histoire de la partie du pays qui s'étend aux nord de nos frontières. Nous y relevons des indications relatives aux villes de Dordrecht et Putten, aux seigneuries d'Arkel, d'Asperen, de Lede, de Vianen, etc.

Dans une notice insérée dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* (8e année, nº 5, p. 201.) M. le chanoine van den Gheyn reproduit quelques documents inédits à propos de deux tableaux célèbres. La cathédrale de St.-Bavon avait aliéné en 1817 moyennant une somme de fl. 6000, les six volets du chef-d'œuvre de van Eyck. Peu après le baron de Kevenlieg, gouverneur de la Flandre Orientale écrivait aux marguilliers et leur demandait « à lui faire connaître les auteurs de la vente illicite dont il s'agit afin de faire peser sur eux la responsabilité qu'ils ont encourue. » C'est le vicaire général Le Surre qui lui répondit au nom de la fabrique d'église. Il qualifie d'abord les volets d'une espèce de fermeture antique quoique fort disgracieuse ; il explique toutes les démarches qui ont été tentées pour en obtenir le plus haut prix possible, et relate enfin le résultat d'une expertise qui fut faite avant l'acceptation des offres d'achat par « un amateur bien connu pour son goût pour ces sortes de curiosités, par ses connaissances en peinture et par sa brillante collection de tableaux. » Celui-ci trouva que les volets n'avaient de prix que celui qu'un amateur voudrait offrir pour des pièces de ce genre, dont l'antiquité et le nom du peintre étaient le principal mérite. » Il ajouta qu'à son avis une somme de 100 francs par pièce était tout au plus ce qu'on en donnerait.

Sa surprise fut grande lorsqu'il apprit le prix qu'on en voulait payer, et il dit au trésorier de la fabrique « qu'il ne fallait pas laisser échapper une si belle occasion ! » L'occasion fut saisie aux cheveux, et ces belles pages picturales furent à jamais perdues pour l'église de Saint-Bavon.

L'archiviste de Louvain, M. van Even, qui en plus d'une occasion déjà s'est occupé de Quinten Massijs publie maintenant dans la *Revue belge de numismatique* (56e année, 1e livr. p. 141) « quelques observations sur trois médaillons attribués à Quinten Massijs. » L'illustre peintre s'occupa également de l'art du médailleur. Quelques œuvres du maître ont pu heureusement parvenir jusqu'à nous, tout au moins en

reproductions. C'est par exemple le bronze à l'effigie d'Erasme, puis une médaille portant le nom de Christine Metsijs et le millésime de 1491. Mais puisque M. van Even, a résolu de reprendre son travail sur Massijs,et qu'il désirerait connaitre l'opinion des archéologues au sujet de cette dernière médaille, je me permettrai de lui soumettre un doute que j'eus du reste d'honneur de lui exposer déjà lors de la récente séance que la société royale belge de numismatique a tenue à Louvain. M. van Even voulant identifier le portrait gravé sur la médaille de 1491, croit reconnaitre en Christine Massijs, la belle sœur du maître, c'est-à-dire Christine van Pullaer, fille de Jacques van Pullaer, serrurier à Louvain et femme de Josse Massijs,le frère ainé de Quinten. Je ne crois pas pouvoir admettre cette affirmation. Ce serait en effet la première fois qu'on trouverait à cette époque une femme désignée sous le nom de son mari. S'il avait voulu faire le portrait de sa belle-sœur, Quinten Massijs aurait inscrit sur la médaille le nom de Christine van Pullaer et non celui de Christine Massijs.

En terminant cette rapide revue je dois encore vous signaler un don important qui vient d'être fait à la bibliothèque de notre compagnie. M. Charles vander Linden,neveu et co-héritier de feu notre confrère M. le chevalier de Burbure de Wesenbeeck, nous a offert tout un lot d'ouvrages d'histoire et d'archéologie et diverses revues provenant de la bibliothèque de son parent. C'est un heureux appoint pour nos collections bibliographiques déjà si importantes.

Anvers 7 octobre 1900.

FERNAND DONNET

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

5me SÉRIE DES ANNALES.

X

ANVERS
IMPRIMERIE Ve DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1901.

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

Texte: La feuille de 16 pages: (1)

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	8	»
Couverture non imprimée	1	»
» imprimée	5	»

Titre et faux-titre:

Papier du Bulletin	5	centimes.
» velin	4	»

Brochage: de 3 feuilles au moins	3	»
» de 3 à 6 feuilles	6	»
» de plus de 6 feuilles	8	»

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1ER AVRIL 1900.

Présidence de M. le chanoine VAN CASTER, *président.*

La séance s'ouvre à 1 heure.

M. Fernand Donnet, bibliothécaire, remplit les fonctions de secrétaire.

Présents: MM. le comte de Ghellinck d'Elseghem, *vice-président*, Cogels, chanoine van den Gheyn, Soil, Geudens, A. Blomme, Hymans, baron de Borrekens.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

On procède au vote pour la nomination de deux membres titulaires.

MM. van Even et Bergmans sont nommés.

Il est ensuite passé à un nouveau scrutin destiné à nommer deux membres correspondants régnicoles en remplacement de MM. van Even et Bergmans.

MM. van der Haeghen et l'abbé Laenen sont proclamés membres correspondants régnicoles.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Le Secrétaire,
Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1r AVRIL 1900.

Présidence de M. le chanoine VAN CASTER, *président.*

La séance s'ouvre à 1 h. 1/2.

M. Fernand Donnet, bibliothécaire, remplit les fonctions de secrétaire.

Sont présents : MM. le comte de Ghellinck d'Elseghem, *vice-président ;* P. Cogels, chanoine Van den Gheyn, Soil, Geudens, président Blomme, H. Hymans, baron de Borrekens, membres titulaires.

MM. Gaillard, van Wint et L. Blomme, membres correspondants régnicoles, et M. le comte de Limburg-Stirum, membre honoraire régnicole.

Se sont excusés : MM. le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire ;* le R. P. van den Gheyn, Albrecht De Vriendt, Bergmans, de Raadt, Nève, N. de Pauw, Saintenoy et Destrée.

M. Donnet annonce le décès de M. le comte Amaury de la Grange, membre correspondant étranger depuis 1888, décédé à Bois-Colombes, le 5 mars 1900. Il parle également de la nomination de M. Stroobant, membre de notre Académie au poste de directeur du dépôt de Merxplas. Des félicitations seront insérées au procès-verbal.

Il est décidé de faire imprimer, à l'avenir, la liste des membres par ordre d'ancienneté et de n'ajouter aux noms que les titres officiels.

M. Geudens dépose sur le bureau la biographie de M. Génard, revue et corrigée. Ce travail rectifié sera examiné par M. P. Cogels.

M. le chanoine van den Gheyn fait rapport sur un manuscrit soumis à l'Académie et portant pour titre : *Histoire de la commune de Dochamps.*

Le rapporteur trouve que ce travail est d'intérêt trop local pour figurer dans les publications de l'Académie. L'assemblée se rallie à cette conclusion.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque ainsi que le compte-rendu analytique de plusieurs d'entr'eux.

Ces pièces seront imprimées au Bulletin.

M. le comte de Ghellinck d'Elseghem donne connaissance d'un travail sur les ex-libris belges. Il soumet des spécimens des pièces les plus importantes de sa collection et donne des détails sur leurs anciens possesseurs et leurs bibliothèques.

M. Soil fait le récit d'un voyage qu'il a fait récemment à Constantinople. Après un coup d'œil général sur la capitale de l'empire ottoman il en décrit, au point de vue archéologique, les monuments byzantins, musulmans et turcs. Cette conférence sera insérée aux Annales et illustrée des photographies que l'auteur a prises en voyage.

M. de Pauw a envoyé une note pour appuyer les principes de la Commission royale d'Histoire en matière de reproduction de textes anciens.

M. Donnet donne lecture et appuie une communication de M. de Raadt qui est d'un avis opposé, et veut que les textes soient reproduits le plus fidèlement possible, sans interprétations personnelles des éditeurs.

Vu l'importance de cette question, les documents seront soumis à une commission composée de MM. H. Hymans, le R. P. van den Gheyn et Donnet qui feront rapport dans une prochaine séance où la question sera remise à l'ordre du jour pour être discutée définitivement.

Vu l'heure avancée, la lecture du travail de M. Geudens est remise à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire,

Baron de Vinck de Winnezeele.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 1900.

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, *vice-président;* baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire;* Fern. Donnet, *bibliothécaire;* L. Theunissens, *trésorier;* président Blomme, P. Bergmans, Bilmeyer, P. Cogels, Edm. Geudens, H. Hymans, chanoine van den Gheyn, Stroobant, comte van der Straten-Ponthoz, J. B. van Wint.

Se sont excusés : MM. le chanoine van Caster, *président;* l'abbé Laenen, R. P. van den Gheyn, vicomte B. de Jonghe, A. de Witte, Jos. Destrée, baron de Borrekens, P. Van der Ouderaa.

En l'absence de M. le président, le vicomte de Gellinck-Vaernewyck, occupe le fauteuil de la présidence.

Il offre les félicitations de l'Académie aux nouveaux promus et nommés dans l'Ordre de Léopold : MM. Hymans, officier; chanoine van Caster, Bilmeyer, Soil, Devillers, van Wint, chevaliers.

Il fait l'éloge du comte de Marsy, de Compiègne, membre honoraire étranger depuis 1891, directeur de la Société française d'Archéologie, décédé le 29 mai.

Il propose à l'Académie d'envoyer une lettre de condoléances à la Société française d'Archéologie, dont le regretté défunt dirigeait les travaux depuis de longues années.

Il mentionne à cette occasion que cette société a célébré le cinquantenaire de sa fondation, à Bourges, en 1898.

L'Académie a eu l'honneur d'être représentée par deux de ses membres : MM. le président Blomme et Eug. Soil. Elle fait siennes, les paroles que M. le président Blomme a prononcées aux obsèques du défunt et le remercie d'avoir si bien interprété les sentiments de ses collègues.

M. Fernand Donnet propose que M. le président Blomme soit chargé de faire l'article nécrologique de M. le comte de Marsy. — Adopté.

Sur la proposition de M. le vice-président, l'Académie décide d'envoyer à Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges et à Leurs Altesses Royales le Comte et la Comtesse de Flandre, une adresse de félicitations à l'occasion du mariage de S. A. R. le Prince Albert de Belgique avec S. A. R. la Princesse Elisabeth de Bavière.

Le secrétaire est chargé de ce travail.

M. Donnet fait mention de la perte qu'a faite l'Académie en la personne de deux de ses membres : M. E. Varenbergh, membre titulaire depuis 1873 et M. J Frésart, membre correspondant depuis 1886.

Le décès de ces deux membres n'ayant pas été officiellement annoncé à l'Académie, il ne sera pas envoyé de lettres de condoléances à la famille.

M. Stroobant demande la parole pour remercier l'Académie des félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa décoration (croix civique).

M. Donnet communique une circulaire annonçant l'ouverture du Congrès de Chartres.

MM. le vice-président, vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, accepte d'y représenter l'Académie.

M. le bibliothécaire fait part que la «Royal Historical Society» et le « Royal Archaeological Institute of great Britain and Ireland » acceptent de faire avec l'Académie, l'échange de leurs publications.

M. le chanoine van den Gheyn lit une lettre de M. l'avocat général Napoléon de Pauw, réclamant contre certaines assertions contenues dans un travail de M. De Vlaminck, lu à la séance du 3 décembre 1899.

L'Académie, considérant que cette lettre se rapporte à une divergence de vues tout à fait personnelles, prend acte de la communication de M. de Pauw et passe à l'ordre du jour

M. Paul Bergmans obtient la parole pour la lecture de ses *Variétés Musicologiques*, deuxième série.

Il communique le résultat de quelques unes de ses découvertes relatives :

1° aux fondeurs de cloches et aux inscriptions trouvées sur les cloches de Courtrai et de quelques communes avoisinantes ;

2° à une école de plain-chant établie au béguinage de Gand, et aux origines de l'Académie de musique de cette ville ;

3° aux mentions erronées, dans divers biographies, d'un certain chanoine Thoinet Orbeau, de Tongres, et qui serait, en réalité, Thoinot Arbeau, pseudonyme du chanoine Jean Tabourot de Langres.

Ce personnage français a inventé l'art d'écrire les pas de danse, au moyen, de certains signes apposés sous les signes de la musique ;

4° à une suite de 15 programmes de concerts du XVIII^e^ siècle ;

5° à Jean-François Moreau, compositeur de musique, d'origine probablement liégeoise, et au musicien Henri Moreau, qui aurait été le maître de Grétry. Il communique la liste des œuvres de ces musiciens, et la liste des souscripteurs aux *Sonates* du premier ;

6° à des représentations d'opéra, à Louvain, en 1784 ;

7° au prix d'instruments de musique au XVIIe siècle, à leurs cordes, leur accordage, etc., etc.

Ce travail sera inséré aux Annales, comme la 1re partie l'a été.

La parole est donnée à M. Edm. Geudens, pour la lecture de la 5e et dernière partie de son travail : *Le théâtre, institution de bienfaisance.* L'Académie, sur la proposition de l'auteur, décide d'accepter l'offre que lui fait M. Geudens, de joindre à son travail, une 6e partie se composant d'une douzaine de plans qui seraient publiés aux frais des hospices d'Anvers.

M. Eug. Soil, n'ayant pu se rendre à la séance, pour donner lecture de son rapport sur le Congrès archéologique de Rome, en mars 1900, et auquel il a assisté en qualité de délégué de l'Académie, a envoyé son travail. Il sera publié au bulletin.

M. P. Cogels, 1r rapporteur du travail de M. Geudens, *Biographie de M. Génard*, et le baron de Vinck, 2e rapporteur, concluent à l'adoption du mémoire présenté, moyennant un léger changement accepté par l'auteur.

Le mémoire figurera au Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 3 heures 45.

Le Secrétaire,

Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 1900.

Présidence de M. le chanoine VAN CASTER, *président.*

Sont présents : MM. chanoine van Caster, *président ;* vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, *vice-président ;* baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire ;* Fernand Donnet, *bibliothécaire ;* Louis Theunissens, *trésorier ;* président Blomme, P. Cogels, Edmond Geudens, Helbig, H. Hymans, chanoine Reusens, Louis Siret, Henri Siret, Stroobant, chanoine van den Gheyn.

Se sont excusés : MM. Jos. Destrée, A. de Béhault de Dornon, Eugène Soil, Victor Tahon, R. P. van den Gheyn, P. Van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Geudens demande si l'Académie n'interviendra pas dans la publication de la 6e partie de son ouvrage sur le théâtre d'Anvers. Il s'agit de la publication des planches que l'Administration des Hospices s'offre à publier et qui est estimée à 450 francs. La Compagnie est d'avis que l'Académie interviendra pour la somme de 100 francs.

Pour ne pas créer de précédent, il est décidé que c'est l'Académie qui publie l'ouvrage avec subside des Hospices.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Comité de la Société Historique et Archéologique de Tournai, demandant à l'Académie de vouloir appuyer une pétition qu'elle envoie aux ministres des chemins de fer, postes et télégraphes, des beaux-arts et de l'instruction publique, relativement au dégagement de la cathédrale de Tournai. Après quelques explications données par MM. Helbig, vicomte de Ghellinck, chanoine Reusens et Hymans, l'Académie est unanime pour appuyer la pétition. Avis en sera donné à M. Soil, président de la société tournaisienne.

M. Donnet expose que l'Academie a reçu, comme tous les corps constitués et reconnus, une liste de souscription pour y inscrire le montant de la somme que l'Académie désire joindre à la souscription nationale à l'occasion du mariage du prince Albert et dont le maximum est fixé à 25 francs

L'Académie décide de souscrire ce maximum de 25 francs et de faire signer la liste par les membres du bureau, au nom de tous les membres.

Le président donne la parole à M. Louis Siret pour la lecture de son

travail: *Nouvelles découvertes archéologiques en Espagne.* Ce travail est le complément heureux de celui qu'il avait fait, il y a quelques années, avec tant de succès, de concert avec son frère M. Henri Siret. En dernier lieu l'auteur a fouillé une série de stations appartenant à la fin de l'âge de la pierre, à la période néolithique. L'uniformité constante des objets découverts prouve qu'ils proviennent d'une époque unique, bien distincte de la période quaternaire. Cette communication, de grand intérêt, est écoutée avec une attention soutenue et sera insérée aux Annales de l'Académie.

M. Fernand Donnet obtient la parole pour la lecture de son travail intitulé: *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment femme de Rubens.*

Celle-ci avait épousé, en secondes noces, Jean-Baptiste de Brouchoven, baron de Bergeyck.

Des applaudissements saluent la communication de M. Donnet, et l'Académie décide qu'elle sera insérée aux Annales.

M. le chanoine van Caster, président, prend la parole pour développer la thèse que dans les monuments du moyen-âge, les peintures murales n'étaient pas exécutées d'après un plan d'ensemble conçu par l'architecte de l'œuvre. Il faut distinguer cependant entre la peinture murale, proprement dite et la polychromie

M. Helbig est d'avis que la thèse comporte de nombreuses réserves. D'après lui, les décors picturaux s'imposent, ce sont les derniers revêtements de l'architecture. Il cite de nombreux exemples par lesquels il veut prouver qu'il n'admet pas les conclusions de l'honorable président et que les peintures murales ont été exécutées d'après un plan d'ensemble M. le chanoine van den Gheyn fait remarquer que malgré l'apparence contraire, les deux orateurs ne sont pas loin d'être d'accord, car si les peintures murales, dans beaucoup de cas, ont été exécutées d'après un plan d'ensemble, rien ne prouve que ce plan émane de l'architecte du monument.

L'orateur rencontre l'adhésion unanime quand il propose, vu l'importance de la question, de continuer, dans une prochaine séance, cette intéressante discussion avec tous les développements qu'elle comporte.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

CONGRÈS

ARCHÉOLOGIQUE

DE ROME,

17 AVRIL 1900.

Le second Congrès international d'Archéologie chrétienne s'est ouvert à Rome le 17 avril 1900.

Le premier congrès avait eu lieu en 1891 à Spalatro, en Dalmatie ; le second devait se réunir à Ravenne en 1897, mais les circonstances ne l'ont pas permis, et Rome fut alors désignée comme siège de la seconde réunion, qui fut reportée à la présente année 1900.

Bien que décidé en principe depuis très longtemps, le congrès ne fut pas porté à la connaissance de tous ceux qui auraient pu y participer, les organisateurs ne lui ayant pas donné une publicité suffisante et ne s'étant pas mis en rapport avec les sociétés archéologiques de l'étranger. Les adhésions furent nombreuses cependant. Les listes mentionnent 576 adhérents, sans compter ceux, en grand nombre, qui se firent inscrire dans les derniers temps. On y relève les noms des princes de l'Eglise et de nombreux prélats, de beaucoup de membres du corps diplomatique auprès du St.-Siège et auprès du Roi d'Italie, et de nombreux savants connus par leurs travaux sur l'archéologie chrétienne primitive, tant de l'Italie que de la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, des pays d'Orient et de l'Afrique du nord.

Les adhérents français sont 74 parmi lesquels je ne citerai que l'abbé

Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, président du congrès et le R. P. Delattre, des Pères blancs d'Afrique, qui proposa et obtint que le 3e congrès se tint dans la ville de Carthage qu'il a illustrée par ses recherches et ses travaux.

Les adhérents belges sont au nombre de sept: le baron d'Erp, ministre de Belgique près du St.-Siège, D. Laurent Janssens O. S. B. recteur du collège St.-Anselme à Rome; D. Germain Morin O. S. B. de l'abbaye de Maredsous; le comte Lefebvre de Moriondo, le chanoine Reusens, professeur à l'Université de Louvain, l'abbé R. Maere chargé du cours à la même Université, et votre délégué.

Le but et le champ d'action du congrès sont nettement définis par les statuts. Il étudie les antiquités chrétiennes et les arts qui s'y rapportent, tant dans les premiers siècles de l'église (Ier au VIe siècle) que pendant le haut moyen âge, dans les pays d'Orient comme dans ceux de l'Occident, avec le XIIe siècle comme limite extrême; la liturgie, l'épigraphie et la littérature, durant la même période; enfin l'archéologie didactique et pratique (enseignement et diffusion de la science archéologique; organisation de fouilles et de musées, en un mot les divers modes de propagande scientifique).

Ces matières seront traitées dans les sections établies au nombre de six. Bien que l'usage des six langues les plus usitées en Europe, fut autorisé, toutes les communications ou à peu près, ont été faites en latin, en italien ou en français, langues comprises de tous les auditeurs.

Le siège du congrès est établi au Séminaire romain de l'Appollinaire, où les divers services sont très confortablement installés. L'aula magna, où se tiennent les séances générales est très spacieuse et magnifiquement décorée; les sections ont chacune leur local distinct; des salles sont réservées au président, au comité directeur, au secrétariat, à la presse, aux dames; il y a buffet, vestiaire, fumoir, salle de lecture, etc., etc.

Le mardi 17 avril au matin, dans une réunion préparatoire, on désigne les membres du bureau du congrès et ceux des bureaux des sections.

A 4 heures du soir, Assemblée générale d'ouverture du congrès avec un éclat et une solennité extraordinaire. Le cardinal Parocchi, protecteur du congrès, préside, entouré des membres du bureau. On remarque dans la salle, parmi les nombreux prélats, quatorze cardinaux dont les

vêtements de pourpre brillent au milieu des habits noirs ; des diplomates, des membres de l'aristocratie romaine, bon nombre de dames, et plusieurs centaines de congressistes, que les journaux locaux appellent la fine fleur des historiens et des archéologues.

S. E. le cardinal Parocchi souhaite la bienvenue, en latin ; l'abbé Duchesne, président du congrès, lui répond en français et s'attache à démontrer l'importance et l'utilité pratique des congrès archéologiques. Les délégués de nombreuses sociétés savantes expriment les vœux de celles-ci pour la réussite des travaux du congrès. M. Marucchi, secrétaire général du congrès, fait connaître (en italien) que le bureau du congrès est ainsi composé : président général : l'abbé Duchesne, directeur de l'école française d'archéologie, à Rome ; vice-présidents : Mgr de Waal (Allemagne), Mgr Bulic (Autriche), le professeur Müller (Berlin), le professeur Gatti (Rome) ; secrétaire général : le comm. H. Marucchi ; secrétaires : MM. A. Bevignani et O. Profumo. Il donne l'ordre du jour des travaux du congrès et fait connaître les faveurs accordées aux congressistes : outre la réduction de 50 % sur le prix du transport en chemin de fer, le gouvernement accorde la libre entrée dans tous les musées et établissements publics du royaume ; le St.-Siège accorde la même faveur pour tous les musées pontificaux ; les académies, les corps savants, les commissions archéologiques et les propriétaires de diverses villas autorisent de même la visite de leurs collections.

Avant de lever la séance, le bureau décide l'envoi au St.-Père d'un télégramme, pour le remercier de l'hospitalité qu'il offre au congrès, dans le collège romain de l'Appollinaire et au palais de Latran, et remercie de même le ministre de l'Instruction publique des faveurs qu'il a faites au congrès.

Le lendemain 18 avril et jours suivants, le congrès se réunit en assemblée générale, l'après midi à 4 heures ; et en sections, le matin à 9 1/2 heures.

Toutes les assemblées générales sont présidées par le cardinal Parocchi. On se borne à y lire des mémoires d'une façon assez solennelle, et sans discussion. Parmi les matières ainsi traitées, je me contenterai de signaler : deux communications envoyées par le cardinal Rampolla, sur une liste des cimetières chrétiens de Rome, dressée dans la 1re moitié du IVe siècle, et sur un document relatif à Ste.-Melanie — un discours du R. P. Delattre, des missionnaires d'Afrique, qui expose les

résultats obtenus dans les fouilles de Carthage — un papyrus du IIIe siècle, par le comm. Botti, d'Alexandrie (Egypte) — le culte de Marie dans l'iconographie byzantine, par le professeur Benigni — compte rendu des nouvelles fouilles exécutées dans les Catacombes, par Mgr. Crostarosa — du sort de divers monuments romains (Panthéon, Mausolée d'Adrien, etc.) depuis la chute de l'empire romain — le palatin chrétien et l'église St.-Cesaire, dans le palais des empereurs, par l'abbé Duchesne — une statuette de Saint Pierre, du musée de Berlin, attribuée au IVe siècle, par le professeur Müller, de Berlin — les progrès de l'archéologie chrétienne en Dalmatie, parMgr. Bulic — la crypte des Saints Marc et Marcellin aux catacombes de Domitille, par le professeur Marucchi — la correspondance de Notre Seigneur avec le roi Abgar,par le professeur Broerman (de Vienne) — de l'influence des mosaïques chrétiennes sur la peinture de la renaissance, par le professeur Wickhoff, (Vienne) — découverte de peintures dans les catacombes des SS. Pierre et Marcellin, par Mgr. Wilpert — étude sur l'église de St.-Saba, par M. Connizzaro — testamentum Jesu Christi,par le professeur Baumstark — les canons d'Hippolyte, par D. Morin, de Maredsous — les études archéologiques à Rome, sous les auspices du St.-Siège, par le baron R. Kanzler — etc., etc.

Les communications faites dans les sections furent encore beaucoup plus nombreuses et elles donnèrent souvent lieu à de très intéressantes discussions; on les trouvera relatées dans le volume des Actes du congrès.

Le lundi 23, à 4 heures, eut lieu la séance générale de clôture. Le cardinal Parocchi y prit de nouveau la parole, cette fois en italien, pour traiter de l'utilité et de l'importance des études archéologiques. On donna ensuite lecture des quelques vœux présentés par les sections et on désigna Carthage, comme lieu du prochain congrès, qui se réunira en 1904. L'abbé Duchesne, président, remercie tous ceux qui ont collaboré aux travaux du congrès et en prononce la clôture.

Mais aux séances des sections et aux assemblées générales succédèrent les fêtes et les visites aux monuments, organisées par le comité promoteur.

Déjà le 19, au soir, une séance musicale et littéraire avait été offerte aux congressistes au palais Altemps.

Le dimanche 22, au matin, on se réunissait à la catacombe de

Priscille, sur la via Salaria, pour visiter ce cimetière, l'un des plus anciens de Rome puisqu'il remonte au temps même des apôtres, et des plus curieux, puisqu'il a le mieux conservé sa forme primitive et renferme les peintures et les inscriptions les plus antiques parmi lesquelles on note la plus ancienne image connue de la Sainte Vierge (IIe siècle).

Quel intérêt puissant provoque la visite de ces lieux illustrés par l'histoire et la religion, sous la conduite d'un guide comme le professeur Marucchi, qui les possède à fond, les expose avec une merveilleuse clarté et les commente avec une science consommée.

L'après midi, visite des grottes vaticanes, c'est-à-dire des souterrains de la basilique de St.-Pierre, qui ne sont autres que le sol primitif de l'ancien temple dont ils marquent le plan, de forme basilicale à trois nefs, et dont ils ont gardé les contours. Il y a en outre une partie nouvelle en forme d'hémicycle qui entoure le lieu de la tombe des apôtres, sous la coupole centrale. On y voit les tombes d'un grand nombre de papes, antérieurs à la construction du nouveau temple, et les débris de monuments funéraires, d'autels, de mosaïques, de fresques de l'ancienne basilique, ainsi que des inscriptions de tombes des tous premiers siècles du christianisme, qui ont été violées, détruites ou bouleversées lors de la construction du moderne St.-Pierre. Odieux vandalisme, déplorable gaspillage, trop fréquent, hélas, dans ces derniers siècles et que l'amour des constructions de style moderne ne suffit pas pour excuser. Fallait-il détruire tant de monuments vénérables, anéantir tant de trésors d'art et d'histoire pour créer le monument sans âme qu'on appelle St.-Pierre, et qui, par les dépenses effrénées que sa construction nécessita, devait donner naissance à la querelle des indulgences et contribuer ainsi au plus grand déchirement qu'ait jamais éprouvé l'Eglise.

Le même jour le congrès a encore visité la villa Albani, construite au XVIIIe siècle, qui comme les grands palais de Rome, est remplie de chefs-d'œuvre de l'art antique. Ce qui fait le charme de ces demeures, palais ou villas des patriciens romains, comparées aux musées, où les débris de l'antiquité sont froidement catalogués et rangés dans des vitrines, ou entassés dans des salles énormes, c'est qu'ici les œuvres d'art, généralement choisies et intactes, sont placées chacune dans son jour propre, et concourent à la décoration des galeries et des salons tout en respectant leur caractère d'appartements habités. Telle

est la villa Albani, où le palais, les jardins et les pavillons, entièrement ornés de sculptures antiques, forment un ensemble magnifique.

Le lundi 23 avril, à 9 heures du soir, eut lieu le banquet du Congrès, au restaurant de la gare principale ; réunion très cordiale, sans aucun apparat, mais avec les toast d'usage. La cuisine ne laisse rien à désirer, et le menu rédigé en latin commence en ces termes : *Haec nobis in convivio Irene cum Agape porrigunt et miscent IX Kalendas maias,* et se termine par une allusion au futur congrès :

Sic Romae, sic Carthagine
Sic ubique semper feliciter.

Le mardi 24 avril réservait aux congressistes deux véritables solennités : d'abord le matin une grande fête archéologique aux catacombes de Domitille, qui débuta par une messe célébrée dans la basilique de Ste.-Pétronille érigée au IVe siècle, au cœur même de la catacombe, messe dite suivant le rite papal du IVe siècle par le Cardinal Satolli, avec l'assistance simultanée des clergés latin et grec, dans les costumes qui leur sont propres, costumes très différents, mais tous deux si magnifiques et si pittoresques ; c'est ainsi par exemple que l'épître et l'évangile après avoir été chantés en latin, le sont également en grec, par le diacre et le sous diacre grecs avec la même solennité. Pendant la messe, homélie par le Cardinal officiant et chants de la primitive église exécutés alternativement par la Schola des Bénédictins du Couvent de St.-Anselme et par des religieux grecs.

La basilique des SS. Nerée et Achillée ou Ste.-Pétronille est en ruines, ruines pleines d'intérêt ; sa forme est à peu près carrée avec abside circulaire où sont établis les sièges du pontife et des prêtres ; l'autel au centre, précédé de la Schola Cantorum avec les deux ambons. Des guirlandes de verdure, des feuilles de palmier, ornent les colonnes et les murs ; c'est très antique, très solennel et tout à la fois très poétique et très frais.

Le professeur Marucchi donne une conférence sur la catacombe et sur les découvertes qui y ont été faites. On inaugure ensuite une plaque commémorative en l'honneur des premiers et des plus érudits explorateurs des catacombes, Bosio, le P. Marchi S.-J. et le commandeur de Rossi, dont la digne compagne assiste avec émotion à la glorification du grand savant.

Après un court repos et une frugale collation, on visite en détail la

catacombe, sous la conduite de MM. Marucchi et Bevignani et c'est vers trois heures seulement que les visiteurs regagnent la ville par la célèbre voie appienne, toute bordée de monuments funéraires, de basiliques des premiers temps, et de catacombes, celles que visitent le plus généralement les étrangers.

A 9 heures du soir réception solennelle, au palais de Latran, des congressistes et de nombreuses notabilités romaines, par le comité organisateur du congrès. On estime à deux mille personnes le nombre des invités parmi lesquels plusieurs ambassadeurs, de nombreux prélats et personnages officiels romains. L'abbé Duchesne, président du congrès, le baron Kanzler vice-président et la baronne Kanzler, font les honneurs du logis. Le service est assuré par les gardiens du musée qui ont revêtu leur pittoresque habit de gala.

La fête a lieu au premier étage du palais, parmi les chefs-d'œuvre qui constituent le *musée chrétien*. Le grand vestibule et les salons sont décorés de palmiers et de plantes ornementales, et éclairés exclusivement aux cierges. Cet éclairage qui nous reporte loin en arrière, est d'un effet saisissant. A l'extrémité des galeries est la salle de musique où, sous la direction du baron Kanzler, des artistes d'élite exécutent des œuvres de Palestrina, de Tartini et de leur directeur le baron Kanzler. Les autres salles sont transformées en salons de conversation où l'on rencontre auprès des dames aux riches toilettes, des cavaliers dans les costumes les plus divers depuis l'habit de soirée jusqu'au *complet* du touriste; certains invités semblant n'avoir aucune notion de l'étiquette. Un buffet abondamment fourni supporte l'assaut coutumier d'une partie des invités. La fête se prolongea bien avant dans la nuit, selon l'usage romain qui est de se coucher.... et de se lever tard!

Le 25 et le 26, le congrès visite les fouilles nouvelles faites au forum et dont les résultats pour l'histoire de Rome, antérieure à la république, sont considérables; la basilique Santa Maria in Cosmedin, où on semble avoir inauguré un mouvement de restauration des monuments chrétiens du haut moyen âge, assez négligés à Rome, où trop longtemps les études des archéologues n'ont porté que sur les monuments de l'antiquité payenne.

L'académie romaine pontificale d'archéologie donna au palais de la chancellerie une séance solennelle en l'honneur du congrès, et au col-

lège de l'Appollinaire une académie dantesque leur fut aussi offerte par un groupe de littérateurs.

La congrès international d'archéologie chrétienne laissera dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, le souvenir d'une grande et solennelle manifestation artistique.

Tournai, mai 1900.

E. J. Soil.
Délégué de l'Académie royale
d'Archéologie de Belgique.

P. GÉNARD

ARCHIVISTE HONORAIRE D'ANVERS

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Pierre-M.-N.-J. Génard naquit à Anvers le 27 avril 1830. Il y décéda le 3 mars 1899 et fut inhumé à Deurne, le 7 du même mois.

On peut dire de Génard qu'il fut l'enfant de ses œuvres, le *self made man*, dans toute l'acception du mot.

Il débuta, dans la vie publique, au Bureau de bienfaisance, où il entra en qualité de commis du receveur. Comme ces fonctions étaient peu absorbantes, il profitait de ses loisirs, il lisait, étudiait et formait sa bibliothèque.

Ses goûts et ses aptitudes littéraires attirèrent sur lui l'attention du bibliothécaire, l'historien F.-H. Mertens, qui le fit nommer son adjoint le 16 novembre 1849.

Génard accepta l'emploi avec joie. Il entrait à la bibliothèque et pouvait se consacrer aux livres.

Dès cette époque, il publia quelques essais de littérature dramatique : *Broeder en Zuster, tooneelspel van Gœthe* (1) ;

Iets over de school van Shakespeare. Naar het Engelsch (2).

En 1851, il publia la *Notice historique sur une verrière à l'église Notre-Dame à Anvers* (3).

(1) Anvers, J.-E. Buschmann, 1850, in-8°. 12 pages.

(2) Anvers, *ut supra*, 1850, 34 p.

(3) Gand, L. Hebbelynck, 1851, in-8°, 16 p. cfr. *Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie*, etc. p. 98.

En 1852, la *Notice sur Jacques Jordaens, suivie du catalogue des principales œuvres de ce maître* (1).

En 1853, la plaquette *O. L. V. op 't Staecksken* (2).

* * *

En l'année 1851, fut fondée la *Commission provinciale pour la publication des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.*

Génard en fut le secrétaire.

* * *

Flamand non moins qu'Anversois dans l'âme, Génard tenait à arborer fièrement le drapeau des revendications flamandes. En 1853, il fonda avec J.-F. Heremans, la Revue *Het Taelverbond*. Il y publia pendant deux ans des articles sur la littérature et l'archéologie. Il servit encore la cause flamande, en aidant à fonder, en 1855, la revue *De Vlaamsche School*, à laquelle il collabora par des articles de critique historique et dramatique.

* * *

De concert avec l'avocat Th. Van Lerius, il dressa, en 1854, le catalogue de l'exposition d'œuvres flamandes anciennes, organisée lors des fêtes de la Gilde de St.-Luc.

En collaboration avec cet amateur érudit, avec J.-A. Delaet et le chevalier L. de Burbure, Génard rectifia le catalogue du Musée de tableaux. Ce catalogue parut en 1857. Rappelons que dès 1851, l'avocat Van Lerius avait jeté les fondements de ce travail par sa *Notice sur le catalogue du Musée d'Anvers* (3).

(1) Gand. L. Hebbelynck 1852, in-8°, 52 p.

(2) Anvers, Peeters frères, 1853, in-8°, 104 p.

(3) Cfr. *Messager des sciences historiques de Belgique, Gand*, L. Hebbelynck, 1851.

Cette œuvre critique, absolument historique et hautement instructive, déclassa tous les catalogues jusque-là existants.

* * *

Secrétaire de la section provinciale anversoise de la Commission Royale des monuments, Génard s'occupa de la conservation du « Steen ». Sous les auspices de l'Administration communale, l'ancienne prison devint en 1862 le Musée d'archéologie et d'antiquités. Génard fut chargé de dresser le catalogue des collections.

* * *

A toutes ces fonctions, Génard ajouta encore celles de secrétaire de la *Commission provinciale du Gouvernement pour l'encouragement de l'art dramatique*, de la Commission de la bibliothèque communale populaire et de la société *De Toekomst*.

* * *

Un grand fait de la vie de Génard, fut sa nomination aux fonctions d'archiviste communal. Publiciste déjà renommé, chercheur infatigable, il entra le 25 juillet 1863 dans ce domaine, où il était appelé à se distinguer tout particulièrement.

Certes, le candidat était jeune, mais il avait un état de services dont beaucoup d'archivistes pourraient être fiers au terme de leur carrière. Son actif se composait de cinquante œuvres, d'inégale importance sans doute, mais qui n'en faisaient pas moins honneur à son activité, à la fécondité de ses recherches. Personne n'ignore que les difficultés matérielles pour explorer un dépôt d'archives étaient, il y a quelque trente ans, fort grandes. Par suite, les chercheurs étaient rares, les plus actifs étaient bientôt découragés.

L'administration communale de cette époque eut l'heureuse idée de remettre les archives en honneur, et de leur donner une organisation qui en fit un service public. Génard fut chargé de réaliser ce double projet.

Le classement des archives de la ville est sans contredit son plus beau titre de gloire. Ce travail lui demanda dix années. D'un vrai

chaos de papiers et de registres, sa direction intelligente fit sortir des bibliothèques entières, où tout était disposé avec méthode et accessible aux recherches.

Laissons parler plutôt un écrivain contemporain, qui fut témoin de la transformation du dépôt des archives communales.

« Quel contraste avec la triste situation que présentait ce dépôt, il y a une dizaine d'années ! Alors, la plus grande partie des archives se trouvaient pêle-mêle, dans des locaux incommodes, malpropres, étroits ; une notable partie des anciens documents n'avait été ni ouverte, ni examinée, ni classée ; bref, les recherches étaient pour ainsi dire complètement impossibles. Tout cela est bien changé aujourd'hui et l'on dirait vraiment que la baguette magique d'une enchanteresse y a passé pour amener dans ce chaos informe, dans ces tas immenses de vieux papiers, l'ordre le plus parfait, le plus admirable. Tout est classé, liassé, réuni, relié ; les locaux sont larges, spacieux, aérés, propres et commodes, et les recherches de toute nature peuvent se faire aujourd'hui avec la plus grande facilité, sans la moindre fatigue. »

« Douze vastes salles, formant tout le troisième étage de l'hôtel de ville, sont consacrées à cet important service, et leur réunion présente un ensemble qu'on rencontrera dans peu d'autres villes, et peut-être nulle part ailleurs. Tous ces locaux sont nouvellement bâtis et munis de voûtes solides ; les précautions les plus minutieuses ont été prises, pour le cas d'incendie. Si un sinistre devait éclater, on n'aurait aucune peine à sauver les documents les plus précieux, grâce à la connaissance parfaite qu'ont acquise les pompiers de la distribution des salles et de leur contenu. »

« Le transfert des archives dans les nouvelles salles a duré près d'une année, et l'on peut par là se faire une idée du travail herculéen qu'ont dû coûter la mise en ordre et la classification de ces millions de registres et de documents, couverts d'une poussière tri-séculaire. Grâce au zèle, à l'intelligence, au dévouement de notre excellent bibliothécaire-archiviste, M. Génard, grâce à la coopération des quatre ou cinq employés qui le secondent de la manière la plus admirable, cet immense travail a été accompli en moins de dix années ! » (1)

Génard n'attendit pas que le classement des archives fut terminé.

(1) Extrait du feuilleton du journal l'*Escaut* du 8 février 1873.

De prime abord il voulait enrichir ses concitoyens des trésors que son travail mettait au jour. Dès 1864, il fit paraître le premier volume du *Bulletin des Archives communales d'Anvers*. Dans une courte introduction, l'archiviste communal appela l'attention du public sur la haute valeur du dépôt confié à sa garde. Successivement il fit paraître dans le *Bulletin* des documents du plus haut intérêt pour notre histoire locale. La plupart des volumes sont même intéressants pour des lecteurs non préoccupés d'investigations de ce genre.

Le *Bulletin des Archives*, dont les dépenses sont supportées par le budget communal, est très répandu, très estimé. Il vient de fournir son vingtième volume. Génard en dirigea la rédaction jusqu'à la fin de ses jours.

Dans le domaine de ses archives, il trônait en maître. Il n'en révélait les secrets qu'aux chercheurs éprouvés qui lui inspiraient confiance. Personne n'ignore de quelles réserves il s'y entourait. Le zèle des chercheurs, la solidité de leurs productions devaient presque s'imposer, avant que, toujours armé des règlements communaux, il n'ouvrit le trésor dont il était si fier.

* * *

Le travail absorbant du classement des archives n'empêcha point Génard d'accepter les fonctions de secrétaire de la commission qui, dès 1865, se mit en *devoir d'organiser* un *congrès international d'archéologie*. Ce congrès, entrepris par l'Académie d'Archéologie, s'ouvrit à Anvers, le 25 août 1867, sous la présidence de M. Hagemans. Génard en fut l'âme en quelque sorte. Avec l'un des quatre secrétaires généraux(1), feu A. Wagener, Génard publia le compte rendu de ce congrès.

* * *

Génard rentra à cette époque à la Bibliothèque communale, pour cumuler provisoirement la direction de ce service avec ses fonctions d'archiviste. L'année suivante, en 1868, les deux emplois furent

(1) Ces secrétaires généraux furent MM. A. Casterman, Eug. Dognée, Ed.-Vict. Le Grand de Reulandt, et A. Wagener.

confondus définitivement en sa faveur. En 1873, les fonctions de bibliothécaire furent de nouveau confiées à un titulaire distinct.

* * *

Qu'il nous soit permis de rappeler un fait plus ou moins étranger au cadre de cette notice. Nous n'établirons pas seulement par là que Génard travaillait beaucoup, mais encore, qu'il se mouvait dans des sphères diverses. Le projet d'un congrès de géographie avait eu l'occasion de mûrir, depuis que feu Ch. Ruelens l'avait exposé, le 28 novembre 1869, devant l'Académie, qui au reste lui donna une vive impulsion. Le secrétaire provisoire, Génard, avait pris place au bureau définitif, où il siégeait comme secrétaire général avec MM. Rigelé, Ruelens, Stessels, et le dr Van Raemdonck. Par suite des événements politiques de 1870, le congrès de géographie international ne fut tenu qu'en 1871, notamment du 14 au 22 août. Génard déploya une grande activité pour le succès de ce congrès, dont, après Charles Ruelens, il avait été un des principaux promoteurs.

En 1872, il en fit paraître le compte rendu, en collaboration avec L. Delgeur. Mais ces travaux ne furent pas les seuls qu'il entreprit dans l'intérêt des sciences géographiques.

Nous citerons seulement: *Les origines commerciales d'Anvers* (1); *La Belgique et le Portugal* (2); *Notice sur le voyageur anversois Jacques Cobbé* (3); *Note sur les voyageurs portugais Serpa Pinto, Brito Capello* et *Ivens* (4); *Rapport sur un mémoire de L. Delgeur sur la géographie ancienne de l'Egypte* (5); *Généalogie du Géographe Ortelius* (6).

* * *

Il était encore archiviste-bibliothécaire, quand il écrivit son *Histoire de l'Hôtel des Monnaies d'Anvers* (1872), en réponse à la question,

(1) Anvers, G. Van Merlen, 1877, in-8°.
(2) Ib. id. 1879.
(3) Ib. id. 1879.
(4) Ib. id. 1880.
(5) Ib. De Backer, 1881, in-8°.
(6) Ib. id. in-8°.

mise au concours par l'Académie d'Archéologie : *Traiter une question archéologique ou historique relative à la province d'Anvers.* Son mémoire fut couronné et vit le jour en 1872 (1).

L'auteur était membre correspondant de l'Académie depuis 1864. Il fut élu membre titulaire en 1878. Elle lui confia les fonctions de bibliothécaire en 1879. Elle l'appela à celles de vice-président et de président annuel respectivement en 1887 et en 1888.

* * *

Sur ces entrefaites P. Génard reçut, en 1878, la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, et en 1884, la croix civique de 1re classe.

* * *

Le *Bulletin* et les *Annales* de l'Académie renferment de nombreux rapports ou mémoires et différentes notices historiques remarquables de la plume de P. Génard. Nous nous permettrons de citer les travaux suivants, qui se rapportent à l'histoire d'Anvers. Cette histoire, on le sait, lui tenait particulièrement au cœur.

Rapport, avec le concours de feu le chevalier L. de Burbure, sur : *Les agrandissements et les fortifications d'Anvers depuis l'origine de cette ville,* par L. Torfs, membre correspondant, en collaboration avec A. Casterman, conseiller de l'Académie (2).

Rapports sur : *L'esquisse de l'histoire d'Anvers,* par L. Torfs, (2e commissaire Em. Grandgaignage) et sur *les émeutes d'Anvers en 1659. Analyse des actes de réconciliation,* par le même auteur (3).

A la même époque (1872), Génard examina avec Th. Van Lerius le : *Tijdmatig register der periodische drukpers van Antwerpen,* encore un travail de L. Torfs (4).

Nos *Annales* ont enregistré de P. Génard : *La Furie espagnole, documents pour servir à l'histoire du sac d'Anvers en 1576* (5).

(1) Bruxelles, C. Mucquardt, 1874, in-8°, 172 p.
(2) Annales, T. 27, p. 5.
(3) Ib. pp. 393, et 474.
(4) Ib. T. 28, p. 565.
(5) Ib. T. 32, année 1876

La mère de Don Juan, Notice sur Barbe Blombergh, avec pièces justificatives (1).

Les poursuites contre les fauteurs de la Furie espagnole ou sac d'Anvers en 1576 (2).

L'Eglise Notre-Dame et le projet d'agrandissement de ce temple en 1521 (3).

Le projet de démolition de la cathédrale d'Anvers en 1798 (4).

Notice sur la Corporation des orfèvres (5).

Les Architectes anversois au XVIe siècle (6).

Tels sont les principaux travaux que Génard laissa à l'Académie.

Aussi longtemps qu'il y siégea, il prit part à toutes les discussions. Quand il s'agissait de sa chère ville d'Anvers, il était au guet, en quelque sorte, désireux de s'instruire, non moins que d'instruire ses confrères par les résultats de ses découvertes et les souvenirs de ses lectures.

* * *

Les suffrages de ses collègues le désignèrent pour faire partie de la commission qui fut chargée d'examiner la création d'une fédération entre les différentes sociétés archéologiques du pays (7). Le projet en fut soumis à l'Académie le 3 octobre 1880, par son président annuel, M. le colonel du génie Wauwermans. Dès le 5 décembre, la commission était prête avec un rapport. Rien ne fut arrêté toutefois avant le le mois d'août 1884. Anvers préparait alors sa première exposition internationale. Cette circonstance stimulait, semble-t-il, le zèle des promoteurs d'un congrès, qui devait arrêter les statuts de la Fédération.

Ce Congrès, formé par les délégués des sociétés d'archéologie

(1) Annales T. 35, p. 5. 1879.
(2) Ib. p. 24.
(3) T. 36, p. 307. 1880.
(4) T. 36, p. 326. 1880.
(5) T. 45, p. 291. 1889.
(6) Id.
(7) Cette commission était composée de MM. Wauwermans, Reusens, Henrard, Goovaerts et Génard. Nous tenons à remercier ici notre honorable confrère M. Paul Cogels, pour les renseignements que nous devons à son obligeance

s'assembla à Anvers le 27 septembre 1885, sous la présidence de M. le chanoine Reusens. Là encore, nous rencontrons Génard en qualité de secrétaire général. Des assises solennelles furent tenues en notre ville du 27 au 30 septembre. La Fédération était fondée.

* * *

Divers corps savants, tels que l'Académie royale flamande et la Commission royale d'histoire, offrirent un siège à P. Génard, pour rendre hommage à son savoir. Il entra dans la première, en 1886, à titre de membre fondateur. Il y fut désigné en outre comme membre de la Commission permanente de philologie germanique et médiévale.

Quant à la Commission royale d'histoire, elle lui décerna en 1893 le titre de membre suppléant.

* * *

On nous en voudrait si nous ne faisions pas mention des publications que Génard entreprit en dehors de l'Académie d'Archéologie, à la glorification d'Anvers et des artistes qui y brillèrent jadis. Citons, au choix : une *Notice sur les architectes Herman (le vieux) et Dominique de Waghemakere* (1).

Nasporingen over de geboorteplaats van Quinten Massys (2).

Sa *Novelle* sur le chef illustre de l'école flamande eut deux éditions (3).

En 1875, il publia : *De heraldieke versiering der Beurs ;* en 1877 l'année des fêtes jubilaires de Rubens : *Aanteekeningen over P. P. Rubens* (4) ; en 1881 : *Quinten Massys en zijne legende* (5) ; en 1883 ; *De Oude Antwerpsche Glasblazerijen* (6) ; enfin : *L'Armorial des Institutions communales d'Anvers*, un travail très estimé et qui a paru dans les deux langues (7).

(1) Bruxelles, Bols-Wittoeck, in 8°, 66 p.
(2) Anvers, A. Fontaine, 1870, 100 p.
(3) *Quinten Massijs.* Novelle. Anvers et Amsterdam 1855.
(4) Anvers, P. Kockx, in-4°, 512 p.
(5) Anvers, Ve De Backer, 1881, in-8°, 16 p.
(6) Anvers, Ve De Backer, 1883, in-8, p. 110.
(7) In-4°. L'édition flamande comprend 216 pages ; l'édition française compte 200 pages.

Enfin, en 1887, Génard publia son ouvrage en deux volumes, *Anvers à travers les âges* (1). Il le destinait à former pendant à *Bruxelles à travers les âges*. C'est un vaste travail de compilation, dont on a cru pouvoir faire certaines critiques, en ce qui concerne notamment l'absence d'un plan clairement élaboré. N'insistons pas : nous aimons trop notre ville natale pour ne pas accueillir avec bienveillance toute publication qui vient enrichir son histoire.

* * *

Sous le rapport des distinctions honorifiques, P. Génard était encore Officier de l'Ordre de San Marino, Officier d'Académie de France, Officier de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse, Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand et Chevalier de la Couronne de Chêne. Le Gouvernement suédois l'honora de la Médaille d'Or pour mérites littéraires.

* * *

Génard, on le comprend, se résigna difficilement à dire adieu à ses fonctions et aux associations savantes dont il faisait partie. Tenant compte toutefois des infirmités qui commençaient à l'accabler, il offrit sa démission d'archiviste de la ville. Le Conseil communal accepta cette démission le 27 décembre 1894. Il conféra à P. Génard le titre honoraire des fonctions dans lesquelles il s'était distingué pendant trente et un ans, s'y dévouant jusqu'à oublier son repos, ses loisirs et ses convenances personnelles.

La résolution du Conseil communal comportait en outre le maintien de Génard au service de la ville, au double titre de chroniqueur local et de directeur du *Bulletin des Archives*.

Triomphant de ses infirmités corporelles, Génard continua à s'occuper de ses études favorites. *L'école de peinture et les collections de la ville d'Anvers*, ouvrage qu'il fit paraître en 1896, est en quelque sorte son testament littéraire et scientifique. Il ne renonça à tout travail qu'en présence de l'impitoyable mort.

---

(1) Bruxelles. Bruylant-Christophe. Deux vol. grand in-quarto.

Pour bien faire apprécier P. Génard, il nous aurait fallu faire un travail très étendu. Nous nous sommes borné à rappeler sa carrière d'archiviste, tout en rendant hommage à l'affection profonde qu'il avait pour sa ville natale, affection qui lui inspira tous les travaux qu'il entreprit dans l'intérêt de l'art et de l'archéologie.

Edm. Geudens.

Depuis la dernière séance la biblothèque a reçu les envois suivants :

1. HOMMAGES D'AUTEURS.

Carolus Schmidt. Quaestiones de musicis scriptoribus romanis.
Ludovicus Deubner. De Incubatione.
I. Gurschmann. Zur inversion der römischen eigennamen.
Ernst Hoffmann. Das gefängniswesen in Hessen.
Dr Gotthold Gundermann. Die Zahlzeichen.
E. J. Soil. La cathédrale de Tournai.
Id. La tapisserie de Judith et Holopherne.
Id. En Bavière.
Alphonse de Witte. Le mouton du roi Jean le Bon et ses imitations.
J. Van Spilbeeck. Iconographie norbertine.
Id. Mélanges historiques et archéologiques.
Fernand Donnet. Compte rendu analytique. Août 1900.
Id. Nécrologie.
Id. Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment.
Juan F. Ferraz. Ompa ontla neci tetl.
Ernest Doudou. Etude sur les cavernes d'Engis.
J.-Th. de Raadt. Les armoiries de la maison d'Arenberg.

2. ÉCHANGES.

Gand. Société d'histoire et d'archéologie. Inventaire archéologique, fascicules XVIII et XIX.
Enghien. Congrès archéologique et historique. Compte rendu 2e fasc.
Hasselt. L'ancien pays de Looz. 4e année, nos 10 et 11.
Bruxelles. Les missions belges, 2e année, nos 10 et 11.
Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, tome XIV, no 8,
Anvers. Ons volksleven, 12e jaargang, 5e, 6e en 7e afleveringen.

Bruxelles. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, 38e année, nos 9 à 12.

Bruxelles. Inventaires des archives de la Belgique, tome Ier, Mémoriaux du Grand Conseil de Malines.

Id. La Gazette numismatique, 5e année, no 2.

Anvers. Bulletin de la Société royale belge de géographie, tome XXIV, 3e fascicule.

Saint-Nicolas. Annales du Cercle archéologique du pays de Waes, tome XIX, 1e livraison.

Bruxelles. Société royale belge de géographie. Bulletin, 24e année, no 5.

Anvers. Antwerpsch archievenblad, tome XXI, 3e livraison.

Verviers. Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, volume II, nos 15 et 16.

Luxembourg. Ons Hemecht, 6 jahrg. 10 en 11 heft.

Paris. La correspondance historique et archéologique, nos 81 et 82.

Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.

Id. Bulletin historique et philologique. Année 1899, nos 1 et 2.

Id. Bulletin archéologique, 1899, 3e livraison.

Id. Section des sciences économiques et sociales, Bulletin 1899.

Caen. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles lettres, 1899.

Montpellier. Académie des sciences et lettres. Mémoires de la section des lettres, tome III, no 1.

Douai. Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord.

Mémoires, tomes VI et VII.

Fêtes du centenaire, catalogue de l'exposition.

Id. Bulletin du comice agricole, 1897, 2e partie; 1898, 1e et 2e partie; 1899, 1e partie.

Rouen. Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles lettres et arts. 1898-99.

Nancy. Mémoires de l'Académie de Stanislas, tome XVII.

Paris. Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions, tome XLI no 3.

Nimes. Mémoires de l'Académie, tome XXII.

Limoges. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XLVIII, et tome XLIX, 1e livraison.

Paris. Polybiblion. Partie technique, tome XC, 10e et 11e livraisons. Partie littéraire, LXXXIX 4e et 5e livraisons.

Perigueux. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXVII, 5e livraison.

Bonn. Jahrbücher des vereins von altertumsfreunden im Rheinlande, heft 105.

Metz. Mémoires de l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture, 79e année.

Leipzig. Königl. säcks. gesellschaft der wissenschaften. Berichte der philol. histor. classe Heft V, VI et VII. jahrg. 1900.
Abhandlungen. Band XIX, heft 1 et 2.

Nürnberg. Abhandlungen der naturhistorischen gesellschaft. XIII band.

Palma. Boletin de la Sociedad arqueologica Luliana, octubre et noviembre de 1900.

Madrid. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano IV, nos 8 et 9.

Barcelone. Revista de la asociacion artistico arqueologica barcelonesa. Ano. IV, no 22.

Lisbonne. O Archeologo portugues, vol. V. No 6.

Id. Boletini da real associacaõ dos architectos e archeologos portuguesez. No 11.

Rome. Notizie degli Scavi di antichita comunicate alla R. Accademia dei Lincei. Luglio 1900.

Copenhague. Aarborger for Nordisk Oldkyndighed og historie. 15 Bind 2 hefte.

Moscou. Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Année 1899, nos 2 et 3.

Zagreb. Vjestnik Kr. Hrvatsko slavonsko dalmatinskog zemaljskog arkiva. God II Sv. 4.

Batavia. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Deel XXXVII aflevering 4.
Notulen. Deel XXXVIII aflevering 1.
Tijdschrift voor indische taal, land en volkenkunde. Deel XLII, afleveringen 2, 3 et 5.
Verhandelingen. Deel LI, 2e stuck.

Chicago. The Chicago Academy of Sciences. Bulletin. No III, part 1.

Boston. Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences Vol. XXXV Nos 20-27.

3e CATALOGUES ET JOURNAUX.

Leipsig. Karl W. Hiersemann. Katalog 249.

Compte rendu analytique des publications parvenues à la bibliothèque depuis la dernière séance.

Messieurs,

Il est un de nos confrères qui met régulièrement ses vacances à profit pour aller visiter quelque contrée intéressante, et comme il compte au nombre de ceux qui ont beaucoup vu, mais aussi beaucoup retenu, il a pris l'excellente habitude de consigner en des notes imprimées ses impressions de voyage, qu'illustrent de nombreuses vues judicieusement choisies et artistement exécutées. C'est cette fois *en Bavière* que ses pas l'ont porté et c'est à la *Revue de l'art chrétien* qu'il a confié le récit de ses pérégrinations archéologiques. M. E. J. Soil nous conduit tour à tour à Wurzbourg, à Nuremberg, à Bamberg, à Ratisbonne et ailleurs encore ; il nous décrit avec compétence les nombreux chefs-d'œuvre d'architecture, de peinture et de sculpture que ces cités renferment.

Mais l'étude de ces monuments de l'art conservés à l'étranger ne lui fait pas perdre de vue ceux qui existent dans son pays et surtout dans sa ville natale, notamment *la cathédrale de Tournai*, dont il nous envoie *un guide illustré du visiteur*. Dans un résumé clair et méthodique, il fait connaître le style et le plan de l'admirable église Notre-Dame, en décrit tour à tour les différentes parties, les diverses façades et les clochers, et énumère les principales œuvres d'art, les tableaux, les statues, les tapisseries, les pièces d'orfèvrerie qu'elle renferme.

Un des types monétaires qui fut le plus en vogue dans les Pays-Bas au moyen-âge et spécialement pendant la seconde moitié du XIVe siècle, est sans contredit « l'Agnus Dei ». Dans son récent ouvrage « *Le mouton du roi Jean Le Bon et ses imitations*. (Chalons-sur-Saône, Emile Bertrand, 1909). M. Alphonse de Witte décrit la monnaie d'or

du roi de France Jean le Bon, qui porte au droit l'image de l'Agnus Dei et au revers une croix. Ce type provoqua de nombreuses imitations, parmi lesquelles on peut former deux catégories se distinguant par les attributs : fleurs de lys ou aigle éployée, placées dans les cantons de la croix. On en trouve dans le duché de Brabant, les comtés de Ligny et de Rethel, l'évêché de Cambrai, etc.

On connaît le rôle important que joua autrefois dans nos provinces *le grand Conseil de Malines*. Une partie des archives de cette haute institution a heureusement été conservée. Ces documents forment vingt-six volumes in-folio. Ceux-ci, par ordre du gouvernement, viennent d'être inventoriés, et le ministère de l'Intérieur a bien voulu nous faire parvenir un exemplaire de cet inventaire récemment publié. On y trouve des documents de grand intérêt relatifs à l'organisation du grand conseil, à son histoire, aux mesures qu'il préconise, aux avis qu'il transmit à nos souverains et encore aux événements divers qui eurent au XVI^e^ siècle Malines pour théâtre.

Plusieurs héraldistes, se copiant à l'envi, manie qui semble du reste faire partie de leurs habitudes, ont distingué dans leurs traités la rose, sans queue, ouverte, épanouie, avec cinq pétales extérieurs légèrement recourbés en dedans, un bouton au milieu, cinq petites feuilles entre les pétales, et la quintefeuille, fleurs à cinq pétales tantôt arrondis, tantôt légèrement pointus.

Ils ont affirmé ensuite que la quintefeuille est la fleur du néflier. Partant de ce principe, ils ont blasonné l'écu de la famille d'Arenberg : de gueules à trois fleurs de néflier d'or. Notre confrère M. de Raadt ne partage pas cette interprétation. Dans sa petite brochure intitulée *les armoiries de la maison d'Arenbery* il pose en principe que la quintefeuille est la forme conventionnelle de la rose, la plus propre à produire ce que l'on pourrait appeler *l'effet héraldique*. Ce qui le prouve c'est que dès le XII^e^ siècle les mêmes familles ont porté tantôt des roses et tantôt des quintefeuilles. D'autres, dont le nom dérive de celui de la reine des fleurs, adoptent des armoiries parlantes et y placent des quintefeuilles. Dans le cas plus particulier de la maison d'Arenberg, l'étude des sceaux que ses membres employèrent aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles montre qu'à cette époque le blason familial était chargé de roses dans leur forme la plus ordinaire. Ce ne fut que plus tard que ces fleurs furent stylisées.

La capitale, à la veille de devenir port de mer, s'intéresse décidément aux choses maritimes. *La Société Royale Belge de Géographie de Bruxelles* avait publié dans un de ses derniers bulletins des études relatives au voyage fait au pôle sud, études rédigées par les membres de l'expédition. Cette fois elle offre l'hospitalité dans ses publications aux relations rédigées par le commandant de Gerlache. Le courageux marin détaille dans un premier travail l'histoire des expéditions qui ont précédé celle de la *Belgica* aux régions circumpolaires voisines du méridien du cap Horn, puis présente, cartes à l'appui, une relation sommaire du voyage si mouvementé du navire belge, s'avançant courageusement vers l'inconnu pour tacher de ravir son impénétrable secret au « sphinx des glaces ».

Deux amis dévoués de notre si regretté collègue, le comte de Marsy, MM. Emile Travers et le comte Lair, ont eu la pieuse pensée de faire publier en tiré-à part, un fort intéressant article que quelques jours avant sa mort le directeur de la société française d'archéologie avait envoyé à la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. (Beauvais, Avonde et Bachelier 1900) *Pierre de Hauteville dit le mannier, seigneur d'Ars en Beauvaisis, surnommé le prince d'Amours* remplit les fonctions de maître d'hôtel et de maître général des monnaies du duc de Bourgogne. Il mourut à Lille en 1448. Son titre de prince d'Amours se rapporte suivant toute vraisemblance aux dignités honorifiques qui lui furent octroyées dans une de ces sociétés littéraires ou artistique jouissant d'une si grande vogue au XV^e^ siècle dans nos provinces. Le comte de Marsy était parvenu à reconstituer presque toutes les parties de la vie de Pierre de Hauteville et à faire connaître de fort intéressants détails sur ses testaments, et sa sépulture.

Anvers, décembre 1900.

Fernand Donnet.

LE BIENHEUREUX

WALTMAN. DE L'ORDRE DE PRÉMONTRÉ

Ier ABBÉ DE SAINT-MICHEL, à ANVERS.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE.

Au début du XIIe siècle, une hérésie qui attaquait les fondements mêmes de l'ordre social, s'était répandue dans le nord de la Belgique et avait fait de la ville d'Anvers (1) son principal boulevard. Aux erreurs grossières que l'hérésiarque Tanchelin (2) avait prêchées et que ses disciples propageaient, étaient venus se joindre l'abandon des sacrements, la haine de l'Eglise, de ses prescriptions et de ses ministres. Ces doctrines malsaines ne tardèrent pas à porter leurs fruits, elles corrompirent rapidement les mœurs et bientôt la perversion, devenant générale, aurait eu pour inévitable conséquence le bouleversement de la société.

A la vue de ces ravages, le prévôt Hildulphe (3) espérait qu'avec l'aide de ses compagnons, il ramènerait à de meilleurs sentiments cette popu-

(1) La ville d'Anvers faisait partie du diocèse de Cambrai.

(2) *Tanchelin.* Les manuscrits donnent Tanchelinus et Tanchelmus. Sorti des îles de la Zélande, il répandit des idées antichrétiennes et antisociales dans la ville et le pays d'Anvers, dans la Flandre, etc.

(3) *Hildulphe,* premier prévôt du chapitre de Saint-Michel.

lation égarée. Mais vains efforts! l'hérésie avait jeté de trop profondes racines; sa doctrine, si commode, si favorable aux mauvais instincts du cœur humain, continua ses tristes progrès.

Désolé, Hildulphe redoublait ses prières; enfin le Ciel lui vint en aide. Il se rappela les nombreuses conversions obtenues par Norbert (1), l'ami de l'évêque Burchard (2), dont la renommée était répandue partout dans nos contrées. Il s'adressa à lui, lui exposa la déplorable situation d'une partie de son troupeau, et le supplia de venir à son secours. Comment résister à un appel aussi pressant et dans des conjectures aussi graves?

Norbert, accompagné de douze de ses plus zélés disciples, se rendit promptement à Anvers (1124). Ses compagnons réunissaient toutes les qualités qui devaient rendre leur apostolat fécond: une foi ardente, un amour de Dieu et du prochain capable de braver tous les périls, et d'aller au bout de tous les sacrifices.

Les membres du chapitre (3) les accueillirent avec faveur et empressement dans la cité coupable. La douceur ineffable du Saint triompha en peu de temps de ces cœurs pervertis; sa tendre charité, son profond savoir, son évangélique innocence et les vertus de ses disciples produisirent des effets inattendus. Leur succès fut un vrai triomphe, ils arrêtèrent les progrès de l'hérésie et parvinrent à réintégrer la religion avec ses préceptes de charité et de pureté, là où s'étaient commis les excès les plus monstrueux.

Plusieurs des plus coupables firent abjuration entre les mains de Norbert et quelques âmes, plus timides que perverses, s'empressèrent de lui remettre les saintes espèces cachées pendant ces jours de malheur.

Témoins du bien opéré, les chanoines de St.-Michel, pour conserver les fruits de cette mission, demandèrent à Norbert de se fixer dans la ville qu'il avait reconquise à Dieu. A cet effet, ils lui offrirent l'église collégiale de St.-Michel avec une partie de leurs biens. Le saint accepta

(1) *Norbert*, né à Santen (Clèves) vers 1092, mort en 1134, fondateur de l'Ordre de Prémontré.

(2) *Burchard*, évêque de Cambrai + 1131.

(3) *St-Michel*. Avant de quitter ses Etats, Godefroid de Bouillon avait institué à Anvers le chapitre de St-Michel.

pour son Ordre cette fondation. Avant de s'éloigner, il laissa à Anvers quelques uns de ses disciples, chargés d'affermir la foi rétablie, de cultiver la semence qui commençait à germer. Dans la charte rédigée à cette occasion, il est dit que les chanoines ont cédé cette église en considération des services que Saint Norbert lui avait rendus, en extirpant l'hérésie de Tanchelin qui inondait la province. Burchard ratifia cette donation la même année. Norbert donna pour supérieur à cette nouvelle communauté, son dévoué compagnon, le bienheureux Waltman. Nous n'avons sur lui que bien peu de renseignements, mais ils suffisent pour montrer qu'il était digne de la confiance de son saint maître.

Waltman Holten (1), après avoir suivi les cours de l'université de Paris, entra dans l'institut naissant de Saint Norbert.

Il acquit en peu de temps une vaste connaissance du cœur humain, à laquelle il joignit une profonde humilité et une grande sainteté de vie. Sa générosité dans le service de Dieu et son amour des obligations religieuses le firent arriver à une haute perfection.

Convaincu que des vertus et des talents si précieux étaient donnés à son disciple pour le bien de l'Eglise et de ses frères, saint Norbert le mit, sans hésiter, à la tête de la nouvelle colonie.

Elevé à la dignité de Supérieur, loin de s'enorgueillir et de changer de manière de vivre, Waltman, simple comme la colombe, et prudent comme le serpent, était pour ses inférieurs un modèle de toutes les vertus. Sa prudence égalait sa sagesse, le parfum de sa sainteté attirait à lui les habitants de la cité, qui retiraient de ses paroles une extrême consolation et une plus grande fermeté dans la foi. Comme moyen de persévérance, il leur recommandait surtout les deux dévotions chères à saint Norbert : le culte de Marie et celui de la sainte Eucharistie.

Le zèle de Waltman s'étendit aussi aux localités voisines, notamment à l'île de Walcheren (2) et aux autres îles de la Zélande (3) qu'avaient infestées les doctrines de Tanchelin. Ses prédications ardentes émurent

(1) *Waltman Holten*, nommé Holten par De Ram. *Vie des Saints*. Edition belge.

(2) *Walcheren* (île de), dans la mer du Nord, entre les deux grandes bouches de l'Escaut.

(3) *Zélande*. Prov. du Roy. des Pays-Bas. Ch. l. Middelbourg.

les cœurs et opérèrent les fruits les plus abondants de conversion Maintes fois il exposa sa vie, et selon son vif désir de répandre son sang pour Jésus-Christ, il fut sur le point de cueillir la palme du martyre. Une autre couronne lui était réservée, la couronne du confesseur, composée de bonnes œuvres et de travaux endurés pour gagner les âmes au Christ.

Malgré les fatigues de ses courses apostoliques, il répondit à l'appel du Bienheureux Hugues, (1) qui, conformément à la volonté du saint fondateur, l'avait invité au chapitre général de 1128, à Prémontré (2). Sous la présidence du général, on y décréta des points de la plus haute importance. Etaient présents Gautier de Saint Maurice (3), abbé de Saint Martin de Laon (4), Richard, (5) abbé de Floreffe (6), Henri, abbé de Viviers (7), Waltman, abbé de Saint Michel et Odon, abbé de Bonne-Espérance (8).

Instruit du succès de son apostolat en Zélande, Godebald (9), évêque

(1) *Hugues.* Successeur de Saint Norbert et le 1r général de l'Ordre.

(2) *Prémontré. Pratum Monstratum.* Prémontré. Vallée étroite et profonde fermée de tous côtés par de hautes futaies de la vaste forêt Vosagum, qui s'étendait entre l'Ailette, l'Oise et la Serre, sur les confins du Laonnais et du Soissonnais. Les moines de St. Vincent de Laon y avaient élevé une petite chapelle en l'honneur de St Jean-Baptiste.

(3) *Gautier de S. Maurice,* un des sept étudiants qui avaient quitté l'école de Raoul à la voix de Norbert.

(4) *S.Martin de Laon,* abbaye norbertine, fondée dans la ville de Laon, l'an 1124.

(5) *Richard.* 30 déc. 1131.

(6) *Floreffe.* Abbaye fondée en 1122.

(7) *Viviers,* abbaye fondée en 1121 et transférée en 1153 à Valsery, dans une vallée arrosée par des sources limpides et dominée par des collines dites sereines, à cause de la sérénité du ciel d'où lui est venu son nom Vallis Serena.

(8) *Bonne-Espérance,* abbaye située près de Binche, fondée vers l'an 1126.

(9) *Godebald,* succèda à Burchard en 1113, sur le siège d'Utrecht. Originaire de la Frise, c'était un homme d'une grande douceur et d'une prudence rare, qui travailla avec zèle à la sanctification des mœurs du clergé. C'est ce qui détermina à changer le couvent des chanoines de Saint-Nicolas à Middelbourg, en abbaye de l'Ordre de Prémontré. Sur la fin de sa vie, il prit l'habit monastique à l'abbaye d'Oostbroek, de l'Ordre de S. Benoît, et décéda en 1128. *Schutjes. Gesch. van het bisdom 's-Hertogenbosch,* 1 p. 155.

d'Utrecht (1), demanda à Waltman de remplacer, par des religieux de son Ordre, les chanoines du monastère de Sainte-Marie à Middelbourg. Waltman agréa cette demande. Vers la même époque, l'abbaye de Saint-Michel envoya quelques-uns de ses religieux fonder l'Abbaye d'Averboden lez Diest, sous la direction du Bienheureux André, en même temps que le Bienheureux Henri entreprit la fondation de Tongerloo, près d'Hérenthals.

De retour à Anvers, le Bienheureux Waltman continua à édifier ses frères. Sous sa sage direction, Saint-Michel ne fit que prospérer, et l'établissement des Tertiaires de Saint Norbert servit admirablement à confirmer les habitants de la cité dans leur conversion. Enfin Dieu voulut décerner à son fidèle serviteur la couronne qu'Il lui destinait.

Plein de mérites et de bonnes œuvres, le Bienheureux atteint d'une grave maladie ne cessa de donner l'exemple d'une patience incroyable jusqu'au moment où muni des Sacrements de l'Eglise, il s'endormit dans le baiser du Seigneur, le 17 des Calendes de Mai 1138.

Dans le bas côté de l'église abbatiale de Saint-Michel, on voyait, autrefois, une pierre sépulcrale qui avait échappé à la fureur des iconoclastes et sur laquelle on distinguait les traces d'une crosse abbatiale. C'était probablement la sépulture du bienheureux Waltman. Après la réconciliation de l'église, les lettres effacées furent remplacées par ces mots gravés en lettres gothiques « *Hic jacet D^ns Waltmannus primus Abbas hujus ecclesiae qui obiit A^o Dm MCXXXVIII. XVII Kal. maii. Orate pro eo.* »

L'abbé Guillaume de Grève, en 1576, fit placer au-dessus de cette pierre tombale l'inscription suivante :

Non sinis ut pereat, tot labentibus annis,
Fama Viri, primi Abbatis tot honoribus aucti :
Hunc, Guilelme Comes Praelate, reducis in auras,
Ne prisci pereant per longa oblivia Patres.
In honorem Dei

(1) *Utrecht*, ville du roy. des Pays-Bas, ch. l. de la province de son nom, sur le Vieux-Rhin.

Reverendus D. Guilielmus Comes,
Hujus Monasterii Praelatus
Pos. anno CIↃ. IↃ. LXXVI.
Et in piissimi D. Waltmanni I Abbatis
Hujus Abbatiae piam memoriam,
Qui cum praefuisset ann. XV.
Decessit hac vita desideratissimus
Ann. 1138 in Maio die 16.

J. C. Van der Sterre (1), 4e successeur du susdit prélat, remplaça cette inscription par un superbe mausolée en marbre blanc, dont le dessin a été conservé dans le *Théâtre sacré du Brabant* (2).

Il représente le bienheureux Waltman agenouillé devant la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus sur les bras.

En haut, au milieu de l'arc, se trouvaient les armoiries del'Abbaye (3), et en bas du groupe, un cartel superbe couronné des armes de Van der Sterre (4) et portant l'inscription suivante :

Regi saeculorum Deo sacrum
Et Sanctae Memoriae
B. P. N. Waltmanni, qui ex primis
Praemonstrati Ordinis Patribus, vir
Apostolico Spiritu plenus in Antverpiensium conversione Sanctissimi
P. N. Norberti coadjutor egregius
Ab eodem primus huic ecclesiae
Abbas datus est : quam quindecim
Annis sanctissime rexit, ac
Meritis illustris coelos petiit
XVII Kal. maii MCXXXVIII
Praedecessori optimo Chrysostomus Abbas
P. C. M. D. C. XXXI.

(1) *J. C. Van der Sterre, + 1652.*

(2) *Théâtre sacré au Brabant, par Le Roy. tom. 2. part. 1. page 94.*

(3) De gueules à la croix d'argent, accompagnée de quatre sceptres d'or posés dans les angles de la croix. V. *Armoiries des abbayes norbertines de la Belgique.*

(4) Ecartelé. Au 1er et 2me : d'or à la fasce crénelée d'azur ; en chef d'azur à une étoile d'or ; au 2e et 3me d'argent, au lieu grimpant de sinople.

Les Bollandistes (1) prétendent que ce monument fut placé en 1638, lors du 5e anniversaire séculaire de la mort de Waltman.

En 1625, Ch. Van der Sterre publia chez Gérard Wolschaten, en latin, les Litanies de Saint Norbert approuvées par le chanoine L. Beyerlinck, à la fin desquelles se trouve une commémoraison du Bienheureux Waltman.

Le martyrologe gallican de Saussaye (2) et Gelenius (3), dans les Fastes de Cologne, donnent à Waltman le titre de saint, toutefois Chrysostome Van der Sterre, Abbé de Saint Michel dans ses Natales, S. O. P. (4) l'appelle simplement le Bienheureux Père Waltman. En effet, aucun culte ne lui a été décerné par l'Eglise.

Un magnifique tableau de A. Van Diepenbeeck (5), provenant de l'abbaye de Saint-Michel, orne actuellement le chœur de l'église paroissiale de Deurne lez Anvers. Il représente le Bienheureux Waltman recevant la bénédiction des mains de Saint Norbert assisté des abbés d'Averbode, Middelbourg et Tongerloo, monastères fondés par le couvent d'Anvers.

Sur le frontispice des Natales de Chrysostome Van den Sterre, on voit le Bienheureux Waltman vis-à-vis de Saint Norbert, la tête ornée de rayons.

Une gravure, par P. Clouwet, d'après A. Van Diepenbeeck représente le Bienheureux debout, en costume blanc avec mozette et croix pastorale. De la main gauche, il tient la crosse, de la main droite, un livre sur lequel figure le château, la pièce principale des armoiries d'Anvers (6), à gauche du Bienheureux, apparait un ange avec un cartel

(1) *Acta S.S. Vita S. Norberti.*

(2) *Saussaye Martyrologium Gallicanum. 1638, 2 v. in fol.*

(3) *Gelenius, historiographe de l'arch. de Cologne † 1656.*

(4) *Natales Sanctorum Candidissimi ordinis Praemonstratensis. Publicabat R. P. F. Joannes Chrysostomus Van der Sterre. Antverpiæ, apud Gerardum Wolsschatium 1625.*

(5) *Van Diepenbeeck. A., Elève de Rubens 1596-1675.*

(6) Armoiries d'Anvers. De gueules au château à trois tours d'argent, surmonté de deux mains appaumées de même, l'une à dextre, l'autre à sénestre

sur lequel on lit l'extrait du Martyrologe (1). Dans le lointain, on voit en perspective les tours de la Cathédrale et de St.-Michel. Le Bienheureux foule aux pieds une figure symbolique, une femme voluptueuse, couronnée d'or et habillée avec luxe, qui tient à la main un calice sur lequel on lit ces mots: *Mysteria polluta.* Le bord de sa robe porte l'inscription: *Meretrix babylonica materia status* Dans les airs, deux anges sur les nuages portent le Saint-Sacrement; enfin sur le piédestal, qui sert d'appui à la composition tout entière, est gravée, entre deux armoiries, l'inscription : B P. Waltmannus, etc. Les unes sont les armoiries de l'abbaye, elles nous sont connues, les autres portent un champ d'argent à trois chevrons d'azur et deux crosses en sautoir sur le tout. Au bas de la gravure, on lit la dédicace à J. C. Van der Sterre par Gaspar de Assinago (2), religieux de St.-Michel, qui, probablement fit exécuter la planche. Grandeur: 0,250 × 0,135.

Gaspar Huberti (3) a traité le même sujet. Une image octogone figure le Bienheureux à mi-corps dans la même attitude et le même costume que dans la gravure précédente, mais les accessoires, sauf la tour de St.-Michel, sont omis. L'inscription porte: *B. P. Waltmannus. Primus abbas S. Michælis Antverpiæ ord. Prœmonstrat.* Grandeur: 0,090 × 0,063.

Une troisième planche a été imprimée chez Michel Hayé, on y voit Waltman à genoux aux pieds de Saint Norbert, les mains jointes, revêtu des habits religieux portant entre les bras la crosse abbatiale: sa tête nue est entourée d'un nimbe. Saint Norbert, tête nue aussi et rayonnante, vêtu d'une riche chasuble et du pallium, porte dans la main droite une croix archiépiscopale et montre dans la main gauche un

(1) *XV Aprilis. S. Waltmannus. Vir fuit altissimæ humilitatis, divinæ sapientiæ, et eximiæ pietatis* etc. *Martyrolog. Gallianum.*

B. B. Waltmannus

Primus Abbas S. Michaelis Antverp. Ord. Prœm Vir Apostolico spiritu plenus potens in sermone et opere ad cœlos migravit 15 Aprilis 1158.

R^mo P. ac D.D. Ioanni Chrysostom. B. P. Waltmanni dignitate successori, spiritu hæredi; S. Ord. Prœm. per circarias Brab. et Fris. Vicario generali etc. D. F. G. D. A. D. C. Q.

(2) *Gaspar d'Assinago, Antverpiensis, cantor ac sedulus sacrista, supprior, cellarius et camerarius abbatis, aet. 65, prof. 40, sac. 38 † 15 Augusti 1657.*

(3) *Gaspar Huberti, † 1724.*

ostensoir. Aux pieds de Saint Norbert, à gauche, sont étendus 3 personnages symboliques.

Dans la perspective, on aperçoit l'église et la tour de St.-Michel. A droite de Saint Norbert, un ange porte une mitre. La composition est encadrée de divers emblèmes avec des inscriptions empruntées à l'Ecriture Sainte. et appliquées au saint fondateur. Les voici :

Un arbre : *crescens in altitudinem se extollens.*

Un vase ou reliquaire : *Vas auri solidum ornatum omni lapide pretioso.*

Un vase embrasé de flammes : *S. Norbertus quasi ignis effulgens.*

Fleurs de lis au bord de l'eau : *Quasi lilia quae sunt in transitu aquæ.*

Un arc-en-ciel : *Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ.*

Une lune : *Quasi luna plena in diebus suis lucet.*

Un temple : *Templi altitudo a S. Norberto fundata.*

Une étoile : *Quasi stella matutina in medio nebulæ.*

Le soleil : *S. Norbertus quasi sol refulgens.*

Des roses : *Quasi flos rosarum in diebus vernis.*

Un encensoir : *S. Norbertus thus ardens in igne.*

Un arbre : *S. Norbertus quasi oliva pullulans.*

En haut de la planche, on lit : *Magna est gloria in salutari tuo.* Psal. 20.

En bas au-dessous d'un petit cartouche aux armoiries de Saint-Michel surmontées d'une mitre avec une crosse et croix en sautoir et la devise sur une banderole, sur deux colonnes les vers suivants : *O Antverpia* etc. O Anvers, réjouis-toi de reposer sur un tel protecteur, vénère Saint-Michel, ton maître dans la foi. Ce qu'Eloi avait planté, ce que Willebrord avait arrosé, ce que Tanchelin avait dévasté, Norbert l'a restauré (1). *Michel Hayé excudit Antverpiæ.* Grandeur : 0,130×0,083.

Une image, dessinée par E. Quellin (2), et exécutée par Arnold

(1) O Antverpia lætare
Tanto nixa Tutelare,
Et Norbertum venerare;
Qui te fidem docuit.
Quod Eligius planta at,
Willebrordus irrigarat,
Tanchelinus devastarat :
Norbertus restituit.

(2) *E. Quellin, Elève de Rubens.* 1607-1678.

Loomans fut offerte par A. Wichmans (1), prélat de Tongerloo, à son prédécesseur, Théodore Verbaecken (2). La planche représente le Bienheureux Waltman avec Henri, premier Abbé de Tongerloo, tous deux à genoux devant le Saint-Sacrement qui est exposé à leur adoration par Saint Norbert; le tout est encadré par une guirlande de fruits et de fleurs enlacés d'un ruban sur lequel on lit: *Tantum ergo Sacramentum veneremur cernui.* Dimensions: 0,100×0,070.

Le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Bruxelles (3) conserve dans ses riches collections une superbe gravure due au burin de C. Galle, représentant le Bienheureux Waltman et Saint Norbert. Les deux saints sont debout, au milieu, soutenant la sainte Eucharistie dans un riche ostensoir. Saint Norbert, à droite, tête nue et entourée d'un nimbe rayonnant, revêtu des habits pontificaux, dalmatique, chasuble et pallium, porte, de la main droite, une croix épiscopale. A gauche, le Bienheureux Waltman, vêtu d'une chasuble, tient dans la main gauche une crosse abbatiale. Leurs physionomies révèlent leur foi ardente au Saint-Sacrement. Au côté droit de Saint Norbert, un ange ailé, à la chevelure frisée, montre une mitre avec fanons; à gauche du Bienheureux Waltman, on voit l'église et la tour de Notre-Dame, entre les deux Saints une vue de l'église et de l'abbaye de St.-Michel. En bas de la scène, à droite, est couché Tanchelin à l'air farouche, enchaîné par le démon; à gauche, aux pieds du Bienheureux Waltman une femme voluptueuse vêtue luxurieusement, accompagnée d'un enfant qui s'appuie sur un arc et un carquois.

Dans la partie supérieure du tableau, voltigent douze anges aux ailes déployées, qui portent des cartels sur lesquels sont représentés les divers symboles qui figurent les gloires des deux saints. Au milieu de cette troupe angélique, une colombe descendant vers le Saint-Sacrement. Au bas, deux anges ailés portent l'écu armorié de l'Abbaye, surmonté d'une mitre avec croix et crosse en sautoir, une banderole porte la devise: *Moderate*, à droite on lit: S. Norbertus. *Canonicorum Praemon-*

(1) *A. Wichmans. Abbé de Tongerloo.* † 11 févr. 1661.

(2) *Th. Verbraecken. Abbé de Tongerloo.* † 1644.

(3) Grâce à la bienveillance du savant conservateur du cabinet de gravures, M. Henri Hymans, il nous est donné de compléter cette étude iconographique. Nous sommes heureux ici de lui offrir l'expression de nos remercîments.

stratensium Princeps, Magdeburgensis Archiepiscopus totiusque Germaniæ Primas, necnon Antverpiæ Apostolus, qui pro S. S. Eucharistiæ Sacramenti honore, cujus semper extitit cultor eximius, de Sacramentaria Tanchelini hæresi gloriosum egit triumphum. Ad cœlos migravit VIII Id. Junii Anno MCXXXIV (1). A gauche on lit:

S. M. P. Waltmannus Ecclesiæ S. Michaelis Antverpiensis Ord. Præmonst. a S. Norberto constitutus primus Abbas, vir apostolico spiritu, potens in spiritu et opere, et S. Norberti in Antverpiensium conversione Coadjutor egregius, in quo lucebat gratia verbi, post reportatam gloriosam de mundo et carne victoriam, meritis illustris, cœlos petiit XVII Kal. Maii Aº MCXXXVIII (2).

Sous la devise et les deux inscriptions précédentes, est gravée la signature des artistes : *I. Van Balen* (3), *figuravit. Cornelius Galle* (4), *sculpsit. Joannes Galle* (5) *excudit, cum gratia et privilegio.* Au bas de la gravure, on lit la dédicace suivante :

Religiosissimæ candidissimæq præmonstratensium canonicorum in S. Michaële Antverpiæ congregationi, vitæ ac morum probitate conspicuæ, sapientiæ et eruditionis laude venerabili quæ ante quingentos annos, sancto duce suo Norberto et B. P. Waltmanno, adamiticam et sacramentariam Tanchelini hæresin profligavit, augustissimum altaris sacramentum magnifice propugnavit proscriptasq. romanæ fidei aquilas, Antverpiensi rursus ecclesiæ intulit, nec non traditam hanc sibi a majoribus suis spartam, qua pietate, qua doctrina etiamnum egregie exornat, gloriosum hunc

(1) S. Norbert, fondateur de l'Ordre de Prémontré, archévêque de Magdebourg et Primat de toute la Germanie, apôtre d'Anvers, qui pour rétablir les honneurs dus au très Saint-Sacrement, pour lequel il eut toujours une dévotion toute particulière, remporta un glorieux triomphe de l'hérésie de Tanchelin. Il monta au ciel le 6 juin 1134.

(2) Waltman, de sainte mémoire, placé par S. Norbert comme abbé de S.-Michel, à Anvers, homme vraiment apostolique, puissant en esprit et en œuvres, auxiliaire éminent de S. Norbert dans la conversion de la ville d'Anvers, qui brillait par le don de l'éloquence, monta au ciel, riche en mérites, après avoir triomphé du monde et de la chair, le 15 Avril 1138.

(3) *Jean Van Balen*, † 1654. *Pierre Van Balen* vit encore en 1656.

(4) *Galle Corneille le vieux, † en 1656. Corneille le jeune † 1678.*

(5) *Jean Galle † 1676.*

ejusdem. S. S. Sacramenti triumphum, piæ observantiæ ergo Theodorus Gallœus L. M. D. C. Q. (1)

Sur le joli frontispice des *Natales Sanctorum* publiés à Anvers, en 1625 par le Prieur de l'Abbaye de Saint-Michel, chez Gérard Wolschaeten, il est représenté vis-à-vis de Saint Norbert. Le Bienheureux Waltman est debout, tête nimbée et couverte du biretum, vêtu des habits de l'Ordre, soutane, scapulaire, le manteau et le capuce semés d'étoiles, de la main gauche, il porte la crosse et un livre relié, de la main droite, il montre deux églises : l'une à deux tours, l'autre de moindre dimension avec clocher (2).

Comme l'art, la poésie, à son tour, a voulu rendre hommage à la douce physionomie du premier Abbé de St.-Michel.

Pierre de Waghenaere (3), Prieur de Furnes, chante les vertus du Bienheureux Waltman dans l'épigramme suivante :

DE B. WALTMANNNO I ABB. ANTVERPIENSI.

Norberto sociam Waltmannus contulit, hydram
Tanchlino natam dum jugulavit, opem.
Nomen Apostolicum niveus Dux inde capessit.
Numquid et hoc dignus nomen habere comes? (4).

(1) Théodore Galle fait hommage de ce glorieux triomphe du très Saint-Sacrement à la très pieuse et toute blanche communauté des chanoines Prémontrés de St. Michel à Anvers, hautement digne d'estime pour l'honnêteté de sa vie et ses mœurs, renommée pour sa sagesse et son érudition, qui — il y a 500 ans, sous la direction de S. Norbert et du B. Waltman, abattit l'infâme hérésie de Tanchelin, défendit d'une manière merveilleuse le très auguste Sacrement de l'autel et ramena les aigles de la foi romaine dans l'église d'Anvers, et qui ne cesse de remplir dignement par son esprit religieux et par ses enseignements la mission qui lui fut léguée par ses ancêtres.

(2) W. Van Spilbeeck. *Norbertijnsche Mengelingen.* Antwerpen. 1881.

(3) *Petrus De Waghenare* † 1662.

(4) Quand Norbert étouffait l'hydre déchaînée par Tanchelin, Waltman s'associa à ses travaux. C'est à cette victoire que ce brillant capitaine doit sa réputation d'apôtre, pourquoi son compagnon n'en jouirait-il pas aussi ?

Le P. Lepaige (1), G. Lienhaert (2), L. Van Craywinckel (3), dans leurs recueils des saints et bienheureux de l'Ordre de Prémontré, font, au 15 avril, la mémoire du bienheureux. Son image figure sur les arbres hagiologiques du Parc et de Ninove.

Daigne le Bienheureux Waltman nous obtenir, par ses prières, les vertus dont il nous a donné l'exemple! Adressons-lui avec confiance la commémoraison précitée.

Cet homme méprisant le monde et tout ce qu'il offre, remportant le triomphe, s'est réservé des trésors au ciel, par ses paroles et par ses œuvres.

V. *Le juste poussera comme un lis.*

R. *Et il fleurira éternellement devant le Seigneur.*

Oraison.

Seigneur, puisse, par les mérites du Bienheureux Waltman, la grâce céleste amplifier votre Eglise et de même que son zèle pastoral l'a rendu glorieux, que son intercession nous donne la faveur dans l'amour. Par Notre Seigneur Jésus-Christ. (4)

---

(1) *Lepaige. Bibliotheca Prœmonstratensis. Parisiis* 1633, in-fol.

(2) *G. Lienhaert Ephemerides Hagiologicæ Ordinis Prœmonstratensis. Augustæ Vindelic.* 1754, in 4°.

(3) *Van Craywinckel. J. L. Legende der Heiligen van den Orde van den H. Norbertus. Mechelen.* 1665, in-4°. Voir aussi: *Illana. Historia de los varones illustres del orden. cand. Premonst. Salamanca,* 1753, in-folio.

(4) COMMEMORATIO

de B. P. N. WALTMANNO *Abbate. Antiphona.*

Hic vir despiciens mundum et terrena, triumphans, divitias cœlo condidit, ore, manu.

V *Justus germinabit sicut lilium*

R *Et florebit in aeternum ante Dominum. Oremus.*

Ecclesiam tuam quæsumus Domine,beati Patris Waltmanni meritis,gratia cœlestis amplificet : et sicut eum pastoralis sollicitudo gloriosum reddidit, ita nos ejus intercessio in tuo semper faciat amore ferventes. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum : qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus, per omna sæculaa sæculorum. Amen.

LES PEINTURES MURALES AU MOYEN-AGE

N'ÉTAIENT PAS EXÉCUTÉES

D'APRÈS UN PLAN D'ENSEMBLE, DANS NOS CONTRÉES.

Lors du Congrès de la Fédération Archéologique de Belgique tenu à Malines en 1897, j'avais dit à propos de l'ancienne décoration intérieure de Saint-Rombaut, dont on avait découvert des traces il y a un demi-siècle, que *primitivement les églises n'étaient pas peintes dans leur ensemble, dans nos contrées du moins*. Je me bornai à signaler le fait, et l'on ne peut pas en inférer que je voulais exclure la décoration picturale de nos sanctuaires. Aussi ne répondis-je point à la réplique que l'on me fit alors, parce que, sans l'animosité avec laquelle elle fut dite, j'aurais dû la prendre comme une aggresion qu'il serait difficile de justifier (1). En effet, elle tendait à défendre une opinion que je n'avais

(1) Annales du XII[e] Congrès archéologique et historique. Malines, 1897, pages 337 à 338

M. Cloquet. — Je ne veux pas laisser dire, sans affirmer mon opinion contraire, que les églises gothiques comme celle de Saint-Rombaut, n'étaient pas destinées dans la pensée de leur constructeur, à être couvertes d'une peinture polychrome suivant un plan d'ensemble. Tout le monde sait aujourd'hui que le décor polychrome des édifices a été une pratique universelle de tous les pleuples, dans tous les temps et sous tous les styles, sauf chez nous aux deux derniers siècles. Il est également notoire que nos ancêtres étaient des polychromistes de premier ordre. Comment peut-on admettre qu'ils aient renoncé volontairement à peindre la cathédrale de Malines? ... Aussi dans les peintures isolées, locales, votives, que M. le chan. van Caster nous a signalées, il faut voir une satisfaction provisoire donnée aux vœux des fidèles, impatients de voir décorer l'église. mais non pas un parti définitif devant exclure une peinture d'ensemble.

pas contredite, et en attaquait une autre qui n'était pas la mienne. Je reprends donc cette question, en la développant, pour aboutir à la confirmation de cette thèse: *En général, les peintures murales historiées, dans les églises du moyen-âge, n'ont pas été dirigées par les architectes de ces monuments, ni exécutées d'après un plan d'ensemble, du moins dans nos contrées.* Elle est la conclusion des réflexions dont voici l'exposé: 1. Il est naturel de décorer les murs; on l'a fait toujours et partout. 2. Il faut distinguer entre peinture et polychromie. Celle-ci est de la compétence de l'architecte, tandis que pour celle-là il faut un spécialiste. 3. Certains artistes ont cultivé plus d'un art. Ils ont rarement réussi dans plus d'un. Dans un même art, ils ont dû parfois s'entre aider. 4. Généralement les architectes ne se sont pas préoccupés de la peinture telle que nous la comprenons. 5. La décoration intérieure des églises par la peinture historiée s'est complétée, la plupart du temps, successivement et sans plan d'ensemble.

I.

Il est naturel de décorer les murs. On l'a fait toujours et partout.

L'homme ne vit pas volontiers entouré de murs entièrement nus. Le plus pauvre même trouve moyen de les orner en y attachant une image religieuse, patriotique ou autre, fut-elle en papier. Nous retrouvons ce goût jusques dans les enfants qui suspendent si volontiers au-dessus de leur couchette des souvenirs de tout genre, et ornent ainsi à leur manière le petit pan de mur dont ils disposent dans la maison paternelle. Les riches s'y prennent d'une autre façon pour décorer leurs appartements. Sans parler des peintures murales si goûtées au moyen-âge, ne doit-on pas reconnaître que les tapisseries de haute et basse lisse, les cuirs dorés et les toiles peintes étaient une application du même principe? Ces tentures riches sont remplacées aujourd'hui par le papier auquel on parvient à donner une apparence de luxe par la gauffrure, les couleurs et les poussières métalliques dont on le couvre. Le badigeon même s'applique en diverses teintes quand l'exiguité des ressources ne permet pas de mieux faire.

C'est parce qu'il est si naturel de décorer les murs, qu'on l'a fait toujours et partout. Les nombreuses peintures découvertes dans les anciens monuments de tout genre le prouvent à l'évidence. On a peint depuis des temps fort reculés, et dans tous les pays. On a peint jusques dans les tombeaux. Négligeons le décor des habitations qui est si fantaisiste et ne s'exécute que sous l'influence de la mode courante. Dans les châteaux du moyen-âge, les grandes salles étaient parfois ornées de sujets historiques, de batailles ou d'épisodes tirés de la vie des ancêtres dont on était fier de rappeler le souvenir. Les Communes décoraient de même façon leur maison échevinale. Les corporations et les Gildes exposaient dans leur salle de réunion les portaits de leurs chefs. Déjà au premier siècle, les chrétiens avaient tracé sur les parois de leurs oratoires souterrains des symboles religieux et des sujets édifiants pour les fidèles. Cet usage fut constant et il demeura lorsque la Religion sortit des catacombes pour se montrer au grand jour. Saint Grégoire le rappelle ainsi dans son épître à l'évêque de Marseille. *Nous représentons les Saints en peignant leurs images dans nos églises, afin que les moins instruits puissent lire sur les murs ce qu'ils ne savent lire dans les livres.*

II.

Il faut distinguer entre peinture et polychromie. — Celle-ci est de la compétence de l'architecte. — Pour celle-là il faut un spécialiste.

Pour ne pas trop nous étendre, bornons-nous à considérer les édifices religieux, et voyons comment s'exécutait leur décoration. Avant de répondre à cette demande, il nous faut établir une distinction entre *peinture* et *polychromie*, car on confond très souvent ces deux expressions qui sont pourtant fort loin d'avoir le même sens. Il est bien vrai que dans l'une et dans l'autre il s'agit de couleurs ; mais quelle diversité dans l'application !

Peindre, c'est représenter une personne ou une chose par des lignes et des couleurs ; *Polychromer*, c'est appliquer des couleurs sur un objet. La peinture s'exécute sur des surfaces unies, tandis que la polychromie se contente d'orner de couleurs les parties saillantes. Si elle fait plus,

elle devient de la *peinture*, mais *décorative* seulement, qu'il faut éviter de confondre avec la *peinture historiée*.

La polychromie est de la compétence de l'architecte. Lorsque les maîtres-d'œuvre de nos grandes cathédrales ont conçu ces monuments impérissables, leur génie les prévoyait peut-être dans leur entier, tout à fait terminés au dehors, décorés de sculptures rehaussées de couleurs et d'or au dedans. Nous admettons que le premier architecte d'une grande église ait pu former un projet complet de décoration intérieure *quant à la partie architecturale*. Nous admettons encore que ce projet aurait pu s'exécuter au fur et à mesure de l'avancement de la construction, parce que la polychromie entendue de cette manière en était le complément logique. L'architecte se servait d'elle comme d'un art auxiliaire pour rehausser le sien, et tous les maîtres qui auraient été chargés de continuer son œuvre, jusqu'à l'entier achèvement, auraient pu la parfaire d'après le même système.

A côté des parties architecturales, à côté des lignes saillantes, il y a des parties unies; et la décoration de celles-ci n'est pas indispensable pour mettre celles-là en relief. Il faut croire que les architectes ne se sont pas beaucoup préoccupés du décor de ces parties de l'édifice, qui ne les intéressaient pas aussi directement, et dont, dans la plupart des cas, ils n'auraient pas été à même de diriger l'exécution.

Je m'incline respectueusement devant les anciens maîtres dans l'art de bâtir. Ils sont nos maîtres, et ils ne seront jamais dépassés. Je les admire autant que quiconque, et cependant je pense ne pas leur faire injure en disant qu'ils n'avaient pas à s'occuper des peintures dont nous parlons. Ces peintures demandaient un travail artistique d'un autre genre. Elles exigeaient donc aussi des dispositions particulières et des talents spéciaux qu'un architecte ne possède ordinairement pas, et qui d'ailleurs ne lui sont pas indispensables.

On a dit parfois que le peintre doit être le serviteur de l'architecte. Nous l'admettons en ce sens que la peinture doit relever l'architecture et ne pas la contrarier, mais il n'en résulte point que l'architecte doive commander ou diriger la peinture historiée. Dans l'art aussi bien que dans le métier il faut être spécialiste, et peut-être davantage même dans l'art. Plus un artiste se limite, plus aussi il peut se perfectionner dans sa spécialité.

III.

Certains artistes ont cultivé plus d'un art. — Cependant ils ont rarement réussi dans plus d'un. Dans un même art, ils ont dû parfois s'entre aider.

Nous ne l'ignorons point. Il s'est rencontré au moyen-âge, et même à la Renaissance, des artistes qui ont cultivé plus d'un art. Quelques uns furent peintres ou sculpteurs (rarement les deux à la fois) en même temps qu'ils s'occupaient d'architecture ou de constructions.

On compte environ 6000 peintres, jusqu'au commencement du XIXe siècle. Sur ce nombre il en est 2000 qui méritent de figurer dans le catalogue des artistes. Parmi ceux-ci j'en trouve un sur vingt qui était en même temps graveur, un sur cinquante qui s'occupait d'architecture, et un sur quatre cents qui était aussi sculpteur.

Les peintres graveurs sont donc assez nombreux, mais il faut dire que s'ils exécutaient bien les eaux-fortes il est plus rare qu'ils aient réussi dans la gravure au burin. Il y a moins de peintres architectes. Quelques uns ont bien exécuté dans des tableaux des perspectives monumentales, parfois très belles et à grand effet, mais combien de ces dessins de constructions pourrait-on réaliser? Quant aux peintres sculpteurs, ils sont plus rares encore; les doigts de la main suffisent pour les compter.

On peut dire que, pratiquement, l'artiste se borne à l'exercice d'un seul art.

Il n'est pas plus déshonorant pour un peintre ou un sculpteur de ne pas pouvoir construire, qu'il ne l'est pour un architecte de ne pouvoir peindre ou sculpter.

Les artistes qui ont réussi dans plus d'un art sont rares. Les peintres et les sculpteurs qui se sont occupés de construire, ne sont pas parvenus à faire des merveilles.

Rubens était peintre. Il est partout très bien connu comme tel. Mais il n'était pas architecte; et lorsqu'il eut terminé la façade de l'église Saint-Charles à Anvers, il se vit obligé d'élever une autre construction devant son œuvre pour empêcher le mauvais effet de la vue à distance. C'est de l'histoire cela.

Luc Fayd'herbe, élève de Rubens, dont le maître a fait les plus beaux éloges, éleva le dome d'Hanswyck à Malines. Pour le tenir debout il dut renforcer les appuis, et les relier par des ancrages. Et cette précaution n'a pas suffi pour lui permettre l'achèvement de son projet.

Michel-Ange était peintre et sculpteur. Il excellait dans les deux arts. N'eut-il peint que les fresques de la Sixtine, il faudrait admirer son talent; mais il mérite plus d'éloges pour sa pietà de la Basilique Vaticane, le Moïse de Saint-Pierre-aux-Liens, et l'ange de l'autel de Saint-Dominique à Bologne. Après cela on ne devait plus demander de lui qu'il fut architecte. Et cependant il s'occupa aussi de construction, mais avec moins de succès. Michel-Ange avait 72 ans lorsque Paul III lui confia la direction des travaux de l'église Saint-Pierre, à laquelle six architectes avaient travaillé avant lui. Il acheva de détruire la belle rotonde annulaire que Bramante avait conçue et achevée jusqu'à l'entablement, et que Julien Sangullo et Raphael avaient déjà modifiée. Les colonnes furent remplacées par les quatre énormes pilés qui existent encore et devant la masse desquelles ne s'extasient que les badauds.

Ces exemples suffisent, semble-t-il pour prouver que les artistes qui ont excellé dans plus d'un art sont fort rares.

Il est arrivé aussi que des artistes cultivant le même art ont été obligés de s'entr'aider. Force leur était parfois de recourir au talent d'un confrère pour des détails qu'ils ne pouvaient exécuter eux-mêmes que très imparfaitement.

Rubens n'a-t-il pas eu recours au talent de Breughel, de Seghers, de Van Baelen, de Van Uden, de Wildens, pour les paysages de ses tableaux, ou pour d'autres particularités que ces artistes faisaient mieux qui lui? N'a-t-il pas, en retour de ces services, peint pour eux les personnages qui devaient animer leurs toiles? Philippe de Champagne collabora avec Poussin et d'autres. Le Courtois et Meel faisaient les figures dans les paysages de Claude Lorrain, et Patel peignait les paysages dans les tableaux de Lesueur. J'ai trouvé une cinquantaine de très bons artistes qui ont ainsi peint l'un pour l'autre les parties dont ils avaient la spécialité. Ce nombre est, semble-t-il assez grand pour nous permettre de dire que même dans *un* art, un artiste peut très bien ne pas être complet.

IV.

Généralement, les architectes ne se sont pas préoccupés de la peinture, telle que nous la comprenons.

Si les peintres et les sculpteurs n'ont généralement excellé que dans un seul art; s'il est arrivé que parmi les artistes exerçant un même art, quelques uns ont dû recourir au talent spécial d'un confrère pour faire exécuter ce qu'ils ne pouvaient bien faire eux-mêmes; pourquoi faudrait-il demander davantage aux architectes? Qu'ils fassent de la sculpture jusqu'à un certain point, c'est admissible; car au moyen-âge ils sculptaient parfois l'ornement. Ils étaient pour la plupart maîtres-maçons et tailleurs de pierres mais pas *imagiers*. Exiger d'eux qu'ils soient peintres, c'est trop vouloir, me semble-t-il. Aussi croyons-nous que les architectes ne se sont pas occupés de la peinture historiée des monuments qu'ils érigeaient. Nous pouvons encore négliger les exceptions; car s'il en est, elles doivent être rarissimes.

Dans les églises antérieures au XIII^me^ siècle, la décoration architecturale est fort sobre, et parfois nulle peut-on dire. Aussi est-ce à cette époque que le talent des peintres a été mis largement à contribution. Mais pendant la période ogivale il n'en était pas ainsi. Les architectes d'alors ont si bien orné eux-mêmes leur monuments, ils en ont si bien couvert les parois d'arcatures, de colonnettes, de chapiteaux et de feuillages de tout genre, qu'il n'est guère resté beaucoup d'espaces libres pour la peinture historiée. Ne pourrait-on pas en conclure que les architectes ne s'intéressaient pas à cet art, ou du moins pas autant qu'on pourrait le croire. Cette peinture ne relevait pas assez directement de leur art à eux, et elle n'était pas indispensable pour en augmenter le mérite. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient fait que de la polychromie, ou tout au plus de la peinture décorative. On peut dire aussi que la direction des peintures historiées revenaient à l'artiste chargé de les exécuter, plutôt qu'à l'architecte. Il est possible que parfois un architecte ait participé à la décoration picturale d'une église, mais cas pareil doit avoir été très rare. On peut douter des relations entre les maîtres d'œuvres et les artistes chargés de la peinture de leurs monuments, à moins qu'elles ne soient bien prouvées. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons admettre que Giotto, par exemple, lorsqu'il

peignit le sanctuaire de Sainte Marie de l'Arena à Padoue, ou l'église de Saint-François à Assise, ait subi la direction de l'architecte constructeur de ces monuments. Et Fra Angelico, a-t-il eu besoin d'un aide pour concevoir et exécuter ces innombrables peintures dont il a couvert les murs de tant d'églises et de tant de cellules dans les cloîtres? On raconte de ce bienheureux frère qu'il se tenait à genoux pour peindre le Christ ou la Sainte Vierge. Qui lui donnait en ce moment l'inspiration? qui conduisait sa main? était-ce un maçon ou un tailleur de pierres? Quelle puissance lui montrait ces figures suaves copiées dirait-on d'après des modèles que son regard découvrait ailleurs? Il reste donc établi que la direction des peintures historiées n'était pas de la compétence des architectes.

V.

La décoration intérieure des églises par la peinture historiée s'est complétée la plupart du temps successivement et sans plan d'ensemble.

Les artistes chargés de l'exécution des peintures historiées ont le plus souvent peint des sujets isolés. Les restes de leurs œuvres que nous retrouvons encore parfois sur les murs de nos églises, prouvent abondamment qu'il n'y avait pas de corrélation entre elles. Bien souvent mêmes des peintures voisines sont exécutées à échelle différente. Il semble évident que pareille anomalie n'existerait point s'il y avait eu un plan général. Les artistes chargés de ce travail ne se sont jamais inquiétés de ce qu'avaient fait leurs devanciers, et ils ne se sont guère souciés de ce que leurs successeurs auraient pu faire après eux.

Après tout, nos grandes églises n'ont pas été si promptement achevées. Il en est que l'on a mis plusieurs siècles à construire. Les maîtres de ces œuvres, et plusieurs de leurs successeurs sont allés se coucher dans la tombe sans en voir la fin. Et aujourd'hui encore, combien de ces monuments sont demeurés inachevés! Comment donc ces maîtres auraient-ils pu s'occuper pratiquement de la décoration historiée d'un édifice qu'ils savaient ne pas pouvoir terminer?

Il est incontestable que les architectes chargés de continuer des constructions demeurées incomplètes, n'ont pas tenu compte du style des parties existantes, et qu'ils ont toujours suivi la mode de leur temps.

Si donc ils ne savaient pas conserver l'unité pour l'essentiel du monument, comment auraient-ils pu la garder pour la décoration intérieure?

Et les peintres! Il leur est arrivé assez rarement de faire un plan général et plus rarement encore de pouvoir l'exécuter. Il en a été ainsi non seulement pour les monuments de grande importance, mais même pour bon nombre d'édifices de moindres dimensions.

Lorsque Pintelli bâtit vers 1475, pour Sixte IV, la fameuse chapelle qui porte le nom de ce pape, il la fit sans aucun ornement, par goût ou par ordre, peu importe. En tous cas la nudité complète des murs appelait une décoration également complète. Dans l'occurence, un plan d'ensemble eut été possible, il eut été logique, et pourtant on n'en fit point. Les sujets peints d'abord sur les murs latéraux par Perugini, Ghirlandaïo et d'autres ne forment pas une suite historique. Il semble qu'il n'y a pas beaucoup plus d'ordre dans les fresques des voûtes que Michel-Ange termina en 1509.

Sans doute il est des églises en divers pays dont la peinture intérieure présente un ensemble, une suite, un développement de plan complet. Ce sont presque toujours des églises de monastères ou d'abbayes, des sanctuaires qu'un roi, un prince ou un grand seigneur se sont plus à orner. Mais il est incontestable que le manque de ressources fut très souvent un obstacle à la réalisation complète d'un plan d'ailleurs bien ordonné.

CONCLUSION.

Après ces diverses considérations, nous croyons pouvoir conclure que les architectes de nos anciens monuments ont pu diriger la polychromie de leurs œuvres, c'est-à-dire le décor de la partie architecturale; mais ils ne se sont pas préoccupés des peintures historiées. Très souvent les peintures de ce genre n'ont pas été exécutées d'après un plan d'ensemble, dans la plupart des monuments antérieurs au XIII^{e} siècle. Il est incontestable que l'on a pu former des objets complets, mais dans la pratique, on s'est heurté souvent à bien des obstacles.

A l'époque ogivale, l'architecture sobre et sévère d'abord, fleurie dans la suite jusqu'à l'excès, couvre successivement tous les murs et ne laisse à la disposition du peintre que les espaces qu'elle ne peut plus décorer elle-même. Les architectes d'alors, en réduisant les murs des

églises à leur plus simple expression, paraissent plutôt avoir voulu exclure, jusqu'à un certain point, l'art du peintre.

Quant aux peintures elles-mêmes exécutées dans les monuments de cette période, elles ne l'ont pas toujours été d'un jet ; soit parce que le monument lui-même n'était pas entièrement terminé, soit parce que les ressources faisaient défaut.

A la Renaissance de l'art païen, la peinture est admise dans les commencements, mais ensuite l'ornementation architecturale pénètre aussi dans l'intérieur des temples. Dès lors la peinture est repoussée. On ne voit plus que pilastres, niches, encadrements, corniches, caissons et que sais-je encore. Parmi tant d'artistes qui ont travaillé à Saint-Pierre de Rome, aucun peut-on dire n'a respecté ce qu'avait fait son prédécesseur. Plusieurs étaient peintres, et pourtant ils n'ont pas laissé dans cet immense monument un espace grand comme la main, pour y permettre un coup de pinceau. La mosaïque y remplace la peinture, à la voûte de la coupole et aux pendentifs, seuls endroits que l'architecture n'avait pas envahis.

Les faits cités prouvent, je crois, que dans les temps passés les architectes n'ont presque rien fait pour la peinture des églises. Le plus souvent cette peinture, complétée successivement par des artistes spéciaux, n'a pas été exécutée d'après un plan d'ensemble. Je pense pouvoir le dire ainsi d'une manière générale ; car les exceptions à cette règle sont si rares qu'elles ne font que la confirmer.

Chanoine Van Caster.

RÉPONSE

à la Conférence de M. le chanoine Van Caster

Messieurs, avant de vous donner lecture des notes que j'ai préparées en réponse au travail de l'honorable président de l'Académie que vous venez d'entendre, je dois tout à la fois solliciter votre indulgence pour la forme négligée et hâtive de ces notes, et vous donner une explication sur les causes de cette hâte, comme sur les raisons qui m'ont porté à les écrire.

M. le chanoine Van Caster, connaissant l'intérêt que je porte à la question qu'il vient de traiter, et sachant que j'ai eu l'occasion de m'en occuper à diverses reprises, a bien voulu me communiquer son étude avant de vous la lire.

J'ai été très sensible à cette communication que je dois aux anciennes et amicales relations qui existent entre M. le chanoine Van Caster et moi.

En lui retournant son étude, je lui fis quelques observations. Il me semblait que certaines parties de son travail demandaient des développements, d'autres peut-être des rectifications, ou tout au moins des réserves. Comme je ne savais pas jusqu'à quel point notre honorable président adopterait des vues qui pouvaient peut-être aller à l'encontre des siennes, je lui proposai d'ajouter à sa lecture les observations qu'elles m'avaient suggérées, et d'établir ainsi une amicale controverse qui pouvait ne pas être dénuée d'intérêt. M. le chanoine accepta sans hésiter.

Mes notes étaient rédigées lorsque, recevant la convocation pour la séance de ce jour, je fus un peu surpris de lire la conférence annoncée sous le titre : Les peintures murales au moyen-age n'étaient pas exécutées d'après un plan d'ensemble.

La thèse formulée dans des termes aussi absolus ne me parut pas acceptable. Elle appelait quelque chose de plus que des réserves. Je renonçai donc aux notes et aux observations que j'avais écrites pour rencontrer de front la thèse annoncée.

Seulement il ne me restait que peu de temps pour le faire convenablement, le sujet étant plus étendu qu'on ne le croirait au premier abord.

C'est à ce point de vue que je sollicite l'indulgence de l'Académie.

Je dois aussi solliciter celle de M. le chanoine Van Caster. Si je dois à son amicale courtoisie la communication préalable de son travail, ce qui me donne tout au moins un avantage apparent sur lui, je désirais lui faire connaître le mien, afin que, à son tour il pût l'examiner avant la séance, pour le discuter si telle était son intention.

Je regrette de n'avoir pu le faire. J'ai terminé seulement hier soir les notes que je vais vous lire ; j'en ai regretté la forme imparfaite et le temps pour les communiquer à M. le chanoine m'a fait absolument défaut. Je le prie d'en recevoir toutes mes excuses.

Ceci dit permettez-moi d'entrer en matière.

Il est naturel de décorer les murs.

Il est certainement dans les conditions de l'architecture de recourir à la peinture pour lui assurer tout l'effet qu'elle doit produire. La peinture doit être considérée comme le dernier revêtement de l'architecture. Il en a été ainsi de tous les temps.

Toutes les architectures connues se sont aidées de la peinture, a dit Viollet-le-Duc, *ou plutôt (car il faut éviter les équivoques) de l'harmonie produite par l'assemblage des couleurs, pour donner à la pierre, aux enduits, et même au marbre une valeur indépendante de la forme plastique.*

La peinture murale n'a pas été regardée seulement au moyen-âge comme le complément nécessaire de l'architecture. Il en a été de même dans l'antiquité classique ; les monuments d'Athènes et de la

Sicile, étudiés par nos architectes modernes, Hitdorff, Semper et d'autres, en font foi.

Il est très juste de dire que les tentures de tout genre ne sont qu'un décor temporaire, mais qui répond au même besoin d'ornementation coloriée que les peintures murales.

Les peintures des catacombes répondaient sans doute à un besoin religieux, comme à celui d'un décor parlant aux yeux et à l'esprit ; elles forment pour ainsi dire le premier point de départ d'une tradition chrétienne souvent reprise depuis. Du temps de Charlemagne nous voyons les salles du palais d'Ingelheim décorées de peintures murales et la chapelle palatine d'Aix ornée de mosaïques ; j'aurai à revenir sur les peintures du palais d'Ingelheim.

Il faut distinguer entre la peinture et la polychromie.

Je ne saisis pas bien cette distinction : toute peinture a besoin de différentes couleurs, et la polychromie n'est autre chose que de la peinture. La peinture s'exécute aussi bien sur des surfaces unies que sur des surfaces qui ne le sont pas. Au moyen-âge on a peint assez fréquemment des figures, voire même des compositions sur des colonnes et des pilastres. Assurément ces peintures ne sont pas de la polychromie aux yeux de notre honorable président. D'autre part la polychromie, telle qu'il l'entend, a souvent orné de motifs de décoration les surfaces planes ; elle a figuré des rinceaux, des arcatures, des motifs imitant des étoffes précieuses. La définition manque donc de précision et de clarté. Les anciens disaient « peindre des histoires » lorsqu'il s'agissait de peintures historiques, légendaires ou symboliques. Appelons pour être clair, peinture décorative celle qui consiste à ornementer, à dorer, à donner le charme de la couleur et un accent particulier à l'architecture comme à la sculpture décorative, et même à la statuaire des monuments. Les anciens distinguaient par le nom de « platte peinture » celle qui était exécutée sur une surface plane, afin de ne pas la confondre avec celle qui décorait les statues et les reliefs.

La polychromie est de la compétence de l'architecte.

Cette proposition me semble formulée d'une façon trop absolue. C'est ici le lieu de reprendre un axiome devenu célèbre dans le domaine de la politique : « Cela dépend des cas. » Il y a des architectes qui comprennent leur œuvre dans son ensemble, dans toute sa synthèse, et qui, familiarisés par leurs études et un génie qui embrasse la construction achevée dans tous ses détails, sont parfaitement capables de dessiner, de diriger tout au moins le mobilier et la peinture décorative d'un édifice. C'est même chose excellente quand il en est ainsi, mais d'après mon expérience, ces hommes sont fort rares. Il en existe pourtant : ils s'appellent Viollet-le-Duc, Boeswillwald et Lassus, en France ; en Angleterre ils ont nom Pugin et Bentley ; en Allemagne Schmidt et Essenwein ; en Hollande Cuypers, et en Belgique, Jean Béthune (1).

Mais j'ai connu beaucoup d'architectes, d'ailleurs très capables, bons constructeurs et dessinateurs habiles, qui en matière de mobilier et de peinture décorative, n'entendaient absolument rien, et aboutissaient à des résultats lamentables lorsqu'ils s'aventuraient sur ce terrain. Bien mieux, il existe des architectes hostiles à toute peinture décorative, notamment dans les églises ; il en est qui trouvent que c'est chose barbare de couvrir de couleurs les belles pierres et éventuellement le bel enduit de la construction intérieure !

Serait-ce à la compétence de tels architectes qu'il convient d'abandonner la peinture décorative — disons la polychromie — d'un édifice? Assurément, non !

Ce qu'il importe, c'est que le peintre décorateur appelé à la tâche délicate et difficile d'achever l'œuvre de l'architecte, s'entende avec celui-ci, et autant que possible, entre dans ses vues. C'est *le maître de l'œuvre*, comme on disait autrefois, et si celui-ci, pour me servir des paroles de l'honorable auteur du travail que vous venez d'entendre « *a prévu dans son ensemble, sa cathédrale terminée en dehors,*

(1) Il y a eu certainement au moyen-âge des artistes capables de diriger la décoration intérieure des édifices de leur création. On voit dans l'Album de Villard de Honnecourt des dessins de figures qui de l'avis de Lassus, semblent des études pour des peintures murales.

décorée de sculptures et rehaussée de couleurs et d'or en dedans » — il faut que le peintre accepte sa direction pour réaliser cette magnifique vision.

Pour la peinture il faut un spécialiste.

Ceci me semble tellement évident, qu'il s'agisse de peinture historique ou même de peinture décorative, qu'il est inutile d'y insister.

Je ne puis cependant admettre que pour le maître de l'œuvre qui, comme nous venons de le voir, aurait la claire vision de son édifice achevé, le décor pictural des surfaces planes du monument n'aurait pas autant d'intérêt que le décor du reste de la construction.

Que pour les peintures historiques, symboliques ou légendaires, il faille un peintre capable de concevoir et d'exécuter des œuvres de cette nature, c'est là un fait qui ne sera contesté par personne. Mais au moyen-âge, ce n'est généralement, ni le peintre d'histoire, ni l'architecte qui formulait le thème à traiter, et même indiquait les différentes compositions destinées à le développer. Il y intervenait évidemment un troisième facteur, que notre honorable président, sans doute par modestie sacerdotale, a oublié de citer. Cet élément dirigeant dans la peinture murale du moyen-âge, c'est le prêtre, le théologien.

C'est certainement le théologien qui traçait au peintre comme au tailleur d'images, le programme de leur travail. C'est lui qui désignait les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament destinées à former concordance ; c'est lui qui lui racontait dans tous ses détails la légende des saints dont l'artiste devait retracer les épisodes ; c'est le théologien enfin qui désignait à l'artiste les compositions symboliques par lesquelles l'art devait servir d'enseignement aux fidèles, par lesquelles il devait l'édifier, l'initier aux saintes fonctions du culte, et porter le peuple à joindre, pendant le saint sacrifice, ses prières et ses intentions à celles du prêtre officiant à l'autel.

D'ailleurs celui qui croirait pouvoir comprendre et expliquer l'art de l'époque dont nous nous occupons, en l'isolant de l'inspiration de l'Eglise et du grand courant religieux qui fécondait les aspirations de tous les esprits, risquerait beaucoup de se tromper du tout au tout.

Jusqu'à l'époque de la renaissance, et même plus tard encore, il est facile de reconnaître l'inspiration directe du clergé dans presque toutes

les grandes œuvres de l'art. C'est le théologien qui donne le thème et dresse le canevas, laissant à l'inspiration de l'artiste de composer l'image, de revêtir l'idée des formes et des couleurs qui la rendront intelligible au peuple ; c'est ainsi que lorsque Hubert Van Eyck créa les magnifiques retables de l'Adoration de l'Agneau de Gand, et de la Fontaine des Eaux vives à Madrid, il composa des poèmes mystiques dont nous ne pouvons comprendre toute la portée et saisir toutes les intentions sans le secours de la Théologie catholique.

On objectera peut-être que ce ne sont pas là des peintures murales, mais des retables peints sur bois ; j'en demeure d'accord, mais tout le monde conviendra avec moi que ce sont des œuvres tout empreintes encore de l'esprit de la peinture monumentale du moyen-âge.

Nous devons donc voir, avant tout dans la peinture murale, les effusions de la piété, l'explication des dogmes par les images et les figures du symbolisme. Le décor purement ornemental des murs n'y apparaît que comme des fleurs encadrant les textes ; il n'intervient que pour égayer la gravité de leur enseignement.

Mais il est temps d'aborder la proposition principale servant de titre à la conférence de l'honorable président de l'Académie.

Les peintures murales au moyen-age n'étaient pas exécutées d'après un plan d'ensemble.

Examinons cette thèse au double point de vue des renseignements historiques et des monuments qui existent encore. Il faut remarquer tout d'abord qu'on rencontre deux sortes de peintures murales dans les monuments du moyen-âge.

Il en est dont la décoration picturale a été conçue et exécutée d'un jet ; dans ce cas la peinture embrasse toutes les parties de l'édifice et l'ornementation a été combinée de manière à produire un effet d'ensemble.

Ce système appliqué au monument tout entier, suppose naturellement des ressources et des moyens d'exécution considérables, un donateur unique, ou bien l'initiative d'une corporation ou d'une communauté. Ce système répond seul à un principe décoratif rationnel. Il n'en est pas moins vrai que son emploi dans les grands monuments n'a pas été aussi fréquent que l'on pourrait le croire, précisément à cause

des ressources importantes qu'il exige. Toutefois il a été mis en usage aux meilleures époques de l'art.

Cependant il existe d'autres peintures dont on retrouve des fragments, parfois des compositions entières dans nos monuments religieux. On les rencontre assez souvent, d'abord parce qu'étant généralement de date plus récente leur état de conservation est meilleur; ils appartiennent généralement à l'époque de décadence de l'art.

Là, si même l'intention d'une peinture générale, rationnelle, a existé, l'exécution a été abandonnée à la dévotion et à l'esprit de sacrifice des fidèles. Il est arrivé ainsi que les différentes parties du monument ont été peintes isolément, successivement; quelquefois à de longs intervalles quant au temps, par des donateurs et des artistes d'époques différentes.

Chacun d'eux n'a eu en vue que la décoration d'une petite partie de l'édifice, sans se préoccuper des travaux de même nature qui ont pu préexister, sans se soucier des éventualités de l'avenir.

Ici, il n'y a ni système à proprement parler, ni principe en jeu. Cette peinture partielle a moins pour objet le décor d'un monument que la satisfaction d'une dévotion particulière.

Mais vouloir réduire à ces peintures fragmentaires, le rôle de la peinture murale au moyen-âge, et regarder comme des exceptions les cas où le grand art répond à sa véritable destination, c'est ce me semble méconnaître l'esprit du moyen-âge et les arts qui en sont l'expression.

Je vais chercher à établir ce fait par quelques exemples qui ne peuvent être contestés.

Dans son exposé notre honorable président ne parle pas des peintures des catacombes, où cependant les découvertes récentes ont établi des rapports dans la pensée qui parfois les relie les unes aux autres. Je suivrai son exemple et je n'en ferai pas état de mon côté.

Mais déjà en arrivant à l'ère de Charlemagne, je ne puis passer sous silence le témoignage du moine Ernold Nigellus qui, dans un poème écrit en 806 en l'honneur de Louis le Débonnaire, décrivant les peintures murales de la chapelle du palais impérial bâti par Charlemagne à Ingelheim, désigne les différents sujets traités par le peintre; il rappelle que d'un côté se trouvaient les scènes de l'Ancien Testament, l'histoire d'Adam au paradis terrestre, sa chute, le châtiment qui en fut la conséquence, le meurtre d'Abel, le déluge, etc., jusqu'à l'histoire des prophètes et des rois; — tandis que de l'autre côté, on voyait les

différentes scènes de la vie du Sauveur, depuis l'Annonciation jusqu'à l'Ascension.

Ce parallélisme que l'on rencontre si fréquemment dans la peinture du moyen-âge, et surtout dans celle des grandes églises, ou mettant en regard les scènes de l'Ancien Testament avec les récits des Evangiles, on voit le type et l'anti-type, la figure et la réalité, prouve combien ces peintures avaient en vue l'enseignement et l'édification des fidèles, et combien par conséquent, elles répondaient à un plan d'ensemble.

Deux siècles plus tard, Ekkehard, se conformant à la volonté de Saint Bardo, archévêque de Mayence (1031-1051), traçait pour les peintures à exécuter dans sa cathédrale, un programme rimé conçu exactement d'après les mêmes données (1), le même thème a été suivi, à peu près à la même époque, pour les peintures de la cathédrale de Liége dédiée à Notre-Dame et à Saint Lambert.

Le chroniqueur Gilles d'Orval, en rapportant l'incendie qui dévora la cathédrale bâtie par Notger (970-1008) se lamente et déplore la perte des belles peintures qui décoraient ce temple, où l'on voyait en action, dit-il, les plus belles *histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament* (2).

Il ne serait pas difficile de citer d'autres exemples de peintures exécutées dans cet ordre d'idées, et qui supposent nécessairement un plan d'ensemble dans la conception.

Je tiens à rappeler à cet égard les peintures murales de la cathédrale de Brunswick ; une partie considérable en a été heureusement conservée, les peintures détruites ont été rétablies sous la direction d'un homme considéré en Allemagne comme la plus haute autorité en ce qui concerne les arts du moyen-âge, l'architecte Essenwein, le directeur et l'on peut dire le créateur du musée germanique de Nuremberg. Il a dirigé un grand nombre de restaurations, entre autres celles de l'église N.-D. à Nuremberg, de la cathédrale de Constance, des églises de St.-Martin et de St.-Géréon à Cologne, d'un grand nombre d'autres édifices religieux et civils, et enfin de la cathédrale de Brunswick, que je viens de rappeler. Le Dr Essenwein a fréquemment publié sur les monuments

(1) F. Schneider. *Der heilige Bardo. Nebst Anhang : der dichterishe Inschriftenkreis Ekkerhard's IV des Jüngeren.* Mainz. 1871 pp. 11 et 55.

(2) Chapeaville. *Gesta pontificum leodiensium*, II, p. 129.

qu'il était appelé à restaurer extérieurement, et souvent à décorer intérieurement, des études que l'on peut considérer comme des chefs-d'œuvre de science iconographique et de pénétration dans l'esprit du moyen-âge.

Voici l'opinion du savant archéologue allemand sur les peintures murales de la cathédrale de Brunswick; je tiens à traduire textuellement le début de son introduction, parce qu'il y touche très directement au sujet que vient de traiter l'honorable président de l'Académie.

« La cathédrale de Brunswick, dont Henri le Lion a commencé la construction lors de son retour de Palestine en 1173, a été achevée en 1188, à en croire un document trouvé dans un autel, consacré la même année. Conformément à l'usage de ce temps, l'église a été entièrement décorée de peintures murales, dont une partie, protégée par le badigeon qui la recouvrait, est presque intacte. D'autres n'existent plus que par fragments.

» Le style de ces peintures prouve à la vérité, que ce qui a réapparu au jour ne date pas de l'époque de la construction du monument ; elles sont à peu près d'un siècle postérieures, formant ainsi la transition de l'ère romane, à ces magnifiques peintures de la période gothique du XIV^me^ et du XV^me^ siècle, qui, en Allemagne ont produit tant d'œuvres remarquables.

» Les peintures les mieux conservées, et celles qui montrent plus pleinement les liens qui forment un ensemble entre elles *(den meisten zusammenhang)* sont les restes des peintures du chœur, de la croisée, et du transept méridional. Dans le transept nord et dans la grande nef, on n'a retrouvé que des faibles restes ; dans ces parties de l'édifice non seulement le badigeon avait tout couvert, mais des réparations dans la maçonnerie, devenues nécessaires au cours des siècles, ont tout détruit. Il n'en est pas moins certain cependant que, même à l'extrémité de la grande nef, on a retrouvé des restes de peintures murales composées dans le même style et traitées dans le même caractère que les peintures conservées à peu près intactes au chœur et au transept sud.

» Ces restes prouvent à l'évidence que l'ensemble des peintures appartient à la même époque, à peu d'exceptions près, et que dans la seconde moitié du XIII^me^ siècle, la cathédrale tout entière a été décorée de peintures murales ; l'on ne saurait douter par conséquent qu'une *pensée*

générale (ein einheitlicher Gedanke) (l'auteur souligne ce mot) n'ait inspiré et formé la base de tout ce cycle de peintures (1). »

Toute l'étude d'Essenwein, qui entre dans de grands détails, en examinant des peintures encore existantes, prouve l'exactitude de cette thèse fondamentale.

Le même archéologue, ayant été chargé de la restauration intérieure et extérieure de l'église de Notre-Dame à Nuremberg, lorsque en 1881, ce temple fut rendu aux catholiques pour y rétablir leur culte, découvrit dans les nefs sous le lait de chaux, un système de peinture et de polychromie complet. Après avoir restauré à l'extérieur le décor plastique du monument, il s'occupa aussi de l'intérieur. Il a également consacré une brochure très détaillée à l'étude du monument, brochure publiée à l'occasion de sa restauration. Essenwein y fait l'observation suivante.

« Le moyen-âge, dans l'ordonnance du décor des édifices par les images, malgré l'usage extraordinairement étendu qu'il a fait de ces dernières, soit par les sculptures, soit par les peintures, n'a jamais agi au hasard. A chaque figure on peut reconnaître sa signification, qui a tout à la fois un rapport intime avec l'ensemble du décor, et avec la place qu'elle occupe dans l'édifice. Sous la haute direction de l'Eglise, il s'était formé un vaste cycle iconographique, comprenant tout l'ensemble de la doctrine chrétienne, et qui était parvenu à en figurer le moindre détail. Chaque œuvre représente ainsi dans la synthèse de son ordonnance, un chapitre plus ou moins développé de l'enseignement que l'Eglise offre au spectateur de l'œuvre d'art. »

C'est en partant de ce point de vue que l'archéologue explique toute l'ornementation du monument qu'il était chargé de restaurer; et il ajoute que dans une église consacrée à Marie, la pensée qui en a inspiré la décoration par les images, trouve naturellement son principe dans la dévotion à la Vierge (2).

Je puis ajouter qu'Auguste Reichensperger, qui jouissait assurément d'une haute autorité non seulement en Allemagne, mais dans d'autres

(1) *Die Wandegemälde in Dome zu Braunschweig* von Dr A. Essenwein. Nürnberg, 1881, p. p. 182.

(2) *Der Bildersmuck der Liebfrauenkirche* zu Nürnberg von Dr Essenwein 1881. E. Sebald, Nürnberg.

pays et notamment en Belgique, avait sur le rôle de la peinture murale, au moyen-âge, la même opinion que l'architecte Essenwein. Il a publié en 1856, dans ses *Vermischte Schriften über Christliche Kunst* une étude sur les peintures de la salle capitulaire de l'ancienne abbaye bénédictine de Brauweiler, près de Cologne. Ces peintures, qui couvrent les 32 divisions de la voûte, ne sont nullement une série d'épisodes isolés, mais se rapportent à une idée d'ensemble, illustrant pour ainsi dire l'épître de St. Paul aux Hébreux, et notamment le chapitre XI de cette épître. On ne saurait assurément contester qu'un travail de cette nature ait été exécuté sur un plan d'ensemble, conçu sans aucun doute, par un des religieux de l'abbaye. Ces peintures paraissent remonter à la première moitié du XII^e^ siècle.

Les peintures murales de l'église de Schwarz Rheindorf, sur le Rhin, sont également l'expression d'une pensée d'ensemble ; elles forment un cycle dont chaque composition se rapporte à un plan préconçu. L'église a été bâtie en 1151, et les peintures ont été exécutées peu de temps après. Elles ont donné lieu à une étude approfondie publiée par le docteur Ernst Aufs'm Werth en 1880.

Dans son introduction l'auteur fait observer que, comme à Brauweiler, les peintures de Schwarz Rheindorf doivent être considérées comme une *Biblia pauperum* rendue visible, formant une importante prédication par les images. Celles-ci par leur ordre sévèrement réglé, par la liberté d'interprétation, de même que par les textes qui les accompagnent et les expliquent, témoignent d'une connaissance approfondie des livres sacrés. On sait que l'église de Schwarz Rheindorf se compose de deux vaisseaux superposés. Les peintures de l'église inférieure se rapportent aux visions d'Ezéchiel ; celles de l'église supérieure représentent des visions de l'Apocalypse de St Jean (1).

Avec ces indications et ces citations je suis loin d'avoir épuisé la liste des églises en Allemagne où un cycle de peintures, exécutées certainement d'après un plan d'ensemble, existe encore, conservé du moins dans les parties principales ; ainsi les peintures des églises de *Bergheim-Müllenkover* et de *Ramersdorf*, ont été étudiées et publiées, par le même archéologue, M. Auss'm Weerth, qui les a fait connaître au

(1) *Wandmalereien des christlichen Mittelatters in den Rheinlanden*, v. Ernst Auss'm Weerth. Leipzig, 1880.

moyen de nombreuses planches dont une partie sont coloriées (1). Il y aurait encore à rappeler des peintures murales de St.-Georges à Oberzell, dans l'île de Reichenau, et celles de plusieurs églises en Westphalie, notamment les peintures de l'église St.-Nicolas à Soest, qui, dans le chœur offrent la série si fréquente à cette époque du Christ, des Evangélistes et des Apôtres; celles de l'église de Metteler, près de Dortmund, d'un caractère remarquable, et qui prouvent que même les églises de village, trouvaient au moyen-âge les ressources nécessaires pour s'orner d'un cycle de peintures de mérite (2); mais il faut se borner, d'autant qu'il importe de citer quelques exemples dans d'autres contrées que celles de l'Allemagne.

Après avoir rappelé l'existence de plusieurs peintures monumentales de ce pays, les conclusions des archéologues qui les ont étudiées, et où je n'ai cité l'opinion que d'autorités du premier ordre, permettez-moi de chercher quelques exemples en France. Ici, encore, je ne veux m'appuyer que sur les études d'hommes d'une science et d'une réputation incontestables.

Au nombre des travaux les plus importants publiés en France sur la peinture murale du moyen-âge se trouve en première ligne la magnifique monographie de Prosper Merimée sur *les peintures de l'église de St.-Savin*, publiée en 1845 aux frais du gouvernement français, accompagnée d'un grand nombre de planches exécutées avec le plus grand soin.

Dès le début de son livre, Merimée, citant l'opinion de M. Vitet, l'auteur bien connu de plusieurs études importantes sur les arts, fait cette remarque: « On ne comprend le moyen-âge, on se fait l'idée la plus mesquine et la plus fausse de ses grandes créations d'architecture et de sculpture, si dans la pensée on ne les revêt couvertes du haut en bas de peintures et de dorures ».

Les peintures de St.-Savin sont heureusement bien conservées dans leur ensemble,ou du moins elles l'étaient lorsque Merimée a publié son étude très détaillée.

Les peintures ont été exécutées à peu près à la même époque, probablement dans la première moitié du XII^e^ siècle, et des cycles de pein-

(1) Voir l'ouvrage que nous venons de citer.
(2) V. Erich Frantz: Geschichte der christlichen Malerei.

tures différents, ornent les grandes divisions de l'édifice. On peut les résumer comme suit:

1. Le porche présente plusieurs compositions tirées de l'Apocalypse.

2. Sur la voûte de la nef sont peints un grand nombre de sujets empruntés à la Genèse et à l'Exode.

La salle principale de la crypte offre sur les deux parois nord et sud, la légende des saints Savin et Cyprien. Les peintures du chœur sont en grande partie détruites; l'auteur a cru pouvoir déduire des restes que le Christ et les Evangélistes y étaient représentés.

Merimée ajoute: « Les peintures du vestibule, de la nef et de la crypte, les mieux conservées aujourd'hui, me paraissent avoir été exécutées simultanément, non sans doute par le même artiste, mais sous la direction d'un seul maître et par les talents réunis d'une même école. »

Est-il nécessaire de parler ici de la Sainte-Chapelle de Paris, cette merveille de l'architecture, de la sculpture et de la peinture décorative du XIII[e] siècle, que la plupart d'entre vous connaissent et ont eu l'occasion d'admirer?

Tout le monde sait que sous l'inspiration de la piété de Louis IX, qui voulait y déposer la couronne d'épines du Christ, la Sainte-Chapelle bâtie par Pierre de Montereau a été commencée en 1243, et que la construction de même que le décor sculpté et peint ont été exécutés tout d'un jet, avec un tel entrain que ce temple entièrement achevé dans tous ses détails, a pu être consacré le dimanche de la Quasimodo, 25 avril 1248.

Ici, il est très probable que la décoration intérieure a été exécutée sous la direction de l'architecte; il serait bien téméraire assurément de dire que les peintures n'auraient pas été faites d'après un plan d'ensemble, aussi bien dans la chapelle haute que dans la chapelle basse. L'iconographie a été en grande partie réservée pour les vitraux dont je n'ai pas à m'occuper ici. Mais dans la chapelle haute on voit une série de médaillons peints, inscrits dans la riche arcature qui forme le soubassement de la nef. Ces médaillons représentent le martyre d'un grand nombre de saints, et dans les écoinçons des anges leur présentent des couronnes. Ces martyrs semblent ainsi former un cortège au Roi des Rois, dont la couronne sanglante était déposée dans ce magnifique sanctuaire.

Il est impossible de prolonger outre mesure cette démonstration, aussi

je renonce à tirer des arguments d'un ouvrage considérable, publié il y a peu d'années par deux architectes français MM. Gélis Didot et Lafillée sous le titre : « La Peinture décorative en France du XIe au XVIe siècle (1). »

Mais avant de terminer cet exposé, à la fois long et pourtant si incomplet, je ne puis abandonner ma tâche sans jeter un coup d'œil au moins, sur l'Italie, cette terre classique de la peinture murale où des artistes de génie ont, plus que partout ailleurs, répandu leurs créations, et où un climat particulièrement aimable a favorisé la conservation d'œuvres nombreuses qui, dans les régions du Nord auraient disparu depuis longtemps.

Ici, j'éprouve réellement l'embarras du choix, et au moment où je dois finir je ne sais trop où commencer.

Faut-il rappeler les peintures murales du baptistère de Parme exécutées au XIIIme siècle où l'on voit représentés dans une série de zones, le Sauveur, la Vierge Marie, St. Jean-Baptiste, les Evangélistes, les douze Apôtres, puis l'histoire dramatique du Précurseur, avec d'autres sujets tirés des Evangiles?

Faut-il rappeler d'autres monuments de la peinture murale, dont la plupart sont d'ailleurs connus et ont souvent été décrits?

Lorsque, en 1296, le Supérieur général de l'Ordre des Franciscains s'adressa à Giotto pour décorer de peintures murales l'église à deux étages d'Assise, l'artiste représenta dans l'église supérieure les différents épisodes de la vie de saint François, en 32 tableaux, seize sur chacune des parois, dont les scènes se suivent chronologiquement, et après avoir ainsi retracé la biographie du Saint dans la nef d'en haut, Giotto a peint dans l'église inférieure une suite allégorique des vertus de l'Apôtre de la pauvreté, comme la conséquence des vœux prononcés par les religieux de son Ordre ; la pauvreté, la chasteté, l'obéissance ; c'est dans cette série que l'on voit entre autres le mariage de saint-Fran-

(1) Je renonce également à appeler en témoignage de ma thèse l'ouvrage intitulé: *Monuments scandinaves avec les peintures et autres monuments qui les décorent*, par M. Mandelgren, Paris, 1862. L'auteur y reproduit en chromo les importants cycles de peintures qui décorent les églises de *Bjeresjo*, *Amencharads-Rôda*, *Grenna*, *Risingé*, *Kumbla*, *Floda*, *Tegelsmora*, *Torpa* et *Solna* en Suède et en Norwège.

çois avec la sainte Pauvreté ; enfin le cycle se termine par le triomphe de saint François sur les séductions et les tentations de la vie.

A la chapelle de l'Arena de Padoue, achevée en 1306, le même peintre a développé dans une série de fresques admirables, les scènes de la vie du Christ et de la Ste. Vierge, commençant par l'Annonciation et terminée par l'Ascension. Le Jugement dernier sert de sanction aux prédications du Sauveur. Dans le lambris peint en tons de marbre, sont représentés par une série de figures remarquables, les sept vertus principales que le Chrétien doit pratiquer, et les sept vices opposés dont il doit redouter les tentations. D'autres peintures murales de Giotto exécutées dans le même ordre d'idées seraient à citer.

Mais, pour caractériser l'esprit de la grande époque, qui portait les peintres du XIV^me^ siècle à exprimer d'une manière singulièrement éloquente les pensées et les passions qui agitaient les esprits, il est intéressant de rapprocher des fresques par lesquelles Giotto a glorifié à l'église d'Assise, le grand fondateur de l'Ordre des mendiants franciscains, les fresques par lesquelles Taddeo Gaddi a célébré, dans la chapelle des Espagnols à St^a^ Maria Novella, les héros de cet autre Ordre des mendiants, les Dominicains.

Je ne saurais entrer ici dans l'examen de ce cycle superbe ; le thème en a été donné à ce que l'on assure par le prieur des Frères prêcheurs, auxquels cette chapelle servait de salle capitulaire. Par ces peintures murales où les groupes les plus remarquables forment les épisodes d'un thème complexe qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer, l'artiste a cherché à retracer l'action religieuse et sociale de l'Ordre des Frères Prêcheurs dans l'histoire du monde, et il a naturellement mis en bonne place les saints principaux de l'Ordre. Dominique, Thomas d'Aquin, Pierre Martyr et d'autres grandes figures de l'Ordre de St. Dominique.

Et puisque je suis à parler de l'Ordre des Prêcheurs, je ne saurais oublier les peintures murales exécutées par un fils de St. Dominique, l'immortel Fra Angelico, dans la chapelle de Nicolas V au Vatican, où il a reproduit les actes de la vie de St. Laurent et de St. Etienne, ces derniers en six tableaux, ceux de St. Laurent en cinq fresques. Œuvre charmante qui certainement n'a pas été exécutée sans plan d'ensemble !

Que ne puis-je vous transporter à Sienne, Messieurs, où nous pourrions étudier ensemble dans cet inoubliable Palazzo Publico, les peintures murales, où, dans la salle du Conseil, Ambrogio Lorenzetti, a

peint sur les murs opposés l'un à l'autre, le tableau allégorique du *Bon* et du *Mauvais Gouvernement*, où dans la chapelle du même palais dédiée à la Vierge, où Taddeo Bartoli a représenté d'une manière entièrement charmante, les scènes de la vie et de la mort de Marie, d'après les Evangiles et la légende de Jacques de Voragine....

Je vous conduirais alors, si vous le permettez, à quelques pas de là, à la cathédrale de Sienne où nous verrions ensemble le cycle des ravissantes fresques de Pinturricchio, toutes resplendissantes encore de leur fraicheur, comme si l'artiste venait d'y mettre la dernière touche. Pinturricchio y a retracé en dix tableaux admirables les épisodes de la vie d'Aeneas Sylvius, le grand pape Pie II.

Je suis persuadé que, de l'étude que nous ferions ensemble, vous tireriez la conclusion qu'une seule de ces peintures vaut un long discours, et que les grands artistes dont je viens de rappeler les noms et les œuvres, avant de peindre savaient penser.

Mais il est temps de finir et de conclure. — Lorsque nous étudions les manifestations de l'art d'une grande époque, il faut les comprendre dans leur synthèse et toute leur ampleur. Evitons de prendre les exceptions pour le tout, et gardons nous de croire que ce qui a disparu, n'a jamais existé. Nous arriverons ainsi à avoir une idée plus haute du passé, et cette conception du passé peut ne pas être perdue pour l'avenir.

J. Helbig.

ALBRECHT DE VRIENDT

C'est à Gand que naquit le 8 décembre 1843, Albert François Liévin De Vriendt; il était fils de Jean De Vriendt et de Anne Ghiert. Son père, tout en étant peintre décorateur, s'adonnait à la peinture artistique; il a exécuté des paysages qui offrent un vrai mérite. Admirateur sincère et enthousiaste du passé historique de la Flandre, il sut inculper, dès leur jeune âge, à ses enfants, des goûts artistiques alliés à la passion des traditions flamandes. Contrairement à la manière de faire si irrationnelle de la plupart des parents, qui dès que leurs enfants manifestent des signes plus ou moins évidents de vocation artistique, les laissent se livrer entièrement à leur penchant pour l'art, sans plus les obliger à poursuivre leurs études, le père De Vriendt eut la sagesse de tenir à ce que son fils reçut une solide instruction, et s'efforça de développer encore en lui des connaissances scientifiques par des lectures régulières dans des ouvrages historiques ou archéologiques. Le jeune De Vriendt s'exerça en aidant son père dans ses travaux de décoration, car celui-ci estimait qu'il était de grande utilité pour ses fils de s'initier à la pratique et aux moindres secrets de l'art pictural. En même temps le jeune artiste faisait de fréquentes excursions à la campagne, s'appliquant à étudier la nature. Bientôt il entra à l'Académie de peinture de sa ville natale où il travailla avec zèle à achever son éducation artistique.

Dès l'année 1861, il exposait ses premiers essais, mais c'est à partir de 1864 qu'il envoya aux expositions ces toiles importantes qui devaient bientôt se suivre nombreuses, et attirer sur le jeune De Vriendt l'attention générale.

A cette époque il se rendit à Anvers; il y retrouva son frère Julien

qui avait également embrassé la carrière artistique,ainsi que le peintre Victor Lagye qui à Gand déjà l'avait aidé de ses conseils précieux. Quelques années plus tard, il s'établit à Bruxelles, où en 1880 il épousa Mademoiselle Laure Fiévé. Il resta dans la capitale jusqu'au jour où la direction de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers étant devenue vacante par suite du décès de M. Charles Verlat, il fut désigné en 1891 par le gouvernement pour l'occuper. Trois ans plus tard, il fut encore appelé à diriger à l'Institut supérieur des Beaux-Arts l'un des ateliers de peinture de figures. Le corps académique de l'Académie royale qui l'avait nommé agrégé en 1890, le choisit en 1891 comme membre effectif, puis le mit à sa tête comme président, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort et qui lui valut l'honneur de recevoir en 1899, lors du troisième centenaire de la naissance d'Antoine van Dyck, les nombreux artistes étrangers qui vinrent dans notre ville prendre part à ces fêtes inoubliables organisées par le Corps Académique.

Albrecht De Vriendt faisait partie de nombreuses académies et sociétés artistiques du pays et de l'étranger. Il était membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique, président de la commission de perfectionnement des arts du dessin, directeur de la Société Royale Belge des aquarellistes, vice-président de la société pour l'encouragement des Beaux-Arts d'Anvers, membre des commissions directrices du musée de peinture, du musée d'antiquités du Steen, etc.

Il avait été nommé membre correspondant de notre compagnie le 5 février 1893. C'est le 7 juin 1896 qu'il fut élu membre effectif. Il se faisait un devoir d'assister le plus souvent possible à nos séances, et si nos publications ne renferment pas des travaux dus à sa plume, dans maintes circonstances, et surtout dans l'exécution de ses nombreuses toiles historiques, il fit preuve de connaissances archéologiques indéniables.

Après avoir été membre du comité provincial de la commission royale des monuments, il avait été en 1894 désigné pour faire partie du comité central à Bruxelles. C'est à ce titre qu'il prit une part prépondérante dans les nombreuses discussions artistiques qui s'élevèrent au sein de la commission. Avec un zèle infatigable il acceptait toutes les missions qu'on lui confiait, et il allait dans tous les coins du pays inspecter les monuments et les œuvres d'art dont la restauration était en cause, sachant toujours donner des avis judicieux et des conseils érudits. C'est

ce rôle important que le vice-président de la commission caractérisait de manière si exacte en rendant un dernier hommage à son collègue défunt lors de ses funérailles, quand il disait : « Tous voyaient en lui un collaborateur de grande valeur, dont les avis étaient toujours appuyés sur un raisonnement solide et que l'on écoutait avec déférence, un artiste qui avait l'habitude de voir de haut toutes les questions se rattachant à l'art ; en l'écoutant on s'apercevait bientôt combien il les avait méditées et comprises, sa compétence était incontestée. Avec ces qualités il avait encore celle de s'énoncer avec aisance, avec clarté ; sans préparation comme sans prétention. Dans notre controverse, sa parole avait de la précision, parfois du feu — jamais elle ne manquait de mesure ni de courtoisie. »

Du reste De Vriendt s'était initié de bonne heure aux questions archéologiques en faisant plusieurs voyages à l'étranger. C'est ainsi que dès 1869 il se rendit en Allemagne. En 1880 il visita les principales villes italiennes, étudiant avec amour les trésors architectoniques légués par l'antiquité classique, et admirant dans les divers musées les incomparables chefs-d'œuvre artistiques des artistes de la Renaissance. Plus tard, il voyagea en Orient avec son frère Julien et parcourut les principaux sites de l'Egypte et de la Terre Sainte. Par une étude approfondie de l'histoire du peuple juif, par des recherches préalables au sujet des monuments et des paysages de cette terre consacrée, il s'était préparé longuement à cette excursion lointaine. Et c'est ainsi qu'il se rendit dans les villes et les bourgades, s'arrêtant de-ci et de-là au gré de ses études, dessinant et peignant, faisant renaître parmi ces ruines et ces perspectives la vie ancienne, et semblant participer aux scènes diverses qui avaient illustré autrefois ces parages si pleins d'enseignements et de souvenirs.

Mais nulle part plus que dans ses nombreuses toiles n'éclate le souci qu'il professait de respecter avant tout la vérité historique et de n'employer même dans les plus petits détails que des éléments d'une pureté archéologique incontestable. Il serait inutile pour établir cette affirmation de détailler ici le mérite de ces tableaux si vivants qui sont conservés aujourd'hui avec un soin jaloux dans de nombreuses collections particulières et dans les principaux musées belges et étrangers. Qu'il me suffise de dire deux mots de son œuvre capitale, de cette admirable suite de peintures décoratives qu'il exécuta pour la grande

salle de l'hôtel de ville de Bruges, et auxquelles la mort cruelle devait l'empêcher de mettre la dernière main.

Pendant les mois de vacances il s'établissait à demeure dans la vieille cité flamande, y travaillant avec une infatigable ardeur à ce splendide ensemble décoratif, qu'il considérait à juste titre comme l'œuvre capitale de son existence artistique. Il s'était imprégné de la vie si tranquille, si archaïque de Bruges la Morte. Pas un coin de ses rues si pittoresques qui ne lui fut connu et qu'il n'aimât en artiste et en archéologue. Il m'a été donné plus d'une fois d'aller le rejoindre dans sa studieuse retraite, et ce n'est pas sans émotion que je me rappelle ces promenades à travers la vieille cité, ces stations devant ses vétustes monuments, ces interminables causeries, qui toutes avaient pour objet le passé de ce peuple flamand qu'il portait si haut et qu'il connaissait si bien. Car pour exécuter l'œuvre qui lui avait été confiée il s'était en quelque sorte imprégné de l'existence de ceux dont il retraçait l'histoire en caractères ineffaçables.

Et lorsqu'il fut question de désigner les sujets de ses compositions picturales, il sut les choisir de manière à résumer toutes les phases principales de l'histoire brugeoise: les hauts-faits de guerre de ses enfants, la piété de ses princes, la magnificence de ses fêtes, le commerce et le génie artistique de sa puissante bourgeoisie. Et dans un cycle brillant, il dépeignit tour à tour avec une palette géniale: le retour de la bataille de Courtrai, l'institution de la Toison d'or, Thierry d'Alsace déposant à la chapelle de St.-Basile les reliques du Saint Sang, les magistrats de Bruges visitant l'atelier de Jean van Eyck, les magistrats renouvelant les privilèges de la Hanse teutonique, Philippe d'Alsace donnant à la ville de Bruges sa première charte, Louis de Maele posant la première pierre de l'hôtel de ville, J. van Maerlant, l'imprimerie de Jean Britho, la table des pauvres à l'hôpital St.-Jean, la foire franche, l'inauguration du nouveau Swyn en 1402. Cette dernière composition n'est malheureusement pas encore esquissée. A ces sujets de vastes proportions il faut ajouter trente-cinq figures représentant les premiers apôtres de la Flandre, ses principaux comtes et ses plus célèbres artistes ou savants, plus une série de motifs décoratifs, d'armoiries, etc.

Si maintenant on examine ces importantes compositions au point de vue historique et archéologique, il faudra évidemment reconnaître

qu'elles ont été exécutées avec un souci extraordinaire de la vérité historique et avec une exactitude scrupuleuse dans les moindres reconstitutions archéologiques.

Dès qu'Albrecht De Vriendt avait arrêté le sujet que son pinceau habile devait exécuter, il se livrait avant tout aux études préliminaires les plus approfondies. Il parcourait tous les ouvrages historiques qui pouvaient l'initier aux plus minimes circonstances de l'époque qui l'intéressait, il consultait les traités les plus autorisés pouvant lui fournir des éléments utiles pour la création et la reproduction exacte des épisodes qu'il avait choisis. Il n'hésitait pas à s'adresser aux érudits et aux savants ; il faisait appel à leurs lumières et acceptait avec reconnaissance les renseignements qu'on voulait bien lui fournir. Par expérience je puis certifier, qu'il était difficile de pousser plus loin le scrupule de la vérité historique, car il m'advint plus d'une fois de devoir faire des recherches ardues pour répondre aux questions qu'il me posait. Il s'agissait parfois d'un détail insignifiant, d'un accessoire presqu'imperceptible, mais même dans l'exécution de ces parties si secondaires, il fallait pour lui une certitude absolue.

Ces connaissances archéologiques dont il fit preuve dans l'œuvre magistrale qu'il exécutait à Bruges, on les retrouve avec autant de force dans ses nombreuses toiles,qui presque toutes ont pour sujets des épisodes empruntés à la vie officielle ou intime des siècles passés.

Il me semble donc que je suis en droit de dire, que si dans nos annales nous ne trouvons pas trace de ses travaux, que ses œuvres picturales éparses dans le pays et à l'étranger témoignent avec éclat qu'il était en tous points digne de porter le titre de membre de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Et que dire de son talent comme peintre? Des plumes plus autorisées que la mienne ont énuméré ailleurs avec conviction les qualités supérieures de son beau génie. Je n'aborderai donc plus ce point au sein de notre compagnie. Je me bornerai seulement à rappeler, que pour lui l'art était un idéal complet auquel venaient aboutir toutes les autres sciences. C'est cette idée qu'il exprimait si éloquemment lors des fêtes van Dyck, quand saluant au nom du Corps Académique, les artistes et les autorités, il s'écriait:

« L'art domine par sa puissance créatrice le temps et l'espace. Il plane dans les sphères idéales et jouit par là de cette précieuse préro-

gative, de pouvoir vivre en dehors et au-dessus des partis. Sa mission est sociale, c'est une majesté qui règne par la paix et pour la civilisation »

Et plus loin :

« L'art, a dit un philosophe, est une purification. En effet, il épure nos facultés et nous rend meilleurs. Si nous subissons son empire, c'est qu'il est de son essence toute poésie. L'art n'est-il pas un chant d'amour, un cantique, une hymne à l'éternelle beauté ?. . Que de pays déchus de leur ancienne splendeur, que de villes jadis centres de civilisation, restent vivre dans la mémoire des hommes, par les œuvres d'art qu'ils ont su conserver ; que de grands de la terre dont le nom aurait disparu si un van Dyck ou un Velasquez en créant ces chefs-d'œuvre ne les avaient sauvés de l'oubli ».

Mais le grand artiste qui exprimait avec tant de chaleur ces théories si justes a vu sa carrière brisée, quand de toutes parts les succès et les honneurs lui étaient prodigués. Sa mort a été une perte sensible pour l'école belge. Pour nous, nous n'oublierons jamais le confrère aimable et savant, l'ami fidèle et constant. Puisse-t-il, lui qui avait à un degré si vivace le culte du beau, retrouver après la séparation cruelle d'ici bas, dans cette autre vie à laquelle il croyait si fermement, la source inépuisable de tout génie, l'éternelle Beauté !

FERNAND DONNET.

Depuis la dernière séance la bibliothèque a reçu les publications suivantes :

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

Godefroid Kurth. Un règlement de comptes.

Léon Lefebvre. Deux plaques de cheminée armoriées de l'ancien hôtel du Gouvernement à Lille.

Léon Lahaye. Cartulaire de la commune de Dinant. V.

Alph. de Witte. La médaille-décoration des francs bouchers de Gand.

Fernand Donnet. Compte rendu analytique des publications. Octobre 1900.

Louis Siret. Découvertes archéologiques en Espagne.

Germain de Maidy. Le comte de Marsy.

Van Bastelaer. Opuscules historiques sur la ville de Charleroi, tome III.

A. Blomme. Centenaire du tribunal de première instance de Termonde.

Heron de Villefosse. Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-ville.

Id. Bibliographie des ouvrages de Léon Renier.

Id. Discours à la Société nationale des antiquaires de France.

Id. La tiare du roi Saïtapharnes.

Id. Note sur un buste en marbre blanc découvert à Philippeville.

Id. Le trésor d'argenterie de Boscoreale.

Id. Inscriptions romaines de Lambèse.

Id. Erwerbungen des Louvre im jahre 1897.

Id. Notice des monuments provenant de la Palestine au musée du Louvre.

E. J. Soil. Constantinople. Notes archéologiques.

Chev. Camille de Borman. Les échevins de la souveraine justice de Liége.

Vte B. de Jonghe. Un demi-gros à l'écu aux quatre lions frappé à Schoonvorst.

Hermann Peter. Der Brief in der römischen litteratur.

Dr Gottfried Zedler. Die inkunabeln nassauischer bibliotheken.
Chanoine V. Barbier. Histoire du chapitre cathédral de Saint Aubain à Namur depuis le concordat de 1801.

2° ECHANGES.

Arlon. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales, tome XXXV.
Gand. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 8e année nos 6, 7 et 8.
Bruxelles. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts, 1900, nos 9, 10 et 11.
Id. Les missions belges. Bulletin mensuel. 2e année n° 12 et 3e année n° 1.
Id. Bulletin de l'Académie royale de médecine, tome XIV nos 9 et 10.
Mémoires couronnés et autres mémoires.
Tongres. Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg, tome XVIII, 1 et 2 livraisons.
Namur. Annales de la société archéologique, tome XXIII, 2e livraison.
Rapport 1899.
Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
2e série, tome XII, 3e livraison.
IIe section, 4e fascicule.
Huy. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales, tome XII, 5e livraison.
Bruxelles. Bulletin des commissions royales d'art et d'histoire 39e année, nos 1 et 2.
Id. La Gazette numismatique, 5e année nos 3 et 4.
Id. Revue belge de numismatique, 57e année, 1e livraison.
Hasselt. L'ancien pays de Looz, 4e année, n° 12.
Termonde. Cercle archéologique. Publications extraordinaires, n° VIII.
Annales, 2e série T. VIII 4e livraison.
Bruxelles. Biographie nationale, tome XVI, 1r fascicule.
Id. Société royale belge de géographie. Bulletin, 24e année n° 6.
Mons. Mémoires et publications de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, VIe série. Tome 2.

LUXEMBOURG. Ons Hemecht. 6e jahrg. 12 heft. et 7e jahrg. 1 heft.

LEIDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde. Handelingen en mededeelingen 1899-1900.

Levensberichten 1899-1900.

RYSWYCK. Algemeen Nederlandsch familieblad. XIIIe jaargang, nrs 11 en 12.

LONDRES. The archaeological journal of the royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. Vol. LVII, nr 3.

PARIS. La correspondance historique et archéologique. 7e année, nos 83 et 84.

ID. Polybiblon. Partie technique, tome XC. 12e livraison et tome XCIII, 1e livraison.

Partie littéraire, tome LXXXIX. 6e livraison et tome XCI, 1e livraison.

PÉRIGUEUX. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XXVII, 6e livraison.

HERMANNSTADT. Verhandlungen und mittheilungen des Siebenburgischen vereins fur naturwissenschaften. XLIX band.

LUND. Acta universitatis Lundensis. XXXV. 1 et 2 fascicules.

CHRISTIANA. Foreningen til norske fortidsmin des merkers bevaring. Aarsberetning for 1898, 1899. Kunst og haandverk. Fjerde hefte.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse Alsace. Bulletin mensuel, tome XXXIV, fascicules 8, 9 et 10.

HANOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen. Jahrgang 1900.

LEIPZIG. Berichte uber die verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 52e band, VIII.

Id. Abhandlungen. Band. XX, no 3.

HEIDELBERG. Neue Heidelberger jahrbücher. Jahrgang X, heft 1.

LANDSHUT. Verhandlungen des historischen vereins für Niederbayern. XXXVI band.

METZ. Mémoires de l'académie des lettres, sciences, arts et agriculture. 3e série, XXVIIIe année.

MUNICH. Historischen verein von Oberbayern. Altbäyerische monatschrift, jaar 2, heft 4, 5 und 6.

GÖRLITZ. Oberlansikischen gesellschaft der wissenschaften. Neues lausikisches magazin. 76 band.

ID. Codex diplomaticus. Band II, heft 1.

WIESBADEN. Verein fur Nassauische Altertumskunde und geschichtsforschung. Annalen. XXX band. Heft 2.

Mitheilungen. 1900/1901, nos 1 à 4.

Festschrift. 1900.

DUSSELDORF. Beiträge zur geschichte des Niederrheins Jahrbuch des Dusseldorfer geschichts vereins, 1900.

MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes. Année 1900, nos 1 et 2.

LISBONNE. O Archeologo portugues. Vol. V, nos 7 et 8.

ID. Boletini da real associacao dos architectos e archeologos portuguezes. 3a série, no 12.

ROME. Notizie degli scavi di antichita comunicate alla R. Accademia dei Lincei.

MILAN. Reale instituto lombardo di scienze e littere. Rendiconti. Vol. XXXII.

Memorie. Vol. XXI, fasicules 1 et 2.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Ano IV. Numéro 10.

BARCELONE. Revista de la asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Ano V. Num. 3.

PALMA. Boletin de la Sociedad arqueologicaLuliana. Diciembre de 1900.

BATAVIA. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Tijdschrift voor indische taal, land en volkenkunde. Deel XLII, afl. 6.

Verhandelingen. Deel LI, 1e stuk.

BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences vol. XXXVI nos 1 à 8.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

PARIS. Catalogue de livres d'art. G. Rapilly, no 39.

BONN. Kunst Catalog 101. von Friedrich Cohen.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann, Katalog 251.

LIÉGE. Imprimerie D. Cormaux.

Compte rendu analytique des principales publications, parvenues à l'Académie depuis la dernière séance.

Messieurs,

Depuis quelque temps d'importantes découvertes ont été faites à Rome; on y a mis au jour de nombreuses substructions antiques, de riches bâtiments sacrés, des vestiges considérables d'édifices civils; on y a exhumé des sarcophages, des sculptures, des vases, des ustensiles de formes diverses. La description illustrée de ces fouilles intéressantes se trouve imprimée dans la livraison du mois d'août dernier des *Notizie degli Scavi di antichita communicate alla R. Accademia dei Lincei.*

Le pouillé des doyennés de l'ancien diocèse de Cambrai, qui, après l'érection en 1559 des nouveaux évêchés, furent incorporés dans l'archidiocèse de Malines, se trouve reproduit, d'après un ancien manuscrit par M. le chanoine Reusens, dans la 3e livraison du tome XXVIII *des Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.* Ces doyennés sont ceux de Grammont, Hal, Bruxelles, Alost, Pamele-Audenarde et Anvers. Le dénombrement dont il est ici question date de 1567. On y rencontrera outre la liste des bénéfices accompagnés de leur taxe, des renseignements relatifs aux revenus actuels et réels de ces bénéfices, ainsi qu'au nombre de communiants de chaque paroisse. A signaler dans les annexes la reproduction de l'acte de fondation en 1398 du chapitre de St.-Pierre à Turnhout par Marie de Brabant, duchesse de Gueldre et comtesse de Zutphen et la confirmation en 1399 de cette fondation par le pape Boniface IX.

Notre confrère, M. Héron de Villefosse, conservateur du musée du Louvre, a bien voulu nous envoyer des exemplaires de ses plus récentes publications. Ce sont surtout des notices consacrées aux antiquités romaines, telles, par exemple, la dissertation sur les *Inscriptions romaines de Lambèse et des environs de Tebessa*; puis une *Note sur un buste en marbre blanc découvert à Philippeville (Algérie).*

On sait combien le culte de St.-Georges est populaire en Angleterre. M. J. Lewis André s'en occupe aujourd'hui dans une étude que nous trouvons dans la livraison de septembre de *The Archaeological Journal*, publié par « The royal archaeological institute of Great Britain

and Ireland » et qui porte pour titre : *Saint George the martyr, in legend, ceremonial, art,* &c. L'auteur raconte d'abord la vie du martyr qui fut mis à mort vers l'an 300 ; il affirme son authenticité et décrit l'origine et l'introduction de son culte en Angleterre. Il fournit encore quantité de détails artistiques et archéologiques sur les nombreuses représentations sculpturales et autres qui à travers le cours des siècles ont été exécutées, et qui parfois existent encore, du Saint patron de l'Angleterre.

« A propos du peigne liturgique de Saint Loup » provenant de l'église métropolitaine de Sens et qui récemment a figuré dans les vitrines du petit palais à Paris, M. Goblet d'Alviella donne dans le *Bulletin n^os^ 9-10 de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique* des détails intéressants au sujet de l'empoi dans l'antiquité et dans les premiers temps chrétiens des peignes liturgiques. Il interprète les détails d'ornementation de celui de Sens et assure y reconnaître la représentation de l'arbre paradisiaque soutenu par deux animaux affrontés. Il s'occupe ensuite de la signification symbolique des divers éléments de cette composition spéciale.

Dans quelques mois la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie tiendra sa session annuelle à Tongres. C'est à ce point de vue que je crois devoir signaler plusieurs notices insérées dans le 2^d^ fascicule du tome XVIII du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.* M. Huybrigts y décrit diverses antiquités romaines récemment découvertes, y soutient la thèse qu'à Tongres, au pays des Eburons, se trouvait la forteresse des Aduatiques, et donne des explications au sujet de l'origine et du but des digues qu'on trouve aux environs de Tongres. Dans la même livraison, M. le président Schuermans, d'après une curieuse découverte d'une inscription romaine, prouve l'existence à Tongres d'un culte consacré à Mithra soit par les habitants de la localité, soit par les soldats formant la garnison qui y était cantonnée. Dans une seconde notice, il fait connaître une inscription récemment découverte en Bulgarie et consacrée au sénateur Titus Aurelius Flavinus qui fut centurion primipile et exerça à Tongres postérieurement au règne de Caracalla des fonctions importantes.

Les sceaux, les médailles et les jetons des anciens serments d'arbalétriers et d'archers de Bruxelles ont récemment été décrits par M. Fred. Alvin dans la 1^e^ livraison de la 57^e^ année *de la Revue belge de numismatique.* L'auteur s'occupe d'abord du grand serment des arbalétriers

ou serment de Notre-Dame, *Gilde der Schutters*, grande gilde érigée en 1213 par Henri I duc de Brabant, dont on connait deux sceaux gravés respectivement vers le milieu du XIV^e^ et pendant la seconde moitié du XV^e^ siècle. Les confrères de la gilde étaient régis par des règlements fort détaillés, édictant certaines peines en cas de non observation, telle par exemple l'obligation de se rendre en pèlerinage à Anvers pour les membres qui, étant de garde, auraient quitté leur poste pour aller coucher chez eux ou ailleurs. Les arbalétriers tiraient annuellement le papegay placé au sommet de la tour de l'église du Sablon. Ils employaient à cette occasion des jetons sur lesquels était figurée la barque qui, suivant la légende, aurait transporté à Bruxelles l'antique statuette de la Vierge d'Anvers. Lors de ces tirs solennels la victoire en certains jours fut enlevée aux membres, notamment en 1615, quand l'infante Isabelle abattit l'oiseau. A cette occasion une fort belle médaille fut frappée ; on l'attribue à J. de Monfort qui fut successivement essayeur, conseiller et maître général de la monnaie d'Anvers. Le même artiste serait également l'auteur d'une autre médaille parue en 1619 pour célébrer la victoire d'Anne de Croy, veuve de Charles de Ligne, prince d'Arenberg, qui se signala par son adresse lors du tir organisé par la jeune gilde, ou petit serment, serment de Saint Georges.

Un héraldiste du XVIII^e^ siècle, Louis Abry a délaissé un manuscrit relatif aux magistrats liégeois. M. le chevalier de Borman chargé de reproduire ce travail pour compte de la Société des bibliophiles liégeois, trouva après examen que le travail laissait tant à désirer pour le fond comme pour la forme, qu'il se résolut à substituer à cette œuvre si incomplète une œuvre nouvelle toute personnelle. Il vient d'achever sa tâche et nous offre deux volumes importants intitulés : *Les échevins de la Souveraine justice de Liége*. Après avoir décrit l'organisation de l'échevinat liégeois, expliqué sa compétence et sa juridiction, parlé de ses fêtes, des émoluments de ses membres etc., l'auteur fournit une courte notice fort documentée sur chacun des échevins, en l'accompagnant de notes généalogiques et de la reproduction des blasons, et si possible des sceaux. Dans le même ouvrage se rencontrent encore de nombreux renseignements relatifs aux mayeurs, aux clercs secrétaires des échevins, aux chambellans, etc.

Le premier fascicule du tome seizième *de la biographie nationale* vient d'être distribué. Il renferme les notices depuis Nucenus jusqu'à

Palfyn. Beaucoup d'entre elles sont l'œuvre de plusieurs de nos confrères. Je crois devoir signaler celle que M. Rooses a consacrée au dessinateur et graveur Antoine Overlaet, né en 1720 et mort en 1774, délaissant un nombre d'œuvres considérable. Il avait participé à l'ornementation de beaucoup de registres de confréries. M. Rooses en prend prétexte pour fournir d'intéressants détails sur cette branche artistique si spéciale. Les plus anciens registres dont il parle remontent jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle et renferment surtout d'innombrables dessins à la plume, des pages ornées de lettrines, d'encadrements, puis plus tard, ils furent décorés de vignettes. De véritables artistes s'adonnèrent à ce genre de travail décoratif; ce furent notamment Morens, Wynants, van Thielen, van Schendel, Janssens, Borée, Verpoorten, Casteels et d'autres encore. Cette rapide étude sur un sujet si peu travaillé jusqu'ici mérite d'être remarquée et complétée,car nous ferons observer qu'il existe encore de ces registres pieux remontant jusqu'au XVI^e^ siècle, et que dans certains d'entre eux, et non des moins importants, les dessins à la plume sont remplacés par de grandes pages peintes, représentant de véritables tableaux, par des portraits remarquables ou d'autres compositions fort artistiques.

Un des plus illustres musiciens du XV^e^ siècle fut sans contredit Jean van Ockerghem. Le chevalier de Burbure eut la bonne fortune de découvrir qu'en 1443-1444 il faisait partie de la chorale de l'église Notre-Dame à Anvers. Dans une brochure parue en 1868 il étudia l'origine de l'artiste et crut, d'après certaines indications puisées dans les documents de l'époque, pouvoir supposer qu'il était originaire de Termonde. Plus tard M. Brenet dans un travail publié à Paris, nous montra en 1452-53 van Ockerghem faisant partie de la chapelle musicale du roi de France Charles VII. Ce souverain le nomma quelques années plus tard trésorier de St.-Martin de Tours. Mais restait une lacune à combler entre le séjour d'Anvers et la présence du musicien à la Cour de France. Dans un article inséré dans *la correspondance historique et archéologique* de Paris (n° 84, 7^e^ année) M. Antoine Thomas publie une note intitulée: Le musicien Ockeghem, une date nouvelle pour sa biographie. Il y fait connaître un extrait des comptes de Gilles Le Tailleur, argentier de Charles, duc de Bourbon, dans lequel on peut lire que pendant les années 1446 à 1448 un certain Johannes Obreghan était chantre de la chapelle ducale. L'auteur suppose, non sans raison, que le scribe a écrit Obreghan pour Okerghan, et que c'est parmi les

chantres du duc de Bourbon, que Charles VII a choisi pour faire entrer à son service le musicien flamand Jean van Ockerghem.

M. le chanoine Barbier, qui dans une série de monographies antérieurement publiées, a esquissé l'histoire des principaux monastères, des abbayes ou couvents du pays de Namur, entreprend en un nouveau volume celle du *chapitre cathédral de St.-Aubin, depuis le concordat de 1801*. Après une introduction explicative relative à la cathédrale de Namur avant la révolution française, l'auteur fait connaître les phases diverses qui ont présidé à la naissance du concordat; il énumère ensuite les conditions fondamentales de la création du chapitre et des autres dignités de l'église St.-Aubin et rappelle l'origine de la paroisse de la cathédrale qui autrefois appartenait à l'ancienne église St.-Jean l'Evangéliste. Enfin de courtes notices sont consacrées à la biographie de tous les chanoines tant titulaires qu'honoraires qui ont fait partie du chapitre de l'église primaire de Namur.

Grâce aux progrès accomplis par la science historique en Belgique, la vérité se fait peu à peu jour au sujet du grand mouvement démocratique du XIV^e^ siècle, et des hommes qui le dirigèrent. Un des épisodes les plus glorieux de ces temps troublés fut sans contredit la bataille de Courtrai. Diverses versions existaient de ce combat célèbre; les unes émanaient d'historiens français, d'autres avaient pour auteurs des patriotes flamands. Ces relations devaient naturellement varier suivant l'esprit qui animaient ceux qui les relataient. La critique historique les a analysées et s'est efforcée depuis quelque temps, et non sans succès, de démêler la vérité au milieu de ces affirmations souvent contradictoires et parfois légendaires. C'est dans ce sens qu'a travaillé M. V. Fris, quand récemment dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, il a fait paraître son travail sur *les Flamands à la bataille de Courtrai*. Il examine d'abord quel fut le nombre de combattants qui se rangèrent sous la bannière du lion, et il en arrive à conclure que ceux-ci étaient au nombre d'environ vingt-cinq mille, dont 7800 Brugeois, 7000 paysans du Franc, 7000 flamands orientaux, 2000 flamands hollandais et 1200 Yprois. Ces patriotes étaient commandés par Gui de Namur, dit le Richebourg, sire de Faini, deuxième fils de Guy de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg et par Guillaume de Juliers, deuxième fils de Marie, troisième fille du même Guy de Dampierre et de sa première femme Mathilde de Béthune. A ces chefs

s'étaient joints quelques nobles étrangers, notamment Jean de Renesse, Henri de Lautzen etc. Parmi les rares patriciens flamands qui combattirent à la tête des milices populaires il faut citer Sohier de Gand, Jean Borluut, Simon van Vaernewyck, Philippe van Axel et quelques autres. De plus un petit nombre de gens de métier : bouchers, poissonniers et autres furent créés chevaliers sur le champ de bataille. Parmi eux se remarque surtout le fameux tisserand Pierre de Coning, le chef des démocrates brugeois, qui suivant le dire de contemporains, « estoit petis de cors et de povre lignage,... mais il avait tant de paroles et d'autre part il savait si bel parler que chestoit une fine merveille. »

Les chroniqueurs ont conservé les noms de divers combattants qui se distinguèrent par leurs hauts faits, tel par exemple le frère convers de l'abbaye de Ter Doest, Guillaume de Saeftinghe, dont la « ghepinde staf », fit tant de ravages dans les rangs français. Les comptes de l'époque permettent même d'énumérer et de décrire les différentes bannières et les nombreux pennons qui servirent à guider à la victoire ceux qui criaient avec tant de vaillance : « Vlaendren ende Leu ! »

L'étude de M. Fris complète d'heureuse façon les travaux antérieurs de MM. Pirenne et Funck Brentano.

M. le Dr Broeckx, et après lui, MM. Demeyer, De Meersseman, Burggraeve, Guislain, d'Avoine, Van Meerbeeck, et d'autres encore se sont occupés de l'histoire médicale de notre pays. A son tour, et les complétant en un point spécial, M. le Dr Van Doorselaer vient de publier un *aperçu historique sur la médecine et les médecins à Malines avant le* XIX *siècle*. Dans une première partie, l'auteur résume chronologiquement l'histoire de la médecine à Malines à travers les siècles et nous fournit des détails sur la fondation en 1591 de l'hôpital royal, d'une école d'anatomie et d'autres institutions du même genre. Suivent ensuite de fort nombreuses biographies de tous les médecins qui ont vu le jour à Malines, soit qu'ils aient habité dans cette ville, soit qu'ils se soient établis à l'étranger. Il termine par une bibliographie médicale malinoise. Ceux qui s'intéressent spécialement aux questions de médecine pourront trouver dans l'ouvrage du Dr Van Dooslaer des renseignements complets sur le passé médical de la bonne ville de Malines.

Anvers 3 février 1901.

Fernand Donnet.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES TITULAIRES

DU DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1900.

Présidence de M. le chanoine VAN CASTER, *président.*

La séance s'ouvre à 1 heure.

Sont présents: MM. le chanoine Van Caster, *président;* le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président;* le baron de Vinck de Winnezeele, *secrétaire;* Fernand Donnet, *bibliothécaire;* L. Theunissens, *trésorier;* président Blomme, P. Cogels, A. de Béhault de Dornon, baron de Borrekens, Eugène Soil, chanoine van den Gheyn.

Se sont excusés: MM. P. Bergmans, Edm. Geudens, H. Hymans, vicomte B. de Jonghe, A. de Witte, Errera, capitaine Van Ortroy, J.-B. Van Wint.

Différentes candidatures sont déposées pour les places ouvertes de membres titulaires et éventuellement de membres correspondants; elles seront discutées à la séance de février 1901.

M. le comte Lair, de Blou (France), membre correspondant, est promu membre honoraire étranger.

Sont nommés membres correspondants étrangers: MM. Héron de Villefosse, conservateur au musée du Louvre et membre de l'Institut de France; Victor de Swarte, directeur des musées de Lille; l'abbé Grob, curé de Bivingen-Berchem (Grand Duché de Luxembourg).

M. le baron de Vinck est élu vice-président pour 1901.

Election d'un trésorier: M. L. Theunissens, membre sortant, est réélu à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire, en remplacement du baron de Vinck, élu vice-président: M. Fernand Donnet est désigné pour remplir cette fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h. 1/2.

Le secrétaire,

Baron DE VINCK DE WINNEZEELE.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1900.

Présidence de M. le chanoine Van Caster, *président.*

La séance s'ouvre à 1 h. 1/2 par la lecture du procès-verbal de la dernière séance (octobre 1900), qui est approuvé.

M. le chanoine van den Gheyn exprime sa satisfaction de voir que la question de la décoration des anciens monuments n'a pas été mise à l'ordre du jour de la présente séance. Il est difficile de porter un jugement sur des arguments non encore publiés.

M. le chanoine président annonce qu'il prépare un travail où ses arguments et ceux de son contradicteur, seront exposés, et qui figurera à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

M. Fernand Donnet donne un souvenir solennel à la mémoire de notre collègue M. Albrecht De Vriendt, directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers et membre titulaire depuis 1896, de notre Académie.

On regrette qu'une lettre de faire part n'ait pas été envoyée à l'Académie.

Se conformant à une décision prise antérieurement, le bureau est d'accord qu'il ne doit, dans ce cas, pas être envoyé de lettre de condoléance à la famille.

Sur la proposition d'un membre, le bureau prie M. Fernand Donnet de se charger de la notice nécrologique du défunt.

M. A. de Béhault de Dornon dépose sur le bureau, la notice biographique de feu M. Proost, membre titulaire, décédé en 1899.

MM. le président Blomme et R. P. van den Gheyn sont nommés commissaires pour étudier ce travail.

M. le bibliothécaire fait part de la convocation à Bruxelles, d'une assemblée de délégués de sociétés archéologiques pour élucider et décider la question du Congrès archéologique de 1901.

MM. le chanoine Van Caster, vicomte de Ghellinck Vaernewyck et Fernand Donnet, acceptent la délégation.

Il est donné lecture d'une lettre de M. l'avocat van Bortel, de Bruxelles, préconisant le projet d'une exposition jumelle Anvers-Bruxelles, en 1905, et priant l'Académie de prêter le concours de son influence.

L'assemblée, considérant que ce projet ne la regarde pas, passe à l'ordre du jour.

M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'année. Après quelques observations de MM. le chanoine Van den Gheyn et Cogels, et auxquelles se rend l'auteur, le rapport est adopté.

Il est décidé, au sujet de l'impression de la liste des membres, d'établir la liste des membres titulaires, par ordre d'ancienneté de nomination, et d'y ajouter, entre parenthèses, la date de la nomination de membre correspondant.

Le rapport du trésorier est approuvé. Il en est de même de celui du bibliothécaire.

Quelques membres faisant des observations au sujet de l'établissement du budget de l'Académie, le bureau se charge de faire des démarches pour diminuer ou faire disparaître du budget les postes en discussion.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, vice-président, donne lecture d'un important travail sur l'abbaye de Cluny.

Cette lecture excite vivement d'intérêt des membres, et est accueillie par d'unanimes applaudissements.

M. le R. P. Van den Gheyn prend la parole pour soutenir son opinion relative à la « Reproduction des textes anciens ».

MM. Donnet, président Blomme, chanoine Van Caster prennent part à la discussion.

L'ordre du jour étant fort chargé, le compte rendu des publications parvenues à la bibliothèque, par M. Donnet, est ajourné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

Le secrétaire,
Baron de Vinck de Winnezeele.

Supplément au fascicule X du Bulletin, 1e partie de la 5e série des Annales.

ERRATA.

Page 615, ligne 5, au lieu de *mysteria polluta*, lisez *mysteria politica*.
» 615, note 1, ligne 2, au lieu de *Galliamum*, lisez *Gallicanum*.
» 617, ligne 2, au lieu de *Verbaecken*, lisez *Verbraecken*.
» 617, ligne 23, au lieu de *luxurieusement*, lisez *somptueusement*.